

ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister, et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (9, rue Jacob) est ouverte tous les jeudis de 4 à 5 heures.

Les demandes de renseignements et les communications relatives aux travaux de l'Association doivent être adressées franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Ch.-Émile Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, 6, rue de Bellechasse.

ANNUAIRE
DE L'ASSOCIATION
POUR L'ENCOURAGEMENT
DES ÉTUDES GRECQUES
EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

11^e Année, 1877

PARIS
AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS, 14, RUE BONAPARTE
MAISONNEUVE ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25
—
1877



DF
11
A73
année 11

ASSOCIATION
POUR L'ENCOURAGEMENT
DES ÉTUDES GRECQUES
EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret
du 7 juillet 1869.)



STATUTS.

§ I. OBJET DE L'ASSOCIATION.

Art. 1^{er}. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage par tous les moyens en son pouvoir le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. NOMINATION DES MEMBRES ET CÔTISATIONS.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui par leur zèle et leur influence ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le paiement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. DIRECTION DE L'ASSOCIATION.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui

n'aura pas assisté de l'année aux séances sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité, et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1^{er} août au 1^{er} novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale, et publié.

§ IV. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France

sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION.

Cette médaille porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 53 millimètres.

Elle est avant tout destinée à être distribuée avec les prix que nous décernons ; on en fera graver la mention sur le revers, avec le nom des auteurs qui les auront remportés.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze. . . . 10 fr.

Id. en argent. . . . 30

Ceux de nos Confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art, devront adresser leur demande à M. Ruelle, agent de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende, présentés dans la disposition qui leur convient. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION.

(1867.)

MM.

ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*.

† ALEXANDRE (Ch.) (1), membre de l'Institut.

BERTRAND (Alexandre) directeur du Musée de Saint-Germain.

† BEULÉ, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

† BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut.

BURNOUF (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.

CAMPAUX, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique.

† DAREMBERG, de la bibliothèque Mazarine.

DAVID (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.

† DEHÈQUE, membre de l'Institut.

DELYANNIS (Théodore-P.), ancien ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.

† DEVILLE (Gustave), membre de l'École d'Athènes.

† DIDOT (Ambroise - Firmin), membre de l'Institut.

† DUBNER, helléniste.

DURUY (Victor), membre de l'Institut, ancien ministre de l'instruction publique.

EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

GIDEL, professeur de rhétorique au lycée Fontanes.

GIRARD (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

GOUMY, ancien rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.

† GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.

HAVET, professeur au Collège de France.

HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.

HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

HILLEBRAND, professeur à la Faculté des lettres de Douai.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

- JOURDAIN (Charles), membre de l'Institut.
LEGOUVÉ, de l'Académie française.
LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.
LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.
MAURY (Alfred), membre de l'Institut.
MÉLAS (Constantin), de la maison Mélas frères (Marseille).
MILLER (Emm.), membre de l'Institut.
NAUDET, membre de l'Institut.
† PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
PERROT (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.
RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.
RENAN (Ernest), membre de l'Institut.
RENIER (Léon), membre de l'Institut.
† SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.
THÉNON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
VALETTAS (J.-N.), professeur (Londres).
† VILLEMMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
WEIL (Henri), maître de conférences à l'École normale supérieure.
WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.
WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS.

(1875.)

- Le Ministère de l'instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire l'*Union*.

MM.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.
BASILI (Demetrio).
BRAULT (Léonce).
† BRUNET DE PRESLE.
CASTORCHI (Euthymios).
CHASLES (Michel).
† DIDOT (A. F.).
DRÈME.
DUMONT (Albert).
EGGER (Émile).
EICHTHAL (Gustave d').
FOUCART (Paul).
HACHETTE et C^{ie}, libraires-éditeurs.
HEUZÉY (Léon).
LAPRADE (V. de).
LECOMTE (Ch.)
PARMENTIER (général).
PERROT (Georges).
PIAT.
QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de).
RODOCANAKI (P.).
SARIPOLOS (Nicolas).
SYMVOULIDIS.
SYNGROS (A).
VERNA (baron de).
WITTE (baron J. de).
† WYNDHAM (Georges).
WYNDHAM (Charles).
ZOGRAPHOS (Christakis Effendi) (1).

(1) M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de cinq mille francs.—M. le baron de Witte a souscrit pour une somme de quatre cents francs.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION.

1867.	MM. PATIN,	membre de l'Institut.
1868.	EGGER,	<i>id.</i>
1869.	BEULÉ,	<i>id.</i>
1870.	BRUNET DE PRESLE,	<i>id.</i>
1871.	EGGER,	<i>id.</i>
1872.	THUROT,	<i>id.</i>
1873.	MILLER.	<i>id.</i>
1874.	HEUZEY.	<i>id.</i>
1875.	PERROT.	<i>id.</i>
1876.	EGGER.	<i>id.</i>

MEMBRES DU BUREAU POUR 1876-1877.

Président honoraire : M. É. EGGER.

Président : M. A. CHASSANG.

1^{er} Vice-président : M. P. FOUCART.

2^e Vice-président : M. GIDEL.

Secrétaire-archiviste : M. A. CROISSET.

Secrétaire-adjoint (pour l'étranger) : M. DE QUEUX DE
SAINT-HILAIRE.

Trésorier : M. Ém. PEPIN-LEHALLEUR.

Trésorier-adjoint : M. Émile LEGRAND.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1877-1878.

Nommés en 1875.

MM. BENOIST (Eug.).

BRUNET DE PRESLE, décédé, remplacé par M. RINN
fils.

CROISSET (A.), nommé secrétaire en 1876, rem-
placé par M. JANNETAZ.

EICHTHAL (G. D').

HEUZEY (L.)

MILLER.

SATHAS.

Nommés en 1876.

MM. CHASSIOTIS.
COUGNY.
DURASSIER.
LEGOUEZ.
PERROT (Georges).
PIERRON.
WITTE (baron de).

Nommés en 1877.

MM. CARAPANOS.
CARRIÈRE.
DIDOT (Alfred).
GLACHANT.
RAYET (O.).
THUROT.
WEIL (HENRI).

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. DARESTE (Rod.)
DIDION.
EICHTHAL (Gustave d').
JOURDAIN (Ch.)
PEPIN LEHALLEUR (Émile).
LAPERCHE.

COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. HEUZEY.
MILLER.
PERROT.
TALBOT.
WEIL (H.).

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE.

MM. DUMONT (Albert).
GUILLAUME.
HEUZEY (L.).
PERROT (G.)
RAVAISSON.
VINET.
WITTE (DE).

MEMBRES DONATEURS.

MM.
ALPHÉRAKIS (Achille), à Taganrog (Russie).
ANQUETIL, inspecteur d'Académie, à Versailles.
ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog (Russie).
AVGERINOS (Antonios), à Taganrog.
BANQUE NATIONALE de Grèce, à Athènes.
BARENTON (Arm.), à Paris.
BARET, avocat, à Paris.
BASIADIS (Héraclès-Constantin), à Constantinople.

- BIENAYMÉ (Jules), membre de l'Institut.
BIKELAS (D.), à Athènes.
BLAMPIGNON (l'abbé), au lycée de Vanves.
BOUNOS (ÉLIE), à Paris.
BRAULT (Léonce), procureur de la république, à Nogent-sur-Seine.
BRYENNIS (Philothéos), métropolitain, à Serrhes (Turquie).
CALVET-ROGNIAT (le baron Pierre), licencié ès lettres.
CARAPANOS (Constantin), docteur en droit, ancien président du
Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.
CARATHÉODORY, ministre de Turquie, à Bruxelles.
CASSO (M^{me}), à Paris.
CASTORCHI (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog.
CHASLES (Michel), membre de l'Institut.
CHASSIOTIS (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
CHEVRIER (Ad.), avocat-général, à Paris.
CHRYSOBELONIS (Léonidas), négociant à Constantinople.
CONSTANTINIDIS (Zanos), à Constantinople.
COUMANOUDIS (Ét.-A.), professeur à l'Université (Athènes).
COUSTÉ (E.), directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
CUCHEVAL (Victor), à Paris.
DELLAPORTA (Vrasidas), à Taganrog.
DELYANNIS (N.), chargé d'affaires de Grèce, à Paris.
DESJARDINS, à Versailles.
DEVILLE (M^{me} veuve), à Paris.
DIDION, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris.
DIDOT (Alfred), à Paris.
DOUDAS (D.), à Constantinople.
DOZON (Aug.), consul de France en Épire.
DRÈME, président à la cour d'Agen (Lot-et-Garonne).
DURUY (Victor), membre de l'Institut.
EGGER, membre de l'Institut.
EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
FALIÉROS (Nicolas), à Taganrog (Russie).
FALLEX (Eug.), professeur au lycée Henri IV.
FIX (Théodore), chef d'escadron d'état-major, donateur de la
bibliothèque grecque de Théobald Fix, à Lille.
FOUCART (Paul), chargé du cours d'épigraphie et d'antiquités
grecques au Collège de France.
GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.

- GIRAUD (Ch.), membre de l'Institut.
GRÉGOIRE, archevêque de Chios, à Constantinople.
GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis (Turquie).
GYMNASÉ DE JANINA (pour 15 ans).
HACHETTE (L.) ET C^e, libraires-éditeurs, à Paris.
HAVET (Ernest), professeur au Collège de France.
HEUZÉY, conseiller, à Rouen.
HEUZÉY (Léon), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre.
HOUSSAYE (Henry), homme de lettres.
JOHANNIDIS (Emmanuel), à Taganrog.
JORDAN (Camille), ingénieur des mines, à Paris.
KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), ministre des affaires étrangères, Athènes.
KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
LABITTE (Ad.), libraire-éditeur, à Paris.
LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres, à Paris.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
LAPERCHE, à Paris et à Provins.
LECOMTE (Ch.), à Paris.
MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MAISONNEUVE, libraire-éditeur, à Paris.
MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
MANOUSSIS (Constantinos), à Taganrog.
MANOUSSIS (Demetrios), à Taganrog.
MARTIN (Th.-Henri), doyen de la Faculté des lettres (Rennes).
MAVROCORDATO (Nicolas), ancien nomarque de Corfou.
MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin).
MELAS (B.), négociant, à Londres.
MOURIER (Ad.), vice-recteur de l'Académie de Paris.
NEGREPONTE (Michel), négociant, à Paris.
NÉGROPONTIS (Démétrios), à Taganrog.
NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète (à Athènes).
NICOLAÏDÈS (Nicolaos), à Taganrog.
PARMENTIER (Théod.), général, directeur supérieur du génie à Tours.
PÉLICIER, professeur au lycée de Laval.
PERRIN (Ernest), à Paris.

- QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de).
RENIERI, gouverneur de la Banque nationale, à Athènes.
RIANT (comte), docteur ès lettres, de la Société des antiquaires.
RICHARD-KOENIG, à Paris.
ROBERTET, licencié ès lettres, à Paris.
SARAKIOTIS (Basileios), à Constantinople.
SARAPHIS (Aristide), négociant, à Constantinople.
SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'université (Athènes).
SATHAS (Constantin), à Paris.
SCARAMANGAS (Pierre-Jean), à Paris.
SCARAMANGAS (Jean-E.), à Marseille.
SCARAMANGAS (Jean-P.), à Taganrog.
SCARAMANGAS (Jean-A.), à Taganrog.
SCARAMANGAS (Doucas J.), à Taganrog.
SCARAMANGAS (Stamatios), à Taganrog.
SOMAKIS (M^{me} Hélène), à Paris.
SOUCHU-SERVINIÈRE, à Laval.
SOUVAZOGLOU (Basili), banquier, à Constantinople.
STEPHANOVIC (Zanos), négociant, à Constantinople.
SVORONOS (Michel), négociant, à Constantinople.
SYMVOULIDIS, conseiller d'État, etc. (Saint-Pétersbourg).
SYNGROS (A.), à Constantinople.
TARLAS (Th.), à Taganrog.
TELFY, professeur à l'Université de Pesth.
TILIÈRE (marquis de), à Paris.
TOURNIER (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure.
TSACALOTOS (E.-D.), à Taganrog.
UNIVERSITÉ d'Athènes.
VALLIANOS (Audréas), négociant, à Constantinople.
VLASTOS (Ét. A.), à Marseille.
WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.
ZARIPHIS (Georges), négociant, à Constantinople,
ZIFFOS (L.), négociant, à Londres.
ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), négociant, à Constantinople.
ZOLOTHOREW (M^{me}), à Paris.
-

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1^{er} SEPTEMBRE 1876.

NOTA. L'astérisque désigne les membres donateurs.

MM.

- ACATOS (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.
ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*. — 1867.
AFENDOULI (Théodore), professeur à l'École de Médecine (Athènes). — 1867.
AGATHIDIS, professeur, Athenian villa Putney (Londres). — 1867.
ALBERT frères, négociants, rue du Tapis-Vert, 15 (Marseille). — 1868.
ALEXANDRIDIS (Zacharias), négociant, à Constantinople. — 1868.
ALEXANDRIDIS (Démétrios), docteur en médecine, à Ibraïla. — 1876.
ALLAIRE, 103, rue du Bac. — 1867.
* ALPHERAKIS (Achilleus), à Taganrog (Russie). — 1869.
AMBANAPOULOS, négociant, 112, rue Sylvabelle (Marseille). — 1867.
ANAGNOSTAKIS (Georges), négociant, à Alexandrie. — 1877.
ANDRÉADIS (M^{me}), directrice de la maison d'éducation franco-grecque, au Caire. — 1867.
* ANQUETIL, inspecteur d'Académie, avenue de Paris, 1 (Versailles). — 1872.
ANTHOPOULOS (Constantin), membre du tribunal de commerce (Constantinople). — 1868.
APHENDOULIS (Constantin), chaviarchan, n^o 4, à Constantinople. — 1876.
APOSTOLIDIS (D.), au Caire. — 1876.
ARGYROPOULOS (Alciviadis), major dans l'artillerie de l'armée hellénique, à Athènes. — 1873.
ARGYROPOULOS (Spyridion), à Athènes. — 1875.

- ARISTARCHY-BEY (Stavrachis), membre du conseil d'État (Constantinople). — 1868.
- ARISTOCLÈS (Jean D.), professeur de la grande École patriarcale, à Constantinople. — 1868.
- ARMINGAUD, professeur au collège Rollin, 17, rue Cassette. — 1868.
- ARYTAIOS (Théodore), professeur à l'École de Médecine (Athènes). — 1868.
- ASSELIN, professeur au collège Rollin, 49, rue de Clichy. — 1867.
- * ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.
- ATHANASIADIS (B.), négociant, au Caire. — 1876.
- ATHÉNOGÉNÈS (Georges), négociant (Constantinople). — 1868.
- AUBÉ, professeur au lycée Fontanes, 11, rue de Lisbonne. — 1868.
- AUVRAY (l'abbé Emmanuel), professeur au petit séminaire (Rouen). — 1869.
- AUXENTIADIS (Jean), négociant, à Alexandrie. — 1877.
- AVEROF, ancien député, à Athènes. — 1873.
- * AVGERINOS (Antonios), à Taganrog (Russie). — 1869.
- AVIERINOS (André), ancien ministre à Athènes. — 1873.
-
- BAGUENAUT DE PUCHESSÉ (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans (Loiret). — 1867.
- BAILLIÈRE (Germer), 17, rue de l'École de Médecine. — 1867.
- BAILLY (Anatole), professeur au lycée (Orléans). — 1867.
- BAILLY (Ch.-Édouard), 61, rue du Rhône, à Genève. — 1869.
- BALANOS (Spiridion), professeur à l'École de Droit (Athènes). — 1868.
- BALLAKIS (Chr.), négociant (Constantinople). — 1868.
- BAMBAKIS (N.), négociant, à Constantinople. — 1872.
- * BANQUE NATIONALE DE GRÈCE (Athènes). — 1868.
- * BARENTON (Arm.), 80, boulevard Malesherbes. — 1877.
- * BARET, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 7, rue de Bréa. — 1871.
- BARON (L.), ancien député, Fontenay (Vendée). — 1867.
- BARRIAS, 34, rue de Bruxelles. — 1867.
- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, 29 bis, rue d'Astorg. — 1867.
- BARY, professeur au collège Rollin, 47, rue Pigalle. — 1867.

- * **BASIADIS** (Héraclès-Constantin), docteur ès lettres et en médecine, rue Hamel-Bachi (Constantinople). — 1868.
- BASILI** (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale de Grèce (Athènes). — 1867.
- BASILI** (D.-M.), négociant, 32, rue Breteuil (Marseille). — 1867.
- BASILIADIS** (S.), négociant, 32, rue Nicolas (Marseille). — 1867.
- BATTIER**, professeur au lycée Saint-Louis, 224, rue de Rivoli. — 1875.
- BAUDE** (Alph.), inspecteur général des ponts et chaussées, 13, rue Royale St-Honoré. — 1869.
- BAUDREUIL** (de), 29, rue Bonaparte. — 1867.
- BAYET** (Ch.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1875.
- BEAU**, professeur au lycée Fontanes, 4, rue de Berlin. — 1873.
- BEAUJEAN**, professeur au lycée Louis-le-Grand, 39, rue de l'Université. — 1867.
- BEAUSSIRE**, député, 90, boulevard Saint-Germain. — 1867.
- BEER** (Guillaume), 88, rue Neuve des Mathurins. — 1872.
- BECQ DE FOUQUIÈRES**, 1, rue d'Argenson. — 1869.
- BELHOMME**, 15, rue Milton. — 1876.
- BELIN** (Ferdinand), inspecteur d'Académie honoraire. — 1870.
- BELOT**, professeur à la Faculté des lettres (Lyon). — 1867.
- BELUZE**, président du cercle catholique, 75, rue de Madame. — 1872.
- BÉNARD** (l'abbé Émile), professeur au petit séminaire de Rouen. — 1875.
- BENIZELOS** (Miltiadès), professeur à l'École de Médecine (Athènes). — 1868.
- BENLOEW**, doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — 1869.
- BENOIST** (Eugène), professeur à la Faculté des lettres, 17, rue de Bréa. — 1868.
- BENOÎT** (Ch.), doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.
- BERÇOËT**, chef d'institution honoraire, 92, avenue de Villiers. — 1867.
- BERGAIGNE**, répétiteur à l'École des Hautes-Études, 11, quai d'Anjou. — 1867.
- BERGE** (DE LA), du Cabinet des médailles, 93, rue de Choiseul. — 1867.
- BERNARD** (l'abbé Eugène), 5, rue Gay-Lussac. — 1871.
- BERNARDAKIS** (Grégoire), directeur des Écoles grecques, à Alexandrie (Égypte). — 1867.

- * **BERRANGER** (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-Lévêque (Calvados). — 1869.
- BERSOT** (Ernest), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure. — 1874.
- BERTAULT** (Victor), à Arcueil-Cachan, Pavé de Cachan. — 1875.
- BERTRAND** (Alexandre), directeur du musée gallo-romain (St-Germain en Laye). — 1867.
- BERTRAND** (Gustave), membre du comité des travaux historiques (section d'archéologie), 30, rue Taitbout. — 1870.
- BIBLIOTHÈQUE** publique de Versailles, représentée par son conservateur, M. Ém.^e Delerot, à Versailles. — 1875.
- * **BIENAYMÉ** (Jules), membre de l'Institut, 1, rue de Fleurus. — 1867.
- * **BIKELAS** (D.), à Athènes. — 1867.
- BIMPOS** (Théoclète), archimandrite, professeur à l'École de théologie (Athènes). — 1868.
- BLACHE** (D^r René), 5, rue de Suresnes. — 1872.
- BLACKIE** (John-Stuart), professeur à l'Université (Édimbourg). — 1869.
- * **BLAMPIGNON** (l'abbé), aumônier du lycée (Vanves). — 1869.
- BLANC** (Charles), de l'Académie des Beaux-Arts, au palais de l'Institut. — 1867.
- BLANCARD** (Jules), répétiteur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, 49, rue Bonaparte. — 1867.
- BLANCARD** neveu, élève de l'École des langues orientales vivantes, 1, rue des Deux-Ponts. — 1876.
- BLAVET**, 18, avenue Raphaël (Passy-Paris). — 1868.
- BLOCK** (R. de), professeur à l'athénée royal de Mons (Belgique). — 1872.
- BLOT** (Alfred), rédacteur en chef de l'*Instruction publique*, 42, rue du Cherche-Midi. — 1872.
- BLOTNICKI**, hôtel Lambert, 2, rue Saint-Louis-en-l'Île. — 1867.
- BOISSIER** (Gaston), de l'Académie française, professeur au Collège de France, 93, rue des Feuillantines. — 1869.
- BOISSONADE** (G.), professeur agrégé à la Faculté de droit, 28, rue Gay-Lussac. — 1867.
- BOMPOIS** (Ferdinand), à Marzy, près Nevers. — 1877.
- BONAFOUS** (Norbert), doyen de la Faculté des lettres (Aix). — 1868.
- BORDIER** (Henri), de la Société des Antiquaires de France, 182, rue de Rivoli. — 1877.

- BOUCHERIE, professeur au lycée (Montpellier). — 1867.
- BOUILLIER, inspecteur général de l'Université, 31, rue Saint-Guillaume. — 1867.
- BOULATIGNIER, conseiller d'État, 45, rue de Clichy. — 1870.
- * BOUNOS (Élie), 11, rue de Rougemont. — 1875.
- BOURGAULT-DUCOUDRAY, compositeur de musique, 12, avenue de la Mothe-Piquet. — 1874.
- BOURGEOIS, directeur de l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher).
- BOUROS (J.-D.), rentier, à Athènes. — 1872.
- BOUTMY (Émile), directeur de l'École libre des sciences politiques, 11, rue de Médicis. — 1870.
- BRAUD (J.-B.), professeur, 9, rue Sainte-Croix (Nantes). — 1868.
- * BRAULT (Léonce), procureur de la République, à Nogent-sur-Seine, et à Paris, 44, rue de Luxembourg. — 1876.
- BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 63, boulevard Saint-Michel. — 1868.
- BRÉDIF, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 34, rue Valade. — 1876.
- BRELAY (Ernest), propriétaire, 31, rue d'Offémont, place Malesherbes. — 1867.
- BRIAU (le Dr René), bibliothécaire de l'Académie de Médecine, 37, rue Joubert. — 1867.
- BROCA, proviseur du lycée Charlemagne. — 1874.
- BROGLIE (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solferino. — 1871.
- BROSSELDARD (P.), 72, rue des Feuillantines. — 1873.
- * BRYENNIS (Philothéos), métropolitain à Serres (Turquie). — 1876.
- BUISSON (Benjamin), professeur, Godalming college, Godalming Surrey (Angleterre). — 1870.
- BURET, docteur en droit, avocat (Caen). — 1868.
- BURNOUF (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes, 128, boulevard Montparnasse. — 1867.
- BUSSIÈRES (baron de), ancien ambassadeur, 84, rue de Lille. — 1873.
- CABANEL, membre de l'Institut, 8, rue de Vigny. — 1867.
- CABINET DE LECTURE de Corfou (Grèce). — 1874.
- CAFFABELLI (comte), député, 58, rue de Varennes. — 1867.

- CAFFIAUX, ancien professeur au collège, bibliothécaire de la ville (Valenciennes). — 1868.
- CAHEN D'ANVERS (Louis), 66, avenue Montaigne. — 1867.
- CAILLEMER (Exupère), doyen de la Faculté de droit (Lyon). — 1867.
- CALLIADY-BEY (Constantin), conseiller d'État, à Constantinople. — 1868.
- CALLIGAS (Paul), professeur à l'École de droit (Athènes). — 1868.
- * CALVET-ROGNIAT (le baron Pierre), licencié ès lettres, 374, rue Saint-Honoré. — 1875.
- CAMBER (F.), à Odessa. — 1873.
- CAMBOUROGLOU, rédacteur en chef de l'*Ephéméris*, à Athènes. — 1875.
- CAMPAUX, professeur à la Faculté des lettres (Nancy). — 1867.
- CARAMANOS (Ph.-G.), négociant, rue de la Grande-Armée, 4 (Marseille). — 1867.
- * CARAPANOS (Constantin), docteur en droit, ancien président du Syllogue littéraire hellénique de Constantinople, à Paris, 62, rue Caumartin. — 1868.
- CARATHÉODORY (Constantin), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.
- CARATHÉODORY (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.
- CARATHÉODORY (Th.), ingénieur des ponts et chaussées, à Constantinople. — 1876.
- CAREL (l'abbé), hôtel Samson, rue de Mézières. — 1875.
- CARRIÈRE (Auguste), répétiteur à l'école pratique des Hautes-Études, secrétaire de l'École des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — 1873.
- CARTAULT (Augustin), professeur de rhétorique au lycée de Versailles, 11, rue du Pré-aux-Cleres. — 1875.
- * CASSO (M^{me}), 24, avenue Friedland. — 1875.
- CASTORCHI (Euthymos), professeur de philosophie à l'Université (Athènes). — 1868.
- CATZIGRAS COSMAS, négociant (Marseille). — 1867.
- CAUSSADE (de), bibliothécaire du ministère de l'instruction publique, 25, rue de Laval. — 1868.
- CERQUAND, inspecteur d'Académie (Avignon). — 1873.
- CHABANEAU, receveur des postes, à Cognac (Charente). — 1872.
- CHABERT (Alfred), place Louis XIII (Montpellier). — 1877.

- CHABOUILLET, conservateur du Cabinet des médailles, 58, rue La Bruyère. — 1867.
- CHAIGNET, professeur à la Faculté des Lettres (Poitiers). — 1871.
- CHANTEPIE (de), bibliothécaire à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1867.
- CHAPLAIN (J.-C.), graveur en médailles, 86, boulevard Montparnasse. — 1876.
- CHAPPUIS, recteur de l'Académie de Toulouse. — 1868.
- CHAPU, statuaire, 28, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1876.
- * CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog (Russie). — 1868.
- CHARISSI (Ch.), à Odessa. — 1873.
- * CHASLES (Michel), membre de l'Institut, 3, passage Sainte-Marie, rue du Bac. — 1867.
- CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique, 13, boulevard Saint-Michel. — 1867.
- * CHASSIOTIS (G.), professeur, fondateur du Lycée grec de Péra, à Paris, 20, rue de la Sorbonne. — 1872.
- CHATEL (Eug.), archiviste du département du Calvados (Caen). — 1867.
- CHAULNES (duc Paul de), 31, rue Saint-Dominique Saint-Germain. — 1869.
- CHÉNIER (G. de), 55, rue Bellechasse. — 1867.
- CHEVREUL, membre de l'Institut, au Jardin des plantes. — 1867.
- * CHEVRIER (Adolphe), avocat général, 13, rue de Téhéran. — 1873.
- CHOISY, ingénieur des ponts et chaussées, 84 *bis*, rue de Grenelle. — 1867.
- CHRYSOBELONIS (Léonidas), négociant à Constantinople. — 1869.
- CIRCOURT (comte A. de), aux Bruyères, près Bougival (Seine-et-Oise). — 1867.
- CITOLEUX, professeur au lycée Henri IV, 1, carrefour de l'Observatoire. — 1872.
- CLAVEL, professeur au lycée de Montpellier, 3, rue Urbain V. — 1876.
- CLÉANTHE (Zénon), architecte (Constantinople). — 1868.
- CLERMONT-TONNERRE (duc de), 11, boulevard de La Tour-Maubourg. — 1867.
- CLERMONT-TONNERRE (comte Aynard de), colonel d'état-major, 9, avenue de Villars. — 1872.

- CODRIKA (A. de), ancien chargé d'affaires et consul général de France, 33, rue de Saint-Pétersbourg. — 1874.
- COGORDAN (Georges), avocat, attaché au ministère des affaires étrangères, 52, boulevard Saint-Michel. — 1873.
- COLLARD (Auguste), commandant d'artillerie, au château de Pescelière, par Sancerre (Cher). — 1875.
- COLLAS (Démétrius), 8, quai du Louvre. — 1875.
- COLLIGNON (Max.), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1875.
- COLMET D'AGE, conseiller à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.
- COLMET D'AGE, doyen de la Faculté de droit, à l'École de droit. — 1872.
- COMBOTHECRAS (S.), à Odessa. — 1873.
- COMNOS, ancien administrateur de la Bibliothèque nationale d'Athènes, à Paris, 3, rue Monsigny. — 1876.
- CONDURIOTTI, ministre plénipotentiaire de Grèce à Vienne. — 1868.
- * CONSTANTINIDIS (Zanos), négociant, à Constantinople. — 1863.
- CONSTANTINIDIS, professeur de lettres helléniques, 84, Kensington Gartens-Square; Baiswaiter (Londres). — 1873.
- CONTAL, 16, avenue de Villiers. — 1869.
- CORESIS (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1869.
- CORGIALÉGNO (André), négociant, Cours Bonaparte, 87 (Marseille). — 1867.
- COSSOUDIS (Thémistocle), négociant (Constantinople). — 1868.
- COSTE (Olivier de la), licencié ès lettres, vicaire à Puteaux. — 1867.
- COUAT, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1876.
- COUDRAY, 2, rue d'Erlanger (Paris-Auteuil). — 1869.
- COUGNY, professeur au lycée Saint-Louis, 3, avenue de Saint-Cloud (Versailles). — 1871.
- * COUMANOUDIS (Étienne-A.), professeur à l'Université (Athènes). — 1873.
- COURBAUD, professeur au lycée Fontanes, 3, rue Vezelay. — 1876.
- COURCOUMELIS (P.), à Odessa. — 1873.
- COURDAVEAUX, professeur à la Faculté des lettres de Douai. — 1876.
- COURET (Casimir-Alphonse), procureur de la république, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — 1867.

- * **COUSTÉ** (Augustin-E.), directeur de la manufacture des tabacs, 63, quai d'Orsay. — 1868.
- CRASSAS** (Johannès), à Taganrog (Russie). — 1869.
- CRÉPIN**, professeur au lycée Charlemagne, 262, boulevard Saint-Germain. — 1870.
- CROISSET** père, ancien professeur au lycée Saint-Louis, 63, rue des Feuillantines. — 1874.
- CROISSET** (Alfred), maître de conférences à la Faculté des lettres, 112, rue de Rennes. — 1873.
- CROISSET** (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.
- * **CUCHEVAL** (Victor), professeur au lycée Fontanes, 6, rue de Parme. — 1876.
- DABAS**, recteur de l'Académie de Bordeaux. — 1875.
- DAMALAS**, négociant (Londres). — 1867.
- DARESTE DE LA CHAVANNE** (Rodolphe), conseiller à la Cour de Cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.
- DARESTE DE LA CHAVANNE** (Cléophas), recteur de l'Académie de Lyon. — 1868.
- DAUPHIN**, banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1875.
- DECASTROS** (Auguste), négociant, à Constantinople. — 1873.
- DECHARME** (Paul), professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres (Nancy). — 1868.
- DECRUE**, licencié de la Faculté des lettres, à Genève, et à Paris, 11, rue Dusommerard. — 1877.
- DEGLERIS** (D.), au Caire. — 1874.
- DEHAYE** (Alexandre), professeur au collège Stanislas, 12, rue de Seine. — 1877.
- DELACROIX**, professeur au lycée Louis le Grand, 15, rue de la Vieille-Estrapade. — 1868.
- DELAGRAVE**, libraire-éditeur, 58, rue des Écoles. — 1867.
- DELALAIN** (Henri), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles. — 1867.
- DELISLE** (Léopold), membre de l'Institut, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale. — 1874.
- * **DELLAPORTA** (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.
- DELOCHE** (Maximin), membre de l'Institut, 13, rue de Solferino. — 1874.
- DELORME** (S.), 79, boulevard Malesherbes. — 1869.
- DELPECH**, professeur, Christ's-Hospital (Londres). — 1868.

- DELTA (Thomas), banque de Constantinople, 3, Winchester Buildings (Londres). — 1867.
- DELTOUR, inspecteur général de l'Université, 42, rue Abbattucci. — 1867.
- DELYANNIS (Théodore-P.), ancien ministre plénipotentiaire du roi des Hellènes à Paris (Athènes). — 1867.
- * DELYANNIS (N.), chargé d'affaires de Grèce, à Paris, 19, Avenue de Messine. — 1875.
- DEMETRELIAS (C.), à Odessa. — 1873.
- DEPASTA (A.-N.), libraire (Constantinople). — 1868.
- DEPASTA (Antoine), négociant (Constantinople). — 1868.
- DEPRAT, licencié ès lettres, 40, rue de Vaugirard. — 1875.
- DERVIEU (Édouard), banquier, 49, rue Taitbout. — 1870.
- DESCHAMPS (Arsène), professeur à l'Athénée royal (Liège). — 1867.
- DES FRANCS, docteur ès lettres, ancien professeur de rhétorique, 94, rue du Rempart (Niort). — 1867.
- * DESJARDINS, 11, rue Maurepas (Versailles). — 1867.
- * DEVILLE (M^{me} veuve), 112, rue de Provence. — 1868.
- DEVIN, avocat, au conseil d'État et à la cour de cassation, 9, rue Guénégaud. — 1867.
- DEZEIMERIS (Reinhold), 11, rue Vital-Carle (Bordeaux). — 1869.
- * DIDION, inspecteur général des ponts et chaussées, 9, rue Boissy d'Anglas. — 1873.
- * DIDOT (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
- DILBEROGLOU (S.), négociant, 13, Barnsbury Park, Islington (Londres). — 1867.
- DIMITZA, professeur à Athènes. — 1875.
- DOBIGNY (le docteur), à Coullemogne, par Marseille le Petit (Oise). — 1872.
- DORISAS (L.), à Odessa. — 1873.
- DOUCET (Camille), secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut. — 1869.
- * DOUDAS (D.), banquier, à Constantinople. — 1872.
- * DOZON, consul de France, à Janina (Turquie). — 1869.
- DRAGOUMI (Marc) secrétaire de la légation hellénique, 22, rue du faubourg Saint-Honoré. — 1872.
- DRAPEYRON (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, 89, rue des Feuillantines. — 1867.

- * DRÈME, président à la Cour d'Agen (Lot-et-Garonne). — 1867.
DRUON, proviseur du lycée (Poitiers). — 1874.
DUBIEF, directeur de l'institution Sainte-Barbe. — 1874.
DUC, membre de l'Institut, 162, rue de Rivoli. — 1867.
DU CAMP (Maxime), 62, rue de Rome. — 1867.
DUCHESNE (l'abbé L.), 96, rue de Grenelle. — 1877.
DUFAYRE, de l'Académie française, 127, boulevard Haussmann.
— 1869.
DUGIT, professeur à la Faculté des lettres (Grenoble). — 1869.
DUGUÉ (J.-A.), professeur au collège Rollin, 12, rue Bochart-de-Saron. — 1876.
DUMAS (E.-R.), professeur au lycée, 12, rue Rougier (Marseille).
— 1867.
DUMAS, professeur au lycée de Vanves. — 1875.
DUMONT, inspecteur de l'enseignement moyen, rue Montoyer
(Bruxelles). — 1869.
DUMONT (Albert), directeur de l'École française d'Athènes, 35 bis,
rue de Fleurus. — 1869.
DUPANLOUP (M^{sr} Félix), évêque d'Orléans. — 1869.
DUQUESNE, 8, rue de Châteaudun. — 1867.
DURAND (Auguste), libraire-éditeur, 9, rue Cujas. — 1867.
DURAND (Charles-Henri), 92, rue du Bac. — 1874.
DURASSIER (Édouard), ancien secrétaire de la direction des ports
au ministère de la marine, 76, rue de Miromesnil. — 1875.
DURET (M^{me}), 1, quai d'Orsay. — 1867.
DURUTTI, directeur de la manufacture de soie, à Athènes. —
1868.
* DURUY (Victor), membre de l'Institut, 5, rue de Médicis. —
1867.
DUSSOUCHET, professeur au Lycée de Vanves, 240, rue de Vau-
girard. — 1871.
DUTILH (E.), consul des Pays-Bas, au Caire. — 1876.
DUVAUX (Jules), député de Meurthe-et-Moselle (Nancy). — 1869.
ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, 2, rue de Lille. —
1877.
ÉCOLE HELLÉNIQUE d'Odessa. — 1873.
* EGGER (Émile), membre de l'Institut, 68, rue Madame. — 1867.
EGGER (Victor), professeur de philosophie au lycée d'Angers. —
1872.

- EICHTHAL (Adolphe d'), ancien député, membre du Conseil supérieur du commerce, 42, rue Neuve-des-Mathurins. — 1867.
- * EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique, 44, rue Neuve-des-Mathurins. — 1867.
- EICHTHAL (Émile d'), 3, Park place Villas, Maida Hill, W. (Londres). — 1871.
- EICHTHAL (Eugène d'), 44, rue Neuve-des-Mathurins. — 1871.
- ÉLÈVES (les) de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1869.
- ÉLÈVES (les) du Lycée d'Orléans. — 1869.
- ÉLÈVES (les) du collège de Valenciennes. — 1869.
- ÉLÈVES (les) de rhétorique du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
- ÉLÈVES (les) de rhétorique du lycée Fontanes (division Gidel-Talbot). — 1869.
- ÉLIADÉ-BEZANOS (Léonidas), professeur de langue, 25, rue Gay-Lussac. — 1867.
- ELLUIN (le Père A.), pour le collège français à Smyrne, chez M. Mailly, 95, rue de Sèvres. — 1873.
- EMMANUEL (Charles), 14, rue Lepic. — 1876.
- ERLANGER (Émile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout. — 1869.
- ESSARTS (Emmanuel des), professeur à la Faculté des lettres (Dijon), — 1867.
- ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), 51, rue de Verneuil. — 1872.
- ESTRANGIN (A.), banquier, 18, rue Noailles (Marseille). — 1867.
- EUCLIDIS (Jean), avocat, à Athènes. — 1875.
- EUMORPHOPOULOS (A.-G.), négociant, Ethelburg house, Bishopsgate street (Londres). — 1867.
- EUSTATHIUS (D.), négociant, 31, boulevard Notre-Dame (Marseille). — 1868.
- FABRE (l'abbé Antonin), curé à Champigny (Seine). — 1870.
- * FALIÉROS (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
- * FALLEX (Eugène), professeur au lycée Henri IV, 14, quai de Béthune. — 1873.
- FAUBE (André), 80, rue Taitbout. — 1867.
- FAVARD (Eugène), 61, rue de Morny. — 1867.
- FAVRE (Léopold), ancien élève de l'École des hautes études, 6, rue des Granges (Genève). — 1868.

- FAVRE (Jules-Eug.), 60, rue Monsieur-le-Prince. — 1875.
- FEUARDENT, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
- FILLEUL (E.), 37, rue d'Amsterdam. — 1873.
- * FIX (Théodore), chef d'escadron d'état-major, donateur de la bibliothèque grecque de Théobald Fix (Lille). — 1877.
- FLEURICHAND (Clovis), professeur au lycée (Bar-le-Duc). — 1874.
- FLORENT-LEFÈVRE, conseiller général du département du Pas-de-Calais, 29, rue du Vieux-Colombier. — 1867.
- FOLLIOLEY (l'abbé), proviseur du lycée (Laval). — 1872.
- FONTAINE (Médéric), ancien notaire, 7, rue Léonie. — 1868.
- FORTOUL (l'abbé), à l'église Saint-Leu, rue Saint-Denis. — 1870.
- * FOUCART (Paul), professeur d'épigraphie et d'antiquités grecques au Collège de France, 13, rue de Tournon. — 1867.
- FOULON (M^{gr}), évêque de Nancy. — 1869.
- FRONTIER (M^{me} Sophie), directrice du pensionnat de jeunes filles de la communauté grecque (Alexandrie). — 1876.
- FROTTÉ, pharmacien, à Sainte-Menehould. — 1877.
- GAFFABEL (Paul), professeur à la faculté des lettres (Dijon). — 1867.
- GALUSKY (Ch.), domaine du Buisson, par Lessay (Manche). — 1868.
- GANNEAU (Paul), directeur de l'Institution Houllier, 25, boulevard Gouvion Saint-Cyr (Ternes). — 1868.
- GANTRELLE, professeur à l'Université de Gand (Belgique). — 1873.
- GARELLI (Alexandre), négociant, 77, Cours Lieutaud (Marseille). — 1867.
- GARNIER, membre de l'Institut, architecte de l'Opéra, 84, boulevard Saint-Germain. — 1867.
- GARNIER (Auguste), libraire, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.
- GARNIER (Hippolyte), libraire, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.
- GATTEAUX (J.-Éd.), membre de l'Institut, 41, rue de Lille. — 1867.
- GAUDRY (Albert), 7 bis, rue des Saints-Pères. — 1867.
- GAUFRÈS, chef d'institution, 8, rue Puteaux, à Batignolles. — 1870.
- GAUTIER (Joseph-Léon), 33, rue de Châteaudun. — 1876.
- GAZIER, professeur au lycée Saint-Louis, demeurant au lycée Louis-le-Grand. — 1874.

- GEBHARDT, professeur à la Faculté des lettres (Nancy). — 1868.
- GEFFROY, membre de l'Institut, directeur de l'École archéologique de Rome, 32, rue du Bac. — 1872.
- GÉNIN (Aug.), 11, rue du Plat (Lyon). — 1871.
- GENUILLE (Jules), professeur de l'Université, 114, rue du Bac. — 1869.
- GEORGANTHOPOULOS (J.), doct. en droit, avocat (Constantinople). — 1869.
- GEORGEL, professeur au lycée (Nancy). — 1868.
- GEORGIADES (C.-B.), 19, rue Sénac (Marseille). — 1867.
- GEORGIADES (Dimitri), négociant, au Caire. — 1886.
- GÉRARDIN (A.), inspecteur général de l'enseignement primaire, 21, rue de Vaugirard. — 1877.
- GÉRIN, professeur, 1, impasse du Tour-de-Ville (Senlis). — 1875.
- GERMAIN, doyen de la Faculté des lettres (Montpellier). — 1872.
- GÉROME, membre de l'Institut, 6, rue de Bruxelles. — 1867.
- * GIANNAROS (Thrasybule), négociant (Constantinople). — 1868.
- GIDEL, professeur au lycée Fontanes, 114, rue Saint-Lazare. — 1867.
- GIGUET, homme de lettres, à Sens (Yonne). — 1867.
- GILLIÉRON (Alfred), professeur au gymnase de Neufchâtel (Suisse). — 1877.
- GIRARD (Amédée), médecin, à Riom (Puy-de-Dôme). — 1873.
- GIRARD (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 21, rue de l'Odéon. — 1867.
- GIRARD (Julien), proviseur du lycée Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques. — 1859.
- *GIRAUD (Charles), membre de l'Institut, à l'École de droit. — 1869.
- GLACHANT, inspecteur général de l'instruction publique, 1, rue David. — 1868.
- GLYCAS (Nicéphore), évêque d'Imbros. — 1868.
- GOGOS, archimandrite de l'église hellénique à Ibraïla (Roumanie). — 1869.
- GOLDSCHMITH (Léopold), 12, rue de Rembrandt. — 1876.
- GOUMY, professeur au collège Rollin, 90, boulevard Saint-Germain. — 1867.
- GOURJU (C.), professeur de rhétorique au lycée de Cherbourg. — 1877.
- GRANDGAGNAGE (Charles), à Liège (Belgique). — 1869.
- GRANDGEORGES (Gaston), 32, rue de l'Échiquier. — 1872.

- GRAUX (Charles), répétiteur à l'École des hautes études, 53, avenue de Versailles. — 1872.
- GRAVIER (Léopold), avocat, 8, rue Béranger. — 1869.
- GRÉARD (Octave), membre de l'Institut, 14, rue Chomel. — 1867.
- * GRÉGOIRE, archevêque de Chios, à Constantinople. — 1872.
- GRÉHAN, professeur au collège de Compiègne (Oise). — 1867.
- GRELLET-DUMAZEAU, président honoraire, à Riom. — 1875.
- GRISOT (J.), professeur au lycée Charlemagne, 8, rue de Rivoli. — 1875.
- GROLLOS (François), négociant (Alexandrie). — 1876.
- GRUYER (Anatole), 22, rue de l'Arcade. — 1867.
- GRYPARIS (S. N.), professeur de grec, à Marseille. — 1869.
- GRYPARIS (Alcibiade), négociant (Alexandrie). — 1877.
- GUÉRARD, directeur de Sainte-Barbe-des-Champs (Fontenay). — 1867.
- GUILLAUME, membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux Arts. — 1867.
- GUILLEMOT (Adolphe), professeur au lycée Fontanes, 2, rue de la Pépinière. — 1869.
- GUIMET (Émile), membre de l'Académie de Lyon, 1, place de la Miséricorde (Lyon). — 1868.
- GUION (Jean), docteur en droit (Constantinople). — 1869.
- GUIZOT (Guillaume), professeur au Collège de France, 42, rue de Monceau. — 1867.
- * GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis (Turquie). — 1869.
- * GYMNASÉ DE JANINA (Turquie). — 1872.
- * HACHETTE (Louis et Cie), libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
- HALLBERG, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — 1870.
- HALPHEN (Eugène), avocat, 111, rue de l'Empereur (Passy). — 1869.
- HAMEL, professeur à la Faculté des lettres (Toulouse). — 1867.
- HANRIOT, professeur à la Faculté des lettres (Clermont). — 1876.
- HATZFELD, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon. — 1869.
- * HAVET (Ernest), professeur au Collège de France, à Vitry (Seine). — 1867.

HAVET (Louis), répétiteur à l'École des hautes études, à Vitry. — 1869.

HAVET (Julien), archiviste-paléographe, employé à la Bibliothèque nationale, à Vitry. — 1870.

HEINRICH, doyen de la Faculté des lettres, 29, avenue de Noailles (Lyon). — 1867.

HENNEGUY (Félix), 54, rue d'Enfer. — 1873.

HÉRELLE (G.), professeur de philosophie au collège de Vitry-le-François. — 1877.

HÉRON DE VILLEFOSSE, attaché au dépôt des antiques, au Louvre. — 1872.

HESAIAS (Élias), à Taganrog (Russie). — 1873.

HESSE (Antoine), banquier (Marseille). — 1867.

* HEUZEY, conseiller, 4, rue de Crosne (Rouen). — 1867.

HEUZEY (Gustave), 25, rue de l'impératrice (Rouen). — 1867.

* HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, 16, rue Malesherbes. — 1867.

HIERODIACONOS (Polycarpos), à Constantinople. — 1873.

HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, 9, rue Sala (Lyon). — 1867.

HINSTIN, professeur au lycée (Lyon). — 1868.

HITTORFF (Charles), 54, avenue de Villeneuve-l'Étang, à Versailles. — 1867.

HODJI (S.), 16, rue Monge. — 1876.

HOMOLLE, membre de l'École française d'Athènes. — 1876.

* HOUSSAYE (Henry), 49, avenue de Friedland. — 1868.

HUBAULT (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.

HUILLIER (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.

HUMBERT, professeur au collège Rollin, 3, rue Cretet. — 1875.

HYPERIDIS (S.-K.), au Musée archéologique de Smyrne. — 1876.

HYPERIDIS (G.-C.), rue Arménienne, Church of Scotland-Mission, à Smyrne. — 1876.

IALEMOS (Ulysse), journaliste, à Constantinople. — 1876.

IATROUDAKIS, avocat, au Caire. — 1876.

ICONOMOPOULOS (Denis), médecin-chirurgien, au Caire. — 1874.

ICONOMOPOULOS (Georges), docteur en médecine, au Caire. 1874.

ILIASCO (Constantin), à Constantinople. — 1869.

INGLESSIS (Panaghis), négociant (Constantinople). — 1868.

JANNET (Claudio), avocat à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1873.

JANNETAZ, professeur au lycée Saint-Louis, 9, rue Guy-Labrosse.
— 1874.

JARDIN, avocat, 13, rue Saint-Lazare. — 1871.

JAVAL (Émile), 25, rue Saint-Roch. — 1867.

JEANNEL, professeur à la Faculté des lettres (Grenoble). — 1867.

JEUCH (Jules), 41, rue du Sentier. — 1876.

* JOHANNIDIS (Emmanuel), censeur hellène, à Saint-Pétersbourg
— 1869.

JOLY (A.), doyen de la Faculté des lettres (Caen). — 1867.

* JORDAN (Camille), ingénieur des mines, 64, rue de Rennes. —
1874.

JOURDAIN, membre de l'Institut, 21, rue de Luxembourg. — 1867.

JOURDAN (Louis) rédacteur en chef du journal *le Siècle*, 14, rue
Chauchat. — 1871.

* KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant (Constantinople). —
1873.

KANAKIS (Athanase), négociant (Constantinople). — 1868.

KANAKIS (Constantin), négociant (Constantinople). — 1868.

KANDAKOEF, privat-docent, à l'université d'Odessa. — 1876.

KEBEDGY (Stavro-M.), négociant (Constantinople). — 1868.

KEHAYA (M^{me} Calliope), directrice de l'École normale Zappeion,
à Constantinople. — 1876.

KEHAYAS (E.-J.), sous-gouverneur de la Banque de Grèce (Athènes). — 1872.

KOCCONIS (D.-J.), négociant (Constantinople). — 1868.

KONTOPOULOS, professeur, à Athènes. — 1875.

* KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille, 39, cours du Chapitre. — 1875.

* KONTOSTAVLOS (Alexandre), ministre des affaires étrangères, à
Athènes. — 1876.

KOUMPARIS (Aristide), astronome (Constantinople). — 1868.

KRINOS, pharmacien, à Athènes. — 1875.

KROKIDAS (Constantin), à Athènes. — 1875.

L.... présenté par M. Gustave d'Eichthal.

LABARTE (Jules), membre de l'Institut, 2, rue Drouot. — 1869.

- LABBÉ (E.), professeur au lycée Saint-Louis, 35, rue Vavin.
- * LABITTE (Adolphe), libraire, 4, rue de Lille. — 1868.
- LABOULAYE (Édouard), député, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — 1870.
- LA COULONCHE (de), maître de conférences à l'École normale supérieure, 53, quai des Grands-Augustins. — 1874.
- LACROIX (Jules), 22, rue d'Anjou-Saint-Honoré. — 1867.
- LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres, 9, rue Servandoni. — 1872.
- LAGRANGE (l'abbé), à l'Évêché (Orléans). — 1869.
- LA GUICHE (marquis de), 16, rue Matignon. — 1867.
- LALLIER, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1876.
- LAMARE, sous-préfet des études à l'institution Sainte-Barbe, place du Panthéon. — 1870.
- LAMAZE (Albéric de), élève du lycée Fontanes, 6, rue de Tivoli. — 1870.
- LAMBRINOS (Georges); directeur de la compagnie d'assurances grecque *le Phénix*, à Ibraïla. — 1876.
- LAMBROS père (Paul), à Athènes. — 1877.
- LAMBROS (Michel), à Athènes. — 1873.
- LAMBROS (Spyridion), à Athènes. — 1873.
- LAMBRYLLOS (Kyriacos), à Athènes. — 1877.
- * LANDELLE (Charles), 17, quai Voltaire. — 1868.
- LANGLACÉ, 8, rue Montbauron (Versailles). — 1871.
- * LAPERCHE (Alexis-Michel), à Provins, et à Paris, 63, rue des Saints-Pères. — 1872.
- LAPRADE (Victor de), de l'Académie française, 10, rue de Castries (Lyon). — 1867.
- LASTEYRIE (Ferdinand de), membre de l'Institut, 11, quai Voltaire. — 1867.
- LATTRY (Al.), à Odessa. — 1873.
- LATTRY (docteur Pélopidas), à Odessa. — 1873.
- LAURENT-PICHAT, sénateur, 39, rue de l'Université. — 1867.
- LAVOTTE (Henri), 9, rue Notre-Dame-des-Victoires. 1867.
- LAZOPOULOS (Georges), professeur (Constantinople). — 1869.
- LEBAIGUE, professeur au lycée Charlemagne, 24, rue de Rivoli — 1872.
- LEBÈGUE (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1876.

- LEBERT (Julien), ancien élève de l'École des langues orientales, rue des Murs-Fondus, à Argenteuil. — 1872.
- LE BLANT (E.), membre de l'Institut, 3, rue Leroux (avenue du Bois de Boulogne). — 1867.
- LE BRET (Paul), représentant de la Compagnie des mines d'Anzin, 148, boulevard Haussmann. — 1867.
- * LECOMTE (Ch.), négociant, 41, rue du Sentier. — 1875.
- LECOMTE (Eug.), agent de change, 6, avenue du Coq, rue Saint-Lazare. — 1877.
- LEGANTINIS (J.), à Odessa. — 1873.
- LEGENTIL, professeur au Lycée (Caen). — 1868.
- LEGOUEZ, professeur au lycée Fontanes, 28, rue de la Rochefoucauld. — 1867.
- LEGRAND (Émile), 25, rue des Petits-Hôtels. — 1870.
- LEHMANN, membre de l'Institut, 23, rue Balzac. — 1867.
- LEMAÎTRE, professeur au lycée d'Angoulême (Charente). — 1872.
- LEMAÎTRE (Raoul), licencié ès lettres, 22, rue de Saint-Pétersbourg. — 1874.
- LEMOINNE (John), 109, boulevard Haussmann. — 1870.
- LENIENT, maître de conférences à l'École normale supérieure, suppléant à la Faculté des lettres, 14, rue Cardinal-Lemoine. — 1867.
- LÉOTARD (Eug.), docteur ès lettres, cours Morand (Lyon). — 1868.
- LEQUARRÉ (Nicolas), prof. à l'Athénée royal de Liège (Belgique). — 1872.
- LEREBoullet (D^r Léon), professeur au Val-de-Grâce, 66, rue Bonaparte. — 1872.
- LEROY (Alph.), professeur à l'Université, 139, rue Saint-Gilles, (Liège). — 1868.
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), 67, rue Pigalle. — 1870.
- LESCURE (Odon), 30, rue Vital-Carle (Bordeaux). — 1873.
- LETRONNE (M^{lle}), 17, quai Voltaire. — 1869.
- LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France (Bellevue, près Paris). — 1867.
- LÉVY-BING, banquier, 102, rue de Richelieu. — 1869.
- LILLERS (DE), 23 bis, avenue Montaigne. — 1868.
- LIMPRITIS, avocat (Alexandrie). — 1877.
- LINOL, élève de l'École des langues orientales vivantes, 50, rue Jacob. — 1876.

- LINTILHAC, licencié ès lettres, maître répétiteur au lycée Saint-Louis. — 1877.
- LOISEAU (Arthur), docteur ès lettres, professeur au lycée de Vanves, 13, rue des Treilles. — 1868.
- LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut, 50, rue de Londres. — 1868.
- LONGPÉRIER (Henri de), élève de l'École des hautes études, 50, rue de Londres. — 1869.
- MAETERLINCK (Albert), docteur en philosophie, à Gand (Belgique). — 1875.
- MAGGIAR (Louis), banquier, à Alexandrie (Égypte). — 1870.
- * MAGGIAR (Octave), négociant, 76, rue Taitbout. — 1868.
- MAGNABAL, agrégé de l'Université, chef de division adjoint au ministère de l'instruction publique, 110, rue de Grenelle-Saint-Germain. — 1867.
- MAGNIER (l'abbé), curé de Fontaine-lez-Vervins (Aisne). — 1872.
- MAGNIFICO (Pierre), à Smyrne, et à Paris, chez M. Mailly, 95, rue de Sèvres. — 1875.
- MAIGRET (Édouard), 8, rue de Saint-Arnauld. — 1867.
- MAIGRET (Théodore), 8, rue Saint-Arnaud. — 1867.
- * MAISONNEUVE, libraire-éditeur, 25, quai Voltaire. — 1875.
- MALIACA (Abraham), professeur (Constantinople). — 1868.
- MALIADIS (Démétrius), docteur en droit, avocat (Constantinople). — 1868.
- * MALLORTIE, principal du collège (Arras). — 1870.
- MANDRAS (Georgios), à Taganrog (Russie). — 1870.
- MANOLOPOULOS (K.), négociant à Alexandrie (Égypte). — 1872.
- MANOS (Alexandre), consul général, agent politique de S. M. Hellénique à Bucharest. — 1873.
- * MANOUSSIS (Constantinos), à Taganrog (Russie). — 1870.
- * MANOUSSIS (Démétrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
- MANUEL, inspecteur d'Académie, 17, boulevard de la Madeleine. — 1871.
- MANZAVINO (R.), à Odessa. — 1873.
- MARATOS (le D^r), au Caire. — 1873.
- MARIE-CARDINE, au lycée Fontanes. — 1874.
- MARIETTE, correspondant de l'Institut de France, au Caire (Égypte). — 1867.

MARINOS, négociant, 21, Great-Winchester-Street; City (Londres). — 1873.

MARION, professeur au lycée (Montpellier). — 1868.

MARKIDI (Jean), à Odessa. — 1873.

MARTHA, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 55, rue du Cherche-Midi. — 1873.

MARTIN (Henri), membre de l'Institut, historien, 74, Ranelagh Passy (Paris). — 1867.

* MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 2, quai Saint-Yves (Rennes). — 1867.

MASIMBERT, ancien professeur de l'Université, 38, rue Malesherbes. — 1869.

MASPERO (G.), professeur au Collège de France, 43, boulevard Saint-Germain. — 1877.

MASSON (Gustave), professeur de littérature française à l'école de Harrow, Middlesex (Angleterre). — 1871.

MATHIUDAKIS (Alexandre), docteur en droit, juge au tribunal consulaire hellénique (Constantinople). — 1868.

MATZAS (Antoine), ingénieur (Alexandrie). — 1877.

MAUCOMBLE (Émile), avoué près le tribunal civil de la Seine, 11, rue Laffitte. — 1876.

MAUNOIR (Charles), secrétaire de la Société de géographie, 14, rue Jacob. — 1869.

MAURY (Alfred), de l'Institut, directeur des Archives nationales. — 1867.

MAVRO (Spiridion), à Odessa. — 1873.

* MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin), 50, boulevard Saint-Michel. — 1873.

* MAVROCORDATO (Nicolas), président du syllogue d'Athènes pour la propagation des lettres grecques. — 1868.

MAVROGENIS, à Constantinople. — 1874.

MAVROGENIS (M^{me} Maria), à Constantinople. — 1874.

MAVROGORDATO (Dimitrios-A.), négociant (Liverpool). — 1867.

MAVROGORDATO (Fr. A.), trésorier de la Société commerciale ottomane, à Constantinople. — 1874.

MAVROGORDATO (M.), à Odessa. — 1873.

MAVROGORDATO (Emmanuel), négociant, Fenchurch house Fenchurch street (Londres). — 1871.

MAVROGORDATO, 5, rue Boissy-d'Anglas. — 1867.

- MAYRARGUES (Alfred), ancien professeur, 82, rue de Miroménil. — 1868.
- MAZARAKIS (Gerasimos), professeur de langue, au Caire. — 1873.
- *MÉLAS (B.), négociant, Southsea house, Threadneedle street; City (Londres). — 1867.
- MÉLAS (Constantin), 103, Cours Bonaparte (Marseille). — 1867.
- MÉLAS (Michel), 103, Cours Bonaparte (Marseille). — 1868.
- MERLET, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 64, boulevard Saint-Germain. — 1869.
- MESSAGER (E.), 46, rue Clichy. — 1867.
- MÉTAXAS (Georges), chez MM. Argenti et C^e, Finsbury Circus (Londres). — 1867.
- MÉTAXAS (St.), docteur-médecin, Allée des Capucines, 25 (Marseille). — 1867.
- MÉTAXAS (D^r S.), à Odessa. — 1873.
- MEUNIER DU HOUSOY, 35, rue de Clichy. — 1870.
- MÉZIÈRES, de l'Académie française, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.
- MICHAELIDIS (Cleanthis), 6, Lloyds-House (Manchester). — 1874.
- MICHAUD (Antonin), professeur au collège Rollin. — 1876.
- MICRULACHI (S.-E.), négociant, 27, Allée des Capucines (Marseille). — 1871.
- MILIARAKIS, sténographe, à Athènes. — 1875.
- MILLER (Emm.), membre de l'Institut, bibliothécaire de l'Assemblée nationale, au palais du Corps législatif. — 1867.
- MILNE EDWARDS, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences, au Jardin des Plantes. — 1870.
- MOLINOS (Léon), ingénieur, 2, rue de Châteaudun. — 1869.
- MONGINOT, professeur au lycée Fontanes. — 1867.
- MONOD (Gabriel), répétiteur à l'École des hautes études, 76, rue d'Assas. — 1869.
- MONTAGNE (Edmond), directeur de l'institution François I^{er} (Angoulême). — 1868.
- MONTAUT (l'abbé), 19, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1877.
- MONTGERMONT (Georges de), 12, place Vendôme. — 1873.
- MORAÏTINI (Jean), à Odessa. — 1873.
- MORAND, juge au tribunal (Boulogne-sur-Mer). — 1868.
- MOREAU-CHASLON (Georges), 25, boulevard Malesherbes. — 1869.
- MORILLOT (André), substitut du procureur de la république à Épernay. — 1873.

- MORTEMART (marquis de), 16, rue Matignon. — 1867.
- MOSCHATOS (Jean), docteur-médecin (Alexandrie). — 1877.
- MOSHAKIS (Ignace), docteur en philosophie, 6, rue Balzac. — 1875.
- MOTZO (N.), à Odessa. — 1873.
- * MOURIER (Ad.), vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne. — 1867.
- NASOS, directeur de la C^{ie} d'assurance *le Phénix*, à Athènes. — 1868.
- NAUDET, membre de l'Institut, 62, rue de la Victoire. — 1867.
- NAVILLE (Édouard), licencié ès lettres (Genève). — 1867.
- NAVILLE (Ernest), correspondant de l'Institut (Genève). — 1869.
- * NEGREPONTE (Michel), négociant, 50, rue Delaborde. — 1876.
- * NÉGROPONTÈS (Demetrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
- NÈVE (Félix), professeur à l'Université catholique de Louvain (Belgique). — 1872.
- * NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète (Athènes). — 1868.
- NICOLAÏDÈS (Théodore), négociant, 4, rue Dieudé (Marseille). —
- * NICOLAÏDÈS (Nicolaos), à Odessa (Russie). — 1869.
- NICOLAÏDÈS (Nicolas-Jean), à Smyrne. — 1870.
- NICOLAS (Michel), professeur à la Faculté de théologie protestante (Montauban). — 1867.
- NICOT (Augustin), pharmacien, 62, rue Jeanne-d'Arc. — 1876.
- NISARD (Auguste), inspecteur honoraire d'Académie, 89, boulevard Haussmann. — 1867.
- NISARD (Charles), 6, rue des Batignolles. — 1867.
- NISARD (Désiré), de l'Institut, 12, rue de Tournon. — 1867.
- NOUGUIER (Henri), ancien avocat au conseil d'État et à la cour de Cassation, 2, rue de Provence. — 1870.
- NYPELS (G.), professeur à l'Université de Liège, 84, quai d'Arroy (Belgique). — 1874.
- OCHER DE BEAUPRÉ, colonel d'artillerie, 73, boulevard Haussmann. — 1877.
- OHMER, proviseur du lycée de Versailles. — 1874.
- OLLÉ-LAPRUNE, maître de conférences à l'École normale supérieure, 31, rue Gozlin. — 1869.

- ORPHANIDÈS (Démétrius), président de l'Académie de médecine, professeur à l'Université (Athènes). — 1868.
- OURSEL (Paul), 16, rue Neuve-des-Capucines. — 1867.
- PAILHÉ, agrégé à la Faculté de droit de Grenoble. — 1874.
- PAISANT (Alfred), président du tribunal civil, à Saint-Quentin. — 1871.
- PALLAKIS (Chr.), à Constantinople. — 1876.
- PANAS (le Dr F.), chirurgien de l'hôpital Lariboisière, 17, rue Malesherbes. — 1875.
- PANTÉLIDÈS (Thémistocle), curé de l'Église grecque orthodoxe, rue de la Grande-Armée, 23 (Marseille). — 1869.
- PAPPA (Daniel), négociant (Constantinople). — 1868.
- PAPPADOPOULOS (Démétrius), docteur-médecin (Constantinople). — 1868.
- PAPARRIGOPOULOS (K.), professeur d'histoire (Athènes). — 1868.
- PAPPAS (N.), agent consulaire de Grèce, à Montpellier (Hérault). — 1872.
- PARAPANTAPOULOS (Jean), professeur de l'École commerciale hellénique de Chalki (Constantinople). — 1868.
- PARIS (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 7, rue du Regard. — 1868.
- * PARMENTIER (Th.), général, directeur supérieur du génie, à Tours. — 1872.
- PASPALLI (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.
- PASPATIS (Alexandre), docteur-médecin (Constantinople). — 1868.
- PASQUET, professeur au lycée Fontanes, 57, rue Neuve-des-Mathurins. — 1867.
- PASSERAT (J.), professeur au lycée (Tours). — 1874.
- PASSY (Louis), député, 45, rue de Clichy. — 1867.
- PASTRÉ, 12, rue de Penthièvre. — 1870.
- PATÉ (Lucien), attaché à la Direction des beaux-arts, 58, boulevard Saint-Germain. — 1877.
- PEDONE-LAURIEL, libraire-éditeur, 9, rue Cujas. — 1868.
- * PÉLICIER, professeur au lycée de Laval. — 1867.
- PEPIN-LEHALLEUR (Émile), docteur en droit, 14, rue de Castiglione. — 1867.
- PERDIKIDÈS (C.), négociant, à Constantinople. — 1872.
- PÉRIER (Pierre-Casimir), licencié ès lettres, 76, rue Galilée. — 1868.

- * PERRIN (Ernest), 11, avenue Friedland. — 1873.
- PERROT (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 52, rue d'Hauteville. — 1867.
- PERSEPOULO (C.), à Odessa. — 1873.
- PERSON, professeur au lycée Saint-Louis. — 1877.
- PETIT (M^{me} veuve), à Senlis (Oise). — 1872.
- PETIT DE JULLEVILLE, professeur à la Faculté des lettres (Dijon). — 1868.
- PETSALIS (Alexandre), ancien député, à Athènes. — 1873.
- PETSALIS (S. Rasty), pharmacien de la cour, à Ibraïla (Roumanie). — 1873.
- PETSALIS (Périclès-Rasty), docteur en médecine, à Mazorello (Roumanie). — 1876.
- PHILIPPOS IOANNOU, professeur à l'Université (Athènes). — 1868.
- PHOTIADIS (Nicolas), négociant (Constantinople). — 1868.
- PIAT (Albert), 85, rue Saint-Maur-Popincourt. — 1867.
- PIERRON (Alexis), helléniste, ancien professeur de l'Université, 38, rue Gay-Lussac. — 1868.
- PIOT (Eug.), 20, rue Saint-Fiacre. — 1873.
- PITTI (A.), négociant, 27, boulevard du Nord (Marseille). — 1867.
- POITRINEAU, professeur au lycée (Lorient). — 1869.
- PORTELETTE (C.), professeur au lycée de Versailles. — 1874.
- POTRON, 14, rue de l'Arcade. — 1867.
- POTTIER (René-Jean), professeur, 65, boulevard Malesherbes. — 1870.
- PRAROND (E.), 14, rue de Tournon. — 1871.
- PRATT (Hodgson), Lancaster Terrace, n^o 8, Regent Park (Londres). — 1871.
- PRESSENSÉ (Edmond de), ancien député, 76, rue d'Assas.
- PRETENTERÈS (Typaldos), médecin de S. M. Hellénique, professeur à l'École de médecine (Athènes). — 1868.
- PRILEJAEFF (l'archiprêtre), aumônier de l'ambassade de Russie à Paris, à l'église russe, 8, rue Daru. — 1869.
- PROU (Victor), ingénieur civil, 15, place de la Bourse. — 1870.
- PSARAS, professeur de grec, 17, Alexander street, Westbourne Park (Londres). — 1871.
- PSYCHARIS (M^{me} Marie-A.) (Constantinople). — 1868.
- PSYCHARIS (Antoine), négociant (Constantinople). — 1868.

- * **QUEUX DE SAINT-HILAIRE** (marquis de), 1, rue Soufflot. — 1867.
- QUINOT**, professeur au lycée Fontanes. — 1872.
- RALLI** (Georges), négociant (Alexandrie). — 1877.
- RALLI** (Théodore), négociant, Ethelburga house, Bishopsgate street (Londres). — 1867.
- RALLI SCHILIZZI ARGENTI**, négociant, 41, allée des Capucines (Marseille). — 1867.
- RAMBAUD**, professeur à la Faculté des lettres (Nancy). — 1870.
- RAMPIN**, secrétaire à la légation française (Athènes). — 1876.
- RANGABÉ** (Rizo), ministre plénipotentiaire de Grèce, Regenten-Strasse, à Berlin. — 1868.
- RANGABÉ** (Aristide), officier du génie, à Athènes. — 1875.
- RAVAISSON-MOLLIEN**, membre de l'Institut, 9, quai Voltaire. — 1867.
- RAYET** (Olivier), 75, rue Notre-Dame des Champs.
- RAYNAL** (de), procureur général à la Cour de Cassation, 14, rue de Matignon. — 1874.
- RENAN** (Ernest), membre de l'Institut, 16, rue Saint-Guillaume. — 1867.
- RENIERI**, gouverneur de la Banque nationale à Athènes. — 1867.
- RENOUARD** (Léopold), gouverneur du Crédit foncier. — 1867.
- RETZINAS** (D.-G.), négociant, 23, allée des Capucines (Marseille). — 1869.
- REVIERS DE MANNY** (v^{te} de), à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — 1867.
- REVILOUT**, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.
- RHALLIS** (Étienne), négociant (Constantinople). — 1868.
- RHASIS** (Démétrius), premier drogman (Athènes). — 1868.
- * **RIANT** (le comte Paul), docteur ès lettres, de la Société des Antiquaires, 10, rue de Vienne. — 1867.
- RICHARD-KOENIG**, négociant, 6, rue de Copenhague. — 1869.
- RIDOUX**, professeur au lycée de Poitiers. — 1872.
- RIFF**, principal du collège de Saint-Dié (Vosges). — 1867.
- RILLIET** (Albert), ancien professeur de littérature étrangère à l'Académie de Genève (Genève). — 1867.
- RINN** (Charles), professeur au collège Rollin, 47, rue Rodier. — 1876.

- RIZO (Michel), consul général, agent politique de S. M. Hellénique à Alexandrie (Égypte). — 1873.
- RIZO (Eug.), 101, rue d'Amsterdam. — 1875.
- RIZO (Jacques), 101, rue d'Amsterdam. — 1875.
- ROBERT (Charles), membre de l'Institut, 25, boulevard de Latour-Maubourg. — 1867.
- * ROBERTET (G.), maître répétiteur au lycée Charlemagne, licencié ès lettres, 43, rue de la Cerisaie. — 1873.
- ROBERTI (A.), bibliothécaire de la ville de Valence (Drôme). — 1873.
- ROBIOU (Félix), professeur à la Faculté des lettres (Rennes). — 1873.
- ROCHAS D'AIGLUN (A. de), capitaine du génie, 30, quai de Béthune. — 1873.
- ROCHE DU TEILLOY (Alexandre de), professeur au lycée, 34, rue de la Commanderie (Nancy). — 1868.
- RODOCANACHI (P.), à Odessa. — 1873.
- RODOCANACHI (Pandia), négociant (Alexandrie). — 1877.
- RODOCANAKI (T.-E.), négociant (Marseille). — 1867.
- RODOCANAKI (Michel), nég^t, allée des Capucines, 25 (Marseille). — 1867.
- RODOCANAKI (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.
- RODOCANAKI (Th.-P.), président de la communauté grecque, à Odessa. — 1875.
- ROEDTS, 8, rue Tronchet. — 1867.
- ROERSCH, professeur à l'Université (Liège). — 1873.
- ROMANOS (Jean), professeur au gymnase de Corfou (Grèce). — 1873.
- RONCHAUD (Louis de), conseiller général du Jura, 38, rue de Malesherbes. — 1867.
- ROSSOS (N.), avocat (Marseille). — 1870.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.
- ROTHSCHILD (baron James de), 38, avenue Friedland. — 1869.
- ROUCH, professeur, 161, rue Saint-Jacques. — 1871.
- ROUCHDY-BEY, 10, avenue du Boulingrin (Saint-Germain). — 1869.
- ROUZÉ, professeur au lycée Louis-le-Grand, 88, rue des Feuillantines. — 1875.

- ROZE (l'amiral Ferdinand), 67, rue d'Amsterdam. — 1869.
- RUELLE (Ch.-Émile), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, rue de Bellechasse. — 1869.
- RUPPA (E.-E.), négociant (Alexandrie). — 1876.
- SABATIER, ministre plénipotentiaire, 35, avenue de la Reine-Hortense. — 1867.
- SABITSIANOS (Constantin), docteur en médecine, à Corfou (Grèce). — 1874.
- SACCOPOULOS, juge au tribunal mixte, au Caire. — 1876.
- SAGLIO (Edmond), conservateur au musée du Louvre, 31, rue Saint-Martin (Versailles). — 1868.
- SAINT-MARC GIRARDIN (Barthélemy). — 1873.
- SAINT-PAUL (Georges), avocat, 22, rue d'Aumale. — 1877.
- SAKELLAROPOULO (Spyridion), docteur en philosophie à Athènes. — 1874.
- SALOMON, professeur au lycée Louis-le-Grand, 16, boulevard Saint-Michel. — 1867.
- SALVAGO PANTALEONE, négociant (Alexandrie). — 1867.
- SAPOUNZAKIS (B.), colonel, inspecteur de l'armée hellénique à Athènes. — 1873.
- * SARAKIOTIS (Basileios), docteur-médecin à Constantinople. — 1872.
- * SARAPHIS (Aristide), négociant (Constantinople). — 1868.
- SARCEY (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.
- * SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université (Athènes). — 1868.
- * SATHAS (Constantin), 27, rue de la Michodière. — 1874.
- * SCARAMANGAS (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.
- * SCARAMANGAS (Jean-P.), à Taganrog (Russie). — 1870.
- * SCARAMANGAS (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.
- * SCARAMANGAS (Pierre), attaché à la légation hellénique à Paris, 1, rue Malesherbes. — 1872.
- * SCARAMANGAS (Stamatios), à Taganrog (Russie). — 1870.
- * SCARAMANGAS (Jean-E.), 39, cours du chapitre (Marseille) — 1876.
- SCHLIEMANN (Henri), à Athènes. — 1868.
- SCLAVOS (P. C.), négociant, 76, Palmerston Buildings (Londres) — 1867.
- SCLIRI (L.), à Odessa. — 1873.

- SCLIROS (Georges), étudiant en médecine, 3, rue Champollion. — 1876.
- SCLIVANIOTIS, négociant, 31, boulevard Bonne-Nouvelle. — 1867.
- SCOULOUDIS (Étienne), négociant (Constantinople). — 1868.
- SEGUIER (J.-J.-A. de), conseiller à la Cour d'appel d'Orléans. — 1874.
- SELLET (Eug.), licencié ès lettres, au lycée de Vanves. — 1876.
- SÉNART (Émile), licencié ès lettres, 34, rue Barbet-de-Jouy. — 1867.
- SEPSI (André), négociant (Alexandrie). — 1877.
- SEVASTOPOULO (Alexandre), négociant (Constantinople). — 1868.
- SIDERICUDI NEGREPONTIS, négociant, 4, rue du Théâtre français (Marseille). — 1867.
- SIPHNAIOS (Jean), négociant (Constantinople). — 1868.
- SIPHNAIOS (Théodore), à Taganrog (Russie). — 1873.
- SKYLIZZI (Jean Isidoridis), à Alexandrie. — 1868.
- * SOMAKIS (M^{me} Hélène), 98, avenue de Saint-Mandé. — 1874.
- SOREL (Albert), publiciste, 8, avenue Percier. — 1871.
- * SOUCHU-SERVINIÈRE, docteur-médecin, à Laval. — 1876.
- SOURY (Jules), attaché à la Bibliothèque nationale, 52, boulevard Saint-Germain. — 1870.
- SOUTZO (A.), secrétaire de légation. — 1872.
- * SOUVADZOGLOUS (Basile), négociant (Constantinople). — 1868.
- STAMATIADIS (E.), 7, rue de Rougemont. — 1876.
- STAMOULIS (A.), à Constantinople. — 1874.
- STEGLIANOUDIS (N.), à Odessa. — 1873.
- * STEPHANOVIC (Zanos), à Constantinople. — 1868.
- SUGDURY, négociant, Gresham-house, Mauro Basich, 50 (Londres). — 1867.
- SURELL, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 10, rue du parc de Clagny (Versailles). — 1868.
- * SYLLOGUE LITTÉRAIRE l'*Hermès*, à Manchester. — 1874.
- SYLLOGUE LITTÉRAIRE hellénique l'*Union*, au Caire. — 1876.
- * SYMVOULIDIS (Georges), conseiller d'État, médecin principal des lanciers de la garde impériale, Nevsky-Prospecte, maison 84 (Saint-Petersbourg). — 1872.
- * SYNGROS (A.), à Constantinople. — 1877.
- TAGHIS (Théochare), professeur, 125, boulevard Saint-Michel. — 1876.

- TAILLANDIER (Saint-René), de l'Académie française, 20, rue Saint-Benoît. — 1867.
- TALBERT (H.), professeur au Prytanée militaire (la Flèche). — 1874.
- TALBOT (Eugène), professeur au lycée Fontanes, 108, rue du Bac. — 1867.
- TAMBACOS (N.-D.), à Constantinople. — 1874.
- TAMIS, ancien professeur, 35, rue de Grenelle. — 1877.
- TARDIEU (Amédée), bibliothécaire de l'Institut, au palais de l'Institut. — 1872.
- * TARLAS (Th.), à Taganrog (Russie). — 1873.
- TARRAL, 14, cours la Reine. — 1867.
- TATTEGRAIN, conseiller à la Cour d'appel d'Amiens, 50, boulevard Longueville (Amiens). — 1867.
- TAVERNIER, 82, rue d'Assas. — 1872.
- * TELFY (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.
- TERTU (comte de), à Tertu par Trun (Orne). — 1867.
- THÉDENAT (le père Henri), de l'Oratoire, directeur de l'école Massillon, 23, rue de Turenne. — 1867.
- THENON (l'abbé), directeur de l'école Bossuet, 53, rue de Vaugirard. — 1867.
- THÉODORIDIS (Nicolas), pharmacien (Constantinople). — 1868.
- THÉOLOGOS, chef de la maison P. Théologos, de Manchester, à Athènes. — 1872.
- THIRION (Ch.), professeur au lycée Fontanes, 64, rue Bayen. — 1867.
- THOMAS, professeur au lycée (Amiens). — 1874.
- THUROT (Charles), membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure, 22, rue de Vaugirard. — 1867.
- * TILIÈRE (marquis de), 14, rue de Marignan. — 1873.
- TOUFECTSOFF (M.), à Odessa. — 1873.
- TOUGARD (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur au petit séminaire (Rouen). — 1867.
- * TOURNIER, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.
- TOURTOULON (baron de), à Château-Randon, près Montpellier. — 1869.
- TRANCAU, inspecteur d'Académie, à Orléans (Loiret). — 1868.

- TRAVERS (Émile), conseiller de préfecture à Caen (Calvados). — 1867.
- TRESSE, 184, rue de Rivoli. — 1867.
- TRÉVERRET (Armand de), professeur à la Faculté des lettres (Bordeaux). — 1869.
- TRIAIRE, professeur au lycée Henri IV, 53, rue d'Assas. — 1872.
- TRIANTAFILLIS (C.), professeur à l'École commerciale (Venise). — 1871.
- TRIANTAFILLIS (Achille-G.), 170, rue Saint-Jacques.
- TRICOT (Lucien), 68, rue de la Chaussée-d'Antin. — 1867.
- * TSACALOTOS (E. D.), à Taganrog. — 1873.
- TURKETTINI (Auguste), ancien conseiller d'État de la république (Genève). — 1867.
- UBICINI, 36, rue Montparnasse. — 1871.
- * UNIVERSITÉ D'ATHÈNES. — 1868.
- URBAIN (Ismayl), conseiller rapporteur honoraire du Conseil de gouvernement de l'Algérie, 24, rue Reinard (Marseille). — 1867.
- VACALOPOULOS (Th.), négociant, 25, allée des Capucines (Marseille). — 1867.
- VALASSOPOULOS (Athanase), négociant (Constantinople). — 1868.
- VALETTAS (J.-N.), directeur de l'École hellénique, 84, Kensington garden square, Bayswater (Londres). — 1867.
- VALLIANOS (André), négociant (Constantinople). — 1868.
- VALLIER (Jérôme), négociant, 94, rue Sylvabelle (Marseille). — 1867.
- VANEY (Emmanuel), substitut du procureur général, 14, rue Duphot. — 1872.
- VAPHIADIS (Apostolos), docteur-médecin (Constantinople). — 1868.
- VAPHIADIS (Georges), journaliste (Constantinople). — 1868.
- VARNIER, professeur au lycée (Caen). — 1867.
- VAST (Henri), professeur au lycée Fontanes, 9, rue de Greffulhe. — 1875.
- VATIKIOTIS (le docteur), à Alexandrie (Égypte). — 1870.
- VAUZELLE (Ludovic de), conseiller à la cour d'appel (Orléans). — 1867.
- VERGOTIS (M.), professeur de grec, 27, boulevard du Nord (Marseille). — 1869.

- VÉRIN, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher). — 1869.
- VERNA (baron de), au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère). — 1869.
- VERNARDAKIS (Georges), professeur à Alexandrie. — 1874.
- VÉRON-DUVERGER, professeur à la Faculté de droit, 2 bis, rue Soufflot. — 1872.
- VIDAL-LABLACHE, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la faculté des lettres de Nancy. — 1870.
- VINET (E.), bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 23, rue de Madame. — 1867.
- VITALIS (Georges), avocat (Alexandrie). — 1876.
- VLACHOS (Angelos), ancien chef de division au ministère de l'instruction publique, à Athènes. — 1868.
- VLIASSO (Ercolo), à Odessa. — 1874.
- VLIASSOPOULOS (Solon), pharmacien, à Ibraïla. — 1876.
- VLASTOS (Étienne-A.), 6, rue Papère (Marseille). — 1875.
- VOGÜÉ (Melchior de), membre de l'Institut de France, ambassadeur de France à Vienne. — 1875.
- VOLTERA (Gerasimos), négociant, au Caire. — 1876.
- VOULISMA (Eust.), archimandrite, à Odessa. — 1873.
- VOUTYRAS (Stavros-Jean), journaliste (Constantinople). — 1868.
- VRETOS (Jean-A.), journaliste (Constantinople). — 1868.
- VUCINA (Emmanuel G.), à Odessa. — 1873.
- VUCINA (Al. G.) à Odessa. — 1873.
- VUCINA (Jean G.), à Odessa. — 1873.
- WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, 11 bis, rue Dumont d'Urville. — 1867.
- WADDINGTON (Ch.), agrégé de la Faculté des lettres, 50, rue de la Tour d'Auvergne. — 1873.
- WAGENER (A.), professeur à l'Université (Gand). — 1873.
- WALLON (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.
- WATEL, professeur au lycée de Troyes (Aube). — 1871.
- WEIL (H.), maître de conférences à l'École normale supérieure, 90, rue d'Assas. — 1867.
- * WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale, 89, rue de Vaugirard. — 1867.

WILLENICH (Michel), 6, rue de Copenhague. — 1869.
WITTE (baron de), membre de l'Institut, 5, rue Fortin. — 1867.
WORMS (Justin), banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1876.
WYNDHAM (Charles), 16, rue de Vaugirard. — 1873.

XYDIAS (S.), à Odessa. — 1873.

YEMENIZ fils, consul de Grèce (Lyon). — 1867.

YSEUX, maire de Nogent-le-Bernard (par Saint-Côme, Sarthe). — 1870.

YUNG (Eugène), directeur de la Revue politique et littéraire, 46, rue de Rennes. — 1867.

ZAFIROPOULO (Constant), négociant, rue du Coq, 4 (Marseille). — 1867.

ZAIMIS (Thrasybule), ancien député, ancien ministre (Athènes). — 1868.

ZARIFI (Léonidas), négociant, 5, rue du Coq (Marseille). — 1867.

ZARIFI (Péridès), négociant (Marseille). — 1867.

* ZARIPHIS, négociant, à Constantinople. — 1868.

* ZIFFO (L.), négociant, Palmerston Buildings new Broad street (Londres). — 1871.

* ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), négociant, fondateur du prix Zographos (Constantinople). — 1868.

ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin (Constantinople). — 1868.

ZOGRAPHOS (Solon), 20, rue de la Sorbonne. — 1876.

* ZOLOTHEREW (M^{me}), 1, rue Billaut. — 1874.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Alexandrie.

Syllogue littéraire hellénique le *Sérapéum*.

Athènes.

Société archéologique.

Syllogue des amis de l'instruction le *Parnasse*.

- pour la propagation des études grecques.
- d'enseignement (διδασκαλικός.)

Caire.

Syllogue littéraire hellénique l'*Union* (ἡ Ἐνότης).

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

- épirote des amis de l'instruction.
- thrace. *Id.*
- *Coray.*
- *Pallas.*
- pour l'étude du moyen âge.

Ibraïla.

Syllogue littéraire hellénique.

Manchester.

Syllogue littéraire l'*Hermès*.

Marseille.

Comité *Coray*.

Salonique.

Syllogue des amis de l'instruction.

Serres.

Sylloge macédonien des amis de l'instruction.

Smyrne.

Sylloge des amis de l'instruction l'*Homère*,

Vodéna.

Sylloge littéraire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 AVRIL 1877.

DISCOURS DE M. EGGER

PRÉSIDENT.

MESSIEURS ET CHERS ASSOCIÉS,

L'Association pour l'encouragement des études grecques en France clôt aujourd'hui sa première période décennale pour entrer dans la seconde. Il s'attache toujours une solennité particulière à ce renouvellement des espérances et des efforts communs ; il s'y attache aussi quelque tristesse, car nous ne pouvons jeter les yeux en arrière sur les dix ans qui viennent de s'écouler sans y relever le souvenir de nombreuses pertes. Combien ont déjà disparu des fondateurs, des donateurs, des souscripteurs de notre œuvre ! Naguère encore, et durant le cours

du dernier exercice, nous avons perdu plusieurs de nos confrères, soit en France soit à l'étranger, entre autres M. Nefftzer, l'éminent publiciste, l'ami et le soutien de toutes les causes libérales dans notre pays ; M. Curé, ancien président du tribunal civil de Provins, qui occupait les loisirs de sa studieuse retraite à traduire en beaux vers l'Électre de Sophocle ; M. Plocque, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, un de ces hommes qui, comme on le disait dans la vieille Académie des inscriptions, ne prenant pas de part à nos travaux, décoraient au moins notre liste, s'ils ne la renforçaient pas.

De ces douleurs qui ont frappé tant de familles sont, il est vrai, sorties des pensées bien touchantes. Vous vous rappelez tous la mort prématurée du jeune et courageux Gustave Deville, ancien membre de l'École française d'Athènes, reçu docteur ès lettres à Paris, au retour de son dernier voyage. L'honorable veuve dont il était l'unique enfant et l'unique orgueil, a voulu consacrer par diverses donations pieuses la mémoire de son fils à jamais regretté, et parmi ces donations elle a fait une large part à notre Société en nous offrant une rente annuelle de 500 francs. Dès les derniers jours de décembre, un décret rendu sur avis conforme du Conseil d'État par le maréchal président de la République, nous a autorisés à entrer en jouissance du bienfait de M^{me} Deville, et nous n'avons pas attendu la séance d'aujourd'hui pour lui en exprimer nos justes remerciements.

Un autre accroissement de richesse nous est survenu dans ces derniers jours : M. Théodore Fix, chef d'escadron d'état-major et neveu du célèbre helléniste Théobald Fix, que nous avons perdu en 1875, a bien voulu nous faire don d'une belle collection de livres grecs et latins qui faisait partie de la bibliothèque de son oncle, malheureusement amoindrie par l'un des incendies qu'avait allumés la Commune. Par un sentiment de délicatesse qu'on ne saurait trop louer, le commandant Fix ne voulait pas livrer aux enchères tant de bons livres choisis avec un

soin religieux par un homme de grand savoir ; il nous priait de les accepter pour qu'ils devinssent entre les mains des philologues nos clients et nos amis d'utiles instruments de travail. Comment n'aurions-nous pas répondu avec empressement et reconnaissance à des intentions si gracieusement généreuses ? Le bureau de l'Association et le comité ne pouvaient qu'être d'accord pour ouvrir nos portes à la bibliothèque de Théobald Fix.

Mais, Messieurs, richesse oblige ! Déjà les nombreux livres que nous avons reçus en hommage depuis dix ans commençaient à ne plus tenir dans le lieu de dépôt où M. le directeur de l'École des beaux-arts a bien voulu leur donner un asile gratuit, comme il nous l'accorde pour nos séances dans cette belle salle du conseil. De plus, les volumes de nos Annaires qui restent disponibles pour le commerce après la distribution à nos souscripteurs avaient aussi besoin d'un abri spécial. Le comité s'est donc vu forcé d'imposer à votre budget une charge qui, nous l'espérons, ne dépassera pas nos ressources ; il a autorisé la location d'un modeste logement situé rue Jacob n° 9, où nos anciennes comme nos nouvelles acquisitions pourront être rangées en bon ordre (presque toutes dans des corps de bibliothèque donnés par le commandant Fix) et tenues une fois par semaine à la disposition des visiteurs studieux par M. Émile Ruelle, agent et bibliothécaire de la Société.

J'ai dit, Messieurs, que nous subirions sans trop de gêne cette nouvelle dépense ; en effet, d'une part, nous conformant aux sages conseils de la commission des fonds, nous avons notablement réduit la dépense de l'Annuaire pour 1876, sans que, nous l'estimons, il ait rien perdu de son instructive et intéressante variété. Cette sage mesure sera observée pour l'Annuaire de 1877, qui va être mis sous presse. D'autre part, la donation de M^{me} Deville nous assure un notable surcroît de revenu. Enfin, la vente de notre médaille nous aide à couvrir peu à peu les frais qu'elle a coûtés. Plus cette belle œuvre de M. Chaplain est

connue des philhellènes et des hellénistes, plus ils deviennent curieux d'en posséder un exemplaire, spécimen d'un art exquis et souvenir de leur utile coopération à nos travaux.

Vous le voyez, Messieurs, et vous le verrez mieux encore par les deux rapports de M. le Secrétaire et de M. le Trésorier, l'année qui commence aujourd'hui se présente pour nous sous d'heureux auspices. Entrons-y avec une juste confiance. Parmi les raisons qui doivent affermir en nous ce sentiment, vous me permettrez, certes, de compter l'honneur et le plaisir que j'ai de transmettre aujourd'hui la présidence de l'Association à M. Chassang, inspecteur général de l'Université, à l'un des hommes qui jeunes encore ont donné le plus de gages de leur science et de leur talent dans l'ordre même des études que notre Société a pour devoir et pour tâche d'encourager.

RAPPORT DE M. ALFRED CROISSET

SECRÉTAIRE

SUR

LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1876-77.

MESSIEURS,

Vous vous rappelez quel dévouement et quelle compétence les deux premiers secrétaires de notre association, MM. Chassang et Pierron, ont mis pendant dix années au service de nos communes études. En m'appelant à leur succéder, vous m'avez imposé l'obligation de me conformer de mon mieux à leur exemple. Il m'est facile de vous promettre mon dévouement. Quant à l'autorité et à la compétence, j'essaierai d'y suppléer dans la mesure de mes forces en bornant avec soin mon rôle à être l'interprète exact de votre bureau et de vos commissions.

Le premier objet de ce rapport annuel est, vous le savez, d'analyser les jugements de votre commission des prix. Cette partie de ma tâche se trouve aujourd'hui abrégée par la résolution que votre commission a prise de ne pas décerner le prix ordinaire pour 1877. Elle vous propose, suivant une pratique déjà suivie en 1872, de n'accorder cette année que le prix de la fondation Zographos.

Ce n'est pas que plusieurs des ouvrages sur lesquels son attention s'est arrêtée ne lui aient paru offrir des qualités dignes d'éloges. Néanmoins elle a cru rester plus fidèle à la loi suprême de notre Société, l'encouragement des études grecques en France, en faisant preuve de sévérité dans son examen, qu'en se laissant aller au plaisir de récompenser des œuvres estimables, mais que certaines imperfections rendaient malgré leurs mérites d'un moins utile et moins sûr exemple, ou qui ne répondaient pas suffisamment à l'objet essentiel de notre association. Elle s'est attachée, en l'absence de tout programme défini, à signaler principalement par ses récompenses les qualités de méthode, d'exactitude, de précision qui sont les conditions mêmes du progrès scientifique, et qui ne sauraient être trop encouragées.

A ces titres divers, Messieurs, elle devait distinguer tout particulièrement un voyage philologique et archéologique accompli avec succès dans la partie méridionale de la Macédoine par deux membres de nos Écoles françaises de Rome et d'Athènes, MM. l'abbé Duchesne et Bayet. Dès le mois de juin 1874, dans un rapport inséré au *Journal officiel*, M. Albert Dumont, alors directeur de l'École de Rome, avait attiré l'attention de M. le ministre de l'Instruction publique sur les résultats encore inédits de cette mission. Depuis, la plus grande partie en a été publiée dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires* (1). C'est cette publication que votre commission a jugée digne d'un prix.

Nos éminents confrères, M. Miller et M. Heuzey, qui ont précédé MM. Bayet et Duchesne en Macédoine et au mont Athos, avaient sur bien des points rendu d'avance inutile la sagacité de leurs successeurs. M. Heuzey néanmoins, qui a examiné le travail des deux nouveaux explorateurs, s'est plu à louer l'habileté avec laquelle, en plusieurs rencontres, ils avaient tiré parti des circonstances pour le

(1) Troisième série, vol. III.

grand plus profit de la science et pour l'honneur des écoles dont ils étaient membres. Il est difficile, Messieurs, vous le comprenez, d'analyser en quelques lignes un travail étendu, plein de faits minutieux, de détails variés et précis. Qu'il me suffise pour vous en faire comprendre l'importance, de vous rappeler que la première partie de cette relation, consacrée à l'épigraphie, et due à la plume de M. l'abbé Duchesne, nous fait connaître deux cents inscriptions nouvelles ; que, parmi ces inscriptions, il y en a une, contemporaine du roi de Macédoine Cassandre et relative à une donation de ce prince, qui mentionne et confirme deux actes analogues de Philippe et d'Alexandre, et qui, en nous révélant, à ce qu'il semble, une particularité inconnue du système d'administration politique suivi par ces princes, nous fait pénétrer d'une manière intime et directe dans cette période historiquement si considérable, mais si peu fertile pour l'épigraphiste, des antiquités macédoniennes ; qu'une autre inscription, plus récente, mais plus riche en informations, la grande inscription de Lété, accompagnée par M. Duchesne d'un commentaire développé, nous apprend des faits historiques nouveaux ; qu'elle nous montre la Macédoine, cent dix-sept ans avant notre ère, ravagée par une invasion gauloise, la résistance des habitants et la discipline romaine triomphant des envahisseurs, un préteur enfin, jusqu'ici inconnu, signalant dès lors à l'histoire un nom destiné à devenir célèbre un peu plus tard, celui de la famille des Pompée.

La seconde partie de ce travail, consacrée aux chartes et aux manuscrits est également l'œuvre de M. l'abbé Duchesne. Nous y trouvons des catalogues précis, des reproductions soignées de documents inédits relatifs à l'histoire de l'Orient grec ; des scholies sur l'Iliade (les intéressantes scholies de Vatopédi), qui comblent heureusement sur plusieurs points les lacunes des scholies de Venise ; des fragments et des notices sur des sujets variés ; puis des extraits de deux manuscrits fort impor-

tants de l'Évangile selon saint Marc et d'une épître de saint Paul.

Dans une troisième partie enfin, M. Bayet, qui a donné surtout son attention à l'archéologie figurée, étudie avec le même soin, en un mémoire précis et méthodique, un des principaux monuments de la sculpture chrétienne primitive en Orient, un ambon sculpté dont les fragments sont conservés à Salonique ; et il fait suivre ce mémoire de notices et de catalogues qui complètent ou éclaircissent quelques-uns des points touchés précédemment. Vous comprendrez, Messieurs, par ces indications sommaires, et l'intérêt de ces travaux, et les motifs pour lesquels votre commission des prix a décidé de partager entre les deux auteurs de ce voyage le prix de la fondation Zographos.

Ces prix décernés à de savants ouvrages ne sont pas les seuls dont dispose notre Association. D'autres, plus modestes, sont accordés aux lauréats de nos lycées et collèges qui obtiennent, dans les concours annuels de l'Université, les principales récompenses pour la version grecque. Les noms de nos lauréats universitaires seront publiés, cette année comme d'habitude, dans le prochain Annuaire (1).

Nos séances mensuelles, de plus en plus fréquentées par nos confrères, se partagent, vous le savez, entre l'expédition des affaires courantes et des communications d'un intérêt plus général. Parmi les plus intéressantes de ces communications, nous ne pouvons omettre de signaler l'exécution de ces mélodies grecques populaires que M. Bourgault-Ducoudray, si bien secondé par ses deux interprètes accoutumés, nous a déjà une fois procuré le plaisir d'entendre, et dont son obligeance nous a promis une nouvelle audition pour aujourd'hui même. Quelques séances ont été occupées par des discussions ; d'autres, en plus grand nombre, par la lecture de tra-

(1) Voir ci-après, page LXV.

vaux écrits. Les discussions malheureusement ne laissent qu'une trace insuffisante dans les procès-verbaux de nos séances. Quant aux lectures, vous en connaissez quelques-unes par la publication de l'Annuaire et par celle des Monuments grecs. Le succès de notre recueil des Monuments grecs en particulier justifie sans cesse davantage la pensée qui en a déterminé la création : c'était de proclamer, par l'exemple même de notre Association, l'utilité de faire marcher de front l'étude des textes et celle des monuments, d'éclairer les témoignages des écrivains par les enseignements souvent si précis, d'une saveur si vive, pour ainsi dire, et d'une authenticité si frappante, que l'archéologie nous livre sur la vie publique et privée, sur les mœurs et les croyances de l'antiquité. L'année dernière déjà le bureau faisait appel à la collaboration des membres de l'Association pour enrichir nos deux publications. Nous ne pouvons que renouveler l'expression du même vœu, dont le succès se lie à l'extension même de notre Société. En effet, le volume de l'Annuaire et le fascicule des Monuments grecs sont parmi nos principaux moyens d'action et de propagande. Notre vœu, le but de tous nos efforts, doit être de faire de plus en plus de nos publications un centre d'intérêt et d'activité, un point de ralliement pour tous ceux qui en France ou hors de France, Occidentaux ou Hellènes, aiment et admirent, dans les chefs-d'œuvre de la Grèce, soit l'antique illustration de leur propre race, soit simplement une forme incomparable de la beauté littéraire et artistique. Ces sentiments, qui sont ceux de tous nos confrères, sont heureusement partagés par beaucoup de personnes autour de nous et en dehors de nos rangs. L'enseignement public compte un grand nombre de maîtres qui, ayant pour fonction et pour devoir de faire comprendre Homère et Démosthène à des écoliers, ont commencé par goûter pour leur propre compte les chefs-d'œuvre qu'ils ont à interpréter. Ce sont là, pour ainsi dire, autant de membres nécessaires de notre Association. Unir plus étroitement ces dévouements

épars, les associer dans une conscience de plus en plus claire de l'objet à poursuivre, exercer, par leur intermédiaire, une influence chaque jour plus grande sur les jeunes générations, tel est notre rôle et notre désir. Le but, sans doute, n'est pas encore atteint, mais notre Association s'y achemine et s'en rapproche. Les dix années qui viennent de s'écouler depuis ses débuts, et qui n'ont cessé de la fortifier et de l'accroître, lui donnent la légitime espérance que chacune des années suivantes, grâce aux efforts de tous nos confrères, lui apportera son contingent de travaux utiles, de progrès soutenus et d'influence toujours grandissante.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

EN 1875.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES.

- Rhétorique.* M. REINACH (Théodore), élève du lycée Fontanes.
Seconde. M. MOREAU-NÉLATON (Adolphe-Étienne-Auguste), élève
du lycée Fontanes.
Troisième. M. MASSEBIEAU (Adrien-Louis-Adolphe), élève du lycée
Henri IV.

CONCOURS ACADÉMIQUES.

- Académie d'Alger.* M. COSTE (Jules-Louis-Justin), élève du
lycée d'Alger. (Seconde.)
— *d'Aix.* M. RAIBERTY (Flaminius), du lycée de
Nice. (Troisième.)
— *de Clermont.* M. ROUSSELOT (Aristide), du lycée de
Moulins. (Troisième.)
-

PUBLICATIONS REÇUES PAR L'ASSOCIATION

DANS LES SÉANCES D'AVRIL 1876 A MARS 1877.

N. B. La provenance n'est pas indiquée lorsque la publication offerte est un don de l'auteur.

- ANAGNOSTAKIS (Andreas). Λόγος ολυμπιακός... Discours prononcé le 4 mai 1875 pour le 3^e anniversaire de la fondation des Olympiades, par Evangelis Zappa, sur le mouvement intellectuel en Grèce pendant la 3^e Olympiade (1871-1875). Athènes, 1875, gr. in-8, 35 p.
- APHENDOULIS, Φαρμακολογία. Athènes, 3 vol. gr. in-8.
- ARISTARCHI-BEY (Démétrius). Le Mémorial diplomatique, soit Revue politique, ethnologique, ecclésiastique, historique et périodique, fondée et publiée à Athènes. N^o 1, nov. 1875, in-8.
- ARISTOCLES (Jean). Κῆπος παιδικός. — Νηπιαγωγική. Constantinople, 1876, in-8, 143 p., planches.
- AUVRAY (l'abbé). Les *Pleurs* de Philippe, poème en vers politiques de Philippe le Solitaire (22^e fascicule de la Bibliothèque de l'École pratique des hautes études). 1875, in-8.
- BELHOMME. Les Odes d'Anacréon, traduites en français. Paris, 1876, in-8.
- BERNARDAKIS (A.-N.). De la Quantité des métaux précieux et du chiffre des monnaies depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. (Extrait du *Journal des économistes*, juin 1875.) In-8, 39 p.
- BIKÉLAS (Dém.). Σαικσπέιρου... Traduction en prose grecque de trois tragédies de Shakespeare : *Roméo et Juliette*, *Othello* et *le Roi Lear*. Athènes et Londres, 1876, 1 vol. in-8.
- BLOCK (René de). Évhémère, son livre et sa doctrine. Mons, 1876, in-8.
- BLONDEL (Charles), éditeur. Macarii Magnetis quæ supersunt ex inedito codice. Parisiis, e Typographia publica, 1876, in-4, VIII-232 p. (avec une préface de M. Paul Foucart, qui a donné ses soins à cette publication).

- CHOISY (H.). L'Asie Mineure et les Turcs. Paris, 1876, in-8.
- CONDULIS. Ὁ Ἐντομοθήρας. Athènes, 1876, in-8.
- CONTOGONOS (Constantin). Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία. Athènes, 1876, in-8.
- CURÉ. L'Électre de Sophocle, traduite en français. Provins, 1876, in-8.
- DAMALAS (Nicolas). Ἐρμηνεία εἰς τὴν Καινὴν Διαθήκην, t. I. Athènes, 1876, in-8.
- DION CASSIUS. Édition avec traduction française de Gros et Boissée. 4 vol. complétant l'exemplaire offert à l'Association par l'éditeur, Ambr. Firmin-Didot.
- DU CAMP (Maxime). L'Emplacement de l'Ilion d'Homère, d'après les plus récentes découvertes. Paris, in-8, 77 p.
- EICHTHAL (G. d'). Recueil tiré à part de divers articles publiés dans l'Annuaire. — Sur la langue grecque comme langue internationale. 1872, in-8.
- Sur l'usage pratique de la langue grecque, avec traduction en grec moderne, par M. Renieri. Paris, 1864, in-8.
- GIGUET. Traduction d'Homère, 12^e édition. Paris, Hachette, 1876, in-12.
- GREGORIOS, métropolitain de Chios. Ἐρμηνεία τῆς κυριακῆς προσευχῆς διηρημένη εἰς ε' ὀμιλίαις. Constantinople, 1876, in-8.
- HEUZEY (Léon). La Pierre sacrée d'Antipolis. Extr. du t. XXXV des Mém. de la Soc. nat. des antiquaires de France. Paris, 1874, in-8, 23 p.
- KROKIDAS (Constantin S.). Traduction en grec moderne de l'Histoire de l'empire ottoman de I. Hammer. Athènes, 1876, 6 vol. in-8.
- MACRAKIS (Apostolos). Ἡ Φιλοσοφία καὶ αἱ φιλοσοφικαὶ ἐπιστῆμαι. Athènes, 1876, 1 vol. in-8.
- MICHALOPOULOS (A.). Ἐκ τῶν τοῦ Ζίμμερμαν... Traduction en grec moderne du traité de la *Solitude*, de Zimmermann, suivie de quelques autres pièces. Ἐν Ἀλίῳ, 1876, in-8, 103 p.
- MILLER et AUBENAS. Collection complète de la Revue de bibliographie analytique. Paris, 1840-1845, 6 vol. in-8. (Don de M. Miller.)
- MILLER. Catalogue des manuscrits grecs de l'Escorial, Paris, 1848, in-4.
- Manuelis Phile Carmina. Paris, 1855-57, 2 vol in-8.
- Périple de Marcien d'Héraclée, etc. Supplément aux Petits Géographes grecs. Paris, 1839, in-8.
- Mélanges de philologie et d'épigraphie, 1^{re} partie. Paris, 1876, in-8.
- MOSHAKIS (Ignatios). Μελέται..... Études sur les apologistes chrétiens du deuxième et du troisième siècle. Athènes, 1856, in-8.

- NEWTON. Article de la *Contemporary Review* sur les publications de l'Association grecque. (Offert par M. G. d'Eichthal.)
- PAPADOPOULOS (Athanase). Ἡ λιθίνη ἐποχὴ ἐν τῇ μικρᾷ Ἀσίᾳ. Smyrne, 1875, in-8, 8 p. 1 pl.
- KERAMEUS. Ἐκθεσις... Rapport sur les manuscrits grecs de la bibliothèque de l'ancienne Phocée, lu à la Société du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique. Smyrne, 1876, gr. in-8, 9 p. (Extr. de l'*Homeros*.)
- Περὶ τινος μῆτρας σταθμῶν ἀνακαλυφθείσης μὲν ἐν Ὑπαίποις εὐρισκομένης δὲ ἐν τῷ μουσεῖῳ τῆς εὐαγγ. σχολ. Smyrne, 1877, in-8. 9 p.
- Beiträge zur inschriftlichen Topographie von Kleinasien. (Commentaire sur un travail de M. Papadopoulos, par M. Curtius, lu devant l'Académie des sciences de Berlin). In-8, 6 p.
- PERROT (Georges). Première leçon du cours d'archéologie professé à la Sorbonne, mai 1876. (*Revue politique et littéraire*.)
- PETRIDIS. Ἀρχαιολογικὴ... Recherches archéologiques sur Phères et Calamæ. Calamæ, 1875, in-8. 100 p.
- PICCOLOS. Pastorales de Longus; traduction grecque moderne de Paul et Virginie, et de divers fragments de Bernardin de Saint-Pierre. Paris, 1866. (3 vol. in-32, offerts par M. Lainé.)
- PORPHYROPOULOS (Constantin). Discours intitulé Φιλοσοφίας ἔργον καὶ θέσις. Athènes, 1876, in-8, 24 p.
- QUEUX DE SAINT-HILAIRE (M^{is} de). Notice sur M. Brunet de Presle, in-8. (Extrait de l'Annuaire de 1875.)
- Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par M. Ambroise Firmin-Didot, membre de l'Institut, etc. Paris, Firmin-Didot, 1876, gr. in-8. (Lue à la séance générale de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, le 20 avril 1876, et insérée dans l'Annuaire de la même année.) Portrait de M. Didot.
- Notice sur M. George Wyndham. (Extrait de l'Annuaire, année 1876.) In-8.
- Ἰακωβάκη Ρίζου Νερούλου ἀνέκδοτα ποιήματα. Poésies inédites de Iacovaky Rizos Néroulos. Paris, 1876, in-8, 51 p., avec un portrait de Rizos, à l'eau-forte.
- RANGABÉ (A.-R.). Littérature néo-hellénique (1^{re} feuille, 16 pages).
- ROBIΟΥ. Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Paris, Impr. nat., 1876, 1 vol. gr. in-8 de xvi-248 p., 1 carte.
- Questions homériques (Bibliothèque de l'École des hautes études,

- fasc. 27 de la section historique et philologique). Paris, 1876, in-8, 3 cartes.
- Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. Paris, 1877, gr. in-8.
- SAKELLAROPOULOS (S.-K.). Περὶ τοῦ ἰδιωτικοῦ βίου τῶν Ῥωμαίων πραγματεία. Traduit de l'allemand de G. Kopp, sur la seconde édition. Athènes, 1875, in-8, 123 p.
- SPATHAKIS (Arist.-K.). Ἐγχειρίδιον τῆς παιδαγωγικῆς. Athènes, 1875, in-8.
- STAMATELOS. Ὁρθογραφικὸν τῆς κοινῆς τῶν Ἑλλήνων γλώσσης. Zante, 1876, in-8, 68 p.
- THOMAS (Eleutherios). Οἱ ἐν Παρισίοις Ἑλληνισταί. Les Hellénistes parisiens et Ambroise Firmin-Didot. — *Id.* et Brunet de Presle. Syra, 1876 et 1877, in-8.
- TRIANTAFILLIS (C.). Messalina e Nerone, caratteri, di Demetrio Pappariopoulo, traduzione dal greco. Athènes, 1876, in-8.
- TSAKYROGLOUS (M.). Τὰ σμυρναϊκὰ ἴστορικὴ καὶ τοπογραφικὴ μελέτη περὶ Σμύρνης. 1^{re} partie. Smyrne, 1876, in-8, 89 p. (Publication de la Société du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique.)
- Ἀκολουθία τοῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν Αἰμιλιανοῦ ἐπισκόπου Κυζικίου τοῦ ὁμολογητοῦ. Constantinople, 1876, in-8.
- Λόγοι... Discours prononcés sur la tombe de Jean Kephalas, le 6 novembre 1876. Corfou, 1876, in-8.
- Poèmes anonymes en grec moderne : les Larmes de la veuve de Bot-saris, 1875 ; — Timour, 1876, in-8. Athènes, typ. Vlastos.
- Compte-rendu de l'Assemblée tenue par le peuple d'Athènes au Pnyx, avec la réponse de M. le président du conseil à la députation des Prytanes chargée de lui remettre le vote de l'Assemblée. (Extr. du *Messenger d'Athènes.*) Athènes, 1876, in-8, 22 p.
- Ἡ ἐν τοῖς Ἰονίοις... La Mission de l'illustre W. Gladstone dans les îles Ioniennes. 1^{re} et 2^e livraison. Corfou, 1875, in-8.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association.

- Société bibliographique universelle de Paris. *Polybiblion.*
- École française d'Athènes. Bulletin de correspondance hellénique. Organe mensuel de l'Institut de correspondance hellénique, publié sous la direction de M. Albert Dumont.
- Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques. Compte-rendu, année 1875.

- Sylogue littéraire le *Byron*, d'Athènes. *Le Byron*, recueil mensuel.
Sylogue *Parnassos*, d'Athènes. *Νεοελληνικά ἀνάλεκτα*,
— *Le Parnassos*, revue mensuelle.
— Compte-rendu des travaux, 10^e année.
Sylogue des amis de l'instruction de Salonique. Exposé des travaux,
3^e année, 1876, in-8.
Sylogue macédonien des amis de l'instruction de Serres. Exposé des
travaux de mai 1875 à mai 1876, par le président M. J. Theoridis.
Athènes, 1876, in-8.
Sylogue des amis de l'instruction l'*Homeros*, de Smyrne. L'*Homeros*,
recueil mensuel.
Μουσείον... Société du musée et de la bibliothèque de l'École évangé-
lique de Smyrne, 1^{re} période, 1873-1875. Smyrne, 1875, in-8,
148 p.
Clio, journal hebdomadaire publié à Trieste.
Sylogue grec d'Alexandrie, τὸ *Σεράπειον*. Statuts, 1876, in-8.
L'Instruction publique, revue hebdomadaire publiée par M. Alfred
Blot, année 1875.
Ἐπιθεώρησις... Revue hellénique illustrée, publiée à Paris, gr. in-8.
(Trois numéros offerts par le marquis de Queux de Saint-Hilaire.)
Φύσις, revue scientifique d'Athènes, dirigée par MM. Cantakidis et
Condoulis.
Ἑστία (le Foyer), revue hebdomadaire, publiée à Athènes (1).
Ἀσκήπιος, l'Esculape; revue médicale d'Athènes, 1871-1874, 4 vol.
in-8.
L'Éphéméris, journal quotidien d'Athènes.
Hora, journal quotidien d'Athènes.
Hermès, journal publié à Ibraïla.
Οἱ Σύλλογοι, journal hebdomadaire, publié à Ibraïla.
Le Cécrops, revue bimensuelle d'Alexandrie.

(1) L'Ἑστία publie chaque semaine un δελτίον βιβλιογραφικόν très-complet sur tout ce qui touche les lettres, sciences et arts de la Grèce ancienne et moderne.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes de recettes et dépenses de l'Association pour 1876, ainsi que le projet de budget pour 1877.

Recettes en 1876.

Caisse de l'agent au 1 ^{er} janvier 1876....	118 45	118 45
Produit de la vente de la médaille.....	» »	» »
Produit des cotisations :		
Versements de membres donateurs.. . .	1,600 »	
Arriéré de 1875.....	830 »	
Cotisations ordinaires.....	3,070 »	5,500 »
Souscription pour les <i>Monuments</i> :		
Versé par 13 membres donateurs.....	1,400 »	1,400 »
Don du ministère de l'Instruction publique.	500 »	500 »
Don de l'Université d'Athènes.....	400 »	400 »
Vente de nos livres et Annuaires.....	569 60	569 60
Intérêts des fonds placés :		
15 coupons d'obligations du Midi... . .	218 25	
121 id. id. de l'Ouest. . .	1,760 54	
Solde des intérêts à la Société générale..	74 90	2,053 69
Total des recettes.. . .		10,541 74

Les recettes de 1876, comme celles de l'année précédente, se divisent en deux parties bien distinctes : 1^o les recettes ordinaires de l'Association ; 2^o le produit de la souscription ouverte pour faciliter la publication des *Monuments grecs*.

1^o Nos recettes ordinaires se sont élevées à 9,141 fr. 74 c. ; dans cette somme, l'arriéré des années précédentes n'entre que pour 830 francs, les difficultés de la situation actuelle ne nous ayant pas encore permis de recevoir d'Orient toutes les cotisations de 1875, et ayant même complètement empêché dans cette région le recouvrement de celles de 1876. En revanche, le chiffre de nos membres donateurs va toujours croissant ; il a été cette année de seize, qui ont versé une somme de 1,600 francs.

Le ministre de l'Instruction publique a bien voulu nous continuer sa subvention ordinaire de 500 francs, et l'Université d'Athènes son allocation de 400 francs.

La vente de nos livres, Annuaires et Monuments, avait produit l'année dernière le chiffre tout à fait exceptionnel de 1,069 fr. 40 c. Elle a atteint cette année le chiffre encore très-respectable de 569 fr. 60 c.

Au projet de budget pour 1876, nous avons porté pour mémoire, au chapitre des recettes, le produit de la médaille que l'Association a fait frapper l'année dernière. Bien que le bénéfice prévu ne soit pas représenté par un chiffre dans notre tableau des recettes, il n'en a pas moins été réel, mais converti en médailles fabriquées à l'avance, savoir cinq médailles d'argent et six médailles de bronze, représentant une valeur de 180 francs, et qui pourront être livrées sans nouveaux déboursés pour la caisse de l'Association. Plus de la moitié de ces médailles sont déjà vendues.

2^o La souscription ouverte pour faire face aux dépenses occasionnées par la publication des *Monuments grecs* a produit cette année une somme de 1,400 francs, versée par treize membres fondateurs, M. le baron de Witte, qui avait déjà versé 200 francs en 1875, ayant fait cette année

un nouveau versement de 200 francs, ce qui porte sa souscription à 400 francs.

Dépenses en 1876.

Publication de l'Annuaire :		
Frais d'impression et brochage	3,406 94	
Rédaction de la partie bibliographique...	100 »	3,506 94
Monuments grecs :		
Impression et brochage.....	804 89	
M. Jacquet, pour une planche.....	500 »	
M. Chardon, imprimeur en taille-douce..	540 50	1,845 39
Impressions diverses.....		213 56
Prix de l'Association pour 1876 :		
M. Bryennios.....	500 »	
M. Lallier.....	500 »	
Prix Zographos pour 1876 :		
MM. Koumanoudis et Castorchis, direc- teurs de l'Ἀθήναιον	1,000 »	2,000 »
Prix dans les lycées.....	230 50	230 50
Indemnité à M. Ruelle, agent biblio- thécaire.....	1,000 »	1,000 »
Quatre médailles en argent offertes par l'Association.....	120 »	120 »
Compte de l'agent :		
Frais d'envoi et de distribution de l'An- nuaire et des Monuments.....	540 25	
Reliures et dépenses pour la bibliothèque.	155 65	
Service à l'École des beaux-arts.....	180 »	
Frais de correspondance, transport de li- vres, frais de bureau.....	267 70	
Caisse de l'agent au 31 décembre 1876...	94 35	1,237 95
Compte du trésorier :		
Frais d'encaissement, correspondances, gardes de titres, etc.....	94 75	
		<hr/> 10,154 34

Le montant de nos recettes ordinaires étant de 9,141 fr. 74 c., et le projet de budget adopté par vous en 1875 nous

autorisant à prélever sur le fonds des *Monuments* ce qui dépasserait le crédit alloué de 500 francs, savoir une somme de 1,345 fr. 39 c., nos comptes de l'année 1876 se solderaient donc par un excédant de recettes de 332 fr. 89 c., si l'année 1875 ne nous avait laissé à combler un déficit de 3,112 fr. 05 c. Ce déficit se trouve aujourd'hui réduit à 2,779 fr. 16 c.

Quoi que nous ayons pu faire, les frais de publication de l'*Annuaire* ont dépassé de 506 fr. 94 c. la somme de 3,000 francs qui avait été votée.

Une dépense non prévue, mais que vous approuverez certainement, a été celle de quatre médailles en argent de l'Association, offertes à M^{me} *Deville*, dont M. le Président vient de mentionner la donation; à *M. Christakis Efendi Zographos*, qui a donné tant de preuves de l'intérêt qu'il porte à notre association; à *M. Guillaume*, directeur de l'École des beaux-arts, et enfin à *M. Chaplain*, l'habile graveur de la médaille.

Projet de budget pour 1877.

Recettes :

Fonds Deville.....	500 »	
Arrérages de 121 obligations de l'Ouest .	1,760 54	
Id. 45 id. du Midi....	218 25	
Intérêts à la Société générale.	100 »	2,578 79
Total des cotisations, évalué à.		7,500 »
Don annuel de l'Université d'Athènes.. . . .	400 »	
Vente de nos livres, Annuaire, Monuments.....	600 »	
Subvention du ministère de l'Instruction publique....	500 »	
Soldes disponibles.	94 35	
Produit de la médaille.....	200 »	
		11,873 14

Nos recettes fixes sont augmentées, pour 1877, d'une rente de 500 francs, dont le titre nous a été offert par

M^{me} veuve Deville, en mémoire de son fils, un des fondateurs de notre Association, M. le Président vient de vous parler de cette pieuse donation et de remercier publiquement en notre nom la généreuse donatrice.

Nous n'avons pas à porter en recettes le don qui cependant nous est précieux et qui nous a été fait par M. le commandant Fix ; il consiste en une riche collection d'ouvrages de philologie grecque et latine provenant de la bibliothèque de son oncle, M. Théobald Fix, un des bons hellénistes que la France ait possédés au dix-neuvième siècle.

Dépenses.

Frais de l'Annuaire.	3,000	»	
Monuments.	500	»	
Frais d'envoi et de distribution	600	»	
Impressions diverses.	150	»	
Indemnité à l'agent bibliothécaire.	1,000	»	
Dépenses de l'agence.	250	»	
Frais de trésorerie.	150	»	
Service à l'École des beaux-arts.	150	»	
Prix de l'Association.	1,000	»	
Prix Zographos	1,000	»	
Prix dans les lycées.	250	»	
Local loué pour la bibliothèque de l'Association	600	»	
Frais d'emménagement.	200	»	8,850 »
Plus, le reste du déficit de 1875			2,779 16
			11,729 16

Les recettes prévues étant de 11,873 fr. 14 c., notre projet de budget se solde par un excédant de 243 fr. 98 c.

Le don de la bibliothèque Fix a décidé votre bureau à prendre une détermination qui s'imposait à lui depuis quelque temps. Nous ne savions où loger nos collections d'Annuaire, ni les livres offerts à l'Association. Il nous

fallait un local qui pût servir à la fois de magasin et de bibliothèque, et au besoin de lieu de réunion pour nos commissions. Ce local a été trouvé, loué, et nous vous avons proposé d'inscrire de ce chef à notre budget des dépenses une somme de 600 francs pour loyer et entretien, plus une somme de 200 francs pour frais d'emménagement.

Votre Commission espère que vous voudrez bien ratifier les propositions qu'elle a l'honneur de vous soumettre.

Les Membres de la Commission administrative,

R. DARESTE, F. DELTOUR, G. d'EICHTHAL,
Ch. JOURDAIN, Ém. PEPIN-LEHALLEUR.

Le Trésorier,

A. CARRIÈRE.

SOUSCRIPTION

POUR LA

PUBLICATION DES MONUMENTS GRECS

A MESSIEURS LES MEMBRES

DE

L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE.

Nos confrères sont témoins des sacrifices que nous faisons depuis cinq ans pour mettre chaque année sous leurs yeux quelques beaux ouvrages de l'art grec, dont les reproductions, exécutées par des artistes habiles, ont obtenu le suffrage de tous les connaisseurs. Malgré les dépenses qu'entraînent toujours les publications de ce genre, le *Comité de l'Association* désire que les fascicules de nos *Monuments grecs* puissent toujours être envoyés, comme l'Annuaire, à tous les Membres de l'Association, sans aucun changement de prix dans la cotisation annuelle de 10 francs.

En conséquence le Comité a résolu de s'adresser à la générosité déjà éprouvée des Membres de l'Association, et d'ouvrir une souscription permanente et toute volontaire, à l'effet de former peu à peu un fonds de réserve pour le dessin et la gravure des planches. Il recommande vivement cette souscription à tous ceux de nos confrères qui s'intéressent au développement de cette partie de notre œuvre.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

ARTICLE PREMIER.

La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

ART. 2.

Les souscripteurs recevront le titre de *Membres Fondateurs pour les Monuments grecs*; leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique.

ART. 3.

S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

ART. 4.

Les souscriptions qui dépasseraient le chiffre de 100 francs seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier.

ART. 5.

L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique* et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Ruelle, agent-bibliothécaire, École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

MÉMOIRES ET NOTICES.

NOTICE

SUR LA FONDATION ET LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES
EN FRANCE

(Avril 1867 — Avril 1877)

LUE A LA SÉANCE DU 5 JUILLET 1877

PAR M. GUSTAVE D'EICHTHAL

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Notre Société a depuis quelques semaines accompli la dixième année de son existence. Seul survivant des trois personnes dont l'initiative a déterminé sa formation, je crois faire chose utile, et de nature à vous intéresser, en vous offrant, d'après les notes et les documents qui sont entre mes mains, le récit de nos commencements. Aussi bien que pour les individus, il est bon pour les sociétés de connaître leur origine. Cette restitution d'un passé dont la trace s'efface chaque jour n'est pas une simple satisfaction donnée à la curiosité; c'est un flambeau mis dans nos mains pour éclairer la route que nous avons à suivre. Le but marqué à nos efforts, l'office que nous avons à remplir, apparaissent au début avec

une clarté que plus tard viennent souvent obscurcir des complications accidentelles; ne laissons pas s'éteindre cette lumière primitive.

Ce que je viens de dire est particulièrement vrai pour une société telle que la nôtre, dont l'origine n'a rien eu d'arbitraire ni de fortuit. Depuis le commencement de ce siècle, la France s'est occupée de régénérer chez elle les études grecques, et cette régénération a marché parallèlement et en rapport avec la régénération de la Grèce elle-même. Les noms de Villoison, de Hase, de Coray, l'affranchissement de la Grèce, l'expédition de Morée, la fondation de l'École d'Athènes, témoignent des relations qui, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, se sont formées entre les deux pays, pour le progrès et au profit de toutes les branches des études grecques. Projetée au commencement de l'année 1867 par Brunet de Presle, par Beulé, par moi-même, et presque aussitôt constituée avec le concours de M. Egger et avec la rapide adhésion de nos principaux hellénistes, notre Société s'est trouvée tout d'abord rattachée aux pensées et aux institutions issues du double travail de régénération dont je viens de parler; elle a reçu la mission de les soutenir, de les développer, d'en encourager la diffusion et le progrès. Permettez-moi donc de vous retracer avec quelques détails ces premiers commencements, et même, pour que l'enseignement soit complet, de vous rappeler brièvement la suite qu'ils ont eue. Après que le germe a été planté, il n'est pas sans intérêt de voir comment il s'est développé, quels fruits il a portés. Je vous conduirai ainsi de nos premières tentatives d'organisation à la constitution définitive de la Société, lorsqu'elle est reconnue comme établissement d'utilité publique. Je vous demanderai même de jeter avec moi un coup d'œil sur nos développements ultérieurs jusqu'à l'époque actuelle. Vous reconnaîtrez ainsi, dans cette première période de dix années, une marche progressive et constante vers un but bien marqué, que nous ne devons cesser de poursuivre.

I.

Dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1867, Beulé avait inséré un article intitulé *la Crète et la question d'Orient*. A ce moment l'insurrection crétoise durait déjà depuis plus d'une année, et menaçait de réveiller la question d'Orient sommeillant sous le traité de 1856. Beulé ne se montre nullement effrayé de ce péril. Il croit l'empire turc fatalement condamné à disparaître, et pense qu'il doit être remplacé par trois groupes qui seront, au nord du Balkan les provinces danubiennes; au sud les provinces helléniques, comprenant toute la péninsule jusqu'à la frontière actuelle du royaume de Grèce; enfin les provinces asiatiques. De ces trois groupes, le second est le seul dont Beulé s'occupe avec quelque détail, et il le fait surtout au point de vue politique. Cependant, sur le caractère de la race grecque, sur son passé, sur son avenir, l'article contient de très-remarquables considérations. Il a d'ailleurs pour nous un intérêt tout particulier : il a été, non pas assurément la cause, mais l'occasion qui a donné naissance à notre Société. — Telle est la raison qui m'engage à en reproduire ici quelques fragments.

Beulé commence par se montrer très-sévère, j'oserai dire sévère outre mesure, pour les défauts qu'il croit pouvoir reprocher à la race grecque; mais il semble qu'il ait voulu se ménager ainsi d'autant plus de liberté pour rendre ensuite hommage aux grandes qualités qu'il se plaît à lui reconnaître.

« On a reproché aux Grecs, dit-il, les fautes qu'ils ont commises dans le petit royaume qu'on leur avait laissé. Ces fautes étaient inévitables après quatre siècles de ténèbres et d'esclavage; il est même juste d'en rejeter une partie sur la diplomatie européenne, qui a imposé à un petit État de huit cent mille âmes toutes les charges d'un grand pays; qui, lorsqu'il lui au-

rait fallu pour roi un génie créateur ou du moins une main ferme, lui a envoyé un enfant ; qui s'est appliquée depuis à semer parmi les Grecs les divisions et l'esprit d'intrigue, afin de constituer au milieu d'eux un parti russe, un parti anglais, un parti français. D'autres auraient succombé à tant de dangers ou à leurs propres folies ; mais la vitalité de ce peuple est telle qu'il grandit au milieu de l'orage..... Ne serait-il pas temps de chercher si les Grecs n'ont pas quelques mérites, s'ils ne présentent pas des éléments politiques qui nous répondent de leur avenir?..... Si l'on considère dans leur ensemble tous les Grecs, libres ou asservis, des îles ou des continents, de l'Asie Mineure ou de la Turquie d'Europe, de Marseille ou de Londres, de Trieste ou d'Odessa, on est frappé de leur ressemblance. Tout est chez eux identique ; ils parlent la même langue, pratiquent la même religion ; ils ont une communauté de sentiments surprenante ; ils n'affichent qu'une seule ambition, ne poursuivent qu'un seul but : tous veulent être libres ; tous entrevoient Constantinople reconquise. L'unité de race existe chez eux bien plus que chez les Italiens, où l'antagonisme du Midi contre le Nord durera longtemps encore ; bien plus que chez les Allemands, qui ne se rapprochent que pour résister à la France ! Cette unité de race, que la gloire passée et les malheurs présents resserrent chaque jour, enflamme sans efforts un patriotisme d'autant plus ardent qu'il connaît ses droits, d'autant plus efficace que ses aspirations sont plus nettement définies. »

Beulé rappelle ensuite quelle puissance donne à la société grecque, avec le dévouement patriotique, le sentiment de l'égalité :

« Il n'y a chez eux, dit-il, ni aristocratie, ni classe vouée au travail et au mépris ; il n'y a ni barrières ni préjugés, il n'y a ni misères ni privilèges... C'est pourquoi chez eux la liberté, quand elle a été proclamée, n'a pas été un vain mot.

« Au lieu de maltraiter la Grèce, il serait donc sage de l'encourager, de l'agrandir, et surtout de déployer à son égard cette vertu éminemment paternelle, la patience. Il faut trente ans pour faire un homme ; en faut-il donc moins à l'éducation d'un peuple ? Notre civilisation nous a coûté quinze siècles d'efforts, à nous qui héritons des Romains : ne donnerons-nous pas

au moins un siècle à une nation qui sort des mains des Turcs ?

« ... Les Grecs seront un jour les gardiens du Bosphore... Notre intérêt est donc de ne pas rejeter sans cesse dans les pièges de la Russie une race que son passé, ses instincts, son éducation, ses institutions, son commerce, poussent vers nous. Notre intérêt est de les faire rentrer dans la grande famille européenne dont ils sont les premiers-nés. »

Peu de jours après que cet article avait paru, je rencontrai Beulé dans le salon d'un ami commun. Divers travaux que j'avais récemment publiés sur *les Évangiles*, sur les *Origines bouddhiques de la civilisation américaine*, sur *l'Usage pratique de la langue grecque*, sur *les Trois grands peuples méditerranéens et le Christianisme*, m'avaient mis en rapport avec lui et avaient établi entre nous, malgré l'inégalité de l'âge et la différence des carrières, d'amicales relations. Il connaissait toutes mes sympathies pour la Grèce. En nous rencontrant, nous fûmes tout naturellement amenés à parler de l'article du 15 janvier. Beulé développa, avec l'accent d'une conviction chaleureuse, les vues qu'il avait exposées ; il m'apprit en même temps qu'il se préparait à leur donner une consécration pratique en se joignant aux fondateurs d'un comité de secours établi en faveur des Crétois insurgés ; il me demanda si moi-même je ne serais pas disposé à en faire partie.

Je répondis à Beulé que, tout en ayant comme lui une foi profonde dans l'avenir de la race grecque, je ne partageais pas toutes ses opinions quant au rôle politique réservé aux Hellènes. Je ne croyais pas que l'empire turc, si malade qu'il pût être, fût condamné à périr ; en tout cas, sa chute n'était pas imminente, ses forces n'étaient pas épuisées. L'Europe occidentale le protégeait, et toute tentative d'insurrection me paraissait périlleuse ; l'encourager était assumer une bien grave responsabilité, et l'exemple récent de la Pologne me paraissait imposer aux meilleures intentions le devoir d'une prudente ré-

serve. L'événement ne justifia que trop les craintes que j'avais exprimées : l'insurrection crétoise ne tarda pas à s'éteindre au milieu de scènes de carnage et de dévastation. D'ailleurs, avant même ce funeste dénouement, Beulé, on le verra tout à l'heure, avait été amené à reconnaître l'impuissance de ses premiers projets et s'était rallié à des idées et à des combinaisons d'une tout autre nature.

Mais, avant de continuer le récit de mes relations avec notre illustre et infortuné confrère, j'ai besoin de vous parler du lien plus intime qui, à la même époque et sous l'influence des mêmes circonstances, s'était formé entre Wladimir Brunet de Presle et moi. Beaucoup d'entre nous ont été assez heureux pour jouir du commerce de cet homme excellent qui, au mérite d'une science solide et sagace, joignait les qualités du caractère le plus loyal, le plus aimable, le plus bienveillant. Pour tous, d'ailleurs, et pour ceux mêmes qui ne l'ont pas connu, il revit dans le portrait si fidèle qu'a tracé de lui notre zélé et dévoué confrère M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, dans la notice qu'il lui a consacrée.

Entre Brunet de Presle et moi il y avait, sous beaucoup de rapports, une entière harmonie d'idées et de sentiments ; nous avons surtout en commun ce que l'on peut appeler la religion de la Grèce ; même admiration, non cependant exclusive, pour son passé, même confiance en son avenir. Parmi les travaux que j'avais récemment publiés, la brochure sur l'*Usage pratique de la langue grecque*, rédigée en commun avec mon ami M. Renieri d'Athènes, l'avait tout spécialement intéressé. Le leçon d'ouverture de son cours de grec moderne, en 1866, renferme à cet égard un témoignage qui m'est resté précieux et que j'aurai tout à l'heure l'occasion de reproduire devant vous.

Membre de l'Institut depuis 1852, Brunet de Presle avait été appelé, en 1864, à remplacer M. Hase dans la chaire de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, et il profitait des facilités que lui offrait cette

position pour faire arriver jusqu'au public des notions que des circonstances toutes particulières et les études de toute sa vie lui avaient permis de rassembler. A l'ouverture de son cours, en 1865, sa première leçon eut pour sujet : *M. Hase et les savants grecs émigrés à Paris sous le premier Empire et sous la Restauration*. Élevé, pour ainsi dire, au milieu de ces généreux fugitifs que son père aimait à réunir chez lui, Brunet de Presle avait pour tracer cette page de l'histoire contemporaine des sentiments et des souvenirs qui ne pouvaient se rencontrer que chez lui. En 1866, le sujet de la leçon d'ouverture fut un rapide résumé de l'histoire du grec, et en particulier du grec moderne. On voit combien le sujet de ces deux leçons, de la seconde notamment, se rattache aux études que bientôt notre Association devait être appelée à encourager. C'était, en quelque sorte, une assise posée à l'avance pour l'édifice qui allait se construire. Permettez-moi d'en mettre ici l'analyse et quelques extraits sous vos yeux. Ce sont des documents qui appartiennent en quelque sorte à notre histoire, et cette excursion, si c'en est une, ne nous fera pas sortir des limites de notre sujet. Voici le début du discours (1) :

« Partout où les Hellènes ont porté leur activité et fondé quelque colonie, en Asie Mineure d'un côté, de l'autre en Sicile, dans la partie de l'Italie qui a pris le nom de Grande-Grèce et jusqu'à Marseille, leur langue a pénétré avec eux et a survécu longtemps à leur puissance. De même, lorsqu'après la mort d'Alexandre des monarchies macédoniennes s'établirent en Asie et en Égypte, la littérature grecque ne tarda pas à fleurir à Alexandrie et à Pergame, presque au point d'éclipser Athènes. Des hommes de races diverses, des Syriens, des Israélites, des Égyptiens, adoptèrent la langue d'Homère et de Platon, et se firent un nom dans cette littérature qui comptait déjà tant de grands noms. Et ce qui montre que ce n'était pas à la seule puissance des armes que tenait cette prépondérance, c'est que,

(1) *Revue des Cours littéraires des 17 et 31 mars 1866.*

lorsque tous ces royaumes ainsi que la Macédoine et l'Achaïe furent réduits en provinces romaines, non-seulement la langue grecque s'y maintint, mais elle pénétra même à Rome, et y entra bientôt en partage, dans toute éducation libérale, avec la langue nationale. »

Brunet de Presle nous montre ensuite la langue grecque s'associant aux destinées du christianisme naissant, devenant la langue des Apôtres, des Évangélistes, des Pères de l'Église et des conciles ; puis, après la fondation de l'Empire d'Orient, reprenant à Byzance son rôle politique, et gardant ce rôle pendant des siècles, jusqu'à la chute de Constantinople.

A ce moment on put croire, on crut généralement en Europe, que c'en était fait de la langue et de la nationalité grecques ; il n'en fut pas ainsi. Dans la suite de son discours, Brunet de Presle nous montre l'étude de la littérature et de la langue grecques transportée en Europe par les réfugiés de Byzance. Parmi les Grecs eux-mêmes, la connaissance des anciens auteurs et l'usage de la langue ancienne se maintient dans le clergé, dans les monastères et dans quelques hautes écoles. Le grec biblique demeure la langue de la liturgie, la langue officielle de l'Église ; Venise devient un centre de culture hellénique. La langue vulgaire, toujours négligée au temps de l'Empire, après la chute de Constantinople tend à se purifier et à se rapprocher de la langue normale. Ce mouvement s'accroît et s'accélère à partir de la fin du siècle dernier, par suite de l'impulsion donnée au monde grec aussi bien qu'au monde européen par la philosophie du dix-huitième siècle et par la révolution française. C'est l'ère des Nicéphore Theotokis, des Eugène Boulgaris, des Coray, des Doucas, des Oeconomos, et autres grands réformateurs de la langue. Sans doute, dans leurs plans de réforme, ils ne s'accordent pas toujours entre eux ; souvent même ils se critiquent, ils se combattent, mais pour tous le but est le même : amélioration de la langue par un re-

tour graduel et plus ou moins marqué vers la langue ancienne. Grâce à leurs efforts, la langue littéraire commune, si elle n'a pas encore atteint ce but, s'en est du moins tellement rapprochée que la continuité des deux langues n'est plus aujourd'hui contestable.

« Vous comprenez facilement, dit Brunet de Presle dans une autre partie de son discours, qu'il n'est pas facile de déterminer jusqu'à quel point le grec moderne diffère du grec ancien ; tout dépend des points de comparaison que l'on choisit... Pour l'antiquité les formes du langage sont aussi variées en Grèce que les génies y sont divers et les États divisés. La langue ancienne n'est pas une, elle est multiple..... D'un autre côté la langue vulgaire (même à ne la prendre que depuis la chute de Constantinople) a déjà subi bien des changements et en subit tous les jours... C'est toujours la même langue qui s'est modifiée sans cesse. »

Brunet de Presle s'attache ensuite à répondre à cette question qui lui a été souvent adressée : La Grèce moderne a-t-elle une littérature ? La réponse est qu'aucun peuple peut-être ne présente un plus grand mouvement intellectuel, mais qu'aujourd'hui la grande affaire de la Grèce est de se mettre le plus tôt possible au niveau des nations les plus avancées de l'Europe ; elle s'applique donc à les imiter, au point de négliger les ressources qu'elle pourrait trouver en elle-même. Il ne faudrait cependant pas s'imaginer qu'elle n'a pas d'œuvres originales. Le genre lyrique est celui qu'elle a cultivé avec le plus de soin. En histoire, en philosophie, en archéologie, il y a des ouvrages originaux d'une véritable valeur (1). Enfin, à moins d'être polyglotte, on sera heureux de pouvoir lire, traduits dans une même langue, les principaux

(1) Remarquons qu'à cette époque les deux premiers volumes de la grande *Histoire du peuple grec* de M. Constantin Paparrigopoulos avaient été déjà publiés, et que les dix dernières années ont vu paraître un grand nombre d'ouvrages spéciaux qui offrent un réel intérêt.

ouvrages publiés dans chaque pays. « Et la langue grecque moderne, soit par la richesse du lexique ancien dans lequel elle puise à son gré, soit par sa liberté d'allures, se prête merveilleusement à des traductions fidèles. »

Ici, Messieurs, je rencontre le passage dont je vous ai parlé tout à l'heure, dans lequel Brunet de Presle rappelle et apprécie les quelques pages que, d'accord avec M. Renieri, j'avais publiées en 1864 sur *l'usage pratique de la langue grecque*. Permettez-moi de le reproduire ici, non-seulement parce qu'il m'est un témoignage précieux de la sympathie de l'auteur, mais aussi parce qu'il marque l'origine et le point de départ de ma participation, assurément bien imprévue, à l'établissement de notre Société. Voici les paroles de Brunet de Presle :

« Dernièrement un homme qui n'est pas un helléniste de profession, mais qui a promené un regard philosophique sur les grandes questions qui préoccupent notre époque, frappé de ce besoin de communications faciles qui existe aujourd'hui entre tous les peuples, et qui fait involontairement penser à la nécessité d'une langue universelle, a publié une brochure intéressante sur l'usage pratique de la langue grecque. Selon l'auteur, aucun idiome ne serait encore plus digne que la langue grecque, telle qu'elle est aujourd'hui parlée, de servir de langue internationale. On n'en trouverait pas une plus souple et plus accessible aux autres peuples européens, qui tous ont plus ou moins puisé, pour les termes de science et de philosophie, à ce fond commun de la langue grecque. Serai-je taxé d'une partialité, qui serait après tout excusable de ma part, si je dis que ces éloges sont tout à fait mérités ? Et, sans s'abandonner à de trop vastes espérances, n'est-il pas permis d'émettre au moins le vœu que la langue grecque moderne, désormais plus généralement cultivée par les hellénistes d'Occident, puisse établir, soit entre eux, soit entre les Grecs et eux, des relations qui ranimeront leurs études et leur donneront souvent une application immédiate ? »

Ce fut pour moi un sujet de vive satisfaction d'entendre, de la bouche de Brunet de Presle, cette apologie de la

pensée que M. Renieri et moi avions émise deux ans auparavant. J'avais cependant une réserve à faire. Ce n'est pas la langue grecque, *telle qu'elle est aujourd'hui parlée* (ni même telle qu'elle est aujourd'hui écrite), que nous avons crue apte à devenir une langue internationale; c'est la langue grecque arrivée au terme de cette régénération, à laquelle elle ne cesse de travailler depuis un siècle, et qui, depuis quelques années surtout, comme l'a constaté Brunet de Presle dans ce même passage, a fait d'immenses progrès. C'est au grec, débarrassé des dernières anomalies qui le déparent; c'est au grec, restauré dans sa grammaire, tout en demeurant dans son esprit conforme autant qu'il peut l'être à nos tendances modernes, que nous croyons réservée la haute mission dont nous avons parlé.

A la fin de son discours, Brunet de Presle aborde encore un autre sujet intimement lié à l'étude de la langue grecque, soit ancienne soit moderne :

« L'année dernière, dit-il, j'ai exposé avec assez de développements l'histoire de cette prétendue réforme introduite au seizième siècle dans la prononciation, qui a donné lieu à des débats prolongés et à de volumineux ouvrages. M. Egger en a résumé les points principaux au début de son cours de l'année dernière à la Sorbonne, avec la netteté d'exposition qu'il apporte dans toutes les questions qu'il traite. Je serai plus d'une fois obligé de revenir sur ce sujet, puisque le retour à la prononciation des Grecs, malgré le vœu formulé par l'Académie des inscriptions, n'est pas encore un fait accompli, ni même arrêté en principe dans l'enseignement universitaire. Déraciner une habitude invétérée, alors même qu'on en reconnaît les inconvénients, ne saurait être l'affaire d'un jour ni d'une année; mais cela se fera, j'en ai la conviction, au profit du grec ancien comme du grec moderne. Je m'estimerai heureux si nos entretiens servent à convertir quelques personnes, ou à leur faciliter une transition dont je ne me dissimule pas la difficulté. »

Sur ce dernier point, je me trouvais aussi en parfait accord avec Brunet de Presle. Il n'ignorait pas d'ailleurs

que le vœu formulé par l'Académie des Inscriptions, en faveur de la prononciation nationale du grec, avait été, indirectement du moins, provoqué par la publication de la brochure sur *l'usage pratique de la langue grecque*. Lorsque j'eus l'honneur de remettre cette brochure à M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, comme j'insistais auprès de lui sur la convenance d'introduire dans l'enseignement pratique la prononciation nationale du grec, il me répondit qu'il était personnellement tout disposé à entreprendre une réforme dont il reconnaissait toute l'utilité; que cependant, pour s'y décider, il avait besoin de se savoir appuyé par l'opinion de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Je répondis à M. Duruy que des communications que j'avais reçues m'autorisaient à lui donner l'espérance que cet assentiment ne lui ferait pas défaut; que, cependant, s'il le désirait, je m'offrais à recueillir sur ce point et à lui transmettre des renseignements tout à fait précis (1).

Le résultat fut qu'au bout de quelques semaines une lettre du ministre, en date du 22 octobre, soumettait la question à l'Académie, et que, le 18 novembre suivant, l'Académie, sur le rapport de M. Dehèque, y répondait par une résolution favorable, adoptée à l'unanimité moins une voix.

Le discours de 1866 nous fait connaître les vues de Brunet de Presle au sujet des études grecques. Dans l'intérêt de ces études, il formait cependant encore un autre vœu dont il m'avait souvent entretenu; c'était que, pour les personnes qui s'occupaient des choses de la Grèce ancienne et moderne, il existât un centre de réunion, une occasion régulière de se voir et de se concerter. Ce vœu était aussi le mien. Mais ni Brunet de Presle ni moi ne sentions en nous la puissance d'initiative, l'autorité nécessaire pour réaliser cette pensée. Elle me revint à

(1) M. Egger a bien voulu rappeler cette circonstance à l'ouverture de son cours en 1864 (v. *l'Hellénisme en France*, t. I, app. 1).

l'esprit lorsque, à la fin de notre conversation sur la Grèce et l'Orient, Beulé m'eut entretenu de son projet de comité crétois. En lui-même, je l'ai dit, ce projet me paraissait n'avoir aucune chance de réussite. Mais ne pouvait-il pas être transformé? A l'idée du comité crétois, semi-philanthropique, semi-politique, ne serait-il pas possible de substituer celle du comité simplement studieux que Brunet de Presle et moi avions rêvé? La coopération de Beulé, si nous pouvions l'obtenir, me paraissait devoir apporter avec elle une puissante garantie de succès. Toutes les conditions nécessaires pour en assurer la réussite se rencontraient chez l'auteur du récent article sur la question d'Orient. Ancien membre de l'École d'Athènes, devenu célèbre par la découverte de l'escalier des Propylées, Beulé devait le commencement de sa fortune à la Grèce. Ses thèses pour le doctorat, ses ouvrages sur le Parthénon et sur l'Acropole, témoignaient de l'intérêt qu'il prenait à l'histoire de l'art et du langage chez les Grecs. Devenu successivement professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en dernier lieu secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Beulé devait à ses travaux, et à une conduite sage et habile, une haute et légitime influence dans le monde des arts et des lettres.

Je fis part de cette pensée à Brunet de Presle. Il l'approuva, et, après m'en être entendu avec lui, le 23 février (j'ai conservé cette date), je me rendis chez Beulé pour lui proposer la formation d'une *Société ayant pour objet la propagation de la langue et de l'art grecs*; c'était le titre convenu entre Brunet de Presle et moi. Je trouvai Beulé toujours préoccupé du projet de comité de secours en faveur des Crétois. J'appris de lui que ce comité était en voie d'organisation. Il devait continuer, en faveur de la Crète, la tâche des anciens comités philhelléniques. Des personnes occupant dans le monde, par leur rang ou leurs talents, une haute position, dont plusieurs avaient

d'ailleurs, quarante ans auparavant, pris une part importante au mouvement philhellénique, le duc de Broglie, le prince Albert de Broglie, MM. Berryer, Firmin-Didot, Jules Favre, Guizot, comte de Laborde, Laboulaye, Lebrun, Legouvé, comte de Montalembert, de Noailles, Piscatory, Saint-Marc Girardin, Villemain, d'autres encore devaient en faire partie, et leurs noms ont en effet figuré sur la liste publiée du comité dirigeant. Cependant, quelle que fût la générosité des intentions et l'importance des adhésions, je n'hésitai pas à déclarer de nouveau à Beulé, que l'œuvre poursuivie par ses amis et lui me semblait un anachronisme, et, comme telle, ne me paraissait avoir que bien peu de chances de succès. Ce qui avait été légitime et salutaire à l'époque de la guerre d'émancipation, cessait de l'être lorsque, depuis bientôt quarante ans, la situation internationale de la Grèce se trouvait réglée par les traités. J'étais loin de croire que cette situation ne pût et ne dût être améliorée; mais elle devait l'être par d'autres voies que celles de l'insurrection. C'était surtout en faisant de plus en plus connaître et aimer la Grèce passée et présente, en montrant quels étaient ses titres à l'admiration et à la reconnaissance des nations, en rappelant ce qu'elle avait fait pour l'établissement de la liberté dans le monde, pour le perfectionnement des arts, des sciences et des lettres, c'était, disais-je, par cette sorte de propagande, que l'on pouvait le plus utilement servir, même politiquement, les intérêts du peuple grec. Beulé me parut frappé de ces observations. En ce moment, en effet, elles répondaient chez lui à une pensée intime qui allait bientôt se faire jour. Dans l'ardente polémique contre le césarisme, qui cette année était au fond de toutes ses leçons sur l'archéologie romaine, une des armes les plus puissantes qui fût à sa disposition était le contraste entre le génie grec, tout d'initiative et de liberté, et le génie romain, essentiellement autoritaire, et arrivant par une pente rapide à la violence et à la tyrannie. Beulé l'avait compris. En dehors même

de ses sympathies très-sincères et hautement prononcées pour la Grèce, pour la littérature et pour l'art helléniques, un intérêt tout spécial devait donc en ce moment lui faire accueillir avec faveur une idée qui tendait à l'encouragement et à la diffusion des études grecques. Aussi, tout en se réservant pour lui-même le temps de réfléchir, il m'exprima le vœu de voir bientôt se réaliser le projet dont j'étais venu l'entretenir.

Je me crus alors autorisé à lui demander si, en restant libre de tout engagement, il ne voudrait pas se rencontrer chez moi trois jours après avec Brunet de Presle et quelques amis français et grecs, qui devaient s'y réunir pour examiner diverses questions relatives aux intérêts intellectuels, politiques et économiques de la Grèce. Il me promit de venir, et tint sa promesse.

Les personnes présentes à cette réunion du 26 février étaient, outre Brunet de Presle, MM. Théodore Delyanni, ministre de Grèce, et Roque, secrétaire de la légation hellénique; mon ami, M. Renieri, d'Athènes, à ce moment présent à Paris; mes amis MM. Victor Lanjuinais et Adolphe Guérault, enfin M. Legouez, professeur au lycée Bonaparte. Beulé ne vint que tard, mais il ne nous laissa pas longtemps dans l'incertitude sur les dispositions qu'il apportait. Ce jour même, en effet, il avait fait à son cours d'archéologie la leçon restée célèbre sur les *amis d'Auguste* (1), et avait annoncé, pour la prochaine séance, ce qu'il appelait le *procès de la littérature du siècle d'Auguste*.

Parmi les amis d'Auguste, c'est particulièrement Mécène que Beulé prend à partie dans la leçon du 26 février, Mécène, le protecteur des lettres, le patron officiel des poètes et des littérateurs. Passant en revue la troupe célèbre de ses clients, Beulé n'entend pas contester à tant d'écrivains illustres l'admiration qui leur est due au point de

(1) Voir, pour cette leçon, la *Revue des Cours littéraires du 23 mars 1867*, et le volume qui a pour titre : *Auguste, sa famille, ses amis*.

vue littéraire. Mais, en même temps, il déplore l'usage qu'ils ont fait de leur génie pour énerver l'esprit public, pour le façonner au régime de l'Empire, et pour faire abdiquer aux Romains, entre les mains du maître, toute énergie personnelle, toute généreuse initiative. Ce grief est aussi celui qui motive la rigueur de son jugement sur Mécène. « Le temps me manque, dit-il en terminant, pour présenter d'autres considérations sur ce sujet; elles touchent à nos intérêts les plus chers, à l'éducation de la jeunesse. Nous instruirons, dans notre premier entretien, le procès de la littérature du siècle d'Auguste. »

Beulé reprit devant nous et se plut à développer les idées qu'il avait traitées et celles qu'il se proposait d'aborder dans son cours. Il insista notamment sur la supériorité de la littérature grecque sur la littérature latine, au point de vue moral, et relativement à l'influence que chacune peut exercer sur l'éducation de la jeunesse. C'était nous donner une preuve non douteuse de son adhésion intime au projet qui nous occupait; mais l'heure n'était pas encore venue pour lui d'un concours actif et déclaré. La pensée du comité crétois, nous le verrons tout à l'heure, continuait à le fasciner. Tout se borna donc, cette fois, à des paroles d'approbation et d'encouragement. Et, comme nous persistions, Brunet de Presle et moi, à considérer sa participation comme une condition indispensable au succès de l'œuvre projetée, nous dûmes en ajourner de nouveau la réalisation. Heureusement, le retard ne fut pas de longue durée.

Quinze jours après cette première réunion, avait lieu, le 12 mars 1867, la leçon annoncée par Beulé, dans laquelle devait *s'instruire le procès de la littérature d'Auguste*. Je m'y rendis, en compagnie du ministre de Grèce, M. Théodore Delyanni.

Beaucoup d'entre vous, Messieurs, ont conservé le souvenir de cette leçon. Elle produisit une vive impression dans l'auditoire lorsqu'elle fut prononcée, et dans le public, lorsque, quelques jours après, elle fut publiée par

la *Revue des Cours littéraires* (30 mars 1867). En la relisant aujourd'hui, on est frappé de ce qu'elle renferme de belles et justes pensées, exprimées parfois trop négligemment, souvent aussi en un magnifique langage. Elle forme, dans l'histoire de notre fondation, le pendant en quelque sorte de la leçon de Brunet de Presle, dont je vous ai tout à l'heure présenté quelques extraits. Comme celle-ci, elle fut une assise préparée pour l'édifice que nous devons élever; comme celle-ci, elle appartient en quelque sorte à notre histoire. Permettez-moi donc d'en mettre aussi sous vos yeux l'analyse et les fragments les plus importants (1).

Beulé commence par rappeler que, dans la leçon précédente, en parlant de Mécène, de ses amis et de son influence immédiate, il n'a fait qu'énumérer contre la littérature du siècle d'Auguste ses principaux griefs au point de vue moral et politique; il veut aujourd'hui revenir sur ce sujet, et surtout montrer le remède à côté du mal.

« Ce remède, dit-il, je n'ai point la prétention de l'avoir inventé; il y a longtemps qu'il a été proposé. Ce remède, c'est la prééminence que le grec doit obtenir sur le latin dans l'enseignement.....

« La supériorité du grec sur le latin n'a point besoin d'être démontrée; elle a été avouée par les Latins eux-mêmes. Tous les écrivains latins sont pleins du sentiment de ce qu'ils doivent aux Grecs, et de leur infériorité vis-à-vis de ceux qu'ils proclament leurs maîtres et dont ils ne cessent de s'inspirer..... C'est un lieu commun, une vérité acceptée par les parties les plus intéressées... Ce que je propose, c'est de tirer la conséquence de ces principes, c'est de les appliquer, c'est de faire passer

(1) Dans les fragments que nous citons, il nous est plusieurs fois arrivé de corriger certaines négligences de style dues à la rapidité de l'improvisation; car Beulé n'écrivait pas ses leçons à l'avance: il se bornait à revoir le texte sténographié. Ces négligences, qui souvent nuisent à l'expression de la pensée, se remarquent bien moins dans l'ensemble, mais elles deviennent choquantes dans un fragment isolé.

dans nos mœurs ce qui est dans nos idées, et de réaliser ce qui est resté à l'état de théorie. »

Dans la réforme qu'il propose, Beulé distingue et signale trois éléments principaux : la langue, la littérature, l'intérêt moral et politique.

En ce qui concerne la langue, quelle que soit sa prédilection pour le grec, il se défend de vouloir en favoriser l'enseignement aux dépens du latin. Il reconnaît l'importance toute particulière que le latin a pour nous.

« La langue française, dit-il, est fille du latin, et nous ne pouvons perdre de vue cette filiation... Aussi je n'écarte point le latin ; tout au contraire, je désire que la jeunesse l'apprenne et le sache bien ; mais je crois qu'elle l'apprendra beaucoup mieux avec cette préparation forte, et cette nourriture robuste qu'implique l'étude préalable du grec....

« Quand vous faites apprendre les langues vivantes à vos enfants, si vous commencez par une langue plus complexe et plus difficile, par une langue mère, n'est-il pas vrai que les langues qui en dérivent sont apprises comme en se jouant ?... De même, si, à l'âge où les enfants ont la perception la plus vive des sons et des mots, vous leur faites apprendre d'abord la langue grecque plus abondante et plus complexe, et que vous arriviez ensuite au latin, qui n'est qu'une langue sœur, subordonnée par bien des côtés à la langue grecque, ils l'apprendront plus vite.

« A cette réforme il y a une autre raison : c'est que le latin est une langue morte, tandis que le grec n'en est pas une. Le grec renaît : il est toujours une langue vivante, il se recompose, s'enrichit, et, avant la fin du siècle, il sera digne peut-être d'être classé parmi les langues littéraires. »

Ici Beulé trace le tableau du perfectionnement graduel de la langue grecque depuis le commencement de ce siècle, et de son expansion, par suite de la diffusion des colonies grecques, dans tout le bassin de la mer Méditerranée et de la mer Noire et jusqu'en Angleterre.

« Ainsi, dit-il, quand nous faisons apprendre à nos enfants le grec ancien, nous nous trouvons leur faire apprendre en même temps une langue vivante, une langue qui sera parlée un jour et écrite dans tout l'Orient. Une des conditions, il est vrai, serait de délaisser l'inepte prononciation qui porte à tort le nom d'Érasme, qui assimile la prononciation du grec à celle du français, et détruit la physionomie, l'accent, l'harmonie, d'une langue éminemment musicale. »

Des applaudissements avaient accueilli ces dernières paroles ; Beulé en prit acte avant de continuer.

« Vos applaudissements, dit-il, m'assurent que jusqu'ici vous partagez mes idées, et que vous ne doutez pas de l'excellence de l'étude philologique du grec. Je passe à la seconde partie ; elle n'est pas moins facile à démontrer : Quelle serait l'influence de la littérature grecque étudiée de bonne heure, sur notre éducation littéraire ? Quelle serait son action sur le goût national, et sur nos créations dans l'ordre de l'intelligence ?

« Sans doute, il ne faut, ni renier le passé ni lui jeter un blâme rétrospectif, qui serait presque de l'impiété ; il est certain que la littérature française est fille de la littérature latine, qu'elle en est profondément imbue, qu'elle a été presque constamment inspirée par elle... »

Ici Beulé rappelle que la Renaissance, pour ne rien dire du moyen âge, fut en France essentiellement latine, et que la littérature du siècle de Louis XIV se rattache d'une façon intime à celle du siècle d'Auguste ; mais, par suite même de cette influence si longtemps prolongée, la littérature latine est maintenant pour nous une source épuisée. Dès le commencement de ce siècle on était arrivé à un véritable dégoût de l'antiquité latine ; et des esprits ardents, des hommes d'un talent incontestable, demandant des modèles aux littératures étrangères, tentèrent de propager en France ce qu'on appelait alors le romanisme. Ce besoin de nous rajeunir aurait trouvé une satisfaction plus vraie et plus pure, si, comme l'ont fait

autrefois les Latins, nous avons été nous inspirer des œuvres du génie grec.

« Je suis convaincu, continue Beulé, que nous, fils des Latins, si nous avons le courage de nous imposer dès l'âge le plus tendre cette assimilation qui ne peut plus s'accomplir dans un âge plus avancé, nous en tirerions un grand profit. Lorsqu'on touche au seuil de la vie libre, des luttes et des plaisirs du monde, on n'a plus le temps de s'astreindre à ces études patientes et vigoureuses, qui nous font pénétrer au cœur d'une littérature ; il faut un âge plus tendre, une mémoire que la moindre image frappe et ravit, qui possède encore cette fraîcheur, cette sensibilité naïve, où tout ce qui est beau laisse une trace.

« Ouvrez donc aux jeunes intelligences les clairs horizons, le jour si pur et si libre de l'intelligence grecque, et vous ouvrirez en même temps à l'inspiration moderne cette source que nous cherchons et que le romantisme a demandée en vain à des races différentes, qui n'avaient pas ces modèles magnifiques, ces types à jamais inimitables que la Grèce a créés et rendus immortels. C'est dès l'enfance, si vous voulez agir sur les âmes, que le contact du génie grec préparera des poètes, de grands prosateurs, des orateurs, des moralistes, des philosophes, des penseurs politiques, des bienfaiteurs de l'humanité, en un mot des hommes supérieurs dans tous les ordres d'idées. C'est avant l'adolescence qu'il faut commencer à éveiller les imaginations, à peupler la mémoire, à ouvrir les cœurs par les clartés sereines de cette belle littérature grecque ; à un âge plus avancé, il est trop tard.

« Je puis comparer ce séjour prolongé que je voudrais obtenir pour la jeunesse au milieu des œuvres grecques au séjour que chacun de nous a pu faire au milieu des ruines, des sites, des beautés pittoresques du sol grec. Le pays est certes bien déchu de sa splendeur passée, et cependant, quel est celui qui l'a parcouru sans ressentir un charme qu'il ne pourra jamais oublier ? Certes, quand on fait le voyage de Grèce un peu tard, au seuil de la maturité ou de la vieillesse, on éprouve de singulières joies ; mais le raisonnement a plus de part dans ces joies que l'imagination, l'élan involontaire et l'impression irréfléchie. Si, au contraire, c'est à vingt ans que vous allez à Athènes, dans le Péloponnèse, en Thessalie, en Asie Mineure, dans les îles,

dans tous ces pays bénis dont vous avez bégayé les noms dès l'enfance, alors il y a comme une sorte d'initiation et d'enivrement qui vous rend capables de sensations bien plus profondes. C'est à cet âge surtout que le seul nom du Pentélique ou de l'Hymette, la seule vue du Parnasse ou de l'Hélicon vous font battre le cœur et entrevoir un monde d'aspirations poétiques et de délicieuses sensations. C'est à cet âge qu'on ne peut parcourir la mer sans comparer ses flots à d'innombrables sourires, sans saluer avec une pieuse émotion chacune des Cyclades rangées autour de Délos comme autour d'une reine, sans voir Vénus et les Néréides se jouer derrière l'azur, sans attacher un souvenir ou un rêve à chaque vague caressée et poussée par la brise. C'est à cet âge qu'on laisse, sans en avoir conscience, s'écouler des journées entières sur les rochers de l'Acropole d'Athènes, écoutant le murmure du passé qui résonne mélodieusement à votre oreille avec les échos lointains de la plaine..... Eh bien ! ce voyage est à peine le symbole du voyage autrement facile, autrement fécond que vous pouvez faire entreprendre à vos enfants à travers les auteurs grecs, en leur offrant cette clef magique qu'on appelle l'intelligence du texte, en leur rendant familiers ces livres trop peu feuilletés où se retrouve tout ce que la Grèce a vu, pensé, rêvé, raconté, conseillé, inventé. »

Ce que Beulé, dans ce beau passage, demande pour la littérature, il rappelle qu'on l'a fait pour l'art depuis le commencement du siècle ; l'architecture, la sculpture, dégoûtées de l'imitation latine et du style du dix-huitième siècle, se sont retrempées dans l'étude des créations de l'art grec, si parfaitement belles jusque dans leurs débris. D'un autre côté, les philosophes grecs ont été traduits, commentés, mis à la portée du grand nombre. « Ce que l'on a commencé pour l'art et la philosophie, qu'on le continue donc pour toutes les branches de la littérature. Que par l'intelligence des textes on mette les jeunes esprits, au moment où ils s'ouvrent aux belles choses, en communication avec les grands modèles de la Grèce. »

Après ces considérations, Beulé aborde ce qu'il appelle le troisième point de sa thèse, l'intérêt moral et politique

qui s'attache aux études grecques. Un pareil sujet était difficile à traiter dans les étroites limites d'une fraction de leçon. D'ailleurs, il faut bien l'avouer, dans ces limites mêmes, la critique de la littérature latine, présentée par Beulé en opposition à la littérature grecque, aurait gagné à être mieux préparée, et aussi (pourquoi ne pas le dire?) elle eût dû être plus impartiale, plus équitable. Lui-même avait senti ce qu'on pouvait lui reprocher sous ce rapport. En abordant la dernière partie de son sujet, il sollicite l'indulgence de ses auditeurs, « parce que, dit-il, il peut lui échapper des paroles qui dépassent sa pensée ». Mais, tel qu'il est, ce *plaidoyer*, si l'on veut lui donner ce nom, renferme un grand nombre de justes aperçus, dont on comprendra mieux la portée à mesure qu'on les aura plus attentivement médités.

Beulé part de ce fait incontestable, que les écrivains du siècle d'Auguste, par la forme admirable de leurs œuvres, devront toujours rester, pour la littérature latine, la base de l'enseignement. Des poètes de la République, Plaute, Térence et Lucrèce exceptés, il ne nous reste que des débris, dont la forme littéraire est d'ailleurs trop imparfaite pour qu'ils puissent être offerts en modèles à nos élèves. Par la facture de ses vers, par le caractère de sa pensée, Lucrèce ne peut davantage convenir à cet emploi ; Plaute non plus, quel que soit l'intérêt de ses drames et le mérite de ses vers, et « à ses préceptes sur l'art de bafouer les pères, la prose du grand Caton ne saurait servir de correctif ». Parmi les écrivains du siècle d'Auguste, Catulle, Tibulle, Properce, Ovide lui-même (à part ses *puériles Métamorphoses*, comme les appelle Beulé), doivent être soigneusement tenus à l'écart. « Sans doute les satiriques qui suivent le règne d'Auguste ont une incroyable vigueur ; mais ils peignent si bien les vices qu'ils flagellent que la peinture fait oublier le coup de fouet. D'ailleurs l'indignation est une vertu négative qui se compose d'amertume plus que de force, et qui n'est pas sans danger pour les jeunes âmes auxquelles sont surtout

nécessaires, pour se développer, le calme, les inspirations douces et le spectacle du beau. Tacite lui-même, l'homme de bien, a quelque chose de l'amertume des satiriques, et il est forcé de décrire trop d'horreurs pour que ses œuvres ne doivent pas rester la lecture des hommes faits. » Me sera-t-il permis d'ajouter en mon nom que Salluste, que Sénèque, ne me paraissent pas non plus à l'abri de ce dernier reproche? Leurs vertueuses déclamations ne nous semblent pas le meilleur aliment qui puisse être offert à la jeunesse. Tite-Live, César, sont sans doute des modèles de style et de composition historique; mais l'incessant tableau qu'ils nous présentent des procédés et des actes de la conquête romaine est-il un heureux modèle à mettre sous les yeux des futurs ouvriers d'une civilisation dont le travail et la paix sont le premier besoin et la première loi? Tite-Live lui-même, enfin, n'est-il pas, en même temps que le grand historien de la fortune croissante de Rome, le premier prophète de sa décadence? Au moment même où il prend la plume pour raconter tant de siècles de gloire et de prospérité, Tite-Live ne peut taire les lugubres pressentiments qui l'affligent. « Rome, dit-il, est arrivée à ce point de grandeur qu'elle s'affaisse sous son propre poids. Les forces du peuple se consomment elles-mêmes, et les choses en sont venues à ce point que Rome ne peut plus supporter ni ses vices ni le remède à ses vices. » Pendant cinq siècles, les écrivains latins, y compris les Pères de l'Église, ne font que nous retracer les actes successifs de cette décadence, qui à la fin devient une véritable agonie. Un homme d'un esprit juste et pénétrant, qui a occupé un rang distingué parmi les critiques contemporains, Philarète Chasles, a écrit, il y a quarante ans, que « l'Europe moderne, héritière de Rome, vivant de ses souvenirs et de ses institutions, avait commencé à rebours sa vie de société; *qu'elle avait débuté par la vieillesse* ». En un sens du moins, le mot est parfaitement vrai; mais c'était là une nécessité fatale, infligée à l'Europe par le mouvement même de la civilisation.

Aujourd'hui que cette nécessité ne pèse plus sur nous, devons-nous imposer aux nouvelles générations, avec le même héritage, la même infirmité?

Parmi les grands écrivains qui appartiennent au moins à l'aurore du siècle d'Auguste, il en est un cependant que Beulé ne nomme pas et auquel il nous semble qu'il eût pu, sans se démentir, accorder mieux même que son indulgence, un tribut sincère de louanges : j'ai nommé Cicéron. Quels que soient les défauts qu'on peut lui reprocher, notamment cette redondance de style et de pensées qui a eu sur ses imitateurs une si fâcheuse influence, il est certain que, profondément imbu des œuvres du génie grec, Cicéron les a vulgarisées, élargies, appropriées au génie romain, et qu'il est ainsi devenu pour le monde moderne un initiateur suprême dans le domaine de l'éloquence, de la philosophie, de la morale et de la politique. Beulé eût dû s'arrêter aussi au moins quelques instants sur ce qu'il y a de vraiment grand et de salutaire dans l'œuvre d'Horace et de Virgile, ces deux princes de la poésie latine au siècle d'Auguste ; mais, toujours cédant à la préoccupation qui le domine, il ne trouve à signaler chez Horace que « sa nonchalance dédaigneuse et ses maximes anacréontiques » ; chez Virgile, que « cette passion efféminée dont ni les *Bucoliques* ni les premiers livres de l'*Énéide* ne sont exempts ». Il y a sans doute quelque chose d'excessif dans ces critiques de détail ; mais l'ensemble des reproches qu'il adresse à la littérature latine ne nous semble que trop fondé.

« Il faut, dit-il, des accents plus fiers, des principes plus énergiques, des leçons plus mâles pour former des hommes, élever leurs caractères, constituer leur dignité morale.

« Lorsque l'on vit par la pensée avec les poètes contemporains de Mécène et d'Auguste, ce qui nous apparaît est un monde de bonne grâce, de souplesse, de flatterie, de renonciation personnelle ; c'est la servilité aimable et parée des plus nobles déguisements. On sent partout la conscience muette devant le maître,

l'effort pour détourner le citoyen des affaires communes, et lui inspirer l'aversion de tout mâle souci.

« Il y a dans cet abaissement des citoyens sous Auguste, dans cette corruption du sentiment individuel, dans cette négation de la dette envers la patrie, dans ces flatteries à outrance qui vont jusqu'à faire d'un homme l'égal des dieux et jusqu'à diviniser ses prétentions et ses erreurs, il y a dans l'ensemble de cette poésie un péril inévitable pour les littératures qui s'en inspirent. Après avoir loué les emprunts que la littérature française a faits aux Latins, il est impossible de dissimuler ce que cet esprit d'imitation a produit de mauvais. C'est chez les poètes d'Auguste que les poètes de la Renaissance ont appris à comparer aux dieux et aux déesses de l'Olympe, non-seulement les rois et les reines, mais les maîtresses des rois et les plus vulgaires courtisans. Certes ce n'était pas une inspiration du vieux génie français, qui était frondeur, railleur, libéral, ami de l'indépendance, et qui n'avait jamais appris à se mettre à genoux devant un maître. Les poètes de la Renaissance ont pris ces façons serviles dans les livres latins, dans les souvenirs de leur jeunesse, et ils ont cru faire merveille en divinisant leurs contemporains, comme les poètes de l'empire avaient divinisé les empereurs. N'avez-vous pas rougi, messieurs, rougi pour des génies que nous admirons et vénérons, en lisant certaines pages à jamais regrettables de nos classiques français, et en constatant à quel degré d'adulation sont descendus certains écrivains du règne de Louis XIV... ?

« Vous comprenez que cette contagion, si elle a séduit et corrompu des esprits d'un ordre supérieur, sera un danger aussi pour des esprits plus communs qui n'écrivent pas, mais qui flattent, qui ne pensent pas, mais qui agissent, qui ne font pas de vers, mais qui se soumettent, qui ne divinisent pas leurs maîtres, mais qui sont prêts à tout.

« Or, quel est le mal de notre époque ? Nous devons nous dire nos vérités en face : le mal de notre époque, c'est la langueur des esprits, l'abandon de nous-mêmes, le goût du repos, l'insouciance, le sentiment individuel substitué au patriotisme, l'art de demander beaucoup à la chose publique et de lui donner peu, la confiance dans l'État et l'abdication de nos droits et surtout de nos devoirs de citoyens. Nous croyons nous justifier en imputant le mal à ceux qui nous dirigent et en accusant

sans cesse les événements supérieurs à notre volonté. Quand un peuple est tombé à ce point, il ne doit chercher la cause de sa chute qu'en lui-même. Il est certain que le développement du commerce, les inventions multipliées de l'industrie, cinquante ans de paix et de prospérité, l'accroissement des richesses, les fortunes subites, un bien-être qui n'a été égalé à aucune époque et qui a pénétré toutes les classes, même les plus pauvres, il est certain que tout a contribué à créer chez nous un besoin incessant de jouissances. Le jour où l'homme ne pense qu'à ses jouissances, il se détache de la société, il se croit supérieur à tout devoir, il ne voit plus que des besoins.

« C'est là un péril, et un péril grave, messieurs ; il est temps de le conjurer, il est temps d'y chercher un remède. Pour nous guérir, nous sommes un peu vieux, mais pensons à nos enfants, et efforçons-nous de leur donner une éducation plus forte, plus morale, plus politique que n'a été la nôtre. Nous sommes trop latins avec nos maîtres ; nous sommes trop épicuriens avec Horace, trop languissants avec Virgile, trop courtisans vis-à-vis d'Auguste.

« Il faut à nos fils, si nous voulons qu'ils soient meilleurs que nous, un aliment plus mâle et plus généreux. Reléguons le latin au second plan ; il aura toujours son rang, puisqu'il est si nécessaire à l'intelligence de nos lois, de nos sciences, de notre langage même et des modèles qui ont inspiré notre littérature, mais il n'aura que le second rang. La plus grande part, la plus longue, appartiendra à la littérature grecque. Là sont les sources pures, abondantes, irréprochables ; là se préparent les philosophes, les penseurs, les citoyens, les hommes d'État. Là vous pouvez mettre entre les mains des enfants les œuvres les plus simples et les plus admirables.

C'est Homère, plein de leçons et d'héroïsme ; c'est Hésiode avec sa belle morale, Solon avec ses exhortations patriotiques ; puis Eschyle, Sophocle, Euripide, où l'âme apprend à penser avec grandeur et à s'exprimer dans un langage magnifique. Si nous voulons des prosateurs, c'est Hérodote, le conteur merveilleux, dont les récits sont faits pour charmer l'imagination de l'enfant aussi bien que la raison des vieillards ; c'est Thucydide, à la fois grand historien, grand politique, grand philosophe ; c'est Xénophon, qui a sur les lèvres le parfum du miel de l'Hymette, et qui en même temps retrace avec énergie les exploits immor-

tels d'une poignée de Grecs ; c'est Platon, qui transporte l'âme dans les sphères les plus élevées, et dont la forme harmonieuse est un modèle de proportion et de beauté ; c'est Aristote, qui a guidé le moyen âge, qui est parfois aride, mais qui donne aux esprits la netteté, la précision, et qui enseigne quels sont les droits du citoyen, les règles des États, les constitutions des sociétés ; c'est Théophraste, le plus pur et le plus charmant des moralistes ; c'est Lucien, le plus spirituel et le plus fin des critiques ; c'est Démosthène, l'énergique patriote ; c'est Eschine, c'est Lysias, c'est toute l'école des orateurs attiques.

« Calculez, messieurs, quel serait le résultat de l'enseignement de cette grande littérature. Supposez une génération qui, dès l'enfance, est initiée à la connaissance de la langue grecque, qui grandit, se développe en se pénétrant de toutes ces beautés : elle s'épanouirait, à son insu, à tout ce qui est beau, grand, généreux. L'élévation du sentiment moral, que respirent tous les livres grecs, serait la santé et la force de notre jeunesse. Je ne parle pas de la philosophie, que les Grecs ont inventée, analysée, développée à un tel point que la philosophie moderne n'a pu que marcher sur leurs traces ; mais la morale même a trouvé dans les écrivains grecs des interprètes si admirables qu'ils n'ont pu être surpassés que par le christianisme, et encore plus d'un docteur chrétien regardait-il Socrate et Platon comme des précurseurs de la morale évangélique.

« Mais à la morale pratique j'ajoute une autre morale, qui en est le couronnement, et que je serais tenté d'appeler la *morale politique*. Dans la littérature grecque, vous verrez constamment dominer un sentiment qui est le secret de toutes les nations qui grandissent : le patriotisme opposé au sentiment individuel..... C'est donc la littérature grecque qui par excellence est digne de former des hommes et surtout de former des hommes libres. »

C'est par ces hautes paroles que Beulé terminait sa leçon : malgré certaines négligences, certaines exagérations que nous avons signalées, le succès avait été incontestable ; Beulé avait gagné devant son auditoire la cause des études grecques. En l'entendant, j'étais heureux de cette victoire obtenue pour des convictions que je partageais ; j'éprouvais encore une autre satisfaction. Je

sentais se confirmer l'espoir qui m'avait conduit quelques semaines auparavant chez Beulé, qui, aujourd'hui même, m'avait amené devant sa chaire. Il me semblait qu'après cette solennelle manifestation de sa pensée, les doutes, qui jusqu'ici avaient retardé sa complète adhésion à nos projets, ne pouvaient subsister; que notre œuvre allait devenir la sienne; qu'enfin l'heure n'était pas éloignée où pourrait se réaliser la fondation d'une Société des études grecques. Mon pressentiment fut bientôt justifié.

Quand la leçon fut finie, nous nous empressâmes, M. Delyanni et moi, de nous approcher de Beulé, et nous lui offrîmes nos félicitations; mais, au bout de quelques instants, la conversation changea de sujet, et Beulé lui-même aborda la question de notre projet d'une Société des études grecques. Il nous dit que le comité pour la souscription en faveur des Candiotes était définitivement organisé, sous la présidence de M. le duc de Broglie, et sous la direction effective de M. Guizot. Il ajouta que, constitué comme il l'était, ce comité ne pouvait s'occuper de la question des études grecques; que, dès lors, il reconnaissait la parfaite opportunité du projet dont nous l'avions entretenu; que maintenant il était, pour sa part, tout prêt à s'y rattacher, et qu'il en désirait la prompte réalisation.

Je me hâtai de faire connaître ce résultat à Brunet de Presle, et nous tombâmes d'accord que le moment d'agir était venu. Après divers pourparlers, une réunion fut convoquée chez moi, le dimanche 24 mars, pour discuter la formation d'une société, qui porterait le nom de *Société helléniste*, ou bien, de *Société pour le développement et la propagation de la langue et de l'art helléniques*.

Douze personnes, non compris Brunet de Presle et moi, assistaient à la séance. C'étaient MM. Beulé, Bréal (Michel), Dehèque, Eugène d'Eichthal, Gidel, Goumy, Miller, Perrot (Georges), Wescher, Zotenberg, et deux jeunes étudiants hellènes, MM. Bernardaki et Rangabé.

MM. Alexandre Bertrand, Gustave Deville, Victor Lanjuinais, Renan, Jules Simon, n'avaient pu se rendre à l'invitation que nous leur avons adressée. Nous eûmes tout particulièrement à regretter l'absence de M. Egger, qui devait se joindre à nous pour seconder notre tentative, et qu'une subite indisposition avait retenu chez lui.

En m'entendant prononcer ici le nom de M. Egger pour la première fois, on se demandera sans doute comment il se peut que ce nom n'ait pas été prononcé plus tôt. Ce nom est, en effet, si intimement lié à l'existence de notre société, qu'en tout temps, et alors même qu'elle n'existait qu'en idée, il semble qu'il ait dû s'y trouver associé. Il y a là, en effet, comme un mystère dont je suis heureux de pouvoir donner l'explication. M. Egger était, on le sait, l'ami le plus cher de Brunet de Presle. J'avais moi-même reçu de lui l'accueil le plus cordial, lorsqu'en 1864, novice déjà vieux, je fis mon entrée dans le monde helléniste par la publication, en commun avec M. Renieri, de l'opuscule sur l'*Usage pratique de la langue grecque*; cet accueil s'était étendu à M. Renieri lui-même et à son ami, M. Philippos Johannou. Et cependant, jusqu'à une époque toute récente, nous n'avions, ni Brunet de Presle ni moi, entretenu M. Egger de nos projets de Société hellénique. C'est qu'auprès de lui c'était du présent beaucoup plus que de l'avenir que l'on était tenté de s'occuper. L'importance de ses travaux (1), sa position parmi les hellénistes, son professorat à la Sorbonne, son obligeance infatigable, faisaient de lui un centre vers lequel se sentaient également attirés les amis de la Grèce et les amis des études grecques, les Français et les étran-

(1) Cette année même paraissaient le *Rapport sur l'état des études de langue et de littérature grecques en France dans les trente dernières années*, demandé à M. Egger par le ministre de l'instruction publique, et une notice sur *Une renaissance nouvelle des études grecques et latines au dix-neuvième siècle*. Il préluait ainsi à l'histoire de *l'Hellénisme en France* qu'il devait publier deux ans plus tard. Le second volume contient comme appendices les deux travaux précédents.

gers, particulièrement les Hellènes. Auprès de lui, hellénistes ni philhellènes ne sentaient plus leur isolement, et l'on ne pouvait lui demander de chercher le remède à un mal qui était inconnu près de lui. Mais, lorsque les choses eurent pris le tour que nous avons dit, lorsque notre projet nous sembla près de passer du rêve à la réalité, alors nous nous empressâmes de faire appel à son amitié, à ses lumières, à son dévouement, et de réclamer un concours que nous savions à l'avance devoir nous être accordé. J'ai dit par quel accident nous fûmes, le 24 mars, privés de la présence de M. Egger; mais il prit la part la plus active aux séances qui suivirent, et, depuis ce moment, je n'ai pas à vous apprendre ce qu'a fait M. Egger pour l'organisation, la direction et le développement de la Société. Trois fois, dans les dix années qui viennent de s'écouler, il a laborieusement rempli les fonctions de la présidence auxquelles vous l'aviez appelé, et, en le nommant il y a peu de jours votre président honoraire, vous avez été heureux de lui offrir le tribut d'une reconnaissance surabondamment méritée.

Je reviens maintenant à notre réunion du 24 mars. Lorsque la séance fut ouverte, Brunet de Presle prit le premier la parole; les termes de la question à discuter avaient été, comme je l'ai dit, convenus entre nous et communiqués à nos amis. Il s'agissait de la création d'une *Société pour le développement et la propagation de la langue et de l'art helléniques*. Au dernier moment, il semble que la timidité naturelle à Brunet de Presle prit le dessus, et, craignant de ne pouvoir faire accepter le projet tel que nous l'avions formulé, il se borna à proposer la formation d'une association, dont le but serait de mettre entre les mains de ses membres les principaux livres publiés en grec moderne.

Réduit à ces proportions, le projet perdait évidemment l'importance et l'intérêt qui pouvaient le faire réussir. Je pris donc à mon tour la parole, non pour combattre la proposition de Brunet de Presle (je déclarai au contraire

en reconnaître l'incontestable utilité), mais pour montrer que, si on voulait en assurer le succès, il fallait qu'elle fût rattachée à un projet d'une plus grande portée. Le programme sur lequel la réunion était appelée à délibérer me paraissait offrir cet avantage, et je demandai qu'il fût tout d'abord mis en discussion.

Ce point accepté, les trois questions suivantes furent successivement débattues :

1° L'enseignement du grec doit-il ou non continuer à faire partie des études classiques?

2° Admettant l'affirmative, faut-il conserver l'usage de la prononciation dite érasmiennne, ou bien adopter la prononciation nationale du grec?

3° La langue moderne peut-elle être complètement ramenée au vocabulaire et aux formes grammaticales de la langue ancienne?

A la suite de ce débat, qui offrit un sérieux intérêt, le principe d'une société à fonder pour le développement des Études grecques fut unanimement accepté. Il restait à en déterminer, d'une manière précise, le but et le mode d'action. Sur la proposition de MM. Miller et Beulé, une commission de cinq membres, composée de MM. Beulé, Michel Bréal, Brunet de Presle, Gust. d'Eichthal, Charles Gidel fut nommée pour s'occuper de ce travail.

Cette commission se réunit chez moi quatre jours après (jeudi 28 mars). Elle décida la formation d'une *Association pour l'encouragement des études grecques en France*, titre qui fut définitivement adopté et qui est demeuré le nôtre. En même temps, un projet de statuts fut ébauché.

Le 1^{er} avril, une nouvelle réunion eut lieu chez Brunet de Presle; MM. Alexandre Bertrand, Beulé, Michel Bréal, Brunet de Presle, Dehèque, Egger, d'Eichthal, Goumy, Renan, Wescher y assistaient. MM. Deville, Gidel, Miller, Georges Perrot n'avaient pu s'y rendre. Les propositions de la commission furent adoptées, et on décida la création d'un comité de trente membres fonda-

teurs. C'était seize noms nouveaux à ajouter aux quatorze que je viens de mentionner; on désigna les personnes auxquelles cette coopération serait proposée, et on fixa la prochaine réunion au dimanche suivant, 7 avril, chez M. Beulé, dans l'appartement du secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, au palais de l'Institut.

Dans cette nouvelle séance, on put constater l'acceptation de toutes les personnes nouvellement invitées à prendre place parmi les fondateurs; les seize noms qui complétèrent la liste furent ceux de MM. Daremberg, Jérôme David, Firmin-Didot, Ernest Havet, Jules Girard, Guigniaut, Ch. Jourdain, Legouvé, Ch. Lévêque, Adrien de Longpérier, Alfred Maury, Ravaisson, Léon Renier, Saint-Marc Girardin, Thurot, Waddington. Ainsi complétée, la liste des fondateurs comprenait quinze membres de l'Institut (1) et sept anciens membres de l'École d'Athènes (2), dont deux, MM. Beulé et Lévêque, figurent déjà parmi les membres de l'Institut. Le premier programme de l'association fut imprimé peu de jours après.

Dans le courant du mois d'avril, une ou deux autres réunions, sur lesquelles je n'ai pas gardé de notes, eurent lieu chez Beulé. Nos procès-verbaux officiels, rédigés par les soins de M. Chassang, commencent avec la séance du 7 mai, tenue également au palais de l'Institut. Celle-ci fut très-importante; on peut dire qu'elle marque pour la société le moment de son entrée en activité. Les trente membres fondateurs, constitués en comité, élurent un bureau provisoire. M. Patin, le doyen des hellénistes français, fut élu président. MM. Egger et Beulé, naturel-

(1) Ces quinze membres étaient MM. Beulé, Brunet de Presle, Dehèque, Egger, Guigniaut, Jourdain, Legouvé, Lévêque, Longpérier, Maury, Miller, Ravaisson, Renan, Saint-Marc Girardin, Waddington. MM. Legouvé et Saint-Marc Girardin étaient membres de l'Académie française; les treize autres de l'Académie des inscriptions.

(2) Alexandre Bertrand, Beulé, Gustave Deville, Jules Girard, Lévêque, Georges Perrot, Wescher.

lement désignés au choix de leurs confrères par leurs titres scientifiques, et par la part qu'ils venaient de prendre à la formation de la société, furent appelés aux fonctions de premier et de second vice-présidents; M. Chassang, à la demande de Beulé, son condisciple, accepta les fonctions de secrétaire; j'acceptai moi-même celles de trésorier. Au bureau fut adjoint un sous-comité composé de MM. Brunet de Presle, Charles Gidel, Jules Girard et Miller. En même temps, le nombre des fondateurs, primitivement fixé à trente, fut élevé à cinquante, dont dix pourraient être choisis hors de Paris. Autant que je puis le conclure des documents que j'ai sous les yeux, sur les vingt nouveaux membres, treize seulement furent nommés ce jour-là; à savoir: MM. Alexandre, Émile Burnouf, Campeaux, Chassang, Firmin-Didot, Heuzey, Hignard, Hillebrand, Naudet, Patin, Villemain, Vincent et Weil. A ces treize noms furent ajoutés, le 5 juin, celui de M. Constantin Mélas, membre de la colonie grecque de Marseille, et, le 22 du même mois, ceux de M. Duruy, ministre de l'instruction publique, de MM. l'abbé Thénon, de Witte, Adert de Genève, enfin ceux de deux Hellènes, MM. Delyanni, ministre de Grèce à Paris, et Vallettas, professeur de grec à Londres.

Après la constitution du bureau et du sous-comité, dans la séance du 7 mai, il fut procédé au versement des cotisations déjà recueillies. Elles se montaient à plus de 3,000 francs, et, sur cette somme, près de la moitié avait été apportée par Beulé. Il avait fait appel à la bonne volonté, non-seulement de ses amis personnels, mais aussi des membres de l'Académie des beaux-arts, au zèle aussi des auditeurs de son cours, et le résultat montre avec quel chaleureux empressement il avait été répondu à son appel.

Jusqu'ici, l'Association s'était constituée par la simple initiative des membres fondateurs; elle n'avait demandé aucune consécration officielle. Il fut décidé qu'une *démarche officieuse*, ce sont les termes du procès-verbal,

serait faite par le président et l'un des vice-présidents auprès du ministre de l'instruction publique, pour l'entretenir de l'établissement de la Société et solliciter son appui bienveillant. Disons tout de suite que cette mission fut remplie par MM. Patin et Egger, et que, dans la séance du 22 juin, ces messieurs purent faire connaître à la Société le bon accueil qu'ils avaient reçu du ministre. M. Duruy avait voulu s'inscrire parmi les membres donateurs, et avait autorisé l'Association à décerner des prix spéciaux aux élèves de troisième, de seconde et de rhétorique couronnés les premiers dans les compositions de version grecque au concours général des lycées de Paris. Ce fut pour offrir au ministre un témoignage de sa reconnaissance que la Société, dans sa séance du 22 juin, décida, comme nous l'avons dit, que le nom de M. Duruy serait inscrit sur la liste de ses membres fondateurs.

Dans sa séance du 5 juin, l'Association vota la publication d'un Annuaire et en régla la composition. Ce même jour, elle reçut de la colonie grecque de Marseille une liste de cinquante et un souscripteurs, et, à cette occasion, décerna, comme nous l'avons dit, le titre de fondateur à M. Constantin Mélas.

Le 22 juin, la Société, après avoir entendu le compte rendu de la visite de MM. Egger et Patin au ministre de l'instruction publique, vota avec quelques modifications le projet de statuts préparé par le bureau. Elle reçut, par l'intermédiaire de M. Brunet de Presle, les félicitations sympathiques de la Société hellénique littéraire de Constantinople (ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος). Enfin, elle approuva la location, pour la tenue des séances, de la salle située rue Hautefeuille n° 1 bis, et s'ajourna au premier vendredi du mois de décembre suivant.

Au moment où elle allait prendre ses premières vacances, la Société, après quatre mois de démarches pré-

paratoires, se trouvait donc constituée. Elle avait ses statuts, son bureau et son comité dirigeant, un local pour ses séances, un organe pour ses publications. La liste des membres, arrêtée au 1^{er} juillet, et publiée dans le fascicule qui représente l'annuaire de 1867, comprenait environ cinq cent vingt souscripteurs dont huit donateurs. Sur ce nombre total, le cinquième à peu près se composait d'Hellènes établis à Marseille, à Londres, à Paris, à Athènes. Au bout de quelque temps, cette proportion allait être doublée, et attestait ainsi l'importance du lien nouveau créé par la Société entre la France et la Grèce.

Dans le courant du mois de juillet, Beulé m'adressait encore, en ma qualité de trésorier, les noms et les cotisations de quelques nouveaux membres. Il commençait sa lettre par ces mots : « Le succès me paraît complet, et vous devez être content. » Il devait l'être lui-même, nous devions l'être tous, et nous l'étions. Le succès avait dépassé de beaucoup nos espérances ; il avait montré quelles racines profondes les études grecques avaient en France, et quelles puissantes sympathies unissaient la France et la Grèce.

II.

Au mois de décembre 1867, la Société avait repris ses travaux, et bientôt une occasion se présenta de faire l'essai de nos forces et l'épreuve de notre influence. Dans un rapport adressé à l'Empereur sur l'état de l'instruction secondaire en France, M. Duruy, ému des objections sans cesse renouvelées contre l'enseignement du grec, avait mentionné certaines restrictions qui pourraient être apportées à cet enseignement. Les professeurs des lycées avaient été invités à faire connaître au ministre leur opinion sur les changements indiqués.

L'Association pensa que l'examen de cette question était pour elle non-seulement un droit, mais un devoir, et sous la direction de M. Egger, son président à cette

époque, elle en continua la discussion pendant cinq séances consécutives, du 3 avril au 5 juillet 1868; les conclusions de ce long et consciencieux débat furent consignées dans un mémoire rédigé par M. Egger, qui fut adressé au ministre et immédiatement porté à la connaissance du public dans un supplément à l'Annuaire de 1868. Le résultat fut tel que nous pouvions le désirer. Voici en quels termes M. Egger lui-même le fit connaître dans le discours prononcé par lui devant l'assemblée générale de 1869, à l'expiration de sa première présidence : « Présenté avec une juste déférence au ministre compétent, puis librement répandu en votre nom par l'impression, le mémoire qui résumait vos idées sur l'enseignement classique a éclairé bien des esprits qui ne cherchaient que la lumière. On a senti que nous avions confiance en nous, et l'on est venu à nous avec d'autant plus d'ardeur. » Le mémoire avait eu, même à l'étranger, un juste retentissement. Une note, jointe au discours du président, constate que les conclusions en avaient été souvent invoquées dans le débat sur l'instruction publique qui eut lieu au mois de février 1869 à la chambre des représentants en Belgique. Ajoutons que ce document conserve encore aujourd'hui toute sa valeur, et qu'il y aurait un sérieux intérêt à en propager la connaissance.

Cette victoire remportée sur les adversaires des études grecques n'était pas le seul événement heureux qui eût marqué pour la société le cours de l'année 1868. Le nombre de nos souscripteurs s'élevait maintenant à plus de sept cent cinquante; la ville de Constantinople avait à elle seule ajouté plus de cent noms à notre liste primitive; l'Université d'Athènes nous avait adressé la généreuse souscription qui depuis s'est renouvelée chaque année; enfin, un des principaux négociants de Constantinople, l'un des plus dévoués à la cause des lettres grecques, M. Christaki Zographos, nous avait doté du fonds qui nous a permis de créer le prix annuel qui porte son nom. Dans son discours déjà cité du 2 avril 1869, M. Eg-

ger constatait cette manifestation des sympathies helléniques à notre égard, puis il ajoutait : « Si la Grèce nous envahit, nous n'avons rien à craindre de cette pacifique invasion. Notre société toute française, par l'objet qu'elle se propose et par le caractère de ses fondateurs, voit dans l'hellénisme ce qu'y virent les ardents et féconds ouvriers de la Renaissance, un élément de civilisation qui ne saurait s'affaiblir chez nous sans qu'il y ait péril pour notre éducation publique et pour l'autorité morale de notre pays. Avec de telles convictions, c'est surtout vers la Grèce ancienne que nous tournons les yeux. Mais si, dans le culte de ses grands souvenirs et de ses grands modèles, nous voyons spontanément s'allier à nous les héritiers directs de l'hellénisme antique, nous ne pouvons que leur tendre une main amie... L'un d'eux me disait naguère, et j'aime à vous redire ses paroles : « Ce que vous faites pour entretenir « en France l'amour du grec parmi vos maîtres et vos « écoliers, est en définitive et toujours à notre profit ; il « est juste que nous ayons part à la dépense. » Noble façon de confondre en une même cause les intérêts de l'hellénisme à Constantinople, à Athènes et à Paris, dans une région supérieure aux luttes et aux passions politiques ! A ces sympathiques assurances, devait d'ailleurs s'ajouter un encouragement pratique, et non moins précieux, accordé aux persévérants efforts de la Grèce pour la régénération de sa langue. Au début même de son discours, M. Egger, en annonçant l'institution du prix Zo-graphos, annonçait en même temps une mesure dont il avait été, nous pouvons le dire, le premier promoteur : les ouvrages écrits en grec (sans distinction de grec ancien ou de grec moderne) étaient, aussi bien que les ouvrages écrits en français ou en latin, admis à concourir pour ce prix. Cette disposition, souvent appliquée dans les années suivantes, a été, si nous ne nous trompons, la première consécration solennelle donnée au grec moderne, comme langue littéraire en Europe.

Une autre mesure, d'une haute importance, se trouvait annoncée dans le rapport de notre secrétaire, M. Chas-sang. Nous avons vu avec quelle rapidité la Société s'était développée depuis sa création. Elle avait grandi en considération et en influence, et, avec le nombre de ses souscripteurs, ses ressources s'étaient notablement accrues. A la date du 31 décembre 1868, notre capital accumulé s'élevait à environ 12,000 francs. Dans ces circonstances, sur l'avis de la commission de comptabilité, il avait été décidé, dès le 6 novembre 1868, que le président ferait auprès des autorités compétentes les démarches nécessaires pour que l'Association fût reconnue comme établissement d'utilité publique. La demande était maintenant soumise au conseil d'État, et il y avait lieu d'espérer qu'une décision favorable pourrait être communiquée à la prochaine assemblée.

En effet, le décret portant en notre faveur reconnaissance d'utilité publique, contre-signé par M. Duruy, était rendu peu de jours après (7 juillet 1869), et l'année suivante, le 21 avril 1870, la teneur en était communiquée à l'assemblée générale de l'Association. Mais, cette fois, la séance n'avait plus lieu dans notre modeste salle de la rue Hautefeuille. Le libéral et bienveillant patronage de notre éminent et excellent confrère, le directeur de l'École des beaux-arts, nous avait ouvert, avec l'autorisation du ministre compétent, les portes de l'École; nous étions en possession, pour la tenue de nos séances, de la magnifique salle où nous siégeons aujourd'hui. Par une remarquable coïncidence, ce fut le secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, ce fut Beulé, qui, arrivé au terme de son année présidentielle, et chargé à son tour d'exposer dans le discours d'usage les principaux faits intéressant la Société qui s'étaient accomplis dans le cours des douze mois précédents, se trouva appelé à inaugurer notre nouveau local; son discours fut comme un chant de triomphe.

« L'Association pour l'encouragement des études grec-

ques, nous dit-il, est un exemple de la force que constituent presque subitement des gens qui savent ce qu'ils aiment, ce qu'ils combattent et ce qu'ils veulent. Vos débuts ont été simples, mais vos progrès si rapides qu'après trois ans votre prospérité est fondée de manière à pouvoir défier l'avenir. Votre action morale dépasse encore vos accroissements matériels qui n'en sont que la manifestation ; car les ressources qu'on vous apporte sont les gages de la confiance qu'inspire votre cause, et les droits qu'on vous reconnaît démontrent l'autorité que vous avez conquise... Si vous êtes fiers de l'influence que votre Société a exercée, vous devez être rassurés par la force réelle qu'elle vient d'acquérir. Désormais vous existez légalement ; vous êtes reconnus d'utilité publique par un décret préparé et délibéré en conseil d'État. Celui qui était ministre de l'Instruction publique quand vous avez provoqué ce décret n'est plus aujourd'hui qu'un de vos confrères ; vous avez d'autant plus de liberté pour le remercier par ma voix, et lui exprimer publiquement votre reconnaissance. Vous avez d'ailleurs prêté à M. Duruy un appui qu'il ne prévoyait pas, en protestant par votre association spontanée contre les novateurs qui prétendaient lui persuader d'amoindrir, sinon d'étouffer, les études grecques dans les lycées. »

Ici Beulé reprenait sa thèse favorite de la supériorité de la culture grecque sur la culture latine ; et, par une transition toute naturelle, il arrivait à ce qui était pour la Société le grand événement du jour : l'inauguration du magnifique local ouvert à nos séances. « Ce n'est pas, disait Beulé, sans une satisfaction profonde que vous devez vous trouver pour la première fois dans cette enceinte. Vous y êtes en pleine Grèce, et le nouveau ministre des Beaux-Arts a eu le mérite de reconnaître que votre place y était marquée. De même que la Société de l'histoire de France tient ses séances au palais des Archives, au milieu des chartes et des documents, de même que la Société des antiquaires se réunit au palais du

Louvre, à côté des antiquités tirées du monde entier, de même vous recevez l'hospitalité dans ce palais des Beaux-Arts, où tous les chefs-d'œuvre de la Grèce, reproduits par le moulage, sont proposés à nos jeunes artistes comme des modèles constants. Les temples d'Athènes et de la Sicile, le fronton du Parthénon et le fronton des Niobides, les immortelles Panathénées et les stèles de l'Attique, les bas-reliefs de toutes les écoles helléniques, les statues choisies dans les collections les plus célèbres de l'Europe, vous entourent et vous justifient ; leur beauté est plus populaire parce qu'elle parle plus directement à l'esprit ; mais c'est la poésie et l'éloquence grecques, qui par leur souffle ont fécondé les arts.

« Profitons donc de cette harmonie qui a fait la grandeur morale de la Grèce. Demandons à ce sanctuaire du beau une manifestation plus sensible de nos principes, et consacrons par le choix même du lieu qui nous abrite l'alliance chaque jour plus étroite de la littérature et de l'art classique. »

Hélas ! celui qui venait de faire entendre ces éloquents paroles ne devait plus animer de sa voix les murs de cette salle si brillamment inaugurée. Quelques semaines encore, et la guerre fatale de 1870 allait éclater et entraîner la France et l'Empire dans un abîme dont celui-ci ne devait pas se relever. Un régime nouveau, régime de contentions et de luttes opiniâtres, devait ouvrir à Beulé une carrière difficile où s'usèrent des forces destinées à un meilleur usage ; et quatre ans plus tard, le 9 avril 1874, dans cette même enceinte, à l'occasion de la même solennité, nous devons entendre un autre de nos confrères déplorer en termes profondément attristés la perte de celui qui venait de nous être si cruellement enlevé : « Beulé n'est plus, s'écriait M. Miller ; Beulé n'est plus, et avec lui ont disparu les espérances que nous étions encore en droit de concevoir au nom de la science, des arts et de l'histoire. . . Beulé était né pour l'art ; c'est là qu'était sa véritable vocation ; il était passionné pour

le beau, et il avait le sentiment des formes harmonieuses. Tout dans ses aptitudes, dans ses goûts, dans ses œuvres, révélait ce noble sentiment. Dans sa carrière littéraire, rien ne lui a manqué en fait de gloire et de succès. Ce bonheur, ces succès avaient quelque chose d'effrayant. *L'heureux Beulé!* disait Sainte-Beuve, sans se douter que, quelques années après, cet heureux du jour serait enlevé brusquement dans toute la force de l'âge et du talent. Quant à sa vie politique, je la regrette pour lui, pour nous et pour la science, parce qu'elle nous a privés de lui pendant ces dernières années, en l'arrachant à ses études de prédilection.

« Du moins n'oublions pas qu'il a été un des fondateurs de notre Société, à la prospérité de laquelle il s'est consacré avec tant de dévouement. »

III.

La séance du 21 avril 1870, qui proclame notre reconnaissance comme établissement d'utilité publique, et inaugure nos séances à l'École des Beaux-Arts, marque dans notre existence le commencement d'une phase nouvelle. Dès lors notre croissance n'est plus aussi rapide ; la croissance rapide est un caractère de l'enfance ; mais nous avons les qualités d'un autre âge, la force, la persévérance. Comme déjà je l'ai fait en commençant, je vous demande de vouloir bien encore jeter avec moi un coup d'œil rapide sur les principaux faits de cette nouvelle période.

Peu de semaines après notre séance du 21 avril, survenait l'effroyable catastrophe de 1870. Paris était isolé du reste de la France, bloqué, assiégé, bombardé, et au milieu des angoisses, des fatigues et des dangers du siège vous restiez fidèles à la pensée de notre Association, vous ne délaissiez pas ses travaux. Le palais des Beaux-Arts, converti en une ambulance, ne pouvait plus vous recevoir ; mais la bibliothèque de Brunet de Presle, votre président, vous

restait ouverte, et là vous continuiez vos réunions. Lui-même, dans son discours présidentiel de 1871, a voulu perpétuer ce souvenir : « Les membres de notre comité, disait-il, et quelques autres de nos confrères présents à Paris, se réunissaient le soir, lorsqu'ils n'étaient pas appelés à la garde des remparts. L'obscurité des rues, sillonnées quelquefois par l'éclat d'un obus, ne les arrêtaient pas ; au milieu des inquiétudes les plus poignantes, nous n'avions pas cru devoir délaissier des études qui nous offraient mieux qu'une distraction, surtout lorsqu'un de nos confrères nous traçait le tableau de la littérature grecque pendant les luttes sanglantes de la guerre du Péloponnèse (1). La gloire qu'Athènes s'est acquise dans toutes les branches de l'intelligence a fait oublier ses fautes et ses revers ; nous étions heureux de constater par notre assiduité à ces réunions, que nous n'avions pas non plus un seul jour désespéré de l'avenir de notre pays. » Le souvenir de ces réunions, auxquelles lui-même prenait part, a été religieusement rappelé par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, dans la notice consacrée par lui à la mémoire de Brunet de Presle ; il l'a été aussi par M. Chassang devant notre assemblée générale de 1873, alors que notre premier secrétaire déposa des fonctions exercées par lui pendant six ans avec un zèle qui ne s'est jamais lassé.

« Jamais, a-t-il dit, je n'oublierai ces réunions que nous avons tous les quinze jours, sous le toit hospitalier de M. Brunet de Presle, pendant le siège de Paris, et jusque pendant le bombardement, dans le rayon duquel était la maison de la rue des Saints-Pères. Nous mettions en commun nos douleurs et nos espérances, qui devaient être, hélas ! des déceptions, et, si nous ne nous consolions

(1) Il s'agit ici de la leçon sur *la Littérature à Athènes pendant les guerres* faite par M. Egger à l'ouverture de son cours au mois d'octobre 1870, pendant le siège de Paris. (Voy. *la Revue des cours littéraires* du 22 octobre, même année.)

pas, nous nous aidions du moins à supporter nos misères, en élevant nos esprits et nos cœurs, et en nous entretenant des études qui forment entre nous d'indissolubles liens. » Ne puis-je pas, sans crainte d'être contredit, affirmer que toutes les études n'inspirent pas de telles paroles, ne donnent pas un tel soutien ?

A partir de 1870 notre Annuaire prend un développement qu'il n'avait pas eu jusqu'alors, et, comme tous ceux qui doivent le suivre, celui de cette année se partage à peu près également en travaux relatifs à l'hellénisme antique et à l'hellénisme moderne. Nous y trouvons un mémoire de M. Caillemer sur le droit de tester à Athènes, une notice de M. Albert Dumont sur un poids grec inédit, des Observations critiques de M. Charles Thurot sur quelques fragments d'Aristote, un rapport de M. Rinn sur le choix du meilleur auteur grec à mettre entre les mains des élèves de sixième. A la Grèce moderne appartiennent la notice de M. de Queux de Saint-Hilaire sur les *Korakistica* de Rizo Néroulos, celle de M. Adolphe de Circourt sur deux poèmes d'Aristoclès Valaoritès, mes *Observations sur la réforme progressive et l'état actuel de la langue grecque*, et enfin le premier texte grec moderne que l'Annuaire eût encore inséré, le discours prononcé par M. Basiadis à la séance anniversaire du Syllagos de Constantinople.

Cette même année 1870, le prix Zographos était pour la première fois, sur le rapport de M. Albert Dumont, décerné à un ouvrage écrit en grec moderne, à l'*Histoire du peuple grec* de M. Constantin Paparrigopoulos, et l'année suivante l'importance de rapports intimes à maintenir entre l'Association et la Grèce vivante inspirait à Brunet de Presle les réflexions qui terminent son discours présidentiel ; il y voyait l'intérêt mutuel des deux parties. « Par ses rapports avec nous la Grèce, disait-il, se trouverait ramenée au culte de l'antiquité hellénique, que, dans son aspiration aux bienfaits de la civilisation moderne, elle est trop souvent tentée de négliger ; nous-mêmes ranimerions l'in-

térêt de nos élèves en leur montrant une langue encore vivante dans cette langue héritière de tant de chefs-d'œuvre antiques. » Mais, pour conquérir ce dernier avantage, il faudrait renoncer à un système de prononciation suranné et défectueux, et Brunet de Presle terminait en lançant contre la prononciation érasmiennne son *Delenda est Carthago*.

Notre séance générale de 1872 marquait la fin de la seconde présidence de M. Egger. Dans son discours de sortie, notre savant et dévoué confrère constatait que de nouvelles adhésions, des encouragements d'autant plus touchants qu'ils étaient imprévus, nous venaient chaque jour en aide. « On a dit souvent, ajoutait-il, et cela est à l'honneur de la nature humaine, qu'une bonne œuvre une fois mise en train, une fois signalée à l'opinion publique, recueille aussitôt, suscite même des dévouements et des vocations. Depuis que nous sommes constitués, nous avons découvert en France, dans tous les rangs de la société, des hellénistes et des philhellènes que nous ne soupçonnions pas, et notre bienfait envers les études grecques a été de mettre en action cette force latente qui ne demandait qu'un point d'appui pour s'exercer. » M. Egger rappelait ensuite la visite bienveillante que l'Association avait reçue au mois de janvier précédent de S. M. l'empereur du Brésil. Enfin il annonçait une importante innovation que devait offrir le prochain Annuaire. Sur la proposition de M. Heuzey, agréée par le comité, l'Annuaire de 1872 devait contenir, et a publié en effet, avec une notice de M. de Witte, le dessin d'un monument antique de premier ordre récemment acquis par le musée du Louvre (la coupe dite de Ceræ, peinte par Euphronius). « Nous estimons, disait M. Egger, que les études grecques, même à leur degré secondaire, qu'on est convenu d'appeler *classique*, doivent comprendre toutes les expressions du génie, toutes les formes du vrai et du beau dans cette antiquité privilégiée. Nous serions heureux que notre recueil annuel pût s'ouvrir

plus largement qu'il ne l'a fait jusqu'ici à des mémoires et à des dessins d'archéologie.» Cette innovation, vous le savez, n'est pas demeurée stérile. Elle a donné lieu à la création d'un recueil spécial, celui des *Monuments grecs*, dont les publications ont obtenu de la part des archéologues l'accueil le plus favorable, et que des dons importants et une souscription annuelle du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sont venus encourager.

En même temps une commission archéologique, primitivement composée de MM. Beulé, Guillaume, Ravaisson, Vinet et de Witte, a été constituée, et est restée un élément persistant de notre organisation. Vous sentirez mieux encore, je crois, l'importance de cette nouvelle création, si vous me permettez de citer à l'avance quelques paroles prononcées plus tard par celui de nos confrères auquel en appartient l'initiative. Dans son discours présidentiel de 1875, à propos de la subvention accordée par le ministre de l'Instruction publique à la publication des *Monuments grecs*, M. Heuzey s'exprimait ainsi : « Le jour où nous avons écrit sur notre édifice les mots : *Études grecques*, nous devons nous attendre à voir l'archéologie frapper à notre porte avec les autres sciences de l'antiquité, comme une sœur plus jeune, mais qui se sent de la maison. Notre temps, il serait injuste de le méconnaître, doit en partie les progrès qu'il a faits dans la connaissance de l'antiquité hellénique, au privilège d'avoir eu le premier une vue claire et précise de la haute originalité de l'art grec. On ne sait pas assez les secours que l'étude de la littérature grecque peut tirer de l'archéologie. Chez les Grecs surtout, l'art et la poésie, nourris des mêmes éléments, n'ont cessé de grandir côte à côte, et de se prêter un mutuel appui... D'un autre côté les historiens de la Grèce ancienne conviendront que les découvertes archéologiques ont singulièrement ajouté à l'idée qu'ils se faisaient de l'ardente activité de la race grecque, et de la hâtive expansion de son influence sur l'ancien

monde. Ce n'est pas seulement autour des ateliers de quelques grands maîtres qu'ont fleuri les merveilles du génie grec. De Cyrène à Panticapée, sur la lisière du désert africain comme à l'entrée des steppes de la Scythie, les fouilles offrent le même spectacle d'une inépuisable fécondité, et d'une remarquable unité de goût et de style, que les légères différences de temps et de lieux ne font que mieux ressortir. »

Dans le même discours M. Heuzey se trouvait appelé à signaler une autre incursion de la Société dans le domaine de l'art. Sur la proposition de M. Brunet de Presle et de M. de Queux de Saint-Hilaire, l'Association avait antérieurement décidé de faire frapper une médaille à son usage ; M. Heuzey put annoncer qu'elle venait d'être terminée. « Cette année, dit-il, voit s'accomplir un projet dont la réalisation doit ajouter à l'éclat de nos récompenses, et en même temps donner à notre Association un symbole et un signe de ralliement. La médaille que nous avons résolu de faire graver vient d'être terminée ; les épreuves vous en ont été communiquées, et vous les verrez figurer à l'exposition des beaux-arts... M. Chaplain a réalisé, dans la liberté de son inspiration, toutes les espérances que vous aviez fondées sur son talent. »

Enfin, messieurs, je ne me croirais quitte ni envers vous, ni envers le discours présidentiel de 1875, si je ne rappelais à votre souvenir les sages et ingénieuses paroles qui le terminent. « Tout nous engage, disait M. Heuzey, à conserver en France par nos exemples et nos encouragements le principe de l'unité des études helléniques. Nous ne pouvons oublier que notre Association représente elle-même ce principe par la variété des éléments qui la forment. Nous ne comptons pas seulement dans nos rangs des érudits, des professeurs, mais aussi des artistes qui, au seul nom de la Grèce, ont répondu à notre appel... Ce n'est pas non plus, je pense, un simple hasard, mais un attrait naturel qui nous a conduits dans ce palais des Beaux-Arts, où nous ne pouvons nous rendre à nos

séances sans trouver rangées sur notre chemin tant de statues grecques, qui semblent nous dire : « Ne passez pas si vite ; nous aussi, nous sommes cette Grèce antique que vous cherchez. »

Il n'entre pas dans ma pensée de donner ici une analyse, même sommaire, des travaux contenus dans nos dix premiers Annuaires ; une table ajoutée au volume de cette année les rappellera d'ailleurs à votre souvenir. Mais je ne puis passer sous silence deux documents historiques d'un incontestable intérêt, qui y ont été partiellement publiés, l'un en 1872, l'autre en 1873, et qui sans nous eussent pu attendre longtemps encore de voir le jour, et peut-être ne l'eussent jamais vu. Je veux parler des Lettres de Stamaty à Kodrikas, qui nous ont été apportées par M. Émile Legrand, et des Lettres de Coray à Chardon de la Rochette qui nous ont été apportées par MM. de Queux de Saint-Hilaire et Brunet de Presle. La collection complète des Lettres de Stamaty, bien que vivement désirée par des personnes qui s'intéressent à l'histoire de cette époque, n'a pas encore trouvé d'éditeur. La collection des Lettres de Coray a paru cette année même. Entreprise, il y a trois ans par M. Brunet de Presle, elle a dû être, vous le savez, terminée par d'autres mains. Miné par de cruels chagrins, et par une maladie, qui, depuis quelques mois déjà, lui interdisait tout travail de longue haleine, Brunet de Presle nous avait été enlevé le 12 septembre 1875 ; MM. Egger et de Queux de Saint-Hilaire ont dû se charger de compléter l'œuvre qu'il avait commencée.

Ici, Messieurs, pour la seconde fois je me trouve amené à vous entretenir de nos pertes et de nos douleurs. Elles furent grandes et nombreuses dans l'année 1875 et dans les premiers mois de l'année suivante. Notre cher confrère M. Georges Perrot, appelé à la fin de sa présidence à vous en tracer le tableau, s'affligeait à bon droit de la longueur inaccoutumée de la liste funéraire qu'il avait à vous présenter. Et quels noms figuraient sur cette liste !

ceux de Firmin-Didot, de Patin, de Guigniaut, tous trois vétérans de l'hellénisme, tous trois ayant pris rang parmi nos fondateurs, ceux de Rinn, d'Athanase Coquerel, de l'abbé Hetch, de Widal, d'autres encore moins connus. Mais, parmi ces défunts regrettés, celui dont la perte devait laisser parmi nous le vide le plus irréparable était Brunet de Presle.

« Depuis le jour où Beulé nous avait été enlevé, disait M. Perrot, jamais l'Association ne s'était sentie aussi douloureusement atteinte.

« Pour M. Brunet de Presle, plus que pour personne, la fondation de notre Société avait répondu à des désirs, à des espérances qui remontaient aux premières années de sa jeunesse. Elle avait donné un corps à ce qui n'avait été longtemps, dans sa pensée, qu'un rêve dont rien n'annonçait la prochaine réalisation. Notre Association était devenue pour lui, dans toute la force du terme, comme une seconde famille, où il se sentait plus à l'aise, plus chez lui, que partout ailleurs. Cette Grèce dont il ne pouvait détacher sa pensée et que pourtant il n'avait jamais vue, il en retrouvait parmi nous le reflet et l'image. Nous étions pour lui ce qu'était pour un Grec, chassé de son pays natal et condamné à de longs voyages, une de ces colonies lointaines qui conservaient sur des côtes barbares l'usage de l'idiome national, le culte de ses dieux, de ses arts et de sa poésie... Il n'est pas une des périodes de la vie grecque qui n'intéressât M. Brunet de Presle; il n'était pas une discussion, une conversation engagée dans nos séances, où il n'eût à dire son mot avec sa sobre et discrète finesse, avec cette chaleur de cœur et de pensée qu'un observateur superficiel n'eût peut-être pas devinée au premier moment sous les hésitations de la parole. Cette apparente timidité s'expliquait par une modestie dont personne n'a jamais pu mettre en doute la sincérité, et qui chez un homme de ce mérite avait quelque chose de touchant. »

M. Perrot terminait cet éloge en rappelant la part toute

spéciale que Brunet de Presle avait prise à la fondation et ensuite au développement de l'Association, toujours d'ailleurs en communauté de pensée avec « le savant qui, dans peu de minutes, allait reprendre sa place naturelle à la tête de la Société ». Ces derniers mots, vous le savez, s'appliquaient à M. Egger. Dans cette même séance, il allait, en effet, pour la troisième fois, devenir votre président, et il devait ainsi se trouver appelé à clore, le 5 avril 1877, cette première période décennale dont j'ai entrepris de résumer devant vous les principaux traits.

Si quelque chose a caractérisé le rôle de M. Egger pendant ces dix années, ç'a été d'être pour la Société une sorte de Providence. Nul, j'ose l'affirmer, en même temps qu'il nous apportait le tribut de sa science et de ses travaux, n'a autant fait pour multiplier nos associés, pour diriger et assurer notre marche. Ce caractère, M. Egger l'a gardé jusqu'au dernier moment de son rôle officiel ; à votre dernière assemblée générale, il a pu venir vous annoncer deux actes, accomplis par son intermédiaire, qui tous deux sont un nouveau et précieux témoignage de l'intérêt qu'inspirent nos travaux, et tous deux constituent une importante addition à nos richesses. D'une part, M. le commandant Fix a bien voulu remettre entre vos mains la précieuse bibliothèque d'helléniste rassemblée par son oncle, M. Théobald Fix ; et d'un autre côté, par une touchante inspiration de piété maternelle, M^{me} veuve Deville, en mémoire de son fils si tôt et si douloureusement enlevé à sa tendresse et à notre affection, nous a fait donation d'une rente annuelle de 500 francs. Ces deux actes de munificence se complètent l'un l'autre. Le don de M. le commandant Fix, si précieux qu'il nous soit, avait l'inconvénient d'exiger pour notre bibliothèque, ainsi augmentée, un emplacement plus vaste que celui que l'École des beaux-arts laisse obligeamment à notre disposition ; c'était donc une nouvelle charge imposée à notre budget, La libéralité de M^{me} Deville est venue lever cette diffi-

culté. Grâce à elle, nous avons pu louer, à proximité de l'École, le local nécessaire à l'installation, non-seulement de notre bibliothèque, mais de tous nos services. Nous avons enfin cette grande chose que nous n'avions pas eue jusqu'ici, un *chez nous*, bien modeste sans doute, mais enfin qui suffit à nos besoins actuels. Là nos commissions pourront se réunir; là notre dévoué et savant confrère M. Ruelle, qui, depuis 1873, remplit avec tant de zèle et de compétence les fonctions d'agent bibliothécaire que nous lui avons confiées, pourra s'occuper plus librement des soins dont il est chargé et recevoir, à des heures fixes, ceux d'entre nous qui auraient besoin de recourir à la bibliothèque. Vous voyez quelle importante amélioration a signalé les derniers jours de notre premier cycle décennal, et c'est pour moi une réelle satisfaction de pouvoir marquer de ce dernier trait l'esquisse de notre naissante histoire que vous m'avez permis de vous présenter.

IV.

Une dernière tâche me reste maintenant à remplir: c'est de résumer ce travail; c'est de lui donner une conclusion. J'essayerai de faire l'un et l'autre en peu de mots.

Instituée pour l'encouragement des études grecques en France, notre Société s'est fidèlement acquittée de sa mission. Elle a décerné aux auteurs des ouvrages les plus utiles au progrès des études grecques, elle a distribué aux jeunes lauréats, vainqueurs dans les concours universitaires, les récompenses prescrites par nos statuts. Elle a fait mieux: elle est devenue un centre auquel se sont bientôt ralliés la plupart de ceux qui, en France, aiment et pratiquent les études grecques. Entre ces travailleurs, inconnus les uns aux autres, elle a créé le lien d'une précieuse confraternité; parfois même, comme nous l'a dit M. Egger, nous avons mis en lumière des dévouements ignorés, nous avons

fait éclore de latentes vocations. D'autre part, notre Annuaire est devenu un asile ouvert à des travaux qui souvent, nulle part ailleurs, n'eussent trouvé leur place. Archéologie, épigraphie, critique littéraire, dissertations historiques, juridiques et grammaticales, monuments gravés, traductions nouvelles ; d'autres sujets encore, du domaine de la science antique, y ont successivement figuré. Cependant, il faut le reconnaître, c'est de la langue et de la littérature médiévale et moderne que notre Annuaire s'est plus particulièrement occupé. Nous sommes entrés dans cette voie sans parti pris, guidés simplement par l'intérêt de questions mal connues du public, mal connues des hellénistes eux-mêmes. Ce sera, nous le croyons, un des services les plus importants rendus par notre Société, et dont on lui saura le plus de gré, d'avoir, par la lumière qu'elle a répandue sur ces questions, resserré les liens qui unissent la France à la Grèce moderne. La Renaissance du quinzième siècle a eu pour premiers promoteurs des Hellènes, et cette nouvelle Renaissance (1), qui a marqué la fin du siècle dernier, et qui se continue à travers le siècle présent, n'a-t-elle pas eu aussi pour premiers auxiliaires quelques illustres Hellènes, n'est-elle pas, en partie du moins, sortie du sol même de la Grèce, ouverte depuis un siècle, mais surtout depuis cinquante ans, aux investigations de nos explorateurs? Le comte de Choiseul a donné à la France Villoison, et Villoison nous a donné M. Hase. Coray arrivait à Paris la veille de la Révolution française, et, pour dire ce qu'a été Coray, je me bornerai à répéter les paroles de M. Egger : « Coray a ouvert et personnifié à lui seul la renaissance nouvelle de l'hellénisme, et son étroite alliance avec les institutions, les doctrines, les mœurs de notre temps. Un peuple capable de produire de tels hommes mérite de prendre sa place parmi les nations civilisées (2). » Au-

(1) *D'une Renaissance nouvelle des études grecques et latines*, 2^e appendice au tome II de *l'Hellénisme en France*, par M. Egger.

(2) *De l'Hellénisme en France*, t. II, *Conclusion générale*.

jourd'hui, c'est l'Université d'Athènes, ce sont d'innombrables sociétés littéraires, répandues parmi la population grecque, libre ou ottomane, qui continuent cette œuvre; et, d'un autre côté, la fondation de l'École d'Athènes, actuellement dirigée par un de nos plus savants et de nos plus zélés confrères, est venue mettre le sceau à cette alliance de la France et de la Grèce, longuement préparée par nos savants, par notre diplomatie, par nos armes. La création de notre Société, l'attention qu'elle a donnée aux manifestations modernes de la vie grecque, le concours qu'elle a obtenu de la part des Hellènes, ont été une nouvelle sanction donnée à des rapports si heureusement établis.

Notre travail littéraire, sous toutes ses formes, n'a d'ailleurs jamais détourné notre attention du soin que réclamait notre organisation intérieure. Cette organisation, je l'ai dit, est aujourd'hui complète, et, sauf à en agrandir les proportions, elle peut suffire à tous nos développements ultérieurs. Sous ces rapports divers, notre Société a donc pleinement accompli sa tâche. Elle peut se féliciter des résultats obtenus, des progrès réalisés.

Malheureusement, il est un point sur lequel, je l'avoue, le même sentiment de satisfaction ne me semblerait pas justifié; point essentiel, cependant, et qui certainement a tenu une grande place dans les préoccupations de vos fondateurs; je veux parler de l'amélioration des études grecques et de l'importance plus grande à leur donner dans le système de notre enseignement universitaire. A peine constitués, nous avons été assez heureux pour préserver ces études de l'amoindrissement dont elles étaient menacées. Mais, depuis cette époque, on chercherait vainement, il me semble, ce que nous avons fait pour en élargir le cadre, pour en perfectionner le régime, pour les mettre en harmonie avec les besoins et les sentiments de notre monde moderne.

L'opportunité de cette réforme, les raisons qui la motivent, les conditions qu'elle doit remplir sont nettement indiquées dans les leçons de Beulé et de Brunet de Presle, reproduites en partie au commencement de cette notice.

Beulé, notamment, nous l'avons vu, demande que la suprématie, jusqu'ici accordée aux lettres latines dans l'enseignement classique, soit transportée aux études grecques; et il montre comment cette réforme est motivée, nécessitée par les changements survenus depuis un siècle dans l'état de l'Europe. L'intérêt littéraire, l'intérêt moral, enfin l'intérêt politique des sociétés modernes, lui semblent également engagés dans cette question. Aux souffrances actuelles, il ne connaît pas de remède plus efficace que celui qu'il indique. « Mais ce remède, lui-même le déclare, il n'a pas la prétention de l'avoir inventé, d'autres l'avaient proposé longtemps avant lui; ce qu'il veut, c'est de tirer la conséquence des principes établis, c'est de faire passer dans nos mœurs ce qui déjà est dans nos idées, c'est de réaliser ce qui jusqu'ici est demeuré à l'état de théorie. »

Il y aurait, en effet, une longue liste à faire de tous les grands esprits qui, dans les temps modernes, et de nos jours plus que jamais, ont cru à la supériorité de la culture grecque sur la culture latine, surtout au point de vue de l'éducation des jeunes générations. Mais cette énumération ne serait pas ici à sa place, et, parmi ceux qui partagent ou ont partagé plus ou moins le sentiment de Beulé, nous nous bornerons à en citer un seul, qui, par le temps et les conditions dans lesquelles il a écrit, et par l'autorité qui s'attache à son nom, a droit plus que tout autre à nous imposer le respect des jugements qu'il a portés. Ce maître est Rollin.

Absentes de nos écoles au moyen âge, les études grecques reparurent avec la Renaissance, d'abord en Italie, au quinzième siècle; puis en France, en Allemagne, en Angleterre, au seizième. Dans le chapitre de son *Traité des Études* qu'il a consacré à la langue grecque, Rollin a

eu soin de tracer en quelques lignes le tableau de cette réapparition. « On sait, dit-il, que l'Université de Paris servit d'asile à plusieurs de ces savants que la ruine de l'Empire d'Orient fit passer dans l'Italie et dans la France. Ce fut sous de si habiles maîtres que se formèrent ces grands hommes dont le nom sera toujours respecté de la République des lettres, et dont les ouvrages font encore tant d'honneur à la France : je veux dire les Érasme, les Gesner, les Budé, les Estienne et tant d'autres. De quels trésors ces derniers n'ont-ils pas enrichi l'Europe ! Budé (1) surtout communiqua à la nation française le goût de l'érudition grecque, l'ayant reçu lui-même de Lascaris, son maître, qui avait été employé par Laurent de Médicis à établir cette fameuse bibliothèque de Florence. Ce fut à la sollicitation du maître et du disciple que le roi François I^{er} forma le dessein de dresser une bibliothèque dans sa maison royale de Fontainebleau. Ce sont ces deux établissements qui ont le plus contribué à faire fleurir parmi nous la langue grecque, aussi bien que les autres langues savantes, et généralement toutes les sciences. C'est une chose étonnante que la facilité et la promptitude avec laquelle ce goût d'érudition se répandit dans toute la France. Comme alors l'Université de Paris était presque l'unique école du royaume, et que tous les magistrats étaient élevés dans son sein, ils y puisèrent bientôt l'amour et l'estime de la langue grecque. Chacun à l'envi se piqua d'y réussir et de s'y distinguer ; cette étude fut mise en honneur et devint universelle. » Il semble cependant, en ce qui concerne l'Université de Paris, que les choses marchèrent moins vite que ne paraît le croire Rollin, et que l'enseignement du grec n'y fut définitivement organisé que sous le règne de Henri IV, par le règlement de 1598 (2). Rollin, d'ailleurs, n'a rien dit de l'état de cet

(1) Voy. l'ouvrage de Rebitté : *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France*. Paris, 1846.

(2) Pendant les tumultes de la Ligue, l'enseignement du grec fut,

enseignement pendant le dix-septième siècle ; mais le sujet a été traité, d'une façon à la fois brève et exacte, par M. Egger, dans son histoire de l'Hellénisme en France. Dans la première moitié du siècle, il nous montre l'influence de la Grèce moderne continuant de s'exercer à Paris par les écrits et par la correspondance de Léon Allatius. Bientôt, à côté de l'Université, Port-Royal d'un côté, les Jésuites de l'autre, propagent et améliorent le culte des études grecques. Port-Royal nous donne Racine, les Jésuites nous donnent Du Cange. Dans la dernière partie du règne de Louis XIV, et sous la Régence, l'enseignement scolaire du grec paraît avoir faibli ; mais, en 1726, une ère nouvelle commence, ou tout au moins se prépare, pour les études grecques, avec la publication du *Traité des études*.

Dans ce livre mémorable, écrit à la demande et sur les instances de ses collègues, Rollin, professeur et ancien recteur de l'Université, disciple d'ailleurs et fidèle ami de Port-Royal, a voulu tracer le programme de ce que doit être l'enseignement universitaire. Le titre réel de l'ouvrage est : *De la Manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par rapport (sic) à l'esprit et au cœur*, titre singulier, qui nous semble trahir l'embarras qu'éprouvait l'auteur à bien définir son œuvre, partagé qu'il était entre les anciennes idées et celles qui commençaient à se produire en matière d'enseignement. Mais le sentiment public a donné à l'ouvrage son titre véritable, celui qui peut le mieux caractériser la ferme pensée qui s'y développe, le titre de *Traité des études*. Et après cent cinquante années, durant lesquelles tant et de si vastes changements se sont accomplis dans le monde, ce programme, rudimentaire dans bien de ses parties, offre cependant encore dans son

comme tous les autres, interrompu dans les collèges de l'Université. « Tous ces jeunes régents s'étaient retirés qui voulaient montrer à l'envi qu'ils savaient plus de grec et de latin que les autres. » *Satyre Ménippée, harangue de M. le recteur Roze.*

ensemble un système complet, que n'ont pu et ne pourront dépasser les améliorations opérées ou projetées dans notre système d'instruction publique.

Le livre I^{er} a pour titre : *De l'intelligence des langues*, et contient trois chapitres qui ont respectivement pour objet l'étude des langues française, grecque et latine (l'étude de la littérature étant toujours associée à celle de la langue).

J'arrive de suite au chapitre relatif à la langue et à la littérature grecques. Le point de départ de Rollin est qu'il ne peut y avoir de véritable érudition (1) sans une profonde connaissance de la langue grecque. « Ce fut, dit-il, par l'étude du grec que les Romains vinrent à bout de conduire tous les arts, et la langue latine elle-même, à ce point de perfection où l'on sait qu'ils furent amenés du temps d'Auguste.— « De Térence et de Caton le Censeur à Cicéron », la Grèce devint l'école ordinaire des meilleurs esprits de Rome, qui songeaient à se perfectionner dans les arts, et elle conserva cette réputation assez avant sous les empereurs. Quoique Cicéron eût mérité un applaudissement universel par ses premiers plaidoyers, il sentit qu'il manquait encore quelque chose à son éloquence. Déjà fameux orateur à Rome, il ne rougit pas de redevenir le disciple des rhéteurs et des philosophes grecs sous qui il avait étudié dans sa jeunesse. Athènes vit avec douleur, quoique avec admiration, que ce jeune Romain, par un nouveau genre de conquête, allait lui ravir tout ce qui lui restait de son ancienne gloire, et enrichir l'Italie des dépouilles de la Grèce. — Il en sera de même dans tous les siècles. Quiconque aspirera à la réputation de savant sera obligé de voyager, pour ainsi dire, longtemps chez les Grecs (2). La Grèce a tou-

(1) Ce mot, chez Rollin, a un sens beaucoup plus large qu'aujourd'hui, le sens de l'*eruditio* latin.

(2) On aura déjà remarqué qu'ici Rollin fait usage de la même similitude que nous avons vue employée par Beulé.

jours été et sera toujours l'école du bon goût, et c'est là qu'il faut aller chercher toutes les connaissances, si l'on veut remonter jusqu'à leur origine. Éloquence, poésie, histoire, philosophie (1), médecine, c'est dans la Grèce que toutes les sciences se sont formées, et, pour la plupart, perfectionnées... » Rollin professe une profonde admiration pour Homère; avec Cicéron, il appelle ses poèmes « la production la plus précieuse de l'esprit humain » (*pretiosissimum humani animi opus*), et toute une section de son premier volume est consacrée à montrer les avantages qu'on peut tirer de sa lecture (2). Il veut que dans la classe de seconde on en explique quelques livres. « Il ne serait pas raisonnable, dit-il, que les jeunes gens, ayant à voir Virgile dans presque toutes les classes, la source où il a puisé tout ce qu'il a de plus beau leur demeurât inconnue. »

Sur le merveilleux organisme de la langue grecque, Rollin n'a certainement pas les vues profondes et précises de notre temps; mais il a du moins de justes intuitions: « Il faudra, dit-il, faire remarquer aux jeunes gens (3) la phrase, le tour, le génie, la cadence harmonieuse, et surtout l'admirable fécondité de cette langue qui, par la dérivation et la composition des mots, se multiplie presque à l'infini et donne au discours une variété prodigieuse; c'est un avantage qui lui est particulier. » Et ici Rollin cite Quintilien « qui, pour toutes les autres parties de l'éloquence, ne craint point d'égaliser la langue latine à la grecque, mais n'ose pas même la lui comparer pour ce qui regarde l'élocution ». Non-seulement le son des let-

(1) Au temps de Rollin, le nom de *philosophie* désigne, non pas seulement la philosophie proprement dite, mais l'ensemble des sciences mathématiques, physiques, naturelles.

(2) *De la lecture d'Homère*, à la suite du tome II.

(3) Rollin n'emploie pas le mot d'*élèves* pour désigner les *disciples* de l'Université, mais bien ceux d'*enfants*, d'*écoliers*, de *jeunes gens*: le mot *élève* avait, à cette époque, un sens plus général et plus haut. (Voy. le Dictionnaire de Littré, au mot *élève*.)

tres grecques est plus doux, mais le vocabulaire est bien plus riche, et cet avantage, le grec le doit, non-seulement à sa puissance de composition, mais encore à la multiplicité de ses dialectes, dont chacun offre à l'écrivain des ressources particulières. Parmi ces dialectes, l'attique l'emporte sur tous les autres par la richesse et l'élégance; et Rollin recommande que l'on s'efforce de donner aux élèves le sentiment de cet *atticisme* qui, suivant Cicéron, se confond avec l'art de bien dire : *ut bene dicere, id sit attice dicere.* »

« Je me suis un peu étendu sur cet article, dit Rollin en terminant son apologie de la langue grecque, parce qu'il me paraît d'une extrême importance et pour les maîtres et pour les écoliers. La plupart des pères regardent comme absolument perdu le temps qu'on oblige leurs enfants de donner à cette étude, et ils sont bien aises de leur épargner un travail qu'ils croient également pénible et infructueux. Eux aussi, disent-ils, avaient appris le grec dans leur jeunesse, et ils n'en ont rien retenu. C'est le langage ordinaire, qui marque assez que l'on n'en a pas beaucoup oublié. Il faut que les professeurs luttent contre ce mauvais goût, devenu fort commun, et qu'ils fassent de continuels efforts pour ne pas céder à ce torrent qui a presque déjà tout entraîné. Et, pour cela, ils doivent se bien convaincre que le soin qu'ils donnent à enseigner cette langue est une partie essentielle de leurs devoirs. »

Mais, en imposant cette tâche aux professeurs, Rollin s'attache aussi à leur en alléger le fardeau. Un second article est consacré à l'exposition de la « *méthode qu'il faut suivre pour enseigner la langue grecque* ». J'en donnerai une analyse qui pourra paraître longue à cette place, mais dont l'étendue aura pour excuse l'intérêt tout actuel que conserve encore ce travail.

« Avant de proposer aucune règle sur ce sujet, dit Rollin, je crois devoir avertir ceux qui songent à apprendre cette langue que, de toutes les études qui se font dans les collèges, celle-ci est la plus facile, la plus courte, celle dont

le succès est le plus assuré, et où j'ai toujours vu réussir presque tous ceux qui s'y sont appliqués. Ce qui rebute ordinairement de cette étude et les maîtres et les disciples, est l'idée qu'on s'en forme d'abord comme d'une entreprise très-longue et très-difficile. L'expérience du contraire devrait avoir dissipé bien des préjugés. »

Un seul cas excepté, où il cède à une opinion reçue, et qui alors était très-excusable (1), les conseils que donne Rollin aux maîtres chargés d'enseigner le grec sont empreints de la sagesse qui se remarque dans tout ce qu'il a écrit. Le premier soin qu'il leur recommande est de bien apprendre aux enfants à écrire et à lire le grec, chose plus difficile qu'elle ne l'est aujourd'hui, alors que l'on conservait, pour les caractères imprimés, les ligatures et les abréviations en usage dans les manuscrits ; cependant, aujourd'hui même, la recommandation, au moins en ce qui concerne l'écriture, serait loin d'être superflue.

Pour ce qui est de la prononciation, Rollin recommande « celle qui, dit-il, a été de tout temps usitée dans l'Université (?), et qui apprend à prononcer comme on écrit ». L'insistance que met Rollin à défendre cette méthode prouve que la prononciation nationale conservait encore des partisans dans l'Université (2), plus même peut-être qu'elle n'en a aujourd'hui, et surtout qu'elle n'en avait il y a quelques années. En effet, le progrès est sensible sous ce rapport, et permet de prévoir pour un temps plus ou moins rapproché l'adoption de la prononciation nationale.

Rollin veut que la grammaire soit « courte, nette, française ». Il demande qu'elle soit imprimée en beaux caractères. Une belle édition frappe les yeux, gagne l'esprit, et, par cet attrait innocent, invite à l'étude. Les maîtres

(1) Nous voulons parler du parti pris en faveur de la prononciation dite érasmiennne.

(2) La même conclusion nous paraît ressortir plus clairement encore du plaidoyer en faveur de la prononciation érasmiennne dans la *Méthode de Port-Royal*.

distingueront aisément dans la grammaire ce qu'il faut faire apprendre d'abord et ce qu'il faut réserver pour un âge plus avancé. Ils ne peuvent trop insister dans les commencements sur les principes, sur les déclinaisons et sur les conjugaisons. Quand les enfants ont quelque âge et quelque intelligence du latin, cet exercice peut ne durer que trois mois et encore moins; après quoi on peut leur faire expliquer l'Évangile grec selon saint Luc, mais en allant d'abord très-lentement et rebattant longtemps et souvent les principes..... Si, au contraire, ils commencent le grec dès la sixième, et c'est ce que désire Rollin, il faut que cette année et la suivante soient consacrées, à peu près exclusivement, à l'étude des principes, et cela pendant une demi-heure par jour; on expliquera ensuite en quatrième saint Luc ou les Actes des apôtres, quelques dialogues de Lucien, quelques endroits choisis ou d'Hérodote ou de la Cyropédie; quelques traités d'Isocrate trouveront leur place en troisième. On pourra faire expliquer en seconde quelques livres d'Homère ou quelques extraits des Vies de Plutarque. Rollin inclinera plutôt pour le premier, non-seulement parce qu'il est plus facile et plus à la portée des jeunes gens, mais encore parce qu'il convient de leur donner quelque teinture de la poésie grecque et quelque idée d'un poète si ancien et si excellent. Les Vies de Plutarque peuvent occuper utilement et agréablement les rhétoriciens les plus studieux. Ils ont un droit tout particulier sur les harangues de Démosthène, le plus parfait des orateurs. On pourrait aussi s'appliquer, dans cette classe, à leur former le goût par la lecture d'endroits choisis de quelques écrivains grecs de l'antiquité, soit orateurs, soit historiens ou poètes. « Quand à cet âge on est parvenu à ce point, il n'y a plus d'auteurs grecs dont la lecture doive effrayer dans la suite. » Il est d'ailleurs à désirer que ceux qui auront fait quelque progrès dans la langue grecque n'en interrompent pas absolument l'étude pendant leur cours de philosophie; autrement, ils risqueraient d'oublier une partie

du moins de ce qu'ils auraient appris; et puis, quelle autre occasion auront-ils d'ailleurs d'étudier dans leur langue Aristote et Platon ?

Après cette espèce de digression sur ce qu'il appelle l'*ordre des classes*, Rollin s'excuse de s'être laissé écarté de son sujet spécial, et revient à la méthode à suivre dans l'enseignement de la langue grecque. « L'Université a bien senti que, l'usage de cette langue étant maintenant réduit à l'intelligence des auteurs, sans que nous ayons presque jamais besoin ni de la parler ni de l'écrire, elle devait principalement appliquer les jeunes gens à la traduction : la coutume qui s'était introduite de faire consister toute cette étude dans la composition des thèmes, avait sans doute donné lieu au dégoût et à l'aversion presque générale pour le grec qui régnait autrefois. » Rollin approuve cette pratique, mais non d'une manière absolue. « La composition des thèmes, dit-il, a ses avantages qui ne doivent pas être négligés; elle rend les jeunes gens plus exacts, les oblige à faire l'application de leurs règles, les familiarise avec le grec et leur donne plus de connaissance du génie de la langue grecque. On doit donc, dans la *troisième* et dans les *classes suivantes*, les y exercer de temps en temps. » De même qu'il a exprimé le vœu que la grammaire grecque fût écrite en français et non en latin, Rollin pense, contrairement au vieil usage, que les traductions doivent avoir lieu du grec en français. « Comme la langue grecque a beaucoup plus de conformité avec la nôtre qu'avec la latine, d'habiles gens ont cru qu'il était à propos que les enfants traduisissent de grec en français (1). » Rollin, on le voit, obéit sans regret à l'entraînement universel qui, dès lors, tend à déposséder le latin de son rôle de langue commune. Que sont d'ailleurs ces réformes de détail, à côté de la décision prise d'écrire son *Traité des Études* en français ?

(1) Rollin s'élève aussi contre la coutume de faire parler le latin dans les collèges.

Dans l'intérêt du thème comme de la version, Rollin recommande, bien timidement, il est vrai, l'étude des accents. « Il faudra, dit-il, en donner aux jeunes gens quelque teinture; ils sont d'une grande utilité pour l'explication, le seul accent distinguant souvent les différents temps des verbes et la différente signification des mots. Il faut d'ailleurs bien se garder de confondre l'accent avec la quantité; l'accent nous avertit d'élever ou d'abaisser la voix et la quantité de s'arrêter plus ou moins sur les syllabes. Un peu d'attention et d'exactitude rendrait cette prononciation facile. La connaissance des accents n'est pas d'un grand travail, et elle est trop souvent négligée, même par les savants. »

Rappelons encore l'empressement de Rollin à recommander l'usage du livre des Racines grecques. Il veut qu'on en commence l'emploi dans la classe de quatrième, et qu'on le continue jusqu'à la rhétorique. « Cet exercice, dit-il, qui ne chargera pas beaucoup les jeunes gens, leur donnera une facilité incroyable pour l'intelligence des auteurs et leur tiendra lieu d'un long usage qui ne s'acquiert qu'à force de travail et de temps. Il ne faut pas négliger de leur apprendre, chemin faisant, les étymologies des mots latins et des mots français dérivés du grec. » Il y a certes de nombreuses et justes critiques à élever contre le livre de de Sacy; à l'étude même des racines, il n'y a que des encouragements à donner.

« Je ne dois pas oublier, dit encore Rollin, qu'il est utile de faire apprendre aux jeunes gens des endroits choisis des auteurs grecs, et surtout des poètes. » Puis il ajoute cette parole, dans laquelle se résume toute sa foi d'helléniste: « Pour renfermer tout en peu de mots, je voudrais que les yeux, les oreilles, la langue, la main, que tout conduisît les jeunes gens à l'intelligence du grec. »

J'ai dit au début de cette notice que notre Société avait pour mission de continuer et de soutenir le mouvement de régénération des études grecques, qui a commencé avec ce siècle, et depuis n'a cessé de se développer. Après

le tableau que nous venons de mettre sous vos yeux, il est évident que nous pouvons remonter plus haut, et qu'il nous est permis de nous rattacher à celui qui a vraiment été le législateur des études universitaires en France, à celui que l'on a coutume de nommer le *bon*, et qui mérite tout aussi bien d'être appelé le *grand* Rollin (1). Pour les études grecques, telles qu'elles sont aujourd'hui communément comprises, Rollin demeure encore le meilleur des guides ; ses règles n'ont pas été surpassées ; ce qu'on pourrait désirer, c'est qu'elles fussent fidèlement pratiquées. Une seule chose a manqué à Rollin : lui-même le reconnaîtrait s'il reparaisait au milieu de nous avec son enthousiasme pour le génie grec, et il s'efforcerait de combler cette lacune. L'auteur du *Traité des études*, quoiqu'il ait pu faire, a été l'homme de son temps : il voudrait être l'homme du nôtre.

Pour Rollin, le peuple grec est un peuple éteint, la langue grecque est une langue morte. Il n'a pas eu le spectacle de cette restauration, préparée depuis maintenant un siècle, accomplie depuis cinquante ans, et qui par des merveilles d'héroïsme et d'intelligence a fait sortir le peuple grec de l'oubli où il semblait plongé, et a fait réapparaître avec lui sa langue et les prémices d'une nouvelle littérature. Il n'a pas vu non plus cette immense révolution qui, à la fin du dix-huitième siècle, est venue transformer les sociétés européennes, et aux monarchies absolues a partout substitué des gouvernements libres. Si Rollin avait eu sous les yeux ce double spectacle, il eût agrandi sa pensée, il l'eût mise en harmonie avec le nouvel état des choses ; il eût compris que le rôle du peuple grec et celui de sa langue n'était pas fini, et que la civilisation avait encore quelque chose à attendre de cet impérissable génie.

(1) Voyez ce que Voltaire dit de Rollin, en rappelant le service qu'il a rendu à la jeunesse en introduisant dans les collèges l'étude de la langue française. (Dictionnaire philosophique, art. *Langue*.)

Il eût compris surtout, lui, l'homme de bien, non moins bon citoyen (1), quelle assistance l'Europe peut recevoir de l'antique sagesse de la Grèce, en ces jours d'incertitude et de lutte, au milieu de nos déchirements religieux et politiques. Comme nous en effet depuis trois siècles, la Grèce, au début de ses temps historiques, a connu les aspirations, les joies, les bienfaits de la liberté intellectuelle et politique. Par l'esprit de recherche et d'examen ses savants s'étaient affranchis des superstitions traditionnelles ; par leur courage et leur persévérance, ses grands citoyens avaient renversé les tyrans et les oligarques ; ils avaient glorieusement repoussé l'agression étrangère. Mais, comme nous aussi, après les bienfaits de la liberté, la Grèce en connut les excès et les amertumes. La critique des vieilles croyances enfanta le scepticisme, la ruine des anciens pouvoirs enfanta l'anarchie et la corruption morale. Alors un homme s'éleva dans Athènes, qui entreprit de remédier aux erreurs et aux misères de son peuple. Aux négations des sceptiques, à la crédulité des dévots, Socrate opposa la croyance rationnelle en une Providence tutélaire ; suivant l'expression d'un ancien, « il fit descendre la religion du ciel sur la terre » ; enfin il fit une science de la théologie. En même temps, aux folles agitations de la démocratie, aux machinations de l'oligarchie, Socrate opposa l'autorité de la loi, de la loi naturelle et divine, qui n'a rien d'arbitraire et d'artificiel, et qu'il caractérise admirablement en disant que « son infraction emporte son châtement avec soi ». De même que tous les arts ont leur science, il proclame que la politique a aussi sa science. « C'est cette science qui fait les bons politiques, les bons économistes, les chefs habiles, les hommes capables d'être utiles aux au-

(1) L'approbation du censeur, chargé d'examiner le *Traité des études*, déclare « qu'il y a retrouvé la capacité et le zèle d'un homme qui, depuis quarante ans, travaille à former de *bons citoyens*, de *bons magistrats*, de *bons orateurs* ».

tres et à eux-mêmes; cette science, la plus belle de toutes, *la vraie science royale*, a pour base la justice. » Elle a ce fondement commun avec la religion. « Il plaît aux dieux que la légalité et la justice soient une même chose (1). » Après Socrate ses disciples Xénophon et Platon, son arrière-disciple Aristote, ont recueilli, développé, propagé sa pensée ; comme lui et avec lui ils ont donné pour base à la politique, à l'art social, la justice, qui d'ailleurs se confond avec la qualité par excellence du génie grec : LA MESURE, la mesure en toutes choses (μέτρον ἄριστον).

Depuis le temps de la Renaissance les écrits enfin connus de ces grands philosophes ont répandu sur l'Europe d'abondantes lumières. Mais combien sont encore épaisses nos ténèbres, et que la lueur de ce flambeau nous est encore nécessaire !... C'est ce que proclamaient, il y a déjà trente ans, au lendemain de la révolution de février 1848, nos savants collègues, MM. Laboulaye et Barthélemy Saint-Hilaire; ils montraient comment les principes fondamentaux de la constitution réclamée par la France avaient été déjà posés, bien des siècles auparavant, dans les immortels ouvrages de Platon, d'Aristote et de leur disciple Cicéron. « Depuis le temps, disait M. Laboulaye, où Cicéron résumait l'expérience de l'antiquité dans ces pages retrouvées de nos jours, comme un avertissement destiné à notre siècle, mille révolutions ont renouvelé la face de l'Europe ; mais aucune n'a ébranlé les observations du grand publiciste. On peut dire que depuis cinquante ans l'histoire de l'Occident n'est que la confirmation de ces vérités, et que les malheurs de ces derniers mois les ont rendues plus certaines et plus importantes que jamais (2). » « En cherchant à comprendre ce que l'État est en lui-même, disait M. Barthélemy Saint-Hilaire, Platon a

(1) *Memor.*, liv. IV.

(2) Édouard Laboulaye, *Considérations sur la Révolution*. Paris, 1848, p. 86.

trouvé ce que l'État doit être... L'idéal du philosophe est la réalité même que les sociétés conquièrent peu à peu, et dont elles jouissent dans la proportion de leurs lumières et de leurs vertus ; c'est la *justice* considérée dans l'individu et dans l'État. » De son côté : « Aristote a la gloire d'avoir fait pour la politique ce qu'il a fait pour les autres parties de la philosophie ; il lui a donné sa forme scientifique... La vue du philosophe a été si perçante qu'aujourd'hui même, avec deux mille années d'expérience de plus, il serait difficile de dire plus que n'a dit Aristote... Malgré les travaux faits depuis lors, l'école péripatéticienne est encore la seule où puisse étudier quiconque veut embrasser d'un regard général les causes et les remèdes des révolutions (1). »

A toutes les branches du savoir grec que nous avons cultivées, il en est donc une que nous devons désirer de voir s'ajouter : c'est la science politique. Nulle autre n'est appelée aujourd'hui à rendre de plus grands services ; nulle autre ne mérite mieux de trouver sa place au milieu d'hommes animés de l'amour de leur pays, de l'amour de l'humanité. Mais les meilleurs sentiments, les plus généreuses intentions ne suffisent pas ; il faut la science. Socrate le répétait chaque jour à ses concitoyens, et il ne se ferait pas faute de le répéter s'il était au milieu de nous. Sous ses auspices mettons-nous donc à l'œuvre ; si je regarde autour de moi je vois que les bons ouvriers ne nous manqueront pas (2).

(1) Barthélemy Saint-Hilaire, *Politique d'Aristote*, traduite en français. *Préface*. Paris, 1868. — Dans les lignes que nous avons reproduites, on peut regretter l'absence du nom de Socrate.

(2) Je laisse à mes confrères le soin de relever sur la liste de nos membres les noms de ceux qui, par leurs travaux, *veterani* ou *tiro-nes*, ont servi et peuvent servir encore la cause de l'Hellénisme ; c'est une armée toute formée pour le soutien de cette cause glorieuse.

Entre tous ces travaux, me sera-t-il permis de mentionner, par une exception unique, un des plus récents et à la fois des plus importants, celui de notre vice-président, M. Paul Foucart, sur la *Politique coloniale des Athéniens* ?

N'est-ce pas d'ailleurs, dans la réforme, ou pour me servir d'un mot plus doux, dans le perfectionnement de notre système d'instruction publique, que la science politique doit trouver une de ses premières et de ses plus importantes applications? et dans cette œuvre quel meilleur guide, quelle plus juste inspiration pourrait-elle suivre que celle de la Grèce, et surtout de l'école socratique? Rollin lui-même l'avait compris, quoique d'une manière incomplète. Il exhorte les jeunes gens à ne pas regarder comme perdu le temps que l'on donne à entendre les auteurs grecs, et à se bien persuader que « c'est par de telles études qu'on se met en état de faire honneur à sa patrie, d'en remplir dignement les premières places, et de faire revivre ces nobles sentiments de générosité et de désintéressement qui ne subsistent presque plus que dans les livres et dans l'histoire ancienne ». C'est tout ce que Rollin pouvait dire vivant sous le régime d'une monarchie absolue (1). Avant lui cependant Bossuet avait vu plus haut. Parlant de la Grèce dans son *Histoire universelle*, il avait dit : « La liberté que se figuraient les Grecs était une liberté soumise à la loi, c'est-à-dire à la raison même, reconnue par tout le peuple... Comme chaque forme de gouvernement a ses avantages, celui que la Grèce tirait du sien était que les citoyens s'affectionnaient d'autant plus à leur pays qu'ils le conduisaient en

(1) Un document, cité par Rollin lui-même en tête de son livre, indique clairement la direction que le pouvoir royal entendait qui fût donnée à l'éducation des jeunes gens dans l'Université, sous le rapport moral et politique. C'est le préambule du règlement de 1598, édicté, par Henri IV : « La félicité des royaumes et des peuples, et surtout d'un État chrétien, dépend de la bonne éducation de la jeunesse, où l'on a pour but de cultiver, de polir par l'étude des sciences l'esprit encore brut des jeunes gens, de les disposer à remplir dignement les différentes places qui leur sont destinées, sans quoi ils seroient inutiles à la République (*sic*); enfin de leur apprendre le culte religieux et sincère que Dieu exige d'eux, l'attachement inviolable à leurs pères et mères et à leur patrie, le respect qu'ils sont obligés de rendre à leurs princes et à leurs magistrats. »

commun, et que chaque particulier pouvait parvenir aux premiers honneurs. Ce que fit sa philosophie pour conserver l'état de la Grèce n'est pas croyable. Plus ces peuples étaient libres, plus il était nécessaire d'y établir par de bonnes raisons les règles des mœurs et celles de la société. Pythagore, Thalès, Anaxagore, Socrate, Archytas, Platon, Xénophon, Aristote, et une infinité d'autres, remplirent la Grèce de ces beaux préceptes. » C'est là, en effet, la condition de tout gouvernement libre; il faut que les règles de la sagesse, il faut que les *beaux préceptes* soient mis à la portée de tous en même temps que le pouvoir. Mais plus d'un siècle dut encore s'écouler avant que la lumière, dont un rayon avait frappé comme une haute cime le génie de Bossuet, descendît jusque sur la terre, et y répandît sa clarté. Enfin l'heure vint de l'Émancipation des États-Unis et de la Révolution de 1789, et, à partir de ce moment, l'analogie devint sensible entre les temps nouveaux et l'histoire des sociétés libres de la Grèce. La publication du *Voyage d'Anacharsis*, en 1788, est saluée comme l'apparition d'un livre de circonstance. Mackintosh, défendant contre Burke la Révolution française, signale l'analogie de cette révolution avec celle qui, au septième siècle avant notre ère, fit surgir en Grèce les républiques sur les ruines des monarchies héroïques. Quelques années plus tard, l'illustre Heeren, dans son *Manuel de l'histoire ancienne*, déclare que les événements contemporains ont donné à cette histoire un intérêt tout nouveau. « L'étude de l'antiquité, dit-il, est, sinon l'unique, du moins le plus sûr moyen d'envisager avec plus de netteté et moins de prévention les grands événements dont nous sommes témoins. » Ai-je besoin de rappeler avec quelle force et quelle ampleur la même thèse a été soutenue, l'année même de notre fondation, par notre savant confrère M. Georges Perrot, dans l'Introduction de son beau livre sur le *Droit public et privé des Athéniens*?

Cette condition nouvelle des sociétés européennes doit

nécessairement imprimer à notre enseignement classique, surtout en ce qui concerne la Grèce, un caractère nouveau. Il ne suffit plus d'y chercher, comme du temps de Rollin, des règles de bon goût ou même de morale ; il faut y puiser les éléments d'une éducation civique, d'une éducation *humaine*, d'une éducation vraiment chrétienne, dans le sens large de ce mot. C'est par son alliance avec l'hellénisme que le christianisme a pu commencer sa mission ; c'est par la même alliance qu'il pourra la terminer. Où trouverait-il ailleurs un plus puissant auxiliaire pour l'établissement du régime de justice, de paix et de travail que sa mission est de réaliser ?

Cette transformation dans le régime de notre enseignement classique ne sera nullement une innovation subite. Bien des fois, depuis quelques années, elle a été pressentie, demandée. Je me bornerai à rappeler, sous ce rapport, les beaux articles que M. Gaston Boissier a publiés sur notre système d'instruction publique dans la *Revue des Deux-Mondes* (1) ; mais je crois devoir reproduire en entier, et c'est par là que je terminerai cette notice, les belles considérations qui forment la conclusion du livre de M. Egger sur l'histoire de l'hellénisme en France.

Après avoir rappelé l'influence que, depuis la fin du dernier siècle, l'hellénisme a exercée sur notre littérature, M. Egger s'exprime ainsi :

« Quant à la politique et à la philosophie, je ne crois pas que l'hellénisme ait jamais eu dans notre éducation plus d'opportunité, parce que jamais cette action n'a pu être mieux renfermée dans ses justes limites. D'une part, nous savons tout ce qui manquait à la démocratie athénienne, pour être un véritable régime de justice et de liberté, et l'expérience des cent dernières années nous défend de tout puéril engouement pour les utopies où s'égara trop souvent l'esprit aventureux des législateurs et des philosophes grecs. D'autre part, plus nous ap-

(1) Voir les numéros des 15 juin 1868 et 15 août 1869.

précisons les grandes civilisations qui se sont développées en dehors de la civilisation gréco-romaine, plus nous comprenons qu'elles ne font rien perdre au peuple grec de ses droits à notre reconnaissance. C'est bien lui qui, dans l'ensemble de sa tradition savante et de son histoire, nous représente l'image la plus complète de l'humanité toujours en voie de progrès. Nulle nation n'a plus varié les expériences de la vie sociale, ni plus médité sur la théorie des gouvernements ; nulle n'a plus fait pour fonder la méthode générale des sciences, et pour préparer ainsi l'avènement des sciences mêmes qu'elle n'a pas connues. Avec Rome, avec Jérusalem, au-dessus d'elles à quelques égards, Athènes est reconnue comme la grande institutrice du genre humain...

« Les leçons que nous donne le peuple grec par ses œuvres anciennes ont pris d'ailleurs un surcroît d'intérêt par sa résurrection enfin accomplie sous nos yeux. Même après les émotions d'une lutte héroïque, même après les embarras et les mécomptes inséparables peut-être des conditions où l'Europe a placé le petit royaume de Grèce, il y a pour tout juge impartial des motifs sérieux de confiance dans l'énergie vitale qu'il déploie, dans l'ardeur de ses jeunes générations pour les études savantes, dans le désintéressement avec lequel tous les membres de la famille hellénique concourent au progrès de ses études, les uns par leur travail, les autres par des souscriptions généreuses ; enfin jusque dans leur obstination à reprendre la langue de leurs ancêtres...

« Tout concourt donc à maintenir présente devant nous cette grande image de la Grèce, à rattacher pour nous son souvenir aux intérêts et aux préoccupations de notre vie. »

LA
QUERELLE DE CALLIMAQUE

ET
D'APOLLONIUS DE RHODES,

PAR M. AUGUSTE COUAT.

Dans toute la littérature alexandrine, il est peu de points plus intéressants, et malheureusement plus obscurs, que l'histoire de la querelle de Callimaque et d'Apollonius de Rhodes. Les documents nous font en partie défaut, bien que le souvenir de cette lutte ait longtemps duré, et qu'on en retrouve la trace jusque dans les grammairiens et les biographes byzantins. Pourtant, une étude de ce genre nous ferait mieux connaître les deux poètes les plus considérables de l'École d'Alexandrie; elle permettrait aussi de juger avec plus de sûreté les doctrines de cette école, et d'en expliquer plus facilement la prompte décadence. A la question particulière de la rivalité de deux poètes, se rattache la question plus générale et plus importante de l'opposition de deux écoles poétiques. C'est à ce double titre que cette histoire mérite d'être racontée.

Tout d'abord, il faut fixer, s'il est possible, les dates principales de la vie des deux poètes, afin de déterminer par là plus exactement la nature des rapports qu'ils ont dû avoir l'un avec l'autre. Un seul texte, défiguré d'ail-

leurs, nous fournit quelques renseignements précis sur la vie de Callimaque, c'est celui de Suidas (1). « Ἐπι δὲ τῶν
 « χρόνων ἦν Πτολεμαίου τοῦ Φιλαδέλφου · πρὶν δὲ συσταθῆ τῷ
 « βασιλεῖ, γράμματα ἐδίδασκεν ἐν Ἐλευσίῃ, κωμωδρίῳ Ἀλεξαν-
 « δρείας, καὶ παρέτεινε μέχρι τοῦ Ἐυεργέτου κληθέντος Πτολεμαίου,
 « Ὀλυμπιάδος ρκζ', ἧς κατὰ τὸ δεύτερον ἔτος ὁ Ἐυεργέτης Πτολε-
 « μαῖος ἤρξατο τῆς βασιλείας. » Il y a évidemment une er-
 reur dans la phrase, puisque le règne de Ptolémée Évergète I date de la deuxième année de la CXXXIII^e ol. (247), et non de la deuxième année de la CXXVII^e ol. (271). La phrase elle-même, sauf cette erreur de chiffre, est parfaitement intelligible, et rien ne nous autorise tout d'abord à la rejeter dans son ensemble. Que veut dire en effet Suidas? Que Callimaque, après avoir enseigné à Éleusis, fleurit sous le règne de Ptolémée Philadelphie, et qu'il dura (παρέτεινε) jusqu'à celui d'Évergète dont l'avènement est indiqué par une date. C'est ainsi seulement que peut être entendu, dans son sens ordinaire et légitime, le verbe παρέτεινε (2). Que Callimaque soit donc mort l'année même de l'avènement d'Évergète, ou qu'il vécût encore pendant le commencement de son règne, ce que l'on peut admettre en donnant au mot μέχρι un sens plus large, nous devrions, d'après le témoignage de Suidas, fixer aux années 247-245 la mort de Callimaque. Mais des contradictions formelles et des preuves fournies par les vers mêmes de Callimaque nous obligent encore à reculer de plusieurs années, jusqu'en 240 environ, la date indiquée par Suidas, et à donner à la préposition μέχρι une extension plus grande encore. Callimaque mourut en effet bien avant la

(1) Suidas, éd. Bernhardt, au mot Καλλιμάχος.

(2) Dict. H. Estienne : Synes., ep. 67 : ἐπειδὴ παρέτεινε ζῶν. — Appian., Syr., c. 48 : πόλεμος. . . . παρατείνας εἰς ἔτη μάλιστα τεσσαράκοντα. — Plut., Mor., p. 832 : Ἀντιφῶν... παρατέτακεν ἕως καταλύσεως τῆς δημοκρατίας. — Clem. Al., p. 353 : παρατετακέναι ἄχρι τῶν Δαρείου χρόνων. — Lucian., Macroβ., c. 3 : καὶ Τειρεσίαν δὲ τὸν μάντιν ἢ τραγωδία μέχρις ἕξ γενεῶν παρατείναι λέγει. — Eunap., p. 97 : κάκει τὸ πάντα ἐβίω χρόνον, μακρὸν καὶ παρατείνοντα γενόμενον.

fin du règne d'Évergète, mais il en vit les premières années.

Un passage d'Aulu-Gelle nous apprend que la réputation de Callimaque à la cour de Ptolémée Philadelphe naissait au moment où venait d'éclater la première guerre punique (264) (1). Peut-être même fut-il seulement alors appelé au Musée. En outre, les œuvres du poète prouvent qu'il vivait encore pendant les premières années du règne de Ptolémée Évergète. Dans l'hymne à Apollon, il est question du mariage de Bérénice et de Ptolémée Évergète : le vers 25 (ὅς μάχεται μακάρεσσιν, ἐμῷ βασιλῆι μάχοιτο· ὅστις ἐμῷ βασιλῆι, καὶ Ἀπόλλωνι μάχοιτο) est accompagné de la scholie suivante : βασιλῆι τῷ Πτολεμαίῳ τῷ Ἐυεργέτῃ ; mais d'autre part, le vers 67 (καὶ ὤμοσε τεύχεα δώσειν Ἡμετέροις βασιλεῦσιν· αἰεὶ δ' εὖορκος Ἀπόλλων) (2), où il s'agit de Cyrène fondée par Apollon, semble indiquer, à cause du pluriel ἡμετέροις βασιλεῦσιν, le temps où Cyrène, du vivant de Ptolémée Philadelphe, fut promise à Ptolémée Évergète par son prochain mariage avec Bérénice, fille de Magas. Celui-ci mourut ol. CXXX (258).

L'épigramme LII (51) nomme Bérénice, femme de Ptolémée Évergète. « Il y a quatre Grâces, car une nouvelle vient d'être rapprochée des trois anciennes, et elle est encore tout humide de parfums. Heureuse entre toutes l'illustre Bérénice ! sans elle ne sont plus Grâces les Grâces elles-mêmes (3). » Le man. palat. constate que cette épigramme

(1) A. Gell., N. A. XVII, 21 : « Anno deinde post Romam conditam quadringentesimo ferme nonagesimo, Consulibus Appio Claudio cui cognomentum Caudex fuit, Appii illius Cæci fratre et M. Fulvio Flacco, bellum adversus Poenos primum cæptum est. Neque diu post Callimachus poeta Cyrenensis Alexandriæ apud Ptolemæum regem celebratus est. » Voy. Bernhardy, *Grundriss d. griech. Litt.*, 3^e éd., Halle, 1872. 2^e partie, II v., p. 727.

(2) O. Schneider, *Callimachea*, Lips., 1870, 73. Hymne à Apoll., I.

(3) Τέσσαρες αἱ Χάριτες· ποτὶ γὰρ μία ταῖς τρισὶ κείναις

ἄρτι ποτεπλάσθη, κῆτι μύροισι νοτεῖ.

Εὐαίων ἐν πᾶσιν ἀρίζαλος Βερενίκα,

ἧς ἄτερ οὐδ' αὐταὶ ται Χάριτες Χάριτες.

est écrite εις τὴν γυναῖκα Πτολεμαίου Βερενίκην. Selon l'explication très-vraisemblable de Meineke (1), il s'agirait d'une statue récemment sortie de l'atelier, et encore humide des parfums dont on enduisait les ouvrages des statuaires.

Dans l'épigramme sur la chevelure de Bérénice traduite par Catulle, Callimaque parle de la guerre d'Évergète contre Antiochus Theos, et de ses conquêtes :

Qua rex tempestate novo auctus hymenæo
 Vastatum fines iverat Assyrios.
 Is haud in tempore longo
 Captam Asiam Ægypti finibus addiderat (2).

Les poésies qui précèdent sont toutes des poésies de circonstance, et ont été écrites immédiatement après les événements qui les ont provoquées. L'hymne à Apollon date des dernières années du règne de Philadelphie, puisqu'Évergète y est cité en même temps que son père (3). L'épigramme sur la statue de Bérénice a dû suivre de très-près le mariage d'Évergète et de Bérénice. Enfin l'épigramme sur la chevelure de Bérénice n'a pu être écrite qu'après le retour d'Évergète en Égypte. Or le mariage eut lieu longtemps après les fiançailles, ol. CXXXIII, 2 (247), et le retour d'Évergète trois ou quatre ans après le mariage (4). De toute façon, si Callimaque n'est certainement pas mort l'année même de l'avènement d'Évergète, rien ne démontre qu'il ait vécu longtemps sous son règne, et tout semble indiquer que c'est environ à l'année 240 (ol. CXXXV), la septième année du règne d'Évergète, qu'il faut fixer la date de la mort de Callimaque (5).

Sur la vie d'Apollonius, nous avons le témoignage de

(1) O. Schneider, liv. cit., I, 440.

(2) Catulle, éd. L. Muller. Teubner, c. LXVI, v. 11, 12, — 35, 36.

(3) O. Richter, *Kallimachus' Hymnen auf Zeus und Apollo*. Guben, 1871, p. 11.

(4) Droysen, *Gesch. des Hellenismus*. Hambourg, 1836-43. — II, p. 315, 362, 726.

(5) Merke, *Apoll. Argon.*, Lips., 1854. *Proleg.*, p. ix et suiv., ne

Suidas et celui de deux biographes anonymes, annexé aux scholies (1). Voici le texte de Suidas : μαθητῆς Καλλιμάχου, σύγχρονος Ἐρατοσθένους καὶ Ἐυφορίωνος καὶ Τιμάρχου, ἐπὶ Πτολεμαίου τοῦ Ἐυεργέτου ἐπικληθέντος, καὶ διάδοχος Ἐρατοσθένους γενόμενος ἐν τῇ προστασίᾳ τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ βιβλιοθήκης. Disciple de Callimaque, contemporain d'Ératosthène, d'Euphorion et de Timarque, pendant le règne de Ptolémée Évergète, Apollonius aurait succédé à Ératosthène en qualité de bibliothécaire. Les deux biographes affirment aussi qu'il fut élève de Callimaque : ἐγένετο δὲ ἐπὶ τῶν Πτολεμαίων, Καλλιμάχου μαθητῆς, τὸ μὲν πρῶτον συνὼν Καλλιμάχῳ τῷ ἰδίῳ διδασκάλῳ.— Οὗτος ἐμαθήτευσε Καλλιμάχῳ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ὄντι γραμματικῷ.— Le second biographe seul rappelle qu'Apollonius fut chargé du soin de la bibliothèque : ὡς καὶ τῶν Βιβλιοθηκῶν (2) τοῦ Μουσείου ἀξιωθῆναι αὐτόν. En rapprochant ces quelques renseignements de ceux qui nous ont été laissés sur la vie du prédécesseur d'Apollonius, Ératosthène, et de son successeur, Aristophane de Byzance, on arrive à une notion plus complète et plus exacte des moments principaux de la vie d'Apollonius. En effet, pour ce qui concerne Ératosthène, il naquit dans la CXXVI^e ol. (276) selon Suidas, et, devenu presque aveugle, il se laissa mourir de faim à l'âge de quatre-vingts ans : ἐτέθη δὲ ρκς' ὀλυμπιάδι, καὶ ἐτελεύτησεν π' ἐτῶν γεγονώς, ἀποσχόμενος τροφῆς διὰ τὸ ἀμβλυώτειν. Il vécut quatre-vingt et un ans selon Censorinus d. D. n., 15, p. 73 ed. Haverc., et quatre-vingt-deux selon Lucien (*Macrob.*, 27). Il serait mort par conséquent pendant la CXLVI^e ol. (de 196 à 194).

D'autre part, Aristophane de Byzance florissait pendant la CXLIV^e ol. (204), d'après Suidas : γέγονε δὲ κατὰ τὴν ρμδ' Ὀλυμπιάδα (c'est en effet le sens qu'il faut donner au

tient pas assez de compte de la pièce de Callimaque sur la chevelure de Bérénice, et de la date du mariage de Bérénice avec Évergète.

(1) Sur l'importance et l'origine de ces biographies, voy. Merkel, *Proleg.*, p. xvi, suiv.

(2) Après βιβλιοθηκῶν il faut ajouter καὶ. V. Bernhardt, *Grundr.*, I, p. 363.

mot γέγονε dans les biographies de Suidas). Il succéda à Apollonius à l'âge de soixante-deux ans. Προέστη τῆς τοῦ βασιλέως βιβλιοθήκης μετὰ Ἀπολλώνιον, ἔτος ἄγων ξβ' (1). Enfin, il aurait été disciple de Zénodote et de Callimaque : μαθητῆς Καλλιμάχου καὶ Ζηνοδότου · ἀλλὰ τοῦ μὲν νέος τοῦ δὲ παῖς ἤκουσε. Il est impossible qu'Aristophane ait été le disciple de Zénodote et de Callimaque. D'ailleurs, si, dans la phrase de Suidas, le second membre se rapporte à Zénodote et le premier à Callimaque, Aristophane était adolescent quand il entendit les leçons de ce dernier. Callimaque étant mort vers 240, Aristophane avait alors seize ou dix-sept ans environ, en supposant qu'il fut une année ou deux seulement le disciple de Callimaque ; il serait donc né environ ol. CXXXI (256). Il aurait eu soixante-deux ans en 194, l'année même où mourut Ératosthène. Si au contraire le mot παῖς se rapporte à Callimaque, et le mot νέος à Zénodote, Aristophane aurait eu dix ans environ à la mort de Callimaque, serait né en 250 (ol. CXXXII, 3) et aurait eu soixante-deux ans en 188 (ol. CXLVIII), année de la mort d'Apollonius, qui aurait été bibliothécaire depuis la mort d'Ératosthène, 194. — En prenant pour point de départ la date de la mort de Callimaque, et en mettant entre cette date et celle de la naissance d'Apollonius un intervalle assez grand pour y placer la querelle qui divisa les deux poètes et qui eut lieu, selon le témoignage du biographe, pendant la jeunesse d'Apollonius (ἔτι ἔφηβον ὄντα) (2), on doit admettre que ce dernier naquit vers 260

(1) Suidas, éd. Bernhardt, mot Ἀριστώνυμος.

(2) Il est probable que les mots νέος, ἔφηβος, παῖς, employés par les biographes, ne doivent pas être pris dans leur sens rigoureux, et qu'ils ne sont pas opposés les uns aux autres comme ils l'étaient dans la loi, pour désigner les époques précises où l'enfant grec passait d'un collège dans un autre, de l'enfance à l'éphébie, de l'éphébie à la jeunesse. Le mot νέος ne prouve pas qu'Apollonius eût vingt ou vingt-deux ans quand il fut élève de Callimaque, pas plus que le mot ἔφηβος qu'il en avait justement dix-huit quand il écrivit les Argonautiques. En prenant à la lettre les expressions des biographes, on

(ol. CXXX). *Cette seconde hypothèse nous paraît plus plausible que la première.* Si Aristophane de Byzance avait succédé à Apollonius en 194, celui-ci n'aurait pas été le successeur, διάδοχος, d'Ératosthène, mais son collègue, et il serait mort la même année que lui. Aristophane aurait ainsi reçu une double succession. L'infirmité d'Ératosthène aurait pu sans doute lui faire adjoindre un collaborateur; le mot διάδοχος lui-même peut désigner une collaboration (1). Mais, comme il n'est question nulle part d'une collaboration de ce genre, et que tout semble indiquer une succession ordinaire, c'est ce dernier sens qu'il faut adopter de préférence, d'autant plus que la concordance des dates en devient plus frappante (2). Nous ne croyons pas d'ailleurs qu'on puisse trouver un argument en faveur de l'autre explication dans cette affirmation du second biographe, qu'Apollonius fut enseveli dans le même tombeau que Callimaque, καὶ ταφῆναι δὲ σὺν αὐτῷ τῷ Καλλιμάχῳ, affirmation dont nous aurons à nous occuper plus loin (3). Aristophane fut donc seulement pendant son en-

pourrait arriver à cette conclusion qu'Apollonius composa son œuvre avant d'être disciple de Callimaque; or, de l'aveu même des biographes, c'est le contraire qui est la vérité. Les mots νέος, ἔφηθος, παῖς, n'ont donc que leur sens ordinaire et généralement adopté dans la langue usuelle.

(1) V. dict. d'H. Estienne, au mot Διάδοχος. Dans les papyrus égyptiens, διάδοχοι, οἱ περὶ αὐλὴν διάδοχοι, signifie les officiers de la cour de seconde classe. — Philo, v. 2, p. 58, 27 : εἶτ' αὐτὸν (Josèphe) τῆς βασιλείας καθέστησε διάδοχον. — P. 64, 47 : τοσαύτης ἡγεμονίας διάδοχος, ἀρχὴν τὴν μετὰ βασιλέα πρώτην ἀναψάμενος.

(2) Sur toute cette discussion, v. Ritschl, de Biblioth. Alex. opusc. Lips., 1867. — I, p. 61, suiv.

(3) V. Bernhardt, *Grundr.*, I, p. 363, et Merkel, *Proleg.*, p. xiv. Il est évident qu'il ne faut pas prendre à la lettre les paroles du biographe : « ταφῆναι δὲ σὺν αὐτῷ τῷ Καλλιμάχῳ »; par conséquent il n'est pas permis d'en conclure qu'Apollonius fut nécessairement placé immédiatement à côté de Callimaque comme son successeur à la bibliothèque, ni de trouver dans ce témoignage une preuve qu'Apollonius mourut avant Ératosthène. Si l'expression du biographe était rigoureusement exacte, Apollonius aurait été enterré dans le

fance élève de Callimaque. Apollonius naquit vers 260, et ce fut pendant sa jeunesse et pendant les dernières années de la longue vie de Callimaque qu'il devint son rival. Telle est la conclusion qu'il nous importait de faire ressortir de toute la discussion qui précède (1).

Quant à cette rivalité même, plusieurs témoignages y font indirectement allusion, mais un seul nomme expressément Callimaque et Apollonius : c'est une phrase de la biographie de Callimaque, de Suidas. Ἰβις· ἔστι δὲ ποίημα ἐπιτετηθευμένον εἰς ἀσάφειαν καὶ λοιδορίαν, εἰς τινα Ἰβιν, γενόμενον ἐχθρόν Καλλιμάχου, ἣν δὲ οὗτος Ἀπολλώνιος ὁ γράψας τὰ Ἀργοναυτικά. Il y eut donc entre Callimaque et Apollonius une inimitié assez forte pour que le maître écrivit contre

tombeau même de Callimaque, ce qui est impossible; si Apollonius mourut après Ératosthène, et si les bibliothécaires du Musée étaient ensevelis à côté les uns des autres, c'est le tombeau d'Ératosthène qui touchait celui de Callimaque. Mais ne voit-on pas que les mots du biographe, si toutefois ils ont une valeur historique, prouvent seulement qu'Apollonius fut enterré dans le même monument que Callimaque et Ératosthène? Nous savons par l'épigr. 78, VII, Anth. pal., que le tombeau d'Ératosthène n'était pas à Cyrène, sa patrie, mais à Alexandrie, sur le bord de la mer :

οὐδέ Κυρήνη

μαῖά σε πατρώων ἐντὸς ἔδεκτο τάφων,

Ἄγλάου υἱέ· φίλος δὲ καὶ ἐν ξείνῃ κεκάλυψαι

πὰρ τόδε Πρωτῆος κράσπεδον αἰγιαλοῦ.

(La même expression est employée pour désigner l'Égypte dans Eurip., *Hel.*, v. 46.) Ce tombeau d'Ératosthène était probablement, comme ceux de Callimaque et d'Apollonius, dans les bois sacrés dont parle Strabon, qui faisaient partie des palais royaux : « τὰ ἐνδοτέρω βασιλεία πολλὰς καὶ ποικίλας ἔχοντα διαίτας καὶ ἄλση. » (Strab., XVII, 9, v. p. 30 du présent mémoire.)

(1) Voir l'Appendice. Nous avons indiqué les chiffres les plus probables. Mais il est évident qu'il s'agit seulement d'approximations et de vraisemblances qui permettent encore de changer de quelques années les dates désignées, de reculer, par exemple, jusqu'en 235 la mort de Callimaque, si l'on trouve resserrée dans des limites trop étroites l'histoire de sa querelle avec Apollonius.

son ancien disciple un poëme dans lequel il l'attaquait sous un pseudonyme outrageant. Rapprochés de cette phrase de Suidas, quelques vers épars dans le poëme d'Apollonius et dans les hymnes de Callimaque, des épi-grammes écrites par l'un ou par l'autre, s'expliquent et s'éclairent mutuellement ; toute l'histoire de cette querelle littéraire se développe devant nous avec une assez grande vraisemblance.

Quelle fut l'origine de cette querelle ? Quel en fut le principal caractère ? Sur ce point les deux biographes sont d'accord. — Τοῦτον λέγεται (Ἀπολλώνιον) ἔτι ἔφηβον ὄντα ἐπιδειξασθαι τὰ Ἄγροναυτικά καὶ κατεγνώσθαι, μὴ φέροντα δὲ τὴν αἰσχύνην τῶν πολιτῶν καὶ τὸ ὄνειδος καὶ τὴν διαβολὴν τῶν ἄλλων ποιητῶν καταλιπεῖν τὴν πατρίδα καὶ κατεληλυθέναι εἰς Ῥόδον. — Οὗτος ἐμαθήτευσε Καλλιμάχῳ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ὄντι γραμματικῷ, καὶ συντάξας ταῦτα τὰ ποιήματα ἐπεδείξατο· σφόδρα δὲ ἀπρυχῶν καὶ ἐρυθριάσας παρεγένετο ἐν τῇ Ῥόδῳ. — Apollonius fut donc l'élève de Callimaque, non point quand ce dernier enseignait la grammaire à Éleusis, ce qui est tout à fait impossible (1), mais plus tard, vers 245, pendant que Callimaque,

(1) Weichert, *Ueber das Leben und Gedicht des Apoll. v. Rhod.*, Meissen, 1821, a raconté cette histoire ; mais son récit ressemble à un plaidoyer en faveur d'Apollonius et à une satire de Callimaque. Aussi cherche-t-il, p. 16 et suiv., à démontrer qu'Apollonius ne dut à Callimaque rien autre chose que le premier enseignement de l'enfance, et qu'il le reçut à Éleusis ; que, d'ailleurs, il n'y avait pas au Musée d'enseignement proprement dit. Mais Callimaque était au Musée depuis longtemps sans doute, lorsque, vers 250, Apollonius, fût-il même enfant, put entendre ses leçons. Quant à Aristophane de Byzance, il ne put, comme nous l'avons vu, être l'élève de Callimaque que pendant sa première enfance, lorsque celui-ci était au Musée. Ératosthène seul, venant de Cyrène, a pu, comme l'indique Weichert, avant de partir pour Athènes, entendre Callimaque à Éleusis. Suidas et les deux biographes d'Apollonius semblent dire au contraire que celui-ci reçut de Callimaque son éducation *littéraire et poétique*, qu'il fut son disciple avant d'être son ennemi. D'ailleurs la même expression de μαθητής se retrouve dans d'autres biographies de Suidas à propos d'autres poètes et grammairiens qui n'ont pu recevoir cet ensei-

bibliothécaire du Musée, en pleine possession de la gloire, célèbre par sa science et son talent, était presque unanimement considéré comme le chef de l'école alexandrine.

Quoi de plus vraisemblable qu'un jeune homme épris d'art et de poésie, après avoir, durant toute son enfance, qui s'était écoulée à Alexandrie, entendu parlé de Callimaque et des poètes qui l'entouraient, ait cherché à l'approcher, à écouter ses leçons, à connaître sa doctrine ? Il n'y avait alors qu'une école littéraire à Alexandrie, c'était celle de Callimaque, un art poétique, celui de Callimaque et de ses amis, un moyen d'arriver à la gloire, l'imitation de Callimaque. Cette école et cette doctrine avaient des adversaires ; Callimaque avait quelques ennemis, mais sans soutien et sans chef, ils ne pouvaient rien contre sa gloire. Ainsi peut s'expliquer seulement l'isolement relatif dans lequel se trouva Apollonius lorsque, quelques années plus tard, ayant osé s'écarter des règles établies par l'école, il ne fut suivi que par un petit nombre de partisans, et ne rencontra presque partout que des railleurs. Quant à la nature même de cet enseignement de Callimaque, qu'il fût direct ou indirect, qu'il fût de l'influence qu'exercent l'âge, le talent, l'exemple sur des jeunes gens avides d'apprendre et d'admirer, plutôt que de l'action immédiate d'un maître sur ses élèves, une seule chose nous paraît certaine, et l'assentiment des deux biographes ne nous permet pas de la mettre en doute, c'est qu'Apollonius subit cette influence, partagea, au moins quelque temps, les idées de Callimaque, et fut lié avec lui par les rapports étroits qui unissent le disciple qui écoute au maître qui conseille.

gnement qu'au Musée. Ordinairement ce mot désigne ceux qui avaient entendu les leçons d'un maître en renom, ou simplement adopté sa doctrine, et puisé leur science à la sienne. V. sur cette question Parthey, *das Alexandrinische Museum*, Berlin, 1838, p. 59. L'auteur montre qu'il y avait au Musée des élèves, dans le sens précis du mot, des jeunes gens, et même des enfants, suivant un enseignement régulier.

Après avoir été le disciple de Callimaque (1), Apollonius, âgé de dix-sept ou dix-huit ans, vers 243 ou 242, lut une partie de son poëme des Argonautiques soit au Musée, soit dans une lecture publique, soit enfin dans les jeux solennels institués autrefois par Philadelphie en l'honneur des Muses et d'Apollon (2). Il ne lut point son poëme tel qu'il nous est parvenu; il ne l'avait même pas encore composé en entier, car il n'est pas vraisemblable qu'un jeune homme de dix-huit ans eût trouvé le temps d'écrire une épopée de près de six mille vers, qui dut lui demander tant de lectures, de travail, de science. D'ailleurs, les deux biographes constatent que les Argonautiques furent ensuite remaniées à Rhodes : *καὶ κατεληλυθέναι εἰς Ῥόδον, κάκει αὐτὰ ἐπιξέσαι καὶ ὀρθῶσαι καὶ οὕτως ἐπιδειξασθαι καὶ ὑπερευδοκίμησαι*. — *ἐνταῦθα (ἐν Ῥόδῳ) τοίνυν διάγων καὶ ἐπιξέσας αὐτοῦ τὰ ποιήματα, εἶτα ἐπιδειξάμενος σφόδρα εὐδοκίμησεν*. — Le second biographe ajoute même qu'il y eut encore une édition à Alexandrie : *ἐν Ἀλεξανδρείᾳ, καὶ αὖθις ἐκεῖσε ἐπιδειξάμενος*. — Pour bien comprendre les motifs de la rivalité d'Apollonius

(1) Voy. le passage des biographes cité, p. 5. D'après leur témoignage, il semble qu'Apollonius n'était plus élève de Callimaque lorsqu'il lut son poëme : *τὸ μὲν πρῶτον συνὼν Καλλιμάχῳ τῷ ἰδίῳ διδασκάλῳ· ὁψὲ δὲ ἐπὶ τὸ ποιεῖν ποιήματα ἐτράπετο*. Malgré la contradiction qui existe entre cette phrase et la suivante (v. Bernhardt, *Grundr.*, I, p. 360), le mot *ὁψέ* prouve qu'Apollonius n'était plus disciple de Callimaque.

(2) Cette lecture dut être solennelle, car elle n'attira pas seulement à Apollonius les railleries des poëtes du Musée, mais celles du public, *πολιτῶν*. La solennité même de sa défaite et du triomphe de Callimaque explique la violence de son ressentiment. Sur ces jeux, v. Vitruve, *Préf.*, liv. VII : « *Itaque Musis et Apollini ludos dedicavit (Philadelphus) et quemadmodum athletarum sic communium scriptorum victoribus præmia et honores constituit.* » Le mot *ἐπίδειξις* signifie une lecture annoncée à l'avance, entourée d'une grande pompe, une véritable représentation. Peut-être les deux poëtes rivaux se sont-ils trouvés en présence l'un de l'autre dans une de ces lectures, où Callimaque l'emporta sur Apollonius. Les hymnes de Callimaque conviennent assez, par leur caractère même et leur disposition, à une représentation de ce genre. V. O. Richter, liv. cit., p. 8.

et de Callimaque, nous devons donc nous demander quelles étaient les théories de l'école d'Alexandrie dirigée par Callimaque, et en quoi le poëme d'Apollonius, tel qu'il nous a été conservé, les a répudiées.

Callimaque avait composé à cette époque la plus grande partie de ses œuvres, mais il s'était volontairement abstenu d'écrire aucun poëme épique, Il devait surtout sa renommée au recueil d'élégies intitulé *Αἴτια* (*les Causes*), qu'il avait commencé probablement à Cyrène pendant sa jeunesse, et qu'il venait de publier. Il en avait divisé en quatre livres les nombreux poëmes, réunis selon la ressemblance des sujets qui y étaient traités. Le premier livre racontait les *jeux publics* (*ἀγῶνες*), le second les *origines des villes* (*κτίσεις*), le troisième les *inventions célèbres* (*εὐρήματα*), le quatrième enfin certains sacrifices et certaines cérémonies religieuses. Rien en effet ne nous autorise à admettre que les *Aitia* dans leur ensemble, ou même le quatrième livre seulement, aient été écrits plus tard par Callimaque pour répondre à ses détracteurs. On lui reprochait de n'avoir jamais su créer un poëme de longue haleine; mais comment une collection d'élégies séparées aurait-elle été une réponse à cette accusation (1)? Comment ce poëte attentif et difficile, peu capable d'improvisation, et plus remarquable par le fini du travail que par l'abondance de l'imagination, aurait-il composé dans les deux ou trois dernières années de sa vie son œuvre la plus considérable (2)? Quant au quatrième livre seul, ce n'est que par des conjectures ingénieuses, mais peu fondées, qu'on en peut reculer la publication jusqu'au moment où Apollonius entra en lutte contre Callimaque (3). En

(1) V. l'analyse des *Αἴτια*, dans le livre d'O. Schneider, II, p. 35 et suiv., et son opinion sur l'époque où ce recueil fut composé.

(2) C'est l'opinion soutenue par A. Hecker, *Comment. Callim. capit. duo*, Groningue, 1842, p. 51.

(3) Merkel, *Proleg.*, p. XXI, suppose que Callimaque, dans les derniers vers de l'*Hymne à Apollon*, 110 et suiv., *ἄθροι δ' οὐκ*, etc., fait allusion à une de ses œuvres récentes, et que c'est précisément le

écrivait les *Aitia*, le chef de l'école alexandrine qui haïssait, un peu par impuissance, mais plus encore par raison, les grandes épopées, avait voulu joindre l'exemple au précepte. Il avait reconnu que le temps des longs poèmes héroïques était passé, et qu'à une littérature nationale, faite pour la foule, devait succéder une littérature savante, destinée aux savants. La foi aux mythes était morte ; ils n'étaient plus qu'un objet de curiosité pour les érudits ; les noms des héros n'étaient plus qu'un souvenir. Seul, un homme de génie eût peut-être réussi à rajeunir l'épopée antique, comme Virgile le fit plus tard ; encore nous semble-t-il bien invraisemblable qu'une épopée historique eût jamais pu naître à la cour des Ptolémées, dans la moderne Alexandrie.

Mais les règles ne sont pas faites pour les hommes de génie, et les conseils que donnait Callimaque aux hommes de talent qui l'entouraient étaient justes. Les épopées à la façon d'Homère n'étaient plus que des rapsodies monotones et interminables ; l'imitation était devenue plagiat ; encore les plagiaires n'imitaient-ils que ce qu'ils pouvaient reproduire, les formes vieilles, les répétitions, les naïvetés homériques. Déjà Théocrite (1) s'était moqué de ces bavards imprudents, *de ces oiseaux des Muses qui s'évertuent en vain à faire entendre leur voix criarde en face de celle du chanfre de Chio*. Euphorion déclarait qu'il ne

dernier livre des *Aitia* dans lequel il était question des fêtes de Cérès, Ἐπικρήνια, ἑορτὴ Δήμητρος παρὰ Λάκωσιν. Mais cette conjecture ne s'appuie que sur des rapprochements plus ingénieux que certains entre les vers de Callimaque et une œuvre toute supposée.

(1) Théocr., VII, 45-48 :

Ὡς μοι καὶ τέκτων μέγ' ἀπέχθεται ὅστις ἐρευνηῖ
 ἴσον ὄρευσ κορυφᾷ τελέσαι δόμον Ὀρομέδοντος,
 καὶ μοισᾶν ὄρνιθες ὅσοι ποτὶ Χίον ἀοιδὸν
 ἀντία κοκκύζοντες ἐτώσια μοχθίζοντι.

Ces vers n'ont pas pu être écrits, comme on l'a cru, contre Apollonius, car l'idylle VII a été composée avant 250. V. Hauler, *de Theocriti vita et carminibus*, Fribourg, 1855, p. 45.

fallait pas toucher à Homère (1). Une épigramme de l'Anthologie raille avec esprit les poètes qui disent sans cesse « αὐτὰρ ἔπειτα », ces *voleurs des épopées d'autrui*, qui pillent Homère avec assez d'effronterie pour écrire à leur tour « μῆνιν ἄειδε θεά » (2). Ainsi s'était formée dans l'école alexandrine une doctrine poétique dont nous touchons les points principaux, et qui pourrait se résumer ainsi.

Un gros livre est un grand fléau (3) : il faut éviter les œuvres démesurées, car il est impossible qu'elles soient intéressantes et écrites d'un style original. Les formes de l'antique épopée convenaient au temps où l'imagination populaire les créait ; elles ne sont pas faites pour une époque de critique et de composition laborieuse et délicate. Homère est à la fois un modèle inimitable et une source de poésie à laquelle on peut toujours puiser. Il faut se servir de lui, mais pour ne pas lui ressembler. Les mythes ne sauraient plus animer une épopée, mais ils peuvent prêter une matière abondante à des études de détail, à des commentaires poétiques, à une gracieuse anthologie tressée avec art. Poètes, recherchez avant tout le mot rare, le tour exquis et neuf, la glose savante qui prouvera la finesse de votre goût et l'étendue de votre érudition. Entrez dans les sentiers encore vierges, tâchez d'y découvrir une source fraîche et pure, et d'y cueillir quelques fleurs nouvelles ; ce sera assez pour votre gloire.

L'école alexandrine trouvait dans Callimaque son chef naturel. Ses propres aveux, comme les témoignages de ses imitateurs latins, prouvent qu'il avait plus de

(1) Euphorion, fr. 62 :

Μοῦσαι ποιήσαντο καὶ ἀπροτίμαστος Ὅμηρος.

V. Meineke, *Analecta alexandrina*, Berlin, 1843, p. 104.

(2) Epigr. de Pollian., *Anth. palat.*, XI, 130.

(3) Callim. O. Schneider, fr. 359 :

Τὸ (γὰρ) μέγα βιβλίον ἴσον
τῷ μεγάλῳ κακῷ.

science que de verve, et que les artifices du style avaient plus de prix à ses yeux que la fécondité de l'invention. « *Ne me demandez pas*, dit-il dans le prologue des *Aitia*, *un chant sonore et retentissant.* » Et il ajoute spirituellement : « *Ce n'est pas moi qui dispose du tonnerre, c'est Jupiter* (1). » Il nous serait difficile, en effet, de retrouver dans ses hymnes rien qui ressemble à une poésie large et généreuse. Ceux qui l'ont pris pour modèle, Ovide, Properce (2), vantent son art, mais ne louent pas son génie. Ils admirent la délicatesse de ses vers, et, en essayant de l'égaliser, ils songent à composer de fines élégies plutôt que des chants héroïques. *Ce n'est pas avec le rythme de Callimaque qu'il faut chanter Achille*, dit Ovide (3) avec raison. Mais, au temps de Callimaque, pouvait-on encore chanter Achille?

C'est contre une pareille école, dirigée par un tel chef, qu'Apollonius, encore tout jeune, entra en lice. Plein du souvenir et de l'admiration d'Homère, il crut qu'en choisissant un sujet voisin de l'*Iliade*, fécond en événements merveilleux et dramatiques, en associant la science et l'inspiration, l'imitation et l'originalité, en remontant dans le passé, mais sans négliger les ressources que lui fournissait le présent, il pourrait faire une belle œuvre et s'assurer une grande gloire. Avec la confiance que donne le talent, et l'intrépidité qu'y ajoute l'inexpérience, il soumit son œuvre au jugement des poètes difficiles, des critiques subtils, des grammairiens érudits qui se groupaient autour de Callimaque. Accueilli par le dédain et la

(1) Callim. O. Schneider, fr. 165-490 :

Μηδ' ἀπ' ἐμοῦ διαφᾶτε μέγα ψοφέουσιν ἀοιδῶν
τίχτεσθαι· βροντᾶν δ' οὐκ ἐμόν, ἀλλὰ Διός.

(2) Properce, *Élég.*, III, 1-5 ; III, 11, 8 ; II, 1, 39 ; II, 34, 31.—Ovid., *Am.*, I, 15, 13.

(3) Ovid., *Rem. am.*, 381 :

Callimachi numeris non est dicendus Achilles.

raillerie, vivement froissé dans son amour-propre, il crut ou sut réellement que Callimaque était l'auteur de sa mésaventure, et conçut contre lui une haine très-vive, qui se manifesta par des attaques passionnées et provoqua de la part de celui-ci d'aigres réponses.

Nous ne savons rien ou presque rien de cette première lecture d'Apollonius. Il a été prouvé, ce nous semble, jusqu'à l'évidence, que l'édition actuelle des Argonautiques est l'œuvre de la vieillesse d'Apollonius, et que nous n'en connaissons même pas la première édition véritable, celle de Rhodes (1). Mais, selon toute probabilité, suivant d'ailleurs en cela les habitudes de l'antiquité, Apollonius lut un ou deux livres de son poëme, ou des morceaux détachés qui en pouvaient faire juger l'ensemble. Il fut vaincu, mais non sans combat. Dans ce duel sans merci, chacun des deux adversaires dépassa la mesure; mais il est vraisemblable que les premiers coups furent portés par l'auteur des Argonautiques. Apollonius était dans l'âge des admirations faciles et des haines irréflechies, où le respect de la vieillesse et du talent est combattu par le goût de la nouveauté et l'ambition de la jeunesse. Callimaque, au penchant d'une longue vie, arrivé à ces dernières années où l'expérience corrige l'amer-tume de vieillir, était consolé de son déclin par sa renommée. Qu'un poëte novateur attaquât ses doctrines, il pouvait les défendre avec vivacité, surtout si l'on ap-

(1) Merkel, *Proleg.*, pag. XLVI et suiv. L'auteur démontre, par un examen minutieux des Argonautiques, qu'on y retrouve la trace fréquente, non-seulement des règles établies par Zénodote dans la critique d'Homère, mais surtout celles de l'école d'Aristophane de Byzance et d'Aristarque son élève. C'est donc à Alexandrie, en suivant les mêmes principes qu'Aristophane, qu'Apollonius aurait préparé son édition définitive, où sont résumées les études de toute sa vie, et à laquelle Merkel applique le vers d'Horace sur les satires de Lucilius :

Quo fit ut omnis
Votiva pateat veluti descripta tabella
Vita senis.

plaudissait son jeune rival ; mais, le voyant repoussé et humilié, pouvait-il vraiment, si irascible qu'on le suppose, descendre jusqu'à des injures et des calomnies, à moins qu'il ne fût injurié et calomnié lui-même ?

Jamais la domination d'un chef d'école n'a été absolument incontestée, et, si bien établie que fût celle de Callimaque, il avait cependant des ennemis. Plusieurs peut-être partageaient les idées d'Apollonius. Antagoras de Rhodes avait écrit une *Thébaïde* ou une *Héracléide*. Les vers de Théocrite cités plus haut prouvent qu'il y avait tout un groupe d'imitateurs serviles d'Homère. Callimaque eut enfin à combattre une opposition qui l'irritait et l'indignait assez pour qu'il y fit allusion même dans son épitaphe qu'il composa lui-même (1). « *Ses chants, dit-il, ont vaincu la calomnie.* » « *Malheur à vous, s'écrie-t-il ailleurs (2), malheur à vous, race des médisans !* » Apollonius n'était donc pas l'unique adversaire de Callimaque ; il fut seulement le plus illustre, et autour de lui se rangèrent sans doute les partisans de l'imitation de l'épopée antique.

Si nous ne connaissons pas les Argonautiques telles qu'Apollonius les lut devant les poètes alexandrins, nous savons du moins qu'il ne fut pas détourné de son dessein par les critiques de Callimaque, et que, pendant toute sa vie, il revit et corrigea son poème. Il fit probablement disparaître un grand nombre de défauts qui avaient choqué le goût plus exercé de son maître, mais le plan de son œuvre resta le même, ainsi que la manière d'écrire du poète. Nous pouvons donc, même avec l'épopée des Argonautiques telle qu'elle nous est parvenue, deviner et juger les griefs de Callimaque. Nous le pouvons surtout

(1) O. Schneider, *Epigr.*, 23 (21) :

°Ο δ' ἤρισεν κρέσσονα βασκανίης.

(2) O. Schneider, *Prolog.*, Hecal., p. 176 :

°Ἐλετε, βασκανίης ὀλοὸν γένος.

en y appliquant une épigramme de Callimaque où ne se rencontre pas le nom d'Apollonius, mais qui fut probablement dirigée contre lui par l'auteur des *Aitia*. Elle nous donne l'explication des dédains de Callimaque et de son ressentiment contre Apollonius. Peut-être même fut-elle la première réponse que fit Callimaque aux railleries de son élève. Le tour en est spirituel et la plaisanterie décente; le trait a pu effleurer l'ennemi sans lui faire de blessure sanglante. Apollonius dut cependant s'en irriter profondément, pour peu qu'il eût de vanité. Les poètes consentent plutôt à être accusés d'extravagance qu'à passer pour vulgaires; ils aiment mieux manquer de raison que d'originalité. Or, c'est précisément la vulgarité ambitieuse, la banalité prétentieuse de son poëme que Callimaque reproche à Apollonius. « Je déteste, dit-il, le
 « poëme cyclique, je n'aime pas la route qui porte indif-
 « féremment la multitude, je hais l'amour banal, et je ne
 « bois pas à la source commune: tout ce qui est popu-
 « laire me répugne. Lysanias, tu t'écries: Oui, je suis
 « très-beau, beau; mais, avant que tu aies achevé nette-
 « ment la phrase, un écho malin répète: Tout beau (1)! »

N'est-ce point une cruelle allusion à cet amour de la popularité qui avait entraîné Apollonius à écrire son épopée? N'est-ce point le portrait d'un jeune poëte qui se complaît et s'admire dans son œuvre? N'est-ce point, enfin, un rapide résumé des théories littéraires que nous avons déjà rencontrées? Ce que déteste avant tout Callimaque, c'est ce qui est banal, c'est le mot qui se trouve dans toutes les bouches, c'est la source à laquelle tout le

(1) O. Schneider, *Epigr.*, 30 (28), v. p. 422 :

Ἐχθαίρω τὸ ποίημα τὸ κυκλικόν, οὐδὲ κελεύθῳ
 χαίρω τίς πολλοὺς ὧδε καὶ ὧδε φέρει·
 μισέω καὶ περίφοιτον ἐρώμενον, οὐδ' ἀπὸ κρήνης
 πίνω· σιχχαίνω πάντα τὰ δημόσια.

Λυσανίη, σὺ δὲ ναίχι καλός, καλός· ἀλλὰ πρὶν εἰπεῖν
 τοῦτο σαφῶς, ἤχῳ φησί τις ἄλλον ἔχειν.

monde vient boire. Cette insistance même à répéter cette idée, si fréquente chez Callimaque, nous aide à comprendre le mot τὸ ποίημα κυκλικόν. Il ne faut pas l'entendre dans le sens que lui donnèrent plus tard les grammairiens. Callimaque ne reproche pas à Apollonius d'avoir composé une épopée cyclique, comme les Cypriques, la Petite Iliade et les autres épopées résumées dans la Chrestomathie de Proclus (1). En effet, le mot κυκλικός n'avait pas encore cette signification. Le sujet ne pouvait pas lui déplaire, puisqu'il en avait traité lui-même une partie dans le second livre des *Aitia*. Doit-on croire, au contraire, qu'il le blâmait, précisément parce qu'il l'avait choisi le premier? Apollonius s'en était emparé à son tour, non sans imiter en beaucoup d'endroits son maître, et sans tirer profit de sa science. L'adjectif κυκλικός et l'adverbe κυκλικῶς que l'on trouve huit fois dans les scholies de l'Iliade et de l'Odyssée, veulent dire une expression convenue, banale, et s'appliquent aux épithètes, aux formules, aux moitiés de vers qui reviennent régulièrement dans Homère, et que Zénodote aurait voulu en faire disparaître, comme si elles n'étaient pas un élément essentiel de sa poésie (2). Les poètes épiques les plus savants, Antimaque par exemple, bien qu'il fût très-estimé des Alexandrins, n'avaient pas échappé à ce danger. Callimaque aimait peu le style d'Antimaque (3), et l'école lui reprochait l'abus des formes consacrées dans Homère (4).

(1) Nous adoptons ici les conclusions développées par Merkel dans ses *Prolégomènes*, p. xxiii et suiv.

(2) Voici comment Zénodote exprimait cette pensée et formulait ce blâme : « Τὸ πολλάκις τὰς αὐτὰς ῥήσεις ποιῶν ἢ λέγοντας τοὺς τε ἐκπέμποντας καὶ τοὺς πεμπομένους ἀγγέλους καὶ κήρυκας, ἢ διηγουμένους πράξεις ἢ λόγους ῥηθέντας πρότερον. » Porphyr. *ad Il.* Σ, 309.

(3) O. Schneider, fr. 74 b, p. 228 :

Λύδη καὶ παχὺ γράμμα καὶ οὐ τορόν.

(4) Porphyr. *ap. Euseb. Præp. evang.*, X, 3 : ὁ Ἀντίμαχος τὰ Ὀμήρου κλέπτων διορθοῖ. — « Τὸ γὰρ τὸν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη κρείων

Ainsi, tandis qu'Apollonius avait prétendu à l'originalité et avait cherché à devenir le chef d'une école rivale de celle de Callimaque, celui-ci reprochait à l'auteur des Argonautiques ses imitations maladroites et obstinées d'Homère, l'étendue excessive de son épopée, l'usage d'un style commun et suranné. L'élève qu'il aurait voulu former lui-même lui échappait, sa doctrine était battue en brèche par celui-là même qui annonçait les dispositions les plus remarquables pour la poésie, et, dans les dernières années de sa vie, il était obligé, pour maintenir son influence et sa gloire, de prouver à son tour qu'il savait faire un poème épique.

Soit, en effet, qu'il fût resté à Alexandrie, soit qu'il se fût retiré à Rhodes aussitôt après sa défaite, Apollonius n'en continuait pas moins la lutte. Callimaque l'avait accusé de banalité; il répondit en accusant Callimaque d'impuissance. Quelle preuve Callimaque avait-il donnée de son génie poétique? Des élégies de courte haleine, sans passion et sans chaleur, des commentaires versifiés sur telle ou telle légende, des épigrammes aiguës à loisir, des bagatelles enfin, mais pas une seule œuvre véritable qui pût lui assurer un nom immortel. De quel droit cet esprit étroit et obstiné faisait-il la leçon aux autres, et blâmait-il en eux les hardiesses dont il était préservé par son insuffisance? Apollonius réunit tous ces griefs dans une courte épigramme de deux vers, beaucoup moins spirituelle, mais plus outrageante encore que celle de Callimaque (1). Elle donnerait l'idée d'un vieillard entêté

Διομήδης » σιγῶ, Ὀμήρου κωμῶδηθέντος ὑπὸ Κρατίνου διὰ τὸ πλεονάσαι ἐν τῷ « τὸν δ' ἀπαμειβόμενος », ὅπερ οὕτω πεπατημένον οὐκ ὤκνησεν Ἀντίμαχος μεταθεῖναι.

(1) *Anthol. palat. epigr.* XI, 275 :

Καλλίμαχος τὸ κάθαρμα, τὸ παίγνιον, ὁ ξύλινος νοῦς.

Αἴτιος ὁ γράψας Αἴτια Καλλίμαχος.

Cette épigramme est intitulée : Ἀπολλωνίου τοῦ γραμματικοῦ. On trouve plusisurs fois Apollonius désigné sous ce nom. Rien ne s'op-

et inintelligent, occupé à écrire des « frivolités ». *Callimaque*, disait-il, *le rebut, le jouet de tous, à l'esprit sec comme le bois ; c'est lui qui est la cause de ce jugement pour avoir écrit les Causes.* »

Les attaques d'Apollonius dépassaient la mesure ; Callimaque eût-il des torts envers lui, le respect et le souvenir auraient dû l'arrêter. Mais dans de pareilles hostilités, l'amour-propre blessé fait taire tous les autres sentiments. Chaque partie, au lieu de tendre la main à son adversaire, ne songe qu'à gagner le procès. Ce fut Callimaque qui le gagna. Pour confondre ceux qui raillaient son insuffisance, il écrivit le poëme d'*Hécalé* dans lequel, laissant de côté les sujets traités par les cycliques, il racontait une fable peu connue, et, à ce qu'il semble, intéressante par les contrastes dramatiques et les scènes familières qui pouvaient s'y rencontrer. C'était l'histoire d'une vieille femme nommée Hécalé, qui avait offert à Thésée l'hospitalité de son humble toit à l'époque où le héros partait pour son expédition contre le taureau de Marathon. Elle était morte avant de savoir le triomphe de son hôte, mais sa pieuse générosité lui avait mérité un culte et des sacrifices. Quelle que fût la valeur de l'œuvre, les circonstances qui l'avaient fait naître et le prologue qui l'accompagnait en rendent la perte d'autant plus regrettable. Callimaque, à la manière d'Aristophane, dans les parabases de ses comédies, prenait le public pour juge du combat, et pro-

pose donc à ce que ces deux vers soient attribués au poëte des Argonautiques. Lui seul a eu contre Callimaque une haine assez violente pour l'attaquer de cette façon. Il fallait d'ailleurs que cette épigramme appartint à un poëte en renom et fût demeurée célèbre, pour qu'on la conservât. Elle s'accorde très-bien avec ce que Suidas rapporte de la rivalité de Callimaque et d'Apollonius. Weichert, p. 42, et Merkel, p. xx, sont de cet avis. Bernhardy (*Grundr.*, I, p. 362) est d'un avis contraire.

Nous avons adopté pour le mot *Αἴτιος* le sens proposé par Hecker, *Anth. pal. Comm.* I, p. 19 : « Hujus de ingenio suo iudicii ipse causa sive auctor exstitit Callimachus, scriptis Causarum libris. »

nonçait sa propre apologie. Il s'adresse à ses calomniateurs qui l'insultent aujourd'hui, après l'avoir applaudi hier, *pareils à ceux qui aiment le soir et détestent le matin l'astre de Vénus*, bien que l'éclat en soit toujours le même. Ainsi font *Chellon*, odieux au peuple, et *Comètes* aux jambes mal faites. Pour lui, puisqu'il lui faut donner de nouveaux témoignages de son talent, il prouvera en publiant l'Hécalé qu'il est capable de composer un poëme épique (1). Le succès fut très-grand. Apollonius avait sans doute déjà quitté Alexandrie, les ennemis de Callimaque paraissent avoir désormais gardé le silence; il était incontestablement reconnu comme le plus grand poëte d'alors, comme le chef de l'École alexandrine.

Il semble qu'il aurait dû s'en tenir là, et pardonner après avoir vaincu. Offensé par un de ses disciples, il s'était défendu avec une âpreté que l'entraînement du combat peut seul justifier; mais quelle raison le décida à poursuivre son ennemi humilié, exilé, hors d'état de lui nuire? Malheureusement trop de pièces nous manquent

(1) O. Schneider, II, p. 176, ne croit pas que le prologue de ce poëme ait pu être dirigé contre Apollonius, parce que celui-ci a imité dans les Argonautiques des vers de l'Hécalé. L'objection n'est pas suffisante, car, si la rancune d'Apollonius contre Callimaque devait l'empêcher d'imiter les vers de son maître, il les aurait rejetés tous, aussi bien ceux de l'Hécalé que les autres, quand même le prologue ne l'eût pas visé particulièrement. Sa colère aurait écarté toutes les œuvres de son heureux vainqueur. Mais n'est-il pas possible qu'Apollonius, apaisé par le temps, ait voulu, quarante ans après cette triste lutte, prouver qu'il avait tout oublié, en prenant pour modèle les vers mêmes qui appartenaient à un poëme où son ancien ennemi l'avait attaqué? Comment d'ailleurs ne pas supposer qu'Apollonius était au nombre de ceux qui reprochaient à Callimaque d'avoir une *tête peu épique*, puisque c'était là précisément la cause et l'objet de leur controverse passionnée? On ne sait quels poëtes sont désignés par les deux pseudonymes Chellon et Comètes. Les épithètes dont ils sont accompagnés montrent au moins comment Callimaque désignait ses adversaires, et peuvent nous aider à mieux comprendre le surnom d'*Ibis*, qu'il appliqua plus tard à Apollonius.

pour qu'il nous soit, non point facile, mais même possible d'instruire toute la suite du procès. Y eut-il de nouvelles épigrammes d'Apollonius ? Répondit-il indirectement à Callimaque, comme on l'a cru, dans deux passages de son poëme qu'il achevait et remaniait à Rhodes (1) ? Il est également malaisé d'affirmer ou de nier dans une question aussi obscure. Néanmoins, qu'Apollonius eût continué la lutte contre toute espérance, ou qu'il se fût au contraire condamné à l'éloignement et au silence en attendant le jour de sa réhabilitation, Callimaque ne se tint pas en repos. La dernière satire qu'il lança contre son rival fut la plus cruelle, mais elle est la moins connue. C'était un petit poëme en vers élégiaques dans lequel, sous le pseudonyme d'Ibis, il raillait et bafouait Apollonius.

Quel était le contenu de ce poëme ? Que signifiait ce surnom d'Ibis que Callimaque attachait à la mémoire d'Apollonius comme une dernière insulte ? On a essayé

(1) Selon Merkel, *Proleg.*, p. xviii, Apollonius aurait répondu aux derniers vers de l'hymne à Apollon, v. 106 et suiv., οὐκ ἄγαμαι τὸν ἀοιδὸν, ὃς οὐδ' ὄσα πόντος ἀεῖδει et suiv., par les vers de son poëme, III, 932 : ἀκλείης ὄδε μάντις, ὃς οὐδ' ὄσα παῖδες ἴσασιν Οἶδε νόῳ φράσασσθαι, etc. Mais O. Schneider, II, p. 189, fait remarquer avec raison que rien dans les paroles d'Apollonius ne peut se rapporter directement à Callimaque, et que d'ailleurs, s'il avait voulu parodier ses vers, il l'aurait fait plus clairement en prenant la même tournure que Callimaque, οὐκ ἄγαμαι τὸν μάντιν, etc., tournure qui a souvent été imitée depuis. Nous partageons plutôt sur un autre point l'avis de Merkel, *Proleg.*, p. xxvii, montrant qu'Apollonius, I, 730, 767, en énumérant plusieurs sujets d'anciens poëmes épiques qui pouvaient faire partie du cycle, et qui complètent même celui dont la description nous a été laissée par Proclus, a voulu réfuter l'opinion de Callimaque sur les poëmes imités d'Homère. Dans tous les cas, que les vers d'Apollonius aient été écrits avant ceux de Callimaque, ou réciproquement, qu'ils aient été véritablement écrits pour répondre à un adversaire ou pour l'attaquer, ou qu'ils soient simplement l'expression de la pensée d'Apollonius sur une question littéraire, il est certain qu'à l'épigramme de Callimaque sur les poëmes cycliques, on peut opposer ce passage d'Apollonius comme une apologie de ces mêmes poëmes.

de le conjecturer d'après un poëme analogue d'Ovide, portant le même titre, écrit aussi contre un ennemi du poëte, et dans lequel l'Ibis de Callimaque est rappelé à plusieurs reprises. La sagacité d'un grand nombre de commentateurs s'est exercée sur les imprécations dont Ovide a rempli son poëme, et qu'il a volontairement enveloppées dans des fables obscures. Il avait sans doute intérêt à ce que toutes ces allusions ne fussent pas trop claires, et il déclare lui-même que, ne voulant pas nommer celui qui lui a fait tant de mal, il cachera ses vers sous un voile épais d'histoires mystérieuses, comme Callimaque lui en a donné l'exemple (1). Mais rien ne prouve qu'Ovide désigne par là expressément les histoires que racontait l'Ibis de Callimaque, et non celles qui étaient dispersées dans ses autres œuvres. Ovide a bien pu emprunter aux *Aitia*, par exemple, ou à d'autres œuvres du poëte de Cyrène, de ténébreux récits, l'obscurité, dans Callimaque, n'étant pas une exception, mais une habitude. Il n'est pas démontré non plus que les imprécations passionnées multipliées par le poëte latin contre un ennemi qui a voulu prolonger son exil, lui enlever sa fortune et sa femme, soient traduites de celles qu'avait inspirées à Callimaque une simple rivalité littéraire. Si tenaces que soient les ressentiments des poëtes, ils ne vont point cependant jusqu'à se souhaiter, sans raison valable, mille supplices odieusement raffinés. On trouve sans doute dans les vers d'Ovide beaucoup de lieux communs et de déclamation ; on y entend néanmoins l'accent d'une haine vigoureuse ; dans cette longue énumération de morts épouvantables, il y a autre chose qu'un jeu d'esprit. Les rapprochements

(1) Ovide, *Ib.*, 55, 61 :

Nunc quo Battiades inimicum devovet Ibin,
 Hoc ego devoveo teque tuosque modo,
 Utque ille, historiis involvam carmina cæcis,
 Non soleam quamvis hoc genus ipse sequi.
 Illius ambages imitatus in Ibide dicar,
 Oblitus moris judicique mei.

que l'on peut faire entre quelques fragments de Callimaque et les vers correspondants d'Ovide ne sont pas non plus une démonstration suffisante. Ces fragments peuvent appartenir à d'autres poèmes qu'à l'*Ibis*. Rien n'est moins certain que le témoignage du scholiaste d'Ovide affirmant que deux vers de l'*Ibis* de ce dernier sont traduits de l'*Ibis* grec. Ovide appelle l'écrit de Callimaque un petit livre, un poème très-court, tandis que son *Ibis* contient six cent quarante-six vers. Enfin, les malédictions que Callimaque lança contre Apollonius se retrouvent dans le poème latin mêlées à beaucoup d'autres ; elles n'en sont donc qu'une partie, et on ne peut pas dire que toutes les autres imprécations qui les accompagnent viennent de Callimaque. Je lance contre toi, dit Ovide, telles et telles malédictions, et aussi « *celles que dans un petit livre, Callimaque prononçait contre l'oiseau qui se purge lui-même avec de l'eau* (1). » On voit clairement que les premières imprécations dont parle le poète latin ne sont pas celles de Callimaque, qui sont citées ensuite. Il est donc impossible de juger le poème de Callimaque d'après celui d'Ovide.

Plusieurs explications ont été données du pseudonyme d'*Ibis* qui sert de titre à l'épigramme de Callimaque. Aucune de ces explications ne nous paraît tout à fait satisfaisante, et il nous semble bien difficile qu'on en puisse trouver une. Il serait naturel, sans doute, et conforme à la logique, de chercher la justification de ce surnom dans la cause même qui avait amené la querelle des deux poètes, et de voir dans le mot *Ibis* une satire littéraire. Mais n'est-il pas possible aussi que le titre du poème, bien que le sujet en fût littéraire, désignât un travers, un ridicule, une faiblesse quelconque d'Apollonius, qu'il nous est interdit de connaître ? Callimaque se moquait-il de l'extérieur d'Apollonius, comme le voudraient Wei-

(1) Ovide, *Ib.*, 451 :

Et quibus exiguo volueris devota libello est,
Corpora projecta quæ sua purgat aqua.

chert et Lincke (1), de sa malpropreté, comme le prétend le scholiaste d'Ovide (2)? Les usages de la satire antique nous autorisent à admettre ces deux explications. Toutefois, il faut convenir que la plaisanterie serait peu digne de Callimaque, bien qu'on en retrouve d'analogues dans ses autres œuvres, dans le prologue de l'Hécalé, par exemple. Est-il nécessaire de chercher dans un vers d'Ovide, que nous avons cité, le mot de l'énigme, comme si, dans les vers du poëte latin, « *je te maudis comme Callimaque a maudit l'oiseau qui se purge avec de l'eau,* » cette définition même expliquait le titre de l'ouvrage, et signifiait que le personnage appelé *Ibis* par Callimaque, faisait comme l'oiseau dont il porte le nom? C'est ainsi que le scholiaste a compris ce passage, mais nous ne voyons dans ce vers qu'une périphrase qui sert à désigner l'*Ibis* au lieu de le nommer: Callimaque a pu avoir d'autres raisons de railler son adversaire sous ce nom. A-t-il appelé Apollonius *Ibis*, parce que l'*Ibis* est un oiseau d'Afrique, et qu'Apollonius était d'Alexandrie? Mais Callimaque n'était-il pas lui-même de Cyrène, et pouvait-il tourner

(1) Weichert, *liv. cit.*, p. 72 et suiv. — Lincke, *de Vit. Callim.*, p. 30, croit qu'Apollonius avait reçu, comme les autres poëtes alexandrins, un sobriquet, que ce sobriquet était précisément le nom de l'*Ibis*, et qu'on le lui avait appliqué à cause de la faiblesse de sa vue. L'*ibis*, disait-on (*Cram. Anecd.*, Paris, I, p. 324), devient aveugle pendant le dernier quartier de la lune, et reprend la vue avec la nouvelle lune. Cette bizarre croyance aurait inspiré l'idée de donner à Apollonius le nom de l'*Ibis*. Callimaque n'aurait fait que reprendre ce surnom. Cette conjecture paraît quelque peu puérile, bien qu'elle ne manque pas de vraisemblance; il est cependant plus naturel et plus raisonnable de chercher dans la querelle même des deux poëtes l'explication du mot *Ibis*.

(2) Ovide, *Ibid.*, 451. *Schol. vet. Callimachus in invidum scribens pro ejus immunditia eum Ibidem appellavit, quia Ibis seu ciconia rostro purgat posteriora et in hoc exercetur.* Bentl. Sur cette question, voir en outre O. Schneider, II, p. 273 et suiv. — Merkel, *Prolusio ad Ibin*, éd. d'Ovide. — Salvagny, *Excursus in Ovid. Ib.* — Ovide, éd. Lemaire, t. VIII.

en ridicule la capitale des Ptolémées, le théâtre de sa renommée (1) ? O. Schneider, partant de cette idée, que Callimaque a dû stigmatiser dans ce mot les erreurs littéraires d'Apollonius, a cru que le vers d'Ovide contenait en effet la solution du problème, mais qu'il n'y fallait voir qu'une ingénieuse comparaison. De même que l'Ibis, fatigué d'une indigestion, se purge lui-même, ainsi Apollonius, tout gorgé d'expressions, de vers, de passages des autres poètes, se soulage en les rejetant tous dans son poème. Étrange comparaison entre les défauts d'Apollonius, sa manie d'imiter Homère, ses plagiats nombreux, et la dégoûtante habitude de l'Ibis ! Au reste, ne nous hâtons pas trop de condamner cette bizarre imagination. Elle a pu être conçue par l'esprit d'un Callimaque, dans un poème dont l'obscurité était restée célèbre : à force de vouloir être ingénieux, il serait devenu grossier.

Nous pensons, cependant, qu'il ne faut pas aller si loin, et que si, selon l'analogie et la vraisemblance, la querelle littéraire des deux poètes explique le mot de Callimaque,

(1) Ovide a pu désigner son ennemi sous le nom d'*Ibis*, d'après le lieu de sa naissance. C. Julius Hyginus, qui, d'après Salvagny, p. 64, est le personnage ainsi nommé par Ovide, était d'origine africaine. Les vers suivants de l'*Ibis* semblent lui donner raison. L'*Ibis*, disent-ils, est né en Libye :

Qui simul impuræ matris prolapsus ab alvo est,
Cinyphiam fœdo corpore pressit humum.

Mais il faut se garder, à notre avis, de chercher dans l'*Ibis* de Callimaque le même sens que dans celui d'Ovide. Le premier a employé nécessairement un pseudonyme qui blâmait assez clairement pour tout le monde quelque défaut d'Apollonius. Ovide, qui voulait cacher le nom de son ennemi, a dû se borner à rappeler un écrit célèbre dans lequel Callimaque maudissait un de ses rivaux, et il lui suffisait, pour être compris, d'intituler son poème *Ibis*, sans chercher à lui donner en même temps l'exactitude qu'avait très-probablement le titre de Callimaque, et sans faire allusion à l'aide de ce nom aux mêmes défauts. Il faudrait, pour en arriver à cette conclusion, que les griefs d'Ovide fussent les mêmes que ceux de Callimaque; nous savons au contraire qu'ils étaient d'une tout autre nature.

celui-ci a dû dans l'*Ibis* comme dans ses autres épigrammes, reprocher à Apollonius le style de son poëme, les imitations et les larcins dont il s'était rendu coupable. Or, l'*Ibis* était un oiseau consacré à Mercure, Dieu des voleurs. Jusqu'à quel point Apollonius avait-il pillé Homère et même Callimaque dans ce premier essai qu'il lut à Alexandrie, nous l'ignorons à cause des changements considérables qu'il y apporta dans la suite. Les quelques vers qui, dans les *Argonautiques*, semblent imités de Callimaque, sont empruntés presque tous à l'*Hécalé* qui fut, selon nous, écrite après la première lecture d'Apollonius. Ces imitations appartiennent donc plutôt à la dernière recension du poëme, à la vieillesse d'Apollonius guéri de son ressentiment et consolé par sa réputation. Peut-être avait-il imité de très-près le second livre des *Aïtia*, et pris à Callimaque beaucoup de détails du voyage des Argonautes. Dans ce cas, sa première lecture, au lieu de se borner au premier chant des *Argonautiques*, aurait surtout compris des extraits du quatrième chant. Ce qui est certain, c'est que partout, dans Apollonius, se laisse voir le travail d'un imitateur zélé d'Homère (1). Ainsi, l'interprétation qu'après d'autres critiques nous donnons du pseudonyme imaginé par Callimaque est encore la plus simple et la plus vraisemblable. Quant au reste du poëme, nous croyons qu'il est prudent de renoncer à en deviner la teneur.

Callimaque termina enfin le débat par une dernière condamnation, plus solennelle mais plus modérée dans la forme, des théories d'Apollonius. Non que nous puis-

(1) Merkel, *Proleg.*, p. xxxvii, a compté les imitations directes ou indirectes d'Homère qui se trouvent dans Apollonius. Les premières ne sont pas en très-grand nombre, mais l'inspiration d'Homère est partout. Il y a des pages où l'on trouverait difficilement une expression qui ne soit pas homérique. Quant aux imitations de Callimaque, elles sont en petit nombre. Les voici du reste : A. R. I, 972, C. fr. 44. — A. R. I, 1309, C. fr. 212. — A. R. III, 277, C. fr. 46. — A. R. III, 617, C. fr. anon. 93. — A. R. I, 129, C. hymn. Jup. 15.

sions affirmer que les vers dont nous allons parler ont été écrits après l'*Ibis* et les autres épigrammes, mais ils nous paraissent résumer et clore avec plus de grandeur et de sincérité cette longue discussion. Préparant une édition complète de ses hymnes, il ajoute à l'hymne II en l'honneur d'Apollon une sorte d'épilogue (1) qui était une nouvelle apologie. Apollonius, au commencement de ses Argonautiques, avait invoqué Apollon. C'est ce même Dieu, terrible aux méchants et aux envieux, protecteur des poètes et père des Muses, que Callimaque prend à témoin de sa victoire. « L'Envie dit en secret à l'oreille

(1) O. Schneider, *Hymne à Apollon*, v. 105 et suiv. — Le vers 106 est accompagné de la scholie suivante : ἐγκαλεῖ διὰ τούτων τοὺς σκώπτοντας αὐτὸν μὴ δύνασθαι ποιῆσαι μέγα ποίημα, ἔθεν ἠναγκάσθη ποιῆσαι τὴν Ἐκάλην. Ainsi ces vers se rattachent à la lutte d'Apollonius et de Callimaque, et sont, comme le prologue de l'Hécaté, une réponse de celui-ci. Nous croyons avec Merkel, *Proleg.*, p. cix, que ces derniers vers ont été ajoutés après coup par Callimaque. Dilthey, *Anal. Callim.*, p. 32, est du même avis. Hecker, p. 63, ne trouvant aucun lien entre ces vers et les précédents, pense que plusieurs vers ont été perdus qui contenaient une description d'Apollon chantant dans le ciel. Dans l'assemblée des dieux se trouvait Μῶμος (la Raillerie), et ainsi aurait été amenée la réponse qui suit, aux railleries des adversaires de Callimaque. O. Schneider croit que les derniers vers se rattachent facilement aux précédents. L'Envie, dit-il, aurait blâmé comme trop court le chant qu'entonnent les Delphiens, ἡ ἡ Παιῖον, et c'est pour cela qu'elle aurait murmuré à l'oreille d'Apollon. Il suffirait, pour relier ainsi les deux parties du poème, de substituer, v. 105, à l'article ὁ φθόνος, le pronom relatif ὃ, ayant le sens de *c'est pourquoi*. Mais qui ne voit que, même avec cette ingénieuse correction, la suite des idées est insuffisante, qu'il n'y a aucune relation entre les paroles de l'Envie et le chant consacré qui les précède? L'opinion de Hecker n'est pas plus admissible, car c'est par une pure conjecture qu'il parvient à rattacher arbitrairement et par un lien très-fragile deux passages qui diffèrent entièrement l'un de l'autre. N'est-il pas plus naturel de supposer que Callimaque, pour rappeler avec solennité les attaques auxquelles il avait été en butte, et la manière triomphante dont il les avait repoussées, en a mentionné le souvenir dans un hymne qui avait été sans doute récité aux jeux en l'honneur d'Apollon, et qui avait peut-être été l'objet des risées de ses ennemis?

« d'Apollon : « Je n'aime pas le chantre dont les chants ne
 « sont pas aussi vastes que la mer. » Apollon repoussa
 « du pied l'Envie et dit : « Le cours du fleuve d'Assyrie est
 « large ; mais il entraîne dans ses eaux beaucoup de boue
 « et de débris. Les abeilles n'apportent point à Cérès
 « une onde puisée indifféremment partout, mais celle
 « qui, pure et sans mélange, découle goutte à goutte
 « d'une source sacrée, et qui en est comme la fleur la
 « plus exquise. Salut, ô roi, et que la Raillerie retourne
 « là où est l'Envie (1). » Le fleuve d'Assyrie, c'est le long
 poème d'Apollonius ; les débris qu'il entraîne dans ses
 eaux, ce sont toutes les imitations maladroites, tous les
 termes impropres ou communs, toutes les scories qui se
 sont déposées dans l'œuvre du jeune poète, et qui la
 déshonorent. La source limpide où viennent boire les
 abeilles, ce sont les fines élégies de Callimaque où les
 lettrés, les amateurs de choses exquises trouvent un pré-
 cieux butin. Il était difficile de caractériser avec un plus
 grand bonheur d'expression ; sinon avec plus d'impartia-
 lité, les deux théories et les deux écrivains.

(1) *Hymne à Apollon*, v. 113 :

χαῖρε ἄναξ, ὃ δὲ Μῶμος, ἐν' ὃ φθόνος, ἐνθα νέοιτο.

Ce dernier vers a été interprété de différentes manières par les commentateurs. (Voy. O. Schneider, I, *Exc. in Hymn.* II, p. 194.) Nous croyons y voir la preuve qu'Apollonius était alors à Rhodes ; c'est du moins le sens que nous donnons aux mots ἐνθα νέοιτο. Voici l'explication que nous proposons : les derniers vers de l'hymne à Apollon étaient, comme le prologue de l'Hécélé et comme l'Ibis, une réponse aux railleries d'Apollonius, et surtout à son épigramme. Callimaque termina donc son hymne en disant : « Salut, ô roi, et que la Raillerie (allusion aux attaques d'Apollonius) retourne là où est l'Envie (personnification d'Apollonius). » Ce mot déjà employé plus haut, v. 105, est en effet un surnom, et désigne clairement l'ennemi personnel de Callimaque, l'envieux Apollonius, qui était alors loin de là, à Rhodes. Apollonius et ses plaisanteries doivent être en dehors des chœurs sacrés d'Apollon ; qu'il reste donc à Rhodes, où l'a conduit son injuste jalousie.

Callimaque mourut peu de temps sans doute après avoir écrit ces derniers vers. Plus tard, Apollonius revint à Alexandrie, où il refit encore son poëme déjà publié à Rhodes. Il y ajouta tout ce que les nouvelles études grammaticales pouvaient y apporter d'améliorations. Après sa mort il fut enterré, dit le biographe, dans le même tombeau que Callimaque. Le commentateur a-t-il voulu, par un mot spirituel, montrer que les inimitiés cessent après la mort, et que les deux poëtes, divisés pendant leur vie par des rancunes implacables, reposèrent côte à côte dans la paix du tombeau? Mais il est rare que les biographes aient des intentions aussi fines; celui-ci a cru probablement rapporter un fait exact. D'autre part, le respect qu'avaient les anciens pour la sépulture ne nous permet pas d'y ajouter foi. Tout au plus pouvons-nous supposer que les poëtes principaux du Musée étaient enfermés, par l'ordre des Ptolémées, dans les sépultures des palais royaux, et qu'ainsi Apollonius eut une place à côté ou non loin de Callimaque. Ce rapprochement était une piquante leçon qui ne fut point perdue, et c'est ainsi qu'on fut amené sans doute à dire qu'Apollonius avait été mis dans le même tombeau que Callimaque. Rapprochés d'abord pendant la jeunesse d'Apollonius, puis séparés violemment par des rivalités d'amour-propre et de profonds dissentiments littéraires, les deux poëtes avaient été réunis plus tard dans la fraternité de la mort.

Tel est le récit de cette querelle d'Apollonius et de Callimaque. Nous en avons raconté les moments principaux, mais sans pouvoir en affirmer la succession réelle. Du moins, quel que soit l'ordre dans lequel se sont véritablement succédé les épigrammes des deux poëtes, les attaques de l'un et les réponses de l'autre, deux points nous paraissent hors de doute : c'est que la querelle éclata pendant la jeunesse d'Apollonius, pendant les dernières années de Callimaque et que la déclaration de guerre vint plutôt d'Apollonius. Les premiers coups furent portés de part et d'autre pendant le séjour d'Apollonius à Alexan-

drie ; puis le ressentiment de Callimaque poursuivit son adversaire jusqu'à Rhodes où il s'était réfugié.

L'opposition qu'avait faite Apollonius aux doctrines littéraires de Callimaque, et qui avait eu d'abord un grand retentissement, s'éteignit dans le silence universel. Parmi toutes les épopées que produisit l'École alexandrine, la plupart, celles d'Euphorion en particulier, furent composées d'après les principes mêmes de Callimaque. Plus savantes qu'inspirées, écrites avec plus de recherche et de laborieuse originalité que de véritable élégance, la sincérité, la passion, l'imagination en sont absentes. N'en est-il pas de même des épopées plus étendues, conçues à l'exemple des *Argonautiques*, comme celles de Rhianus, où l'on croit retrouver les qualités d'Apollonius (1) ? Tous ces longs poèmes ont été perdus ; à peine quelques expressions en ont-elles été conservées par les grammairiens. Un seul fragment, conservé par Stobée, est assez long pour laisser reconnaître la simplicité et la clarté du style de Rhianus. Mais l'oubli même dans lequel toutes ces œuvres, si considérables qu'elles fussent, tombèrent presque aussitôt après leur apparition, prouve mieux que toutes les théories combien la tentative d'Apollonius était aventureuse (2). Il devait nécessairement échouer, et son poème, malgré le talent de l'écrivain, nous est un témoignage de l'irréparable décadence de la grande poésie. Plus Apollonius veut se rapprocher d'Homère, moins il lui ressemble, et il ne s'écarte jamais de ce modèle que pour l'affaiblir. Rien ne diffère plus des combats héroïques de l'Iliade ou des aventures dramatiques de l'*Odyssée*, que le merveilleux continu des *Argonautiques*. Tandis que dans l'épopée homérique les dieux sont aussi vivants que

(1) V. Meineke, *Analecta alexandrina, Euphorion et Rhianus*.

(2) Les grammairiens ont rarement parlé d'Apollonius. Il n'est jamais cité par Apollonius Dyscole et par Hérodien, rarement dans les lexiques et les scholies de l'école byzantine. V. Bernhardt, *Grundr.*, I, p. 363.

les hommes, dans celle d'Apollonius la personne humaine est presque supprimée. Des divinités sans existence propre conduisent des hommes sans volonté. Sur ce théâtre qu'Homère avait rempli de mille figures diverses, intéressantes, ayant chacune une physionomie et une attitude, où se déroule le tableau de la vie tout entière, amours, haines, joies et tristesses, colères et apaisements, noblesse d'âme et brutalité barbare, ce sont maintenant des abstractions vides, des noms propres, qui occupent la scène. Les événements se succèdent dirigés on ne sait comment par on ne sait qui. Nous sommes véritablement dans le pays des ombres dont on entrevoit à travers le paysage sans couleur les vagues linéaments. Seule, Médée se distingue, au milieu de tous les autres personnages, par une passion ardente qui l'anime; mais, en reprenant après Euripide ce caractère de la femme perdue par l'amour, et en faisant d'elle la véritable héroïne de son épopée, Apollonius avait abandonné la tradition homérique; il en avait méconnu l'esprit et rabaisé la grandeur. D'ailleurs l'histoire de Médée, bien qu'elle tienne une trop grande place dans le poëme, n'en est cependant qu'un épisode, et les épisodes seuls ont valu à l'œuvre d'Apollonius la renommée dont il jouit encore. Il justifia ainsi les opinions de Callimaque, en croyant les confondre. Quelque sympathie, en effet, qu'inspirent la hardiesse et le malheureux destin d'Apollonius, il faut avouer que, dans la lutte qu'il engagea contre son maître, c'est son maître qui eut raison. Les grandes œuvres littéraires étaient devenues impossibles; il ne restait plus aux poëtes érudits de l'École d'Alexandrie qu'à écrire des vers ingénieux, faits pour les délicats. Ce n'était plus le temps des Homère, mais celui des Théocrite et des Callimaque.

APPENDICE.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter en détail tous les témoignages relatifs aux dates de succession des bibliothécaires du Musée. Mais, comme il y a entre toutes des liens étroits, et qu'on ne peut contester les unes sans mettre aussi les autres en doute, voici comment nous les disposons : Zénodote fut le premier bibliothécaire en titre, mais sous le règne de Philadelphie, et non sous celui de Ptolémée Soter. Élève de Philétas, précepteur des fils de Ptolémée Philadelphie (et non de Ptolémée Soter, car Suidas dit simplement Πτολεμαίου), il naquit au commencement du règne de Ptolémée Soter, devint bibliothécaire vers 282 (ol. CXXIV, 3), et mourut vers la fin du règne de Philadelphie. Callimaque, né vers 305 (ol. CXVIII, 4), lui succéda à la bibliothèque et mourut vers 240, 35 (ol. CXXXV, CXXXVI). Ératosthène, né en 276 (ol. CXXVI), succéda en 240, 235 à Callimaque, et mourut en 194 (ol. CXLVI, 3). Apollonius, né en 260 (ol. CXXX), succéda en 194 à Ératosthène, et mourut en 188 (ol. CXLVIII). Aristophane, né en 250 (ol. CXXXII, 3), succéda en 188 à Apollonius, et mourut en 173 (ol. CLI, 4). Aristarque, né en 217 (ol. CXL, 4), succéda à Aristophane en 173 et mourut en 145 (ol. CLVIII, 4). Ainsi s'expliquent à la fois les témoignages de Suidas, qui n'ont plus rien de contradictoire, et la scholie de Plaute (v. Ritschl, *Opusc.*, I, p. 4), qui ne fait que les confirmer. Ainsi s'établissent les rapports qui unirent ces écrivains les uns avec les autres, et aussi avec les rois sous lesquels ils vécurent. Zénodote était contemporain de Callimaque, bien que plus âgé que lui, et il prit part aux mêmes travaux. Apollonius fut le disciple de Callimaque, mais il était jeune encore pendant la vieillesse de son maître, ainsi que nous l'avons démontré. Ératosthène, contemporain lui-même de Callimaque, mais assez jeune pour avoir été son élève, eut une vie très-longue et fut remplacé par Aristophane, qui, après avoir été le disciple de Callimaque, devint celui d'Ératosthène, qu'il remplaça jusqu'à ce que, exilé, il s'enfuit à la cour d'Eumène II, roi de Pergame. Aristarque fut à son tour disciple d'Aristophane; il avait vingt-neuf ans quand son maître devint bibliothécaire. Aristophane n'étant mort qu'en 173, Aristarque et lui avaient vécu côte à côte pendant quelque temps. Ils purent donc être appelés contemporains et compagnons de travaux, car Aristarque avait plus de quarante ans avant la mort de son maître. Une seule affirmation de Suidas est difficile à concilier avec les dates précédentes. Il dit qu'Aristophane

suivit pendant son enfance les leçons de Zénodote. Or, à moins que Zénodote n'ait été bibliothécaire en même temps que Callimaque, ce que rien ne prouve, il est impossible qu'Aristophane l'ait connu même dans sa première enfance. Mais cette erreur de Suidas peut aisément s'expliquer, ainsi que l'a démontré O. Seemann (*de primis sex biblioth. Alex. custod.* Essex, 1859, p. 10), car Aristophane, sans avoir entendu les leçons de Zénodote, continua plus tard, en la modifiant, sa doctrine, et a pu être appelé son élève. D'ailleurs, on rencontre dans Suidas beaucoup d'erreurs de ce genre.

En nous aidant des nombreuses monographies écrites sur cette question difficile, nous n'avons cru pouvoir suivre entièrement aucune d'elles; toutes se mettaient en quelque point en désaccord avec les textes et leur faisaient plus ou moins violence. Merkel s'efforce trop, à notre avis, de faire coïncider la mort de Callimaque avec l'avènement d'Évergète I. De là des difficultés nombreuses et insolubles. Lincke (*De Callim. vit. et script.*, Halle, 1862) veut reculer jusqu'à l'ol. CXXXVIII, 228, la mort de Callimaque, à l'aide d'une inscription attique où le nom d'un certain Callimaque est cité dans un décret qui date plutôt de l'ol. CXXIX. En outre, rien ne prouve que le Callimaque cité dans ce décret soit le poète d'Alexandrie, rien même ne le fait soupçonner. Il s'agit en effet de citoyens d'Athènes et de quelques étrangers qui ont donné de l'argent pour le salut de la ville, sans doute pendant la guerre d'Antigone Gonatas contre les Athéniens. (V. Meier, *Commentt. epigraph.*, I, p. 20, 24, et II, p. 59). Le nom de Callimaque est cité p. 59, v. 28, sans autre indication. Comment reconnaître dans ce personnage le bibliothécaire de Ptolémée, et par quelle circonstance se serait-il alors trouvé à Athènes, mentionné dans une liste de citoyens qui ont contribué par leurs dons volontaires au salut de l'État? Il est prudent, croyons-nous, jusqu'à plus ample information, de ne pas tenir compte de ce document. — O. Seemann prétend à tort que Zénodote a été bibliothécaire sous Ptolémée Soter. De même, il prolonge plus que nous la vie de Callimaque, et voici par quel raisonnement : il est dit dans la *Chron. Alex.*, p. 254 : « Ol. CXXXVIII, 3, Πτολεμαίου Ευεργέτου κγ', ὑπάτ. Φλαμίνιου καὶ Φίλου, Ἐρατοσθένης ἐγνωρίζετο. » Ce mot ἐγνωρίζετο signifierait qu'Ératosthène devint alors bibliothécaire. C. Flaminius Nepos et P. Furius Philus étaient consuls en 531 de Rome, 223 de J. C. (ol. CXXXIX, 2). Mais comment ce mot ἐγνωρίζετο peut-il signifier qu'Ératosthène devint alors bibliothécaire? N'est-ce pas lui donner un sens beaucoup trop précis? Par la même raison, faut-il admettre avec Lincke que Callimaque devint bibliothécaire vers 264, parce qu'à cette époque il eut une grande réputation, *celebratus fuit*, dit Aulugelle, l. 1. ? (O. Seemann, p. 13; Lincke, p. 7.) Enfin, Ritschl, dans

son célèbre écrit sur les bibliothèques et les bibliothécaires d'Alexandrie, a été, à notre avis, induit en erreur par un témoignage de Suidas mal interprété, sur lequel il a étayé tous ses raisonnements. On sait, en effet, que les deux passages de Suidas relatifs à Aristophane de Byzance et à Aristonyme sont défigurés, qu'il a fallu, afin de les rendre intelligibles, prendre une partie de l'un pour l'ajouter à l'autre, et qu'il y règne encore une grande confusion (voy. O. Seemann, p. 16). Des corrections ont été essayées, qui ne sont que des conjectures; c'est une de ces corrections, proposée par Bernhardy, et d'après laquelle Aristophane serait mort sous Ptolémée Épiphane, que Ritschl a choisie comme base de ses calculs. Or, si la correction n'est qu'une hypothèse, il est clair qu'elle ne doit pas tenir en échec tous les calculs accordant ensemble d'autres témoignages plus certains. Ainsi Ritschl, en reculant l'époque du bibliothécaariat d'Aristophane, est entraîné à reculer aussi la date de la naissance et de la mort d'Apollonius, et à placer pendant la vie d'Ératosthène l'époque à laquelle tous les deux furent bibliothécaires. Il est plus vraisemblable qu'ils succédèrent à Ératosthène après sa mort. La chronologie que nous avons adoptée nous paraît donc plus plausible, plus simple, et plus conforme à l'ensemble des textes.

MÉMOIRE

SUR LES

ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS CHEZ LES GRECS

PAR M. R. DARESTE.

Le seul auteur de l'antiquité qui ait parlé du contrat de louage d'ouvrage est Platon, dans son *Traité des Lois* (livre XI, chapitre v, page 921). Laissant de côté le simple louage de services, ce que les Romains appelaient *locatio conductio operarum*, il s'attache exclusivement au contrat d'entreprise, à ce que nous appelons les devis et marchés, à ce que les Romains appelaient *locatio conductio operis*. Il considère l'entreprise comme une sorte de vente qui a pour objet la chose que l'entrepreneur s'engage à produire. L'entrepreneur joue ainsi le rôle de vendeur, et, par suite, c'est lui qui fixe le prix, et fait, comme nous disons aujourd'hui, la loi du contrat.

L'objet de la vente n'existant pas encore au moment du contrat, il faut, de toute nécessité, que l'une des deux parties fasse crédit à l'autre. Il y a donc deux cas à considérer suivant que le maître fait l'avance du prix, ou que l'entrepreneur fait l'avance de son travail.

Dans le premier cas, l'entrepreneur doit livrer son travail dans le temps convenu. S'il est en retard par sa faute, il doit rendre le prix et achever gratuitement l'ouvrage promis.

Dans le second cas, le maître doit payer au terme convenu. S'il est en retard, il est condamné au double et après un an il doit l'épobélie, c'est-à-dire une obole par drachme et par mois, à titre d'intérêts moratoires.

On reconnaît ici la clause pénale habituellement stipulée dans les contrats d'entreprise, et dont l'usage était beaucoup plus fréquent chez les anciens qu'il ne l'est aujourd'hui.

C'est là tout ce que nous saurions sur le contrat d'entreprise chez les Grecs si de récentes découvertes épigraphiques ne nous fournissaient sur ce point des lumières inattendues.

Le *Corpus inscriptionum græcarum*, de Bœckh, ne contient encore que deux inscriptions de ce genre. L'une est le cahier des charges de l'entreprise qui a pour objet les réparations du temple de Délos (t. II, p. 220, n° 2266. Le marbre est à Oxford. M. Koumanoudis en a récemment publié deux nouveaux fragments dans l'*Ἀθήναιον*, 1876, t. IV, p. 454). L'autre est le contrat de concession des réparations à faire au théâtre du Pirée (t. I, p. 140, n° 102. Le marbre est à Londres, au British-Museum).

Depuis la publication du *Corpus* de Bœckh, des textes bien plus importants ont été découverts. Ainsi, en 1859, les clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs dans la ville de Tégée (Le Bas et Foucart, *Inscriptions du Péloponnèse*, p. 200); en 1869, la convention passée entre l'entrepreneur Chæréphanès et les habitants d'Érétrie en Eubée, pour le dessèchement d'un marais (*Ἀρχαιολογική ἐφημερίς*, Athènes, 1869); enfin, en 1875, l'inscription de Livadia, contenant le cahier des charges et le devis des travaux de réparation du temple de cette ville. Cette dernière inscription a été publiée, en 1876, par M. Koumanoudis dans l'*Ἀθήναιον*. On pourrait en citer encore beaucoup d'autres. Nous rappelons seulement ici les trois textes les plus intéressants par leur étendue comme par leur contenu.

En combinant tous ces textes on arrive à reconstituer

d'une manière assez complète toutes les règles du droit grec en matière de travaux publics.

Les marchés avaient lieu, en général, avec publicité et concurrence. L'adjudication se faisait au rabais, et le rabais portait, soit sur le prix, lorsqu'il s'agissait d'un marché ordinaire, soit sur la durée de la concession ou sur le prix du fermage, lorsque l'entrepreneur recevait, en échange de son travail, la jouissance des constructions pendant un certain temps. Ainsi, dans le marché passé pour la réparation du théâtre du Pirée, les entrepreneurs reçoivent en paiement la jouissance du théâtre moyennant un fermage total de 3,400 drachmes par an. Dans le marché passé pour le dessèchement des marais d'Érétrie, l'entrepreneur reçoit en paiement la jouissance du terrain après le dessèchement, pendant dix années, moyennant un fermage, sans doute une fois payé, de trente talents.

L'adjudication a lieu tantôt devant le peuple, comme à Halicarnasse, tantôt devant des commissaires nommés à cet effet, ἑσδοτῆρες, ναοποῖται, ἐπιστάται. A Athènes, elle se faisait ἐν τῷ δικάστηρίῳ, c'est-à-dire probablement au tribunal des commissaires.

Dès que le contrat est formé, il est gravé sur une pierre, ainsi que le devis. L'adjudicataire fournit des cautions (deux dans le contrat de Délos). En cas de concession, le peuple s'engage envers l'adjudicataire qui reçoit à cet effet le serment de tous les citoyens et même des éphèbes. Les noms de tous ceux qui ont prêté ce serment sont gravés sur la pierre avec ceux de l'entrepreneur et des cautions.

Les paiements sont fractionnés et échelonnés de la manière suivante : dès que l'entrepreneur a fourni ses cautions, il reçoit la moitié du montant de l'adjudication, déduction faite d'un dixième de garantie. Lorsque les travaux sont avancés au tiers, l'entrepreneur reçoit encore un quart du prix. Le dernier quart lui est remis quand les travaux sont aux deux tiers. Enfin il reçoit le dixième, retenu pour garantie, quand les travaux ont été terminés

et reçus. Les paiements sont faits par les commissaires, qui, en cas de retard, sont personnellement condamnés envers l'entrepreneur à une somme égale à celle qu'ils sont en retard de payer. Le prix d'adjudication est irrévocablement fixé, et l'entrepreneur peut en poursuivre le recouvrement par voie d'exécution parée. Telles sont les clauses du contrat de Délos. Le contrat de Livadia est rédigé à peu près dans les mêmes termes.

Aujourd'hui nous suivons les mêmes règles en ce qui concerne le dixième de garantie, mais chez nous les paiements d'à-compte ne s'effectuent qu'en raison de la situation des travaux effectués ou des matériaux approvisionnés, tandis que chez les Grecs ces paiements précédaient toujours les travaux. Il paraît que les entrepreneurs n'avaient pas de capitaux suffisants pour faire les avances souvent considérables que les travaux exigent.

Le contrat fixe ensuite le terme dans lequel les travaux devront être soit commencés, soit terminés. A Livadia, l'entrepreneur devra commencer les travaux dans les dix jours qui suivront le premier paiement. Il devra mettre sur le chantier des ouvriers capables, au nombre de cinq au moins. Le point de départ du délai pour l'exécution du dessèchement à Érétrie est fixé avec la même précision, et le contrat ajoute que les travaux devront être terminés dans l'espace de quatre ans.

Lorsque les travaux sont terminés, on procède à leur réception. D'après le contrat de Délos, l'entrepreneur avertit les commissaires et l'architecte. Ceux-ci doivent procéder à la réception dans les dix jours de l'avis; s'ils laissent passer ce délai, les travaux sont censés reçus et l'entrepreneur reçoit le dixième de garantie. La réception est faite d'abord pour chaque espèce de travaux, et ensuite pour l'ensemble. Le marché pour le théâtre du Pirée porte qu'à l'expiration de la concession il sera procédé à une vérification par trois experts qui seront nommés par les habitants du Pirée, et pris parmi eux.

Dans tous les cas, l'entrepreneur est tenu d'entretenir

ses travaux et en répond jusqu'à la réception définitive.

La police des travaux appartient aux commissaires, qui ont le droit d'infliger des amendes à l'entrepreneur pour tout manquement aux conditions stipulées, et pour toute malfaçon reconnue. L'amende, pour le contrat de Livadia, sera fixée suivant l'importance du fait. Si un des ouvriers commet une fraude, il sera expulsé des chantiers et ne pourra plus y être admis. S'il refuse d'obéir, il sera mis à l'amende en même temps que l'entrepreneur. Le même contrat porte que l'entrepreneur du ravalement aura soin de n'endommager aucun des ouvrages existant dans le temple. S'il cause quelque dommage, il sera tenu de le réparer convenablement, à ses frais, dans le délai qui lui sera imparti par les commissaires. Si l'entrepreneur de la pose des pierres gâte une pierre en la taillant, il en fournira à ses frais une autre convenable, sans troubler les travaux, et il enlèvera les débris hors du temple, dans un délai de cinq jours, faute de quoi ces débris seront confisqués au profit du temple. Toutefois, si une pierre se rompt par un vice propre, l'entrepreneur n'encourra de ce chef aucune responsabilité. Toute pierre devra être vérifiée avant d'être mise en place, ainsi que les chevilles, les liens et attaches et les scellements. Cette vérification sera faite par les commissaires en présence de l'entrepreneur. Si l'entrepreneur enferme dans la maçonnerie une pierre non encore vérifiée, il sera tenu de l'enlever, et il sera frappé par les commissaires et les Béotarques d'une amende dont le taux dépendra des circonstances du fait.

De même, à Tégée, tout dommage causé aux travaux par l'entrepreneur est puni d'une amende qui est prononcée par les ἐσδοτῆρες, et dont le taux varie suivant les circonstances. Mais la sentence des ἐσδοτῆρες n'est que provisoire. Elle doit être confirmée par le tribunal compétent, suivant le taux auquel elle s'élève, et, à cet effet, les ἐσδοτῆρες font citer l'entrepreneur par le héraut devant le tribunal. Si l'entrepreneur endommage un autre ouvrage existant, il devra le réparer à ses frais; sinon, il

payera l'amende comme en cas de retard dans les travaux. Si un entrepreneur ou un ouvrier commet des malfaçons, désobéit aux inspecteurs (ἐπιμελοῦμενοι) ou ne tient pas compte des amendes, l'ouvrier peut être expulsé et l'entrepreneur mis à l'amende par les ἐδοτῆρες. L'amende est la même que pour trouble apporté aux adjudications. Elle doit toujours être confirmée par le tribunal.

Les commissaires ont, comme on le voit, une véritable juridiction, qu'on peut appeler administrative, sur l'exécution des travaux. Cette juridiction ne porte pas seulement sur les amendes à infliger à l'entrepreneur et sur les malfaçons à réparer. Elle s'applique à toutes les questions contentieuses qui peuvent s'élever à l'occasion de l'entreprise. Par exemple, s'il y a contestation entre les divers entrepreneurs, dit le contrat de Livadia, sur l'exécution du marché, la décision appartiendra aux commissaires, qui prêteront d'abord serment et siégeront sur l'emplacement même des travaux. La présence de la moitié des commissaires plus un suffira pour que leur décision soit valable. Elle sera souveraine et sans recours. Même règle à Délos. A Tégée, le règlement porte que toutes contestations relatives aux travaux seront jugées par les ἐδοτῆρες, et ajoute que l'action devra être intentée dans les trois jours du fait. Ce même règlement de Tégée contient encore à ce sujet une disposition très-remarquable. Il porte qu'il ne sera pas permis de plaider ailleurs qu'à Tégée au sujet des ouvrages qui font partie d'une entreprise. Il pouvait arriver, en effet, que les entrepreneurs fussent étrangers et disposés à porter leurs différends devant les tribunaux de leur pays. De là des conflits de juridiction, et, en tous cas, des retards et des inconvénients de toute sorte. Aussi le règlement de Tégée ajoute : L'entrepreneur qui portera sa demande devant un tribunal étranger payera une amende double de la somme par lui demandée, et la caution qu'il aura fournie pour les travaux sera responsable de cette amende.

Si l'entrepreneur n'exécute pas ses obligations, les commissaires ont le droit de mettre les travaux en régie, ou de prononcer la résiliation du marché. La mesure peut être partielle. Par exemple, dans le contrat de Livadia, il est dit que, si l'entrepreneur qui a rompu une pierre par sa faute ne remplace pas ou ne répare pas cette pierre, ce travail sera mis en adjudication par les commissaires. L'entrepreneur et ses cautions payeront, à titre de peine, le montant de cette adjudication et moitié en sus. Le contrat de Délos porte expressément que, si l'entrepreneur n'exécute pas ses obligations, les commissaires pourront les réadjuger à un autre (*ἀναπωλείν*). Si les adjudicataires, porte le contrat du Pirée, n'exécutent pas fidèlement les travaux qu'ils se sont engagés à faire, la commune aura le droit de faire exécuter ces travaux en régie, ou par un autre entrepreneur aux frais des adjudicataires.

Nous avons esquissé jusqu'ici la marche normale de l'entreprise dans les conditions ordinaires. Il nous reste à parler maintenant de quelques clauses accessoires ou exceptionnelles qui, elles aussi, se retrouvent dans nos cahiers de charges. Les mêmes besoins ont amené partout les mêmes conventions.

Pour assurer la libre concurrence dans les adjudications, et pour prévenir d'une part les coalitions d'entrepreneurs, d'autre part l'accaparement des travaux, le règlement de Tégée contient les dispositions suivantes : Tout trouble apporté aux adjudications est puni d'une amende qui est prononcée par les *ἑσδοτῆρες* et confirmée par le tribunal. Il ne peut y avoir plus de deux associés pour un même ouvrage, à peine de 50 drachmes d'amende pour chacun des contrevenants. La moitié de l'amende est attribuée au dénonciateur. Il est interdit de se charger de plus de deux travaux à la fois, à moins que les héliastes n'aient donné leur autorisation à l'unanimité. L'entrepreneur qui contreviendra à cette défense payera une amende de 50 drachmes par mois pour chacun des

travaux en surplus, jusqu'à ce qu'il les ait abandonnés.

Les devis, si minutieux qu'ils soient, ne peuvent pas tout prévoir. Il survient toujours des modifications en cours d'exécution, et le règlement des travaux imprévus est une des plus grandes sources de contestation en cette matière. Le contrat de Livadia porte, à ce sujet, que, s'il y a lieu d'augmenter ou de réduire les quantités prévues des ouvrages à exécuter, l'entrepreneur devra se conformer aux ordres qu'il recevra. On ne voit pas qu'il y ait de limite à cette obligation, tandis que, chez nous, les articles 30 et 31 des clauses et conditions générales permettent à l'entrepreneur de demander la résiliation, quand l'augmentation ou la diminution dépassent le sixième du montant des travaux. Le même contrat ajoute que si, pour compléter les travaux adjugés, il est nécessaire de faire des travaux en dehors du devis, l'entrepreneur les exécutera aux mêmes conditions que les travaux prévus et en recevra le prix après réception. C'est l'article 29 de nos clauses et conditions générales.

Il peut arriver que les travaux soient interrompus, soit par l'ordre des commissaires, soit par force majeure. Le contrat de Livadia porte que, si les commissaires ordonnent à l'entrepreneur de suspendre la fourniture des pierres, celui-ci aura, pour achever son travail, un délai supplémentaire égal au temps pendant lequel il aura dû s'arrêter. Le règlement de Tégée prévoit le cas de guerre. Si les travaux sont arrêtés ou endommagés par l'effet d'une guerre, les trois cents, c'est-à-dire le sénat, décident ce qui est à faire et si les travaux doivent être continués. L'affaire est introduite devant eux par les stratèges. Si l'événement s'est produit avant que les travaux ne fussent commencés, l'entrepreneur se pourvoira devant les ἐσδοτῆρες, qui pourront prononcer la résiliation du marché moyennant la restitution des sommes reçues en avance par l'entrepreneur. Le cas de force majeure est encore prévu dans le contrat d'Érétrie. Si une guerre survient pendant les travaux et les arrête, l'entrepreneur

aura droit à un supplément de délai égal au temps pendant lequel les travaux auront été forcément suspendus. Si la guerre survient pendant les dix ans de la jouissance accordée à l'entrepreneur et fait obstacle à cette jouissance, l'entrepreneur aura droit à un supplément de jouissance d'une durée égale à celle pendant laquelle il aura été troublé.

Pour attirer les étrangers à l'adjudication, on déclarait à l'avance qu'ils seraient affranchis des charges qui grevaient ordinairement l'industrie étrangère. Ces charges étaient le droit de prise et le droit de douane. La douane percevait en général 2 p. % *ad valorem* sur tous les objets importés ou exportés. Quant au droit de prise, il consistait en ceci. Nous ne connaissons pas l'origine de l'entrepreneur Chæréphanès, mais supposons qu'il fût Athénien. Pendant toute la durée de son séjour à Érétrie, il était exposé à se voir saisi dans sa personne et dans ses biens non-seulement par ses créanciers personnels, mais encore par tout Érétrien qui prétendrait être créancier d'un Athénien et n'avoir pu obtenir justice à Athènes, soit à raison d'une guerre survenue entre les deux pays, soit pour toute autre raison. Chæréphanès pouvait ainsi se trouver forcé de payer pour un compatriote, sauf son recours contre ce dernier, mais ce recours pouvait être en bien des cas illusoire, et toujours dispendieux. Rien n'était plus propre à éloigner les étrangers qui venaient apporter dans un pays leur industrie et leurs capitaux. Aussi les villes grecques accordaient-elles fréquemment l'exemption de ce droit (*ἀσολία*). Le contrat de Délos porte : L'entrepreneur ne payera aucune taxe et ne sera soumis à aucun droit de prise, lui et ses ouvriers et son matériel et tous objets à son usage, soit à l'entrée, soit à la sortie. Après les travaux terminés, il aura trente jours pour exporter en franchise tout ce qui lui appartient. — A Érétrie, il est dit que pendant toute la durée des travaux l'entrepreneur jouira de l'exemption du droit de prise, sur terre et sur mer, en guerre comme en paix, et tant

pour lui que pour ses ouvriers. Le contrat ajoute même que les ouvriers, lorsqu'ils se trouveront créanciers de la ville, devront être payés par privilège avant les tiers qui auraient contre la ville un droit de prise à exercer. Enfin l'entrepreneur sera exempt de tout impôt à raison de la jouissance qui lui est concédée, sauf le droit de douane à l'exportation, s'il y a lieu.

En général le contrat de louage d'ouvrage est rompu par le décès de l'ouvrier ou de l'entrepreneur, mais il peut être dérogé à cette règle par une convention expresse, et cette dérogation se justifie surtout dans le cas de concession, puisque c'est la rémunération d'avances faites par l'entrepreneur. Aussi le contrat d'Érétrie porte que si Chæréphanès vient à mourir avant d'avoir terminé son travail, le marché tiendra avec ses héritiers ; dans tous les cas, ces héritiers pourront exiger des habitants d'Érétrie un nouveau serment.

Quant aux rapports de l'État et de l'entrepreneur avec des tiers, nous ne les trouvons prévus que dans le contrat d'Érétrie. Dans cette circonstance, en effet, la question se présentait forcément puisqu'il s'agissait d'un marais à dessécher, c'est-à-dire d'un travail d'ensemble qui ne pouvait être exécuté sans atteindre en quelque façon des propriétés particulières. L'entrepreneur est autorisé à prendre tous les bois et tous les matériaux dont il aura besoin, appartenant soit à des particuliers, soit à l'État. Ce droit s'exerçait-il avec ou sans indemnité ? Une lacune de l'inscription nous laisse malheureusement dans l'ignorance à cet égard. Mais, en ce qui concerne l'occupation des terrains, il n'y a aucun doute. L'entrepreneur, porte le contrat, pourra dériver les eaux, soit par un conduit souterrain (φρεατία), soit par des rigoles à ciel ouvert (ταφροί). Dans le premier cas, il pourra traverser les terrains appartenant à des particuliers, mais en se dirigeant de préférence sur les terrains dont il aura fait l'acquisition. Il est, en effet, autorisé à acquérir les terrains situés au-dessous du marais, à raison d'une drachme par

ped, ce qui constitue une véritable indemnité d'expropriation. Dans le second cas, c'est-à-dire dans le cas de rigoles à ciel ouvert, l'entrepreneur devra se détourner des terrains en culture, et passer de préférence par les terrains en friche, mais probablement toujours moyennant indemnité. Au surplus les travaux comportaient la construction d'un réservoir ou bassin (δεξαμένη) de deux stades carrés en superficie, et d'un canal de décharge (ύπονόμος) muni d'une vanne (θύρα). Il est difficile de supposer que ces travaux aient pu être exécutés sans qu'on ait eu recours à l'expropriation.

Nous avons vu que l'entrepreneur est responsable de ses travaux jusqu'à la réception définitive. Cette responsabilité, chez nous, se prolonge encore pendant dix ans, pour les vices cachés. Nous ne trouvons rien de semblable chez les Grecs, ni à l'égard des entrepreneurs, ni à l'égard des architectes. Seulement, en ce qui concerne les architectes, c'est ici l'occasion de rappeler une loi éphésienne qui nous a été conservée par Vitruve (lib. X, præf.) : « Lorsqu'un architecte se charge de diriger un ouvrage public, il doit s'engager à ne pas dépasser une certaine somme. Le devis est remis au magistrat et tous les biens de l'architecte sont obligés par hypothèque jusqu'à l'achèvement du travail. Lorsque les travaux sont terminés, si la dépense répond exactement aux prévisions, l'architecte est comblé d'honneurs et de décrets exprimant la reconnaissance publique. Si les prévisions du devis sont dépassées de moins d'un quart, l'excédant est fourni par le trésor public et aucune peine n'atteint l'architecte ; mais, si l'excédant de dépense est de plus d'un quart, tout le surplus est pris sur les biens de l'architecte. »

SUR UN TEXTE NOUVEAU

RELATIF

A MÉNANDRE

PAR M. CHARLES GRAUX.

L'*Apologie des Mimes*, discours de Chorikios de Gaza, qui vient d'être publié pour la première fois dans la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* (nouvelle série, t. I^{er}, 3^e livraison, p. 209 et suiv.), contient la phrase suivante dans laquelle il est dit quelques mots de quatre personnages des comédies de Ménandre :

« Les Romains ne pensaient pas que les spectacles de mimes fussent capables de produire le moindre mal : toi, tu crois qu'ils poussent les spectateurs à commettre l'adultère. Mais non ! Des farces de mimes ne sauraient avoir tant de prise sur une nature honnête ! Ou bien, prenons les personnages de Ménandre : Moschion nous apprendrait donc à faire violence à des jeunes filles ; Chérestrate, à tomber amoureux d'une joueuse de lyre ; Cnémon nous rendrait bourrus et chagrins ; Smicrinès, avares, lui qui craint que la fumée n'emporte quelque chose en sortant de la maison ? Mais il n'est personne dans son bon sens, j'imagine, qui s'aviserait de dire cela. Et cependant la misanthropie, la passion pour une musicienne, l'avarice, sauf la honte qu'elles entraînent après elles, ne sont passibles d'aucune pénalité, tandis que l'adultère est sévèrement puni par la loi. Ainsi ces personnages ne seraient-ils pas d'autant plus capables de nous porter à imiter leur exemple, que ces défauts font seulement encourir le blâme, tandis que l'adultère est réprimé par les plus grands châtimens ? »

§ IX. Ἐκεῖνων οὖν οὐδὲν ἀδικεῖν ἡγησαμένων τὸ πρᾶγμα, σὺ τοῦτο προτρέπειν οἶει τοὺς ὄρωντας (1) μοιχεύειν. Μὴ τοσοῦτον παίγνια μίμων γενναίας κατισχύσειε φύσεως. Ἡ καὶ τῶν Μενάνδρῳ πεποιημένων προσώπων Μοσχίων μὲν ἡμᾶς παρεσκεύασε παρθένους βιάζεσθαι, Χαιρέστρατος δὲ ψαλτρίας ἔραῖν, Κνήμων δὲ δυσκόλους ἐποίησεν εἶναι, Σμικρίνης δὲ φιλαργύρους ὁ δεδιῶς (2) μὴ τι τῶν ἔνδον ὁ καπνὸς οἴχοιτο φέρων; Ἄλλ' οὐδεὶς ἂν, οἶμαι, ταῦτα φήσειεν εὖ φρονῶν (3). Καίτοι μισανθρωπία καὶ ψαλτρίας ἔρωσ καὶ τὸ φιλάργυρον εἶναι ὄνειδος ἔχει τιμωρίας ἐκτὸς, μοιχεία δὲ (4) τοῖς ἐσχάτοις ἔνοχός ἐστιν ἐπιτιμίαις. Οὐκ οὖν ἐκεῖνα μᾶλλον ἱκανὰ πρὸς ζῆλον ἐγείρειν, ὅσω τὰ μὲν ψέγεται μόνον, τὸ δὲ τῆ μεγίστη κολάζεται δίκη;

Ainsi, des quatre personnages dont il est ici question, Moschion et Chérestrate sont deux jeunes amoureux. Quant à Cnémon et à Smicrinès, ils représentent, comme on va voir, deux variétés de bourrus, dont le premier joint à une humeur chagrine la haine la plus profonde du genre humain, tandis que l'autre est de la plus ridicule avarice.

Le nom de Moschion était déjà connu. Photius et Suidas nous ont conservé, à l'article πέμπειν, deux vers de la comédie de Ménandre intitulée Ἵποβολιμαῖος ἢ Ἄγροῖκος, *le Fils supposé* ou *le Paysan*, dont voici le sens et le texte :

La mère de la jeune fille avait vu Moschion à la procession des petites Panathénées traverser l'agora sur un char.

Μικρὰ Παναθήναι' ἐπειδὴ δι' ἀγορᾶς πέμποντά σε,
Μοσχίων, μήτηρ ἑώρα τῆς κόρης ἐφ' ἄρματος.

(Meineke, *Fragm. comicor. Graec.*, t. IV, p. 221.)

Cette jeune fille, dont nous n'avons pas le nom, c'est évidemment la παρθένος ἣν Μοσχίων ἐβιάσατο dont parle Cho-

(1) ἔρωντας MS.

(2) ὁ δὲ διὸς MS.

(3) εὐφραίνων MS.

(4) μοιχείας δὲ MS.

rikios. Voilà donc retrouvé un trait important de la figure de Moschion.

En même temps que Moschion, Chérestrate se présente au souvenir de Chorikios. C'est naturel : ce sont — on l'apprend par Festus (1) — deux personnages de la même pièce. Aux fils déjà connus de l'intrigue de l'Ἰποβολιμαῖος vient s'ajouter maintenant la passion de Chérestrate pour une ψάλτρια.

Smicrinès était un vieillard δύσκολος dont Ménandre avait fait le type de la lésinerie et de l'avarice. Il paraissait dans deux pièces au moins, le Δύσκολος et les Ἐπιτρέποντες (voy. Meineke, *Fragm. comic. Graec.*, t. IV, p. 106-107 et 120-121; Jacobs, *Lectiones Stobenses*, p. 96-97, et, au *Thesaurus-Didot*, les renvois de l'article Σμικρήνης). Du caractère de Smicrinès, on ne connaissait, en somme, jusqu'ici que les traits généraux. Chorikios nous rend un détail curieux du portrait que Ménandre avait tracé de son avare : il craignait que la fumée, en sortant de la maison, n'emportât quelque chose avec elle (2). L'Euclion de Plaute tremble de la même peur. On remarquera à ce propos que Plaute, en transportant dans son théâtre l'avare de Ménandre, ne lui conserva pas son nom.

Passons maintenant à Cnémon. Le nom de Cnémon se trouve une fois dans les fragments des comiques grecs :

(1) Tout ce que l'on savait jusqu'ici de Chérestrate est contenu dans la notice suivante de Meineke (*Fragm. comicor. Graec.*, t. IV, p. 216) : « Cicer. *pro Sex. Roscio Amerino*, XVI, 46, “ *ecquid tandem tibi videtur, ut ad fabulas veniamus, senex ille Caecilianus minoris facere Eutychum, filium rusticum, quam illum alterum Chaerestratum? — nam, ut opinor, hoc nomine est — alterum in urbe secum honoris causa habere, alterum rus supplicii causa relegasse?* ” Haec e Caecilii Hypobolimaéo, ad Menandreae fabulae imitationem composito, petita esse docet Festus *De verb. signif.*, p. 337, ed. Godofr. : “ *Caecilius in Hypobolimaéo Chaerestrato* ”, etc. »

(2) *Aululaire*, 293, dans le portrait d'Euclion par Strobilus

Quin diuom atque hominum clamat continuo fidem,
Suam rem perisse, seque eradicarier,
De suo tigillo fumus si qua exit foras.

βούλει τι, Κνήμων; εἰπέ μοι (Meineke, t. IV, p. 322, fragment 457 des *Menandri fabulae incertae*). On n'a là rien de bien significatif. Mais Élien dépeint, dans quatre *Lettres rustiques*, un misanthrope bourru et méchant, quoique encore jeune, qui s'appelle Cnémon, tout comme le personnage de Ménandre donné ici par Chorikios comme le type du δύσκολος et de la μισανθρωπία. Voyons un peu les lettres 13-16, de *Callippide à Cnémon et de Cnémon à Callippide*.

Élien, *Lettres rustiques*, 13. Callippide à Cnémon.

« La vie (1) de la campagne contribue à la douceur du caractère. Toi pourtant, Cnémon, tu es rustique d'une singulière façon : il ne fait pas bon être ton voisin. Tu nous jettes des mottes de terre et des poires sauvages ; tu pousses de grands cris, lorsque tu vois un homme, et le poursuis comme un loup ; tu es terrible et, comme dit le proverbe, un *amer voisinage* (2). »

Callippide termine en engageant son redoutable voisin à écouter les conseils d'un ami et à apprivoiser son caractère farouche.

14. Réponse de Cnémon à Callippide.

« Il vaudrait mieux ne pas te répondre du tout, répond Cnémon. Mais pour répondre faut-il, voici ma réponse, une réponse à la Scythe. La vue du genre humain me rend furieux et sanguinaire : je hais le genre humain (μισῶ τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος) : aussi lancé-je des mottes de terre et des pierres à quiconque s'approche de mon champ. Heureux Persée ! Il planait au-dessus des hommes sans rencontrer ni saluer personne ; ou bien, s'il paraissait

(1) Ce n'est pas une traduction, mais une sorte d'analyse que nous donnons ici de ces lettres d'Élien.

(2) Καὶ τοῦτο δὴ τὸ λεγόμενον, ἀλμυρὸν γειτόνημα. Cf. Plat., *Lois*, IV, p. 705 A, ἀλμυρὸν καὶ πικρὸν γειτόνημα. Le mot est d'Alcman.

quelqu'un en face de lui, il le pétrifiait. Je voudrais avoir aussi le pouvoir de pétrifier : la terre serait couverte de statues de pierre ; je commencerais par toi. » Cnémon a laissé inculte toute la partie de son champ qui borde le chemin pour ne pas voir passer les hommes. Il repousse, en terminant sa lettre, l'amitié de Callippide et de tous : « Je ne suis pas moi-même mon ami, » dit-il.

15. Deuxième lettre de Callippide à Cnémon.

Callippide n'abandonne pas la partie pour si peu. Revenant à la charge, il sollicite son voisin, au nom des dieux Termes qui leur sont communs, de s'adoucir au point de venir prendre part à un sacrifice qu'il va offrir à Pan, ainsi qu'à un grand dîner qui doit avoir lieu ensuite et auquel assisteront ses meilleurs amis. Il compte sur Dionysos pour calmer la misanthropie du furieux Cnémon. Les sons de la flûte l'engageront peut-être à chanter même quelque chanson : cela ramènerait la sérénité dans son âme. L'ivresse le rendra galant (1) ; rien de plus convenable dans un sacrifice à Pan (2).

16. Deuxième réponse de Cnémon à Callippide.

Cnémon reste insensible : son caractère est comme un roc inébranlable. Quelques traits de sa seconde réponse achèvent son portrait : « D'abord, de voir beaucoup de monde, de me trouver au milieu d'une foule de gens, cela me cause un frisson terrible ; je redoute un sacrifice en commun, comme le lâche l'ennemi. Quant aux dieux, je les salue bien tous, et Pan comme les autres. Je ne leur

(1) Εἰ δὲ που καὶ μεθύων κόρη περιπέσοις ἄβραν ἀνακαλούσῃ ἢ τὴν τίτθην ὑπολειφθεῖσαν εὐρεῖν πειρωμένη, τάχα πού τι καὶ θερμὸν δράσεις καὶ νεανικὸν ἔργον.

(2) Καὶ γὰρ τοὶ κακείνος (c'est-à-dire Pan) ἐρωτικὸς εἶ μάλα καὶ οἶος ἐπανίστασθαι παρθένους.

fais pas de sacrifice de peur de les importuner. » Il repousse avec indignation les excitations au plaisir que lui a adressées Callippide, et termine fièrement sur ces mots : « Ni pour sacrifier ensemble, ni pour rien, ton amitié, je n'en veux point. »

Il y a lieu de croire qu'Élien a tracé ce portrait en se souvenant du Cnémon du comique athénien. C'est ce qui relève singulièrement l'intérêt de ces quatre petites pièces, que l'on n'avait regardées jusqu'ici que comme de vaines compositions de rhétorique, plus ou moins bien réussies dans leur genre. A l'avenir, on les considérera surtout comme un écho, peut-être quelque peu dénaturé, mais qui répercute encore par moments quelques notes originales de Ménandre.

Ménandre avait justement composé une pièce intitulée *Δύσκολος*, dont il existe quelques fragments, et l'on pourrait croire, à première vue, que c'est à Cnémon le *δύσκολος* que cette comédie devait son nom. Mais le *δύσκολος* qui paraît en avoir été le personnage principal, était le vieillard Smicrinès. D'où il résulte — et c'est à Chorikios que nous devons ce renseignement — que Ménandre avait peint dans son théâtre au moins deux variétés du type du *Δύσκολος*, l'un, Cnémon, jeune et déjà misanthrope, l'autre, Smicrinès, un vieil avare.

NOUVEAU FRAGMENT D'UN COMMENTAIRE

SUR

LE SECOND LIVRE D'HÉRODOTE

PAR M. G. MASPÉRO (1)

II, XXIX.

Οἱ δ' ἐν ταύτῃ (2) Δία θεῖον καὶ Διόνυσον μόνους σέβονται, τούτους τε μεγάλως τιμέουσι, καὶ σφι μαντήϊον Διὸς κατέστηκε. Στρατεύονται δ' ἐπεὰν σφεας ὁ θεὸς οὗτος κελεύῃ διὰ θεσπισμάτων, καὶ τῇ ἂν κελεύῃ, ἐκέϊσε.

Hérodote était trop au courant des choses de l'Égypte pour ignorer qu'un dieu y est toujours en trois personnes. Le renseignement qu'il nous donne, traduit de son grec, signifie donc, en réalité, que les habitants de Napata (3) adoraient seulement deux trinités, celle de Zeus-Ammon, et celle de Dionysos-Osiris, Ammon, Mout et Khons, Osiris, Isis et Hor. Si on prend son dire au pied de la lettre, les monuments semblent montrer qu'il a été trompé par ses interprètes ou a mal compris leurs paroles. On trouve en effet, à Napata, le nom de beaucoup d'autres divinités,

(1) Voir les *Annales* de 1875 et de 1876.

(2) Hérodote vient de dire qu'il s'agissait de Méroé.

(3) La Méroé d'Hérodote, qu'il ne faut pas confondre avec la Méroé de Strabon et des écrivains postérieurs, est la Napata des textes éthiopiens.

Thoth, seigneur d'Hermopolis (1), Râ (2), le dieu Nil (3), Mont, seigneur de Thèbes (4), Anhour, maître du ciel et Tafnout (5), Hathor (6) et Bast, dame de Derr (7). Mais ces dieux n'ont qu'un rôle insignifiant et figurent comme de simples comparses autour des formes du dieu local, qui est Ammon. Les Égyptiens, consultés à Éléphantine par Hérodote, ont pu lui donner le renseignement sous la forme même où il nous l'a transmis, et affirmer, sans s'écarter de la vérité, qu'à Napata il y avait deux cultes : celui d'Osiris et celui d'Ammon. Encore la mention d'Osiris est-elle inutile. Osiris était à Napata ce qu'il était partout ailleurs en Égypte et dans les pays de religion égyptienne, le dieu du monde inférieur et de la mort, à qui personne ne refusait un culte parce que personne n'échappe à sa puissance. Hérodote aurait pu se borner à dire que les gens de Napata adoraient un seul dieu, Ammon.

On sait la raison qui avait fait choisir Ammon de préférence à tous les autres. Qu'elle eût été fondée par Ramsès II, par Amenhotep III ou par quelque pharaon antérieur, Napata était une colonie thébaine, et, comme toutes les colonies thébaines, elle avait pris le dieu de la métropole pour divinité principale. Ammon y revêtait deux formes, l'une à tête humaine, qui représentait plus spécialement le dieu thébain, *Ammon-Râ, dans Karnak*; l'autre à tête de béliet, qui représentait plus spécialement le dieu local, *Ammon-Râ, qui réside dans la montagne sainte, Ammon-Râ de Napata* (8). Les grands prêtres d'Am-

(1) Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. I, pl. LXXI-LXXIII.

(2) Lepsius, *Denkmæler*, V, 6 b.

(3) Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. I, pl. LXV.

(4) Id., *ibid.*, t. I, pl. LXXI.

(5) Id., *ibid.*, t. I, pl. LXX.

(6) Id., *ibid.*, t. I, pl. LXXX; Lepsius, *Denkmæler*, V, 6, b et c, 8.

(7) Lepsius, *Denkmæler*, V, pl. 16.

(8) Lepsius, *Denkmæler*, V, 5, 9; 9, 10, 13, b; 14, i; 16. Mariette, *Monuments divers*, pl. 1, sqq. J'avais dans le principe donné une lon-

mon-Thébain, descendants et successeurs de Her-Hor, dépossédés de la couronne d'Égypte, qu'ils avaient usurpée, par la XXI^e dynastie tanite, et chassés de Thèbes à l'avènement de la XXII^e dynastie (1), s'étaient retirés en Éthiopie et y avaient établi le siège de leur empire. Napata, cité d'Ammon, devint pour eux une Thèbes nouvelle, qu'ils modelèrent du mieux qu'ils purent à l'image de l'ancienne. De là, l'influence prépondérante d'Ammon sur les résolutions des rois et sur les destinées du royaume d'Éthiopie.

L'oracle de Zeus, dont parle Hérodote, a réellement existé. Napata s'étendait au sud d'une haute colline escarpée qui se dresse à quelque distance du Nil et domine au loin la plaine (2). Au pied de cette *Montagne sainte* (DOUAB), qu'on appelle aujourd'hui le Gebel-Barkal, Ramsès II avait construit un temple que Piânkhi-Miamoun, Taharqa et tous les grands rois éthiopiens agrandirent à l'envi. Dans ses parvis et dans ses cryptes vivaient les familles sacerdotales, dépositaires du pouvoir religieux et chargées de veiller à la pureté du dogme. L'Éthiopie, pas plus que l'Égypte, n'échappait aux querelles de religion : plus d'une hérésie s'éleva et fut étouffée dans le sang. « La seconde année après son avènement, Sa Majesté se rendit en pompe au temple de son père Ammon de Napata, qui réside dans la Montagne sainte, pour en expulser cette secte, odieuse à Dieu, qu'on appelle *Toum-pesiou Pertot-Khaïou* (3), disant : « Qu'ils n'entrent

gue démonstration des faits qui se rapportent à la fondation de Napata. M. Lepsius ayant exposé dans le premier numéro de la *Zeitschrift* de cette année (p. 14-16) les mêmes arguments dont je m'étais servi, je me borne à renvoyer à son article.

(1) Maspéro, *Histoire ancienne*, p. 382.

(2) Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. II, p. 40-43.

(3) Litt. : « Les gens [qui disent] : « Qu'on ne cuise pas ! que la violence tue ! » C'est une allusion probable à la coutume de manger la viande crue, coutume païenne qui s'est perpétuée en Abyssinie jusqu'au commencement de notre siècle.

« pas dans le temple d'Ammon de Napata, qui réside
 « dans la Montagne sainte, à cause de cette parole, —
 « c'est un péché de la répéter, — qu'ils ont dite dans le
 « temple d'Ammon. Car ils ont dit une parole, mais Dieu
 « accorda qu'elle n'eût point de suite, et ils complotèrent
 « un complot dans leur cœur pour tuer l'homme qui ne
 « voudrait pas s'associer à leur péché (1), mais Dieu n'ac-
 « corda point qu'il réussît; Dieu fit que la parole de leur
 « bouche, qu'ils avaient prononcée à cet effet, devint leur
 « ruine; il les frappa, faisant la flamme du roi passer [au
 « milieu d'eux]. » — Afin d'inspirer la terreur à tous pro-
 « phètes et tous prêtres qui entrent vers cet auguste dieu,
 « par la grandeur de sa volonté et l'immensité de sa puis-
 « sance, le roi décrète : « Si jamais prophète ou prêtre
 « agit mal en ce temple, que Dieu les frappe! que leurs
 « pieds ne soient plus jamais sur la terre, que leur pos-
 « térité ne dure plus après eux, si bien que le temple ne
 « soit plus garni de leur crime, mais qu'il soit vide de
 « leur mensonge (2)! »

Malgré ces discordes intestines, l'autorité de l'oracle demeura longtemps prépondérante. Le dieu choisissait le roi à sa guise et le déposait à son gré. Le procès-verbal de l'élection d'Aspalout nous montre comment les choses se passaient. L'armée réunie dans la ville de la Montagne sainte avait choisi six officiers qui, réunis à d'autres délégués des grands corps de l'État, délibèrent et finissent par proposer qu'on élise un roi. « Allons, donnons-nous un maître qui soit comme un jeune taureau irrésistible! » Et cette armée se prit à se lamenter beaucoup, beaucoup, disant : « Notre maître est avec nous, sans que nous le connaissions! Ah! le connaissions-nous! » Et chacun d'eux dit à l'autre : « Personne ne le connaît, sauf Râ lui-même; puisse le dieu détourner tout

(1) Litt. : *l'homme il n'y a pas péché de lui!*

(2) Mariette, *Monuments divers*, pl. 10; Maspéro, *Revue archéologique*, 1871, t. I, p. 8, et *Records of the Past*, t. IV, p. 93-96.

« mal qui le menace en quelque lieu qu'il soit ! » Et chacun d'eux dit à l'autre : « Râ (1) s'est couché dans le « *Pays de vie* et sa couronne est parmi nous ! » Et chacun d'eux dit à l'autre : « C'est vrai ! C'est un décret de « Râ, depuis qu'existe le ciel, depuis qu'existe la couronne « royale, il la donne [cette couronne] à son fils qui l'aime, « parce que c'est l'image de Râ qu'un roi parmi les vivants ; Râ ne l'a-t-il pas placé sur cette terre pour que « cette terre soit en paix?... » Et cette armée entière se « lamenta, disant : « Notre maître est avec nous sans que « nous le connaissions ! » Lors, l'armée de Sa Majesté dit « tout entière d'une seule voix : « Mais, il y a ce dieu « Ammon-Râ de la Montagne sainte, qui est le dieu d'Éthiopie ! Allons, marchons vers lui, ne parlons pas en « ignorance de lui, car elle n'est pas bonne la parole « qu'on prononce en ignorance de lui ! Posons le cas à « ce dieu qui est le dieu du royaume d'Éthiopie, depuis « le temps de Râ. Il nous guidera, car les rois d'Éthiopie « sont de ses mains, et il a donné le pays à son fils qui « l'aime. Faisons des acclamations à sa face ! Mettons- « nous la figure et le ventre à terre et disons devant lui : « Nous venons à toi, Ammon ; donne-nous notre maître, « pour nous faire vivre, pour construire les temples de « tous les dieux et déesses des pays du midi et du nord, « pour leur donner leurs offrandes ! Nous ne parlons pas « en ignorance de toi. C'est toi notre guide, et aucune « parole ne s'accomplit qu'on prononce en l'ignorance de « toi. » Voici que dit cette armée tout entière : « C'est « une excellente parole, en vérité ! » des milliers de fois.

« Quand les généraux de Sa Majesté, avec les familiers « du palais royal, arrivèrent au temple d'Ammon, ils « trouvèrent les prophètes et les principaux prêtres qui

(1) Le roi est toujours appelé *fils de Râ* ; il est souvent identifié avec Râ lui-même. Le *Pays de Vie* est l'Occident ou la tombe. Traduite en français, la phrase égyptienne signifie simplement que *le roi est mort*.

« se tenaient à la porte du temple. Ils leur dirent :
 « Qu'on aille vers ce dieu Ammon-Râ dans la Montagne
 « sainte, afin qu'il nous donne notre maître pour nous
 « faire vivre, pour construire le temple des dieux du
 « Midi et du Nord, pour donner leurs offrandes ! Nous ne
 « parlons pas en l'ignorance de ce dieu ; lui, il est notre
 « guide ! » Quand les prophètes et les principaux prêtres
 « furent entrés dans le temple, ils firent tout ce qu'on
 « doit faire pour le purifier, son eau, son vin, son encens.
 « Quand les généraux de Sa Majesté et les chefs de la
 « maison royale furent entrés dans le temple, ils se mi-
 « rent sur le ventre devant le dieu, disant : « Nous ve-
 « nons vers toi, Ammon-Râ, qui résides dans la Montagne
 « sainte ; donne-nous un maître pour nous faire vivre,
 « pour construire le temple des dieux du Midi et du
 « Nord, pour donner les offrandes ! Toutes les fonctions
 « bienfaisantes de tes mains, donne-les à ton fils qui
 « t'aime. » Voici qu'ils mirent les frères royaux devant
 « ce dieu, et il ne prit aucun d'eux. Ils mirent une seconde
 « fois le frère royal, fils d'Ammon, né de Mout dame du
 « ciel, le fils de Râ ASPALOUT, vivant à jamais, et voici ce
 « que dit ce dieu Ammon-Râ : « C'est lui votre roi ! c'est
 « votre maître qui vous fait vivre ; c'est lui qui construit
 « les temples du Midi et du Nord, lui qui donne aux
 « dieux leurs offrandes ! C'est lui votre maître ! » Ces
 « généraux de Sa Majesté et ces officiers du palais royal,
 « qui étaient prosternés en présence de ce dieu, pressèrent
 « la face contre terre fortement, et poussèrent des ac-
 « clamations à ce dieu à cause de la puissance qu'il avait
 « donnée à son fils qu'il aime, le roi des deux pays, Aspa-
 « lout, vivant à jamais. Quand Sa Majesté fut entrée pour
 « paraître en présence de son père Ammon-Râ, elle trouva
 « toutes les couronnes des rois de Koush et leurs sceptres
 « placés devant ce dieu. Sa Majesté dit par-devant ce
 « dieu : « Viens à moi, Ammon-Râ, qui résides sur la
 « Montagne sainte ! Donne-moi toutes les qualités bien-
 « faisantes qui ne sont pas dans mon cœur..... Donne-

« moi la couronne qui te plaît ainsi que le sceptre. »
 « Ce dieu dit : « Voici pour toi la couronne du roi..... (1).
 « Puisse son diadème être stable sur ta tête!..... Voici le
 « sceptre pour ton poing qui doit renverser tous tes ad-
 « versaires. » Alors Sa Majesté se leva en présence de ce
 « dieu et mit la couronne sur sa tête et prit le sceptre
 « dans son poing; Sa Majesté se prosterna ventre à terre
 « en présence de ce dieu, » et lui adressa les prières d'u-
 sage. Après la réponse du dieu, le roi sortit du temple
 et se rendit au milieu des soldats qui l'acclamèrent. La
 fête finit, comme finissent toutes les fêtes de ce genre,
 par des distributions de pain et de bière (2).

Ce souverain qu'il avait choisi, le dieu pouvait le dépos-
 séder, et Diodore de Sicile, bien informé de ce qui se
 passait en Éthiopie, raconte que les prêtres, quand ils
 étaient mécontents d'un roi, lui faisaient envoyer par le
 dieu l'ordre de se mettre à mort (3). Le prétendu maître
 de l'Éthiopie vivait dans la crainte perpétuelle et sous la
 tutelle d'Ammon. Les monuments confirment pleinement
 ce que dit Hérodote des guerres entreprises par décret de
 l'oracle. Horsiatew, un des rois les plus remuants de
 cette époque troublée, conte que, « l'an XXXIV, le pre-
 « mier mois de Per, le 15, il envoya un message à son
 « père Ammon de Napata, son père gracieux, pour dire :
 « Ferai-je aller mon armée contre les terres de Khedi? »
 « Il envoya un message vers moi, Ammon de Napata,
 « pour dire : « Fais-la aller! » Je la fis aller (4). » Un des
 successeurs immédiats de Horsiatew, Nastosenen, fait
 suivre le récit de chaque campagne d'une sorte de refrain
 où la volonté d'Ammon est représentée dirigeant le roi.

(1) Le nom a été martelé dans l'antiquité.

(2) Mariette, *Monuments divers*, pl. 9; Maspéro, *Revue archéologi-
 que*, 1873, t. 1, p. 300-313, et *Records of the Past*, t. VI. Cf. sur la
 royauté élective d'Éthiopie Diodore de Sicile, l. III, ch. 5.

(3) Diodore de Sicile, l. III, ch. 6.

(4) Mariette, *Monuments divers*, t. I, pl. 23, l. 110-114; Maspéro,
Records of the Past, t. VI.

« Et, encore une autre fois, j'envoyai mes archers contre
 « le pays hostile de Makhisherkhert. Je fis un grand car-
 « nage, et le chef me donna de ce qui était sien, tout ce
 « qui avait été épargné, tous [les hommes], toutes les
 « femmes. Il me les donna et je pris 203,146 taureaux,
 « 33,400 têtes de bétail à cornes, car, ô Ammon de Na-
 « pita, mon gracieux père, ton sabre détruit et tout ce
 « que tu fais pour moi est grandement magnifique. Et,
 « encore une autre fois, j'envoyai la multitude de mes
 « soldats contre le pays hostile de Mitkhentka. L'ennemi
 « me livra bataille près de la ville de Nehasarsar. Je
 « frappai sur lui, je fis un grand carnage; j'agis de
 « même avec ceux qui étaient au chef de Tamakhi. Je
 « pris toutes leurs femmes, tous leurs chevaux, de l'or
 « pour une valeur de 2,000 *ten* (1), 35,330 taureaux,
 « 55,526 têtes de bêtes à cornes, tout ce qui avait été
 « épargné parmi eux; car Ammon de Napita, mon père
 « gracieux, me donne tous les pays; son sabre détruit,
 « sa vertu est bienfaisante, ses noms sont grandement
 « bienfaisants, et il m'a fait agir, Ammon de Napita, mon
 « père gracieux (2). »

Hérodote ne nous dit rien sur la manière dont s'exprimait l'oracle : les monuments sont plus explicites. Le dieu lui-même parlait et non pas les prêtres au nom du dieu. Quand on faisait défilér les frères royaux devant Ammon, Ammon *saisissait* celui qu'il choisissait. Le texte égyptien emploie un mot *ri* dont le sens est net; et Diodore de Sicile, en décrivant la même cérémonie, se sert d'un mot grec qui serait la traduction exacte du mot égyptien (3). Le roi Aspalout, introduit dans le sanctuaire, parle directement au dieu et entend la parole du dieu (4).

(1) Environ 182,740 grammes.

(2) Lepsius, *Denkmæler*, V, pl. 16, b, l. 28-34; Maspéro, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. IV, 1876, 2^e partie.

(3) Diodore de Sicile, l. III, ch. 5.

(4) V. plus haut, p. 129.

Les prêtres éthiopiens savaient fabriquer des statues miraculeuses capables de mouvement et de parole. C'était un art qu'ils tenaient de leurs maîtres égyptiens. Dès la XX^e dynastie, en effet, les grands prêtres d'Ammon de Thèbes, prédécesseurs des grands prêtres d'Ammon de Napata, ménageaient aux rois de la famille Ramesside des entretiens avec la divinité. Le dieu, moins avancé que son successeur éthiopien, ne parlait encore que difficilement, mais il remuait la tête et approuvait ou niait par signes ce qu'on lui proposait. Ramsès XII va consulter Khons : « O mon bon maître, lui dit-il, tourne ta face vers le « dieu Khons qui règle les destinées, le dieu grand qui « repousse les esprits malins, accorde qu'il aille au pays « de Bakhtan ! » Forte approbation de tête à deux reprises. Voici que dit Sa Majesté : « Que ta vertu soit avec « lui, que je l'envoie au pays de Bakhtan, pour délivrer « la fille du chef de Bakhtan ! » Forte approbation de « tête à deux reprises par le dieu Khons dans Thèbes, « Nower-hotep. » Un peu plus loin, le même dieu, après s'être entretenu avec un démon qui possédait la fille du prince de Bakhtan, « fait un signe d'approbation à son « prêtre, disant : « Que le prince de Bakhtan fasse une « grande fête d'offrandes en l'honneur de ce démon (1). » Et la stèle de la princesse de Bakhtan n'est pas le seul monument de ce temps, où l'action de la statue du dieu soit ainsi mentionnée. Le grand-prêtre-roi Pinôtem, et un Ramsès, qui est peut-être Ramsès XVI, eurent aussi avec Ammon des entretiens, où l'approbation donnée par l'image est indiquée par la formule dix fois répétée : « Voici que ce dieu approuva de la tête, très-fort, par « deux fois (2). » Chassés de Thèbes, les descendants de Pinôtem et des prêtres thébains transportèrent avec eux

(1) *Stèle de la Bibliothèque nationale*, l. 14-16, 20-21 ; cf. de Rougé, *Étude*, p. 109, où la traduction *gratia maxima* est proposée à la place de la traduction véritable « *annuit* » que M. Birch avait indiquée.

(2) Brugsch, *Recueil de monuments*, t. I, pl. XXI-XXII.

à Napata les mêmes pratiques et les mêmes fraudes qui leur avaient servi à gouverner l'Égypte (1).

II, CXXIa.

Πρωτεύς δὲ ἐκδέξασθαι τὴν βασιλητὴν Ῥαμψίνιτον ἔλεγον, ὃς μνημόσυνα ἐλίπετο τὰ προπύλαια τὰ πρὸς ἐσπέρην τετραμμένα τοῦ Ἡραιστείου, ἀντίους δὲ τῶν προπυλαίων ἔστησε ἀνδριάντας δύο, ἐόντας τὸ μέγαθος πέντε καὶ εἴκοσι πηχέων, τῶν Αἰγύπτιοι τὸν μὲν πρὸς βορέῳ ἐστεῶτα καλεῦσι θέρος, τὸν δὲ πρὸς νότον χειμῶνα· καὶ τὸν μὲν καλεῦσι θέρος, τοῦτον μὲν προσκυνέουσι τε καὶ εὖ ποιεῦσι, τὸν δὲ χειμῶνα καλεούμενον τὰ ἔμπαλιν τούτων ἔρδουσι.

Le mot *Rhampsinitos* se compose : 1° du nom *Ramessou*, que les Grecs ont transcrit tantôt *Rhampsés* (2), tantôt *Rhamessés* (3); 2° d'une terminaison *-nitos*, qu'on retrouve dans *Psamménitos* (4) et qui paraît répondre au nom *Nit* de la déesse de Saïs. Les rois de la XXVI^e dynastie, dont *Psamménitos* fut le dernier, avaient pour *Nit* une dévotion particulière : le nom complet de celui d'entre eux qu'on appelle d'ordinaire *Amasis* est *Ahmas-si-nit* « Ahmès, fils de *Nit* » (5). Il est probable que *Psamménitos* est une contraction maladroite de *Psamétik-si-nit* (6) et *Rhampsinitos* de *Ramessou-si-nit*.

L'histoire du personnage renferme des faits historiques et des aventures fabuleuses. Nous avons donc ici encore une confusion entre des renseignements puisés à bonne source et des incidents de roman populaire. Les prêtres avaient dit à Hérodote, en lui faisant visiter le temple de Memphis, qu'un Ramsès avait bâti le pylône occidental

(1) Voir dans Mariette, *Abydos*, II, pl. 36-39, une inscription où Osiris d'Abydos « approuve de la voix » (*oushed*) les suppliques d'un roi de la XXI^e dynastie.

(2) Manéthon dans Josèphe, *Contre Apion*, II, c. 26-27.

(3) *Id.*, c. 15.

(4) Hérodote, III, x, sqq.

(5) Lepsius, *Denkm.*, III, 274 ; Louvre, *Stèles du Sérapéum*, etc.

(6) Voir, plus bas, l'explication de la chute de *k* final et de *t* médial.

et dressé deux colosses auxquels les fidèles donnaient des noms particuliers : le temple de Phtah est trop ruiné aujourd'hui pour qu'on sache où trouver le portique et comment reconnaître le *Ramsès* dont il était question (1). Les exégètes racontèrent à Hérodote les ruses du voleur et sa lutte contre Rhampsinitos, la descente aux enfers, la partie de dames avec Cérès. Hérodote confondit le Ramsès des uns avec le Rhampsinitos des autres, et la confusion était d'autant plus excusable qu'il y a dans la XIX^e et dans la XX^e dynastie quatorze Ramsès au moins (2). Comme ils étaient Thébains d'origine, aucun d'eux n'a songé à prendre le surnom de *filz de Nit*, qui était un titre saïte. Ramsès-*Miamoun*, Ramsès-*hiq-On*, Ramsès-*si-Phtah*, Ramsès-*Khâmoïs-miamoun* existent : Ramsès-*si-nit* ne pouvait guère exister et n'exista pas en effet. Hérodote, qui ne connaissait que l'un d'eux et ne savait même pas que *Ramsès* était le vrai nom de son *Sésostris*, n'imagina pas sans doute qu'une syllabe finale faisait beaucoup de différence et mêla, au Rhampsinitos invraisemblable des romans, le Ramsès quelconque dont lui parlaient les prêtres. Rhampsinitos n'était pourtant qu'un Pharaon imaginaire comme le Meïnebphtah ou l'Ousimâri du roman de Setni.

Le plus ancien Ramsès qui ait régné sur l'Égypte vivait à peu près au quinzième siècle avant notre ère. Mais ce n'est pas de son temps, ni même du temps de Sésostris, qu'un romancier pouvait songer à qualifier de Ramsès un prince fabuleux. Le nom n'avait pas encore, sous ces premiers souverains de la grande famille, le prestige qu'il eut après eux. L'idée d'ajouter une épithète finale n'a même dû venir qu'au bout de plusieurs règnes, lorsqu'il y avait eu déjà assez de Ramsès pour qu'il fût nécessaire ou au moins utile de les distinguer par un surnom, vers le milieu et la fin de la XX^e dynastie. La rédaction du conte qu'Hérodote a connue remonterait donc au

(1) On a trouvé dans les ruines les noms de Ramsès II, III, IV et V.

(2) Et peut-être seize.

plus tôt au onzième siècle avant notre ère. Si l'identification que je propose entre la désinence *-nitos* et le titre *si-nit* était prouvée complètement, il faudrait abaisser cette date de cinq siècles environ : la version qu'Hérodote nous a transmise aurait reçu la forme que nous lui connaissons au plus tôt vers le milieu de la dynastie saïte, c'est-à-dire vers l'an 600. Il est malheureux pour la science des contes qu'on ne puisse pas en ce moment arriver à une évaluation plus exacte.

II, CXXI b.

Βουλόμενον δὲ αὐτὸν ἐν ἀσφαλείῃ τὰ χρήματα θησαυρίζειν οἰκοδομέεσθαι οἴκημα λίθινον, τοῦ τῶν τοίχων ἕνα ἐς τὸ ἕξω μέρος τῆς οἰκίης ἔχειν. Τὸν δὲ ἐργαζόμενον ἐπιβουλεύοντα τὰδε μηχανάσθαι, τῶν λίθων παρασκευάσασθαι ἕνα ἐξαιρετὸν εἶναι ἐκ τοῦ τοίχου ῥηϊδίως καὶ ὑπὸ δύο ἀνδρῶν καὶ ὑπ' ἑνός.

Les temples égyptiens étaient remplis de cachettes fermées de la manière qu'indique Hérodote. A Dendérah, par exemple, il y a douze cryptes, dissimulées dans les fondations de l'édifice ou ménagées dans l'épaisseur des murs. « Les cryptes communiquent avec le temple par
« des passages étroits qui débouchent dans les salles sous
« la forme de trous aujourd'hui ouverts et libres. Mais
« ils étaient autrefois fermés par une pierre *ad hoc* dont
« la face tournée vers la salle était sculptée comme le
« reste de la muraille (1). » Les inscriptions montrent qu'on prenait toutes les précautions possibles pour que la crypte fût inconnue, non-seulement aux visiteurs, mais à la plus grande partie des employés du temple. « Point
« ne la connaissent les profanes; la porte, si on la cherche, personne ne la trouve, excepté les prophètes de la
« déesse (2). » Les prêtres de Dendérah étaient exactement

(1) Mariette, *Dendérah*, texte, pp. 227-228.

(2) Id., *Planches*, t. III, pl. 30, c.

dans la même condition que l'architecte de Rhampsinite et ses fils. Ils savaient comment pénétrer dans un endroit rempli de métaux et d'objets précieux, et ils étaient seuls à le savoir. Il leur suffisait de lever une pierre, que rien ne signalait aux yeux des profanes, pour se trouver en présence d'un couloir réservé dans la paroi : ils s'y engageaient en rampant et arrivaient en quelques instants au milieu du trésor. La pierre remise en place, il devenait impossible à l'œil le mieux exercé de deviner l'existence du passage (1).

II. — CLIX.

... Τῶ παιδὶ Ψάμμι παραδοῦς τὴν ἀρχήν.

Les monuments donnent au successeur de Néko II le nom de son aïeul *Psamitik* (2) : Hérodote l'appelle pourtant *Psammis*, et Manéthon *Psammouthis* (3). L'origine de cette variété d'orthographe doit être cherchée dans une des particularités de la prononciation égyptienne. Le *k* final de certains mots subissait la même altération qu'aujourd'hui en Égypte et en Syrie le *koph* de l'arabe : il était remplacé par une sorte d'hiatus intraduisible dans les langues étrangères. Il en résultait pour les noms propres deux transcriptions possibles, une où le *k* était rendu par la lettre de son analogue dans l'alphabet de transcription, l'autre où le *k* était laissé de côté.

	Grec.	Hébreu.	Assyrien.
<i>Shabaka</i> donne	<i>Sabacon</i> ,	<i>Sévéh, Sô</i> ,	<i>Shabé</i> .
<i>Shabatoka</i>	<i>Sebikhôs</i> ,	<i>Shabtié</i> (4).
<i>Psamitik</i>	{	<i>Psammítikhos</i>
		<i>Psammouthis</i>

(1) Voir dans Mariette, *Dendérah*, t. V, *Supplément*, la planche où sont dessinés la coupe et le mode de fermeture des cryptes.

(2) Lepsius, *Denkm.*, III, p. 275,

(3) Manéthon, *édit.* Unger, p. 28.

(4) Oppert, *Mémoire sur les rapports de l'Assyrie et de l'Égypte*, p. 12-14.

Hérodote a donc pu entendre et recueillir à la fois pour le même nom les prononciations *Psamitik* et *Psamit'*. La forme *Psamit'*, déclinée dans le grec ordinaire, donnerait, soit Ψάμμουθις, comme a transcrit Manéthon, soit Ψάμμιτ-ς, Ψάμμις, au nominatif, avec un génitif Ψάμμιδος: en ionien, elle suit la règle ordinaire des noms barytons en -ις et se décline en -ιος au lieu de -ιδος, Ψάμμιος, Ψάμμι, Ψάμμιν, comme Θέτιος, de Θέτις, Πάριος de Πάρις, Παπρήμιος de Πάπρημις. La disparition du *k* de *Psamitik* est un fait de phonétique égyptienne; la disparition du *t* un fait de grammaire grecque. *Psamitik*, joint à un titre *-nitos*, qui répond probablement au *si-nit* « fils de *Nith* » du protocole des rois Saïtes, est devenu le nom du troisième Psamitik de la dynastie. Le tableau peut s'en dresser comme il suit :

Psamitik I	Psammitikhos,
Psamitik II	Psammis (<i>Psamit'-s</i>),
Psamitik III	Psamménitos (<i>Psammis-si-nit</i>).

Il est probable qu'Hérodote, en employant ces trois formes pour le même nom, a cru que les différences de prononciation qu'il croyait saisir étaient voulues et servaient à distinguer les trois rois l'un de l'autre.

OBSERVATIONS.

SUR LE

VOCABULAIRE TECHNIQUE

DES GRAMMAIRIENS

ET DES RHÉTEURS ANCIENS

PAR M. E. EGGER

Membre de l'Institut

Président honoraire de l'Association

Dans sa séance du 24 novembre 1876, l'Académie des inscriptions entendait la lecture d'un mémoire de M. Ch. Thurot où ce savant philologue, à propos d'un passage du traité de Cicéron, *de Officiis*, montre la difficulté que les philosophes romains ont eue souvent à traduire exactement les mots techniques en usage chez les philosophes grecs. Ce mémoire (1) me suggéra quelques observations du même genre, que je lus devant la même compagnie, sur les altérations de sens que, chez les rhéteurs et les grammairiens, ont subies, en passant du grec au latin et du latin au français, quelques termes des plus usités dans notre enseignement classique. Ces pages pouvant être utilement communiquées aux lecteurs de notre *Annuaire*, surtout aux professeurs nos collègues, nous les leur pré-

(1) Il a été imprimé en janvier 1877 dans le premier cahier de la *Revue de philologie* que publie la librairie Fr. Klincksieck.

sentons ici revues et un peu augmentées depuis la lecture qui en avait été faite devant l'Académie des inscriptions.

Le vocabulaire technique des grammairiens et des rhéteurs grecs était vraiment d'une richesse et d'une subtilité embarrassantes pour les Romains qui essayèrent de l'appropriier à l'usage de leurs compatriotes. De là, bien des méprises et des malentendus dont, même aujourd'hui, nous avons peine à nous défendre. On ne peut ouvrir Varron et Priscien, traitant des parties du discours, Cicéron ou Quintilien, exposant les règles de l'art oratoire, sans être ainsi arrêté presque à chaque page. Dans le seul livre *de Oratore*, au livre III, chap. 52-53, quelle torture n'a pas imposée aux traducteurs français le morceau qui commence ainsi : « Formantur et verba et sententiæ pæne innumerabiliter. » — « Les figures de mots et de pensées sont presque innombrables. » Cicéron déjà ne s'était pas donné moins de mal pour faire passer dans sa prose les noms et définitions d'une vingtaine de ces figures. Quintilien témoigne dans le même sens en maint passage de ses livres VIII et IX, surtout au premier chapitre du IX^e livre, § 22, où il relève l'excessive abondance de ces mots : « quæ fingere utique Græcis promptissimum est. » Choisissons seulement, dans cette histoire des mots et des théories, deux ou trois exemples particuliers, qui mettent en lumière le fait général que nous avons signalé.

Parmi les définitions des Parties du discours que les Grecs ont transmises aux Romains, celle du pronom, par le célèbre Aristarque, est remarquable par son caractère expressif; il appelait les pronoms λέξεις κατὰ πρόσωπα συζύγους, « des mots conjugués par personnes », en d'autres termes, des mots qui se tiennent ou se correspondent « par l'idée des personnes ». Or, dans cette définition, le mot πρόσωπον avait son sens propre, celui de *rolé*

(primitivement : masque de théâtre). Pour les Grecs, donc, les pronoms que nous appelons encore aujourd'hui *personnels* désignaient le rôle des interlocuteurs dans le dialogue, dans le drame du langage; et cela est si vrai, que les pronoms *je* et *tu* étaient pour eux les seuls pronoms δεικτικαὶ ou *démonstratifs*, parce qu'ils « montraient », par leur seule énonciation, les deux interlocuteurs. Quant aux pronoms que nous appelons aujourd'hui *démonstratifs*, comme αὐτός, οὗτος, ἐκεῖνος, ils les appelaient *relatifs*, ἀναφορικαί, comme désignant un rapport, ἀναφορά, à une notion préconçue et précédemment exprimée. On voit tout de suite combien ces deux mots *démonstratif* et *relatif*, dans notre grammaire moderne, nous écartent du sens attaché par les anciens aux mots grecs dont ils sont chez nous la traduction littérale, par l'intermédiaire du latin. Mais une confusion, ou plutôt un affaiblissement de sens plus notable, se voit dans l'emploi des mots *personne* et *personnel*. Quand Priscien écrit, traduisant, comme presque toujours, quelque technicien grec : « Proprium « est pronominis pro aliquo nomine proprio poni et certas significare personas », on croit voir, et l'on voit mieux encore par les exemples qu'il cite après sa définition, le mot *persona* passer du sens grec de πρόσωπον, rôle, au sens d' « individu ». Son dérivé adjectif, *personalis*, usité seulement chez les jurisconsultes, tourne à la même signification, et, du moment qu'il veut dire *individuel*, il nous fait perdre de vue l'idée, qui était familière à l'esprit des Grecs, d'un drame à deux ou trois rôles représentés chacun par un mot à part. Il s'ensuit que notre définition moderne des trois pronoms, *je, tu, il*, traduite textuellement des Latins, qui eux-mêmes songeaient à la définition grecque, s'ils ne la traduisaient pas mot à mot, a perdu de la définition originale ce qui la rendait aussi juste qu'expressive.

Ce n'est pas tout, et j'incline à croire que le mot même ἀντωνυμία, composé de la préposition ἀντι et de la forme éolienne δνυμα, pour δνομα, n'a pas été bien compris des

étymologistes romains, comme cela est plus d'une fois arrivé à leur inexpérience (1). En réalité les *ἀντωνυμῖαι* sont des « noms qui se correspondent », comme se font vis à vis les personnages qu'ils représentent. Le mot *ἀντί*, dans ce composé, a la même force que dans *ἀντίθεος*, comparable aux dieux; *ἀντίπαλος*, appareillé pour la lutte; *ἀντίπηξ*, corbeille ou boîte dont le couvercle fait face au fond et s'y adapte; *ἀντίκτυπος*, qui rend son pour son; *ἀντιπατάσσω*, rendre coup pour coup; *ἀντιμέτωπος*, affronté, placé front contre front, etc. Ainsi, *ἐγώ* et *σύ*, *ἡμεῖς* et *ὕμεῖς* se correspondent et « se conjuguent » deux à deux; d'où l'expression justement pittoresque : *λέξεις κατὰ πρόσωπα σύζυγοι*. En traduisant *ἀντωνυμία* par *pronomen*, les Romains ont commis un faux sens, excusé d'ailleurs par ce fait que le pronom remplace, en effet, le nom dans un grand nombre de cas, ce qui n'entraîne nullement pour conséquence qu'il en soit l'équivalent.

On ne saurait dire combien d'autres méprises a entraînée, chez les grammairiens modernes, cette altération du sens primitif des mots *πρόσωπον* et *persona*, dont nous venons de faire voir l'origine. Qu'on lise, pour s'en convaincre, l'article *Pronom*, qui est écrit par Beauzée, dans l'*Encyclopédie méthodique*.

La théorie de l'Article, comme je crois l'avoir montré jadis, dans mes études sur Apollonius Dyscole, n'a pas été moins faussée, pendant des siècles, par les grammairiens français qui avaient perdu de vue l'excellente définition et les fines analyses de ce grammairien.

Les figures de rhétorique vont nous offrir un exemple des erreurs accréditées par l'inattention des rhéteurs modernes.

On sait la définition, reproduite à peu près sans variante, de l'*enthymème* dans toutes nos rhétoriques. « C'est, nous dit-on, un syllogisme réduit à deux propositions,

(1) Voir un curieux chapitre d'Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XIII, 9, sur la traduction faite par les anciens Romains du nom grec *hyades*.

parce qu'on en sous-entend une, qu'il est aisé de suppléer ; c'est un syllogisme parfait dans l'esprit, mais imparfait dans l'expression » (J.-V. Le Clerc) ; d'où nos manuels de philosophie ne manquent pas de tirer l'étymologie de cette figure, qui est un syllogisme, ἐνθυμῶν. Or, il y a là deux erreurs l'une de tradition historique et de doctrine, l'autre d'étymologie, erreurs qui se tiennent étroitement. Ἐνθύμημα nous est venu, tout formé, du grec par la transcription latine *enthymema* ; il dérive du verbe ἐνθυμέομαι, qui est lui-même un dérivé de l'adjectif ἔνθυμος, avec le sens primitif de « conçu par l'esprit ». Et en effet, ἐνθύμημα, chez Platon et chez Aristote, signifie d'abord simplement *pensée, concept* ; puis, dans la Rhétorique et dans l'Analytique d'Aristote, il prend le sens plus particulier d'argument fondé sur les ἔνδοξα, c'est-à-dire sur les vraisemblances, sur les opinions ; par là, il s'éloigne du παράδειγμα ou de « l'exemple », qui est un genre d'argument encore inférieur ; et il s'éloigne du συλλογισμός ou syllogisme proprement dit, lequel se fonde sur des vérités générales et certaines, dont on tire des conséquences rigoureuses. L'enthymème est donc l'argument favori des orateurs, tandis que le syllogisme est celui des philosophes, des logiciens ; en d'autres termes, c'est le syllogisme oratoire. Or, comme l'orateur aime à se mouvoir librement dans sa démonstration ; comme, pour lui donner un tour plus vif, il supprime quelquefois ou l'une des prémisses ou même la conclusion du raisonnement, on a été induit à définir l'enthymème un syllogisme abrégé. Les preuves de ce que nous venons de dire sont exposées tout au long au mot ἐνθύμημα, dans le *Lexicon technologiæ rhetorum græcorum* d'Ernesti (Leipzig, 1795, in-8). Mais cet excellent livre est trop peu consulté de nos rhéteurs français. Comme beaucoup d'autres, l'article auquel nous renvoyons n'a pas toute la netteté désirable, et aujourd'hui on pourrait l'enrichir de quelques citations des rhéteurs grecs publiés depuis 1795, par exemple de la définition contenue dans la Rhétorique anonyme imprimée pour la

première fois par Séguier de Saint-Brissson et réimprimée dans le tome I^{er} des *Rhetores græci* de Spengel. Mais le *Lexicon* d'Ernesti, complété par un volume semblable pour les rhéteurs latins, demeure néanmoins un trésor d'érudition technique dont on ne peut guère se passer pour lire les ouvrages des rhéteurs grecs. On sait combien, naguère, il a rendu de services à nos candidats qui, pour un des concours d'agrégation, avaient à préparer l'explication du traité de Démétrius *Περὶ Ἐρμηνείας*.

Mais passons, sur ce sujet, à des questions d'un intérêt plus élevé.

L'*ἐπίδειξις* des Grecs, solennité oratoire distincte des assemblées judiciaires et des assemblées politiques, et le genre *ἐπιδεικτικός* qui s'y rattache, se prêtent à des confusions bien fâcheuses pour la critique et l'histoire littéraire, malgré les explications qui, chez les rhéteurs anciens, déterminent le mot et la chose. *Demonstrare* et *demonstrativus* ayant produit en français *démontrer* et *démonstratif*, avec un sens fort différent, quoique le genre *epidictique* « démontre » moins qu'aucun autre, nous sommes toujours enclins à voir dans l'éloquence dite démonstrative autre chose que ce qu'elle est réellement, à savoir « l'éloquence d'apparat ». Les rhéteurs modernes auraient bien fait de renoncer à ce calque du latin *demonstrativus*, qui, s'il ne trompe pas les maîtres, est une perpétuelle occasion de méprises pour les écoliers. Au fond, d'ailleurs, l'*ἐπίδειξις* est un usage tout hellénique auquel rien ou presque rien ne répond exactement dans les usages modernes de l'éloquence : si l'oraison funèbre et le discours académique y répondent quelquefois, c'est par leurs défauts plutôt que par leurs qualités et par leurs caractères essentiels. Dans les divisions classiques de l'art de parler, nous devrions renoncer à cette trompeuse symétrie avec la rhétorique ancienne.

Une difficulté bien autrement importante est celle qui touche à la théorie des *mœurs oratoires*. A cet égard, on a longtemps méconnu la différence qui existe entre les

coutumes de la Grèce et celles de Rome. Chez les Grecs, devant les tribunaux, toute cause devait être plaidée par les parties elles-mêmes ; c'est par exception seulement qu'un orateur, non intéressé dans la cause, était admis devant les juges à y intervenir pour un parent ou un ami. L'orateur judiciaire n'était ni un jurisconsulte de profession, ni un *avocat*, comme trop souvent on l'appelle par inadvertance, dans nos livres d'histoire et de critique littéraire (1). C'était le simple citoyen, vieux ou jeune, marchand ou soldat, ignorant ou lettré. Forcé de se présenter lui-même devant les juges, il y apportait le plus souvent un discours rédigé pour lui par quelque rhéteur et qu'il avait appris par cœur en vue de l'audience. Naturellement, il fallait que le ton de ce discours fût approprié par le rhéteur écrivain à l'âge, à la condition sociale, au caractère du plaideur. Ces convenances, studieusement observées dans la pratique, faisaient l'objet de règles et de recettes spéciales dans les traités de rhétorique. Comment l'auteur d'un discours doit l'accommoder aux mœurs du plaideur qui le prononcera, voilà, à proprement parler, ce qu'on entend chez les Grecs par « les mœurs oratoires », et il est facile de comprendre quelle importance avait chez eux cette partie de la rhétorique. Si Antiphon, Lysias, Isée avaient fait parler de la même manière un soldat et un banquier, un citadin et un campagnard, ils auraient laissé voir leur propre talent et leur personne derrière la personne du plaideur. La loi se trouvait donc leur imposer une sorte d'hypocrisie officielle, qui ne trompait pas les juges et qui devait plaire à des esprits délicats par l'habileté même de cet innocent mensonge. En de telles conditions, on voit que l'étude des caractères était indispensable à l'orateur, non-seulement pour agir sur son auditoire, dont il connaissait ainsi les qualités et les défauts, mais pour bien jouer les divers rôles aux-

(1) Voir, pour plus de détail, mes *Mémoires de littérature ancienne*, p. 355 et suiv.

quels il pouvait être appelé. De là, les longues analyses des mœurs et des passions qui occupent presque tout le second livre de la *Rhétorique* d'Aristote.

Tout autres sont les règlements d'une audience judiciaire chez les Romains (1). Là, le juriconsulte ne fut d'abord appelé qu'à fournir au plaideur quelque sèche formule que celui-ci récitait devant les juges. Puis, quand le juriste consultant devint un avocat proprement dit, le plaideur s'effaçà presque toujours complètement derrière son défenseur; celui-ci, par conséquent, eut devant les juges le même rôle personnel. L'âge, le sexe et le caractère de son client ne s'imposèrent pas à lui, comme ils s'imposaient à l'orateur grec. Sans cesse, en présence des tribunaux, l'avocat chercha, sans doute, à donner bonne opinion de sa personne; il composa son maintien et accommoda son langage de manière à donner de lui-même l'opinion la plus favorable; c'est en cela que consistèrent pour lui « les mœurs oratoires », mais, cette fois, comprises en un tout autre sens que chez les Grecs.

Or, sur ce point, nous ne sommes pas des héritiers directs des Athéniens, mais bien des Romains. A vrai dire, c'est Rome qui nous a fait connaître l'*avocat*, et c'est l'éducation moderne, ce sont les règlements du barreau qui ont constitué l'ordre des avocats comme une classe de citoyens, non-seulement distincte des autres par le savoir, mais régulièrement autorisée, après de justes épreuves, à prendre en main l'attaque ou la défense devant des juges. Chez l'avocat moderne, comme chez l'avocat romain, il faut qu'une certaine étude de la morale serve de complément à l'étude du droit; il en a besoin pour sa propre conduite; il en a besoin pour connaître les ressorts qui ont fait agir son client ou son adversaire, pour exercer lui-même quelque action sur l'âme

(1) Voir, pour plus de détail, l'excellent livre de M. Grellet-Dumazeau sur *le Barreau romain* (Paris, 1858, in-8).

de ses juges. Mais ne voit-on pas combien, malgré la perpétuité des formules scolaires, tout cela est différent des « mœurs oratoires » telles qu'ont dû les concevoir les rhéteurs grecs et telles qu'ils en ont transmis la théorie aux Romains?

La tradition des doctrines savantes de l'antiquité, en grammaire et en rhétorique, comme en philosophie, ne nous offre donc pas une simple continuité d'idées et de langage. Il faut, en l'étudiant, noter bien des nuances et se défier de la ressemblance des termes, qui souvent dissimule de profondes différences entre les choses.

DEUX TEXTES GRECS ANONYMES

CONCERNANT

LE CANON MUSICAL

HEPTACORDE, PUIS OCTACORDE

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MS. N-72 DE LA *Biblioteca nacional* DE MADRID

AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE ET DES NOTES

PAR

CH.-EMILE RUELLE.

I.

Sur le manuscrit N-72 et sur C. Lascaris.

Le manuscrit N-72 de la *Biblioteca nacional* de Madrid est de format in-4°, en papier; il est écrit tout entier par Constantin Lascaris et, en partie du moins, à Messine, postérieurement à l'an 1495. Il contient, en effet, du fol. 140 au fol. 176 *verso*, une synopsis historique, composée par Lascaris lui-même, qui commence à Adam et se termine sur ces mots relatifs à la mort de Zizim, frère du sultan Bajazet II : Ἀχθεις ὑπὸ τοῦ βασιλέως τῶν Γάλλων ἐς Νεάπολιν ἐκεῖ ἀπέθανεν ἐπ' ἐμοῦ ἔτει ,αυλε'.

Quelques personnes seront frappées de cette date. Elles se souviendront d'avoir lu dans un livre célèbre que Constantin Lascaris, déjà bien vieux, à la suite d'une leçon émue dans laquelle, expliquant à ses élèves le *Timée* de Platon, il les avait longuement entretenus de l'étonnante tradition de l'Atlantide, reçut tout à coup la merveilleuse nouvelle qu'un nouveau monde venait d'être découvert à l'extrême Occident par un marin génois, et expira peu après (1492). L'illustre auteur de *Lascaris, ou les Grecs au xv^e siècle*, n'a pas eu la prétention, nous le savons, d'écrire autre chose qu'un roman historique ; il serait puéril de s'armer en guerre pour combattre les erreurs de fait qu'on y rencontre. Cependant, comme ce roman est la source unique à laquelle semblent avoir puisé les auteurs de l'article C. Lascaris dans la plupart de nos dictionnaires biographiques français, il ne sera pas inutile de consacrer ici quelques lignes à une notice exacte de la vie de cet illustre Grec. Né en 1434 (1), il était âgé de dix-neuf ans lorsque Constantinople tomba au pouvoir des Turcs : il dit lui-même qu'il fut fait prisonnier par les vainqueurs (2). On ne sait ce qu'il devint de 1453 à 1460, époque où nous le trouvons établi à Milan, chargé d'un cours public de langue grecque, et donnant des leçons de cette même langue à la future reine de Naples, Hippolyta, fille de François Sforza. Nous pensons que c'est dans cet intervalle de sept années que se place notamment le voyage de Lascaris à Rhodes. On connaît, en effet, trois manuscrits qu'il copia dans cette île ; et il y reçut en présent

(1) Souscription du *Matritensis* N-57 : Τέλος τῆς δυσσευρέτου ποιήσεως τοῦ Κοϊντου, ἣν Κωνσταντῖνος ὁ Λάσκαρις ἐξέγραψεν ἔτη δύο καὶ ἐξήκοντα γεγονώς ἐν Μεσσήνῃ τῆς Σικελίας..... Ὑστερὶ ἀπὸ θεογονίας αὐτῆς, ἡμέρᾳ γ' Ἰουνίου μηνός.

(2) Fin de la synopsis historique composée par C. Lascaris, dans le *Matritensis* N-72, au fol. 176 v^o : Ἐάλω ἡ Κωνσταντινου πόλις...., καὶ ἐγὼ ἐάλων. Vers la fin de la liste des empereurs de Constantinople, composée par C. Lascaris, dans le *Matritensis* N-85, au fol. 258 : Καὶ αὐτὸς αἰχμαλώτος γέγονα.

ou y acheta plusieurs autres manuscrits plus ou moins précieux (1). Or, avant la prise de Constantinople, il était encore trop jeune pour copier des manuscrits d'une main ferme ; et, une fois qu'il eut mis le pied sur le sol de l'Italie, il ne paraît pas qu'il s'en soit éloigné jamais, même temporairement. En 1465, il quitte Milan, se rend à Naples, où il était appelé par le roi Ferdinand I^{er}, mais n'y séjourne que peu de temps. Déjà en 1466, nous le voyons fixé à Messine, où il passa la fin de sa vie. Il y occupe la chaire de langue grecque qui était établie près du couvent de moines Basiliens de cette ville. De toutes les parties de l'Italie, de nombreux élèves accourent pour entendre ses leçons : parmi eux, on pourrait citer des hommes qui devinrent illustres, Pierre Bembo, François Maurolyco, Urbain Bolzani, etc. On appela alors Messine *une autre Athènes*. L'année de la mort de C. Lascaris n'est pas connue. C'est par un faux calcul qu'a été obtenu le chiffre de vingt-sept années pendant lesquelles on prétend qu'a duré son enseignement à Messine. Ce chiffre est beaucoup trop faible. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la *Biblioteca Nacional* de Madrid possède un manuscrit grec, en partie écrit de la main de C. Lascaris, à Messine, en l'an 1500, année de jubilé (2).

Lascaris s'était formé une collection de manuscrits grecs de contenu fort varié, et assez belle pour un particulier. Quelques-uns de ces volumes, en fort petit nom-

(1) Par exemple, le manuscrit de Chorikios (N-101) porte au f^o 188, comme il a été dit dans la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, nouv. série, t. I, p. 35, à la note 3, la souscription suivante de la propre main de Lascaris : Κτῆμα Κωνσταντίνου τοῦ Λασκάρως, ἐν Ῥόδῳ δωρηθέν. Cf. les souscriptions du N-43 : Κωνσταντίνος ὁ Λάσκαρις ἐν Ῥόδῳ κτησάμενος ἐχρῆτο ἀεὶ καίπερ παλαιᾶ καὶ σαπρᾶ, et du N-85 : Κτῆμα Κωνσταντίνου τοῦ Λασκάρως, ἐν Ῥόδῳ πορισθέν.

(2) Souscription du *Matritensis* N-99 : Κτῆμα Κωνσταντίνου Λασκάρως τοῦ Βυζαντίου· οὗ τὸ μὲν ἐν Ῥόδῳ ἐκγραφῆναι ἐποίησε, τὸ δὲ, τὰ τελευταῖα, αὐτὸς ἐξέγραψεν ἐν Μεσσήνῃ τῆς Σικελίας ἀπὸ θεογονίας ραφ', ὅτε καὶ ὁ ἰωθηλαῖος ἐγένετο, μηνὸς Ἰουλίου ἡμέρα 16' κτλ.

bre, il est vrai, sont épars dans diverses bibliothèques ; soixante-seize autres sont conservés aujourd'hui à la *Biblioteca Nacional* de Madrid, et décrits dans le catalogue de J. Iriarte (*Regiae Bibliothecae Matritensis codices Graeci MSS.*). C'est sur un de ces derniers que nous avons copié les deux textes de contenu musical qui sont publiés ci-dessous par M. Ch.-Ém. Ruelle. Le premier texte occupe dans le manuscrit les pages 134 *recto*, 134 *verso*, et 135 *recto* ; l'autre, les deux pages suivantes. Iriarte a signalé ces deux morceaux à la page 265^b de son Catalogue, en déclarant qu'il n'en connaissait pas la provenance.

Comme il n'a été publié jusqu'à ce jour, si nous ne nous trompons, aucun spécimen de l'écriture de C. Lascaris, et qu'il n'y a guère, pour connaître sa main, que le petit nombre de paléographes qui ont fait le voyage de Madrid, nous croyons bien faire en donnant ici le fac-simile d'une page de ces fragments musicaux.

C. G.

II.

Note sur la substance des deux textes.

Ces deux morceaux, qui m'ont été communiqués par M. Charles Graux, et que j'ai tout lieu de croire inédits, traitent, l'un de la constitution de l'échelle heptacorde dite généralement « lyre de Mercure », échelle que notre auteur anonyme attribue à Orphée ; l'autre, du perfectionnement de cette échelle par Pythagore, et de sa transformation en échelle octacorde.

Dans le premier texte, Orphée est présenté comme ayant découvert des rapports entre les sons et les planètes. Voici le tableau de cette concordance.

SATURNE, distance la plus grande [de la terre], révolution la plus lente		<i>Hypate</i> , SI (1). $\frac{1}{2}$ ton.
JUPITER — plus rapide		<i>Parhypate</i> , UT. 1 ton.
MARS		<i>Hypermése</i> , RÉ. 1 ton.
SOLEIL, distance moyenne, vitesse moyenne,		<i>Mése</i> , MI. $\frac{1}{2}$ ton.
MERCURE		<i>Paramése</i> , FA. 1 ton.
VÉNUS		<i>Paranète</i> , SOL. 1 ton.
LUNE, distance la plus courte de la terre,		<i>Nète</i> , LA.

C'est exactement la disposition que Nicomaque a rapportée dans son *Manuel harmonique* (l. I, p. 6) (2), sans indiquer le nom de son inventeur.

(1) Il est bien entendu que les noms de notes *ut*, *si*, etc., n'ont ici d'autre destination que de faire voir un équivalent de l'échelle dont il s'agit, abstraction faite du degré d'intonation et de la modalité.

(2) Plus loin (p. 20), Nicomaque appelle simplement cette lyre ἀρχαίότροπος, mais au livre II, il rappelle la tradition d'après laquelle Mer-

Dans le second texte, on voit Pythagore reprendre l'étude de la doctrine orphique concernant le rapport des sons avec les planètes, et introduire dans la constitution de l'échelle la consonnance de quinte inconnue avant lui, du moins comme intervalle constitutif. Réformant les notions acquises antérieurement sur la révolution du soleil, il complète le système astronomique de l'univers. Grâce à lui, l'échelle musicale, limitée jusqu'alors au disdiatessaron (double quarte) (1), devient parfaite avec l'établissement de l'octave, obtenue par l'intercalation de l'intervalle d'un ton entre les deux tétracordes de la lyre primitive.

Dans les *Harmoniques* de Manuel Bryenne, ouvrage composé au milieu du quatorzième siècle, mais avec des matériaux musicologiques beaucoup plus anciens, en partie perdus pour nous, la lyre de Mercure comprend deux tétracordes conjoints, celui des *nètes* et celui des *hypates* (p. 364). C'est le disdiatessaron dont parle notre premier texte. Un peu plus loin Bryenne s'exprime ainsi : « Orphée, instruit par Mercure dans la science de cette lyre, ne lui fit subir aucune modification sérieuse ; uniquement voué à la pratique musicale, il se bornait aux modulations de genre qu'il pouvait y trouver (p. 365). »

Ce passage de Bryenne est le seul texte connu, du moins je le crois, où soit posée la question d'un Orphée théoricien musical, et encore est-elle résolue dans un sens négatif. Pour presque toute l'antiquité comme pour ce musicographe (*l. c.* et surtout p. 363), l'inventeur de la lyre ou de l'échelle heptacorde porte le nom de celui qui

cure, après avoir construit la lyre heptacorde, en aurait enseigné l'usage à Orphée. Seulement il s'agit de l'instrument matériel, transmis avec la manière de s'en servir, plutôt que d'un enseignement scientifique.

(1) Voir sur le disdiatessaron un autre texte anonyme que j'ai rapporté de Madrid et publié dans les *Archives des missions sc. et litt.*, 3^e série, t. II, p. 610. (Traduction française dans l'*Annuaire* de 1874, p. 127.)

personnifie l'origine des autres faits de l'histoire artistique, celui de Mercure ou d'Hermès (1).

Notre premier anecdoton introduit donc une nouvelle manière de considérer l'origine de l'heptacorde. A une paternité hermaïque dont le caractère mythique se dérobaît à l'appréhension de l'esprit positif, il substitue la paternité orphique, qui correspond à une période définie de l'antique civilisation grecque.

Reste la question de savoir si l'histoire de la corrélation imaginée entre les sons de la lyre heptacorde et les sept astres précités ne va pas, à la faveur de ce même texte, subir une transformation analogue.

Nicomaque (*Manuel harmonique*, p. 6 de Meybaum) et Boëce (*Musique*, I, 20 et 27) paraissent admettre que cette idée est antérieure à Pythagore (2), mais Chalcidius (*In Timæum*, p. 198 de l'édition Didot) en fait honneur à ce philosophe, aussi bien que presque tous les autres auteurs grecs et latins (3).

(1) Il faut dire néanmoins que le même Bryenne, deux pages plus haut, rapporte, comme Nicomaque, cette légende que Pythagore aurait retrouvé dans les sanctuaires royaux de l'Égypte « l'ancienne lyre heptacorde d'Orphée » ; mais ici encore il est question de l'instrument ayant appartenu au citharède et non pas de l'échelle envisagée dans sa formation. D'autre part, Boëce (*Mus.*, I, 20) prétend que la lyre primitive, tout en ayant les limites de l'octave, ne portait que quatre cordes « jusqu'à Orphée » ; mais, lorsqu'il expose la création successive des 5^e, 6^e et 7^e cordes, le nom d'Orphée ne reparait plus. Nicéphore Grégoras (*In Synesii librum de Insomniis*) mentionne « l'ancienne lyre d'Orphée » comme étant une lyre heptacorde ; toutefois, rien ne prouve que, dans sa pensée, ce nom représente une réforme ou un perfectionnement de l'art musical. Cp. Théon d'Alexandrie, Scholies sur les *Phénomènes* d'Aratus, vers 268, éd. Buhle, t. I, p. 284. D'après la tradition que Théon rapporte, Apollon reçut de Mercure une lyre qu'il donna à Orphée.

(2) A moins que le mot *φασί*, dans ce passage de Nicomaque, ne se rapporte au sujet énoncé p. 3 : *οἱ ἀπὸ τοῦ πυθαγορικῶν διδασκαλείου*.

(3) M. Th.-Henri Martin a pu dire avec raison que sur la composition de la symphonie cosmique « il y a autant et même plus d'opinions que de commentateurs » et rappeler près de vingt passages,

« On ne peut guère nier, écrit M. Th. - Henri Martin (t. II, p. 115 de ses *Études sur le Timée de Platon*), l'étroite parenté de la doctrine de Pythagore avec celles des orphiques, qui, répandues dès avant lui dans la Grèce proprement dite et dans la Grande-Grèce, ne furent pas étrangères aux institutions de Numa. » L'intérêt de notre premier texte serait encore accru s'il venait nous offrir un document unique jusqu'ici pour servir à l'histoire de la musique cosmique avant Pythagore, et notamment à l'époque peu éloignée de lui peut-être mais certainement antérieure, où florissaient les citharèdes, les poètes et les philosophes du cycle orphique (1).

Toutes vérifications faites, j'estime que l'anonyme de Madrid nous met en présence du seul monument littéraire où l'adaptation du double tétracorde au classement des planètes soit attribuée aux siècles lointains qui ont précédé le plus bel âge de la philosophie italique.

A quelle époque appartient la rédaction de ce double texte ? Est-ce l'œuvre d'un Byzantin, de Michel Psellus par exemple, qui en aurait trouvé les éléments dans un auteur des premiers siècles de notre ère et se serait appliqué à imiter le style de ce temps, comme il est souvent arrivé de le faire à ce polygraphe ? N'est-ce pas plutôt un extrait presque textuel emprunté par Constantin Lascaris lui-même, le copiste du manuscrit, à quelqu'un des nom-

dans la littérature ancienne, relatifs à cette matière. (*Ét. sur le Timée*, t. II, p. 37-38.) — Voir aussi Chaignet, *Pythagore et la philosophie pythagoricienne*, t. II, p. 147 et suiv. Ce n'est pas le lieu d'ouvrir une discussion historique et critique sur les rapports des sons avec les planètes, non plus que sur l'échelle heptacorde de cinq et de six tons et sa conversion en échelle octacorde d'une octave d'étendue. Ce double travail sera fait dans l'article *MUSICA* du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.

(1) J'ai cru remarquer que, dans aucun des textes orphiques qui nous sont parvenus, Hermès ne reçoit d'attribut ni d'épithète qui fasse de lui un dieu musicien. Ce rôle y est toujours réservé au mythe d'Apollon. Dans les *Phénomènes* d'Aratus, la lyre placée au ciel est la lyre de Mercure Ἑρμαίη λύρη (vers 269 et 274).

breux textes musicographiques produits sous le règne de l'empereur Adrien ? J'incline vers cette solution sans la donner comme définitive (1).

C.-É. R.

(1) Il convient de rappeler que Nicomaque, dans son *Manuel* (p. 7), annonce que dans un nouvel ouvrage il traitera en détail la question de l'harmonie cosmique.

Madrid, *Biblioteca nacional*, manuscrit marqué N-72.

I.

F^o 134 r^o. Ὅτι Ὀρφεὺς ἀπὸ τῆς τῶν ἑπτὰ πλανήτων παρατηρήσεως ἐν τῷ ἑπταχόρδῳ κανόνι πρῶτος τὸ δις διὰ τεσσάρων συνημμένον ἀνεκρούσατο μέλος.

1. Εὕρηται τοίνυν τὸ ξύμπαν οὕτω σύστημα πλείστοις (1) τε τῶν παλαιῶν καὶ θαυμασίοις ἀνδράσιν. 2. Αὐτίκα μὲν Ὀρφεὺς τὸν ἀρχαῖον τρόπον ἐν ἑπτὰ μήχεσι τὸ τελεώτατον ξυνείρει· καὶ εἰκότως, πρὸς γὰρ τὰς τῶν οὐρανίων ἀπιδῶν κινήσεις καὶ ταύτας ὡς οἶόν τε περιεργασάμενος, τοσαῦτ' ἐν ἐντατοῖς τὰ μήκη συνίστησιν ὅσα οἱ (2) κατεφαίνετο κατὰ πρόβασιν τοῖς πλάνησι γινόμενα. Τὰς τε γὰρ διαφορὰς τῶν φθόγγων καὶ αὐτὰ τὰ ὀνόματα ἐντεῦθεν ἐτεκμαίρετο. 3. Καὶ ὡσπερ ἐκεῖνα σώματα ὄντα τῆ οἰκείᾳ περιφορᾷ ἄτε κατὰ λείου τινός καὶ ἐξηπλωμένου τοῦ αἰθερίου σώματος κινούμενα, τῆ πρὸς ἄλληλα πλήξει ψόφους ἀναγκαίως ποιεῖ· τὸν αὐτὸν γε τρόπον ἐπενόει καὶ τὰς τῶν χορδῶν τάσεις ἐπὶ τοῦ ἀερίου ἀναχύματος κι-

(1) Πλείστοις, dans le sens de πολλοῖς, semblerait dénoter une rédaction byzantine.

(2) On remarquera, ici et plus bas, οἱ pour αὐτῶ.

I.

COMME QUOI ORPHÉE, D'APRÈS L'OBSERVATION DES SEPT PLANÈTES, EXÉCUTA LE PREMIER SUR LE CANON HEPTACORDE, LE CHANT CONJOINT DE DISDIATESSARON (DOUBLE QUARTE).

1. L'ensemble du système a été trouvé de la façon suivante par un très-grand nombre d'hommes, et d'hommes admirables des anciens âges.

2. Dès le principe, Orphée agence suivant le mode archaïque le [système] le plus complet en sept longueurs (1) ; ce qui était naturel, car ayant observé les mouvements des [corps] célestes, et les ayant étudiés avec tout le soin possible (2), il institue sur des instruments à cordes des longueurs de même nombre qu'il veut en reconnaître parmi les planètes d'après leur marche ; et, en effet, c'est de là qu'il tira des conjectures et sur les différences des sons [entre eux] et sur les noms [à leur donner]. 3. Et de même que ces corps, qui sont, en vertu de leur révolution respective, déplacés le long d'une certaine surface lisse et, grâce au développement du corps éthéré, produisent nécessairement les sons au moyen de la percussion des uns contre les autres (3) ; de la même manière, il s'imaginait que les tensions des cordes mises en mou-

(1) Le mot « longueur », μήκος, dans ces morceaux, a toujours le sens de « longueur d'une corde », et par suite, celui de « degré d'intonation », de « son ».

(2) Ce passage exclut l'attribution du fragment à Manuel Bryenne, qui dit (Wallis, p. 365) qu'Orphée se borna à tirer parti de la lyre heptacorde archaïque de Mercure, et que le perfectionnement de la lyre ne date que de Pythagore. Du reste, la langue usitée ici est plutôt celle de l'antiquité proprement dite que de la littérature byzantine.

(3) Platon (*Rép.*, p. 617) attribue la production des sons de la musique cosmique au chant de sept sirènes portées sur les sept sphères. — Cp. Chaignet, *Pythagore*, t. II, p. 147 et suiv.

νουμένας τοὺς φθόγγους ποιεῖν. 4. Καὶ τὰς ἑτερότητας οὐκ ἄλλοθεν σφισι εἰργάζετο, ἀλλὰ καὶ τόπον ἐκείνων λογιζόμενος καὶ διάστασιν καὶ παραλλαγὴν καὶ μέγεθος, εἰκότως καὶ τὰ τῆδε καθ' ὁμοιότητα ξυνετίθει καὶ τὰς διαφορὰς ἀνέφαιεν ὡσπερ ἐπ' ἐκείνων ἦτοι παρὰ τὸν ὄγκον αὐτὸν (1), ἥ καὶ παρὰ τὴν σφῶν αὐτῶν ταχυτῆτα, ἥ καὶ ταῖς ἐποχαῖς αἷς ἢ ἐκάστου ξυντελεῖται ῥύμη... 5. Πῆ μὲν εὐκίνη- τότεραι οὔσαι τυγχάνουσι (2), ἄλλοτε δ' αὖ τοῦναντίον ἅπαν βραδεῖαι καὶ κατὰ ἀναποδισμόν ἐπιστρεφόμεναι. Καὶ ἀπλῶς εἰπεῖν κατὰ τοὺς πλάνητας τόπω τε καὶ τάχει καὶ μήκει τὰς παραλλαγὰς φυσικῶς ἀνεύρισκε. 6. Καὶ τῆδε | ξυντελουμένας ἀμέλει καὶ ἀπὸ μὲν τοῦ Κρονικοῦ κινήματος τὸν ἀνωτάτω τόπον ἐπέχοντος καὶ βραδεῖαν καὶ οἶον δυσέμπωτον τὴν περιφορὰν ποιουμένου, τὸν τελευταῖον ὠνό- μασε φθόγγον τὸ ὕπατον, αὐτῷ προσοικειώσας τοῦτο μὲν ὅτι ἀνω- τάτω τῶν μελῶν ἐστὶ· τοῦτο δ' αὖ ὅτι καὶ βραδύτερος κατὰ τὴν κίνησιν γίγνοιτ' ἂν καὶ οἶον εἰπεῖν δυσπαλῆς καὶ ἐν νωθεῖα τινι φυ- σικῆ συνιστάμενος. (Ἀπλῶς γὰρ οἱ βαρύτεροι τῶν φθόγγων βραδύ- τεροι.) 7. Ἀπὸ δὲ τοῦ μετὰ τὸν Κρόνον (Διδὸς δ' ἂν εἴη) τὴν παρυ- πάτην ἀνεύρισκεν ὀξυτέραν μὲν γιγνομένην τῆς ὑπάτης, ὅτι καὶ

(1) Fort. legend. αὐτῶν.

(2) τυγχάνουσαι Ms.

vement produisent les sons lors du déplacement (1) de l'air. 4. Il ne leur imprimait pas leurs altérations par suite d'une autre cause sinon que, calculant leur position, leur distance, leur succession, leur grandeur, il combinait vraisemblablement ces éléments par analogie et faisait voir leurs différences; de même que pour celles-là (les planètes) [il les différenciait] d'après leur pesanteur, ou bien encore leur vitesse, ou enfin en raison des périodes pendant lesquelles s'accomplit la révolution de chacune d'elles. 5. [Il considérait que les cordes] se trouvent avoir tantôt un mouvement [vibratoire] plus régulier, tantôt [placées] au contraire en de tout autres conditions, un mouvement plus lent et revenir à leur position par un acheminement rétrograde; en un mot il découvrit d'après les planètes leurs vicissitudes en fait de lieu, de vitesse et de longueur. 6. Les ayant donc disposées à ce point de vue, et [commençant] par le mouvement de Saturne qui occupe le point le plus élevé, qui accomplit lentement sa révolution, et qui pour ainsi dire n'est pas exposé à se rencontrer [avec d'autres astres], il nomma le dernier son *hypate*, par assimilation à cette planète. Et cela, d'abord parce que c'est le son le plus élevé (2); puis d'autre part en raison de ce que c'est celui qui a le mouvement le plus lent, et qu'il est en quelque sorte d'une constitution naturellement languissante. Absolument parlant, les sons les plus graves sont aussi les plus lents (3).

7. C'est d'après la planète qui succède à Saturne — ce sera Jupiter — qu'il découvrit la *parhypate*, qui est plus

(1) Littéralement : débordement, épanchement.

(2) Nous dirions aujourd'hui le plus bas. (Cp. Vincent, *Notices de manuscrits grecs relatifs à la musique*, p. 76 et p. 105.) Indice non équivoque de l'antiquité du texte ou plutôt de sa forme primitive. Nicomaque appelle aussi l'hypate la corde ἀνωτάτη.

(3) Ne pas oublier qu'il s'agit toujours du mouvement vibratoire des cordes. Cp. Porphyre, *Comment. sur les Harmoniques de Ptolémée*, p. 229, et tout le chapitre.

ταχύτεραν ἂν τις κατίδοι τῆς Κρονικῆς τὴν γιγνομένην τῷ Διὶ κί-
 νησιν, τῶν λοιπῶν δ' ὅμως καὶ ταύτην βαρυτέραν. 8. Ἐπειτ' αὖθις
 τὴν ἀπὸ τοῦ Ἄρεος τῆ ὑπερμέση προσήρμοζε κίνησιν, ὕστερον (1)
 γὰρ ὁ (2) λιχανὸς εἶναι ταύτη προσεπινενόηται (3), ἐπ' Ὀρφέως δ'
 αὖ οὕτω γ' ἐκαλεῖτο τῷ μέσῃ τοῦ παντός εὐρίσκεσθαι τὴν μετ'
 αὐτὴν ἦν ἀπὸ τῆς Ἡλιακῆς, μὴ ὅτι γε κινήσεως μόνον φάναι ἀλλὰ
 καὶ θέσεως μεσαιτάτην ἀνέφαινε, πληρέστατα μὲν μέχρι ταύτης γε
 τὴν διὰ τεσσάρων ἀνακρουόμενος. 9. Ὅτι δὴ καὶ ὁ ἀπὸ τῆς Ἡλιακῆς
 σφαίρας πρὸς τὴν Κρονιαίαν περιφορὰν λόγος σύμφωνος περιτετή-
 ρηται (4) τῷ ἑπτακαικεκοσάπλῳ λόγῳ, τὸ δὲ πλεῖστον, ὡς φασι, καὶ
 μέχρι τῶν τριάκοντα τεῖνον ἐτῶν τοῖς στηριγμοῖς καὶ ταῖς ἄλλαις
 ἀνωμαλίαις προσνεμητέον (5). 10. Ταύτη τοι καὶ Πυθαγόρας ἐν
 τούτῳ γε τῷ λόγῳ τὸν ἐν τῇ ψυχογονίᾳ κανόνα κατατεμῶν, τὴν τε-
 λεωτάτην εἶναι κίνησιν ἐν τοῖς μουσικοῖς ἀπεφάνηατο. 11. Τὴν αὐτὴν
 135 r^o. δὲ καὶ αὖθις τῷ λοιπῷ διαστήματι | συνείρει, ὡς ἂν παρ' ἑκάτερα
 ταύτη τὴν διὰ τεσσάρων ἐντείνουτο, καὶ μέσῃ τῷ ὄντι καὶ θέσει
 καὶ μεγέθει ταύτην κατέχοι. 12. Εἶτα καὶ τὴν παραμέσῃν κατὰ
 τὴν τοῦ Ἐρμοῦ συνίστησιν κίνησιν τῆ μέσῃ προσίσχουσαν, καὶ ὡσπερ
 ταύτη παροδεύουσαν κατὰ τὴν τοῦ οἰκείου μεγέθους ἐπὶ τὸν νέατον

(1) ὕστερος Ms.

(2) τὸ Ms.

(3) προσεπινότηται Ms.

(4) F. legend. παρατετήρηται.

(5) προσνεμεμητέον Ms.

aiguë que l'hypate, vu que l'on trouverait aussi à Jupiter un mouvement plus rapide qu'à Saturne, mais toutefois plus lent qu'aux autres planètes. 8. Ensuite il rapporta à l'*hypermèse* (1) le mouvement de Mars ; car la *lichanos*, venue plus tard, a été inventée à côté de celle-ci, mais au temps d'Orphée elle se nommait ainsi (*hypermèse*), parce que l'on avait reconnu comme corde moyenne du [système] entier celle qui vient après elle, dans laquelle il fit voir la *mèse* ou corde moyenne non-seulement à cause du mouvement du soleil, mais encore en raison de la position de celui-ci. Jusqu'à cette corde, il frappait un diatessaron (une quarte) très au complet. 9. Ainsi, le rapport de la sphère solaire à la révolution de Saturne avait été reconnu consonnant, par l'observation, — rapport vingt-septuple (2), — mais le plus souvent, à ce que l'on dit, [cette révolution] se prolonge jusqu'à trente ans par suite des stations et des autres anomalies (3).

10. Il s'ensuit que Pythagore a déclaré, lui aussi, en divisant le canon de sa psychogonie suivant le même rapport, que c'était le mouvement musical le plus parfait. 11. De plus il (Orphée) rapportait aussi le même [mouvement] à l'intervalle restant, puisqu'il établissait l'étendue d'un diatessaron de chaque côté de cette [note] et qu'il la maintenait réellement comme *mèse* (ou intermédiaire) et par sa position et par sa grandeur. 12. Ensuite il (Orphée) constitue la *paramèse*, d'après le mouvement de Mercure, laquelle se tient près de la *mèse* et marche de conserve avec elle d'après la différence de sa grandeur

(1) Le mot *ὑπερμέση*, employé par Nicomaque, n'était connu de Meybaum (Nicom., p. 44) que par le *Manuel* de ce musicographe. M. Vincent l'a rencontré aussi dans le 5^e fragment de l'Hagiopolite (Notices, etc., p. 270) et dans G. Pachymère citant Nicomaque, mais non textuellement (Notices, p. 407).

(2) Rapport de 27 [à 36] ou sesquitiens. Cp. Platon, *Timée*, p. 36, où Saturne a le nombre 27.

(3) *Στηριγμός*, station. Voir dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, l'art. *Astronomia*, par M. Th.-H. Martin, p. 497.

διαφοράν. 13. Αὔθις τὴν παρανήτην ἐν τῷ τῆς Ἀφροδίτης ἀνέφαινε τόπῳ τοῦ Σεληνιακοῦ πως κατὰ ῥυθμὸν ἐγγὺς γιγνομένης μεγέθους, εἰ καὶ τὸ πλεῖστον Ἡλίῳ κατὰ τὴν οἰκείαν περιφορὰν δρᾶται συνεῖναι. 14. Μετὰ πάντα δὲ τὴν νήτην ἐπάγει τὸν κατωτέρω τόπον ἐπέχουσιν (1), ὅτι δὴ καὶ Σελήνη προσγειοτέρα γίνεται τῶν ἀπάντων, καὶ οἷον νεάτη τῶν ὁμοταγῶν αὐτῇ κατὰ τὴν παρ' ἑαυτῶν ἐναντίαν τῷ παντὶ κίνησιν ὥστε ξυμβαίνει ξυντελειῆσθαι μὲν αὐτῷ τὸ ξύμπαν ἐν ἑπτὰ μήχεσι. 15. Τῆς μέσης δ' αὖ πρὸς ἑκάτερα τὰ ἄκρα τὴν διὰ τεσσάρων ἀποπληρούσης, τοῦτο μὲν κατὰ τὸ βαρύτερον, τοῦτο δ' αὖ κατὰ τὸ ὀξύτερον δυσὶν ἐκεῖνος ἀνέφαινε συνημμένως τὸ πᾶν τετραχόρδοις συνείρεσθαι τῶν ἄκρων οὐκ ἀξιόλογον πρὸς ἄλληλα λόγον ποιούντων, ἀλλ' ἐν ἐπιμερεῖ μάλιστα συνησταμένων, ὅθεν καὶ δυστέκμαρτον ἦν, ἔν' οὕτως εἶπω, τῇ τοῦ ὄλου προσχεῖν τάσει.

(1) ἀπέχουσιν Ms. — Fort. legend. τὸν κατωτάτω τ. ἐπέχ.

propre d'avec celle de la nète. 13. Il fit voir la *paranète* dans la position de Vénus, qui dans son mouvement rythmique occupe une place assez voisine de la grandeur lunaire, lors même que le plus souvent on la voit dans la révolution qui lui est propre s'unir avec le soleil (1).

14. Après tout cela, il présente la *nète* comme occupant la région inférieure (2); c'est ainsi que la lune est l'astre le plus proche de la terre et comme le plus bas (*νεάτη*) (3) de ceux qui sont dans sa série sous le rapport de leur mouvement, inverse de [celui de] l'univers; de sorte qu'il arrive que le tout est complété en sept longueurs.

15. Maintenant, comme la *mèse* fait une quarte avec chacune des extrémités, l'une au grave, l'autre à l'aigu, il fit voir que l'ensemble est lié conjointement par deux tétracordes, dont les sons extrêmes n'ont pas entre eux un rapport considérable (4), mais sont constitués en rapport exactement superpartiel (5), d'où suit qu'il était difficile d'en reconnaître, pour ainsi parler, l'application au degré d'intonation du tout (6).

(1) Toute cette théorie sur les rapports des planètes semble dériver de celle du *Timée* de Platon, p. 38, et tend à la compléter. — Voir Th.-Henri Martin, *Études sur le Timée*, note xxxii, et son article *Astronomia* cité plus haut.

(2) Nous dirions aujourd'hui « supérieure ».

(3) Dans le vocabulaire orphique, *νεάτος* répond au mot latin *infimus*. Cp. de *Lapid.*, 12, 15 (*νεάτη... ἐνὶ γαστρὶ*). Nicomaque, p. 6 : *νεάτων, τὸ κατώτατον*. Un hymne orphique (xxxiii, 17) oppose la *νεάτη* et l'*ὑπάτη* (éd. Matth. Gesner, p. 226, voir la note). Aristide Quintilien dit que *νεάτων* était « chez les anciens » synonyme d'*ἔσχατον* (p. 4) et *ὑπατων* synonyme de *πρῶτον* (p. 10).

(4) Sans doute un rapport multiple (tel que double, comme l'octave).

(5) En effet, les sons extrêmes des deux tétracordes sont accordés à la quarte dont le rapport est superpartiel (rapport de 3 à 4).

(6) Autrement dit, il est difficile d'apprécier le rapport mathématique de deux sons limitant un intervalle de double quarte.

II.

135 v°. Ὅπως μετ' Ὀρφέα Πυθαγόρας ἀπὸ τῆς Ἡλιακῆς περιφο-
ρᾶς περιεργότερον τὴν μέσσην ἀνεύρισκεν ἐν ὀκταχόρδῳ
κανόνι.

1. Πυθαγόρας δὲ πρὸς τὴν ἐξ ἀρχῆς ἀφορῶν κατάστασιν καὶ δεῖν ὑπονοῶν ἀξιολόγῳ τινὶ μεγέθει διέστασθαι τὰ ἐνορώμενα τῷ συστήματι σύμφωνα διαστήματα, προσεσχέκει μὲν καὶ αὐτὸς πρὸς τὰς οὐρανίους ὑποθέσεις. 2. Κατεφαίνετο δὲ οἱ πολλαχοῦ παραλλάττειν τὴν Ἡλιακὴν τῆς τῶν ἄλλων κινήσεως, οὐ μόνον τάχει τε καὶ ἀξιολόγῳ μεγέθει, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἐκ τῶν ἄλλων συμβαίνουσι (φημι προποδισμοῖς τούτων καὶ στηριγμοῖς καὶ ταῖς ἄλλως πως γινομέναις ἐκείνοις κινήσεσι). 3. Ταύτη τοι καὶ λογίζεσθαι τούτῳ γε ἐπήγει οὐκ ἀκριβῶς τὴν μέσσην εἰληφθαι κοινωνοῦσαν ἀμφοῖν τοῖν διαστημά-
τοι· σαφῆ γοῦν (1) ἐξ ἐκείνων διαφορὰν περὶ αὐτὴν τὴν Ἡλιακὴν συμπίπτουσαν ἑώρα περιφορὰν, καὶ τῶν ἄλλων πολλῶ διαλλάττουσαν. 4. Οὕτω τοῖνον λογισμῶν ἔχων ποικιλωτέραν ἀνεύρισκεν προῦ-

(1) Mot suppléé par conjecture. Σαφῆ est suivi, dans le manuscrit, d'un commencement de lettre qui pourrait être un γ.

II.

COMMENT, APRÈS ORPHÉE, PYTHAGORE, S'APPUYANT SUR LA RÉVOLUTION SOLAIRE, DÉCOUVRIT AVEC UNE PLUS GRANDE EXACTITUDE LA [POSITION DE LA] MÈSE DANS LE CANON OCTACORDE.

1. Pythagore, considérant la situation primitive (1) et soupçonnant qu'il devait nécessairement exister une notable différence de position entre les intervalles consonnants envisagés dans le système (2), s'appliqua lui aussi à l'étude des hypothèses relatives au ciel. 2. Il devint évident pour lui qu'en beaucoup de points le mouvement solaire diffère de celui des autres [astres], et non-seulement par la vitesse et par une étendue considérable, mais par suite de certains faits dépendants des autres [astres], j'entends par là leurs progressions, leurs stations et les mouvements se produisant en eux de diverses autres manières. 3. C'est ainsi qu'il était arrivé à reconnaître par le calcul qu'on n'avait pas obtenu exactement la *mèse* en prenant une corde qui était en communauté avec les deux intervalles (3); il aperçut par suite une différence manifeste dans la révolution solaire et la trouva tout autre que celle des autres astres. 4. En étant donc parvenu à ce point de ses calculs, il poursuivit avec ardeur la découverte d'une théorie plus variée (5) des distan-

(1) Cp. Nicomaque, *Enchirid. music.*, éd. Meyb., p. 9.

(2) Nous dirions aujourd'hui : « considérant la science au point où il la trouvait ».

(3) Le système dont il s'agit comprenait deux quartes successives et conjointes.

(4) Ou plutôt avec les deux systèmes tétracordes ayant, dans la théorie d'Orphée, cette *mèse* pour son commun.

(5) Cp. Nicom., *Man. harm.*, p. 9 : [ἵνα] ποικιλωτέρων δὲ θεωρίαν ἐνορᾶν ἔχωμεν...

θυμεῖτο (1) τὴν τῶν μηχῶν θεωρίαν καὶ χορδὰς ὁμοίας δι' ὀκτῶν τι-
 νῶν κατ' ἀριθμοὺς τὰς ῥοπὰς ἔχουσῶν ἐντεινόμενος, καὶ σφᾶς πα-
 ραλλάττων ὅπη τύχοι συμφωνοτέραν ἐκάστην εὐρίσκεισθαι, ἰδίᾳ μὲν
 ἀνεύρισκε τὴν διὰ πέντε συμφωνίαν, ἀήθη μὲν τῇ προλαβούσῃ
 λύρα, συμφωνόν γε μὴν καὶ ταῖς ἀκοαῖς πρόσφορον. 5. Ἰδίᾳ δ' αὖ
 διῶστων ἐτύχχανε τὴν διὰ τεσσάρων ἀποτέμνων ἐκεῖθεν καὶ τὸ λειπό-
 μενον ἑνορῶν μέγεθος, εἰ κατὰ λόγον ἀποτελεσθεῖη τινὰ, ὃ γε δή-
 6^ο. πουθεν καὶ ἐμμελὲς αὐτῶ | πάνυ τοι κατεφαίνετο καὶ ἐν ἐπογδοῦ
 προὔχωρει λόγῳ. 6. Ἄσμενος γοῦν ἐπὶ τοῖς συμβαίνουσι γεγονῶς καὶ
 ὡς ἀπὸ τινος θείας τοῦργον ὑπονοῶν ἐπιπνοίας, ἐπειράτο μάλα λαμ-
 πρῶς μεταξὺ τῶν διαστημάτων ἐτέραν συνείρειν χορδὴν, καὶ πως τὸ
 ἤδη θεωρηθὲν τὴν πρὸς ἄλληλ' ἐπάγειν πεῖραν, τοῦ δὲ μουσικώτατα
 κατ' ἐπιστήμην αὐτῶ συντελεσθέντος. 7. Πῶς δ' ἂν ἀξίως εἴποιμεν
 τὸ λαμπρότατον; ἀνεδείκνυτο τουτὶ [τό] χρῆμα, καὶ ἡ διὰ πασῶν

(1) προθυμοῖτο Ms.

ces, et ayant tendu des cordes semblables [d'ailleurs] au moyen de poids dont il calculait la pesanteur et faisant varier ces [poids] (pour voir) dans quelles conditions chacune d'elle se révélerait comme plus consonnante (1), il découvrit particulièrement la consonnance de quinte, insolite à la vérité pour la lyre antérieure (2), mais du moins réellement consonnante et convenable pour l'oreille. 5. Prenant dès lors une distance particulière, il se trouva détacher [de cette consonnance] celle de quarte, puis, envisageant la grandeur restante (pour voir) si elle pouvait s'effectuer dans un rapport déterminé, il reconnut une certaine valeur mélodique, qui se manifestait parfaitement et procédait suivant le [rapport] sesquioctave. 6. Tout joyeux (3) des faits constatés (4) et considérant son œuvre comme l'effet d'une inspiration divine, il tenta d'agencer d'une façon très-caractéristique une nouvelle corde entre les [deux] intervalles (5). Ce fait acquis déjà théoriquement est bientôt suivi d'une expérimentation [portant sur la comparaison des cordes] entre elles, et accomplie par lui dans des conditions tout à fait musicales et scientifiques. 7. Comment pourrions-nous rapporter dignement ce fait si remarquable? Il se manifesta : la con-

(1) Cette expérience de Pythagore est rapportée aussi par Nicomaque, *Man. harmon.*, I, p. 11, Gaudence (ed. Meybaum, p. 14), Macrobe (*Somm. Scip.*, II, 1), Censorinus (*de Die nat.*, c. 10), Chalcidius (*in Tim.*, 188-194, éd. Didot), Jamblique (*Vie de Pythagore*, c. 26), Boëce, *Introd. Mus.*, I, 10-11 ; Cassiodore, *de Musica*, init.

(2) En effet, dans aucun des trois genres, on n'obtenait une quinte en considérant cinq sons consécutifs. Ce passage prouve que la paramèse, dans le système heptacorde, était primitivement éloignée d'un demi-ton de la mèse. — Nicomaque dit (p. 9) que l'addition d'un ton eut lieu entre la mèse et la paramèse.

(3) ἄσμενος. Le même mot est dans Nicomaque et dans Jamblique (*ll. cc.*).

(4) D'après ce passage, Pythagore serait l'inventeur du système disjoint.

(5) Entre les deux intervalles formant chacun une quarte et reliés par la mèse.

ἀνεκρούετο μάλιστα (1) συμφωνία, ὥστε ξυντελεσθῆναι καὶ οὕτω γε
τὸ πᾶν μήκεσιν ἐν ὀκτώ.

(1) μάλλιστα Ms. Fort. legend. κάλλιστα.

sonnance d'octave résonna très-exactement (1), et c'est ainsi que fut réalisé le [partage du] tout en huit longueurs.

(1) Auparavant il n'y avait, selon notre anonyme, que cinq tons dans le système musical, savoir (du grave à l'aigu) : $\frac{1}{2}$ ton, ton, ton, $\frac{1}{2}$ ton, ton, ton. — L'octave comprend six tons.

LA GRAMMAIRE

DE

DENYS DE THRACE

PAR

M. A. CHASSANÉ.

I.

Les Grecs, qui ont été en toute chose les initiateurs du monde occidental, l'ont été particulièrement en grammaire. Dans son savant ouvrage sur Apollonius Dyscole, M. Egger a montré les derniers résultats du travail grammatical de l'antiquité, et fait remarquer à quel degré de précision, de finesse, de subtilité quelquefois, ils ont poussé sur ce point leurs théories. Je n'ai pas l'intention de revenir sur une question qui a été traitée d'une manière complète et définitive. Je voudrais seulement mettre en lumière, pour tous ceux qui s'intéressent aux études grecques, sans être des érudits, un livre qui n'est guère connu que de nom de la plupart d'entre eux, et qui n'est guère sorti jusqu'ici du domaine de l'érudition. Je veux parler de la *Grammaire* de Denys de Thrace, dont M. Egger a eu occasion de rapprocher quelques théories de celles d'Apollonius Dyscole.

Les premiers essais d'une doctrine grammaticale, en Grèce, sont sortis des écoles des philosophes. Mais cette

doctrine se réduisait encore à peu de chose. Platon connaît le nom ($\delta\nu\omicron\mu\alpha$) et le verbe ($\rho\tilde{\eta}\mu\alpha$) comme les deux parties constituantes du discours. Aristote y ajoute les articles ($\alpha\rho\theta\rho\alpha$) et les conjonctions ($\sigma\acute{\upsilon}\nu\delta\epsilon\sigma\mu\omicron\iota$). Mais ces deux philosophes et leurs disciples ne s'occupent de ces questions qu'à un point de vue général, nullement au point de vue de la grammaire pratique (1). D'ailleurs il s'en faut qu'ils entendent par le mot $\rho\tilde{\eta}\mu\alpha$, par exemple, ce que nous entendons aujourd'hui par le mot *verbe* : Aristote le confond plus ou moins avec l'idée d'*attribut* ; et il ne distingue pas l'*article* du *pronom*, même du *pronom relatif* : l'un est $\alpha\rho\theta\rho\omicron\nu$ προτασσόμενον, l'autre $\alpha\rho\theta\rho\omicron\nu$ ὑποτασσόμενον.

C'est dans les écoles d'Alexandrie et de sa rivale, Pergame, que commence l'étude de la grammaire proprement dite. Encore n'y arrive-t-on pas directement. On y est amené par le grand travail de critique verbale qui se fait au troisième siècle sur le texte d'Homère (2). Ce texte est discuté minutieusement en vue des éditions critiques qui se multiplient alors ($\delta\iota\omicron\rho\theta\acute{\omega}\sigma\epsilon\iota\varsigma$) ; on disserte sur les *variantes*, sur les anciens dialectes, sur les diverses formes du langage ; le besoin de se rendre compte de tous les détails de la langue homérique mène à une nomenclature, puis à une classification systématique des *parties du discours* ($\lambda\acute{\omicron}\gamma\omicron\upsilon$ μέρη). Zénodote le premier distingue les articles et les pronoms ($\acute{\alpha}\nu\tau\omega\nu\nu\mu\acute{\iota}\alpha\iota$) ; il est vrai qu'aujourd'hui on a cru faire faire un progrès à la grammaire, en confondant de nouveau l'article avec le pronom, au moins avec le pronom démonstratif. Le même Zénodote remarque le premier, et cela à propos

(1) Voyez Séguier de Saint-Brisson, *la Philosophie du langage exposée d'après Aristote*, Paris, 1838. — Classen, *de Grammaticæ græcæ primordiis*, Bonn, 1829. — Lersch, *Die Sprachphilosophie der Alten*, Bonn, 1838. — Græfenham, *Geschichte der klassischen Philologie im Alterthum*, Bonn, 1846. — Egger, *Apollonius Dyscole*, Introduction et p. 71.

(2) Voyez l'étude de M. Egger sur Aristarque (*Mémoires de littérature ancienne*, p. 47 et suiv.).

de son édition d'Homère, l'existence du *duel* (ὁ δυϊκὸς ἀριθμὸς); et il est si enchanté de sa découverte qu'il veut le mettre dans Homère partout où il ne s'agit que de deux; et de son autorité privée il supprime bien des formes au pluriel qui étaient consacrées par la tradition.

Le premier corps de doctrine grammaticale se trouve dans la *Grammaire* de Denys de Thrace (Τέχνη γραμματική). C'est vainement qu'on en a contesté l'authenticité. Le premier doute à ce sujet se trouve déjà dans les Scholies sur cet ouvrage (1). Selon Gœtting (2), ce serait une compilation byzantine, « cento ex pannis tam veterum quam recentiorum grammaticorum Byzantiæ demum a professoribus œcumenicis confectus. » Cette décision tranchante, qui ne s'appuie sur aucun argument sérieux, a été victorieusement réfutée par plusieurs critiques, dont les opinions ont été résumées et complétées par Maurice Schmidt, dans de savantes dissertations sur Denys de Thrace, insérées aux tomes VII et VIII du *Philologus*. Je ne rentrerai pas dans une controverse épuisée, et je m'en tiendrai aux conclusions de M. Schmidt, à savoir que le livre qui nous est parvenu sous le nom de Denys de Thrace, non-seulement est bien l'œuvre de ce grammairien, mais n'a même pas subi d'altérations importantes. Tout se réduit à quelques interpolations, comme celle que laisse supposer la citation faite par Apollonius Dyscole de la définition qu'aurait donnée du verbe Denys de Thrace, définition qui n'est pas tout à fait conforme à celle que nous avons dans la grammaire de ce dernier (3).

Qu'est-ce que le grammairien qui est aujourd'hui connu sous le nom de Denys de Thrace? Il n'était d'origine thrace que par son père Térès. Il est quelquefois appelé Denys

(1) Ἔστιν εἰπεῖν ὅτι ἄλλος ἦν ἐκεῖνος Διόνυσος ὁ Θράξ, καὶ ἄλλος ὁ ποιήσας τὸ παρὸν σύγγραμμα, ἐκεῖνος μὲν μαθητὴς Ἀριστάρχου, οὗτος δὲ ὁ τοῦ Πηροῦ (sic; alibi Πησοῦ). (Bekker, *Anecdota*, II, p. 672).

(2) *Præfat. ad Theod.*, p. v sqq.

(3) Voyez le Scholiaste de Denys de Thrace, donné par Bekker, *Anecdota*, II, p. 672, n.; Egger, *Apollonius Dyscole*, p. 71.

le Rhodien, parce qu'il enseigna quelque temps dans l'île de Rhodes. Suidas l'appelle Denys d'Alexandrie ; et il ajoute qu'il était disciple d'Aristarque, et qu'il enseigna la grammaire à Rome, sous le grand Pompée. Il est à croire que c'est pour les jeunes Romains, ses élèves, que Denys rédigea son livre, où il ne fit que coordonner, sous une forme élémentaire et pratique, l'enseignement grammatical des écoles d'Alexandrie.

N'est-il pas intéressant d'étudier dans cet ouvrage l'état des doctrines grammaticales en Grèce et à Rome, au premier siècle de l'ère chrétienne ? Ces doctrines, ébauchées à Athènes, développées à Alexandrie, ne sont arrivées à Rome que pour se répandre de là dans tout le monde civilisé. Non-seulement, en effet, la terminologie grammaticale des Grecs, traduite plus moins exactement en latin (1), sera ensuite transportée dans toutes les langues néo-latines ; mais le cadre et la classification resteront, à peu de chose près, les mêmes pour toutes les grammaires modernes. Il y a plus, comme le fait remarquer avec raison M. Max Müller (2), vainement les Brahmanes ont devancé et sur bien des points surpassé les Grecs dans leurs études grammaticales ; c'est en grande partie d'après les procédés de l'ancienne grammaire grecque que les jeunes Hindous apprennent aujourd'hui leur langue dans des écoles établies par les Anglais.

Quelle qu'ait été plus tard la science des grammairiens qui sont venus après lui, aucun de leurs noms n'efface le mérite de Denys de Thrace, et aucun de leurs ouvrages n'a eu l'influence de son petit livre (3). C'est Denys de Thrace qui est, dans le monde grec et latin, le véritable promoteur de l'enseignement grammatical, tel que nous

(1) C'est par suite d'un contre-sens que *genitivus* est donné comme une traduction du grec γενική.

(2) *Science du langage*, 3^e leçon.

(3) On peut voir dans le livre de M. Egger sur *Apollonius Dyscole* (p. 10 et suiv.) la liste des grammairiens grecs qui se sont succédé entre Denys et Apollonius.

l'entendons aujourd'hui. Apollonius Dyscole, son fils Hérodien, Nicanor et autres grammairiens grecs ne font que compléter la doctrine qu'il a le premier réduite en système, ou qu'il avait héritée des plus illustres chefs de l'érudition alexandrine. C'est de lui que procède Priscien, qui sera le maître de grammaire de tout le moyen âge latin. Quant au moyen âge grec, Denys de Thrace y règne d'une manière incontestée, comme le prouvent les nombreux commentaires de sa grammaire qui se multiplient à Byzance, et dont les principaux auteurs sont Melampus, Chæroboscus, Diomède, Héliodore, Stéphane, Moschopulus, etc., etc. (1).

II.

Les premiers extraits de la *Grammaire* de Denys de Thrace ont été donnés par Fabricius dans sa *Bibliotheca græca* (t. IV, p. 20 de l'ancienne édition ; t. VI, p. 311 de la nouvelle, où Harless a donné de nouveaux extraits, recueillis par d'Ansse de Villoison). L'ouvrage a été publié d'une manière plus complète et plus correcte dans le tome II des *Anecdota* de Bekker (1816). Il en existe une traduction arménienne qui a été publiée avec le texte grec et une version française d'après le texte arménien (souvent distinct du texte grec), par M. Cirbied, au tome VI des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*, et une traduction syriaque dont il a été donné une notice dans le *Journal asiatique*, VI^e série, tome XX, p. 248. La traduction arménienne est plus étendue que le texte grec, qui n'a que 15 pages in-8°. Mais ce qui est en plus dans cette traduction porte sur l'accentuation (*περί προ-*

(1) Ces *Scholies*, publiées dans les *Anecdota* de Villoison, de Bekker et de Cramer, ont fait l'objet de nombreuses études, parmi lesquelles on distingue celles de Preller (*Index lectionum Dorpatensis*, 1840); de Schmidt (*Philologus*, t. VII et VIII), d'Uhlig et de Wachsmuth (*Rhein. Mus.*, t. XIX et XX), de Hart (*Annal. phil.*, 1872), de Hœrschelmann (*de Dionysii Thracis interpretibus*, Lips., 1874).

σωδίας); et nous savons par un des scholiastes de Denys de Thrace, Porphyre, cité déjà par Fabricius, que c'est là une addition d'un grammairien d'époque beaucoup plus récente.

Si la doctrine grammaticale n'a pas été poussée par Denys de Thrace aussi loin qu'elle l'a été par Apollonius Dyscole, son enseignement devait regagner en étendue ce qui lui manque en profondeur. Il nous dit lui-même, au début de son livre, ce qu'on enseignait dans les écoles des *grammairiens* grecs, c'est-à-dire des maîtres qui étaient chargés d'instruire la jeunesse avant qu'elle passât aux écoles des *rhéteurs*. Cet enseignement, on le sait, ne se bornait pas à ce que nous appelons aujourd'hui la *grammaire*; il comprenait aussi une partie de ce que l'on entend par les *humanités*.

Le chapitre I^{er} donne une définition de la grammaire, telle que l'entendaient les Grecs : « C'est la connaissance approfondie du langage usuel, tel qu'il se trouve chez les poètes et les prosateurs (1). »

La grammaire se divise en six parties :

1° La *lecture* faite selon les lois de l'accentuation (κατὰ προσωδίαν);

2° La *narration*, d'après les règles en usage chez les poètes (κατὰ τοὺς ἐνυπάρχοντας ποιητικοὺς τρόπους);

3° La connaissance des diverses particularités de la langue (γλωσσῶν) et des histoires;

4° La recherche de l'*étymologie* (ou du sens propre des mots, ἐτυμολογίας);

5° L'étude de l'*analogie*;

6° La *critique* des poèmes, qui est la plus belle de toutes les parties de l'art (κρίσις ποιημάτων, ὃ δὴ κάλλιστόν ἐστι πάντων τῶν ἐν τῇ τέχνῃ).

Il ne faut pas prendre ce premier chapitre pour une introduction et une annonce de ce qui va suivre. Ce n'est

(1) Γραμματικὴ ἐστὶν ἐμπειρία τῶν παρὰ ποιηταῖς τε καὶ συγγραφεῦσιν ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ λεγομένων.

que le programme du cours oral que faisait Denys de Thrace, et qui, d'après les scholiastes, avait d'assez larges développements. Un d'entre eux nous dit : « Ce livre est intitulé *Περὶ γραμματικῆς*, parce qu'il donne tout ce qui se rapporte à la grammaire. Ainsi nous recherchons, à propos des historiens, si leur récit est digne de foi ou ne l'est pas. Nous nous préoccuons de l'authenticité des écrits : ainsi, au sujet du *Bouclier*, attribué à Hésiode, nous montrons que ce poëme est d'un faussaire qui a voulu attirer les lecteurs, en mettant son œuvre sous le nom d'Hésiode. »

Après cinq chapitres fort courts (II-VI) sur la lecture, sur l'accent ou les inflexions de la voix (*περὶ τόνου*), sur la ponctuation, sur ce qu'on entendait par la rapsodie (*περὶ ῥαψωδίας*), il aborde la grammaire proprement dite.

Il parle d'abord de l'alphabet (*περὶ στοιχείου*, ch. VII). Il donne l'étymologie du mot grec qui signifie *lettres*, *γράμματα*. « On les appelle *γράμματα*, parce qu'elles sont marquées par des espèces de grattements : car chez les anciens le mot écrire signifiait aussi gratter » (*γράψαι γὰρ τὸ ξύσαι παρὰ τοῖς παλαιοῖς, ὡς παρ' Ὁμήρῳ*).

Νῦν δέ μ' ἐπιγράψας ταρσὸν ποδὸς εὐγχει αὐτῶς.

Ce passage est tiré de *Illiade* (XI, 388), où Diomède, blessé d'une flèche par Pâris, lui dit : « Te voilà bien fier pour m'avoir fait au bout du pied une égratignure ! »

« On les appelle aussi *éléments* (*στοιχεῖα*), continue Denys de Thrace, parce qu'il existe entre les lettres une sorte d'ordre et de classement » (*διὰ τὸ ἔχειν στοῖχόν τινα καὶ τάξιν*).

Il énumère les sept voyelles (*α, ε, η, ι, ο, υ, ω*), dont deux sont toujours brèves, deux toujours longues, et trois tantôt brèves, tantôt longues.

Il distingue cinq voyelles *prépositives* (*προτακτικά*), ainsi nommées parce que, placées devant *ι* et *υ*, elles forment des diphthongues ; ce sont les voyelles *α, ε, η, ο, ω* ; les deux autres (*ι* et *υ*) sont dites *postpositives* (*δποτακτικά*). La rencontre des unes et des autres forme six diphthongues :

αι, αυ, ει, ευ, οι, ου. On en attendrait quatre autres ηι, ηυ, ωι, ωυ, puisque Denys de Thrace a déclaré η et ω voyelles prépositives ; on comprend cette omission pour η et ω devant un ἰῶτα, parce que cet ἰῶτα se souscrit et supprime les combinaisons ηι, ωι ; mais il ne dit pas s'il admet ou rejette les diphthongues ηυ, ωυ.

Il énumère ensuite les dix-sept consonnes (σύμφωνα), parmi lesquelles il distingue les muettes (ἄφωνα), et les demi-sonores (ἡμίφωνα). Les demi-sonores sont les suivantes : ζ, ξ, ψ, λ, μ, ν, ρ, σ, c'est-à-dire les sifflantes et les liquides. Parmi les muettes, il distingue :

- Trois ténues (ψιλά) π, κ, τ,
 — aspirées (δασέα), φ, χ, θ,
 — moyennes (μέσα), β, γ, δ.

Et il explique que les moyennes sont plus aspirées que les ténues et plus ténues que les aspirées ; par exemple β tient le milieu entre π et φ, γ entre κ et χ, δ entre τ et θ ; ce qui, comme on le voit, se rapporte mieux à la prononciation des Grecs modernes que la division en *douces, fortes et aspirées*, qui est généralement adoptée dans les écoles françaises, comme conforme à la prononciation érasmienne.

Selon Denys de Thrace, il y a trois lettres doubles : ζ, ξ, ψ. Mais, si cela peut être contesté pour le ζ, du moins ce qu'il ajoute est-il parfaitement exact : ζ correspond à σδ (ainsi συρζω devient en éolien συρτσω).

Les consonnes λ, μ, ν, ρ sont appelées par Denys de Thrace et les autres grammairiens grecs *immuables*, parce que ces consonnes ne changent pas aux futurs des verbes et dans la flexion des noms. Mais il ajoute : « On les appelle aussi *liquides*. » Le nom d'*immuables* est resté dans la Grammaire grecque de Port-Royal.

Denys termine ce chapitre par l'énumération des lettres finales des noms masculins, féminins et neutres, au singulier, au pluriel et au neutre ; à savoir :

SINGULIER.

Masc.	Fém.	Neutre.
ν	α ξ	α ρ
ξ	η ρ	ι ς
ρ	ω ς	υ υ
ς	ν ψ	ο
ψ		

PLURIEL.

ε, ς, α, η.

DUEL.

α, ε, ω.

Les chapitres VIII, IX, X et XI sont consacrés à l'étude des syllabes, de la syllabe en général, puis des syllabes longues, brèves et communes. Les syllabes sont longues dans huit circonstances : trois le sont par nature (φύσει), et cinq par position (θέσει). Sont longues par nature celles où entre une voyelle longue (*ex.* : ἥρως), une voyelle de double mesure (διχρονα) employée comme longue (*ex.* : ἄρης), ou une diphthongue. Sont longues par position celles qui finissent par deux consonnes (*ex.* : ἄλς), celles à une voyelle brève ou pouvant avoir le son bref est suivie de deux consonnes (*ex.* : ἀγρός), celles qui finissent par une consonne simple et sont suivies d'une syllabe commençant par une autre consonne (*ex.* : ἔργον), celles qui sont suivies d'une consonne double (*ex.* : ἔξω), et celles qui finissent par une consonne double (*ex.* : ἀπαξ).

Les syllabes sont communes dans trois circonstances : 1° lorsqu'elles sont terminées par une voyelle longue et que la suivante commence par une voyelle ; *ex.* :

οὐ τί μοι αἰτία ἐσσί · θεοί νύ μοι αἴτιοί εἰσιν,

2° lorsqu'une voyelle brève ou pouvant avoir le son bref est suivie de deux consonnes dont la seconde est une liquide et la première une muette ; *ex.* :

Πάτροκλέ μοι δειλή πλείστον κεχαρισμένη θυμῷ ,

3° lorsque cette syllabe, brève par elle-même, se trouve à la fin du mot et que le mot suivant commence par une voyelle ; *ex.* :

Νέστορα δ' οὐκ ἔλαθεν λαχὴ πίνοντά περ ἔμπης.

Denys de Thrace définit ensuite (ch. XII) le *mot*, qui est le discours réduit à son élément le plus simple, λέξις ἐστὶ μέρος τοῦ κατὰ σύνταξιν λόγου ἐλάχιστον, et le discours en prose ou en vers qui est un arrangement de mots formant un sens complet, λόγος ἐστὶ πεζῆς τε καὶ ἐμμέτρου λέξεως σύνθεσις διάνοιαν αὐτοτελή δηλοῦσα. Puis il distingue huit parties du discours, qu'il énumère dans l'ordre suivant : le *nom*, le *verbe*, le *participe*, l'*article*, le *pronom*, la *préposition*, l'*adverbe* et la *conjonction* (ch. XIII).

Dans le chapitre XIV, il traite du *nom*, qu'il définit une partie déclinaison du discours, désignant un corps ou un effet (ὄνομά ἐστὶ μέρος λόγου πτωτικόν, σῶμα ἢ πρᾶγμα σημάϊνον) ; un corps, par exemple *pierre* ; un effet, par exemple *instruction* .

Après avoir défini le nom *commun* et le nom *propre* (κοινῶς τε καὶ ἰδίως λεγόμενον), il distingue cinq circonstances du nom : les *genres*, les *espèces*, les *figures*, les *nombres* et les *cas*.

Après avoir signalé les trois genres (*masculin*, *féminin* et *neutre*, ἀρσενικόν, θηλυκόν καὶ οὐδέτερον), il fait observer que quelques-uns y ajoutent deux autres genres, qu'il ne définit pas, mais dont il cite des exemples qui s'appliquent naturellement au grec : le *commun* (κοινόν), par exemple ὁ ou ἡ ἄνθρωπος, ὁ ou ἡ ἵππος, c'est-à-dire celui qu'on peut donner indistinctement au mâle et à la femelle ; et

le *surcommun* ou *épicène* (ἐπίκοινων), par ex. ὁ χελιδὼν, ὁ ἀετός, c'est-à-dire celui dont on se sert pour désigner un être vivant quelconque, mâle ou femelle. Cette dernière distinction est un peu subtile, sinon inexacte; aussi a-t-elle été négligée par Apollonius Dyscole et la plupart des autres grammairiens grecs.

Au contraire tous les successeurs de Denys de Thrace ont reproduit les notions qui suivent et dont quelques-unes, jusqu'à ces dernières années, ont été trop négligées dans les grammaires grecques modernes, excepté dans celle de Port-Royal.

Il y a deux espèces ou formes (εἶδη) de noms : le *primitif* (πρωτότυπον), ex. : γῆ, et le *dérivé* (παράγωγον), ex. : γαιήϊος.

On compte sept espèces de dérivés : les *patronymiques*, les *possessifs*, les *comparatifs*, les *superlatifs*, les *diminutifs*, les *paronymiques* et les *noms verbaux*.

1° Les *patronymiques* (πατρωνυμικά) ont trois types (τύποι) ou suffixes masculins : ης, ων et αδιος (ex. : Αλακίδης, Ἄτρειων, Ἰβρίάδιος) et trois types ou suffixes féminins, ις, ας et νη (ex. : Πριαμίς, Πελιάς, Ἄδρηστίνη). Ici Denys de Thrace place une observation que lui a suggérée le commentaire quotidien qu'il faisait de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* : Homère ne tire pas de dérivés patronymiques du nom des mères, c'est un usage qui ne s'est établi qu'après lui (ἀπὸ δὲ μητέρων οὐ σχηματίζει πατρωνυμικὸν εἶδος ὁ Ὅμηρος, ἀλλ' οἱ νεώτεροι). Ainsi l'on ne trouverait pas chez Homère de patronymique comme les *Niobides* (Νιοβίδαι et Νιοβίδες).

2° Les *possessifs* (κτητικά) indiquent le possesseur, dont ils contiennent le nom; ex. : Νηληϊάϊ Ἴπποι, Πλατωνικὸν βιβλίον.

3° Les *comparatifs* (συγκριτικά) ont trois types ou suffixes : τερος, ῖων et σων; ex. : δξύτερος, βελτίων, κρείσσων. La grammaire comparative montrera plus tard qu'il n'y a pas de suffixe σων, mais que cette terminaison vient d'une modification que la semi-voyelle ι (ou j) fait subir aux radicaux terminés par une gutturale ou une dentale

(*ex.* : κρείσσων, superlatif κράτιστος, — ἥσσον, superlatif ἥκιστα). Κρείσσων est pour κρατ-ίων, ἥσσον pour ἥκ-ιον.

4° Les *superlatifs* (ὑπερτεθικά), ont deux *types* ou suffixes : τατος et στος (plus exactement, ιστος) ; *ex.* : δξύτατος, ἄριστος.

5° Les *diminutifs* sont appelés par Denys de Thrace *noms de caresse* (ὑποκοριστικά), et il les définit des noms qui indiquent la diminution du primitif sans idée de comparaison (τὴν μείωσιν τοῦ πρωτοτύπου δηλοῦν ἀσυγκρίτως), *ex.* : ἀνθρωπίσκος, λιθαξ, μειρακύλλιον.

6° Les *paronymiques* (παρωνυμικά), qu'il ne faut pas confondre avec ce que nous entendons en français par les *paronymes*, sont simplement les noms dérivés d'autres noms ; *ex.* : Θέων, Τρύφων (dérivés de θεός, τρυφή). Cette division n'a guère d'autre utilité que de préparer la suivante.

7° Les noms *verbaux* (ῥηματικά) sont les noms dérivés de verbes ; *ex.* : Φιλήμων, Νοήμων.

Il y a, dans les noms, trois *figures* (σχήματα) :

1° les noms *simples* (ἀπλά), *ex.* : Μέμων,

2° — *composés* (σύνθετα), *ex.* : Ἄγαμέμων,

3° — *dérivés de composés* ou *indirectement composés* (παρασύνθετα), *ex.* : Ἄγαμεμονίδης.

Les mots composés sont formés de quatre manières :

1° avec deux mots entiers, *ex.* : χειρίσοφος,

2° avec deux mots raccourcis, *ex.* : Σοφοκῆς,

3° avec un raccourci et un entier, *ex.* : Φιλόδημος,

4° avec un entier et un raccourci, *ex.* : Περικλῆς.

La grammaire comparée mettra plus tard plus de précision dans cette étude des mots composés ; mais on voit à quel point elle était portée dans les écoles grecques, dès le premier siècle avant l'ère chrétienne.

Il y a trois nombres (*singulier, duel et pluriel*, ἀριθμοὶ τρεῖς, ἐνικός, δυϊκός, πληθυντικός). Mais il y a des noms qui, sous la forme du singulier, indiquent le pluriel (*ex.* : δῆμος, χορός), et d'autres qui, sous la forme du pluriel, indiquent le singulier (*ex.* : Ἄθῆναι, Θῆβαι) ou le duel (*ex.* : ἀμφοτέρων).

Il y a cinq cas : 1. le cas *droit* qui s'appelle aussi *nomi-*
natif ou *direct* (ὀρθή, ὀνομαστική καὶ εὐθεΐα); 2. le *génitif* qui
 se nomme aussi *possessif* et *patrique* ou *paternel* (κτητικὸν
 καὶ πατρικόν); 3. le *datif* (δοτική) ou *prescriptif* (ἐπισταλτικόν);
 4. l'*accusatif* (αἰτιατική) ou *argumentatif* (κατ' αἰτίαν); 5. le
vocatif (κλητική) ou *appellatif* (προσαγορευτική).

Denys de Thrace distingue encore dans le nom d'au-
 tres circonstances qu'on appelle aussi des *espèces* (ὕπο-
 πέπτωκε δὲ τῷ ὀνόματι ταῦτα, ἃ καὶ αὐτὰ εἶδη προσαγορεύεται);
 ces distinctions, qu'on retrouve dans Apollonius Dyscole
 et les autres grammairiens grecs, appartiennent, comme
 on le voit, à une tradition assez ancienne, où se con-
 fondent un peu trop des notions de grammaire géné-
 rale et de grammaire proprement dite. Ce sont les sui-
 vantes :

1° Le nom *propre* (κύριον), *ex.* : Ὀμηρος;

2° L'*appellatif* (προσηγορικόν), que nous appelons le *nom*
commun, et que Denys définit celui qui désigne une en-
 tité commune (τὸ κοινήν οὐσίαν σημαίνον); *ex.* : ἄνθρωπος,
 ἕππος;

3° L'*épithète* (ἐπιθετον) que nous appelons l'*adjectif*, qui
 s'applique aux noms communs et aux noms propres, qui
 marque l'éloge ou le blâme, et qui est pris soit de l'âme
 (comme σώφρων, ἀκόλαστος), soit du corps (comme ταχύς,
 βραδύς), soit des choses extérieures (comme πλούσιος,
 πένης);

4° Les *corrélatifs* (τὸ πρὸς τι ἔχον), comme *père* et *fil*;

5° Les *presque-corrélatifs* (τὸ ὡς πρὸς τι ἔχον), comme *nuit*
 et *jour*, *vie* et *mort*;

6° Les *homonymes* (ὁμώνυμα) sont ceux qui peuvent s'ap-
 pliquer à plusieurs individus, *ex.* : *Ajax fils de Télamon* et
Ajax fils d'Oïlée; *rat de terre* et *rat de mer*.

7° Les *synonymes* (συνώνυμα) sont ceux qui, sous divers
 noms, désignent un même objet, comme ἄορ, ξίφος, μά-
 χαιρα, σπάθη, φάσγανον. Ici Denys de Thrace semble un peu
 en retard sur la science de son temps, au sujet des *syno-*
nymes, qui avaient donné lieu à diverses études dans les

écoles philosophiques, et que les Stoïciens appelaient des *polyonymes* (1).

8° Les *phéronymes* (φερώνυμα) viennent d'un état accidentel (ἀπό τινος συμβεβηκότος), comme Τισαμενός, Μεγαπένθης.

9° Les *dionymes* (διώνυμα) représentent un double nom donné à la même personne, comme Αλέξανδρος et Πάρις, sans que ce double nom puisse s'appliquer alternativement, car tous ceux qui s'appellent Αλέξανδρος ne s'appellent pas en même temps Πάρις.

10° Les *surnoms* (επώνυμα) sont des noms secondaires qui accompagnent le nom propre; par exemple : Ἐνοσίχθων ὁ Ποσειδῶν, Φοῖβος ὁ Ἀπόλλων.

11° Les *ethniques* (εθνικά) désignent un peuple, comme Φρύξ, Γαλάτης.

12° Les *interrogatifs* (ερωτηματικά ou πειστικά) comme τίς, ποῖος, πόσος, πηλίκος.

13° Les *indéfinis* (ἀόριστα) sont en corrélation avec les interrogatifs; par exemple ὅστις, οἷος, ὀπόσος, ὀπηλίκος.

14° Les *anaphoriques*, appelés aussi *analogiques*, *démonstratifs*, *corrélatifs* (ἀναφορικά, ὁμοιωματικά, δεικτικά, ἀνταποδοτικά) s'emploient pour exprimer une similitude quelconque, comme τοσοῦτος, τηλικούτος, τοιοῦτος.

15° Les *collectifs* (περιληπτικά) sont ceux qui, sous la forme du singulier, indiquent le pluriel, par exemple : δῆμος, χορός, ὄχλος.

16° Les *distributifs* (ἐπιμεριζόμενα) indiquent une répartition entre deux ou plusieurs, par exemple : ἕτερος, ἕκαστος.

17° Les *compréhensifs* (περιεκτικά) désignent le contenant, par exemple : δαφνών, παρθενών.

18° Les *imitatifs* (πεποιημένα), qui désignent les objets

(1) Voyez Egger, *Apollonius Dyscole*, p. 90 et 91. — Nous donnons ici en entier la liste de ces espèces, dont plusieurs ont été négligées par M. Egger à cause de leur minutie. Elles nous paraissent utiles pour montrer jusqu'où les Grecs avaient déjà poussé ce genre d'études.

par une imitation de leur son, comme φλοῖσθος, ῥοῖζος, ὄρυμαγδός.

19° Les *génériques* (γενικά) s'emploient pour distinguer les genres et les espèces, par exemple : ζῶον, φυτόν.

20° Les *particuliers* (εἰδικά) indiquent une subdivision du genre, comme βοῦς, ἵππος, ἄμπελος.

21° Les *ordinaux* (τακτικά) déterminent l'ordre et le rang dans les nombres, par exemple : πρῶτος, δεύτερος, τρίτος.

22° Les *numériques* (ἀριθμητικά) sont ce que nous appelons aujourd'hui noms de nombre cardinaux : εἷς, δύο, τρεῖς.

23° Les *dépendants* (μετουσιαστικά) sont ceux qui empruntent leur sens et leur forme à quelque matière, comme χρύσειος, ἀργύρειος.

24° Les *absolus* (ἀπολελυμένα) sont ceux qui ont leur sens en eux-mêmes, comme θεός, λόγος.

Enfin Denys de Thrace établit deux dernières catégories de noms, selon qu'ils indiquent le sens actif (ἐνέργεια), comme κρῖτης et κρίνων, ou le sens passif (πάθος), comme κριτός et κρινόμενος. Notens qu'ici il confond des participes avec des noms, bien que lui-même il fasse du participe une des parties du discours.

Quatre trop courts chapitres (XV-XVIII) sont consacrés au *verbe*.

Le verbe est défini un mot sans cas, propre à indiquer les temps, les personnes, les nombres, l'action qu'on fait ou celle qu'on subit (Ῥῆμά ἐστι λέξις ἄπτωτος ἐπιδεικτικῆ χρώων τε καὶ προσώπων καὶ ἀριθμῶν, ἐνέργειαν ἢ πάθος παριστώσα). On y reconnaît huit circonstances qui sont : 1° les *flexions* ou *modes* (ἐγκλίσεις), à savoir : l'*indicatif* (ὀριστική), l'*impératif* (προστακτική), l'*optatif* (εὐκτική), le *subjunctif* (ὑποτακτική) et l'*infinitif* (ἀπαρέμφατος) ; 2° les *dispositions* ou *voix* (διαθέσεις), qui sont l'*actif*, le *passif* et le *moyen* (ἐνέργεια, πάθος, μεσότης) ; 3° les *espèces* (εἶδη), à savoir : le *primitif* et le *dérivé* (πρωτότυπον καὶ παράγωγον), *ex.* : ἄρδω, ἀρδεύω ; 4° les *figures* (σχήματα), comprenant le *simple*, le *composé* et le *surcomposé* (ἀπλοῦν, σύνθετον, παρασύνθετον), *ex.* : φρονῶ, καταφρονῶ,

φιλιπιζω; 5° les trois *nombres* (τρεις ἀριθμοί); 6° les trois *personnes* (τρία πρόσωπα); 7° les *temps* (χρόνοι), à savoir: le *présent*, le *passé* et le *futur* (ἐνεστώς, παρεληλυθώς, μέλλων), qui donnent lieu à deux remarques: 1° le *passé* a quatre variétés: l'*imparfait*, le *parfait*, le *plus-que-parfait* et l'*aoriste* (παρατατικόν, παρακειμενον, ὑπερσυντελικόν, ἀόριστον); 2° il y a parenté (συγγένεια) entre le *présent* et l'*imparfait*, entre le *parfait* et le *plus-que-parfait*, entre le *futur* et l'*aoriste*.

On appelle *conjugaison* la série des flexions du verbe (συζυγία ἐστὶν ἀκόλουθος ῥημάτων κλισις).

Il y a six conjugaisons de verbes *barytons*, βαρύτονα ῥήματα. On sait que les grammairiens grecs appellent ainsi les verbes dont la dernière syllabe avait l'accent grave, c'est-à-dire dont l'avant-dernière était frappée de l'accent aigu; ce sont tous les verbes en ω, à l'exception des *verbes contractes*, appelés en grec, par opposition aux *barytons*, verbes *périspomènes* (περισπώμενα).

La 1^{re} conjugaison des barytons est celle où l'ω final est précédé de β, φ, π, πτ (*ex.*: λείβω, γράφω, τέρπω, κόπτω);

La 2^e celle en γ, χ, κ, κτ (*ex.*: λέγω, λείχω, πλέκω, τίκτω);

La 3^e celle en δ, θ, τ (*ex.*: ἄδω, πλήθω, ἀνύτω);

La 4^e celle en ζ, σσ (*ex.*: φράζω, ὀρύσσω);

La 5^e celle des verbes à liquides (*ex.*: πάλλω, γέμω, κρίνω, σπείρω);

La 6^e celle des verbes en ω pur (*ex.*: ἱππεύω, βασιλεύω, ἀκούω).

Quelques-uns ajoutent une septième conjugaison, celle des verbes en ψ et en ξ (*ex.*: ἔψω, ἀλέξω).

On retrouve là nos *verbes en ω pur*, nos *verbes à muettes*, nos *verbes à liquides*; et, par sa division spéciale de verbes en ζω et en σσω, Denys de Thrace semble avoir eu comme un vague pressentiment des *verbes à suffixes* qu'il appartenait à la grammaire comparée de dégager et d'éclaircir.

Quant aux verbes *périspomènes* ou *contractes*, il signale les trois conjugaisons consacrées; seulement il les désigne par la contraction des deuxième et troisième per-

sonnes du singulier, au présent de l'indicatif : la conjugaison en εῖ, *ex.* : νοῶ, νοεῖς, νοεῖ ; la conjugaison en α avec un ἰῶτα *adscrit* (προσγεγραφομένου), on a dit plus tard souscrit (ὑπογεγραφομένον), *ex.* : βοῶ, βοᾶς, βοᾶ ; la conjugaison en οῖ, *ex.* : χρυσῶ, χρυσοῖς, χρυσοῖ.

Denys distingue quatre conjugaisons de verbes en μι. Il fait dériver les trois premières des trois conjugaisons contractes (τιθῶ, τίθημι — ἰστῶ, ἴστημι — διδῶ, δίδωμι) et la quatrième des verbes barytons en ω pur (πηγνύω, πηγνυμι). C'est la partie la plus faible de sa grammaire ; mais la théorie des verbes en μι ne pouvait être élucidée que par la grammaire comparative.

Il passe au participe (ch. XIX), qui a les propriétés du verbe et celles du nom, mais qui n'a ni les personnes, ni les flexions modales (παρέπεται τῇ μετοχῇ ταῦτά α καὶ τῷ ῥήματι καὶ τῷ ὀνόματι, δίχα προσώπων τε καὶ ἐγκλίσεων).

Vient ensuite l'article (ch. XX), qui est défini une partie déclinable du discours, laquelle se place avant ou après les noms à tous les cas (ἄρθρον ἐστὶ μέρος λόγου πτωτικόν, προτασσόμενον καὶ ὑποτασσόμενον τῆς κλίσεως τῶν ὀνομάτων). On voit qu'il confond avec l'article le pronom conjonctif, qui est dit ὑποτασσόμενον (ὑποτασσόμενον μὲν τὸ ὅς, προτασσόμενον δὲ τὸ ὅ).

Après avoir signalé les genres, les nombres et les cas de l'article, il traite du pronom (ch. XXI), qu'il définit un mot employé à la place du nom, avec la distinction des personnes (ἀντωνυμία ἐστὶ λέξις ἀντι ὀνόματος παραλαμβανομένη, προσώπων ὀρισμένων δηλωτική).

Ici se place un chapitre sur la parenté qui existe entre les pronoms personnels et les adjectifs qui en dérivent, et qu'il confond avec les premiers dans la catégorie des pronoms. Il reconnaît seulement des primitifs (πρωτότυπα) et des dérivés (παράγωγα).

Sont des *primitifs* : ἐγώ, σύ, ἔ (nominatif des formes οὔ, οἷ, ἔ).

Sont des *dérivés* : ἐμός, σός, ὅς.

La différence principale qu'il établit entre les uns et

les autres, c'est que les uns s'emploient avec l'article (*ex.* : ὁ ἐμός), et les autres sans l'article (ἐγώ).

Denys de Thrace termine par trois chapitres (XXIII-XXV) sur les prépositions (περὶ προθέσεων), sur les adverbes (περὶ ἐπιρρημάτων) et sur les conjonctions (περὶ συνδεσμῶν).

Il ne dit rien de particulier sur les prépositions. Mais il multiplie les catégories d'adverbes. Il distingue, non-seulement (comme on le fait généralement) les adverbes de temps, de lieu, de quantité, etc.; mais les adverbes de souhait, de comparaison, de conjecture, de classement, d'encouragement, etc., etc.

Les catégories de conjonctions sont moins minutieuses et plus utiles au point de vue de la syntaxe. Il distingue :

Les *copulatives* (συμπλεκτικοί), *ex.* : μὲν, δὲ, τὲ, καί, ἀλλά ;

Les *disjonctives* (διαζευκτικοί), *ex.* : ἢ, ἢτοι ;

Les *conjunctives* (συναπτικοί), *ex.* : εἰ, εἴπερ, ἐπεὶ, ἐπειδή ;

Les *causales* (αἰτιολογικοί), *ex.* : ἵνα, ὄφρα, ὅπως, ὅτι, διό ;

Les *dubitatives* (ἀπορηματικοί), *ex.* : ἄρα, κἄτα, μῶν ;

Les *conclusives* (συλλογιστικοί), *ex.* : ἄρα, τοίνυν, τοίγαρτοι ;

Les *explétives* (παραπληρωματικοί), *ex.* : δὴ, ῥά, νύ, ποῦ, περ, ἄν, οὔν, κέν, γέ.

III.

L'analyse qui précède montre que cette *Grammaire grecque* représente un mouvement grammatical assez étendu.

Sans doute il ne faut pas demander à Denys de Thrace ce qui fait la fécondité de la méthode comparative et historique. Il n'était pas initié à cette savante décomposition des mots en leurs divers éléments, *racine, radical, affixes, désinences*, qui jette une si vive lumière sur les formes du langage. Mais il faut noter que ce vieux grammairien attache plus d'importance qu'on ne l'a fait jusqu'à ces dernières années à la *phonétique* (ch. VII-XI), à la *dérivation* et à la *composition des mots* (ch. XIV,

ch. XXII et *passim*), enfin qu'il a entrevu les *suffixes*, qu'il appelle *types* ou *caractères* des noms (τύποι, ch. XIV). C'est une voie dans laquelle il sera suivi par Apollonius Dyscole (1), mais où sa trace sera perdue par les grammairiens postérieurs.

Ce qui a fait, en grande partie, le succès de Denys de Thrace dans l'antiquité grecque, c'est que ce grammairien a su donner un résumé exact, clair, précis, d'une doctrine qui était avant lui et est redevenue après lui un peu confuse. Son *Manuel* a été pour la grammaire ce que furent, pour la philosophie et la morale, le livre d'Épictète, le *Tableau* de Cébès, la compilation de Valère Maxime ; pour l'histoire, les *Épitome* de Florus, d'Eutrope et d'Aurélius Victor. C'est pour cela que, malgré le mérite des traités qui ont été composés depuis sur la grammaire, ce simple cahier, destiné à être dicté par les maîtres à leurs élèves, a subsisté pendant des siècles et défrayé, à Byzance, l'activité de tant de commentateurs.

(1) Voyez Egger, *Apoll. Dysc.*, p. 299 et suiv.

NOUVELLES LETTRES FRANÇAISES

INÉDITES

DE CORAY

ADRESSÉES

A M. P. PREVOST DE GENÈVE

PUBLIÉES PAR

LE M^{is} DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE.

La récente publication des *Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette* a eu le résultat que nous en espérons; comme le souhaitait dans sa préface le regretté M. Brunet de Presle, les possesseurs des lettres inédites de Coray se sont empressés de nous communiquer soit les autographes mêmes, soit les copies des lettres qui étaient en leur possession. Quelques-unes de ces lettres ont pu trouver leur place dans le volume alors sous presse. D'autres nous sont parvenues après la publication. De ce nombre, se trouvaient celles que nous imprimons ici. Nous croyons intéressant pour les lecteurs de notre Annuaire, de leur donner la primeur de ces lettres adressées par Coray à son ami M. Pierre Prevost, professeur de philosophie à Genève et helléniste distingué. Elles ont été communiquées, en partie, par M. Adert, un des fondateurs de notre Association, à notre savant président ho-

noiraire M. Egger, dont le rôle, comme l'a dit avec tant de justesse, M. d'Eichthal, ici même, est celui d'une providence, non-seulement pour notre Association en général, mais même pour chacun de ses membres, et en particulier pour nous. Depuis longtemps déjà M. Adert, de Genève, avait demandé et obtenu, de M. Prevost, la copie d'une partie des lettres de Coray adressées à ce savant ; dès qu'il connut la publication des lettres de Coray, il s'empressa d'envoyer cette copie à M. Egger qui voulut bien nous la communiquer. Nous nous sommes mis aussitôt en rapport avec M. Guillaume Prevost (1), détenteur des papiers de son père, qui, avec une obligeance nous dont sommes heureux de le remercier publiquement, voulut bien nous faire copier par son frère les vingt et une lettres adressées par Coray à son père et nous donner gracieusement l'autorisation de les publier.

Après la mort de Coray, M. Prevost père publia, dans la Bibliothèque universelle de Genève (août 1833), *Quelques Notes relatives au docteur Coray* : le manque d'espace nous prive du plaisir de reproduire ces pages que les curieux pourront retrouver dans le recueil où elles ont été insérées. Nous nous en sommes servi cependant pour les notes que nous avons mises au bas de quelques-unes de ces lettres sur lesquelles cette notice donne de précieux renseignements que l'obligeance de M. G. Prevost a bien voulu compléter.

(1) M. Guillaume Prevost, docteur en droit, a exercé pendant trente ans la magistrature à Genève, son pays natal. Il est question de lui dans une des lettres de Coray que nous imprimons plus loin. On nous saura gré, pensons-nous, de transcrire ici le passage d'une de ses lettres qui montre combien il était digne d'apprécier Coray : « J'ai encore présent à la mémoire, écrit-il, le temps où ces lettres de 1818 à 1830 arrivaient à mon père, et où je devorais avec lui les livres qui lui étaient envoyés. Je me rappelle enfin le chagrin que mon père éprouva en 1821, lorsqu'il apprit la dévastation de Chio (patrie de Coray), dont la bibliothèque venait d'être formée et qui fut détruite. C'est à cette bibliothèque que mon père avait envoyé une collection de ses œuvres et de ses traductions. »

Ces nouvelles lettres nous font connaître Coray sous un jour tout nouveau pour nous, en le montrant incessamment occupé de ce qui concerne l'instruction à donner aux jeunes Grecs de bonnes familles que leurs parents lui adressaient, comme au représentant le plus autorisé de la Grèce en Europe.

Les relations de M. P. Prevost avec Coray remontent au commencement de ce siècle, et durèrent jusqu'à sa mort, par conséquent plus de trente ans sans interruption (1).

« En 1802 et 1803, dit-il, je commençai avec Coray une liaison indirecte, par l'entremise d'Alexandre Basili, qui me fit connaître la traduction grecque du *Traité des délits et des peines*, que Coray avait faite dans le but d'initier ses compatriotes aux principes de la justice. Alexandre Basili, négociant grec, établi à Vienne, avait fait les frais de l'édition d'Héliodore que Coray venait de publier. Il m'exprimait assez naïvement, dans une lettre du 22 décembre 1804, les motifs de sa préférence pour cet auteur (2) :

« Parmi tous les romans que j'ai connus dans notre langue, c'était le seul que j'eusse lu avec quelque satisfaction... Une édition pompeuse de Longus, à laquelle notre ami Coray avait fourni des notes, m'a fait venir l'idée de faire une nouvelle édition d'Héliodore, comme valant, à tous égards, mieux que Longus ; et j'ai engagé Coray à l'entreprendre. Je vois maintenant que l'ouvrage

(1) M. Pierre Prevost, professeur de philosophie à Genève, né en 1751, mourut en 1839, six ans après Coray.

(2) Alexandre Basili, occupé de son commerce, parlait et écrivait en français avec facilité, mais non sans quelques hellénismes, et d'ailleurs avec négligence. Je me suis permis, en le citant, de rectifier des locutions embarrassées. Je n'ai point usé de la même liberté à l'égard de Coray. Je l'ai toujours transcrit textuellement, parce qu'il avait étudié le français comme sa propre langue, et que, tout en insérant çà et là du grec dans ses lettres, il savait très-bien rester toujours en français correct et intelligible. (*Note de M. P. Prevost.*)

ne vaut pas, à la vérité, les romans anglais et français ; mais j'espère que les notes de Coray le rendront digne d'attention, et que, faute de mieux, l'ouvrage est encore bon pour nous, nonobstant les *μῦθοι καὶ τὰ ἀπίθανα ὅπων γέμει.* »

Après quelques notes succinctes sur la vie et les travaux de Coray dont M. Prevost apprécie avec une grande justesse et une remarquable précision, et le caractère et le style (1), l'auteur de la notice commence à nous donner quelques renseignements précis sur la correspondance qu'il entretenait avec le savant grec :

« Ses travaux littéraires, dit M. Prevost, avaient tous le même but : ils offraient aux Grecs une instruction analogue à leurs habitudes sous le rapport de la langue et des souvenirs, souvenirs effacés, il est vrai, mais sus-

(1) « Quelques Hellènes se sont attachés à critiquer le style de Coray dans ses prolégomènes de la Bibliothèque grecque, et ont présenté sous un aspect défavorable les opinions de l'auteur. Quant au style, la seule remarque que je puisse me permettre, c'est que, pour ceux à qui le grec moderne est plus étranger que le grec littéral, la lecture de Coray est plus facile que celle de la plupart des écrits helléniques récents, ce qui doit être attribué à l'art avec lequel l'auteur se rapproche de l'idiome antique, en reproduisant quelques locutions et substituant des mots, compris sans effort, à des mots barbares plus usités. Comme il a blâmé hautement la prétention d'écrire en grec ancien autre chose que quelques notes d'érudition, j'ai peine à croire qu'à cet égard il ait passé la limite qu'il a dû se prescrire, car Coray savait profiter des rapports du français avec le grec moderne, dans certains tours et dans quelques expressions familières. Le grec ancien en offrait déjà qu'Henri Estienne a remarquées dans son petit traité *de la Conformité du langage françois avec le grec* (Paris, 1569).

« Quant à ses opinions, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles étaient en général républicaines ; mais, dans toutes les phases de la révolution hellénique, il a su les modifier, en s'adressant à ceux qui auraient pu en abuser ; si, d'ailleurs, les idées libérales ont paru dominer dans ses écrits avec une sorte d'excès, il ne faut pas oublier le point d'où il est parti. Les Grecs, soumis à la plus avilissante servitude, avaient pour premier besoin de secouer le joug ; c'était évidemment le premier pas à faire. Le temps ne pouvait leur manquer ensuite pour assurer leurs progrès. » (*Note de M. Prevost.*)

ceptibles d'être ranimés. Cette instruction, venant d'un compatriote qui l'introduisait par des discours ou des entretiens à leur portée, devait fructifier, tandis que l'érudition classique de ses scholies et la justesse de ses remarques en tout genre, fixaient l'attention des littérateurs, et fomentaient en Europe des sentiments de bienveillance. Il savait que les lumières répandues sur une nation sont, pour elle, un moyen de progrès, auquel les autres sont presque tous subordonnés ; que le passage des ténèbres du moyen âge aux lumières de la civilisation de l'Europe actuelle suffit pour établir cette vérité. Mais, pour que les lumières se répandent, il faut du temps et de la persévérance. Coray ne l'ignorait pas, et il fondait moins ses espérances sur ses contemporains que sur leur postérité. L'éducation des jeunes gens l'occupait sans relâche. Tout ce qui pouvait l'améliorer fut pour lui un sujet d'étude. Dès 1807, dans sa retraite studieuse, il eut quelque connaissance d'une méthode très-vantée, celle de Pestalozzi, et il cherchait à l'apprécier (1). Il secondait autant qu'il était en lui les vues bienfaisantes des comités établis en France et ailleurs, en faveur des jeunes Grecs. Il nommait avec reconnaissance M. de Lasteyrie, membre de celui de Paris, et l'un de ceux qui y portaient le plus de zèle et d'intelligence (2). Dans cette lettre, où il m'en parlait avec un vif sentiment d'estime, il s'agissait de placer un jeune Grec à qui Coray voulait procurer l'avantage d'une bonne éducation. Après m'être adressé aux comités de Genève et de Lausanne, et avoir éprouvé de leur part un refus mêlé de regrets et justifié par l'épuisement de leurs ressources, j'eus la satisfaction de le mettre sous la plus excellente tutelle. Dès que j'en parlai à M. Naville, il se montra prêt à lui ouvrir les portes de son institut, à des termes accessibles à un père sans fortune. « Je vous remercie, m'écrivait cet

(1) Voir ci-après la lettre datée de Paris, du 31 mai 1807.

(2) Voir la lettre du 3 janvier 1827.

instituteur philanthrope (Vernier, 2 février 1827), de la bonté que vous avez eue de m'envoyer les lettres du Dr Coray. Je me félicite de l'occasion que m'offrira notre jeune Grec d'avoir quelques rapports avec un homme si distingué. » Vingt ans avant cette époque, sur la recommandation de Coray, un jeune Grec avait été placé à Genève, dans une pension qui lui permettait de suivre les études convenables à sa situation, et dont le chef fit en sa faveur d'assez grands sacrifices, en particulier à l'occasion d'une maladie longue et pénible. Coray, qui en suivait les phases, écrivait, au sujet d'un changement d'air proposé, que les facultés pécuniaires du père de ce jeune homme, même avec l'aide de quelques amis (en particulier Alexandre Basili), permettaient difficilement un tel essai, la belle lettre datée de Paris du 31 mai 1807. Il savait ainsi ménager, avec prudence et délicatesse, les intérêts des pères et ceux de leurs enfants dont il concevait d'heureuses espérances.

« Mais, de toutes les entreprises de Coray, en faveur des Grecs, celle qui devait avoir les plus heureux effets, et commencer, pour eux, une nouvelle carrière de gloire, fut l'établissement d'un collège et d'une bibliothèque à Chio, pour laquelle, en 1813, il demandait aux amis de la science quelques dons de livres. Il invitait spécialement les auteurs à confier à ce dépôt des exemplaires de leurs ouvrages et surtout de ceux qui leur paraîtraient les plus propres à servir à l'éducation ou au développement des jeunes intelligences si longtemps privées de toute espèce d'aliment. Cet appel fut entendu, et il en parle avec reconnaissance dans ses lettres (1). Tous les vœux, toutes les espérances de cette âme ardente semblaient prêts à se réaliser. Non-seulement l'établissement prospérait, mais il prenait chaque jour plus d'extension (2).

(1) Voir ci-après la lettre datée du 16 avril 1814.

(2) Voir la lettre du Paris, 2 avril 1817.

« On sait ce que Chio est devenu sous la main des Turcs. La bibliothèque eut le sort de celle d'Alexandrie. Ses livres et ses institutions ont péri.

« Cette effroyable catastrophe, en plongeant Coray dans la plus profonde douleur, ne refroidit pas son zèle pour la cause qu'il avait constamment soutenue. Mais elle lui fit sentir peut-être avec plus de vivacité les peines habituelles qui avaient dès longtemps entravé sa marche et ralenti ses travaux. Il sentait croître ses infirmités qui, en le forçant au repos, pouvaient arrêter et interrompre ses entreprises littéraires. Un autre obstacle à surmonter, ou plutôt un amer chagrin à supporter, étaient les attaques de quelques ennemis du progrès, devenus les adversaires de celui qui le secondait avec plus d'ardeur encore que d'espérance. Le nombre de ces adversaires n'était pas grand ; mais leurs attaques étaient assez vives pour forcer Coray à s'en occuper et pour le distraire des objets de ses recherches habituelles. Sur ces deux causes de retard (ses maux et ses ennuis) il ne cesse de revenir dans ses lettres (1).

« Le principal caractère qui a toujours distingué Coray, ajoute M. Prevost, en terminant son intéressante notice que nous avons dû abrégé, comme auteur et comme citoyen, était son ardent patriotisme, que l'on peut qualifier d'*antique*, car il est facile de voir que ses principes, à cet égard, lui avaient été inspirés, dans l'origine, par les anciens auteurs grecs et latins dont il avait fait l'objet d'une lecture assidue. Je n'ai vu d'ailleurs chez lui que des dispositions aimables, des vertus et des goûts solides. Modeste, bienveillant, ami des lettres, zélé propagateur des lumières, se prêtant à la discussion, et donnant sans faste les éclaircissements qui lui étaient demandés, sa mort laisse un vide dans la science, et ne peut manquer d'exciter de vifs regrets, en particulier chez ses compa-

(1) Voir les lettres de Paris, 10 août 1806 ; 14 août 1812 ; 29 janvier 1815 ; 30 novembre 1825.

triotés dont plusieurs, il faut l'espérer, profiteront de la nouvelle ère d'indépendance et de repos qui leur est ouverte, pour remplacer un homme, un savant, un citoyen digne de leur servir de modèle (1). »

On nous pardonnera, nous l'espérons au moins, d'avoir donné quelques extraits de cette notice, car elle honore à la fois celui qui l'a écrite et celui qui en est l'objet, et montre en quelle estime était tenu chez tous les savants, dans toutes les parties de l'Europe lettrée, l'honnête homme et le grand philologue que sa patrie vient d'honorer d'une façon digne de lui, en lui élevant une statue, au milieu de cette Grèce dont il a été un des plus ardents régénérateurs.

(1) Ajoutons à ces détails ce trait que nous trouvons dans un excellent article consacré par M. Marc Monnier dans le *Journal des Débats* du 27 juillet 1877, à l'examen des *Lettres inédites de Coray*, article qui, traduit en grec, a été reproduit, tout entier, dans la revue hebdomadaire d'Athènes 'Εστία (*le Foyer*) :

« Coray avait en effet une pauvre mine, une figure socratique, nous dit un ancien magistrat de Genève, M. Prevost-Cayla, dont le père, helléniste et naturaliste, fut un des amis les plus dévoués de Coray. Le malheureux savant ne ressemblait en rien aux jeunes gens de Platon si poétiquement décrits par M. Taine. La longue redingote qu'il portait contre la mode lui donnait un faux air de moine; il parlait volontiers de ses souffrances, et plus volontiers de ses études, etc. »

I.

A M. Prevost, professeur de philosophie à Genève.

24 avril 1806.

Monsieur,

Je me proposois de répondre à votre lettre du 1^{er} mars lorsque j'ai reçu celle de M. Basili que vous trouverez ci-incluse.

Cette lettre avec la mienne vous sera présentée par M. Dimitrio Skina, jeune homme qui donne les meilleures espérances et que, pour les réaliser, on a jugé à propos d'envoyer chez vous. Je vous le recommande donc, monsieur, ainsi que fait M. Basili, de la manière la plus énergique, et je ne doute nullement que vous ne ferez tout ce qui dépend de vous pour l'instruction de M. Skina et de tous ceux de notre nation, qui, à son exemple, doivent dans la suite venir chez nous, και τούτων μὲν ἄλλες.

Quant à la distraction que vous me reprochez dans votre lettre, et dont je ne m'étois aperçu que trop tard pour y remédier, elle n'est et ne pouvoit pas être la seule, vu la précipitation avec laquelle je suis forcé de travailler. Je puis vous assurer, monsieur, que le titre Ἀστοχέδιοι n'est point un de ces vains titres dont on se sert quelquefois pour se ménager une excuse ou pour couvrir son ignorance, mais qu'il exprime rigoureusement la nature d'une composition improvisée.

Pour ne point improviser avec vous, je finis avec regret ma lettre, en vous priant d'agréer l'assurance de ma parfaite et sincère considération.

CORAY.

II.

Au même.

31 mai 1807.

Monsieur,

Je reçois avec autant de plaisir que de reconnaissance l'utile cadeau dont vous avez bien voulu me gratifier; et je vous promets que malgré le peu de temps que mes occupations me laissent, je le parcourrai d'un bout à l'autre. J'en ai déjà commencé la lecture.

Je reçus, dans le temps, votre lettre du 2 novembre, et je la lus avec plaisir excepté le paragraphe qui regarde M. Schinas. Il est bien malheureux pour ce jeune homme qu'une longue maladie, jointe au manque des choses nécessaires de la vie, vienne précisément l'attaquer à l'époque de ses études. Je présume que ce qu'il a reçu de M. Alexandre (1) est plutôt un généreux secours qu'une anticipation. Je voudrais en pouvoir faire autant. Quant à ce que vous me dites sur la nécessité de changer de ville, M. Schinas est d'autant plus le maître de le faire que vous approuvez un pareil changement; mais il doit, avant de prendre ce parti, s'assurer de ses moyens d'existence; sans cela, il s'exposeroit à empirer sa condition, et, comme dit le proverbe, *καπνὸν φεύγων εἰς πῦρ ἐμπεσεῖν*. M. Alexandre et moi, nous n'avons choisi votre ville que comme une demeure tranquille et plus propre à former l'esprit et le cœur d'un jeune homme. Il faut espérer que M. Skinas a assez profité de vos leçons et de votre exemple pour qu'il se conduise partout ailleurs, comme il s'est conduit chez vous; mais, encore une fois, il doit commencer par améliorer ses finances, s'il est possible.

(1) Alexandre Basili

Il y a longtemps que je me proposois de vous prier de me donner quelques renseignements sur la méthode de Pestalozzi. J'ai lu, il y a quelques mois, une brochure sur cette méthode ; mais, soit que je n'y aie pas mis toute l'attention nécessaire, soit que la méthode n'y soit pas assez clairement exposée, je vous avoue que je n'y ai pas compris grande chose. D'un côté, l'expérience du passé me fait craindre qu'il ne soit de cette doctrine comme de beaucoup d'autres que l'ignorance ou le charlatanisme, ou tous les deux ensemble, ont enfantées plus d'une fois ; de l'autre côté, j'ai cru m'apercevoir, dans la lecture, d'une bonne foi qui, si elle ne prouve point la bonté de la méthode, annonce du moins un honnête homme qui veut contribuer au bien public. Vous me ferez plaisir, monsieur, si, dans un moment de loisir, et sans vous presser de répondre, vous voulez bien me tirer de ce doute, en me communiquant ce que vous pensez de cette méthode, et surtout, si elle peut convenir à toute sorte d'éducation, ou si son application se borne à celle du peuple.

Ἰγίαινοις εὐδαιμονῶν.

CORAY.

P. S. A la page 190 du premier volume de Blair, *Phérecyde de Samos*, est-ce une distraction de M. Blair, ou une faute d'impression (1)?

(1) Cours de rhétorique et de belles-lettres, par Hugues Blair, traduit de l'anglais par M. P. Prevost. Genève, Manget et Cherbuliez, 1805, 4 volumes in-8.

III.

Au même.

29 mai 1810.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous passer par le canal de M. Manget, libraire de votre ville, un paquet contenant deux exemplaires du deuxième volume de mon Plutarque. Je vous prie de me faire l'honneur d'accepter un de ces exemplaires pour vous, et de remettre l'autre à M. Weber.

Je ne me rappelle pas, monsieur, de vous avoir remercié du dernier ouvrage de *Malthus*, dont vous voulûtes bien me gratifier (1). Si je ne l'ai point fait, soyez assez indulgent pour l'attribuer à mes occupations, qui, jointes à mes infirmités, me forcent quelquefois de négliger mes devoirs. Βίη λέλυται, χαλεπὸν δὲ μὲ γῆρας ὑπάζει.

Agréez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

CORAY.

Je vous prie, monsieur, de dire à M. Weber que j'ai reçu hier au soir sa lettre, et que je tâcherai d'y répondre autant que mes forces le permettront. En attendant, je lui communique, par votre canal, la triste nouvelle de la mort du pauvre Charianthos ; il nous a quittés depuis près d'un an, par une affection de poitrine dont il étoit déjà attaqué à son arrivée à Paris.

De la rue Notre-Dame des Victoires, n° 34.

(1) Cet ouvrage de Malthus est son fameux *Essai sur le Principe de population*, dont la traduction, due à la plume de M. P. Prevost, eut trois éditions : une en 1819, une autre en 1823, une troisième, enfin, publiée en 1845 avec des notes de MM. Rossi et Comte.

IV.

Au même.

Paris, 17 juillet 1812.

Monsieur,

Malgré mes douleurs arthritiques, je ne veux point différer de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 décembre 1811, et que je n'ai reçue que depuis cinq ou six jours. Je ne sais à quoi attribuer ce singulier retard.

Quelques jours avant cette tardive réception, on m'avoit remis les deux volumes du voyage d'Abyssinie (1), pour lequel je vous prie d'agréer l'assurance de ma vive reconnaissance. Je le lirai avec plaisir lorsque ma goutte et le temps m'auront permis de le lire aux Champs-Héllysées.

Les remarques que vous faites sur mes *Ἀὐτοσχεδ. στοχ.* me prouvent que vous daignez y jeter un coup d'œil, et cela soulage singulièrement mes douleurs. L'*ὄντινα* n'est pas, comme dans notre langue moderne; nous supprimons le *ν*, comme fait Homère (*Odys.*, VIII, 204) :

Τῶν δ' ἄλλων ὄτινα κραδίη θυμός τε κελεύει
Δεῦρ' ἄγε, πειρηθῆ τω.

Cette phrase *ὄτινα κραδίη κελεύει*, répond à celle-ci de grec moderne : *ὄτινα βαστά ἢ καρδία του* (pour *βαστάζει*, comme dans Homère, *δαμᾶ* pour *δαμάζει*) à la lettre : *celui que le cœur soutient, ou qui est soutenu par son cœur.*

Je prends la liberté, monsieur, de vous adresser un paquet contenant deux exemplaires du quatrième volume

(1) Voyage en Abyssinie par Salt, traduit de l'anglais par M. P. Prevost, et Extrait des voyages de lord Valentée. Paris et Genève, Paschoud, 1812, 2 vol. in-8°.

de Plutarque, faites-moi (*sic*) d'accepter l'un pour vous et ayez la bonté de remettre l'autre à M. Weber.

Agréez, je vous prie, l'assurance de la parfaite considération de votre très-humble serviteur,

CORAY.

J'ai gardé cette lettre jusqu'aujourd'hui 14 août, faute de savoir à qui consigner le paquet. Mon libraire vient de me dire qu'il l'a confié à M. Paschoud, libraire; ayez la complaisance, monsieur, de le réclamer.

14 août.

V.

Au même.

Paris, 23 décembre 1813.

Monsieur,

Je suis on ne peut pas plus reconnoissant pour le don précieux que vous voulez bien faire à ma patrie. Néanmoins, je vous demande la liberté de vous soumettre une observation qui n'a d'autre motif que le bien de mes concitoyens, et le désir d'augmenter la valeur de votre offrande.

Parmi les livres que nous sommes chargés, M. Alexandre Basili et moi, de procurer à la bibliothèque de Chio, nous ne négligerons point les classiques latins, et quoique, malgré cela, votre Lucrèce ne soit jamais de trop, j'aimerois mieux, monsieur, qu'il fût converti en quelque ouvrage, fruit de votre plume; comme le demande *mon Invitation aux savants de l'Europe*. Si, par exemple, il vous reste encore quelque exemplaire de la Rhétorique de Blair, cela fera plus de plaisir et sera infiniment plus profitable à mes compatriotes. J'en suis si sûr que, dans le cas où vous n'en auriez plus, j'enverrai volontiers, en votre

nom , l'exemplaire dont vous m'avez gratifié. Je vous parle, monsieur, franchement, et je vous prie d'user de la même franchise, en m'ordonnant l'envoi de mon exemplaire. C'est sans doute un sacrifice pour moi que la privation de votre don ; mais je le ferai avec d'autant plus de plaisir, ὅσω καὶ τῆ πατριδὶ λυσιτελέστερον, καὶ τῷ χαριζομένῳ ἐνδοξότερον.

Je vous remercie, monsieur, de tout ce que votre lettre contient d'instructif et, entre autres, le soin de m'avertir de cette hideuse faute typographique.

Ἐβόρωσο εὐδαιμονῶν,
 Votre dévoué serviteur,
 CORAY.

N'oubliez point, je vous prie, d'écrire votre nom et vos qualités à la tête de votre offrande que vous avez la complaisance d'adresser à M. Alexandre Basili de Vienne en Autriche.

Je demeure actuellement *rue Madame, n° 5, près du Luxembourg.*

VI.

Au même.

Sans date (reçue le 15 avril 1814).

Monsieur,

Il m'est impossible de vous peindre l'émotion que j'ai sentie à la lecture de votre lettre. En calculant l'impulsion que votre généreuse offrande doit nécessairement imprimer aux esprits de mes compatriotes, je me suis félicité, d'un côté, de leur avoir suggéré l'idée d'une bibliothèque publique, et de l'autre, de ce que, pour les porter plus efficacement à cette œuvre salutaire, j'ai sollicité le concours des savants de l'Europe civilisée. Si vos con-

frères imitent le brillant exemple que vous venez de leur donner, comme je l'espère, la régénération de ma malheureuse patrie fera des pas plus grands et plus assurés ; sinon, votre généreuse offrande, jointe à celle d'un petit nombre de savants qui vous ont précédé sans vous avoir égalé, suffira pour encourager mes compatriotes, et votre nom vivra chez eux aussi longtemps que la nation existera (1).

Je vois déjà, avec grand plaisir, l'annonce de votre don faite par M. Basili, dans son journal politique qui s'imprimait à Vienne, en grec moderne. Je vous prie, monsieur, de me faire l'amitié de me spécifier, à votre loisir, les titres des livres que vous venez d'y envoyer. Comme M. Basili et moi, nous sommes chargés de l'achat des livres nécessaires pour la bibliothèque de Chio, il est nécessaire d'avoir toujours, sous les yeux, ce que nous possédons, avant de nous procurer ce qui nous manque.

Agréez mes sincères remerciements, et l'assurance de la considération la plus distinguée, γενναϊότατε τῆς Ἑλλάδος εὐεργέτα.

CORAY.

VII.

Au même.

Paris, 29 janvier 1815.

Monsieur,

Je vous prie d'excuser mon long silence ; il paroîtroit d'autant plus singulier que je le garde envers une per-

(1) Nous ne possédons pas la liste des ouvrages que M. Prevost envoya en don à la bibliothèque de Chio, mais nous sommes fondés à croire qu'en première ligne devait figurer sa traduction des tragédies d'Euripide. Paris, Passot, 4 vol. in-12, 1782 ; ses traductions : des *Essais philosophiques* d'Adam Smith (Paris, an V (1797), 1 vol. in-8,

sonne dont les lettres viennent de temps en temps me distraire agréablement de mes chagrins. C'est un silence tellement forcé que je passe plusieurs mois sans répondre aux lettres de ma famille.

Comme si je n'avois pas assez de mon travail et de mes infirmités, une bande de fanatiques et de pédants m'a déclaré la guerre, et cherche à empoisonner le peu de jours qui me reste encore à vivre. Il n'y a que M. Alexandre Basili et quelques autres amis, qui me soutiennent encore et qui m'empêchent de succomber à tant de maux.

Mes ennemis ne sont ni nombreux ni puissants, et les mouvements qu'ils se donnent ne ressemblent pas mal aux convulsions d'un monstre expirant (*ψυχορράγοντος θηρίου σφραδασμοῦς*) ; mais ils sont méchants, et le désespoir de se voir négligés par les mêmes hommes qui naguères les regardoient comme les personnes les plus importantes de la nation, peut encore les porter à quelque extrémité fâcheuse. S'il ne s'agissoit que de ma seule personne, j'aurois méprisé leurs persécutions. Mais ils prétendent continuer à gouverner une malheureuse nation, qui étoit devenue pour eux une mine d'honneur et de richesses ; et comme elle leur échappe à mesure qu'elle s'éclaire, ils assouvissent leur rage sur tous ceux qui recommandent les lumières.

Voilà, monsieur, la cause qui me rend triste et qui me ravit jusqu'au plaisir de correspondre avec les personnes pour lesquelles je professe la plus haute considération. J'ai cru devoir vous faire connoître cette cause, de peur que mon silence ne fût attribué à une négligence coupable.

Je n'ai pas encore eu le plaisir de voir la personne que vous me recommandez.

de la *Rhétorique* de Blair (180), 4 vol. in-8, et des *Éléments de la philosophie de l'esprit humain*, par Dugalt-Stewart (Genève et Paris, 1808, 2 vol. in-8).

Ci-joint, vous trouverez mon Xénocrate, Περὶ τῆς ἀπὸ τῶν ἐνύδρων τροφῆς. Veuillez lui faire le même accueil que vous avez bien voulu faire à mon Plutarque.

Ἐρῶωσο εὐδαιμονῶν !

Votre dévoué serviteur,

CORAY.

P. S. Les deux brochures que j'ajoute à Xénocrate ne font point suite à la Bibliothèque hellénique, et, comme elles sont supposées être publiées par un anonyme, je vous prie de ne dire à personne que vous les avez reçues de moi. Καὶ πάλιν ἔρῶωσο !

VIII.

Au même.

5 décembre 1816.

Monsieur,

Je suis honteux de répondre si tard à vos lettres, d'autant plus qu'il n'y en a aucune qui, outre le plaisir qu'elle me fait, ne me procure quelque instruction. Mais je suis accablé d'infirmités de mon âge, et d'un travail que je continue par devoir, mais qui ne laisse pas d'augmenter ces infirmités.

J'ai reçu les deux lettres du 10 février, et 4 avril de cette année que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; peut-être y en a-t-il une troisième qu'il m'est impossible de trouver en ce moment ; il me faudroit une matinée pour fouiller dans un énorme tas de lettres, que je reçois de tous côtés, mais de correspondans qui malheureusement ne sont point aussi indulgens que vous. Il y en a même parmi dont l'exigence me fait rire ἀγνύμενόν περ. Ils ne peuvent concevoir que, quand on a soixante-dix

ans, la goutte et la Bibliothèque hellénique, on peut se dispenser d'écrire des lettres.

Je vous remercie, monsieur, de votre attention de m'envoyer les lettres du colonel Leake. Il m'a fait l'honneur de venir me voir lui-même, il y a quelques mois.

Votre correction d'ὄχθας pour ἰχθύας est bien séduisante ; mais permettez-moi de vous dire qu'elle me paroît inadmissible, parce qu'elle ne se lie point avec le reste de la phrase : καὶ τοὺς θαλαττίους ἰχθύας εἰθισμένα προσφέρεσθαι. Ce dernier mot ne pouvant signifier que ἔσθιεν ou γεύεσθαι, il faudroit bien d'autres changemens encore, pour y trouver le sens que votre correction demande, par exemple, ἀ ἐπὶ ταῖς θαλασσίους ὄχθαις εἰθισμένα νέμεσθαι, ou bien ἀ τὴν ἐπὶ ταῖς θαλασσίους ὄχθαις πᾶν εἰθισμένα νέμεσθαι, ou même προσφέρεσθαι. Quant à la chose même, quoique singulière, on en trouve un autre exemple dans Hérodote, V, 16, où Wesseling en donne un second dans les notes. Je crois en avoir un troisième, mais je ne me rappelle point dans quel voyageur.

Agréez, monsieur, l'assurance de la considération la plus distinguée avec laquelle je suis votre dévoué serviteur,

CORAY.

Je vous prie, monsieur, d'accepter un exemplaire de quelques opuscules d'Hippocrate et de Galien que je viens de publier. On vous l'envoie par le canal du libraire Paschoud.

IX.

Au même.

2 avril 1817.

Monsieur,

J'ai reçu vos deux lettres, 14 janvier et 17 février, et je suis bien sensible à l'indulgence avec laquelle vous me traitez. J'en ai grand besoin pour ne point succomber aux infirmités de mon âge augmentées par un travail assidu. J'ai passé un triste hiver, mais je commence à présent de sentir les bons effets du printemps.

Je vous ai expédié, la semaine dernière, le deuxième volume de mon Strabon; veuillez le recevoir μετ' εὐμενείας. Je recevrai avec reconnoissance l'exemplaire que vous me destinez de l'ouvrage que vous venez de traduire (1). Vous augmentez cette reconnoissance en m'annonçant aussi un exemplaire pour la bibliothèque de Chio. J'ai de fréquentes occasions d'y envoyer des livres et je vous prie de ne point oublier de distinguer l'exemplaire par votre nom. Je suis parvenu à persuader aux braves habitants de cette île de se procurer successivement les mémoires de toutes les académies ou sociétés littéraires de l'Europe, pour que leur bibliothèque mérite le nom de bibliothèque publique. M. Alexandre Basili leur a déjà expédié un bon nombre de ceux que je lui avais indiqués, et ils doivent à cette heure avoir reçu les *Mémoires de l'Institut* que je leur ai envoyés d'ici. Comme vous avez la bonté, monsieur, de vous intéresser au sort de ma

(1) Cette traduction de M. P. Prevost est sans doute celle qu'il fit de l'ouvrage de sa belle-sœur, madame Marcel : *Conversations sur l'économie politique* (1817).

malheureuse nation, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de vous en donner cette bonne nouvelle.

Ἐργῶσο εὐδαιμονῶν.

Votre dévoué serviteur,
CORAY.

X.

Au même.

18 novembre 1818.

Monsieur,

J'ai eu le plaisir de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; mais j'ai manqué celui de voir monsieur votre fils.

Les deux traités ont été reçus et expédiés pour le gymnase de Chio, qui vous a depuis longtemps placé à la tête τῶν εὐνοούντων. Vous avez très-bien fait de ne point me les envoyer pour moi ; non pas qu'ils ne *m'auroient pas fait plaisir*, comme vous dites, mais parce que je ne puis malheureusement disposer à mon gré du peu de moments qui me restent à vivre. La personne dont vous me parlez ne dément nullement la réputation d'un homme très-savant. Quant à son caractère moral, je n'ai jamais eu assez de liaisons avec lui pour en juger d'une manière compétente. D'après la renommée, je le crois aussi honnête homme qu'il passe pour être un homme honnête.

L'éditeur de Bolissos m'a chargé d'un paquet qui vous est adressé, et que je ferai passer à monsieur votre fils.

Εὐδαιμόνει !

Votre dévoué serviteur,
C.

XI.

Au même.

Paris, 19 décembre 1821.

Monsieur,

J'ai reçu dans le temps votre lettre, et, ce qui m'a fait le plus grand plaisir, je l'ai reçue par vos chers fils, mais j'ai commis une faute impardonnable en ne leur demandant point leur adresse. Cette faute m'oblige d'envoyer ce matin au libraire Paschoud le paquet que je vous avois destiné. Vous y trouverez deux exemplaires des Politiques d'Aristote (1), dont l'un est destiné pour M. Weber. Faites-moi le plaisir de réclamer ce paquet et de m'en accuser réception.

Vous ne serez pas peut-être satisfait de cette édition ; mais c'étoit un travail de circonstance, fait à la hâte et dans les douleurs les plus cuisantes de la goutte. Je devois bien me presser, surtout en quelques endroits des Prolégomènes, que je ne pouvois pas manifester plus tard. Quoi qu'il en soit, contentez-vous-en ; ὁ ἔχω τοῦτό σοι δίδωμι. Je suis accablé d'infirmités, et d'une correspondance très-étendue avec ma (je ne sais s'il faut dire heureuse ou malheureuse) patrie.

Εὐδαιμόνει !

Votre dévoué serviteur,

CORAY.

(1) Les Politiques d'Aristote forment le tome XIII de la Bibliothèque hellénique. C'est un des ouvrages qui ont été le mieux accueillis. (*Note de M. Prevost.*)

XII.

Au même.

26 novembre 1822.

Monsieur,

Je viens de consigner à M. Paschoud, libraire de notre ville et de la vôtre, un paquet adressé à votre nom et contenant

Ἀριστοτέλους Ἠθικὰ Νικομάχεια
Ὀνησιάνδρου Στρατηγικόν.

Faites-moi l'honneur de les accepter et de m'en accuser la réception. Faites-moi de plus le plaisir de ne point faire connoître à qui que ce soit la personne qui vous les offre, et qui vous souhaite de tout son cœur, ce qu'elle ne possède pas elle-même, τὴν εὐδαιμονίαν !

XIII.

Au même.

Paris, 14 août 1823.

Monsieur,

Je viens de consigner à M. Paschoud, libraire de notre ville, deux exemplaires de la seconde édition de Beccaria. Acceptez-en un, je vous en prie pour vous, et faites-moi l'amitié de remettre l'autre à M. le comte Capo-d'Istria.

Vous êtes assurément, monsieur, un de ceux que j'aime à entretenir le plus souvent, mais je suis épuisé par un âge que des occupations renaissantes sans cesse rendent

plus pénible ; je n'en puis plus, je me meurs. Puissiez-vous vivre εὐαίων καὶ μακρῶν !

Votre dévoué serviteur,

CORAY.

XIV.

Au même.

Ce 30 novembre 1825.

Monsieur,

Je reçois toujours vos lettres avec plaisir, et, si je n'y répons pas, c'est que je compte sur votre indulgence. Je suis accablé d'infirmités de vieillesse augmentées par un travail obligé. Le peu de jours (peut-être d'heures) qui me restent, je les dois à mes compatriotes, d'autant plus qu'à l'exception de quelques endurcis, de ceux que votre épigramme nomme *gadouards* (1), ils m'écoutent avec bienveillance. Malheureusement, il leur manque sur les lieux un *vir probus* qui pût gagner leur confiance, les réunir en un faisceau, qui seroit une véritable massue d'Hercule, capable de tenir en respect καὶ τὴν βίαν καὶ τὸν δόλον.

Le 26 de ce mois, je consignai au libraire Paschoud de votre ville, pour vous le faire passer, un paquet contenant deux exemplaires des Ἄπομν. Ξενοφ. réunis au Πλατ. οργ. (2). Vous me ferez le plaisir d'en accepter l'un

(1) Allusion à une plaisanterie de société, sur l'ambition de certains titres qui marquent la servitude ; ambition que l'on supposait satisfaite chez un vidangeur, fier de travailler chez un prince. Ainsi quelques Grecs regrettaient des places *serviles* dont ils étaient honorés sous les Turcs. (*Note de M. Prevost.*)

(2) Les mémoires sur Socrate forment le tome XV de la Bibliothèque hellénique, portant la date de 1825.

pour vous et de remettre l'autre à M. le comte Capod'Istria (1).

Ζῆθι εὐδαίμων! ὁ σὸς,

CORAY.

XV.

Au même.

3 janvier 1827.

Monsieur,

Je commence par vous prier de regarder toujours ma lenteur à répondre, comme un effet de mes infirmités. Il me fait plus de peine qu'il ne doit vous causer de surprise. Je suis on ne peut plus sensible à toutes les démarches philanthropiques et très-pénibles à la fois que vous avez faites en faveur de mon ami. Je lui ai communiqué le résultat et j'attends sa réponse. En attendant, je viens d'entamer une autre négociation pour son fils, et j'en espère un plus heureux succès.

Vous avez raison de vous étonner, monsieur, de ce que je n'avois pas pu placer ce jeune homme ici aux frais de notre comité. J'en ai sollicité l'admission et on me l'a promise en quelque sorte, en la différant toujours sous des prétextes assez plausibles. A présent, on me l'offrirait

(1) Coray avait conçu pour cet habile négociateur la plus haute estime. Les lecteurs de la Bibliothèque hellénique savent qu'il employa toute son influence pour le faire aimer et respecter. Il le comparait à Timoléon et tâchait, par d'heureuses applications, de le faire envisager comme le conciliateur, le protecteur, le vrai libérateur des Grecs (Bibliothèque hellénique. — Πάρεργα, t. VIII, Paris, 1827). Le crime affreux qui termina son honorable vie couvrit la Grèce d'un voile sombre. A ce deuil général, dut s'ajouter dans l'âme de Coray la douleur de voir s'évanouir d'anciennes et légitimes espérances. (*Note de M. G. Prevost.*)

que je ne l'accepterois point, vu la manière (entre nous soit dit) dont on élève les autres jeunes Grecs. On leur permet ou plutôt on leur fournit tant de moyens de dissipation que je crains fort que leur instruction ne devienne une ψευδοπαιδεία.

La souscription hebdomadaire, conception digne de celui qui l'a conçue, seroit, comme vous dites, d'une grande valeur, si elle devenoit européenne : Εἰ γὰρ κεν καὶ σμικρὸν ἐπὶ σμικρῷ καταθεῖτο, τάχα κεν μέγα καὶ τὸ γένοιτο. J'en ai parlé au philanthrope comte de Lasteyrie. Je lui ai même fait voir votre lettre, et il fait l'impossible pour rendre cette conception fructueuse ; mais, dans un comité, c'est toujours τῶν πλειόνων οἱ ψῆφοι qui décide toutes les questions. Quoi qu'il en arrive, je vous supplie de continuer toujours vos bons offices aux Grecs, et, quand même vous n'auriez point d'imitateurs, il vous restera l'appréciable avantage d'être du nombre de ces bienfaiteurs dont votre Euripide a dit : Τὰς χάριτας ὅστις εὐγενῶς κ. τ. λ. (Λυκούργ. κατὰ Λεωκρά. σελ. 27) (1).

C'est assurément très-εὐγενῶς qu'ont agi et votre cher fils en offrant son argent, et le médecin Gosse en consacrant son art au secours des Hellènes. Ce dernier m'a rappelé le beau précepte d'Hippocrate : Ἦν γὰρ παρῆ φιλοανθρωπία, πάρεστι καὶ φιλοτέχνη. Faites-moi l'amitié de leur manifester la tendre reconnoissance et la profonde estime qu'ils m'ont inspirées par leur généreuse conduite. *Dixi* : mes forces ne me permettent point d'aller plus loin. Je fais des vœux à l'occasion de la nouvelle année pour que les vôtres se conservent pendant longtemps.

Votre dévoué serviteur,

CORAY.

(1) *Un bienfait offert libéralement est reçu avec transport ; les lenteurs en diminuent le prix.* Ce fragment d'une tragédie, aujourd'hui perdue pour nous, nous a été transmis par l'orateur Lycurgue (Bibliothèque hellénique, tome XVI). L'idée contenue dans la première phrase étoit celle que Coray avait surtout en vue, et il s'arrête au mot qui l'exprime. (*Note de M. Prevost.*)

XVI.

Au même.

Paris, 21 janvier 1827.

Monsieur,

Je ne m'attendois point au plaisir de vous écrire sitôt après ma lettre du 3 de ce mois. Je viens de recevoir de mon ami Spaniolaki l'agréable nouvelle que la personne auprès de laquelle j'avois sollicité pour lui, s'engage à payer la pension de son fils, jusqu'au mois d'août 1829, inclusivement. Comme cette personne doit être à Paris, le mois d'avril prochain, je me flatte d'obtenir d'elle la continuation de cette pension pour le resté de l'éducation du jeune Léonidas. En attendant, monsieur, son père se propose de vous l'adresser pour que vous ayiez la complaisance de le diriger tout de suite à sa destination. Je le recommande à votre φιλοστόργον surveillance, comme mon propre fils, et vous salue très-respectueusement.

Votre dévoué serviteur,
CORAY.

XVII.

Au même.

24 mars 1827.

Monsieur,

J'avois reçu votre dernière lettre lorsque j'ai été informé par M. Spaniolaki de son arrivée avec son fils chez vous, et de l'accueil paternel que vous leur avez fait χάρις ἔν σοι μεγίστη. Je viens de recevoir 1,500 francs pour deux années de la pension de Léonidas, du 1^{er} septembre 1827 au

30 août 1829. Je suis autorisé de vous remettre cette somme pour la garder ou pour la confier à qui vous voudrez. Le meilleur moyen de vous les faire passer est, ce me semble, de les payer ici à M. Delessert. Veuillez donc, je vous prie, l'en prévenir et le prier d'envoyer les chercher chez moi sur son reçu.

La duchesse de Plaisance est ici depuis quelques jours et doit être chez vous, dans le courant du mois prochain. Elle m'a marqué le désir de vous connoître ; bien loin de vous la recommander, je suis d'avance persuadé que vous lui ferez l'accueil qu'elle mérite.

Ζῆθι εὐδαίμων καὶ μακραίων.

Votre dévoué,

CORAY.

J'embrasse l'ami Spaniolaki, s'il est encore chez vous.

XVIII.

Au même.

Paris, 25 juin 1827.

Monsieur,

Je n'ai reçu votre dernière lettre qu'un moment après avoir envoyé la mienne (5 juin) à madame la duchesse de Plaisance, qui vraisemblablement est dans ce moment chez vous. Je reçus hier au soir de la part de M. le comte de Lasteyrie l'instruction ci-incluse que vous avez désirée. Les nouvelles que vous avez bien voulu me donner du jeune Spaniolaki m'ont fait bien du plaisir, et je n'ai point négligé de communiquer ce plaisir à ses parents. Je n'ai eu point celui de voir votre neveu.

Ζῆθι εὐδαιμονῶν!

ὁ φίλων καὶ σεβόμενος σὸς,

CORAY.

XIX.

Au même.

Paris, 15 juillet 1830.

Monsieur,

Ma bonne compatriote, mademoiselle Irène Fournaraki, devant passer par votre ville pour aller en Grèce, n'aura l'honneur de vous présenter cette lettre que pour réclamer vos conseils, comme étrangère, si, contre toute attente, elle éprouve quelques difficultés. Vos occupations sont trop précieuses pour que j'ose vous en distraire même pour ceux qui m'intéressent le plus.

Εὐδαιμονότης !

Votre dévoué serviteur,

CORAY.

Je reçus dans le temps votre lettre du 24 juin.

XX.

Au même.

Paris, 21 octobre 1831.

Monsieur,

C'est avec bien du plaisir que j'ai reçu des mains de votre digne et cher fils votre lettre du 15 juillet, et appris de sa bouche l'état de votre santé. Heureusement, je la trouve infiniment meilleure que la mienne, et je vous en souhaite une longue durée.

Je viens d'acquérir par le canal de monsieur votre fils, qui a gracieusement voulu se charger de cette commission, le premier volume de Thucydide de M. Arnold, et

je suis entièrement de votre avis pour ce qui concerne le mérite de cette édition.

Vous me ferez plaisir d'accepter mon Συνέκδημον Ιερατικόν que je vous expédie par la poste.

Je vous salue très-respectueusement et vous recommande le soin τῆς πρεσβίστης μακάρων ὑγείας.

CORAY.

XXI.

Au même.

(Sans date.)

Je vous salue, mon savant et vertueux professeur, et vous recommande les trois fils de mon ami Lazare Counduriote.

Εὐδαιμόνει,

CORAY.

Je vous écrivis, il y a quelques semaines, par le colonel Goudas.

SENTENCES

DE

THÉOGNIS DE MÉGARE

TRADUITES EN FRANÇAIS

PAR

M. PATIN.

M. Patin avait promis pour l'*Annuaire* sa traduction de Théognis. M. Egger, qui avait reçu cette promesse comme président de l'Association, s'en est souvenu, et c'est ainsi que nous pouvons offrir à nos lecteurs ce nouveau témoignage des studieux loisirs d'un de nos plus éminents et plus regrettés fondateurs (1). Comme ce travail remonte à une époque assez ancienne, il a fallu y introduire quelques légères modifications pour le mettre au courant des progrès de la critique. On a suivi, en général, pour cette révision, le texte donné par M. Ziegler en 1868.

La traduction s'arrête au vers 1230. Un seul manuscrit, le meilleur, il est vrai, en donne encore cent cinquante-neuf, comme appartenant à un second livre d'élégies. Ce sont des vers érotiques, qui ne portent pas la marque

(1) L'*Annuaire* a déjà publié des traductions d'Hésiode : la *Théogonie* en 1872, le *Bouclier d'Hercule* et les *Travaux et les jours* en 1873.

particulière de Théognis. Ce que M. Patin nous a légué suffit donc pour faire connaître le poète mégarien sous ses aspects les plus originaux.

Jules GIRARD.

Dieu puissant, enfanté par Latone, engendré par Jupiter, jamais je ne t'oublierai, que je commence, que je finisse. Toujours, au contraire, je te célébrerai, le premier, le dernier et au milieu de mes chants. A toi donc de m'entendre et de me favoriser (1-4).

Puissant Phébus, lorsque t'enfanta une vénérable déesse, Latone, lorsqu'embrassant de ses mains délicates le tronc du palmier, près du marais arrondi, elle fit naître en toi le plus beau des immortels, la grande Délos se remplit tout entière d'une odeur divine, la terre immense sourit, et, jusque dans ses abîmes, se réjouit la mer aux vagues blanchissantes (5-10).

Artémis, chasseresse divine, fille de Jupiter, qu'Agamemnon honora d'une statue, au temps où ses vaisseaux agiles allaient le porter vers Troie, entends mes vœux, écarte de moi les maux de la destinée. C'est peu pour toi, déesse; pour moi c'est beaucoup (11-14).

Je vous invoque, Muses et Grâces, filles de Jupiter, qui jadis, venues aux noces de Cadmus, fîtes entendre, parmi vos chansons, cette belle parole : « Ce qui est beau, on l'aime; ce qui n'est pas beau, on ne peut l'aimer. » Telle fut la parole qui vint sur vos lèvres divines (15-18).

Cyrnus, que ces vers où je vais t'instruire soient marqués d'un sceau, et qu'on ne puisse les dérober sans se trahir. Nul alors n'y changera le bien en mal. Chacun dira : « Ce sont là les vers de Théognis, le poète de Mégare, illustre parmi les hommes. » Non qu'il me soit encore donné de plaire à tous mes concitoyens : qu'y a-t-il là d'étonnant, Polypédès? Jupiter lui-même, soit qu'il

fasse tomber la pluie, soit qu'il la retienne, ne contente pas tous les hommes (19-26).

Je vais, Cyrnus, t'adresser de bienveillants conseils, semblables à ceux que je reçus moi-même, encore enfant, des hommes de bien. Sois sage, et garde-toi de rechercher, par des actes honteux ou injustes, les honneurs, la puissance, la fortune. Voilà ce que tu dois apprendre d'abord. Ne fréquente point les mauvais; ne t'attache qu'aux bons; avec eux mange et bois, près d'eux seuls consens à t'asseoir; cherche à plaire à ceux dont la puissance est grande. Des bons tu n'apprendras rien que de bon; mais, si tu te mêles aux méchants, tu perdras même ce que tu avais de sens. Instruit par mes leçons, fréquente donc les hommes de bien, et tu diras un jour que je conseille utilement ceux que j'aime (27-38).

Cyrnus, cette ville est en travail; je crains bien qu'elle n'enfante quelque redresseur de notre insolence. Elle a des citoyens encore retenus et réglés, mais des chefs qui tournent à l'iniquité et sont près d'y tomber (39-42).

Point de ville, Cyrnus, dont les hommes de bien aient causé la perte; mais celle où les méchants peuvent s'abandonner à la violence, corrompent le peuple, rendent injustement la justice, dans l'intérêt de leur fortune et de leur puissance, celle-là, n'espère pas qu'elle reste longtemps paisible, quand bien même elle serait maintenant en une paix profonde, du moment où des méchants s'y plaisent à ces gains coupables que suit le malheur public. De là, en effet, les dissensions, les querelles meurtrières. Je crains que cette ville n'accueille bientôt un monarque (43-52).

Cyrnus, notre ville est encore une ville, mais d'autres l'habitent qui jadis, sans connaissance de la justice et des lois, les flancs ceints d'une peau de chèvre, pâturaient hors de ses murs comme des cerfs. Et maintenant ce sont les bons; et les bons sont devenus les méchants. Qui pourrait soutenir ce spectacle? Ils se trompent mu-

tuellement, ils se rient les uns des autres, n'ayant nulle idée du mal ni du bien (53-60).

D'aucun de ces citoyens, Polypédès, ne fais du fond du cœur ton ami, pour quelque avantage que ce soit. Parais l'ami de tous en paroles; mais, quand il s'agira d'affaires sérieuses, n'aie de communauté avec aucun. Tu apprendras à connaître le cœur de ces pervers, combien, dans les actes de la vie, ils méritent peu de confiance, hommes adonnés à la ruse, à la tromperie, au mensonge, perdus sans espoir (61-68).

Garde-toi bien, Cyrnus, de confier tes projets à un mauvais, au moment de prendre quelque grave résolution. Va demander le conseil d'un honnête homme, et, pour le rencontrer, ne crains pas de te donner beaucoup de peine, et de faire de tes pieds beaucoup de chemin (69-72).

Garde-toi de t'ouvrir de tes desseins à tous tes amis indifféremment. Bien peu, dans le nombre, ont un cœur fidèle (73-74).

C'est à peu d'hommes qu'il faut te confier pour les grandes entreprises, si tu ne veux, Cyrnus, t'exposer à un chagrin sans remède (75-76).

Un homme fidèle, il faut, Cyrnus, dans un temps de discordes, l'acheter au poids de l'or et de l'argent (77-78).

Tu n'en trouveras pas beaucoup, Polypédès, qui se montrent, dans les conjonctures difficiles, des compagnons fidèles, qui, s'unissant de cœur à un ami, osent accepter le partage et des biens et des maux. Même en cherchant dans tout le monde, tu n'en trouveras pas tant qu'un seul vaisseau ne puisse les contenir tous, de ces hommes dont la langue et les yeux sont le siège de la pudeur, que l'amour du gain n'entraîne à rien de honteux (79-86).

Ne me chéris pas en paroles tandis que tes pensées sont ailleurs, si tu m'aimes vraiment, si tu portes un cœur fidèle (87-88).

Il faut, ou m'aimer d'une affection pure ou me haïr franchement, me déclarant une guerre ouverte. L'homme au cœur double, avec une seule langue, est un associé dangereux qu'il vaut mieux, Cyrnus, avoir pour ennemi que pour ami (89-92).

Celui qui te loue seulement lorsqu'il est sous tes yeux, et qui, hors de ta présence, dirige contre toi les traits de sa langue médisante, n'est pas un bien bon ami. Il ne l'est pas non plus, celui dont le langage est bienveillant et les pensées tout autres. Je veux un ami qui, connaissant les défauts de l'homme auquel il s'attache, le supporte comme un frère. Médite là-dessus, ô mon ami, et quelque jour tu te souviendras de moi (93-100).

Ne te laisse persuader par personne, Cyrnus, de prendre un méchant pour ami. De quel avantage te serait l'amitié d'un tel homme? il ne te sauverait point de la peine, de la ruine; ce qu'il aurait de bien, il ne t'en ferait point part. Celui qui oblige des méchants, compterait vainement sur leur reconnaissance. Autant vaudrait ensemer les blanches vagues de la mer. Ni la semence jetée dans la mer ne peut produire les riches moissons, ni le bien fait aux méchants rapporter un bien pareil. Les méchants ont un cœur insatiable. Qu'on leur refuse une seule chose, et tous les bienfaits d'autrefois s'échappent de leur âme ingrate. Pour les hommes de bien, ils se sentent comblés par un bienfait; ils en gardent la mémoire, ils s'en montrent plus tard reconnaissants (101-112).

Il ne faut jamais faire d'un méchant son ami; il faut le fuir constamment, comme un port dangereux (113-114).

On ne manque pas de compagnons pour manger et pour boire; mais, pour les choses sérieuses, on en trouve beaucoup moins (115-116).

Rien de difficile à connaître comme un homme aux fausses couleurs; rien, Cyrnus, ne demande plus de prudence (117-118).

De l'or, de l'argent faux causent une perte légère et

dont l'homme avisé se garde facilement. Mais si un ami cache dans son sein une âme trompeuse, un cœur artificieux, c'est la fraude la plus perfide par laquelle Dieu ait voulu abuser les mortels; il n'en est pas de plus pénible à pénétrer. On ne connaît le caractère de l'homme ou de la femme, comme la force des bêtes de somme, qu'après en avoir fait l'épreuve. On ne peut là-dessus former de conjecture vraisemblable; trop souvent notre esprit est dupe de l'apparence (119-128).

Ne souhaite point, Polypédès, d'exceller par la puissance, par la richesse. Il suffit à l'homme d'un peu de bonne fortune (129-130).

Rien ne vaut, Cyrnus, un père, une mère, pour ceux qui ont souci de la sainte justice (131-132).

Nul, Cyrnus, ne doit s'attribuer à lui-même ni la perte ni le gain; des dieux viennent l'un et l'autre. Point d'homme qui puisse savoir d'avance quelle est la fin, bonne ou mauvaise, de son travail. Souvent, croyant produire le bien, on amène le mal. Rien n'arrive, à qui que ce soit, comme il l'a voulu; il rencontre sur sa route la borne de l'impossible. Nous n'avons, faibles humains, que de vaines imaginations, point de connaissance réelle. Aux dieux seuls il appartient de tout accomplir selon leur volonté (133-142).

Nul mortel, Polypédès, lorsqu'il trompe un hôte, un suppliant, ne peut échapper à l'œil des immortels (143-144).

Préfère une vie honnête, dans une fortune médiocre, à des richesses injustement acquises. La justice comprend en soi toutes les vertus. Celui-là est bon, Cyrnus, qui est juste (145-148).

Un dieu peut accorder des richesses au plus méchant des hommes; mais la vertu, Cyrnus, est le partage d'un bien petit nombre (149-150).

Un esprit porté à la violence est, Cyrnus, le premier don que fasse la divinité à l'homme dont elle ne veut faire aucun état (151-152).

La violence, c'est la satiété qui l'engendre, lorsque l'opulence échoit à un homme méchant et d'un esprit peu sain (153-154).

Qu'il ne t'arrive jamais de reprocher à quelqu'un, dans ta colère, la pauvreté, l'indigence qui l'affligent. Jupiter incline sa balance, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre ; tantôt pour qu'on soit riche, tantôt pour qu'on ne possède rien (155-158).

Que jamais, Cyrnus, il ne t'échappe d'orgueilleuse parole. Nul homme ne sait ce que lui apporte la nuit qui vient, le jour prochain (159-160).

Beaucoup, sans prudence dans leurs conseils, ont pour eux la fortune, et ce qui semblait devoir les perdre leur tourne à bien. D'autres, qui n'ont que des vues raisonnables avec des dieux contraires, se travaillent en vain ; ils n'amènent point à bonne fin leurs entreprises (161-164).

Nul, parmi les hommes, n'est riche ou pauvre, bon ou mauvais, sans la volonté des dieux (165-166).

Les maux varient, mais, à vrai dire, le bonheur ne se rencontre chez aucun de ceux que voit le soleil (167-168).

Celui que les dieux protègent, est loué même de l'envieux. L'homme par lui-même n'obtient aucune estime (169-170).

Adresse tes prières aux dieux, dont la puissance est souveraine : sans les dieux, il n'est pour les hommes ni biens ni maux (171-172).

Ce qui abat, ce qui dompte plus que toute chose, plus que la vieillesse chenue, que la maladie, l'homme de bien, c'est, Cyrnus, la pauvreté. Il faut la fuir, la jeter dans les flots profonds, la précipiter du haut des rochers escarpés. L'homme qu'a dompté la pauvreté, ne peut ni parler, ni agir ; sa langue est enchaînée (173-178).

Il faut chercher sans relâche, sur la terre, sur le large dos de la mer, ce qui peut, Cyrnus, nous dégager des liens pénibles de la pauvreté (179-180).

La mort, cher Cyrnus, vaut mieux pour le pauvre que la vie, avec le supplice de sa pauvreté (181-182).

Nous recherchons, Cyrnus, des béliers, des ânes, des chevaux de bonne race, pour qu'ils nous donnent des rejetons qui leur ressemblent. Mais l'homme bien né ne refuse pas de prendre pour femme la fille d'un vilain, si elle lui apporte beaucoup de bien. Point de femme, non plus, qui ne consente à devenir l'épouse d'un vilain, s'il est riche, qui ne préfère l'homme opulent à l'honnête homme. On ne fait cas que des richesses ; l'homme de bien prend femme dans la maison du méchant, le méchant dans la maison de l'homme de bien. La richesse confond les races. Ne t'étonne donc point, Polypédès, que l'espèce s'altère chez nos concitoyens, puisque le mauvais s'y mêle au bon (183-192).

Voilà un homme qui connaît cette femme pour mal née, et ne l'en conduit pas moins dans sa maison, séduit par la richesse qu'elle possède ; il est illustre et s'associe à son ignominie ; car la puissante nécessité l'arme de courage, la nécessité qui donne l'audace à l'esprit de l'homme (193-196).

L'homme qui jouit, par la faveur de Jupiter, de richesses justement acquises, les possède jusqu'au bout sans atteinte. Mais celui qui, dans sa cupidité, s'enrichit par des moyens injustes, ravissant à l'aide de faux serments le bien d'autrui, celui-là paraît gagner d'abord, mais il perd à la fin ; la volonté des dieux est plus forte que lui. Ce qui abuse les hommes, c'est que les dieux ne punissent pas sur-le-champ leurs criminelles pratiques. Mais l'un paye lui-même la dette funeste qu'il a contractée envers eux, sans laisser le châtement suspendu sur la tête de ses enfants ; l'autre n'est pas saisi par la justice vengeresse, parce qu'auparavant la mort avide vient appesantir ses paupières et hâter pour lui le moment fatal (197-208).

Point d'ami, de compagnon fidèle pour l'exilé ; voilà ce qu'il y a de plus cruel dans l'exil (209-210).

Boire beaucoup de vin est mal ; mais pour celui qui en boit avec modération, le vin n'est pas un mal, mais un bien (211-212).

Sache, Cyrnus, plier ton caractère à celui de tes divers amis ; prends l'esprit de chacun. Imite l'adresse du polype, qui se donne l'apparence de la pierre à laquelle il s'attache. Change à propos de voie ou de couleur. Cette facilité de mœurs est sagesse (213-218).

Ne te laisse point trop aller à la passion, Cyrnus, quand le trouble est dans la ville ; suis comme moi le milieu du chemin (219-220).

Celui qui croit à la simplicité du prochain, se regardant lui-même comme seul habile, celui-là est déraisonnable, privé de sens. Nous en savons tous, en effet, autant les uns que les autres. Mais il en est qui ne recherchent point les gains coupables ; il en est, au contraire, qui se plaisent à la tromperie (221-226).

Point de terme à la richesse dans l'esprit des hommes. Ceux qui ont le plus de quoi vivre, veulent arriver au double. Qui pourrait les rassasier tous ? Le désir d'être riche devient, chez les mortels, une folie. Mais de cette folie naît le malheur, envoyé par Jupiter aux mortels accablés, tantôt à l'un, tantôt à l'autre (227-232).

L'homme de bien, qui est, pour le peuple insensé, comme une citadelle, un rempart, n'en obtient, Cyrnus, que peu d'honneurs (233-234).

Tout signe de salut a disparu de chez nous ; tout y est, au contraire, comme dans une ville qui va périr (235-236).

Je t'ai donné des ailes, qui te porteront, d'un vol facile, au-dessus de la mer sans limites, par toute la vaste terre. Tu seras de tous les festins, où ton nom volera sur les lèvres des hommes. Aux doux accords des flûtes, dans un beau et harmonieux langage, les jeunes gens aimables, au milieu de fêtes brillantes, chanteront tes louanges. Et quand, par un chemin ténébreux, tu seras descendu sous la terre, dans la triste demeure de Pluton, jamais, tout

mort que tu seras, tu ne perdras ta gloire ; tu conserveras chez les hommes un nom immortel, ô Cyrnus, voyageant dans la Grèce et dans ses îles, au-delà des déserts de la mer poissonneuse, non sur le dos des coursiers, mais par le glorieux bienfait des Muses couronnées de violettes. Chez tous ceux, en effet, même des générations futures, qui aimeront les vers, tu seras chanté, tant que subsisteront la terre et le soleil. Cependant je ne puis obtenir de toi quelque peu d'égards ; tu m'abuses de vaines paroles, comme un enfant (237-254).

Le plus beau, c'est le plus juste ; rien de meilleur que de se bien porter ; de plus agréable que de posséder ce qu'on aime (255-256).

Je suis une cavale, belle, ardente à la course ; mais celui que je porte ne vaut rien, et c'est là une dure chose. Bien souvent j'ai pensé à rompre mon frein et à fuir, après avoir précipité ce méchant conducteur (257-260).

Je ne bois plus de vin, depuis que règne près de ma jeune maîtresse un autre homme, qui vaut bien moins que moi. Ses parents près d'elle boivent une onde fraîche, et elle, leur versant, ne me supporte qu'en gémissant. J'ai cependant serré dans mes bras le corps de la jeune fille, j'ai baisé son cou, tandis que sa bouche m'adressait de douces paroles (261-266).

On connaît la pauvreté, bien qu'étrangère ; elle n'ose venir ni sur la place ni au tribunal ; partout où elle paraît, elle a le désavantage ; partout elle est méprisée, partout odieuse (267-270).

Les dieux ont également réparti entre les hommes mortels toutes choses, et la triste vieillesse et la jeunesse. Mais ce qu'il y a de pire pour l'homme, de plus fâcheux que la mort, que toutes les maladies, c'est après avoir nourri ses enfants, les avoir pourvus de tout le nécessaire, avoir remis en leur main le bien acquis par tant de peines, qu'ils haïssent leur père, qu'ils souhaitent sa fin, qu'ils aient en horreur sa venue, comme celle du mendiant importun (271-278).

Il est naturel que le méchant outrage la justice, sans redouter dans l'avenir aucun châtiment de la part des dieux. Au méchant il est loisible de se charger de nombreux crimes dans le présent et de se figurer qu'il arrange tout pour le mieux (279-282).

N'avance pas le pied par confiance dans qui que ce soit de tes concitoyens, dans son serment ni dans son amitié, quand bien même, voulant donner des gages sûrs de sa foi, il attesterait le roi des dieux, le grand Jupiter (283-286).

Dans une ville si médisante rien ne plaît ; mais cette foule est trop misérable pour trouver le salut (287-288).

Le mal des bons est devenu le bien des méchants, et ceux-ci gouvernent par la violence. La pudeur a péri, l'impudence et l'injure ont triomphé de la justice, et possèdent toute la terre (289-292).

Le lion lui-même n'a pas toujours de la chair pour se nourrir ; il peut lui arriver, malgré sa force, de se trouver dans l'impuissance (293-294).

Pour un grand parleur, le silence est un accablant fardeau ; mais s'il parle, c'est en ignorant, et il est lui-même bien à charge à sa compagnie. Tous le haïssent, et c'est un ennui insupportable que la société d'un tel homme dans un repas (295-298).

L'homme auquel il arrive malheur, nul, Cyrnus, ne veut plus être son ami, pas même celui qui est sorti du même sein (299-300).

Mêle l'âpreté à la douceur ; sois gracieux et dur pour tes esclaves, tes serviteurs, tes plus proches voisins (301-302).

Il ne faut point agiter une vie heureuse ; il faut la garder paisible : mais une vie malheureuse a besoin de mouvement, jusqu'à ce qu'on l'ait amenée à quelque chose de mieux (303-304).

Les méchants ne sont pas tout à fait méchants dès le ventre de leur mère, mais après qu'ils ont fait amitié avec des méchants. Ils apprennent les actes coupables,

les paroles injurieuses, la violence, croyant que ceux-ci ne disent que la vérité (305-308).

Avec tes compagnons de table, conduis-toi en homme de sens ; parais ne rien voir, comme si tu étais absent ; apporte ta part de gaieté et ne reprends ta sagesse qu'à la porte, connaissant les sentiments de chacun (309-312).

Avec les fous, je sais m'abandonner à la folie ; avec les justes, je suis juste plus qu'aucun autre homme (313-314).

Beaucoup de méchants sont riches, tandis que beaucoup d'hommes de bien sont pauvres ; je ne changerais pas ma vertu contre leur richesse : la vertu demeure toujours ; la richesse passe d'un homme à l'autre (315-318).

Cyrnus, l'homme de bien a l'âme toujours ferme ; il est fort, et dans l'infortune et dans la prospérité. Mais si la divinité envoie à un méchant l'abondance et la richesse, il perd le sens et ne peut maîtriser son mauvais naturel (319-322).

Ne va pas, Cyrnus, pour de légers motifs, perdre un ami, prêtant trop facilement l'oreille aux méchants discours. Si l'on s'irrite des moindres défauts de ses amis, plus d'accord ni d'amitié possible. Les fautes sont attachées à la condition des mortels ; aux dieux seuls il convient de ne les point souffrir (323-328).

Le sage, quelque lent qu'il soit, atteint l'homme le plus agile, Cyrnus, lorsque, dans cette poursuite, il a avec lui la justice des dieux immortels (329-330).

Paisible, comme je le suis, pose le pied sur le milieu du chemin, et ne gratifie pas les uns, Cyrnus, de ce qui appartient aux autres (331-332).

N'embrasse pas, Cyrnus, dans l'espérance d'en tirer avantage, un exilé : de retour chez lui, ce n'est plus le même homme (333-334).

Point de hâte ; le milieu en tout est le meilleur : de cette manière, Cyrnus, tu posséderas la vertu, si difficile à obtenir (335-336).

Que Jupiter m'accorde, Cyrnus, de pouvoir récompenser

ceux qui m'aiment, et de prévaloir sur mes ennemis, de paraître ainsi un dieu parmi les hommes, m'étant acquitté envers tous, avant que me saisisse la Parque fatale (337-340).

Accomplis mes vœux, il en est temps, ô roi de l'Olympe, Jupiter ; à moi aussi accorde, en échange de mes maux, un peu de bien. Que je meure, si je ne dois pas attendre de toi quelque relâche à mes peines, si tu ne m'envoies que des douleurs, après des douleurs. Car tel est mon destin : je ne vois point venir le châtiement de ceux qui possèdent mes biens, qui les ont ravis par la violence ; et moi, comme le chien, j'ai tout laissé dans le torrent à grand'peine traversé. Puissé-je boire leur sang, puisse un génie favorable me venir en aide et accomplir ce que souhaite mon âme (341-350) !

Ah ! méchante pauvreté, pourquoi tardes-tu à me quitter pour en aller trouver un autre ? Pourquoi m'aimes-tu, moi qui ne te puis souffrir ? Va-t-en, va visiter une nouvelle demeure ; cesse de partager ma misérable existence (351-354).

Cyrnus, tu t'es réjoui dans la prospérité ; sois courageux dans l'infortune, puisque le sort a voulu qu'elle te fût aussi connue. Tu as passé du bien au mal ; fais effort pour en sortir, en invoquant les dieux (355-358).

Ne te répands pas en plaintes, Cyrnus ; quand tu te plains, tu en trouves peu qui s'inquiètent de ton malheur (359-360).

Le cœur de l'homme se contracte, quand il a souffert une injure, et se dilate de nouveau, quand il s'est vengé (361-362).

Aie l'art de caresser ton ennemi ; mais, quand il sera sous ta main, punis-le, sans chercher de prétexte (363-364).

Modère ta passion, que ton langage ait toujours la douceur du miel. Ce sont les méchants dont le cœur a plus d'âcreté (365-366).

Je ne comprends rien aux sentiments de nos concitoyens. Que je fasse bien ou mal, je ne puis leur plaire.

Beaucoup me blâment, tant mauvais que bons : mais nul n'est capable de m'imiter, de ces gens qui n'ont pas la sagesse (367-370).

Ne m'attelle pas de force au char, Cyrnus ; ne m'attire pas violemment à l'amour (371-372).

Jupiter, je t'admire. Tu commandes à tous, ayant pour toi l'honneur et la puissance ; tu connais le cœur, tu pénétrés les sentiments de chacun ; ton empire, roi du ciel, est souverain. Mais comment, fils de Saturne, peux-tu te résoudre à traiter également l'homme criminel et le juste, celui dont l'âme incline à l'honnêteté, et celui qui préfère la violence, les actes d'iniquité (373-380) ?

Point de distinction nette établie par la divinité pour les hommes ; point de chemin que l'on puisse suivre avec l'assurance de plaire aux immortels (381-382).

... Cependant ces hommes jouissent d'une inaltérable prospérité. D'autres tiennent leur cœur éloigné des actions mauvaises ; et cependant, malgré leur amour pour la justice, ils subissent la pauvreté, mère de l'impuissance, qui pousse l'esprit des hommes à l'erreur, qui livre, en leur sein, leurs pensées aux trop puissantes atteintes de la nécessité. Ils supportent alors, malgré eux, bien des hontes, enchaînés par le besoin, qui enseigne le mal aux plus rebelles, les mensonges, les ruses, les querelles funestes. Le mal répugne à leur nature ; mais le besoin engendre la dure impuissance (383-392).

C'est dans la pauvreté, quand le besoin les presse, que le méchant et l'homme de bien se décèlent. L'esprit de l'un médite l'injustice, et dans son cœur ne se maintiennent pas des pensées droites. L'esprit de l'autre ne dépend ni des maux ni des biens. L'honnête homme doit savoir supporter les uns et les autres (393-398).

Respecte tes amis, garde-toi des serments perfides, évite d'attirer la colère des immortels (399-400).

Point d'ardeur précipitée ; l'occasion, voilà ce qui vaut le mieux pour les œuvres des hommes. Souvent se hâte vers le succès un homme avide de gain et de puissance.

et la divinité s'empresse de le précipiter dans quelque grande erreur; elle n'a pas de peine à lui faire paraître bon ce qui est mauvais, nuisible ce qui est utile (401-406).

Tu étais de mes amis les plus chers, et tu as failli; la faute n'en est pas à moi, mais à toi, à qui n'était point échue une âme raisonnable (407-408).

Tu ne pourrais, Cyrnus, laisser à tes enfants de trésor plus précieux que cette pudeur qui accompagne l'homme de bien (409-410).

Nul parmi les hommes, Cyrnus, ne vaut mieux que le compagnon qui possède à la fois le jugement et la puissance (411-412).

Jamais, en buvant, je ne me laisserai troubler, emporter par le vin, au point de proférer contre toi des paroles fâcheuses (413-414).

En vain je cherche, je ne puis trouver d'homme qui me ressemble, qui soit comme moi ami fidèle, chez qui ne se rencontre pas le dol. Mis à l'épreuve par le commerce des méchants, comme l'or par le frottement du plomb, je me trouve avoir une âme de nature meilleure (415-418).

Bien des choses que je comprends m'échappent; mais je connais votre force, et sais garder un silence nécessaire (419-420).

Chez nombre d'hommes la langue n'a point de portes bien ajustées; ils s'occupent sans cesse de ce qui ne devrait point les occuper. Mieux vaudrait, le plus souvent, renfermer en soi-même le mauvais; il vaut mieux laisser sortir le bien que le mal (421-424).

De tous les biens, le plus souhaitable pour les habitants de la terre, c'est de n'être point né, de n'avoir jamais vu les éclatants rayons du soleil; ou bien, ayant pris naissance, de passer le plus tôt possible par la porte de Pluton, de reposer, profondément enseveli sous la terre (425-428).

Engendrer, nourrir un homme est plus facile que de

mettre en lui une bonne âme. Nul encore n'a eu cette science, n'a pu changer en sage un insensé, et en bon un méchant. Si les fils d'Esculape avaient reçu de la divinité le don de guérir la méchanceté, de redresser les inclinations perverses, que de riches récompenses n'eussent-ils point obtenues ! Et si la raison était chose qu'on pût créer chez l'homme, qu'on pût y faire entrer, jamais un père, homme de bien, n'aurait un fils qui demeurât méchant, qui ne cédât à la sagesse de ses discours. Mais toutes vos leçons ne feront jamais d'un méchant un homme de bien (429-438).

Insensé qui prend mon esprit sous sa garde, sans se soucier de garder le sien (439-440) !

Nul n'est heureux en toutes choses, mais l'homme de bien sait supporter le mal et le cacher. Pour le méchant, ni dans l'infortune, ni dans la prospérité, il n'est maître de son âme. Des immortels viennent aux mortels des dons de toutes sortes. Acceptons ce qu'ils nous envoient (441-446).

Si tu répands l'eau sur ma tête, toujours elle en découlera limpide et sans souillure. En toutes mes actions tu me trouveras semblable à l'or qui a passé par le creuset, dont le frottement de la pierre de touche fait briller le rouge éclat, à la surface duquel ne s'attachent point les noires taches de la rouille, qui paraît toujours pur et dans sa fleur (447-452).

S'il t'était échu, ô homme, une part de raison au lieu d'une part de démence, que tu fusses né sage aussi bien que tu naquis insensé, tu paraîtrais maintenant à beaucoup de tes concitoyens autant digne d'admiration et d'envie, qu'ils te jugent indigne d'estime (453-460).

Une jeune femme ne convient pas à un vieux mari : c'est une barque qui n'obéit point au gouvernail, que ne fixe point l'ancre, qui rompt son câble, et s'en va souvent la nuit chercher un autre port (457-460).

Ne dirige point ta pensée et ton désir vers ce qui ne se peut faire, vers ce qui ne peut avoir d'effet (461-462).

Sans doute, les dieux ont mis à ta portée des actes faciles, qui ne sont ni mauvais ni bons ; mais par la peine seulement s'obtient la gloire (463-464).

Travaille pour la vertu, que la justice te soit chère, que l'amour d'un gain honteux ne te subjugue pas (465-466).

Ne retiens pas parmi nous celui qui veut sortir, ne renvoie pas celui qui veut rester ; ne réveille pas, ô Simonide, celui que par l'effet du vin un doux sommeil aura surpris ; ne contrains pas, non plus, celui qui est bien éveillé d'aller dormir malgré lui : tout ce qu'on fait de force déplaît. Quelqu'un veut-il boire, qu'on se tienne auprès de lui pour remplir sa coupe. Toutes les nuits ne revient pas l'occasion de se réjouir. Pour moi, qui mets des bornes au plaisir du vin, je me souviendrai du sommeil, soulagement de nos maux, et m'en retournerai chez moi. Je n'en montrerai pas moins que le vin offre à l'homme un bien agréable breuvage, car je ne suis ni sobre ni intempérant. L'homme qui boit outre mesure ne gouverne plus sa langue ni son esprit. Il tient des discours sans fin, dont rougissent les sages. Il n'a honte d'aucune action, dans son ivresse. De sage qu'il était, il est devenu insensé. Sache cela et garde-toi de boire avec excès : avant que vienne l'ivresse, lève-toi, de peur que ton ventre ne t'asservisse, ne fasse de toi comme un méchant esclave. Ou bien, si tu restes à table, abstiens-toi de boire. Mais toi, tu as toujours à la bouche ce misérable mot : « Verse. » Aussi tu t'enivres : il faut boire en l'honneur de l'amitié, ou pour répondre à un défi, ou pour offrir une libation aux dieux, ou parce que tu as la coupe à la main ; et toi, tu ne sais pas refuser. Le buveur indomptable est celui qui, ayant vidé force coupes, ne fera point entendre de vaines paroles. Amis, autour du cratère qui vous rassemble, ne tenez que des discours convenables ; éloignez de vous la dispute ; que l'entretien soit général, pour chacun et pour tous : de cette manière, un repas ne manque pas d'agrément (467-496).

Le vin agit également sur le fou et sur le sage : bu sans règle, il leur rend l'esprit léger (497-498).

Si c'est par le feu que les habiles éprouvent l'or et l'argent, c'est par le vin qu'est mis à l'épreuve l'esprit de l'homme, et même de l'homme sensé; quand il boit sans mesure, il se couvre de honte, lui qui auparavant était sage (496-502).

Le vin m'appesantit la tête, Onomacrite; il me violente, je ne dispose plus de ma pensée, je vois la maison courir autour de moi. Allons, je vais me lever, je veux savoir s'il est maître de mes pieds, maître de mon esprit dans mon sein. J'ai bien peur que, dans cet état, je ne fasse quelque chose de déraisonnable et dont j'aie à rougir (503-508).

Le vin, bu en abondance, est un mal; bu avec modération, ce n'est pas un mal, c'est un bien (509-510).

Tu es venu, Cléariste, à travers la vaste mer, ici, chez qui n'a rien, n'ayant rien toi-même, ô malheureux! Je placerai cependant dans les flancs de ton vaisseau, au-dessous des bancs des rameurs, ce que je pourrai, ce que me permettent les dons des dieux. Ce qu'il y a de meilleur, je te le donnerai; et s'il me vient encore un de tes amis : « Repose dans ma maison, lui dirai-je, selon le droit de l'amitié. » Je ne réserverai rien de ce que je possède; mais je n'irai pas non plus, pour m'acquitter du devoir de l'hospitalité, chercher ailleurs quelque chose de mieux. Que si l'on te demande comment je vis, tu peux répondre : « Pauvrement, auprès de la vie des riches, et richement, auprès de la vie des pauvres; assez pour ne pas repousser un hôte de ma famille, pas assez pour en recevoir plus d'un (511-522). »

Ce n'est pas sans raison, ô Plutus, que t'honorent au-dessus de tous les dieux les mortels; par toi la peine se supporte facilement (523-524).

Il convient aux gens de bien de posséder la richesse, comme aux méchants d'avoir à souffrir la pauvreté (525-526).

Je pleure, hélas ! sur ma jeunesse, sur ma triste vieillesse ; sur celle-ci, parce qu'elle vient ; sur celle-là, parce qu'elle s'éloigne (527-528).

Je n'ai jamais manqué de foi à un ami, à un compagnon fidèle ; je n'ai rien en l'âme de servile (529-530).

Mon cœur s'égayé aussitôt que les flûtes font entendre leurs agréables sons (531-532).

Je me réjouis quand je bois, quand j'unis ma voix aux accords du joueur de flûte ; je me réjouis quand je tiens en main la lyre harmonieuse (533-534).

Jamais tête d'esclave ne s'est tenue droite ; l'esclave a toujours la tête et le cou penchés. Ce n'est pas de la scille que naissent la rose, l'hyacinthe ; ce n'est pas d'une femme dans la servitude que peut naître un fils généreux (535-538).

Cet homme, cher Cyrnus, forge ses propres fers, à moins, toutefois, que les dieux n'égarent ma pensée (539-540).

Je crains bien, Polypédès, que cette ville ne périsse par l'injure, qui perdit les sauvages Centaures (541-542).

Dans le jugement de ce procès, il me faut employer, Cyrnus, la règle et le compas, donner aux deux parties ce qui leur revient, recourir à la fois aux devins, aux oiseaux et aux autels brûlants, afin d'éviter la honte de l'erreur (543-546).

N'use jamais, envers personne, de violence, de mauvais traitements : pour l'homme juste, rien ne vaut la puissance des bienfaits (547-548).

Un messager muet éveille la guerre lamentable, ô Cyrnus, apparaissant tout à coup sur un lointain sommet. Mets donc le mors aux chevaux rapides ; car je crois qu'ils rencontreront les ennemis. Peu d'espace les en sépare ; ils l'auront bientôt franchi, si les dieux n'égarent pas ma pensée (549-554).

Il faut, dans les difficultés, dans les disgrâces, que l'homme de cœur se raidisse et demande aux dieux sa délivrance (555-556).

Prends garde : ton sort est sur le tranchant du rasoir ; une fois tu auras beaucoup ; une autre fois tu auras moins (557-558).

Le meilleur est de n'être ni pourvu de richesses très-abondantes, ni réduit à une grande pauvreté (559-560).

Puissé-je des biens de mes ennemis posséder moi-même une part et donner tout le reste à mes amis (561-562) !

Il est bon d'être invité à un repas, de s'y asseoir auprès d'un homme honnête et consommé dans la sagesse, afin de profiter de ses utiles discours, et de s'en retourner chez soi avec ce bénéfice (563-566).

Je goûte les joies de la jeunesse ; assez longtemps je reposerai sous la terre, privé de vie, comme une pierre muette. Je quitterai l'aimable lumière du soleil ; si bon que j'aie été, je ne verrai plus nulle chose (567-570).

L'opinion est pour les hommes un grand mal ; l'expérience, un précieux avantage. Beaucoup jugent des biens d'après l'opinion, non d'après l'expérience (571-572).

Fais du bien, et l'on t'en fera. Pourquoi chercher un autre messenger ? Le bienfait s'annonce assez de lui-même (573-574).

Ce sont mes amis qui me trahissent, car je fuis un ennemi, comme le pilote les écueils de la mer (575-576).

Il est plus facile de faire d'un bon un méchant, que d'un méchant un bon. Ne prends pas la peine de m'instruire ; je ne suis plus dans l'âge d'apprendre (577-578).

Je hais l'homme méchant, je passe près de lui cachée sous mon voile, avec le cœur léger d'un petit oiseau (579-580).

Je hais la femme vagabonde et l'homme audacieux qui veut labourer le champ d'autrui (581-582).

Mais, pour ce qui est passé, il est impossible que ce ne soit pas ; c'est pour ce qui peut venir, qu'il faut se mettre en garde (583-584).

Toutes les entreprises ont leur danger, et personne ne sait, au début, où il doit arriver. L'un, qui cherche la

gloire, tombe par imprudence dans une grave infortune; l'autre agit mal, et les dieux disposent autour de lui toutes choses, lui accordent le bon succès, le font échapper à sa folie (585-590).

Il faut que les mortels se soumettent à ce que leur imposent les dieux, qu'ils portent facilement l'une et l'autre fortune (591-592).

Ne te hâte pas, ou de te désespérer dans l'infortune, ou de t'abandonner à la joie dans la prospérité, avant d'avoir vu la fin (593-594).

Soyons compagnons, ô homme, mais de loin. Hors l'argent, on se lasse de toute chose (595-596).

Restons longtemps amis, mais ne laisse pas d'en fréquenter d'autres qui connaissent mieux que moi tes sentiments (597-598).

Tu ne m'as point surpris, quand, par un chemin depuis longtemps fréquenté de toi, tu es venu dérober notre amitié. Puisses-tu périr, ennemi des dieux, mortel sans foi, dont le sein recérait un serpent aux froides écailles, aux couleurs changeantes (599-602)!

Si les Magnésiens ont péri, c'est par des œuvres de violence, comme celles auxquelles appartient aujourd'hui cette ville sacrée (603-604).

Bien plus d'hommes ont dû leur perte à la satiété qu'à la faim, voulant avoir au-delà de leur part (605-606).

Au commencement, le mensonge donne une petite satisfaction; à la fin, il ne procure qu'un gain tout ensemble honteux et funeste. C'est une laide chose pour un homme que le mensonge l'accompagne et soit toujours prêt à sortir de sa bouche (607-610).

Ce n'est pas chose difficile que de blâmer autrui ni de se louer soi-même. A cela s'occupent volontiers ces hommes méprisables qui ne peuvent se taire, dont la langue méchante se répand en méchants discours. L'homme de bien sait en toutes choses garder la mesure (611-614).

Point d'homme absolument bon et modéré, parmi ceux que voit aujourd'hui le soleil (615-616).

Il s'en faut que tout réussisse au gré de nos désirs; les immortels, en effet, sont bien plus puissants que les mortels (617-618).

Je vis dans les angoisses, dans la tristesse, ne pouvant franchir l'âpre sommet de la pauvreté (619-620).

Chacun honore le riche, chacun méprise le pauvre. Tous les hommes pensent de même (621-622).

Il y a chez les hommes des misères de toutes sortes; il y a aussi toutes sortes d'avantages et de moyens de vivre (623-624).

Il est difficile que le sage, parmi des insensés, parle beaucoup ou se taise toujours; ceci est une chose impossible (625-626).

Il est honteux qu'un homme ivre se rencontre avec des hommes sobres; il est honteux aussi qu'un homme sobre demeure avec des hommes ivres (627-628).

La jeunesse rend la raison légère et jette souvent le cœur de l'homme dans l'erreur (629-630).

Celui chez qui la raison n'est pas plus forte que la passion passe sa vie, Cyrnus, dans les maux et dans de tristes difficultés (631-632).

Réfléchis deux et trois fois sur ce qui te vient à l'esprit. L'homme impétueux est sujet aux accidents funestes (633-634).

La sagesse, la pudeur accompagnent les gens de bien, qui, vraiment, sont aujourd'hui dans la foule le petit nombre (635-636).

L'espérance et le danger, pour les hommes, c'est même chose; deux divinités également redoutables (637-638).

Souvent, contre l'attente et l'espérance, trouvent une issue favorable les actes des hommes, tandis qu'aux prudents conseils ne répond pas toujours la fin (639-640).¹

Tu ne pourrais savoir qui te veut du bien, qui est ton ennemi, s'il ne se présentait quelque grave occasion (641-642).

Beaucoup deviennent amis à l'entour du cratère; mais, quand il s'agit de choses graves, bien peu (643-644).

Des aides fidèles, tu en trouveras peu, parmi tes amis, quand tu seras dans l'embarras et dans la peine (645-646).

Il n'y a plus chez les hommes de pudeur, mais partout sur la terre se montre l'impudence (647-648).

Méchante pauvreté, pourquoi, pesant sur mes épaules, déshonores-tu et mon corps et mon âme? Tu m'enseignes, de force, malgré ma répugnance, bien des choses honteuses, à moi qui sais ce qui parmi les hommes est bon et honnête (649-652).

Puissé-je être heureux, Cyrnus, aimé des dieux immortels! Je ne tiens à nulle autre vertu (653-654).

Quand tu éprouves quelque malheur, Cyrnus, nous nous affligeons tous avec toi; sache pourtant que l'intérêt d'autrui est chose éphémère (655-656).

Point d'excès de douleur dans la disgrâce, de joie dans la bonne fortune : il est d'un homme de bien de savoir porter toutes choses (657-658).

Point de serment comme celui-ci : jamais cette chose ne sera; les dieux s'en irritent, eux par qui tout s'accomplit. Ne jure pas non plus de faire une chose. On a vu du mal sortir le bien, du bien le mal; le pauvre s'enrichir tout à coup, celui qui possédait perdre tout en une seule nuit; le sage faillir, l'insensé rencontrer la gloire, l'honneur même échoir au méchant (659-666).

Si j'avais du bien, Simonide, ce que je sais, je ne le tairais point dans la compagnie des honnêtes gens; mais je ne vois rien, quoique je comprenne. L'indigence m'a rendu muet; et cependant je sais mieux que bien d'autres que la tempête nous emporte, nos voiles blanches abaissées, hors de la mer de Mélos, pendant la nuit ténébreuse; et nul ne veut travailler à vider le vaisseau, quand les flots s'élèvent des deux côtés au-dessus du bord : qui pourra échapper au naufrage? Ils dorment cependant; ils ont retiré le gouvernail au pilote, un pilote habile qui dirigeait sagement. On ravit violemment les richesses; l'ordre est détruit; il n'y a plus de partage

équitable ; ce sont les portefaix qui commandent , les méchants qui l'emportent sur les bons. Oh ! je crains bien que les vagues n'engloutissent le vaisseau. Voilà ce que j'adresse, sous le voile de l'énigme, aux honnêtes gens ; le méchant, toutefois, en pourra profiter lui-même, pour peu qu'il ait de sagesse (667-682).

Beaucoup possèdent la richesse, mais ne sont que des ignorants ; d'autres, qui recherchent l'honnête, sont accablés par le besoin. Pour tous également, même difficulté d'agir : à ceux-ci leur pauvreté fait obstacle, à ceux-là leur faiblesse d'esprit (683-686).

Il n'appartient pas aux mortels d'entrer en lutte avec les immortels, de plaider contre eux. Nul n'a ce droit (687-688).

Il ne faut pas faire le mal qui ne doit pas être fait ; il ne faut pas commencer ce qu'il ne serait pas bon d'achever (689-690).

Accomplis avec joie ton voyage à travers la vaste mer, et que par ton retour Neptune charme tes amis (691-692) !

A beaucoup d'hommes sans raison a été funeste la satiété. Il est difficile de connaître la mesure quand les biens abondent (693-694).

Je ne puis, ô mon cœur, disposer à ton gré toutes choses. De la patience, donc : tu n'es pas le seul qui aime ce qui est bon (695-696).

Quand je suis heureux, j'ai beaucoup d'amis ; mais, qu'il m'advienne quelque chose de fâcheux, bien peu me gardent fidélité (697-698).

Pour le grand nombre des hommes, il n'existe qu'une vertu, la richesse ; le reste n'est d'aucun avantage. En vain tu posséderais la sagesse si vantée de Rhadamante ; en vain tu en saurais plus long que Sisyphe, ce subtil fils d'Éole. Il sut revenir même de l'enfer, ayant, par ses discours décevants, gagné le cœur de Proserpine, qui fait goûter l'oubli aux mortels, qui altère leur raison. Nul encore n'avait imaginé pareille chose, de tous ceux qu'a enveloppés l'ombre du trépas, qui sont venus dans la de-

meure ténébreuse des morts, qui ont passé les noires portes par lesquelles est contenue dans sa prison la foule indocile des ombres. C'est pourtant de là que remonta vers le jour, grâce à son habileté, le héros Sisyphe. — C'est bien vainement aussi que tu saurais donner au mensonge l'apparence de la vérité, avec la langue éloquente du divin Nestor, que tu passerais en vitesse les agiles harpyes, les fils de Borée, dont les pieds volent. Il faut bien que tous conviennent de cette vérité, qu'en toutes choses la richesse a la suprême puissance (699-718).

Ils sont également riches, celui qui possède beaucoup d'argent et d'or, ou des terres fertiles en blé, ou des chevaux, des mulets, et celui à qui un enfant ou une femme donnent les jouissances de l'amour. Lorsqu'est venue la saison de ces plaisirs, lorsque fleurit la jeunesse qui s'y prête, c'est alors que les mortels ont la richesse; car toutes ces grandes richesses, nul ne les emporte avec lui dans la demeure de Pluton; nul ne peut se racheter de la mort, se soustraire aux fâcheuses maladies, à la triste venue de la vieillesse (719-728).

Les pensées des hommes, qui s'attristent au sujet de la vie, ont reçu des ailes changeantes (729-730).

Père suprême, Jupiter, pourquoi les dieux, en permettant que les scélérats se plussent dans la violence, n'ont-ils pas voulu que les auteurs des actes coupables, commis sans souci des dieux, en reçussent bientôt eux-mêmes le châtement, et que les crimes des pères ne devinssent pas plus tard le fléau de leurs fils innocents; que les enfants d'un père injuste, qui, connaissant la justice, la pratiqueraient, par crainte de ta colère, fils de Saturne, qui, dès le commencement, se seraient attachés à l'aimer, au milieu de leurs concitoyens, ne fussent point condamnés à expier les attentats de leurs pères? Pourquoi les bienheureux habitants du ciel ne l'ont-ils pas voulu ainsi? Aujourd'hui le coupable échappe, et c'est un autre qui porte la peine de son crime (731-742).

Et comment, Roi des immortels, pourrait-on trouver

juste que l'homme qui s'est toujours éloigné des actes injustes, sans transgresser les lois, sans violer son serment, qui a vécu selon la justice, ne soit pas lui-même traité justement? Et qui, à ce spectacle, révélerait encore les dieux? Que penser, quand un mortel injuste et scélérat, sans craindre la colère ou des dieux ou des hommes, se livre à la violence, rassasié de richesses, tandis que les justes s'affligent, accablés par la pauvreté (743-752)?

Instruit par mes leçons, ô mon ami, enrichis-toi selon la justice, garde ton cœur de la souillure du crime. N'oublie jamais ces vers, et, à la fin, tu t'applaudiras de t'être réglé sur mes sages conseils (753-756).

Puisse Jupiter, de l'éther où il habite, étendre toujours sur cette ville sa main protectrice et veiller à son salut, avec les autres immortels, les dieux bienheureux! Puisse Apollon former notre langue et notre esprit! Que la lyre, que la flûte avec elle, fassent entendre de saints accords, et nous, après avoir par des libations demandé la faveur des dieux, buvons, mes amis, tenant entre nous d'agréables discours, sans plus craindre la guerre des Mèdes! Voilà ce qui vaudrait le mieux : unis de cœur, nous devrions vivre dans la joie, loin des soucis, écartant de nous la pensée des funestes destinées, de la vieillesse qui ruine notre vie, de la mort qui la termine (757-768).

Il faut que le serviteur, le messenger des Muses, s'il est instruit dans les secrets de la sagesse, n'use point de son savoir en jaloux; que, parmi les vérités, il recherche les unes, enseigne ou pratique les autres. De quoi lui servirait ce qu'il saurait tout seul (769-772)?

C'est toi, Phébus, qui as bâti notre citadelle, en considération d'Alcathoüs, fils de Pélops. Écarte toi-même de cette ville l'armée des Mèdes, en sorte que les peuples joyeux, quand reviendra le printemps, t'envoient d'illustres hécatombes, goûtant le plaisir des concerts et des festins, des hymnes chantées, des cris poussés autour de ton autel. Je suis en crainte, quand je vois la folie des Grecs,

les divisions qui les perdent. Sois-nous propice, Phébus, et prends sous ta garde notre ville (773-782).

J'ai visité autrefois la terre de Sicile, l'Eubée aux riches vignobles, la ville de l'Eurotas abondant en roseaux, l'illustre Sparte, et tous y accueillaient avec faveur mon arrivée. Mais aucun de ces lieux n'a pu donner de joie à mon cœur, tant je préférerais à tout ma patrie (783-788).

Puissé-je ne connaître jamais de soin plus pressant que celui de la sagesse et de la vertu ! Puissé-je, assuré de les posséder, charmer ma vie par la lyre, par la danse, par le chant, et jouir honnêtement de ces plaisirs (789-792) !

Ne blesse, par des actes d'iniquité, ni étranger ni compatriote, et contente ton propre cœur par la justice : quant à ces citoyens malveillants, les uns diront du mal de toi, les autres en parleront mieux (793-796).

Les bons sont blâmés des uns, loués des autres ; pour les mauvais, personne ne se souvient d'eux (797-798).

Nul homme, sur la terre, n'échappe au blâme. Quel est le plus heureux ? Celui dont ne s'occupe pas la foule (799-800).

On ne verra jamais, on n'a jamais vu personne descendre, agréable à tous, dans la demeure de Pluton. Celui-là même qui commande aux mortels et aux immortels, le fils de Saturne, Jupiter, ne peut plaire à tous les hommes (801-804).

Il faut, Cyrnus, qu'il ait plus de rectitude que la règle, l'équerre, le compas, le jugement de celui qui va consulter l'oracle et à qui, dans Pytho, la prêtresse rend une réponse du fond du riche sanctuaire. Si vous ajoutez, vous ne trouverez plus un remède à vos maux ; si vous retranchez, comment éviter d'être coupable envers les dieux (805-810) ?

Il m'est arrivé une chose qui le cède à l'affreuse mort, mais plus fâcheuse, Cyrnus, que tous les autres malheurs : mes amis m'ont trahi. J'irai vers mes ennemis et mettrai aussi à l'épreuve leurs sentiments (811-814).

Un bœuf est sur ma langue, qui la presse de son pied

pesant et m'empêche de m'échapper en paroles, bien que j'aie à dire (815-816).

Cependant, Cyrnus, ce qu'il est de la destinée de souffrir, on ne peut s'y soustraire : ce qu'il est de la destinée de souffrir, je le souffrirai sans crainte (817-818).

Nous arrivons bientôt au moment désiré, où puisse nous saisir tous les deux ensemble, Cyrnus, la mort fatale (819-820) !

Ceux qui n'honorent point la vieillesse de leurs parents, ceux-là, Cyrnus, obtiennent peu d'estime (821-822).

Ne sers point un tyran, dans des vues intéressées ; ne le tue point, après t'être engagé à lui par serment (823-824).

Comment avez-vous eu le cœur d'unir vos chants aux accords du joueur de flûte ? De la place se voient les limites de cette terre qui nourrit de ses fruits ceux qui portent dans les festins sur leurs blondes chevelures des couronnes brillantes. Allons, Scythe, rase tes cheveux, interromps ton joyeux repas, pleure sur cette contrée parfumée que nous n'avons plus (825-830).

Par la confiance j'ai perdu mon bien, par la défiance je l'ai conservé : des deux côtés la pensée est pénible (831-832).

Tout cela est perdu et ruiné ; mais nous n'en devons accuser, Cyrnus, aucun des immortels, des dieux bienheureux ; c'est la violence des hommes, leur coupable avidité, leur injustice, qui de l'opulence nous ont précipités dans la misère (833-836).

Au besoin de boire s'attache, chez les malheureux mortels, un double mal : la soif qui épuise, l'ivresse qui accable. Entre les deux je suivrai une voie moyenne, et vous ne me persuaderez point ou de m'abstenir de boire ou de boire avec excès (837-840).

Le vin, du reste, me plaît. En un seul point, il m'est désagréable, c'est quand il m'amène ivre en présence d'un ennemi (841-842).

Si de la tête, où il s'élève, le vin redescend vers les pieds, cessons de boire aussitôt et retournons à la maison (843-844).

Affliger un heureux, c'est chose facile ; mais c'est chose difficile que de relever un malheureux (845-846).

Foule sous tes pieds ce peuple léger, fais-lui sentir la pointe de ton aiguillon, charge-le d'un joug pesant, car tu ne trouveras pas un autre peuple qui aime autant un maître, parmi tous les hommes que voit le soleil (847-850).

Que le roi de l'Olympe, Jupiter, anéantisse l'homme qui, par la feinte de ses discours, cherche à tromper son ami (851-852) !

Je savais autrefois, je sais bien mieux aujourd'hui qu'il n'y a aucune satisfaction avec les mauvais (853-854).

Souvent cette ville, par le vice de ses chefs, a, comme un vaisseau écarté de sa route, donné contre la terre 855-856).

Qu'un ami me voie dans la disgrâce, il détourne la tête et ne veut plus me regarder ; mais, s'il me survient, par une rare fortune, quelque bien, j'ai aussitôt, en abondance, les salutations et les politesses (857-860).

Mes amants me trahissent et ne me veulent rien donner en présence des hommes ; mais, moi, voici de quoi je m'avise : je sors le soir et rentre le matin, au cri des coqs qui s'éveillent (861-864).

Les dieux accordent souvent à des gens sans valeur le bien de la richesse ; il est nul, et ne profite ni à eux-mêmes, ni aux autres. Mais la gloire de la vertu ne périra point. L'homme courageux est le sauveur de son pays et de sa ville (865-868).

Tombe sur moi ce vaste ciel qui nous couvre, cette voûte d'airain, effroi des hommes rampant à la surface de la terre, si je ne vais au secours de ceux qui m'aiment ! Pour mes ennemis, je veux être leur chagrin, leur malheur (869-872).

O vin, je te loue en un point, en un point je t'accuse. Je ne puis tout à fait ni te haïr ni t'aimer. Tu es à la fois

bon et mauvais. Quel homme ou parlerait contre toi, ou ferait ton éloge, en gardant la mesure de la sagesse (873-876)?

Jouissons de là jeunesse, ô mon âme ! Bientôt vivront d'autres hommes, et, frappé par la mort, je ne serai plus qu'une noire terre (877-878).

Bois le vin qu'ont produit pour moi, au-dessous des sommets du Taygète, sur son penchant, les vignes plantées par un ami des dieux, le vieux Théotime, ces vignes auprès desquelles il amena, de son champ de platanes, de fraîches eaux. Ce vin chassera loin de toi les pénibles soucis ; sous son influence, tu deviendras beaucoup plus léger (879-884).

Puissent la paix et la richesse régner dans cette ville, afin que je goûte avec d'autres la joie des festins ! Je ne suis point un amant de la guerre (885-886).

Ne prête pas trop l'oreille à l'appel éclatant du héraut ; nous n'avons point à combattre pour notre patrie (887-888).

Quand on est présent et monté sur le char rapide, il est honteux de ne pas voir la déplorable guerre (889-890).

Hélas ! je pleure ma faiblesse. Cérinthe a péri ; on arrache les bons vignobles de Lélante ; les bons sont en exil ; les méchants gouvernent la ville. Puisse Jupiter perdre la race de Cypsélus (891-894) !

L'homme n'a rien, en lui, de meilleur que la raison, et de plus funeste, Cynus, que la déraison (895-896).

Cynus, si Dieu s'irritait en toute occasion contre les faibles mortels, examinant bien les sentiments que chacun a dans son cœur et distinguant les actions injustes des justes, ce serait pour eux un grand mal (897-900).

Les uns font pis, les autres mieux ; mais nul n'est sage en tout (901-902).

Quiconque, en poursuivant la richesse, ne laisse pas de l'employer, se fait, par cette conduite beaucoup d'honneur, auprès des hommes raisonnables. Si l'on pouvait apercevoir le terme de la vie, mesurer l'espace qui reste

à parcourir, avant d'arriver chez Pluton, il conviendrait que celui qui devrait attendre le plus longtemps le moment fatal ménageât le plus sa fortune, quelle qu'elle fût. Mais il n'en va pas ainsi, et c'est pour moi grave sujet de chagrin. J'ai le cœur déchiré, l'esprit partagé ; j'hésite comme dans un carrefour ; de deux routes qui s'ouvrent à mes yeux, je ne sais laquelle choisir. Faut-il, sans rien dépenser, user mes jours dans la misère ? Faut-il, sans prendre de peine, vivre dans les plaisirs ? J'ai vu un homme qui épargnait sans cesse et, tout riche qu'il était, ne traitait jamais son ventre libéralement. Mais, avant d'avoir accompli son œuvre, il est descendu dans la demeure de Pluton ; un étranger a pris possession de ses biens, de sorte qu'il a travaillé sans fruit et pour enrichir qui lui était indifférent. J'en ai vu un autre uniquement occupé de complaire à son ventre. Il a tout dissipé, et il dit : « Je me retire après m'être donné de la joie » ; et maintenant il mendie auprès de tous ceux de ses amis qu'il peut rencontrer. Je conclus, Démoclès, que le mieux est de régler sa dépense sur sa fortune. Car, ainsi, après avoir travaillé, vous ne laisserez pas à un autre le fruit de votre travail et vous ne subirez pas la servitude de la mendicité, et, quand la vieillesse arrivera, vos richesses n'auront pas disparu. Au temps où nous vivons, il est bon d'en avoir. Êtes-vous riche ? Vous comptez beaucoup d'amis. Êtes-vous pauvre ? Fort peu. Sans fortune on n'est plus également homme de bien (903-930).

Épargnez, c'est encore le meilleur parti, puisqu'après votre mort, nul ne vous pleurera, s'il ne voit que vous avez laissé du bien (931-932).

A peu d'hommes font cortège la vertu et la beauté. Heureux, qui a obtenu l'une et l'autre ! Tous l'honorent ; les jeunes gens, les hommes de son âge, ses aînés s'écartent devant lui. Vieillissant lui-même, il croît en importance parmi ses concitoyens, et nul ne songe à le blesser dans son honneur ou dans ses droits (933-938).

Ma voix ne peut faire entendre de doux accents, comme

celle du rossignol, car j'ai passé à table la nuit dernière. Je ne me plains point du joueur de flûte, mais mon ami, qui n'est pas sans sagesse, me quitte (939-942).

Je chanterai près du joueur de flûte, me tenant à sa droite et invoquant les dieux immortels (943-944).

Je marche dans la droite voie, sans incliner d'aucun côté; car il me faut voir tout avec justesse (945-946).

Je servirai ma patrie, cette riche cité; je ne me tournerai point vers le peuple, et ne céderai point non plus aux caprices des citoyens injustes (947-948).

J'ai, comme le lion confiant en sa force, atteint à la course et saisi le jeune faon sous le ventre de sa mère, mais je n'ai pas bu son sang; j'ai franchi les remparts et n'ai point ravagé la ville; j'ai attelé les coursiers et ne suis point monté sur le char: ce que j'ai fait est resté sans effet, ce que j'ai accompli, sans accomplissement; j'ai agi sans agir, fini sans finir (949-954).

Du bien qu'on fait aux mauvais résulte un double mal: on le retranche à soi-même et l'on n'obtient pas de reconnaissance (955-956).

Si, ayant reçu de moi quelque important bienfait, tu n'en es pas reconnaissant, puisses-tu, dans un nouveau besoin, revenir à ma maison (957-958)!

Tant que j'ai puisé moi-même à la source profonde, l'eau m'en a semblé belle et douce. Maintenant qu'on l'a rendue trouble et fangeuse, j'irai boire à quelque autre fontaine ou à quelque fleuve.

Avant de louer un homme, il importe de connaître exactement son caractère, ses principes, ses habitudes. Beaucoup fardent leur vie, se cachent sous des apparences trompeuses, revêtent pour la journée un personnage étranger. Mais, à la fin, le temps les fait paraître avec leurs mœurs réelles. Moi-même, je me suis bien écarté de la vérité, me pressant de te louer, sans t'avoir auparavant bien étudié. Aujourd'hui, comme un vaisseau, je prends le large (963-970)

Le beau mérite de vaincre en buvant les plus forts

buveurs ! A ce combat, le méchant emporte le prix sur l'honnête homme (971-972).

L'homme, quand une fois la terre a reçu son corps, qu'il est descendu dans l'Érèbe, qu'il habite le palais de Proserpine, ne goûte plus le plaisir; il ne prêtera plus l'oreille aux accords de la lyre et de la flûte ; il ne recueillera plus les dons de Bacchus. Voyant cela, je veux tenir mon cœur en joie, tant que mes genoux resteront agiles, que ma tête ne tremblera point (973-978).

Je veux un ami qui ne le soit pas seulement de paroles, mais d'effet, qui s'empresse de m'aider à la fois et de son bras et de sa bourse, qui ne me charme pas seulement à table par ses discours, mais me montre encore, par ses actes, ce qu'il sait faire pour moi (979-982).

Que notre cœur, cependant, s'occupe des festins, tant qu'il peut encore supporter les aimables fatigues du plaisir. Bientôt, comme la pensée, passe la brillante jeunesse ; moins vite est l'essor des cavales qui emportent impétueusement un guerrier au sein des travaux belliqueux, ravies de franchir la plaine aux riches moissons (983-988).

Bois lorsque l'on veut boire, et, même dans la tristesse, ne laisse voir à personne le chagrin qui t'accable (989-990).

Tantôt tu t'affligeras de souffrir, tantôt tu te réjouiras de faire. Le pouvoir d'agir appartient tantôt à un homme, tantôt à un autre (991-992).

Si tu me provoquais, Académus, aux doux chants, et qu'entre toi et moi, disputant d'habileté, se tint, comme prix du combat, un jeune enfant, dans la fleur de la beauté, tu apprendrais combien les mulets l'emportent sur les ânes (993-996).

Quand le soleil, poussant ses coursiers vers les hauteurs de l'éther, annoncera le milieu du jour, reposons-nous à table, aux lieux où nous conduira notre envie, et faisons fête à notre ventre de toutes sortes de biens. Qu'au seuil nous verse de l'eau, que dans la maison nous

apporte des couronnes, de ses agiles mains, une belle Lacédémonienne (997-1002).

Voilà la vertu, voilà le prix le plus précieux, le plus glorieux, que puisse remporter, parmi les hommes, un homme sage. C'est le bien commun de toute la ville, de tout le peuple, que le guerrier qui, bien affermi sur ses jambes, reste au premier rang (1003-1006).

Voici un conseil commun à tous : tandis qu'ils ont la fleur de la jeunesse et d'heureuses pensées dans leur esprit, qu'ils fassent servir à leur bonheur le bien qu'ils possèdent. Les dieux n'ont pas donné aux mortels de rajourir ni de se dégager des liens de la mort. Il leur faut céder à la terrible vieillesse, lorsqu'elle vient fondre sur leurs têtes (1007-1012).

Heureux, fortuné, prospère, celui qui descend dans le noir séjour de Pluton sans avoir connu la lutte et la peine, qui n'a pas dû trembler devant des ennemis, faire le mal par nécessité, mettre à l'épreuve les sentiments de ses amis (1013-1016)!

La sueur coule à grands flots sur mon corps, je me sens glacé de terreur, quand je considère le peu que dure cette fleur si agréable et si belle de la jeunesse. Il passe en peu d'instants, comme un songe, ce jeune âge, si prisé; et, aussitôt, la terrible, l'affreuse vieillesse plane sur notre tête (1017-1022).

Jamais je ne ferai subir à mes ennemis le joug pénible, non, quand même le Tmôle pèserait sur ma tête (1023-1024).

Les méchants ont l'esprit plus faible dans le malheur; les honnêtes gens ont toujours plus de rectitude dans leurs pensées et dans leurs actes (1025-1026).

Le mal est pour les hommes d'un accomplissement facile; le bien, Cyrnus, demande beaucoup d'efforts (1027-1028).

Prends courage, ô mon âme, dans le malheur, quoi que tu aies dû souffrir. C'est le cœur des méchants qui s'irrite. Mais toi, parce que tu n'as pas réussi, n'ajoute

pas à ta disgrâce par le ressentiment, par le désespoir; n'afflige pas tes amis, ne réjouis pas tes ennemis. Les dons que nous envoient les dieux, il n'est pas facile à un mortel de s'y dérober, pas même s'il descendait dans les profondeurs de la mer brillante, ni lorsqu'il est devenu la proie du sombre Tartare (1029-1036).

Tromper un homme de bien est chose très-difficile; il y a longtemps, Cyrnus, que j'en juge ainsi (1037-1038).

Déraisonnables, insensés, les hommes qui ne boivent pas de vin quand commence la canicule (1039-1040).

Allons, ici, avec la flûte : buvons en riant près de cet homme qui pleure; faisons notre joie de sa tristesse (1041-1042).

Dormons, c'est aux gardiens de la ville à veiller sur elle, sur notre aimable et douce patrie (1043-1044).

Oui, par Jupiter, si quelqu'un d'eux dort, bien enveloppé, cependant il accueillera avec joie notre troupe de buveurs (1045-1046).

Pour aujourd'hui, buvons, réjouissons-nous, avec d'heureuses paroles aux lèvres; ce qui doit venir après, c'est l'affaire des dieux (1047-1048).

Comme un père à son fils, je te donnerai d'utiles conseils; qu'ils pénètrent dans ton âme! Prends garde que la précipitation ne te conduise au mal. Délibère d'abord, te recueillant profondément en toi-même, consultant ta raison. Les fous laissent voler çà et là leur esprit : la réflexion conduit à de bonnes et sages pensées (1049-1054).

Laissons ce discours; accompagne mon chant de ta flûte, et que tous deux nous nous souvenions des Muses. Les Muses nous ont fait, pour en jouir, ces aimables présents, à toi, à moi, à nos voisins (1055-1058).

Connaître le caractère de la plupart des hommes est chose difficile, Timagoras, à qui les regarde de loin, quelque habileté qu'il ait d'ailleurs. Chez les uns, en effet, la méchanceté se cache sous la richesse; chez les autres, la vertu sous la pauvreté (1059-1062).

Jeunes, reposez, la nuit, près d'une compagne de votre âge, goûtant le charme des amoureux travaux, ou bien encore, dans les festins, unissez votre voix aux sons de la flûte. Rien de plus délectable pour les hommes et pour les femmes. Que me font la richesse et l'honneur? Le plaisir et la joie l'emportent sur tout (1063-1068).

Déraisonnables, insensés, ceux qui pleurent les morts et ne pleurent pas la fleur de leur jeunesse, qui bientôt n'est plus (1069-1070)!

Accommode-toi, Cynrus, aux mœurs diverses de tes amis; prends un peu du caractère de chacun. Aujourd'hui il conviendra que tu suives celui-ci; une autre fois, tu seras autre. Cette habile conduite vaut mieux même qu'une grande vertu (1071-1074).

Ce qui n'est point fait encore; on peut bien difficilement en connaître la fin, savoir comment la divinité l'accomplira. Les ténèbres cachent l'événement; avant qu'il arrive, il n'est point donné aux mortels de comprendre où s'arrête leur impuissance (1075-1078).

Je ne parlerai point mal d'un ennemi, s'il est honnête homme; et je ne ferai point, non plus, l'éloge d'un méchant, fût-il mon ami (1079-1080).

Cynrus, cette ville est en travail; je crains bien qu'elle n'enfante quelque homme violent, chef d'une funeste sédition (1081-1082).

Il faut que l'homme de bien s'applique à tenir ferme jusqu'à la fin pour son ami (1083-1084).

Démonax, tu supportes avec peine bien des choses, car tu ne sais point faire ce qui ne t'est point agréable (1085-1086).

Castor, Pollux, vous qui habitez dans la divine Lacédémone, près des belles eaux de l'Eurotas, si jamais je médite contre un ami une méchante action, qu'elle retombe sur moi, et, si lui-même veut me faire du mal, qu'il lui en arrive deux fois autant (1087-1090)!

Mon cœur est dans un cruel embarras au sujet de notre commerce : je ne puis ni haïr ni aimer, sachant qu'il est

bien pénible, quand on a aimé, de haïr, bien pénible aussi d'aimer qui ne veut pas être aimé (1091-1094).

Jette tes vues sur un autre. Quant à moi, il n'y a point de nécessité que je fasse ceci. Tiens-moi compte du passé. Enfin mes ailes m'emportent loin d'un homme mauvais, comme l'oiseau qui s'élève d'un vaste marais, libre des liens qu'il a rompus. Pour toi, qui ne m'auras plus pour ami, tu reconnaîtras plus tard ma prudence (1095-1100).

... Qui que ce soit qui t'ait conseillé à mon sujet, qui ait voulu que tu me quittasses, renonçant à notre amitié (1101-1102).

La violence a perdu et Magnésie, et Colophon, et Smyrne : vous aussi, elle vous perdra, Cyrnus (1103-1104).

Si tu es, comme l'or fondu dans le creuset, éprouvé par le contact de la pierre de touche, par le frottement du plomb, tu seras reconnu pur et reçu de tous (1105-1106).

Malheureux, je suis devenu, dans ma disgrâce, un jouet pour mes ennemis, et pour mes amis un fardeau (1107-1108).

Les bons, Cyrnus, sont maintenant les méchants, et les méchants sont les bons. Qui pourrait voir patiemment les bons sans honneur et les méchants honorés? L'alliance du méchant est recherchée par l'honnête homme; ils se trompent mutuellement, ils rient les uns des autres, ayant perdu le souvenir et du bien et du mal (1109-1114).

Riche, tu m'as reproché ma pauvreté, mais j'ai encore quelque chose et j'y ajouterai, avec l'aide des dieux (1115-1116).

Plutus, le plus beau, le plus recherché des dieux, avec toi, même le méchant, devient honnête homme (1117-1118).

Puissé-je aller jusqu'au bout de mes jeunes années, et avec l'amour de Phébus Apollon, fils de Latone, de Jupiter, roi des immortels, afin que je vive à l'abri de tous les

maux, goûtant à la fois le charme et de la jeunesse et de la fortune (1119-1122)!

Ne me fais pas souvenir de mes malheurs : j'ai souffert comme Ulysse, qui pénétra dans la vaste demeure de Pluton et qui en sortit; qui, par ses sages conseils, parvint à faire tomber sous le fer cruel les amants de Pénélope, de son épouse, qui l'avait attendu, près de son fils, jusqu'au temps où il rentra dans sa patrie et dans sa redoutable demeure (1123-1128).

Je veux boire, sans me soucier de la désolante pauvreté, non plus que des ennemis qui m'outragent. Mais je pleure l'aimable jeunesse, qui s'enfuit; je gémiss à l'aspect de la fâcheuse vieillesse, qui s'approche (1129-1132).

Il faut, Cyrnus, venir en aide à nos amis, quand leur malheur commence, et chercher un remède à l'ulcère, quand il se forme (1133-1134).

L'Espérance est la seule bonne déesse qui soit encore chez les hommes. Les autres dieux nous ont quittés et s'en sont allés dans l'Olympe. Nous n'avons plus la Foi, cette grande divinité; nous n'avons plus la Tempérance; les Grâces, ami, ont abandonné la terre. Plus de serments sûrs chez les hommes; on n'y révère plus les dieux immortels. La race des mortels pieux a passé; on ne connaît maintenant ni les lois ni la piété. Cependant, tant qu'il vit, qu'il voit la lumière du soleil, un homme religieux peut compter sur l'Espérance. Qu'il adresse aux dieux ses prières, qu'il leur offre de riches victimes; mais qu'avant, après tout, il sacrifie à l'Espérance. Il se gardera, en même temps, des discours obliques de ces pervers qui, sans crainte des dieux immortels, tournent toutes leurs pensées vers les possessions d'autrui, et couvrent honteusement leurs œuvres coupables de formes mensongères (1135-1150).

L'ami que tu possèdes, ne le laisse pas là pour en chercher un autre, croyant aux paroles des méchants (1151-1152).

Puissé-je arriver à la richesse, et, loin des tristes soucis, vivre sans dommage, sans disgrâces (1153-1154)!

Je ne tiens pas à être riche, je ne le souhaite pas; mais qu'il me soit donné de vivre de peu, sans éprouver de malheurs (1155-1156)!

La richesse et la sagesse sont constamment au-dessus des efforts de l'homme. La richesse, on ne peut s'en rassasier, et pour la sagesse il en est absolument de même: le plus sage ne la fuit pas; il l'aime, au contraire, et sa passion pour elle n'est jamais satisfaite (1157-1160).

Au lieu d'enfouir des trésors pour tes enfants, donne, Cyrnus, aux honnêtes gens dans le besoin (1161-1162).

Les yeux, la langue, les oreilles, l'esprit de l'homme sage sont au fond de sa poitrine (1163-1164).

Fais société avec les hommes de bien, ne recherche jamais les méchants, quand tu voyageras au loin, pour commercer (1165-1166).

Des hommes de bien honnêtes sont les réponses, honnêtes les actes; mais les vents emportent les paroles des mauvais, mauvaises comme eux (1167-1168).

Compagnie mal choisie est cause de malheur. Tu l'apprendras par toi-même, car tu as offensé les grands dieux (1169-1170).

La raison, Cyrnus, est ce que les dieux accordent aux mortels de meilleur. Dans la raison de l'homme tout est compris. Heureux qui la possède en lui-même! Elle vaut bien mieux que la funeste violence, que la misérable satiété, cet autre fléau des mortels. Rien de pis que l'une et l'autre; de là vient, Cyrnus, toute méchanceté (1171-1176).

Si tu pouvais, Cyrnus, ne rien souffrir, ne rien faire de honteux, ta vertu serait garantie par la meilleure épreuve (1177-1178).

Cyrnus, révère et crains les dieux: c'est là ce qui préserve l'homme de toute action, de toute parole impie (1179-1180).

Le tyran qui dévore le peuple, fais tout pour le renverser; les dieux ne s'en indigneront pas (1181-1182).

Ce sont des biens précieux que la raison et la parole ; mais il ne se rencontre que peu d'hommes qui sachent user de l'une et de l'autre (1183-1184).

De tous les hommes qu'éclaire et que voit le soleil, il n'en est aucun, Cyrnus, sur lequel le blâme ne soit suspendu (1185-1186).

Nul ne peut se racheter de la mort, nul ne se soustrait à l'infortune, si la Parque n'y met un terme. Point de mortel qui puisse, à son gré, par des présents, se dérober aux chagrins que la divinité lui envoie (1187-1190).

Je ne tiens pas à être exposé sur un royal lit de parade après ma mort ; j'aimerais mieux qu'il m'arrivât, de mon vivant, quelque bien. Pour un mort, les ronces valent les tapis ; le bois lui est une couche ou dure ou molle également (1191-1194).

N'invoque pas faussement le nom des dieux. Ils ne supportent pas qu'on veuille leur cacher sa dette (1195-1196).

J'ai entendu, Polypédès, le cri de l'oiseau qui vient annoncer aux hommes la saison du labourage. Il m'a percé le cœur, parce que d'autres possèdent mes champs fleuris, qu'un attelage de mules n'y traîne plus ma char-rue (1). (1197-1202).

Je n'irai point ; ma voix n'appellera pas les mânes, mes gémissements ne retentiront pas sur la tombe du tyran qui descend sous la terre. Si j'étais mort, me plaindrait-il ? ses yeux verseraient-ils des larmes brûlantes (1203-1206) ?

Je ne te repousse pas de ma table ; je ne t'y appelle pas non plus. Tu es fâcheux (2) quand tu es présent, et, quand tu es absent, tu deviens mon ami (1207-1208).

Je suis d'une illustre race, et, si j'habite les murs de Thèbes, c'est qu'on m'a banni de ma patrie (1209-1210).

Ne te ris pas de moi, n'insulte pas à ceux qui m'ont fait naître, Argyris ; car, toi, tu as vu le jour de l'esclavage. Beaucoup d'autres maux, sans doute, m'affligent, ô femme,

(1) Le vers 1202, évidemment altéré, n'a pas été traduit par M. Patin.

(2) Ἀργαλέος, leçon ordinaire.

puisque j'ai dû quitter ma patrie ; mais, du moins, je ne connais pas la triste servitude ; on ne m'a point vendu. Je suis, moi-même, citoyen d'une belle ville, près de la plaine de Léthé (1211-1216).

Ne rions pas près de ceux qui pleurent, nous complaisant, Cyrnus, dans notre heureuse fortune (1217-1218).

Tromper un ennemi est chose difficile, Cyrnus ; mais c'est chose facile que de tromper un ami (1219-1220).

La parole est pour les hommes l'occasion de bien des fautes, car elle trouble leur raison, Cyrnus (1221-1222).

Rien, Cyrnus, de plus injuste que la colère ; elle blesse le cœur qui la reçoit, en lui donnant une satisfaction mauvaise (1223-1224).

Rien, Cyrnus, de plus doux qu'une bonne femme ; j'en suis garant, et toi, tu peux garantir ma véracité (1225-1226).

Que la vérité soit près de toi et près de moi, la vérité, la plus juste de toutes les choses (1227-1228).

Un mort du maritime séjour m'a appelé dans sa maison, et, tout mort qu'il est, il fait entendre une voix vivante (1229-1230).

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

SUR LE TEXTE DES

ACTES DE SAINTE THÈCLE

PAR

M. EDMOND LE BLANT.

Tertullien nous apprend qu'un prêtre d'Asie avait composé sur sainte Thècle et saint Paul un livre qu'il avait attribué au grand apôtre, mais que, convaincu d'imposture, cet homme avait avoué sa supercherie (1). Saint Jérôme a rappelé le fait (2), et un célèbre décret de saint Gélase met au nombre des livres apocryphes les Actes de saint Paul et de sainte Thècle (3). La condamnation officielle de l'écrit publié sous ce titre, le discrédit qui dut frapper dès lors les légendes répandues dans le vulgaire pour glorifier celle que mentionnent encore à cette heure les prières de l'Église (4) et que les chrétiens ont nommée la première des martyres (5), n'affaiblirent en rien la vénération attachée à sa mémoire. Des églises lui furent consacrées et les Pères célébrèrent à l'envi son sacrifice et ses combats : saint Augustin, saint Ambroise, saint Zénon

(1) *De Baptismo*, c. xvii.

(2) *De Scriptoribus ecclesiasticis*, c. vii.

(3) *Conc. Rom.*, I, a^o 494, § V.

(4) *Ordo commendationis animæ*.

(5) *Isid. Pelus.*, l. I, *Epist.* 109 ; *Evagr.*, l. III, c. viii, etc.

Methodius, Grégoire de Nysse et Grégoire de Nazianze, saint Épiphane, saint Chrysostome, Sulpice Sévère, Fortunat et vingt autres encore ont nommé avec admiration la vierge d'Iconium et rappelé les traits principaux de sa conversion et de ses luttes (1).

C'est dans leurs écrits qu'il faut chercher ces renseignements épars et fragmentés, car il n'est aucun texte authentique et suivi sur cette longue histoire de sainte Thècle, dont les Bollandistes, dans leur prudence, n'ont cru devoir donner qu'une analyse. On trouve, sous le nom de Basile de Séleucie, une vie de la bienheureuse; mais la pièce est peu rassurante, et il serait hasardeux de s'y fier (2). Il en est de même d'une autre que Surius a reproduite d'après Siméon Metaphraste (3).

Nous possédons de plus un texte grec, sans nom d'auteur, qu'accompagne une très-ancienne traduction latine,

(1) Voir Baronius, *Martyrol. rom.*, 23 sept., Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. II, p. 60, et le travail que vient de publier M. Carl Schau, *Die Acten des Paulus und der Thecla*, Leipzig, 1877, in-8. Je m'étonnerais que l'image d'une sainte si célèbre n'ait pas été retracée par les artistes de l'antiquité; je ne saurais cependant en citer de représentations exécutées aux premiers siècles. Il doit probablement en exister, sans mention de son nom, dans les peintures des verres à fonds d'or et dans des bas-reliefs que j'indiquerai ailleurs, et où figure le chœur céleste des vierges. Un de ces ivoires carlovingiens qui ne sont souvent que des reproductions plus ou moins libres d'œuvres bien antérieures, offre l'image de la Vierge entourée des bustes de sainte Cécile, de sainte Agathe, et de sainte Thècle, associant ainsi cette dernière, comme le font d'ailleurs les textes, aux saintes les plus illustres (cf. Sulp. Sev., *Dialog.*, III, XIII; Fortunat, IV, 26; VIII, 6; *Acta S. Heliconidis*, § 8 Bolland., 8 maii). Cet ivoire sera publié dans la planche 145 de l'ouvrage dû au regretté M. Rohault de Fleury, et intitulé : *la Sainte Vierge, Études archéologiques*.

(2) Cette pièce est publiée dans le volume des œuvres de saint Grégoire de Thaumaturge, Paris, 1622, in-folio, 2^e partie, p. 230. Voir, sur son attribution à Basile de Séleucie, Vossius, *de Histor. græc.*, p. 282, et Tillemont, t. XV, p. 345.

(3) 23 sept., p. 263.

et intitulé : *Μαρτύριον τῆς ἀγίας καὶ εὐδόξου πρωτομάρτυρος καὶ Ἀποστόλου Θεκλας*. Remplie de fables aussi bien que l'autre, cette pièce a néanmoins appelé, et selon moi à juste titre, une attention sérieuse; Grabe, qui le premier l'a fait connaître, la tient pour l'écrit même dont parle Tertulien, c'est-à-dire l'œuvre du prêtre d'Asie (1), et Tischendorf se range à son avis (2), bien que Stilling, le Bollandiste, y contredise (3). L'opinion des deux premiers se fonde sur la conformité que présente une part du récit avec ce que les Pères nous apprennent sur sainte Thècle. L'argument ne me semble pas sans réplique, car on en peut dire autant de l'œuvre suspecte attribuée à l'évêque Basile de Séleucie, et même de l'éloge de la sainte composé au neuvième siècle par David Nicétas (4). J'aime mieux conclure, avec Stilling, que, si l'identification proposée ne repose sur aucune preuve solide, il faut du moins reconnaître que l'écrit publié par Grabe procède, dans son ensemble, de documents antiques et, dès lors, selon toute apparence, du livre apocryphe dont parle Tertulien (5).

Ce n'est là, chez le savant Bollandiste, que l'énoncé d'une impression dont il ne nous dit pas la raison d'être, et l'on aurait pu, je pense, aller quelque peu plus loin, en se demandant par quels endroits le texte controversé présente les marques de l'antiquité qu'on lui attribue.

Telle est la recherche que j'aborderai dans les pages qui vont suivre.

Quelques mots seront d'abord indispensables pour rappeler au lecteur ce que l'histoire et la légende, sans cesse

(1) *Spicilegium SS. Patrum ut et Hæreticorum Sæculi, post Christum natum, I, II et III, t. I, p. 91.*

(2) *Acta Apostolorum apocrypha, proleg., p. xxiv.*

(3) *Bolland., 23 sept., t. VI, p. 546-548.*

(4) *Oratio XVI in laudem S. Promartyris et Apostoli Theclæ* (Combeffis, *Græcolatinæ Patrum bibliothecæ novum auctarium, t. I, p. 445*).

(5) *Bolland., tom. cit., p. 548.*

confondues en cet endroit, racontent sur la vie de sainte Thècle.

Convertie à Iconium par les prédications de saint Paul, elle refusa dès lors d'épouser celui que ses parents lui destinaient. L'apôtre fut emprisonné, sous l'accusation de répandre des idées subversives et nouvelles, et de détourner les filles du mariage. La jeune vierge, toujours avide de le voir et de l'entendre, s'introduisit dans le cachot, en donnant au geôlier ses pendants d'oreilles et son miroir d'argent. Le juge fit flageller saint Paul que l'on chassa de la ville, et, accusée par sa mère elle-même, Thècle fut condamnée au feu. Un miracle la sauva; elle s'en fut retrouver l'apôtre qui vivait retiré dans un tombeau construit sur la route de Daphné, puis tous deux quittèrent Iconium pour se rendre à Antioche de Pisidie. Le premier magistrat de la ville, un Syrien nommé Alexandre, vit la jeune fille, s'en éprit, et, sur la place publique, il osa la saisir et l'embrasser. Thècle résista en s'écriant : « Ne fais pas violence à une étrangère, et respecte la servante de Dieu » ; puis, se jetant sur le téméraire, elle lui déchira sa tunique et lui arracha sa couronne. Traînée de nouveau devant le tribunal, la sainte est condamnée aux bêtes. Le jour du supplice venu, on l'expose dans le cirque, avec un écriteau portant ce seul mot : « Sacrilège ». Un autre miracle la préserve. Le lendemain, le gouverneur envoie son *strator* pour la prendre de nouveau et la ramener à l'amphithéâtre. On la dépouille de ses vêtements et elle paraît devant la foule avec un simple $\delta\iota\alpha\zeta\omega\mu\alpha$. Les lions qui devaient l'assaillir se dévorent entre eux, et, au milieu de ces bêtes rugissantes, la vierge, les bras en croix, prie le Seigneur. Frappé d'étonnement, le gouverneur ordonne que l'on rende à la sainte ses vêtements et la renvoie absoute.

Quelques jours après, possédée du désir de retrouver saint Paul, elle apprend qu'il est à Myra, en Lycie. Pour se mettre en chemin sans péril, elle relève, dans la ceinture, sa tunique et, par une couture, la transforme en

un vêtement masculin ; puis elle va rejoindre l'apôtre des Gentils.

Je m'arrête ici dans l'analyse d'un récit dont les traits sont indiqués avec plus de précision que partout ailleurs par la pièce qu'a publiée Grabe ; les autres textes que j'ai cités les présentent presque tous, mais émoussés, si je puis parler ainsi, et dépouillés du caractère qui me semble porter la marque de l'antiquité. Que des fables soient mêlées dans l'histoire qui nous occupe, je n'ai certes pas la pensée d'y contredire ; mais si, pour l'introduction de quelques faits merveilleux, nous devons rejeter dans leur entier certains récits des anciens, qu'advierait-il d'une part des écrivains de la Grèce et de Rome, chez qui ces traits abondent ? La critique a le droit d'en sourire, mais non de s'en armer pour déchirer des pages où l'utile se mêle aux inventions bizarres ; son devoir est de dégager du milieu des faits étranges où se plaisait l'esprit de nos pères les points utiles à relever pour la connaissance des temps antiques.

C'est dans cette pensée que j'étudierai l'opuscule édité par Grabe, m'attachant à faire ressortir les détails qui me semblent empruntés à un écrit des premiers âges, partant sans doute à celui du prêtre d'Asie dont parle Tertulien.

La première mention qui m'arrête manque dans le texte de basse époque publié sous le nom de l'évêque Basile de Séleucie ; c'est celle du miroir d'argent cité avec d'autres bijoux que la jeune vierge donna aux geôliers pour pénétrer auprès de saint Paul (1). On sait que les miroirs des anciens étaient souvent des objets de prix (2), et, si nous en croyons Pline, le fait de l'emploi de l'argent dans

(1) Grabe, *Spicileg.*, t. I, p. 102 et 122 ; la même mention se trouve dans le sermon de David Nicétas (Combesis, *Nov. auct.*, t. I, p. 451).

(2) Senec., *Quæst. natur.*, I, xvii ; Clem. Alex., *Pædagog.*, l. III, ed. Potter, p. 258 ; Stadius, *Sylv.* IV, v. 93 et suiv. ; cf. De Witte, *les Miroirs chez les anciens*, p. 9.

leur fabrication peut être tenu pour la marque d'une époque reculée, puisque, dit-il, ce fut seulement de son temps que l'on trouva le secret de remplacer par un alliage ce métal d'abord seul employé (1).

Notre texte nous montre ensuite saint Paul, battu de verges et chassé de la ville, se réfugiant dans un tombeau situé sur la voie d'Iconium à Daphné. Il est à peine utile de faire remarquer combien ce dernier trait est conforme à ce qui nous est connu des coutumes de l'antiquité : les sépulcres placés hors des villes, sur le bord des routes, comme en témoignent tant d'inscriptions et comme nous les voyons encore sur le parcours de la voie Appienne, leurs dimensions monumentales qui permettaient d'y habiter, ainsi que le rappelle l'Évangile, pour les démoniaques réfugiés dans des tombes, et aussi le conte célèbre de la veuve d'Éphèse se retirant, avec sa servante, dans le sépulcre de son mari (2).

L'histoire du πρωτοπολίτης d'Antioche voulant faire violence à sainte Thècle appellera par deux fois mon attention. Outragée par lui, la vierge s'écrie : « Respecte une étrangère ; » puis, indignée, elle lui arrache sa couronne.

L'exclamation de la jeune fille exprime un sentiment dont les textes les plus anciens attestent nettement l'existence : *Peregrino molestus non eris*, commande l'Exode (3). Homère, Platon, Plaute, Cicéron, Épictète proclament ce généreux principe (4) ; et à Rome, aussi bien que dans la Grèce, on honorait, on redoutait le *Jupiter hospitalis*, Dieu

(1) *Hist. nat.*, XXXIII, 45 : « Specula fieri nisi ex optimo (argento) posse credimus ; fuerat id integrum, sed id quoque jam fraude corrumpitur. Primus (argentea) fecit Pasiteles, Magni Pompe ætate. »

(2) *Matth.*, VIII, 28 ; *Petron.*, *Satyr.*, c. xi.

(3) XXIII, 9 ; cf. XXII, 21.

(4) *Odyss.*, IX, 269 ; XIV, 57 ; XVII, 480 ; Plato, *de Legibus*, V, initio ; *Plaut.*, *Pænul.*, V, 2, 71 ; *Cic.*, *ad Quintum fratrem*, II, 12 ; *Arrian.*, *Dissert.*, II, xi.

protecteur des étrangers (1). D'autres Actes de martyrs, ceux de saint Claude et de saint Astère, offrent un passage parallèle à celui de l'histoire de sainte Thècle ; une femme soumise à la torture jette ces mots au proconsul : « Si tibi bonum videtur ut ingenuam mulierem et peregrinam sic torqueas, tu scis ; videt Deus quod agis (2). »

J'attache un prix particulier à la mention qui montre ensuite la jeune vierge déchirant la tunique de l'insolent et lui arrachant sa couronne. Rien de plus fréquent que de trouver, en pays grec, des magistrats stéphanophores. A Smyrne, à Sardes, à Thyasis, à Cymes, à Pergame, à Lampsaque, c'est-à-dire dans les provinces voisines de la Lycaonie, où nous transporte l'histoire de sainte Thècle, des marbres nombreux portent les noms de ces hauts personnages (3). Une statue autrefois venue de Smyrne à Venise, et malheureusement disparue, offrait l'image d'un fonctionnaire couronné dont une inscription honorifique donnait le nom. Vu par Peiresc, dans les manuscrits duquel j'en trouve plusieurs copies (4), ce marbre est, à ma connaissance, le seul qui nous représente un de ces Stéphanophores de l'Asie grecque, parmi lesquels comptait celui dont sainte Thècle punit la témérité.

« Erat autem eulogium ejus scriptum : SACRILEGIVM , » dit plus loin la version latine de notre texte, en parlant d'un écriteau placé au-dessus du poteau où la

(1) Pindar., *Olymp.*, VIII, 21 ; *Nem.*, II, 8, 1 ; Cic., *ad Quintum*, II, 12 ; *de Finibus*, III, 20, 66 ; il était encore pour l'étranger d'autres divinités protectrices.

(2) § V (Ruinart, *Acta sincera*, éd. de 1713, p. 268).

(3) *Corpus inscriptionum græcarum*, nos 3137, 3190, 3194, 3386, 3415, 3460, 3488, 3524, 3562, 3642.

(4) Bibliothèque nationale, fonds français, n° 9530, fol. 58, 59, 61, 62 : « Statua marmorea apud Fredericum Contarinum, 1600. » Les auteurs du *Corpus inscriptionum græcarum*, qui ont publié sous le n° 3914, l'inscription de cette statue, n'ont pas connu le manuscrit de Peiresc.

sainte, exposée aux bêtes féroces, était liée dans l'amphithéâtre. C'est la traduction libre de ce passage de l'original grec, qui a son importance : Ἡ δὲ αἰτία ἦν τῆς ἐπιπενεχθείσης αὐτῆς γραφῆς, **ΙΕΡΟΣΥΛΙΑ** (1). Ce même mot αἰτία se retrouve dans le verset où saint Marc parle ainsi de l'écriteau placé sur la croix du Seigneur : Καὶ ἦν ἡ ἐπιγραφὴ τῆς αἰτίας αὐτοῦ ἐπιγεγραμμένη · **Ο ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΩΝ ΙΟΥΔΑΙΩΝ** (2). L'écriteau était un résumé de la sentence et disait la cause de la condamnation : αἰτία τῆς θανατώσεως, écrit Dion Cassius (3). L'emploi de cette expression dans les Actes de sainte Thècle n'a donc rien que de très-rassurant, comme aussi le fait matériel qu'ils énoncent. Nous retrouvons, en effet, sous les règnes d'Auguste, de Caligula, de Domitien, de Marc-Aurèle, des écriteaux de même sorte placés auprès des condamnés (4).

Quelques lignes plus loin, nous voyons le gouverneur faire saisir et amener par le *strator* la vierge qu'attend l'amphithéâtre. Cet appariteur n'est désigné ici que dans l'ancienne version latine ; je dois néanmoins faire observer que la mission à lui donnée, d'après ce seul texte, n'a rien que de conforme à ce que nous savons d'ailleurs et de source certaine. Ce fut en effet également par un *strator* que le proconsul envoya prendre saint Cyprien pour le présenter devant le tribunal (5).

Une circonstance mentionnée par saint Zénon (6) se

(1) Grabe, t. I, p. 108.

(2) XV, 26.

(3) LIV, 3.

(4) Dio Cass., *loc. cit.*; Suet., *Calig.*, XXXII; *Domit.*, X; Euseb., *Hist. Eccles.*, l. V, c. 1.

(5) *Acta proconsularia S. Cypriani*, § 2 : « Venerunt ad eum principes duo, unus strator officii Galerii Maximi Proconsulis, ... et alius equistrator a custodiis ejusdem officii, qui in curriculum eum levaverunt, in medioque posuerunt et in Sexti perduxerunt. » (Ruinart, *Acta sincera*, p. 217.)

(6) Lib. I, tract. VIII, p. 96. Voir aussi une pièce attribuée à saint

retrouve dans la pièce qui nous occupe. La sainte, condamnée aux bêtes, fut, dit-il, exposée nue dans le cirque; mais, à ce sujet, notre texte ajoute un détail qui n'a rien d'ailleurs de contraire à ce que rapporte saint Zénon (1), et sur lequel j'insisterai. Cette nudité n'était pas absolue, car un *διάζωμα* avait été donné à la jeune fille. Ici, les monuments de l'art antique peuvent, en même temps que les textes, être produits en témoignage. Cicéron dit qu'il n'était pas permis aux acteurs de paraître en scène sans le léger *subligaculum* (2), et l'Histoire secrète de Procope confirme ce renseignement, alors que l'auteur nous raconte comment Théodora se montra souvent, dans le théâtre, avec ce simple vêtement. « Ce n'est pas, ajoute le pamphlétaire, qu'elle eût scrupule de s'en dépouiller en public; mais nul n'avait droit de paraître sans le *διάζωμα* (3). » Il existe trois vases peints sur lesquels figurent des femmes faisant des tours d'agilité : l'une, s'appuyant sur les mains, tire de l'arc avec les pieds; une autre saute entre des épées fichées la pointe en haut; ces saltimbanques n'ont d'autre vêtement que le *subligaculum* réglementaire (4). Il en est de même pour Atalante luttant contre Pélée, que nous voyons représentée sur un miroir étrusque (5). La nudité des femmes appelées à paraître dans les jeux ne devait donc pas être complète, et le texte des Actes de sainte Thècle nous apprend qu'au moins pour les malheureuses condamnées aux bêtes, on observait la même règle. Une fresque des Catacombes, dont le savant Père Garrucci vient de donner une copie nouvelle, peut

Jean Chrysostome et intitulée *de Zelo ac pietate*, § 2 (éd. Montfaucon, t. VIII, p. 546).

(1) On sait que les mots *γυμνός*, *nudus*, n'impliquent pas le fait d'une nudité complète.

(2) *Offic.*, I, 35.

(3) IX, 9.

(4) Inghirami, *Vasi fittili*, tav. LXVI et LXXXVII; Minervini, *Bullettino archeologico napoletano*, t. V, tav. VI, n° 5.

(5) Gherard, *Etruske Spiegel*, taf. CCXXIV.

conduire à penser qu'il en était autant pour les hommes. C'est un tableau où Daniel, nu dans la fosse aux lions, porte également le *subligaculum* (1). En retraçant cette figure, l'artiste aura sans doute reproduit l'image de l'un de ces condamnés aux bêtes que la cruauté des anciens exposait si souvent en spectacle.

Une autre particularité relative au vêtement doit également trouver sa place dans l'examen qui m'occupe. Délivrée par un nouveau miracle, la jeune vierge apprend que saint Paul s'est retiré à Myra, en Lycie, et, pour le rejoindre sans être reconnue, « elle relève dans sa ceinture sa tunique, et, par une couture, lui donne la forme d'un vêtement masculin. » Ἀναζωσαμένη τε, καὶ ῥάψασα τὴν χιτῶνα εἰς ἐπειδύτου σχῆμα ἀνδρικόν (2). Ainsi parle le texte dont les termes précis m'ont frappé tout d'abord, et j'ai voulu savoir si cette facile transformation d'une tunique de jeune fille en un habit d'homme ne contribuait pas à accuser l'antiquité des sources auxquelles a puisé le narrateur. Je me suis adressé, en conséquence, à notre savant confrère M. Heuzey, dont les études sur le costume romain et grec sont si ingénieuses et si fécondes, et je dois à son obligeance une note que je m'empresse de transcrire.

« Le passage des Actes de sainte Thècle sur lequel vous avez attiré mon attention montre, de la part de l'auteur, une connaissance très-exacte et très-familière du costume des anciens. Il peut sembler impossible, avec le costume moderne, qu'une femme, par quelques points de couture, ῥάψασα, et grâce à une légère modification dans la manière de se ceindre, ἀναζώσασα, transforme son vêtement en un habit d'homme. Rien n'était plus simple et plus facile chez les anciens : par un très-faible changement,

(1) Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, tav. LXIV, fig. 2.

(2) Grabe, t. I, p. 114. Ce trait est également noté dans la pièce donnée par Surius d'après Métaphraste (§ 12), et dans celle que l'on attribue à Basile de Séleucie (*vol. cit.*, p. 271).

une tunique ou χιτών de femme pouvait devenir un ἐπενδύτης ou tunique de dessus à l'usage des hommes.

« Les tuniques des anciens n'avaient aucune coupe ni forme particulière : c'étaient de grands rectangles d'étoffe détachés du métier ; on les pliait sur l'un des côtés, on les cousait généralement de l'autre, puis on les agrafa à la partie supérieure, de manière à laisser trois ouvertures pour la tête et pour les bras. L'application de la ceinture suffisait ensuite pour ajuster cette sorte de fourreau sur le corps et pour lui donner la grâce que l'on remarque dans les monuments antiques. Pour les hommes, la pièce d'étoffe était plus courte et ne descendait ordinairement qu'à mi-jambe ; pour les femmes, elle était plus longue et tombait jusqu'aux pieds. Mais lorsque les femmes désiraient avoir plus de liberté dans leurs mouvements, elles n'avaient qu'à tirer la tunique au-dessus de la ceinture pour se retrousser autant qu'elles le voulaient. Il se formait alors à la taille un repli qui retombait jusque sur les hanches et que l'on assujettissait d'ordinaire à l'aide d'une seconde ceinture. La femme ainsi ajustée était dite en latin *succincta*, en grec ἀναζωσαμένη, ce qui est justement l'expression de votre texte. C'est l'accoutrement classique des statues de Diane ; vous le voyez dans la Diane à la biche ou dans celle de Gabies. Seulement, le vêtement disposé ainsi trahissait la modification qu'il avait subie. Mais supposez que le repli, au lieu d'être rabattu en dehors, soit cousu en dedans, ce travail sera aisément dissimulé sous la ceinture et transformera la tunique longue en une tunique courte. Voilà pourquoi votre héroïne chrétienne a dû recourir à l'aiguille pour parfaire son déguisement, et son costume s'est trouvé ainsi modifié suffisamment pour que la jeune fille ait pu être prise, à la rigueur, pour un jeune garçon.

« Je pense, mon cher confrère, que ces rapides explications vous convaincront, comme moi, que le passage en question de la vie de sainte Thècle appartient à une

époque où le costume antique était encore porté dans sa simplicité première. Les termes employés par l'auteur sont les expressions techniques rigoureuses du costume gréco-romain et ne trahissent encore aucune de ses modifications à l'époque byzantine. Le mot *ἑπενδύτης*, dans le sens de tunique, était commun et même vulgaire à l'époque du grammairien Pollux (*Onomasticon*, VII, 45). Il y a là, d'ailleurs, des détails précis qui ne peuvent s'expliquer que par une expérience encore toute pratique de l'ajustement comme l'entendaient les anciens. »

Je devrais m'arrêter ici, après avoir fourni par cette note si savante et si claire une preuve importante à invoquer en faveur de l'antiquité du texte qu'a suivi l'auteur des Actes de sainte Thècle. On me permettra cependant d'aller au delà et de chercher, dans l'histoire même des persécutions païennes, un autre élément de démonstration.

Deux phases différentes ont marqué ces poursuites.

Aux premiers âges, le fait seul d'être chrétien entraînait un arrêt de mort. Saint Justin (1), Athénagore (2), Tertullien (3) le constatent et en font reproche aux Gentils; puis la rigueur se tempère, et un rescrit d'Antonin ordonne de laisser en paix ceux des fidèles qui n'auront rien commis de reprochable au point de vue du droit commun (4). Je traiterai ailleurs des variations survenues à cet égard dans le système de répression mis en usage contre les fidèles; qu'il me suffise de noter ici qu'en l'année 304, c'est-à-dire au début de la furieuse persécution de Dioclétien, nous voyons dans des Actes de martyrs un magistrat laissant un chrétien appelé devant le tribunal proclamer hautement, librement, sa croyance, et ne s'enquérant que d'une seule chose : l'accusé a-t-il

(1) *Apol.*, II, 2.

(2) *Legat.*, II.

(3) *Ad Nationes*, l. I, c. III.

(4) Euseb., *Hist. eccl.*, IV, 13.

pris part à des réunions défendues? possède-t-il de ces livres chrétiens que l'on tenait alors pour des écrits magiques (1)?

C'est donc une marque très-probable d'antiquité que la mention de la mort encourue pour la seule profession de christianisme, et je dois relever, à ce titre, les paroles adressées, dans les Actes de sainte Thècle, à un accusateur du grand apôtre : Λέγε αὐτόν Χριστιανόν, καὶ ἀπολείται συντόμως (2).

Tels sont les points les plus saillants parmi ceux qui me paraissent montrer que le récit publié par Grabe procède dans une large mesure d'un écrit antique, probablement celui que Tertullien a signalé comme l'œuvre du prêtre d'Asie. Il en a le plus souvent, sinon toujours, été ainsi pour les pièces hagiographiques parvenues jusqu'à nous, et j'en relève l'indication précise dans ces mots de l'histoire de sainte Thècle attribuée à l'évêque Basile de Séleucie : Ἐξ ἐτέρας μὲν καὶ παλαιότερας ἱστορίας ἐκληφθεῖσα (3). Ainsi s'expliquent les traits qui, consignés dans des écrits de basse époque, n'en sont pas moins, pour ainsi dire, marqués au coin de l'antiquité, traits dont le nombre est considérable et que j'essaierai de dégager par une étude d'ensemble sur les *Passiones* et les Actes non compris par Ruinart dans son utile recueil des *Acta sincera*.

(1) *Acta SS. Saturnini, Dativi, etc.*, § XII (Ruinart, *Acta sincera*, p. 387).

(2) Grabe, tome I, p. 101. L'ancienne traduction latine porte ici : « Dic ipsum christianum esse et sine mora e medio tolletur; » autre texte latin de la même histoire donné à la p. 122 : « Dic eum christianum esse ut celerius eum perdas. »

(3) *Loc. cit.*, p. 230. Cf. *Acta S. Dorotheæ*, § 1; *Acta S. Marci Ep. Atinæ*, § 1; *Acta SS. Cantii, Cantiani et Cantianillæ*, § 4 (Bolland., 6 febr., 28 april., 31 maii).

COUP D'ŒIL SUR LA BALISTIQUE
ET
LA FORTIFICATION
DANS L'ANTIQUITÉ

PAR

M. A. DE ROCHAS (1).

Les arts de la balistique et de la fortification reposent sur des données mathématiques ou sur des considérations avec lesquelles on ne peut se familiariser que par une longue expérience. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si on en est encore réduit à des notions vagues et souvent erronées sur la manière dont les Grecs construisaient leurs machines ou traçaient leurs forteresses, alors que de nombreux et excellents travaux nous ont initiés aux détails de la tactique, de la stratégie et même de l'attaque ou de la défense des places dans l'antiquité.

Les anciens nous ont cependant laissé sur ces matières quelques traités spéciaux. A la fin du dix-septième siècle, Thévenot chercha à les vulgariser; mais le savant bibliothécaire trouva, dans les passages techniques, des difficultés insurmontables. Il sut habilement tourner l'obstacle en ne donnant, à côté du texte grec, qu'une traduction latine; de la sorte, il pouvait à son aise se contenter d'aligner des mots chaque fois que le sens lui échappait. Car, si le lecteur n'est qu'érudit, c'est à la nature du sujet

(1) Cette communication a été lue en séance ordinaire de l'Association grecque, le 7 juin 1877.

qu'il s'en prend de l'obscurité du texte latin; s'il est au contraire un homme spécial, généralement peu familier avec les langues mortes, il accuse modestement son ignorance, et, dans les deux cas, la réputation du traducteur reste intacte.

La question de la balistique fut reprise, il y a une quarantaine d'années, par l'illustre général du génie suisse Dufour, qui devina plutôt qu'il ne traduisit les données principales et y appliqua le calcul (1). Un peu plus tard, un helléniste de Zurich, M. Kœchly, s'associa à un autre officier du génie, M. Rustow, et ces deux auteurs donnèrent en allemand une excellente version des traités d'Héron et de Philon.

Rien encore n'a été publié en France sur ce sujet, bien que des esprits distingués, tels que M. Vincent (de l'Institut), M. le colonel d'artillerie de Reffye et M. Prou, ingénieur civil, s'en soient occupés d'une manière spéciale. Pour moi, qui ne l'ai étudié que d'une façon sommaire, je me bornerai à indiquer en gros ce qu'étaient les machines de jet dans l'antiquité.

Si l'on suppose une arbalète gigantesque dont l'arc, au lieu d'être fait d'un seul morceau, est composé de deux bras rigides maintenus écartés par la torsion de deux faisceaux de fibres élastiques disposés dans deux forts cadres, à peu près comme les cordelettes qui servent à bander la scie des menuisiers, on aura une idée approchée de la CATAPULTE des Grecs.

On distinguait les catapultes en *oxybèles* et en *pétreboles* ou *lithoboles*. Comme leur nom l'indique, les unes étaient destinées à lancer des traits, les autres des pierres; elles ne différaient du reste que par la grandeur et des détails de construction destinés à donner plus de résistance aux secondes, soit au moyen du tracé des

(1) Mémoire sur l'artillerie des anciens et sur celle du moyen âge, par G.-H. DUFOUR, officier du génie. Paris et Genève. — Cherbuliez et Cie, 1840, in-4.

(2) Leipzig. -- Engelmann, 1853.

principales pièces, soit au moyen de l'orientation primitive des bras.

C'est ainsi que nos canons et nos mortiers, fondés sur le même principe, présentent les mêmes formes générales, tout en servant à des usages distincts. De même encore que l'on peut de nos jours tracer l'épure complète d'une pièce d'artillerie quand on connaît le poids du boulet ou le diamètre de la bombe, de même les anciens pouvaient obtenir, soit par le calcul, soit par des constructions géométriques, les dimensions de toutes les pièces de leurs machines d'après le poids de la pierre ou la longueur du trait qu'elles devaient lancer.

Ces dimensions étaient en effet toutes établies en prenant pour *module* le diamètre du faisceau moteur ou *ton*. Pour les oxybèles, on donnait tout simplement à ce diamètre le 9^e de la longueur du trait; pour les pétroboles, il fallait réduire le poids du projectile en *mines*, le centupler et en extraire la racine cubique; on avait alors le ton exprimé en *doigts*. Généralement, on arrondissait le chiffre ainsi obtenu en le forçant (d'un dixième au plus), à cause de la difficulté d'avoir en pratique des projectiles d'un poids déterminé. Ainsi, en appelant P le poids du projectile en mines et D le diamètre en doigts du faisceau moteur correspondant, on avait l'équation (1) :

$$D = \sqrt[3]{100 P.}$$

(1) Le général Dufour est arrivé par des considérations mathématiques à l'équation :

$$d = \sqrt[3]{\frac{1}{4} A. p.}$$

où *d* représente le diamètre des câbles en centimètres, *p* le poids du projectile en kilogrammes et A la portée maximum exprimée en mètres.

Cette formule est plus générale que celle de Philon, qui suppose que la portée est constante; mais les deux formules donnent des résultats absolument identiques pour la portée de 440 mètres, qui paraît avoir été la portée maximum des machines anciennes.

Les machines construites dans les règles occupaient un espace minimum d'environ 20 diamètres en longueur, 13 en largeur et de 17 à 18 en hauteur.

Les pétroboles qui servaient d'ordinaire aux défenseurs des places pour détruire les travaux d'approche correspondent pour l'effet à notre ancien canon de 12 livres; elles avaient un projectile pesant 30 mines, ou 26 livres environ. Si on applique à cette machine les formules des ingénieurs grecs, on trouve qu'elle devait avoir 31 cent. de diamètre pour le *ton* et une hauteur de près de 6 mètres. Cette seule dimension suffit à montrer que la machine de 30 mines ne pouvait être placée sur les remparts. Pas un parapet n'aurait pu l'abriter; il fallait l'établir en arrière sur le sol même de la ville et tirer en bombe par-dessus la fortification.

L'attaque employait généralement, pour battre les murs, des machines d'un talent (60 mines, ou environ 50 livres). Leur ton avait 0^m,40 de diamètre; elles occupaient 7^m,60 en projection horizontale et elles étaient hautes de près de 7 mètres. L'historien Josèphe dit qu'au siège de Jérusalem ces machines, manœuvrées par les Romains, tuaient les Juifs sur les remparts à une distance de plus de deux stades, c'est-à-dire à près de 400 mètres.

L'ingénieur Philon donne les calculs pour la construction de machines jusqu'à trois talents; ces dernières auraient eu 9^m,35 de haut. Des engins aussi énormes paraissent avoir été peu employés; cependant, l'histoire rapporte qu'au siège de Syracuse Archimède lançait contre les vaisseaux romains des pierres pesant 10 talents, c'est-à-dire plus de 250 kilogrammes.

On voit que les anciens, ne pouvant produire à l'aide de la flexion que des vitesses initiales très-faibles, cherchaient à augmenter par la masse l'effet du projectile, effet qui est proportionnel au produit de la masse par le carré de la vitesse.

Malgré leurs efforts, et par la nature même des choses,

ils ne parvinrent jamais à faire de leurs pétroboles des instruments propres à ouvrir des brèches dans des remparts solidement établis.

Philon donne la mesure des résultats obtenus quand il dit que des bossages de bonne pierre saillants d'une palme ($0^m,8$) suffisent pour empêcher les projectiles d'un talent d'endommager les œuvres vives d'un mur capable de supporter l'effort du choc; ailleurs, il affirme que des murs de 10 coudées, c'est-à-dire de moins de 5 mètres d'épaisseur, peuvent défier les atteintes de toute espèce de pétroboles, pourvu qu'on empêche celles-ci de s'établir à une distance moindre de 1 stade, ou 180 mètres environ.

Les oxybèles ne portaient pas beaucoup plus loin que les pétroboles; la portée moyenne paraît avoir été de 2 à 3 stades, c'est-à-dire à peu près un demi-kilomètre. On cite comme exceptionnelle la machine de trois spithames, construite par Agésistrate, qui portait à 3 stades et demie, ou 650 mètres. En tous cas, aucun projectile n'allait jusqu'à 5 stades, puisque c'est à cette distance de la place que les assiégeants asseyaient leur camp.

Les oxybèles les plus petites, dans l'usage courant, avaient un trait long de 3 palmes ($0^m,23$); elles servaient dans les combats de mine et c'était pour ainsi dire le canon de la garde nationale, car, d'après Philon, chaque quartier de ville devait en avoir un pour sa défense.

Les plus grandes oxybèles, celles de 6 spithames ($1^m,25$), étaient employées dans l'attaque des places. D'après les formules que nous avons indiquées, leur calibre était de $0^m,14$; elles avaient $2^m,60$ de long sur $2^m,40$ de haut et $1^m,70$ de large. On voit, d'après ces chiffres, que c'étaient les catapultes oxybèles seules qui pouvaient armer le dessus des remparts et l'intérieur des tours.

Le musée de Saint-Germain possède une oxybèle construite par le colonel de Reffye d'après les traités de Philon et d'Héron; elle a un trait de $0^m,085$ ou 12 palmes et ne porte qu'à 310 mètres, c'est-à-dire à 1 stade $\frac{3}{4}$.

Ce résultat ne doit point nous étonner, car, bien cer-

tainement, on n'a point pris dans les ateliers de Meudon toutes les précautions indiquées par les anciens auteurs.

Ceux-ci voulaient qu'on choisît, pour faire les cordes de torsion du ton, les muscles les plus développés par l'exercice des animaux les plus vigoureux, comme ceux du cou des taureaux ou ceux des jambes des cerfs et des chevaux. On faisait tremper ces muscles dans l'eau, on les battait pour les séparer dans leur longueur, on les réduisait en filasse, puis on les peignait doucement et on les filait pour les transformer en corde. On employait également au même usage et avec succès les cheveux de femme, pourvu qu'ils fussent longs, fins et bien imbibés d'huile. Ces cordes, ainsi préparées, étaient tendues ensuite et enroulées en écheveau sur la catapulte au moyen d'appareils spéciaux qui permettaient d'obtenir une tension égale pour chaque brin, tension que l'on constatait en le faisant vibrer; aussi Vitruve voulait-il que les artilleurs fussent musiciens.

De pareilles machines, construites en cordes et en bois, et de plus soumises à des réactions très-violentes, étaient extrêmement sensibles aux influences atmosphériques et se dérangent facilement. Par les temps variables, le tir devait être fort incertain, malgré la justesse de l'oreille des catapulteurs, qui étaient obligés d'accorder leur machine, comme les violonistes leur violon, chaque fois qu'ils voulaient s'en servir à nouveau. Aussi, les ingénieurs grecs essayèrent-ils de remplacer la force de torsion par celle de l'air comprimé, en faisant agir l'une des extrémités des bras de la machine contre le piston d'un corps de pompe hermétiquement fermé; ils essayèrent aussi de se servir de ressorts en bronze: mais il paraît que ces tentatives ne donnèrent jamais des résultats bien pratiques, puisque les Romains conservèrent l'ancien système.

Philon nous apprend, à ce propos, comment les Celtes et les Espagnols donnaient à leurs épées de bronze l'é-

lasticité qui les a rendues si fameuses. Ils alliaient une mine de cuivre rouge à 3 drachmes d'étain; ils battaient ensuite le métal pendant longtemps, à froid et à très-petits coups, sur des rouleaux de bois, de façon à ne durcir que la surface en conservant à l'intérieur sa densité naturelle. Il n'y a que très-peu de temps qu'on a retrouvé en Europe ce procédé, à la recherche duquel la fabrication des cymbales et des tam-tams avait conduit nos chimistes.

Je ferai remarquer en passant que la composition indiquée par Philon pour le bronze est notablement différente de toutes les compositions déduites d'expériences directes faites sur des objets antiques. Pline dit que les Gaulois mettaient dans leur bronze 12 p. 100 d'étain; les analyses de Clarke sur des armes et des ustensiles venus d'Égypte et de Grèce indiquent le même chiffre; une trouvaille faite à Réalon, dans les Hautes-Alpes, a fourni 18 p. 100. Il y a donc lieu de se demander si le chiffre de 3 p. 100 indiqué par Philon correspond à un bronze particulier ou, ce qui est le plus probable, est le résultat d'une erreur de copiste.

Parmi les essais tentés par les anciens, je dois citer aussi la catapulte polybole, qu'un certain Denys d'Alexandrie avait construite pour les Rhodiens. On jetait à l'avance une brassée de traits dans une trémie placée au-dessus d'un cylindre en bois muni d'une encoche longitudinale. Ce cylindre, animé d'un mouvement de rotation analogue à celui de la culasse mobile de nos revolvers, amenait successivement chacun des traits dans la position convenable pour être lancé. Les traits, longs de 0^m,50, étaient envoyés à près de 200 mètres.

Le nombre des pièces mises en batterie dans les sièges antiques était tout à fait comparable à celui qu'on employait il y a bien peu de temps encore. Ainsi, à l'attaque de Jotapata, Vespasien avait 160 machines en ligne. Les Romains trouvèrent à Carthagène 120 oxybèles de gros calibre et 281 de petit, 23 grandes lithoboles et 52 petites,

en tout 476 pièces d'artillerie proprement dite, sans compter plus de 2,500 armes de jet dites *scorpions*, et analogues pour l'usage à notre ancien fusil de rempart. Les Juifs avaient, à la fin du siège de Jérusalem par Titus, environ 40 lithoboles et 300 oxybèles. On voit, par ces exemples, que la proportion des oxybèles et des lithoboles était sensiblement constante et variait de 1 à 5 ou à 6. Le nombre considérable de machines de jet tenait non-seulement à ce que ces machines se détérioraient facilement, soit à cause des matériaux qui les composaient, soit à cause de leur volume qui offrait beaucoup de prise à l'ennemi, mais encore à ce que la plupart des villes, étant autrefois de petits États, possédaient dans leurs murs tous les arsenaux.

Les notions extrêmement succinctes que je viens d'exposer sont indispensables pour arriver à se rendre compte de la fortification des anciens.

Cette fortification ne nous est connue, au point de vue didactique, que par une sorte d'aide-mémoire, très-concis, très-altéré et privé des figures qui, dans les traités de ce genre, sont la partie essentielle. Aussi, avait-on longtemps considéré l'ouvrage de Philon de Byzance comme tout à fait incompréhensible, et non-seulement MM. Kœchly et Rustow n'avaient pas songé à le traduire, mais encore M. Wescher avait cru inutile d'en rééditer le texte. Un premier essai de traduction française a eu l'honneur d'être couronné par votre société en 1873 et a mis sur la voie de recherches plus approfondies.

On se figure quelquefois encore que tout l'art de l'ingénieur, dans l'antiquité comme au moyen âge, consistait à enceindre les villes d'une muraille suffisamment épaisse pour résister au bélier, suffisamment haute pour braver l'escalade, et renforcée, de distance en distance, par des tours rondes ou carrées servant de réduits à la défense des remparts.

On enseignait que l'art moderne était caractérisé par le tracé bastionné, tracé où le pied des murs est partout

vu et battu par-l'assiégé. On admettait enfin que Vauban avait sinon inventé, du moins régularisé et imposé ce tracé.

Ce sont là autant d'erreurs.

Il y a en effet, messieurs, dans la science de l'ingénieur militaire, un certain nombre de principes qui ont été connus de tout temps par les peuples arrivés à un certain degré de civilisation, mais dont l'application donne des résultats très-divers suivant la nature et la portée des armes en usage, la qualité des matériaux du pays, la configuration du sol sur lequel on s'établit, le caractère même des troupes qui doivent être chargées de la défense, et enfin (condition qui souvent prime toutes les autres) d'après les fonds dont on peut disposer.

Il y a deux mille ans, Philon écrivait :

Il faut construire les tours suivant la nature des lieux. Les unes seront non pas complètement rondes, mais arrondies seulement à l'extérieur, et présenteront à l'intérieur une face plane comme un cylindre coupé en deux par un plan perpendiculaire à sa base. Les autres seront hexagonales, pentagonales ou tétragonales. On les construira de manière à présenter un saillant à l'ennemi, afin que, d'une part, elles se secourent au moyen de traits envoyés des flancs contre les tours de charpente amenées pour l'attaque, et afin que, d'autre part, elles ne souffrent point quand elles seront frappées par les béliers et les pétroboles. En effet, les coups qui arrivent normalement aux faces produisent beaucoup d'effet, tandis que ceux qui viennent se briser contre un angle saillant perdent presque toute leur force.

. . . On ménagera de nombreuses poternes dans les flancs pour effectuer facilement les sorties. En avant de toutes ces poternes, on élèvera des constructions, tant pour les garantir de l'incendie et des pétroboles, que pour empêcher l'ennemi de s'en approcher.

On fera certaines courtines larges de 3^m,20 au-dessus d'une série de voûtes reposant sur des pieds-droits ayant 4^m,60 de largeur et de longueur. Ces voûtes serviront de corps de garde

et seront fermées du côté de l'ennemi par un mur épais de 1^m,40.

Ce mode de construction est beaucoup plus économique que les autres, tout en procurant une solidité suffisante; car les murs épais de 4^m,60 n'ont rien à craindre des lithoboles et ceux de 1^m,40 peuvent se réparer facilement. . . .

Les courtines doivent avoir au moins 9^m,20 de hauteur.

Écoutez maintenant Vauban donnant, en 1700, c'est-à-dire à la fin de sa vie, alors qu'il était dans la plénitude de son talent, des instructions pour les places de Colmar, de Digne et d'Entrevaux dans les Alpes :

Comme les situations de ces trois places sont toutes bossillées et commandées de près et de loin des hauteurs qui les environnent, il n'y a qu'une méthode de fortification à y observer, qui est celle des tours bastionnées, des murailles couvertes un peu fortes, percées d'embrasures et de créneaux, sans quoi il n'y a pas moyen de pouvoir demeurer aux défenses.

Puis entrant dans le détail :

Le mur sera haut de 9^m,20, épais de 1^m,20 au sommet et de 2^m,20 au bas. Il sera adossé de contre-forts espacés de 5 mètres de milieu en milieu, et qui auront 1^m,20 de long sur 1 mètre d'épais, et seront arqués de l'un à l'autre pour porter le corridor et le parados.

Les maçonneries des tours devront avoir 1^m,40 d'épaisseur, pour pouvoir soutenir le canon de 12 livres de balles.

Les embrasures basses de chaque tour seront élargies de manière à permettre les sorties. — On fera un petit carré de murailles ou de palissades au-devant de chacune d'elles.

Vous le voyez, messieurs, ce sont les mêmes dispositions; ce sont presque les mêmes chiffres.

Et cela par une raison bien simple, c'est que le canon à âme lisse de 12 livres de balles, qui seul pouvait être amené au sommet des Alpes pour battre les murailles, avait, sauf la différence de portée, exactement la puissance des pétroboles de 30 mines que les anciens employaient dans leurs sièges en pays de plaine.

Vauban pourrait même paraître moins avancé que Phi-

lon, car il revient aux tours rondes. Dans cette même année 1700, il en met dans le projet d'Oulx au pied du mont Genève, et il dit dans sa lettre d'envoi :

Il ne faut pas regarder ces tours avec mépris, ni comme une nouvelle fantaisie. Étant élevées à trois étages et fort solides, elles fourniront plus de flancs que les bastions dont ce lieu peut être capable, et on n'y sera point vu par dedans. A l'égard de la rondeur, elles résisteront mieux au canon que quand elles n'opposent que des corps plats, et en leur faisant des angles flanqués, il n'y aurait aucun point dans le circuit de la place qui ne fût bien défendu.

Il résulte de ces rapprochements qu'il y aurait intérêt, pour faciliter les restitutions des fortifications antiques remontant à la période qui s'étend entre Alexandre le Grand et les derniers empereurs romains, à étudier les fortifications construites ou projetées dans les montagnes à la fin du dix-septième siècle. Les données militaires étant les mêmes, il est probable que le constructeur a dû arriver, dans les deux cas, à des solutions à peu près semblables.

Il ne faudrait point cependant se laisser aller à une assimilation trop étroite. Il y a entre l'art ancien et l'art moderne des différences essentielles qui tiennent non point à la puissance des engins, mais à leur forme et à leur portée.

J'ai déjà dit que, contrairement à ce qui se fait de nos jours, les grosses pièces d'artillerie ne pouvaient s'établir sur la fortification, mais se mettaient en batterie en arrière; de là, nécessité de donner à la rue du rempart une très-grande largeur; tandis que la loi actuellement en vigueur n'exige en France que 8 mètres, Philon en prescrit 28.

On conçoit aussi que, par suite de ce tir en bombe, les machines de jet devenaient inutiles dès que l'ennemi arrivait près du mur. On pouvait éviter cet inconvénient en construisant, pour les pièces de dimension moyenne, des batteries souterraines donnant dans le fossé. C'est peut-

être la destination de ces vastes caves situées sous tout le pourtour des remparts de Carthage et que M. Daux considère comme des citernes.

Je profite de cette occasion, messieurs, pour appeler votre attention sur l'utilité qu'il y aurait à ce que les architectes chargés de missions archéologiques eussent au moins quelques notions des principes qui de tout temps ont guidé les ingénieurs. Si M. Daux avait connu certains passages de Philon, il aurait cherché à constater si ces caves avaient des embrasures et la question serait aujourd'hui vidée. Les ruines des forteresses antiques ne sont qu'un amas de pierres pour qui ne sait rien y lire ; mais tous ces débris se redressent et prennent forme dans l'esprit de celui qui cherche la raison de chaque sinuosité du tracé, de chaque particularité des murailles. Une hypothèse en amène une autre et, par l'enchaînement logique des idées, la confirmation d'une seule permet souvent de tenir les autres pour certaines. M. Mazois, qui a donné le plan de l'enceinte de Pompéi, ne s'est sans doute jamais demandé pourquoi le rempart était bordé à l'intérieur de la ville d'un parapet crénelé beaucoup plus élevé que celui qui est du côté de l'ennemi. Cette disposition, absurde au premier abord, devient rationnelle si le parapet intérieur est garni d'un plancher mobile servant à soutenir un second étage de défenseurs, tout en laissant au dernier moment, par son retrait, toute sa hauteur à l'obstacle du côté de la place. Un officier du génie se serait empressé de chercher et de signaler les traces des corbeaux destinés à soutenir ce plancher. La destination des galeries pratiquées dans les murailles cyclopéennes de Tyrinthe est un problème que les explorateurs semblent n'avoir point résolu. Ces galeries, qui communiquent avec la partie la plus accessible du flanc de la montagne par une série de larges ouvertures, me paraissent destinées à préparer et à recueillir les sorties. Au lieu de défilier un à un sous les coups de l'ennemi, au départ et à la rentrée, les défenseurs

peuvent ainsi s'élaner en ordre de bataille ou trouver un refuge sur un grand nombre de points. Un ingénieur autrichien a récemment employé dans son pays un dispositif analogue. Dans ce cas aussi, une observation attentive de l'état des lieux confirmerait ou infirmerait mon hypothèse. Permettez-moi de vous signaler encore un des caractères distinctifs de la fortification ancienne. La portée efficace des machines étant très-restreinte, on pouvait espérer dérober les maçonneries à leur action, non point seulement en les enterrant comme aujourd'hui, mais simplement en les plaçant sur des terrains difficilement accessibles ou en accumulant en avant les obstacles de façon à ne point permettre à ces machines de s'en approcher à moins d'un stade. De là l'existence de ces doubles, triples et même quadruples fossés dont font mention les historiens. Les chaussées que l'on était obligé de conserver à travers les fossés pour les approvisionnements ou les sorties, étaient organisées de façon à pouvoir s'effondrer sous le poids des machines de l'attaque. Dans ce but, on y enfouissait d'énormes vases de terre; et il faut peut-être voir là l'origine de certains amas de poteries qu'on trouve quelquefois aux abords des places.

Je me suis laissé entraîner, messieurs, au-delà des limites que je m'étais d'abord proposées en acceptant l'honneur de vous parler des ressources que peut présenter à l'archéologie grecque l'étude des traités des anciens ingénieurs; mais la longueur même de cette communication, où je n'ai cependant fait qu'effleurer le sujet, vous montrera, je l'espère, quel vaste champ d'études, presque inexploré en France, s'offre dans cet ordre d'idées, soit aux traducteurs, soit aux voyageurs.

DES SYLLOGUES GRECS
ET DU PROGRÈS
DES ÉTUDES LITTÉRAIRES
DANS
LA GRÈCE DE NOS JOURS,
PAR
LE M^{is} DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE.

Les syllogues, ou sociétés littéraires pour la propagation et la conservation de l'Hellénisme en Orient, ont pris depuis quelque temps une très-grande importance; aussi nous saura-t-on gré, croyons-nous, d'exposer ici sur leur établissement et sur leurs travaux, dans ces dernières années, les renseignements particuliers que nous devons en partie à l'obligeance d'un de nos collègues de l'Association grecque, M. G. Chassiotis, fondateur du Lycée grec de Constantinople, qui a bien voulu, sur notre demande, nous les fournir avec un empressement dont il est de notre devoir de le remercier publiquement ici. Nous allons les traduire et les résumer, en regrettant que leur importance ne nous permette point de les reproduire *in extenso* (1).

(1) Pour plus de détails, consulter l'excellent mémoire de M. Albert Dumont sur les *Syllogues en Turquie*, publié dans l'Annuaire de 1874.

Dans les temps obscurs de la servitude, nous dit M. Chassiotis, les seuls refuges des Muses furent les grandes écoles grecques de l'Orient, celles de Byzance, de Smyrne, de Cydonie (1), de Janina, de Chypre, et particulièrement l'École patriarcale, ainsi que quelques autres de moindre importance (2). C'est de ces écoles que sont sortis la plupart des lettrés et des savants grecs qui, après avoir complété leurs études dans les grandes villes de l'Occident, ont contribué par leurs travaux et leur patriotisme au relèvement de l'esprit national et à la diffusion des lettres grecques. La Grèce, dans ces temps difficiles, ayant toujours gardé intacts le patriotisme et l'amour de la science, avait fondé des écoles ou dans les couvents et dans les lieux de refuge, ou dans les grandes villes, sous la protection de personnages puissants et par les soins de plusieurs membres distingués du clergé. Après la révolution grecque, lorsque Athènes fut redevenue la capitale du royaume hellénique, les écoles commencèrent à s'organiser partout en Grèce. On se rappelle que la première Constitution d'Épidaure avait décrété, au milieu de ce pays en ruines, la liberté et la gratuité de l'instruction publique, et décidé la création de nombreuses écoles. Les écoles primaires furent d'abord organisées sur le modèle et avec les règlements des écoles françaises, et les écoles moyennes et supérieures sur le modèle de celles d'Allemagne. En peu de temps les écoles de tout genre se sont multipliées avec une extrême rapidité; l'instruction s'est généralisée, et la générosité de tous les hommes riches originaires de la Grèce libre ou non libre, et disséminés partout en Europe, dota bientôt Athènes de nombreux établissements d'instruction publique.

(1) Voir, sur cette école, notre Notice sur M. Ambroise Firmin-Didot, imprimée dans l'*Annuaire* de 1876.

(2) Sur le mouvement pédagogique grec, c'est-à-dire sur les Écoles et sur leurs professeurs, consulter l'Étude de M. Th. Paranicas, *Σχολίασμα κ. τ. λ. Κωνσταντινούπολι*, 1857, in-8°, p. 2-6; et le Discours olympique du professeur Philippe-Jean. Athènes, 1871, in-8°, p. 87.

En général, l'instruction publique paraît être étendue dans le royaume de Grèce ; elle a commencé à prendre de profondes racines dans le pays bien qu'elle n'ait pas encore complètement pénétré dans les classes basses. Ce qui s'est passé en Grèce a eu également une grande influence sur les pays grecs de la Turquie où se sont fondées des institutions et des établissements pédagogiques, principalement des écoles de jeunes filles. Chacune des provinces eut le salutaire amour-propre et la noble émulation d'établir et d'entretenir quelque-une de ces écoles ; mais on ne travaillait pas sur un plan bien défini et avec un système d'instruction généralement adopté. Les efforts étaient pour ainsi dire personnels, partant divisés, au lieu d'être uniformes et généraux. Il n'existait donc nulle part des centres littéraires ou scientifiques et pédagogiques où les savants pussent se réunir et travailler à un but commun. Cependant, longtemps avant la révolution grecque, de pareils efforts avaient été tentés, de semblables intentions avaient été réalisées. On sait qu'en 1813 il y avait à Athènes une société de *philomuses*, dont le but était la diffusion des lumières par la fondation, l'établissement et l'entretien des écoles ; dans la Grèce proprement dite, un pareil besoin ne se faisait pas sentir, le gouvernement ayant pris le soin des écoles, tandis qu'il n'en était pas de même dans les pays de la Turquie.

Plusieurs érudits de Constantinople eurent alors l'idée de fonder un grand centre philologique et pédagogique en Orient. Parmi ces personnes, M. Héroclès Basiadis, docteur en philologie et en médecine, autrefois professeur de littérature grecque à la grande École nationale du Phanar, se distingue par le zèle, la persévérance et l'intelligence qu'il a déployés pour la réalisation de cette idée. M. Basiadis connaissait parfaitement l'Orient et avait profité des remarques que lui avaient suggérées des séjours prolongés en France et en Allemagne. De retour à Constantinople, il s'adonna tout spécialement à cette grande entreprise, abandonnant toute autre fonc-

tion publique. Depuis 1860, il a travaillé sans relâche pour atteindre le but qu'il s'était proposé.

Ami personnel des personnages grecs les plus riches et les plus influents, coopérant avec tous les lettrés et tous les patriotes, ainsi qu'avec ses collègues les médecins et les professeurs, luttant avec ardeur contre tous les obstacles, il a eu le bonheur de voir le commencement de l'exécution de l'œuvre à laquelle il s'était dévoué, l'œuvre de la renaissance des lettres grecques en Orient par l'encouragement du mouvement des esprits dans toutes les classes de la société.

En 1861, il a formé le projet, en collaboration avec les principaux hommes de lettres et de science de Constantinople, d'une Association pour l'encouragement de l'instruction publique (Ἐκπαιδευτικὸν φροντιστήριον) (1), destinée à répandre l'instruction grecque parmi le peuple en Orient, et à fournir des fonds pour l'établissement des écoles de garçons et de filles, écoles primaires et écoles religieuses. De la même époque environ date la fondation du *Sylloge littéraire de Constantinople*, qui est universellement connu aujourd'hui en Orient, et dont le but est de favoriser le mouvement littéraire dans toutes les parties du monde grec par des communications verbales ou écrites sur des questions de philologie et de science. Peu de temps après, le gouvernement ottoman n'ayant pas permis la constitution de l'Association générale, le *Sylloge* devint rapidement le foyer de lumière, le centre littéraire et pédagogique pour l'Orient et la Grèce, et développa considérablement le mouvement des esprits et des études qui a donné depuis de si nombreux et de si utiles résultats aux peuples de l'Orient.

(1) Le Φροντιστήριον, nous dit-on, n'a existé qu'en projet. Il n'a pas pu se constituer, et n'a jamais fonctionné. C'est le Φιλολογικὸς Σύλλογος, qui, fondé d'abord dans un but purement scientifique, a entrepris plus tard de réaliser l'idée que le Φροντιστήριον avait eue comme but de sa fondation.

I.

LES SYLLOGUES EN ORIENT.

Le Syllogue littéraire grec à Constantinople (c'est le nom qu'il porte : ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος), pendant sa première période, eut simplement un but littéraire et scientifique. Ses membres se réunissaient une fois par semaine pour entendre des lectures sur quelque point de littérature, d'archéologie ou d'histoire. Les discussions s'établissaient fréquemment après ces lectures entre les membres. Les travaux dignes de remarque, les articles les plus sérieux, étaient publiés dans un Annuaire qui compte, jusqu'à présent, huit gros volumes in-4° imprimés sur deux colonnes et contenant des fac-simile d'inscriptions et de monuments anciens. On voit clairement se développer le mouvement littéraire en Orient, à l'aide de cette publication périodique à laquelle ont pris part, outre les Grecs d'Orient, des étrangers comme MM. Millingen, Mortmann père et fils, Schræder, Synvet, et tous les hommes marquants qui passaient à Constantinople, en particulier M. de Lesseps et M. Schliemann.

En 1864, le Syllogue institua pour le peuple des conférences publiques qui ont lieu quatre fois par semaine, et qui sont toujours très-suivies. Le sujet de ces leçons est pris dans l'histoire ou dans les sciences.

Ces conférences ont donné l'idée à d'autres sociétés d'en créer de semblables dans divers quartiers de la ville. La plus connue est celle qui est établie, sous le nom de LA MNÉMOSYNE (Ἡ Μνημοσύνη), au Phanar, où elle vient de se faire construire un hôtel particulier dans lequel on fait régulièrement des leçons publiques. Viennent ensuite les sociétés de LA CONCORDE, à Dyplocyonion (Orta-Keuï), et LA MINERVE, à Chalcydonion, celle de Chrysopoli (Scutari d'Asie) et quelques autres encore établies ailleurs.

Le même but est poursuivi par d'autres sociétés plus petites, ou *Hétairies* et *Adelphotétés*, dans divers villages du Bosphore et dans d'autres quartiers de la ville.

Le *Syllogue grec*, par le travail assidu de ses membres, et grâce à la collaboration, qui ne lui a jamais manqué, de tous les hommes de lettres ou de science, s'est acquis en Orient, et spécialement à Constantinople, une légitime réputation qui fait le plus grand honneur aux personnes qui l'ont fondé et dirigé, et parmi lesquelles on doit citer M. Hérocès Basiadis ainsi que tous ceux qui ont eu l'honneur d'être les présidents élus de cette institution nationale. Outre ses réunions, ses conférences et ses lectures, le *Syllogue* a fondé, grâce à la générosité inépuisable de riches négociants grecs de Constantinople, divers prix d'une grande valeur. Il a, jusqu'à présent, organisé les concours suivants, pour lesquels il propose des prix :

1° Concours Zographos, pour l'Épire. Une première mention a été décernée à un ouvrage qui n'est pas encore publié, mais dont le manuscrit forme plusieurs volumes de recherches sur l'Épire, et dont l'auteur est M. P. Aravandinos.

2° Concours Eugenios Xyropotaminos pour la Thessalie.

3° Concours Eugenios Xyropotaminos pour la Macédoine.

4° Concours Eugenios Xyropotaminos pour la Thrace.

5° Concours Symvoulidis, pour le Pont. Le prix pour ce concours a été décerné à M. Valavanis, qui avait présenté un ouvrage très-sérieux sur le dialecte de Trébizonde, qu'il n'a pas encore publié afin de le compléter.

6° Concours annuel Zographos, pour la collection des monuments de la langue grecque ancienne qui se retrouvent encore dans la langue du peuple.

7° Concours Zographos, pour la publication d'une bibliothèque des auteurs anciens les plus utiles au peuple grec d'aujourd'hui, bibliothèque qui portera son nom.

8° Concours Carapanos, pour la publication d'un système de livres scolaires.

Voilà quelle fut la première phase de ce Syllogue littéraire et scientifique.

Cependant ce centre philologique, tel qu'il existait, ne pouvait suffire à tous les besoins de la nation.

Ses travaux philologiques et archéologiques étaient peu nombreux, à cause du nombre relativement restreint des membres et de leurs importantes occupations en dehors du Syllogue.

Le règlement en devait être modifié. Il devenait nécessaire, même indispensable, que la Société prît pour but d'encourager et de développer l'instruction publique.

A cet effet, on avait proposé en 1868 la révision du règlement. Déjà même des travaux préparatoires avaient eu lieu, lorsque le grand incendie qui éclata à Péra en 1870 détruisit de fond en comble le Syllogue, ses archives et sa bibliothèque. Mais ce malheur, au lieu d'anéantir la Société, lui donna au contraire une nouvelle et plus vive impulsion.

En 1871, par un règlement nouveau et plus étendu, le Syllogue se donna pour mission la diffusion de l'instruction publique (cette mission fut commencée sous la présidence de M. C. Carapanos); il créa un centre pour établir des écoles sur différents points où il n'en existait pas encore, et, pour encourager et soutenir les écoles dont l'existence était précaire, il y ajouta la publication des livres scolaires. En même temps, il réglementa de nouveau la partie littéraire et scientifique. En résumé, le Syllogue se partageait en quatre commissions permanentes et particulières, renouvelées chaque année; il y eut la commission littéraire, la commission archéologique, la commission scientifique, la commission d'instruction publique. Chacune de ces commissions se compose d'hommes spéciaux, et chaque question proposée au Syllogue est renvoyée, pour y être étudiée particulièrement, à la commission à laquelle elle se rattache.

La générosité bien connue des patriotes grecs résidant à Constantinople ne manqua pas, on peut bien le penser, à cette nouvelle organisation. MM. Christakis Zographos et G. Zarifis, dont les noms se retrouvent toujours en tête de toutes les œuvres charitables ou utiles, ont souscrit pour des sommes annuelles considérables en faveur des écoles. Leur exemple a été suivi par d'autres de leurs compatriotes, MM. A. Valianos, Z. Stephanovitch, G. Koronios, A. Vlastos, Constantin Carapanos, Stephanos Skouloudis et beaucoup d'autres qui comptent parmi les souscripteurs annuels.

L'exemple du Syllogue grec de Constantinople a été suivi immédiatement. D'autres syllogues nombreux se sont fondés, ainsi que des sociétés fraternelles, dans la ville et dans les provinces mêmes de l'empire ottoman. On peut voir dans ce fait une preuve du sérieux mouvement donné à l'instruction publique. Chaque année, à la séance solennelle du Syllogue, un rapport public expose l'état des écoles en Orient. Le Syllogue lui-même, par sa nouvelle organisation, a pris une grande extension et a acquis une sérieuse importance. Il n'est plus seulement, aujourd'hui, un corps littéraire, mais il réunit dans son sein et répand, pour ainsi dire, autour de lui le mouvement de l'instruction dans toutes les provinces. La correspondance qu'il entretient avec ces différentes écoles est des plus vastes et des plus instructives au point de vue de l'état matériel et moral de chacune de ces provinces.

Le Syllogue, dans cette même période et sous la présidence de M. C. Carapanos, a construit, après l'incendie, au milieu du quartier de Péra, un édifice majestueux, dans le style architectural grec ancien. Cet édifice particulier, qui a rendu certaine et définitive l'existence du Syllogue, renferme un salon pour les séances particulières de chaque commission, une salle magnifique et d'une grande étendue pour les séances solennelles et pour les fêtes publiques du Syllogue et des autres sociétés frater-

nelles, auxquelles il donne généreusement l'hospitalité. Il y a une salle de conférences, une salle de concert, une riche bibliothèque, un cabinet de lecture, un musée archéologique, un laboratoire de physique expérimentale et les divers services du Syllogue. Les sommes nécessaires à la construction de ce grand édifice ont été généreusement données par ces patriotes grecs dont il faudrait sans cesse rappeler les noms, et en tête desquels brille toujours au premier rang celui de M. Zographos, qui a justement mérité le nom de *Grand Bienfaiteur* (Μέγας Εὐεργέτης) que le Syllogue lui a unanimement décerné à Constantinople.

Le Syllogue comptait, à la fin de l'année administrative 1875-1876, quatre cent vingt-deux membres, tant honoraires et correspondants que membres réguliers. Dans cette même année qui vient de se terminer, il a entendu vingt lectures sur diverses questions scientifiques et quarante et une conférences ou leçons publiques. Il a reçu et donné lecture de plus de cent dix lettres ou rapports sur l'état des écoles dans les provinces, et c'est d'après ces renseignements que la commission d'instruction a fait son rapport si curieux et si substantiel dont il a été donné lecture dans sa séance publique annuelle, le 9/21 mai, par M. Ulysses Yalamos, rapporteur de la commission. Un autre rapport a été lu par M. J. Tzetzès, sur les monuments existants de la langue populaire grecque (chansons, proverbes, fables). Il se trouve, ainsi que le premier, imprimé dans le volume que publie chaque année le Syllogue, et mérite d'être signalé à cause de l'intérêt tout exceptionnel qu'il présente.

Parmi les neuf ouvrages littéraires présentés au concours, cinq ont remporté le prix Zographos.

Pour la bibliothèque Zographos, des hommes très-versés dans la littérature ancienne ont commencé à publier les éditions de Sophocle, d'Euripide, de Platon, de Xénophon, de Lysias et de Théocrite. Malheureusement ces éditions, purement scolaires, sont encore bien loin des

belles éditions critiques que la maison Hachette publie avec le concours de divers membres de notre Association (1).

(1) Au sujet de ce projet de bibliothèque, nous avons retrouvé, dans les papiers de M. Brunet de Presle, le brouillon inachevé d'une lettre qui probablement n'est jamais parvenue à son adresse. M. Brunet de Presle avait, comme plusieurs des membres de notre association, reçu le prospectus de la Bibliothèque grecque fondée par le Syllogue avec les fonds mis généreusement à sa disposition par M. Christakis Zographos; il répondit sur-le-champ la lettre suivante :

« La pensée d'encourager la publication des grands écrivains de l'antiquité grecque commentés en grec actuel et de ramener ainsi à l'étude toujours si féconde des grands modèles, est bien digne du généreux patriote qui a déjà favorisé ces études par un prix dont il a confié le jugement à l'Association pour l'encouragement des études grecques, et les hellénistes français sont très-honorés de la confiance avec laquelle la Société littéraire de Constantinople veut bien les consulter sur la réalisation de ce nouveau projet de M. Zographos.

« Pour répondre à cette confiance, nous croyons devoir vous soumettre quelques réflexions que la lecture de la circulaire du Syllogos a suggérées aux personnes qui en ont pris connaissance. Il ne semble pas que des éditions nouvelles d'auteurs classiques puissent être l'objet d'un concours, et en tout cas les hellénistes étrangers ne pourraient prendre part à un jugement d'un tel concours. Une édition véritable, c'est-à-dire une recension du texte d'un auteur, comme Coray l'a fait avec tant de succès, demande une longue préparation et des années d'études, et on ne saurait provoquer plusieurs savants à se livrer par l'espoir incertain d'un prix à un pareil travail, qui du reste n'est plus nécessaire aujourd'hui pour la plupart des grands écrivains grecs, dont le texte a déjà été l'objet de nombreux travaux. Il ne s'agit donc plus que de réimpressions et de notes appropriées à l'état des études en Grèce ou dans lesquelles on fera ressortir les rapprochements entre la langue ancienne et la moderne. Les savants de Constantinople et d'Athènes sont plus à même que personne de choisir les éditeurs capables de bien accomplir cette tâche. L'important nous paraît être de trouver un plan général qui puisse être suivi par les divers éditeurs et de donner à cette collection une unité qui en augmente le prix. La Bibliothèque grecque de Coray est un modèle naturellement indiqué d'avance aux Hellènes, et il semble qu'il ne s'agisse que de la compléter. Les ressources que les frères Zosimas avaient mises à la disposition de Coray se trouvant également assurées pour une longue suite d'années à la nouvelle publication par la fondation

La commission scientifique a entrepris une œuvre considérable : c'est la réponse à cette question d'abord mise au concours, et qu'ensuite elle a reprise pour son propre compte :

Examiner quel est le progrès scientifique de la nation grecque, depuis la chute de Constantinople jusqu'à nos

de M. Zographos, il est donc possible de commencer simultanément la préparation de plusieurs ouvrages qui pourront même paraître par partie.

« L'organisation de la Société de l'histoire de France qui existe à Paris depuis plus de quarante ans et ne se soutient que par les souscriptions de ses membres peut offrir un modèle d'organisation.

« Cette Société est administrée par un conseil qui décide quels ouvrages devront être imprimés ou réimprimés, accepte ou modifie les propositions qui lui sont faites par les éditeurs, désigne un commissaire spécial pour surveiller la publication, paye l'impression et rémunère les éditeurs. Quatre volumes in-8° sont publiés tous les ans et distribués gratuitement aux membres de la société en échange de leur cotisation. D'autres exemplaires sont mis dans le commerce. D'autres enfin sont donnés au concours général aux élèves qui ont mérité des prix.

« Le Syllogos de Constantinople pouvant faire face, grâce à la fondation de M. Zographos, aux frais d'impression des premiers volumes peut commencer une série d'éditions qui se continuera indéfiniment.

« En France MM. Didot, si dévoués aux intérêts des études grecques, ont commencé il y a déjà longtemps et poursuivent avec persévérance une Bibliothèque grecque-latine qui peut servir à bien des égards de modèle pour la révision des textes. De savants éditeurs français ou allemands sont chargés de surveiller l'impression de chaque auteur, et, lorsqu'il en existe une édition déjà très-estimée, on se borne à la reproduire avec le consentement de l'éditeur.

« La Bibliothèque grecque de Coray ne contenait que des prosateurs. L'édition d'Homère, dite Βολισσαία, a été interrompue par les désastres de Chios et n'a pu être reprise.

« Il semble que les poèmes d'Homère devraient ouvrir la série de la nouvelle Bibliothèque grecque. Les commentaires d'Eustathe et du scholiaste de Venise fourniraient la matière d'utiles renseignements entre le grec le plus ancien et la langue vulgaire actuelle. L'édition récente donnée par le secrétaire de notre Association, M. Pierron, serait un excellent guide pour le nouvel éditeur. Les poèmes d'Homère formeraient au moins deux volumes, peut-être quatre selon le format

jours, dans toutes les sciences, juridiques, physiques, médicales, mathématiques, théoriques et appliquées, mécaniques et géométriques, sans oublier la géographie et les nouvelles découvertes géographiques.

Chacun des membres de la commission s'est chargé, selon la spécialité de ses études, de traiter une de ces questions; ce qui nous promet une œuvre des plus sérieuses et des plus intéressantes.

La commission archéologique a fait faire des dessins très-exacts, et aussi fidèles que possible, des anciennes murailles de terre de Constantinople étudiées et décrites par M. Paspati.

Le Syllogue publie chaque année un important volume contenant les procès-verbaux de toutes ses séances et reproduisant les travaux les plus importants de ses membres. Le neuvième volume est sous presse et doit paraître bientôt (1).

et le caractère qui serait adopté pour la collection. Des parties détachées pourraient être livrées aux écoles.

« Hésiode, dont il existe peu d'éditions, mériterait de suivre Homère; on pourrait y joindre les gnomiques, Solon, Phocylide, les *γνώμαι μονόστιχοι* tirées de Ménandre, de Philémon ou d'autres poètes.

« Parmi les prosateurs : Hérodote, Thucydide, Démosthène, qui ne sont point entrés dans la Bibliothèque de Coray, sont naturellement désignés des premiers. Coray avait communiqué à Levêque, traducteur français de Thucydide, beaucoup d'observations. La traduction de M. Didot, dont une deuxième édition est en voie de publication, fournirait aussi tous les secours désirables.

« Nous ne poursuivons pas plus loin cette énumération. Nous n'avons pas besoin de rien dire sur Démosthène à M. Basiadis qui avait commencé une si excellente édition. D'après le plan que nous proposons, des discours séparés qui seraient réunis plus tard pourraient se répartir sur plusieurs années. Ainsi chaque année pourraient paraître deux volumes, un de vers et un de prose.

« A l'occasion de Démosthène, qu'il nous soit permis de signaler des ouvrages récents dont la traduction en grec serait d'une grande utilité pour l'intelligence de cet orateur. Tel est le livre de M. Perrot. . . . »

(1) Il doit avoir paru maintenant.

La bibliothèque, absolument anéantie par l'incendie de 1870, a commencé à se reformer. Elle compte maintenant 2,370 ouvrages en 5,110 volumes, sans compter les nombreuses et diverses publications périodiques. Dernièrement, elle a reçu en don deux lettres autographes de Coray.

Pour faire face à tant de travaux et à tant de dépenses, il n'est pas inutile de rechercher quelles sont les ressources ordinaires du Syllogue.

Les recettes de 1871 se sont élevées à 816 livres turques (soit 18,768 fr. 80 c., en comptant la livre turque à 23 fr. 30 c.); les dépenses n'ont été que de 810 livres turques (soit 18,630 fr.). Mais dans ce chiffre ne sont pas compris les encouragements donnés aux écoles; cette année, ces subventions sont montées au chiffre de 528 livres turques (soit 12,144 fr. 40 c.), qui proviennent des dons annuels ou de souscriptions régulières et annuelles. Les sommes distribuées aux écoles s'élevèrent en 1871 et 1872 jusqu'au chiffre de 1,000 livres turques (23,000 francs). Cependant, cette année, la somme de 528 livres turques n'a pas été dépassée et a suffi.

Voilà ce qu'est et ce qu'a fait le Syllogue philologique grec de Constantinople, sous la direction de plusieurs hommes de cœur et de dévouement, et avec le concours de patriotes aussi généreux que zélés pour le bien public.

Son but, on le voit, est grand et noble; ses moyens d'action, fort étendus. On peut juger dès à présent, par les services qu'il a rendus, des services qu'il est appelé à rendre à la cause grecque en Orient.

Si un syllogue de cette importance se trouvait institué dans un pays bien établi, bien gouverné, stable, où tout le monde, par sa bonne volonté, pourrait contribuer, chacun selon ses ressources, à sa prospérité, il aurait assurément la plus grande et la plus légitime influence, qui se ferait sentir jusque dans les provinces les plus reculées.

En Orient, malheureusement, les choses se passent

autrement, même lorsque le pays n'est pas agité par des révolutions successives ou par des guerres terribles. Les hommes se lassent très-vite, et, sinon l'indifférence, du moins l'apathie succède promptement à l'énergie du premier mouvement. Aussi faut-il toujours rendre hommage à toutes les personnes qui ont dirigé ce mouvement, et leur faire honneur encore de la création de la plupart des différents syllogues qui se sont formés sur le modèle de celui-ci dans les diverses provinces de l'empire ottoman, qui reconnaissent comme centre naturel le Syllogue de Constantinople, mais qui s'occupent spécialement d'une seule province.

Des syllogues de cette nature ont été fondés à Constantinople et dans les villes centrales de quelques provinces par des hommes patriotes, actifs et dévoués.

De ce nombre sont :

I. Le Syllogue de l'Épire, fondé depuis peu et qui a eu pour premier président un des prélats les plus distingués de l'Église d'Orient, le défunt archevêque de Derkon, Néophytos. M. Const. Carapanos a été son président pendant les trois dernières années. Ce Syllogue compte aujourd'hui treize cents membres réguliers, et distribue chaque année, aux écoles établies ou fondées par lui en Épire, plus de 4,000 livres turques (23,000 fr.), fruit des dons volontaires recueillis chaque année parmi les Épirotes disséminés dans le monde entier. Il entretient, aux frais de M. Chrystakis Zographos, à Kestoratis, tout près d'Argyrocastro, les écoles normales, appelées, du nom de leur fondateur, Zographia, pour former des instituteurs et des institutrices. Ce sont des édifices magnifiques, construits à grands frais, et qui font aujourd'hui le principal ornement de ce petit mais pittoresque village qui est la patrie de M. Zographos.

Soixante jeunes gens des deux sexes, venant de toutes les parties de l'Épire, font pendant cinq ans leurs études, en qualité de boursiers, dans ces écoles, où viennent s'instruire également tous les enfants des villages voi-

sins. Les frais annuels de ces établissements se montent à 1,200 livres turques (27,600 fr.), généreusement fournies par M. Zographos. Une conférence d'instituteurs a lieu chaque année à Jannina, ayant pour but l'amélioration des écoles primaires établies en Épire. Cette conférence se réfère aux travaux littéraires du Syllogue de l'Épire.

Chaque année, le Syllogue publie un Annuaire de ses travaux. Le second Annuaire, paru l'année dernière, est particulièrement digne d'attention pour le rapport fait sur l'instruction primaire et sur le règlement nouveau des écoles, et pour les tableaux de statistique, ainsi que pour la carte géographique, que M. G. Chassiotis, secrétaire général pendant plusieurs années du Syllogue philologique de Constantinople et de celui de l'Épire, a rédigés sur les rapports des correspondants locaux du Syllogue de l'Épire.

II. Le Syllogue de la Thrace, fondé le 15 octobre 1872 et présidé par M. A. Vlastos. Ce Syllogue se compose de six cent cinquante membres et distribue chaque année environ 600 livres turques aux écoles de Thrace. Il entretient à Philippopoli les écoles normales, nommées, du nom de leur fondateur, Zarifia, où vingt jeunes gens de Thrace, boursiers de M. G. Zarifis, viennent pendant trois années se préparer à la profession d'instituteurs. Elles sont fréquentées également par d'autres élèves des environs.

Les frais d'entretien des écoles Zarifia, à Philippopoli, qui contiennent de plus un lycée complet, sont couverts, d'une part, par le don annuel que fait M. Zarifis d'une somme de 1,000 livres turques (23,300 fr.), d'autre part, par la commune de Philippopoli.

Ce Syllogue publie également un Annuaire chaque année.

III. Le Syllogue de Thessalie, qui compte quatre cents membres, et qui entretient et subventionne quelques écoles en Thessalie.

IV. Le Syllogue ecclésiastique, comptant trois cents membres, et qui entretient une école ecclésiastique au Phanar, où sont élevés quinze boursiers qui se préparent aux devoirs de prêtres mariés.

V. Le Syllogue des femmes, composé de quatre cents membres, qui, aux frais de M. Const. Zappa, cousin d'Évangéli Zappa, qui a fondé à Athènes les nouveaux Jeux olympiques, établit à Péra une autre école de filles appelée, de leur nom, *Zappion*, et une seconde école centrale de filles.

Dans ces écoles, trente jeunes filles, boursières, venant de diverses provinces de la Turquie, sont élevées pendant trois ans pour exercer ensuite la profession d'institutrices. D'autres jeunes filles, appartenant aux meilleures familles grecques, suivent les leçons comme externes.

VI. La Société fraternelle des Macédoniens, à Constantinople, composée d'ouvriers macédoniens, compte deux mille membres ordinaires. Cette société a fondé à Tchotili, près de Satista (village de Macédoine), un grand édifice consacré à un lycée, et elle y entretient à ses frais quatre-vingt-dix élèves des villages environnants.

VII. Le Syllogue des Amis de l'instruction (*Φιλεκπαιδευτικός*) de l'Asie Mineure, comptant cinq cents membres et qui entretient quelques écoles en Asie, ayant pour boursiers des élèves des villages d'Asie.

VIII. Le Syllogue littéraire *la Pallas*, qui compte quatre cents membres, entretient à Péra une école de filles soutenue par les dons volontaires, les cotisations de ses membres et une faible redevance mensuelle des élèves.

IX. La Société fraternelle de Xeroocréné (fontaine sèche, *Ξηροκρήνη*), composée de douze cents membres, qui vient au secours de la grande École nationale par une contribution annuelle et volontaire de 500 livres turques (11,500 fr.).

Tels sont les principaux syllogues qui sont des centres d'instruction à Constantinople et dans les provinces.

Les syllogues séparés du centre sont :

1° Le Syllogue de Macédoine, à Serrés, compte huit cents membres, entretient plusieurs écoles dans les environs et une autre école centrale où soixante-dix élèves reçoivent l'instruction, et réunit chaque année une assemblée de professeurs.

2° Le Syllogue des Amis de l'instruction de Salonique a trois cents membres, et, avec le secours du syllogue du même nom établi à Athènes pour l'encouragement des études grecques et celui de M. G. Zarifis, a tout récemment ouvert une école.

3° Le Syllogue de Thrace, à Rodosto, composé de quatre cent cinquante membres, entretient quelques écoles aux environs de cette ville. Il possède un musée archéologique.

4° Le Syllogue des Amis de l'instruction de Smyrne, s'appelle Ὀμηρος et publie tous les mois un très-curieux recueil périodique du même nom, dont nous avons chaque année à rendre compte, et qui imprime souvent des textes curieux d'inscriptions nouvellement découvertes.

5° Enfin la Société extérieure des écoles, à Trébizonde, qui existe depuis douze ans, fait beaucoup de bien aux écoles. Presque chaque ville un peu importante de l'Asie Mineure possède, du reste, un petit syllogue pour l'encouragement et l'établissement des écoles, ou une société fraternelle, ou tout au moins une petite bibliothèque et un cabinet de lecture. (Voyez, à ce sujet, au tome VIII du recueil périodique du Syllogue littéraire grec à Constantinople, publié en 1874, les pages 94-128.)

Ce mouvement d'instruction en Orient se transformera en un système uniforme, si on introduit partout un programme commun pour l'instruction primaire. Pour cela, il faut que les professeurs puissent se connaître et se réunir; ensuite, que l'on nomme des inspecteurs de ces syllogues (1), qui, voyageant et parcourant les provinces,

(1) Pendant sa présidence M. Constantin Carapanos avait pro-

puissent rendre un compte exact de ce qui s'y fait ; enfin, que l'on publie des livres d'instruction et qu'on les distribue partout également. C'est la tâche que s'impose en ce moment le Syllogue littéraire grec de Constantinople.

C'est par ces syllogues, par les hétaires, par les écoles primaires, c'est-à-dire par la diffusion de l'instruction, que la Grèce a fait ses premiers pas et bégayé ses premières paroles de liberté. Il faut qu'un même travail systématique et diligent continue l'impulsion donnée et fasse marcher cette œuvre éminemment patriotique dans la voie où elle est si heureusement entrée.

II.

LES SYLLOGUES EN GRÈCE.

La Grèce proprement dite est arrivée assez tard à travailler d'elle-même à l'établissement de syllogues pour la diffusion des lettres et de l'instruction publique. En voici probablement la raison : la Grèce, à peine libre, avait inscrit en tête des articles de sa première Constitution, élaborée à Épidaure, la liberté absolue de l'instruction publique et l'obligation pour le gouvernement de créer des écoles dans tous les villages ; depuis la fin de la guerre de l'Indépendance, elle avait toujours veillé avec un soin jaloux à l'exécution de cet article de sa Constitution, elle n'avait jamais cessé de provoquer la création et l'entretien de nouvelles écoles ; elle avait donc moins de raison que les autres pays de s'adresser à l'initiative privée pour remplir ce but et venir, pour ainsi dire, en aide au gouvernement. Cependant de nombreuses sociétés litté-

posé la nomination d'inspecteurs qui voyageraient dans les provinces, rendraient compte au Syllogue de leurs besoins, et de ce qu'il y aurait de plus urgent à faire, et surveilleraient l'exécution des mesures arrêtées par le Syllogue. Cette proposition avait été admise par le Syllogue ; mais les événements arrivés peu de temps après ont empêché ses successeurs de la mettre en pratique.

raires ou pour la propagation de l'instruction publique se sont fondées en Grèce.

Nous empruntons à un livre dont nous avons en ce moment les épreuves sous les yeux, et qui ne tardera pas à paraître en France, livre fort intéressant écrit par M. Moraïtinis, ancien consul de Grèce (1), les détails suivants que nous donnons sur l'état des syllogues en Grèce, en nous bornant à les résumer.

La Grèce compte actuellement de nombreux syllogues; les plus importants sont :

I. *L'Association des Amis des études* (Φιλεκαπαιδευτική Έταιρεία), fondée sous le patronage de la reine Amélie.

Son but est l'instruction du peuple, et particulièrement des femmes; il y arrive : 1° par l'établissement d'écoles de filles pour l'instruction et pour la formation des institutrices, ainsi que pour l'enseignement élémentaire; 2° par l'entretien à ces écoles, aux frais de l'Association, d'un certain nombre d'élèves, sous l'obligation d'enseigner à leur tour pendant deux années à la fin de leurs études; 3° par l'édition de livres propres à l'enseignement populaire, et par la récompense des auteurs et des traducteurs de ces livres; 4° par l'établissement de prix pour ranimer le zèle des élèves; 5° par l'amélioration de la méthode d'enseignement; 6° par l'entretien à l'étranger de personnes de mérite, dans le but d'étudier un enseignement spécial, afin de l'expliquer ensuite dans les écoles de l'Association.

Le patrimoine de cette Société se montait, au 31 décembre 1875, à 1,500,000 drachmes.

C'est M. Apostolos Arsaki qui a été le principal donateur de cette institution. Il a construit à ses frais le magnifique et vaste établissement des écoles qui porte son nom, l'*Arsakion*, et l'église qui en dépend, et il a consacré la somme de 275,000 francs à leur entretien.

(1) LA GRÈCE TELLE QU'ELLE EST, par Pierre Moraïtinis. Paris, 1877. Firmin-Didot et C^o, 1 beau vol. in-8° de XII-589 pages. Imprimé à Athènes.

La Société entretient aussi un asile établi sur la base de la méthode admise en France, ainsi que les écoles suivantes :

Des écoles élémentaires dans plusieurs provinces de la Grèce, et une autre en Albanie, dans le bourg *Hatora*, patrie du bienfaiteur Arsaki. Cette dernière petite école est fréquentée par cinquante élèves, dont un musulman.

Une école de filles à *Corfou*, qui comprend un asile, une école élémentaire et une école supérieure ;

Les élèves des écoles de l'Association sont au nombre de mille sept cent cinquante-cinq ; le nombre des maîtres et des maîtresses est de quatre-vingt-trois.

II. La *Société philologique* LE PARNASSE (ὁ Φιλολογικὸς Σύλλογος, ὁ Παρνασσός), fondée en 1866.

Ce Syllogue, composé de quatre cents membres, entretient une bibliothèque qui possède déjà cinq mille volumes, et une salle de lecture pourvue de vingt journaux ou revues périodiques, grecs ou étrangers.

Il a commencé la publication d'une revue et publie régulièrement une « Collection des œuvres populaires néo-helléniques ». Les livraisons parues contiennent des contes, des poésies, des proverbes, des énigmes, des distiques et des traits de mœurs et de coutumes populaires.

Le même Syllogue a fondé et entretient à Athènes une école pour les enfants pauvres, dans laquelle cent cinquante enfants orphelins de familles indigentes sont instruits et moralisés. De plus, la direction a soin de procurer du travail à ses élèves, auxquels elle fait deux fois par an des distributions de vêtements. L'école renferme aussi un hôpital pour les enfants pauvres.

Il a de plus institué des conférences littéraires très-appréciées pour l'instruction et l'éducation du peuple.

Indépendamment de cette école établie à Athènes, le Syllogue en a ouvert trois autres, également gratuites et dans les mêmes conditions, à Corfou, à Calamata et à Syra.

III. Le *Syllogue philologique « Byron »*, constitué en 1868.

D'après ses statuts, son but est « le développement intellectuel et la formation morale de ses membres et des autres citoyens par les études et par le travail littéraire ».

Ce Syllogue a décidé l'érection d'un mausolée en l'honneur et à la mémoire du noble philhellène dont il porte le nom. Le monument sera érigé à Missolonghi par des souscriptions auxquelles l'État participe.

Il a ouvert une bibliothèque populaire qui possède déjà plusieurs milliers de volumes, une salle de lecture pourvue de revues et de journaux grecs et étrangers. Il a aussi institué des cours populaires tenus dans la soirée et fréquentés par toutes les classes de la société. Enfin il publie une revue philologique mensuelle, sous le titre de *Byron*, assez connue des hellénistes de l'Occident, et qui contient de sérieux articles. Nous avons eu l'occasion d'en parler ici même, dans l'Annuaire de 1876, lorsque nous avons fait la revue des principales publications de l'Orient.

IV. Le *Syllogue pour la propagation des lettres grecques*, qui a été fondé en 1869. Son but est « d'ouvrir des écoles pour les enfants des deux sexes, de propager l'instruction élémentaire par les meilleures méthodes et d'éditer les ouvrages qui sont nécessaires à cet effet ». Il subvient aux frais d'entretien d'élèves envoyés en Allemagne pour se perfectionner dans l'art d'enseigner, afin qu'ils puissent prendre plus tard la direction d'une école normale pour la formation de maîtres de l'enseignement primaire.

Il a subventionné, jusqu'à ce jour, vingt-deux communes et communautés pour l'établissement de leurs écoles, et il subvient régulièrement aux honoraires des maîtres de dix communautés.

Il a introduit dans différentes communes des écoles de jeunes enfants.

Il a édité ou acheté et distribué des livres ainsi que les autres objets nécessaires à l'enseignement à quarante-

huit communes, et établi une bibliothèque dont les livres sont fournis par des acquisitions ou des donations.

Il a enfin institué des concours sur des questions d'enseignement, et fondé des prix pour une valeur de 9,500 francs.

Les recettes de ce syllogue, dans les quatre premières années de son existence, se sont élevées à environ 400,000 francs, et, depuis ce temps, ces ressources n'ont fait que s'accroître.

Nous pouvons ajouter que ce Syllogue a déjà ouvert une école primaire modèle à Athènes, dont le succès fait présager l'adoption générale du système perfectionné qu'il a ainsi introduit en Grèce.

V. Le *Syllogue musical et dramatique*, fondé en 1871, est installé dans le local de l'ancienne École polytechnique, offert gratuitement par l'État.

Son but est de cultiver l'art musical et de constituer et perfectionner le théâtre national. Il renferme un *Odéon*, ou *Conservatoire*, contenant des écoles de chant, de musique instrumentale et de déclamation, et il a fondé un théâtre et des concours pour représenter des pièces en grec, pièces originales ou traduites. Il envoie des élèves à l'étranger pour se perfectionner. L'administration est divisée en six comités d'hommes, formés par des membres compétents dans les différentes branches des études, et en deux comités de dames.

L'Odéon renferme dix-neuf classes et compte environ cent cinquante élèves.

VI. *Syllogue pour la musique sacrée byzantine*, fondé récemment, en 1876.

Son but est de faire des recherches relatives à la musique sacrée byzantine, de la cultiver, de la propager et de la développer par l'étude des livres qui s'en occupent, et de publier une revue, de fonder une école, un concours et une caisse de secours qui puissent contribuer au succès du but spécial que poursuit le Syllogue. Il ouvre également une bibliothèque et une salle de lecture.

A l'occasion du premier anniversaire de la fondation de cette société, M. Démétrios Bernardaky, le poète et l'érudit, a prononcé un discours sur l'ancienne musique grecque, qui a eu un grand retentissement en Grèce et que nous avons même traduit en français.

Pour compléter ce que nous disons des syllogues musicaux, il faut mentionner encore l'*Association philharmonique Euterpe*, fondée sous le patronage du roi et de la reine, dans le but d'encourager les études musicales et de les faciliter.

VII. *L'Association des Amis du peuple.*

Le but de cette association est l'instruction des classes ouvrières, 1° par un enseignement utile, visant à la moralisation et à l'éducation des ouvriers; 2° par la publication de livres utiles à ce but; 3° par l'établissement de diverses bibliothèques publiques.

Les leçons qu'on y donne ont lieu le soir, de 7 à 9 heures, et les dimanches, de 10 heures à midi.

Enfin, pour terminer, mentionnons encore, parmi les autres syllogues d'Athènes :

VIII. *L'Association des Médecins;*

IX. *L'Association des imprimeurs;*

X. Le *Syllogue philologique « la Régénération hellénique »* (ὁ φιλολογικὸς Σύλλογος Παλιγγενεσία), récemment fondé, et qui se développe de jour en jour;

XI. Enfin la *Société archéologique*; un des plus intéressants établissements d'Athènes, celui que nous avons gardé pour le dernier, bien que, par la date de sa fondation, il dût figurer en tête de la liste que nous avons donnée des Syllogues de la Grèce, est, sans contredit, la *Société archéologique*: Ἀρχαιολογικὴ ἑταιρεία.

Un article fort intéressant et très-complet, qui a paru dans la Revue économique d'Athènes du mois d'octobre dernier, et qui est dû à la plume autorisée de M. Démétrios Bikélas, nous a permis de donner sur cette société quelques détails précis, plus complets que sur les autres Syllogues d'Athènes.

Le but immédiat de la Société archéologique d'Athènes, c'est-à-dire la conservation des monuments de l'antiquité encore debout, et la recherche des ruines cachées sous la terre, n'intéresse pas seulement la Grèce, mais tout le monde civilisé. La détermination et le classement de ces objets précieux que des fouilles font découvrir sans cesse, qui sont le complément et la conséquence des travaux de la société, ouvrent aux archéologues athéniens une vaste carrière bien digne de toute leur attention et de tous leurs soins. En d'autres termes, cette société archéologique est comme le lien visible qui unit la Grèce ancienne à la moderne ; elle est comme une preuve vivante de l'unité de la race grecque, en même temps qu'elle est un lien scientifique entre la Grèce et le reste de l'Europe qui suit avec intérêt ses travaux et ses découvertes.

Voici en peu de mots son histoire :

La Société archéologique d'Athènes a été fondée tout d'abord en 1837, sous la présidence de Jacovaky Rizos Néroulos dont le nom se retrouve toujours dans toutes les œuvres utiles à sa patrie ; M. Al. Rizos Rangabé, en fut le premier secrétaire général. Cette première période de son existence s'arrête en 1855, date à laquelle ses travaux furent interrompus. Reformée en 1858, elle reçut, en 1862, par décret royal son existence officielle. Le premier président élu, après la réorganisation de la Société fut M. Kostis. En 1859, M. Philippe-Jean fut élu président et M. Constantin Koumanoudis, secrétaire ; cette double élection, qui réunissait les deux branches de la science archéologique, inaugura d'une façon heureuse la seconde période de son existence sous la protection de ces deux noms respectés. Aussi, depuis cette époque, cette double élection s'est-elle toujours renouvelée chaque année.

Quatre-vingt-trois membres anciens de la Société de 1855 se firent inscrire de nouveau sur les listes de la nouvelle en 1858. De ces membres anciens dont la plus

grande partie a été moissonnée par la mort, douze seulement figurent encore sur les listes dans le bulletin de cette année.

Outre ces quatre-vingt-trois membres anciens, trois cent vingt nouveaux se firent inscrire presque aussitôt, de sorte qu'en 1859 la Société comptait quatre cent trois membres inscrits. Depuis cette époque le nombre des adhérents a toujours été en croissant et s'est élevé en 1860, à six cent huit ; en 1861, à sept cent soixante-six ; en 1870, le nombre était de neuf cent vingt membres, il dépasse le chiffre de mille aujourd'hui.

Les ressources de la Société, se composant principalement du produit de cotisations, toujours assez irrégulièrement versées, n'auraient jamais pu lui permettre d'entreprendre de grands et utiles travaux, sans les secours extraordinaires qui lui sont venus d'ailleurs. Le premier don qui lui a été fait, par la Société des Amis de l'antiquité, en 1869, se montait à 150,461 drachmes, qui lui furent donnés à la condition expresse que le capital en resterait inaliénable, et que le revenu seul pourrait et devrait en être dépensé pour les fouilles ou les acquisitions d'antiquités. D'autres dons, pour un objet déterminé, sont faits encore de temps en temps à la Société. Le plus important de tous est celui de M. Schliemann, se montant à 9,000 drachmes, pour la démolition de la tour du moyen âge, connue sous le nom de Tour des Vénitiens, sur l'Acropole. La dépense d'environ 30,000 drachmes, faite par M. Schliemann, pour les fouilles à Mycènes, n'a pas été comprise dans le compte des dépenses de la Société.

De plus, et depuis 1874, la Société a trouvé une nouvelle source de revenus dans l'autorisation qu'elle a obtenue du gouvernement d'établir une loterie. La première lui a donné un bénéfice net de 83,571 drachmes, et la seconde, 46,715 drachmes. On peut ne pas approuver en principe ce moyen de se procurer de l'argent pour un but utile et scientifique ; nous nous bornons à en enregistrer le résultat.

Quoi qu'il en soit, depuis 1858 jusqu'en 1876, la Société a reçu environ 700,000 drachmes. Sur cette somme, elle a mis en réserve, d'après ses derniers comptes rendus, 300,000 francs. Une somme de 390,000 drachmes a été dépensée par elle, en fouilles et en achat d'antiquités, qui sont déjà fort considérables, et qui s'augmentent chaque jour.

Aussi, dès le commencement de sa réorganisation, la Société avait-elle pensé à créer un musée où ces richesses pourraient être exposées, et utilement visitées et étudiées par le public. En 1859, le conseil supérieur de l'Université lui avait concédé une de ses salles du rez-de-chaussée, dans laquelle on avait rassemblé le peu d'antiquités qu'elle possédait déjà et qui provenaient de dons. En 1866, cette collection devenue trop considérable fut transportée dans les salles du lycée Barbakeion ; enfin, en 1867, on posa la première pierre du musée, sur le terrain généreusement donné par M. Tositsas, et pour la construction duquel M. D. Bernardakis fit un premier et important versement. Malheureusement une seule aile a été construite, et l'achèvement du monument ne paraît pas être près de se faire. Cependant l'absence d'un musée convenable se fait d'autant plus sentir à mesure que les trésors archéologiques s'augmentent. Dès 1861, M. Coumanoudis disait dans son rapport : « A mesure qu'un établissement quelconque s'ouvre pour recevoir les antiquités nationales, on voit aussitôt une quantité de belles choses, la propriété des particuliers, venir, comme d'elles-mêmes, se réunir dans le trésor public de la nation, généreusement offertes par leurs possesseurs, heureux de les exposer aux regards du public. » En 1875, M. Coumanoudis exprimait encore son espérance de voir « les antiquités nationales réunies dans un musée convenable où elles attireront plus de visiteurs, et réveilleront le sentiment du beau dans les arts ».

A cette question du musée national d'Athènes se rattache également celle du catalogue qui ne peut se faire

d'une façon claire, méthodique et savante, avant que les objets ne soient réunis dans un même emplacement. Cependant, dès à présent, si le catalogue n'est pas fait, il y a au moins un travail préparatoire et un registre d'inscriptions. En 1867, le nombre des objets catalogués appartenant à la Société archéologique était de 3,903 ; dix ans après, en 1877, ce nombre atteint celui de 8,092.

M. Bikélas termine son article, que nous n'avons fait que traduire en partie et résumer, par le vœu de voir bientôt ce musée achevé et convenablement aménagé, et de voir reprendre la publication du *Journal archéologique*, interrompue depuis plusieurs années. Nous ne pouvons que nous associer à ses vœux, en constatant avec lui que, en résumé, l'activité de la Société archéologique, dans ces dernières années, justifie l'espérance de lui voir continuer et développer encore ses efforts pour l'honneur de la Grèce et pour l'avancement de la science en général.

Nous ne devons pas non plus passer sous silence la mention des sociétés de bienfaisance, créées et soutenues par les dames grecques, dont une des plus anciennes a été fondée, en 1855, par M^{me} la princesse Marie Ypsilanti ; une autre par M^{me} Hélène Paparrigopoulo, veuve du consul russe de ce nom. Une autre société de dames, sous le nom de Φιλάνθρωπος εταιρία, fondée et présidée par M^{me} Nathalie Soutzo, a pour but de trouver des secours et des médicaments aux pauvres.

Il y a, du reste, à Athènes, une société de bienfaisance très-bien organisée, dirigeant un asile de pauvres (Πτωχοκομειτόν) construit aux frais de M. Syngros. L'hôpital d'Athènes est aussi entretenu par un Άδελφάτον ; mais si nous voulions parler de tous les établissements de bienfaisance qui existent en Grèce, cela nous entraînerait hors des limites que nous nous sommes imposées.

Le Syllogue des *Dames pour l'éducation des femmes* (ὁ Σύλλογος τῶν Κυριῶν ὑπὲρ τῆς γυναικείας παιδείσεως) mériterait une notice spéciale, quoiqu'il n'ait pas été spécialement fondé dans un but d'instruction. Il a pour principal objet

de procurer aux filles et femmes pauvres les moyens d'acquiescer une existence honnête et indépendante. Pour arriver à cela, il entretient à Athènes un ouvroir fort bien organisé où l'on enseigne plusieurs sortes d'industries particulières aux femmes, telles que la lingerie, la tapisserie, les dentelles, etc. Grâce à la bonne direction de cet établissement et au soutien qu'il trouve dans la société athénienne, les commandes n'y font point défaut, et des centaines de femmes pauvres y trouvent toujours du travail. On y enseigne, de plus, aux jeunes ouvrières à lire et à écrire, ainsi que les premiers éléments de l'éducation religieuse. On y forme également des garde-malades à l'instar de ce qui se fait en Angleterre où il n'y a point de sœurs de charité. En somme, cette association fait le plus grand honneur aux dames d'Athènes qui ont eu la première idée de cette fondation, ainsi qu'à leurs compatriotes de l'étranger, qui, par leurs cotisations annuelles, viennent en aide à cette œuvre méritoire. A l'Exposition de Vienne, où cette Association avait envoyé des produits de son ouvroir, la grande médaille d'honneur lui a été décernée. Les dames de Constantinople viennent d'y fonder un établissement analogue, à l'exemple de celui d'Athènes.

Par ce que nous venons de dire des syllogues de la Grèce, on peut juger par analogie de l'importance relative des autres associations littéraires ou philanthropiques fondées dans les principales villes du royaume de Grèce, comme au Pirée, à Patras, à Syra, à Corfou et à Zante.

III.

LES SYLLOGUES GRECS EN EUROPE.

ROUMANIE.

D'après les renseignements que M. Cléon Rangabé, consul général de Grèce à Bucharest, a transmis sur notre

demande à M. Dragoumis, qui a bien voulu nous les communiquer, la principauté de Roumanie compte plusieurs établissements helléniques, qui sont :

A Braïla : 1° Un Syllogue littéraire (φιλολογικός Σύλλογος). Cette société entretient un établissement de jeunes filles fréquenté par deux cents élèves environ. Elle possède, de plus, une bonne bibliothèque, et elle a fondé un cabinet de lecture.

2° La Société Ἐρμῆς, fondée également à Braïla par les employés de commerce, et entretenant une école pour les enfants pauvres.

3° La Société Φιλόπτωχος, entretenant un hôpital de quarante lits.

La communauté hellénique de Braïla possède en outre et entretient une magnifique église.

Un journal grec, l'Ἐρμῆς, se publie dans cette ville.

4° Un Syllogue littéraire (φιλολογικός Σύλλογος) à Berlad, possédant un cabinet de lecture et entretenant une école fréquentée par cinquante élèves.

5° Les communautés grecques de Bucharest, Oltenitza, Kalafat et Bouzéo, entretiennent des écoles fréquentées chacune par un nombre d'élèves qui varie de trente à soixante.

6° Galatz possède deux institutions privées fréquentées chacune par deux cents élèves environ.

C'est, de plus, à Galatz que se publie depuis plusieurs années déjà l'intéressant journal grec qui, sous le titre de οἱ Σύλλογοι, donne d'importantes nouvelles sur le mouvement littéraire et pédagogique de toute la Roumanie. Depuis sa création, l'envoi régulier n'a pas cessé d'être fait à notre Association.

7° Giurgevo possède une école de garçons, école privée comptant cent élèves, et une petite école de filles.

8° Enfin, Ploësti possède, ou possédait avant les événements qui se passent en Orient en ce moment, une école de filles.

AUTRICHE - HONGRIE.

M. Marc Dragoumis, secrétaire de l'ambassade hellénique à Vienne, a bien voulu, sur notre demande, nous adresser quelques renseignements sur les sociétés littéraires et d'instruction grecques existant en Autriche-Hongrie.

Malheureusement, ces syllogues sont peu nombreux. Vienne, Trieste et Kronstadt (en Transylvanie) possèdent des écoles grecques plus ou moins richement dotées au moyen de dons et de legs ; mais, à l'exception de celles de Trieste, elles ne comptent qu'un petit nombre d'élèves. De plus, la colonie de Trieste a nommé un comité permanent chargé de recueillir des cotisations annuelles ou des dons au profit du Σύλλογος τῶν Ἑλληνικῶν γραμμάτων d'Athènes.

Vienne et Trieste possèdent de belles et riches églises grecques, et, par conséquent, aussi des écoles.

ANGLETERRE.

Nous avons demandé à un de nos collègues de l'Association, qui a vécu de longues années à Londres, M. D. Bikélas, des renseignements sur les établissements scientifiques ou littéraires ayant rapport à la Grèce qui existaient en Angleterre. Nous traduisons, de deux lettres grecques qu'il a bien voulu nous écrire à ce sujet, les passages suivants :

« Dans le temps des guerres de l'Indépendance, nous dit M. Bikélas, et après l'élévation au trône du roi Othon, ainsi que pendant la dernière révolution crétoise, des comités philhelléniques se sont fondés et ont fonctionné activement en Angleterre, mais leur action et même leur existence ont cessé avec les événements qui les avaient fait naître.

« Les Grecs qui résident en Angleterre, et ils sont assez

nombreux, tout entiers généralement aux affaires commerciales, n'ont guère le temps de s'occuper particulièrement des arts et des belles-lettres; cependant, depuis 1870, il existe à Londres une école grecque dirigée par notre savant collègue, M. Valettas. On n'a pas encore réussi à y fonder un syllogue grec, à proprement parler, comme il en existe un à Manchester, qui possède également une école grecque; mais les institutions de bienfaisance sont assez nombreuses. Les Grecs ont à eux, à Londres, une Caisse de bienfaisance destinée à venir au secours des pauvres Hellènes, particulièrement pour leur fournir les moyens de retourner dans leur patrie. Il est inutile d'ajouter que, dans toutes les circonstances de nécessité nationale, ou pour l'encouragement des ouvrages littéraires ou scientifiques, les négociants grecs résidant à Londres ont toujours tenu à honneur de se distinguer par leur générosité.

« Mais ce qui a toujours caractérisé les sociétés grecques en Angleterre, comme partout ailleurs, ç'a été leur esprit de corps et leur soin d'élever une église.

« Ce fut en 1818 que, pour la première fois en ce siècle, des Grecs vinrent s'établir à Londres pour y faire le commerce. Ils étaient trois d'abord; leur nombre se montait à dix environ, lorsque, en 1836, ils célébraient encore leur culte dans une maison particulière. En 1849 fut bâti le temple de *London Wall*, inauguré en mars 1850. Depuis 1874, on a commencé à en élever un autre à *Bayswater*, dans le style byzantin, et la communauté des Grecs à Londres dépasse aujourd'hui le chiffre de huit cents personnes.

« A Liverpool également, depuis 1853 jusqu'en 1865, les Grecs célébraient leur culte dans une maison particulière. A cette époque, en 1865, on a élevé une église grecque, pour laquelle on a déjà dépensé plus de 20,000 livres; cette église a été inaugurée par l'archevêque Lycourgos, mais il n'existe ni écoles, ni établissements de bienfaisance, ni sociétés savantes.

« A Manchester, la communauté grecque compte déjà trente-six familles environ, et le nombre des individus est évalué à près de trois cents. En 1861, on a commencé à bâtir une église grecque, aux frais des négociants grecs établis à Manchester, qui a coûté plus de 7,000 livres. Elle est dirigée par un conseil pris parmi ces mêmes négociants, et soutenue par des cotisations annuelles qui dépassent 1,000 livres.

« Depuis huit ans (1869), on y a ajouté une école grecque où plus de quarante enfants reçoivent une instruction complète, à la fois grecque et anglaise. Les professeurs sont, outre le prêtre, un professeur et une institutrice grecs, et deux Anglais.

« Depuis cinq années (1872) aussi s'est fondé à Manchester une société littéraire, sous le nom de *ὁ λόγιος Ἑρμῆς*, qui compte environ quatre-vingts membres, et dont le but est la centralisation et la commune utilité de ses membres. On y fait des lectures, de temps en temps, sur différents sujets de littérature ou de science, et les membres les plus instruits de ce syllogue y font des conférences sur les sujets qui peuvent être d'un intérêt général. »

ALLEMAGNE.

Il n'existe point de sociétés grecques ou philhelléniques en Allemagne. A Berlin, il y a une petite réunion qui porte le nom de *Græcia*, mais elle a un caractère tout privé. Elle se compose de quelques professeurs de l'Université, de quelques membres de l'Académie, qui se donnent le plaisir de se réunir à tour de rôle chez l'un d'eux pour faire en commun la lecture d'un auteur grec ancien.

La Bibliothèque publique de Berlin ne possède même point d'ouvrages écrits en grec moderne.

BELGIQUE ET HOLLANDE.

Il n'existe point de syllogues grecs en Belgique ni en Hollande ; la Belgique, où résident pourtant quelques Grecs, est peut-être trop près de la France ; en Hollande, comme nous l'apprend une lettre que nous avons sous les yeux, personne ne s'occupe du grec actuel, excepté quelques-uns de ceux qui ont appris le grec ancien, et ceux-là sont *rari nantes in gurgite vasto* ; cependant l'opinion commence à se répandre parmi les philologues que le grec actuel pourrait bien être aussi intéressant à étudier qu'un dialecte de la langue grecque ancienne, l'ionien ou le dorien, par exemple. On veut bien, en conséquence, en apprendre quelque chose ; et il est de notre devoir de signaler comme signe de ce réveil d'un pays où a commencé la renaissance des études grecques anciennes, dans la patrie d'Érasme, et dans le pays que Coray a habité pendant deux ans, la récente publication en hollandais d'une grammaire grecque moderne, mise au jour par le savant docteur D. Burger, recteur des classes latines à l'université d'Amersfoort (*Beknopte nieuw-grieksche spraak kunst door d' D. Burger, Rector der latijnsche scholen te Amersfoort-Deventer. W. f. p. Enklaar. 1877, in-8°*). N'oublions pas qu'il existe également une traduction hollandaise, publiée en 1829, du Cours de littérature grecque moderne de Rizos Néroulos.

FRANCE.

Nous ne voulons ni ne pouvons parler de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. La notice due à la plume élégante du savant M. d'Eichthal suffit à faire connaître et le but et les travaux de notre Association.

Mais cette association n'est pas la seule qui existe en

France. Marseille, l'antique Phocée, possède également un Syllogue grec présidé par M. Zaphiropoulos, et un comité qui s'est placée sous le nom du grand patriote et du grand savant Coray.

Le syllogue hellénique est une réunion des membres de la colonie grecque de Marseille, ; quant au comité, c'est plutôt un cercle qui a été fondé vers 1870, dans le but d'élever un mausolée et une statue à Coray, ce qui a déjà été fait, et de réimprimer les œuvres du grand savant, ce qui se fait actuellement.

Cependant, souvent, les dimanches, il y a des conférences littéraires et historiques faites par des professeurs grecs et quelquefois aussi par des professeurs français philhellènes, auxquelles assistent les familles des membres et parfois des étrangers.

Ce n'est donc pas un syllogue comme ceux établis en Orient; mais il n'est pas moins vrai que, de temps à autre, il établit des rapports avec ceux existant ailleurs, lorsqu'il s'agit d'une œuvre littéraire à entreprendre, ou de venir en aide à un intérêt national. Par exemple, sachant que de bonnes cartes géographiques faisaient entièrement défaut en langue grecque, et désirant combler cette lacune, par une distribution gratuite et ses à frais, à toutes les écoles de Grèce et de Turquie, M. Zaphiropoulos s'est adressé au Syllogue dont il est président, qui s'est entendu avec le Syllogue d'Athènes, et, de concert, ils ont pris le soin de faire reproduire les cartes de l'édition de Berlin par le célèbre géographe Kiepert. Ces cartes ont déjà été distribuées suivant leur destination. En juillet dernier notre Association grecque en France a reçu en hommage de la part du comité Coray de Marseille deux Mappemondes, le mois suivant nous avons reçu la carte de l'Europe, et M. Zaphiropoulos nous annonce bientôt l'envoi des cartes de la Grèce et de la Turquie.

ITALIE.

En Italie, il n'existe aucun Syllogue grec proprement dit. Mais la colonie grecque a fondé et entretient des écoles grecques où sont enseignés aux enfants les premiers éléments de la langue grecque, à Venise, à Ancône, à Livourne, à Naples et à Messine. La plus importante de toutes ces écoles est celle de Venise, où, dans une des salles du grand palais Foscari, devenu le siège de l'École royale de commerce, un de nos collègues les plus zélés et les plus savants, M. Constantin Triantafillis, enseigne à la fois les éléments de la langue néo-hellénique et du grec ancien.

RUSSIE.

Il n'existe pas non plus de syllogues en Russie. Il paraît que l'établissement d'associations de ce genre est incompatible avec la loi. Les Grecs ont pourtant trouvé le moyen d'atteindre, même en Russie, un des principaux buts que se proposent ordinairement les syllogues, nous voulons dire, la fondation des écoles. En effet il y en a quelques-unes en Russie, mais il faut ajouter que généralement elles ne présentent pas un caractère purement hellénique. Les règlements scolaires de l'empire ne permettent pas que les cours s'y fassent en grec. Les professeurs et les instituteurs étrangers doivent aussi subir un examen en langue russe ; mais il est bien difficile de trouver des Grecs sachant également le russe. Pour ces raisons et pour d'autres encore, les écoles étrangères ont un caractère à demi russe, à demi national, et toujours plutôt russe que national.

Il nous faut ajouter à ces renseignements que la colonie grecque établie en Russie, à Odessa et à Taganrog, a prouvé son attachement à tout ce qui se rapporte aux études grecques, en fournissant de nombreux adhérents

à notre Association pour l'encouragement des études grecques, et que l'année dernière nous avons eu le plaisir de voir parmi nous un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, M. A. Charamis.

SUISSE.

En Suisse, il n'existe, à notre connaissance et à celle de M. Bétant, consul général de Grèce à Genève, qu'une seule société hellénique, ὁ Ἑλληνικὸς Σύλλογος, à Zurich. Cette société se compose presque exclusivement d'étudiants hellènes suivant les cours de l'École polytechnique.

SCANDINAVIE.

Nous croyons savoir également qu'il n'existe aucun centre d'études grecques modernes dans les pays du nord, Danemark, Suède et Norwège, et nous nous permettrons de renvoyer, pour l'état des études grecques anciennes dans ces pays, à une étude que nous avons publiée en 1869, à notre retour de Scandinavie, dans la *Revue de Paris* (1). Nous y mentionnions la très-agréable surprise que nous eûmes de rencontrer dans un des professeurs éminents de l'université de Christiania, M. J. Monrad, professeur de philosophie, un lettré lisant, parlant et écrivant très-couramment la langue grecque moderne, au courant de toutes les publications de la Grèce, qu'il connaissait parfaitement, bien qu'il ne l'eût jamais visitée. M. J. Monrad avait même proposé d'ouvrir un cours de langue grecque moderne, mais il avait trouvé si peu d'auditeurs, qu'au lieu de faire son cours publiquement à l'université, il s'était borné à enseigner chez lui

(1) De l'Étude et de l'enseignement du grec dans les universités de la Scandinavie, lettre à M. Brunet de Presle (*Revue de Paris*, 15 juin 1869, p. 550-570).

gratuitement, et d'une façon toute gracieuse, les principales règles de l'écriture et de la prononciation du grec moderne à tous ceux des étudiants qui étaient désireux de s'instruire dans cette langue. En parlant de ces derniers, les étudiants de l'université de Christiania, on nous pardonnera peut-être de rappeler encore un souvenir personnel de notre voyage dans le Nord ; pendant cette même année 1867, les étudiants se sont, en corps, opposés à la représentation de deux opérettes, *Orphée aux enfers* et la *Belle Hélène*, comme portant atteinte au respect universellement dû à la grandeur d'Homère et à la majesté de la Grèce. Il est difficile de trouver une plus grande preuve de respect pour la poésie et les traditions mythologiques de la Grèce, et on est heureux de la signaler dans ces pays lointains où l'on trouve Homère lu, commenté et traduit, à Hammerferst, près du cap Nord, c'est-à-dire entre le 70° et le 72° degré de latitude nord.

Ainsi , d'une part, les syllogues d'Orient et du royaume de Grèce, de l'autre, les Syllogues grecs répandus dans toute l'Europe pour l'encouragement et le développement de la langue et de la littérature grecques, en unissant leurs efforts, en travaillant avec activité, zèle et dévouement, peuvent être considérés comme inaugurant une ère toute nouvelle de renaissance intellectuelle de la nation grecque, sortie partout, grâce à l'instruction universellement répandue, des ténèbres de l'ignorance et reprenant dans le monde la place qui lui est due.

CATALOGUE

DE

PUBLICATIONS RELATIVES AUX ÉTUDES GRECQUES

(1876-1877)

DRESSÉ PAR LE BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ASSOCIATION (1).

I. RECUEILS PÉRIODIQUES.

ABHANDLUNGEN der historischen Classe der königl. bayerischen Akademie der Wissenschaften. 13. Bds. 1. Abth. (In der Reihe der Denkschriften der 47. Bd.) *München, Franz*, 1875. 250 S. (2), gr. 4. n. 9 M.

— der philosophisch-philologischen Classe der königl. bayerischen Akademie der Wissenschaften. 13. Bd. 3. Abth. (In der Reihe der Denkschriften der 46. Bd.) Ebd. 1875. 222 S. m. 1 Steintaf. in qu. Fol. gr. 4. n. 8 M. (13. Bd. cplt. : n. 27 M. 70 Pf.

— — 14 Bd. 1 Abth.

— der k. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, aus dem Jahre 1875.

Kirchoff, A. Discours à la mémoire de Moriz Haupt. — *G. Hirschfeld*. Kelainai Apameia Kibotos (avec 1 carte). — *Ad. Kirchoff*. Sur la rédaction du discours de Démosthène pour la couronne. — *Hercher*. La plaine de Troie homérique.

— der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. T. XX et XXI. Mit 1 Steindr.-Taf. in qu. Fol. Göttingen 1875 et 1876. *Dieterich's Verl.* gr. 4. n. 22 M.

ACADÉMIE des Inscriptions et belles-lettres. — *Mémoires*, tome XXVIII, 2^e partie.

Martin, Th.-Henri. La Prométhéide. Étude sur la pensée et la structure de cette trilogie d'Eschyle. — *Id.* Mémoire sur la cosmographie populaire des Grecs après l'époque d'Homère et d'Hésiode.

(1) Voir comme complément de ce catalogue la liste d'ouvrages insérée page LXVI de ce volume, le *Polybiblion*, la *Revue critique*, la *Revue de philologie*, (n^o 4 : *Revue des Revues*), la *Bibliotheca philologica classica* de C. Bursian et le Βιβλιογραφικόν δελτίον du journal d'Athènes 'Εστία. (C. E. R.)

Les auteurs et les éditeurs de toutes publications relatives à la Grèce ancienne et moderne sont invités à faire connaître à la Société l'existence de ces publications. Cet avis aura pour conséquence la mention assurée de l'ouvrage ou de l'article dans le présent catalogue.

(2) S., abréviation du mot *Seite*, page.

— Compte-rendu des séances de l'année 1876 (suite).

Avril-juin : Miroir trouvé dans l'île de Crète (extrait d'une lettre de M. Albert Dumont à M. J. de Witte). — *D^r Gustave Lagneau*. Celtes et Gaels. (citation de nombreux textes grecs).

Juillet-septembre : Inscription découverte sur la pente méridionale de l'Acropole. Lettre de M. Albert Dumont, directeur de l'École française d'Athènes, au secrétaire perpétuel de l'Académie (décret relatif à la ville de Chalcis). — *D^r G. Lagneau*. Des Alains, des Theiphales, des Agathyrse, et de quelques autres peuplades sarmates dans les Gaules.

Octobre-décembre. *H. Wallon*. Notice sur la vie et les travaux de M. Joseph-Daniel Guignaut. — *G. Perrot*. Rapport de la Commission des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux écoles pendant l'année 1875.

— Notices et extraits des manuscrits. Tome XXVI, 2^e partie. 1877, in-4.

Article unique : La Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie [texte, traductions latine et française, commentaire et dessins], par Victor Prou. 322 pages.

ACTA societatis philologicæ lipsiensis. T. VI, 1876.

Schell, Fr. Mélanges critiques. — *Otto Hense*. Sentences tirées d'Euripide. — *Walther Gilbert*. Correction de trois passages d'Euripide. — *G. Gatz*. Sur Aristophane (Ecclesiaz.). — *L. Mendelssohn*. Correction de onze passages d'Apollodore.

ARCHIVES DES MISSIONS scientifiques et littéraires. Tome III.

2^e et dernière livraison, 1876. *Duchesne et Bayet*. Mission au mont Athos. 3^e partie. Archéologie figurée. Mémoire sur un Ambon conservé à Salonique. La représentation des mages en Orient et en Occident durant les premiers siècles du christianisme, par Ch. Bayet.

ATENEO. Revue mensuelle publiée à Vitoria. 1876, t. IV, n^o 9 (janvier). *Crist. Vidal*. Lucien, la Nécromancie, trad. du grec en espagnol, avec notes.

N^{os} 10, 11, 14. Les Nuées d'Aristophane, trad. par Fed. Baraibar, avec une introduction par F. Herran.

ἘΠΙΦΑΝΕΙΑ. Recueil périodique publié à Athènes par MM. Coumanoudis et Castorchis. Tome V, 1876. (Traduction des titres :)

N^o 1. *Thémistocle Olympios*. [76] Inscriptions inédites de Paros (fac-simile).
N^o 2. *Eust. Castorchis*. Chiffre de la population de la Grèce ancienne (suite). — *D. Philios*. Fouilles autour de l'Acropole.

N^{os} 3, 4. *Coumanoudis*. [25] Inscriptions provenant des fouilles de l'Asklépiéon. — *Jean Stamatélos*. Études glossologiques, ou restes de la langue hellénique primitive conservés dans la langue ancienne et dans la langue vulgaire. — *D. Philios*. Inscriptions votives (suite des Fouilles précitées). — *Coumanoudis*. Inscriptions honorifiques ou votives trouvées autour de l'Asklépiéon (suite).

BIBLIOTHECA philologica classica. Verzeichniss der auf dem Gebiete der class. Alterthumswissenschaft erschienenen Bücher, Zeitschriften, Dissertationen, Programm-Abhandlungen, Aufsätze in Zeitschriften und Recensionen. Beiblatt zum Jahresbericht über die Fortschritte der class. Alterthumskunde. 2. Jahrg. 1875. Berlin, Calvary et Co. 1-3. Quartal 93 S. gr. 8. baar n. 2 M.**BLÄTTER für das bayerische Gymnasial und Real-Schulwesen. Red. v. W. Bauer und A. Kurz. München, Lindauer. gr. 8. n. 7 M.**

11. Bd. 9. 10. Hft. 1875 : *G. Gebhardt*. Ueber den « Hellespont » mit Berücksichtigung der gleichnamigen Artikel in den Realwörterbüchern v. Pauls Kraft u. Lübker. — *Geist*. Xenoph. Hell. II, 3, 48. — *E. Kurz*. Zu Lysias und Demosthenes.

— 12. Bd. H. 1. 2. 3.

A. Romer. Zu den Scholien des Aristonicus. — *W. Bauer.* Zu Eurip. Hippolyt. — *Pflügl.* Zu Sophocles.

— H. 4. 5. 6. 7. 8.

Sorgel. Zu Xenophon's Anabasis. — *Keiper.* Kritische Beiträge zum Oedipus Coloneus. — *Sarreiter.* Zu Vers 769 der Herakliden des Euripides. — *Burger.* Zur Didaktik der griech. Formenlehre.

H. 9-10. *Ph. Heipert.* Zu *Œdip. Colon.* (521, 547, 814, etc.).

BOLETIN de la Sociedad geográfica. T. I, n° 3 (sept. 1876). Notes sur la conférence faite le 6 mai 1876 à la Société, par D. Juan de Dios de Rada y Delgado sur son voyage à Troie en 1871.

CERVANTES. 2^e année, n^{os} 3-4.

D. S. Sanpere y Miquel. Cervantes y Platon. La Galatea.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES. Bulletin de correspondance hellénique. *Δελτίον ελληνικής ἀλληλογραφίας.* Athènes et Paris, in-8.

1^{re} année. Janvier 1877. *J. Sakkélion.* Scholies de Démosthène et d'Eschine, d'après un manuscrit inédit de Patmos. — *Constantin Paparrigopoulos.* De quelques travaux de la science occidentale sur l'histoire du peuple grec au moyen âge et sous la domination ottomane. — *P. Foucart.* Inscription de Calamata. — *O. Riemann.* Remarques sur une inscription de Mylasa. — *A. Dumont.* Supplément à la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la cxxi^e olympiade. § I. *Λύσανδρος* et *Λυσιάδης.* — *D. Mylonas.* Lékythoi à fond blanc, de fabrique athénienne, qui représentent Charon. — *Th. Homolle.* Inscription de Milo. — Fouilles sur l'Acropole pour rechercher les enceintes de l'Erechtheion. Lettre de Smyrne, de M. Papadopoulos Kérameus. Liste des objets antiques trouvés dans les fouilles faites sur le versant méridional de l'Acropole par la Société archéologique, du 19 avril au 31 décembre 1876.

PLANCHES. Fac-simile d'un manuscrit de la bibliothèque de Patmos. — Vase blanc athénien représentant Charon. — Vases blancs portant la même représentation.

II. Février. *C. Condos.* Mélanges de critique (corrections de textes : Ammonios, Hérodien le grammairien, Strabon, Erotianos, Denys d'Halicarnasse, Galien, Polybe, *Fables* d'Esopé, *Lexicon Vindobonense*, Diogène de Laërte, Hippocrate, Apollonios le sophiste, Origène, Philon le juif, Xénophon, Clémède, Scholiastes de Platon, de l'*Iliade*, de Lucien, d'Hippocrate, de Galien, etc.). — *P. Foucart.* Fragment de décret athénien. — *O. Riemann.* Inscriptions grecques provenant du recueil de Cyriaque d'Ancône. — *P. Lambros.* Monnaies inédites en or et en argent frappées à Clarence à l'imitation des monnaies vénitiennes, par Robert d'Anjou, prince du Péloponnèse. — *Th. Homolle.* Inscriptions publiées à Smyrne. § I. Inscriptions relatives à des proconsuls de la province d'Asie. — *A. Dumont.* Miroirs grecs. — Fouilles sur l'Acropole. Bas-relief trouvé à Apollonie d'Épire. Inscription d'Hypate.

PLANCHES I et II. Monnaies frappées à Clarence, par Robert d'Anjou, prince du Péloponnèse.

III. Mars. *C. Sathas.* Fragments inédits des historiens grecs. § I. Chæremonis *Ægyptiaca.* — *O. Riemann.* Inscriptions grecques provenant du recueil de Cyriaque d'Ancône (suite). — *J. Sakkélion.* Scholies de Démosthène et d'Eschine, etc. (suite). — *Paul Girard.* Catalogue descriptif des ex-voto à Esculape, découverts récemment dans les fouilles de la Société archéologique d'Athènes sur le versant méridional de l'Acropole. — *Marcel Lambert.* Plan des fouilles (avec 1 planche). — *Paul Lambros.* Monnaies inédites de Raimond Zacosta, grand-maître de Rhodes. — *Jules Martha.* Fragments de vases panathénaïques trouvés à l'Acropole.

IV-V. Avril et mai. *C. Condos.* Corrections aux scholies de Démosthène et d'Eschine du manuscrit de Patmos. — *O. Riemann.* Remarques sur les mêmes scholies. — *C. Sathas.* Chæremonis *Ægyptiaca* (suite). — *Paul Girard.* Inscriptions de Béotie. *D^r Anagnostakis.* Bas-relief représentant une trousse chirurgicale. — *Jules Martha.* Fragments de vases athéniens portant des noms d'archontes. — *Paul Lambros.* Sur un symbole que portent les monnaies d'Aigralé dans l'île d'Amorgos et de différentes villes qui

rendaient un culte particulier à Esculape. — *Th. Homolle*. Fouilles sur l'emplacement du temple d'Apollon à Délos. — *Albert Dumont*. Bustes des cosmètes de l'Éphébie attique. §. I. Héliodoros et Sosistratos (avec 2 planches). — *Jules Martha*. Inscription de Spata; contrat de vente à réméré. — *J. Pantazidis*. Corrections au texte de Sophocle. — *C. Carapanos*. Fouilles pour retrouver l'ancien sanctuaire de Dodone. — *E. Egger*. Inscription inédite de Dodone.

VI-VII. Juin et juillet. *Ch. Tissot*. La Libye d'Hérodote. — *C. Paparrigopoulos*. De l'utilité des Byzantins pour l'histoire de la langue grecque actuelle. — *Th. Homolle*. Fouilles à Délos. — *Riemann*. Inscriptions grecques provenant du recueil de Cyriaque d'Ancône (suite). — *Condos*. Mélanges de critique (corrections au texte de Galien, Eustathe, Hésychios, etc.) — *P. Foucart*. Décret de proxénie. — *O. Rayet*. Inscription de Philadelphie — *C.-N. Sathas*. Fragments de Chérémon. — Ouvrage perdu de Proclus. — Titre d'un traité de Porphyre. — *A. Dumont*. Fragment de l'office funèbre de l'Église grecque sur une inscription d'Égypte. — *Dr Néroutsos-Bey*. Inscription de Sis en Cilicie. — *S. Dragoumis*. Fouilles faites au sud de l'Acropole. — *L'abbé L. Duchesne*. La colonie romaine d'Olbasa, en Pisidie. — *Max. Collignon*. Emplacement et ruines de la ville de Caunos. — *C. Mylonas*. Νέα προκλήματα... Nouvelles acquisitions du Varvakeion (musée de la Société archéologique d'Athènes). — Κ*** Ἐπιγραφαί... Inscriptions des îles de Gyaros et de Santorin. — Fouilles (de M. Lambert) aux abords de l'Erechtheion (4 nouvelles inscriptions).

VIII. Décembre. *Duchesne et Collignon*. Rapport sur un voyage archéologique en Asie-Mineure. — *Néroutsos*. Inscription bilingue gravée sur un obélisque d'Alexandrie. — *J. Martha*. Inscription de Sparte. — *P. Foucart*. Fragment de décret athénien. — *Ch. Bayet*. Inscriptions chrétiennes de l'Attique (avec 3 planches).

GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE. II^e année.

N^o 1. Janvier. *E.-Martin Daussigny*. Tête de Junon (trouvée près de Vienne, Isère), 1 pl. — *A. Héron de Villefosse*. L'Apollon d'Entrains, 1 pl. — *J. de Witte*. Hercule et les oiseaux de Stymphales, 1 pl.

N^o 2. Mars. *Christos Papayannakis*. Tête d'Alexandre jeune, 1 pl. — *Léon Fivel*. Perséphoné cueillant des fleurs, 1 pl. — *J. de Witte*. Hercule et la biche Cérynite, 1 pl. — *F. de Chanot*. Caystros et Cilbis. Hélène et Canobos, peintures d'un ms. de Nicandre, 1 pl. — *S. Trivier*. Statues découvertes à Aptéra, de Crète, 1 pl. (L'une d'elles porte l'inscription Κλαυδίαν θεοίσιν.)

N^o 3. S. *Trivier*. Diane chasseresse, bronze de Lyon, 1 pl. — *Fr. Lenormant*. Tête du père de Trajan, 1 pl. — *E. de Chanot*. Terre cuite de Mégare, 1 pl. — *J. de Witte*. Adonis, bronze de Chypre, 1 pl. — *M. B.* Petit bronze représentant un pygmée.

N^o 4. Juillet. *J. de Witte*. L'Enlèvement de Ganymède, miroir trouvé à Corinthe. 1 pl. — *Henry Houssaye*. Deux figurines de la nécropole de Tanagra, 1 pl. — *E. de C.* Sphinx prêt à dévorer un homme, tracé sur un lécythus d'Athènes. — *Fr. Lenormant*. — *J. Roulez*. L'Hermès d'Atalanti, 1 pl. — *Marius Boussigues*. Bas-relief votif trouvé à Nîmes, 1 pl.

N^o 5. Septembre. *A.-S. Murray*. Les Joueuses d'osselets, groupe de terre cuite, 1 vignette. — *Léon Fivel*. Tête d'un des fils de Laocoon, 1 pl. — *Fr. Lenormant*. Autel dionysiaque du musée de Lyon et rhyton de terre cuite de la collection de Luynes. — *Albert Dumont*. Miroir trouvé dans l'île de Crète, 1 pl. — *S. Trivier*. Stèle funéraire attique, 1 pl.

N^o 6. Décembre. *Fr. Lenormant*. Aphrodite à la colombe, statue du musée de Lyon, 1 pl. — *Stephani*. Apollon et Artémis, 1 pl. — *E. de Chanot*. Terre cuite de Tanagra, 1 pl. — *J. de Witte*. Arès et Aphrodite. Lécythus et autres objets d'art trouvés dans un tombeau d'Athènes, 1 pl. — *Léon Fivel*. Anse de vase athénienne, 1 pl. — *S. Trivier*. Céphale, 1 pl. — Annexe sur l'inscription Κλαυδίαν θεοίσιν.

GAZETTE des beaux-arts. XVIII^e année, 2^e période, t. XIII, 1876.

1^{er} février et 1^{er} mars. *Fr. Lenormant*. Antiquités de la Troade.

1^{er} avril. *O. Rayet*. L'architecture ionique en Ionie. Le temple d'Apollon Didyméen (suite le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre). — *O. R.* Archaeologische Untersuchungen auf Samothrace, de A. Conze, A. Hauser et G. Niemann.

1^{er} juin. *Paul Chéron*. Bibliographie du 1^{er} semestre 1876.

1^{er} septembre. *Ch. Bonnaffé*. A propos d'un passage de Plutarque (relatif

à son opinion sur la sculpture et l'architecture, sur les sculpteurs et les architectes).

1^{er} novembre. *Léon Heuzey*. Fragments de Tarse au musée du Louvre (nombreux dessins).

1^{er} décembre. *Paul Chéron*. Bibliographie du 2^e semestre 1876.

ἘΡΜῆΣ, λόγιος. Σύγγραμμα φιλολογικὸν δις τοῦ ἔτους ἐκδιδόμενον ὑπὸ Κ. Σ. Κόντου. Τόμ. α'. τεύχ. ε'. Ἀθῆναι, Wilberg. 200 S. 8.

n. 4 M. 50 Pf.

HERMES. Zeitschrift für classische Philologie, unter Mitwirkung von R. Hercher, A. Kirchhoff, Th. Mommsen, J. Vahlen hrsg. v. Emil Hübner. 11. Bd. 4 Hfte. Berlin, Weidmann. 1. Hft. 128 S. m. 1. Schrifttaf. in Imp.-4. gr. 8. baar n. 10 M.

Bd. 10. H. 4. *E. Curtius*. Der Seebund von Kalauria. — *F.-K. Hertlein*. Zu Dionysius Halicarnassensis. — *R. Schubert*. Das Archontat des Diokles. — *J. Vahlen*. Zu Aristoteles. — *Varia*: *R. Förster*. Zur Physiognomik des Polemon.

— Bd. 11. H. 1. 2.

A. Kirchhoff. Der delische Bund im ersten Decennium seines Bestehens. — *E. Zeller*. Ueber den Zusammenhang der platon. u. aristotel. Schriften mit d. persönlichen Lehrthätigkeit ihrer Verfasser. — *C. Robert*. Proxenedecrete aus Tanagra — *M. Schanz*. Mittheilungen über platonische Handschriften. — Miscellen. — *R. Neubauer*. Epigramme aus dem Ephebengymnasium. — *H. Paek*. Die Quelle des Berichtes über den heiligen Krieg im 16. Buche Diodors. — *R. Schöll*. Zum Codex Palatinus des Lysias; zum C. Medicus des Aeschylus. — *R. Hercher*. Zu griechischen Prosaikern. — *R. Hirzel*. Zur Philosophie des Alkmaeon.

— H. 3. 4.

W. Helbig. Studien über die älteste italienische Geschichte. — *U. v. Wilamowitz-Möllendorff*. Memoriae oblitatae. — *H. Jordan*. Die Invectiven des Sallust und Cicero. — *R. Hercher*. Zu griechischen Prosaikern. — *G. Kibel*. Parthenianum. — *R. Neubauer*. Zu Pittakis' l'Antienne Athènes. — Miscellen. — *R. Neubauer*. Herstellung des Ephebenkatalogs in Corp. Inscr. gr. 281. — *Th. Gomperz*. Πολυστράτου περί ἀλόγου καταφρονήσεως, οἱ δ' ἐπιγράφουσιν πρὸς τοὺς ἀλόγως καταφρασσομένους τῶν ἐν τοῖς πολλοῖς δοξαζομένων. — *E. Zeller*. Der Streit Theophrast's gegen Zeno über die Ewigkeit der Welt. — Die Hieroglyphiker Chäremon und Horapollo. — *V. Gardthausen*. Zur Tachygraphie der Griechen. — *J.-G. Droysen*. Zu Duris und Hieronymos. — *B. Niese*. Bemerkungen über die Urkunden bei Josephus Archaeol. B. XIII, XIV-XVI. — *U. v. Wilamowitz-Möllendorff*. Der Pessimist des Menandros. — *Th. Gomperz*. Zu Menander. — Miscellen.

INSTRUCCION (LA) PUBLICA. T. II, n° 34 (11 dec. 1876). *Cristobal Vidal*. Dialogos de Luciano, trad. del griego.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Revue des lettres, sciences et arts.

2^e semestre 1876. N° 29. *Ad. Guillemot*. Traduction et commentaire de Démétrius de Phalère, de l'Élocution (suite).

N° 30. *Legouez*. Commentaire de la 3^e Pythique. — *Guillemot*. Démétrius (suite et fin).

N° 31. *Legouez*. 3^e Pythique (suite). — *Albert Dupont*. Sur la Poétique d'Aristote (suite).

N° 33. *Dupont*. Poétique (suite).

N° 35. *Ch. Huit*. Les Canons ou Catalogues alexandrins. — *Dupont*. Poétique (suite et fin).

N° 36. *Huit*. Canons alexandrins, 2^e article.

N° 37. *Id.* 3^e article.

N° 38. *Id.* 4^e art.

N° 39. *Id.* 5^e art.

N° 40. *Id.* 6^e et dernier article.

N° 43. *E. Ledrain*. Inscriptions grecques: La fille de Dioscore.

- 1^{er} semestre 1877. N° 3. *Ch. Huit*. Le génie d'Hésiode.
 N° 4. *Id.* (suite et fin).
 N° 5. *C. Portelette*. Les thèses de doctorat et le 4^e volume de l'Aristote grec-latin.
 N° 6. *Em. Raunié*. La Géographie de Strabon.
 N° 9. *Id.* L'Économique de Xénophon.
 N° 11. *Id.* (2^e et dernier article).
 N° 12. *C. Portelette*. La définition d'après Platon et Aristote.
 N° 13. *Id.* 2^e art.
 N° 14. *C. Portelette*. Le Protagoras.
 N° 15. *Id.* 2^e art.
 N° 16. *Id.* 3^e art.
 N° 18. *Id.* 4^e et dernier art.
 N° 19. *Id.* Le Sophiste de Platon.
 N° 20. *Id.* (suite et fin).
 N° 22. *Paul Gaffarel*. Les poésies politiques de Tyrtée.
 N° 24. *C. Portelette*. La définition d'après Aristote (suite).
 N° 26. *Id.* (suite).

JAHRESBERICHT über die Fortschritte des classischen Alterthums-wissenschaft hrsg. von *Conrad Bursian*. II^e-III^e années, 1874-75. — (Beiblatt : Bibliotheca philologica classica, 1875-76). *Berlin, Calvary*, gr. in-8. Subscr. Preis : 30 Mk. Ladenpr. 36 Mk. (Voir le catalogue de l'Annuaire précédent.)

Susemihl. Bericht... Compte rendu, pour 1874 et 1875, des travaux qui ont paru sur la philosophie grecque et les philosophes grecs jusqu'à Théophraste. — *N. Wecklein*. C. r. des ouvrages relatifs aux tragiques grecs en 1874 et 1875. — *Albert von Bamberg*. C. r. de la littérature relative à la comédie grecque pour les années 1873-1875. — *Blass*. C. r. des écrits relatifs aux orateurs attiques et aux rhéteurs grecs qui ont paru en 1874 et dans la première moitié de 1875. — *Heberhard*. C. r. des publications relatives au domaine de la prose grecque des temps postérieurs, ainsi que de la prose et de la poésie grecques du moyen âge et moderne. — *Max Meinze*. C. r. pour les années 1874 et 1875 des travaux relatifs à la philosophie grecque postérieure à Aristote. — *Meinze*. C. r. sur les œuvres morales de Plutarque pour 1874 et 1875. — *H. Gelzer*. Rapport annuel sur l'histoire de la Grèce. — *N. Wecklein*. Rapport sur la littérature concernant l'archéologie de la scène grecque pour 1874 et 1875. — *E. Hiller*. Rapport sur l'histoire de la littérature grecque pour les années 1874 et 1875.

JAHRBUECHER, neue, für Philologie und Paedagogik. Hrsg. unter der Red. v. *Alfr. Fleckeisen* und *Herm. Masius*. 46. Jahrg. 1876 od. 113. u. 114. Bd. à 6 Hfte. *Leipzig, Teubner*. 113. Bd. 1. Hft. 144 S. gr. 8. n. 30 M.

111. und 112. Bd. 1875. 10. Heft. *E.-A. Junghahn*. Die Reden bei Thukydides. — *W. Schwartz*. Ueber volksthümlich-mythologische Vorstellungen in Orphischer Gewandung. — *M. Hayduck*. Zu Aristoteles *περί αἰσθησεως καὶ αἰσθητῶν*.

11. Heft. I. Abth. : *Gustav Meyer*. Zu den kyprischen Inschriften. — *A. Lowinski*. Zur Kritik des Aeschylus [Sieben vor Theben 112—116].

II. Abth. : *L. Kayser*. Vortrag über Pindar, gehalten in der philosophisch-historischen Gesellschaft zu Heidelberg.

1875. 12. Heft. I. Abth. : *H. Buermann*. Demosthenes Vormundschaftsrechnung. — *R. Rauchenstein*. Zur Medeia des Euripides. — *H.-W. Stoll*. Zu Sophokles Oedipus auf Kolonos [v. 1231]. — *G. Zillgenz*. Zur Sage vom goldenen Vliesz. — *K. Schnelle*. Zu Sophokles König Oedipus. — *F.-W. Schmidt*. Euripidea et adespota.

1876. 1. Heft. I. Abth. : *G.-F. Schömann*. Der Kranz des Basileus u. d. Stimmstein des Athena. — *Ders.* Die Basileis und ihre Competenz in den Blutgerichten. — *E. Gotschlich*. Ueber die älteste Odyssee-Handschrift der Laurentianischen Bibliothek. — *W.-H. Roscher*. Zu Aeschylus Persern [v. 213]. — *J. Oberdick*. Zu Sophokles Philoktetes [v. 691]. — *O. Schneider*. Emendationum Aristophanearum decas. — *R. Grosser*. Ueber Dekarchien und Triakontarchien.

2. Hft. I. Abth. : *N. Wecklein*. Z. Taurischen Iphigeneia d. Euripides. —

H. Kratz. Zu Thukydides [11 44]. — *W. Teuffel.* Zu Platons Republik [VIII 558a]. — *L. Paul.* Zu Theophilus Antiochenos. — *M. Wohlrab.* Ueber die neueste Behandlung des Platontextes. — *H. Blümner.* Zu Plutarchs Perikles [c. 12].

3. u. 4. Heft. I. Abth. : *W. Jordan.* Novellen zu Homeros. 9. — *A. Goebel.* Zu Homeros. 1. 2. — *H. Schütz.* Zu Sophokles Antigone [v. 23]. — *E. Hoffmann.* Zu Sophocles Oidipus Tyrannos [v. 217]. — *F.-W. Schmidt u. C. Jacoby.* Zu Euripides. — *J. Oberdick.* Zu Aischylos Sieben vor Theben. — *C. Schirlitz.* Zu Platons Phaidon. — *N. Wecklein.* Zur zweiten Hypothese des Oidipus Tyrannos. — *W. Tröbst.* Zu Hypereides Rede gegen Demosthenes. — *K. Punsch.* Zu Aristophanes Wolken [v. 272]. *R. Förster.* Zur Schriftstellerei des Libanios. 1.

5. Heft. I. Abth. : *P.-W. Forchhammer.* Der Skamandros. — *B. Bobrik.* Zu Platons Apologie (20 c). — *R. Rauchenstein.* Zu Lysias.

6. Heft. I. Abth. : *H. Flach.* Die neuesten Arbeiten über das Digamma bei Hesiodos. — *W. Schwartz.* Dichterische und volkstümliche Form der alten Mythen. — *E. Hoffmann.* Zu Euripides Bakchen (v. 404). — *H. Keck.* Zu Platons Phaidon (63c). — *H. Röhl.* Zum Corpus inscriptionum graecarum (nr. 1051). — *E. Hoffmann.* Zu Symmachus (relat. 3, 16). — *R. Unger.* Die Gedichte κατά λεπτόν.

7. Heft. I. Abth. : *H. Hahn.* Einige Bemerkungen über den zweiten athenischen Seebund. — *G. Meutzner.* Zu Sophocles Oidipus auf Kolonos (v. 760). — *E. Hoffmann.* Zu Demosthenes dritter Philippica. — *R. Förster.* Zur Schriftstellerei des Libanios (Fortsetzung). — *G. Bernardakis.* Zu Strabon (V. 4, 11). — *M. Schanz.* In Minoem dialogum.

8. Heft. I. Abth. : *K. Schnelle,* und *F.-A. Pflugl.* Zu Sophokles Oidipus Tyrannos. (VI, 16, 1.). — *H. Uhle.* Παρρησία παρρησιάζεσθαι. — *K. Niemeyer.* Zu Cassius Dion.

9. Heft. I. Abth. : *E. Wilisch.* Der Sturz des Bakchiadenkönigthums in Korinth. — *E. Reuss.* Agis und Aratos. — *R. Förster.* Zur Schriftstellerei des Libanios (Schluss). — *A. Flasch.* Die Polychromie der griechischen Vasenbilder.

10. Heft. I. Abth. : *R. Rauchenstein.* Zur Taurischen Iphigeneia des Euripides. — *A. von Bamberg.* Zu Platons Apologie (18b.). — *H. Schmidt.* Zu Platons Theaitetos (161c—168c). — *H. Haupt.* Zu einem epigraphischen Fragmente. — *K. Seeliger.* Zur Charakteristik des Isaios. — *A. Lowinski.* Zur Kritik des Aischylos (Sieben vor Th. 545 ff.)

JAHRBUECHER für classische Philologie. Hrsg. von Alfr. Fleckeisen
8. Suppl.-Bd. 2. 3. (Schluss-) Heft. *Leipzig, Teubner.* S. 291-820.
gr. 8. n. 4. M. (I-VIII. : n. 112 M.

Heft 2. : *Fr. Schmalfeld.* Zehn homerische Wörter nach Abstammung und Bedeutung erklärt. — *H. Guhrauer.* Der Pythische Nomos. Eine Studie zur griechischen Musikgeschichte. — *Alois Rzach.* Der Dialect des Hesiodos. — *Joann. Kirchner.* De Servi auctoribus grammaticis quos ipse laudavit. — *W. Götz.* Der Hermokopidenprocess. Nach den Quellen dargestellt. — *L. Stünkel.* Verhältniss der Sprache der Lex Roma Utinensis (oder Curiensis).

JOURNAL DES SAVANTS. 2^e semestre 1876.

Juillet. *Barthélemy Saint-Hilaire.* Inspection archéologique de l'Inde (expédition d'Alexandre, etc.). — *Emm. Miller.* Hymnologie grecque. — *Léon Renier.* Inscription grecque [relative à l'historien Arrien]. — *Emile Egger.* Inscription attique (décret relatif à la ville de Chalcis).

Août. *B. Saint-Hilaire.* Inspection archéologique de l'Inde (suite). — *Egger.* Opuscules d'Hérodien. — *Jules Girard.* Recherches sur Délos.

Septembre. *J. Girard.* Recherches sur Délos (suite).

Novembre. *Egger.* Opuscules d'Hérodien (suite).

ΚΕΚΡΟΥΣ. Revue publiée à Alexandrie.

1^{er} janvier 1876 et n^{os} suivants. *D. Iconomidis.* Ἡροδότου τὰ Αἰγυπτιακά (traduction en grec vulgaire avec un commentaire).

15 mai et 15 août. *Melisseus Asterias.* Ἐποχή... L'époque alexandrine.

15 août et n^{os} suivants. *A. Kyriakopoulos.* Παρατηρήσεις... Observations sur le Gorgias de l'édition Mistriotis.

17 septembre et nos suiv. ***. Χειρόγραφα... mss. inédits de la bibliothèque patriarcale du Caire. Notice du n° 1.

15 novembre. A. *Kyriakopoulos*. Παρατηρήσεις. Observations sur Sophocle (Antigone, 58-64).

ΚΛΕΙΩ. Journal hebdomadaire publié à Trieste. XV^e année, 1876.

Nos 777-778. *Ath.-P. Eutaxias*. Représentations des Perses d'Eschyle à Heidelberg et à Mannheim.

N° 781. Ὀλυμπιακά... Impressions rapportées d'Olympie.)

Nos 792, 793, 795. *J.-N. Iconomidis*. Ἀττικῶν... Éclaircissements sur un décret attique (concernant la ville de Chalcis).

LITERATURZEITUNG, Jenaer. Année 1876 (1).

1^{er} janvier. *H. Diels*. Sur l'ouvrage intitulé : De philosophorum scepticorum successionibus eorumque usque ad Sextum Empiricum scriptis, de Leander Haas. — *R. Gædecheus*. Sur : Eros in der Vasenmalerei, de Ad. Furtwangler.

8 janvier. *F. Reber*. Sur : Mosaik zur Kunstgeschichte, de G. Kinkel. — *R. Volkmann*. Sur : Uebersichtliches griech.-deutsch. Handwörterbuch für die ganze griech. Literatur, de Suhle et M. Schneidewin.

15 janvier. *P. Kohlmann*. Parallel-Tabellen zur gr.-röm. Chronologie, de L. Mendelssohn.

22 janvier. *H. Keck*. Æschyli Septem adv. Thebas edid. F. Rithschelius, avec préface de Fr. Schöll.

29 janvier. *M. Vermehren*. Platonische Forschungen, de Fr. Schultess. — *M. Schmidt*. Babrii Fabulæ, ex rec. A. Eberhard.

5 février. *R. Volkmann*. Synesii Hymni, metrice edid. J. Flach.

12 février. *H. Sauppe*. De Synegoris atticis, de R. Schöll; — De locis nonnullis ad Æschyli vitam et ad historiam tragediæ græcæ pertinentibus epistula, de Fr. Schöll.

26 février. *R. Volkmann*. Lucien, éd. F. Fritzsche.

11 mars. *F. Schöll*. Griechische Betonung, de F. Mistell. — *C. Bursian*. Κυκλαδικά, de Miliarakis; — Ἐπιγραφαὶ τῆς νήσου Σύρου, de Clôn Stephanos.

18 mars. *M. Schmidt*. Concordantiæ omnium vocum carminum integrorum et fragmentorum Pindari, de Bindsell.

25 mars. *Eberhard*. Pappi Alex. Collectionis quæ supersunt, ed. F. Hulstsch.

8 avril. *R. Schöll*. Schrifttafeln zur Geschichte d. griech. Schrift und zum studium der griechischen Palaeographie (avec 20 pl.).

15 avril. *A. Rivier*. Les Banquiers athéniens et romains, par Ed. Guillard.

22 avril. *E. Curtius*. Metrological notes on the ancient Electrum coins, struck between the Levantian wars and the accession of Darius.

29 avril. *M. Curtze*. Zur Geschichte der Mathematik im Alterthum und Mittelalter, de H. Hankel.

6 mai. *H. Siebeck*. Neue Studien zur Gesch. der Begriffe. 1. Heracleitos.

3 juin. *Susemihl*. Aristoteles über die Dichtkunst, gr.-deutsch, ed. M. Schmidt. — *J. Smidt*. Studien zur gr. und lat. Grammatik, publication de G. Curtius, t. VIII.

10 juin. *R. Volkmann*. F.-A. Wolfii Prolegomena ad Homerum, cum notis ined. Imm. Bekkeri (Calvary).

24 juin. *A. Eberhard*. De Prognostici Hippocratici libris mss., de Kuhlewein.

1^{er} juillet. *E. Curtius*. Sicilian studies, de P. Gardner (monnaies grecques de Sicile). — *Oberdick*. Der Prometheus des Æschylus, de Kolisch. — *Kuhl*. Bibliotheca philologica classica (de C. Bursian).

15 juillet. *Hertlein*. Ueber die Schrift vom staate der Athener, de A. Kirchhoff. — *Id.* Xenophon's griech. Geschichte, ed. Em. Kurz.

22 juillet. *Heydemann*. Ueber die erhaltenen Porträts der griech. Philosophen, de P. Schuster. — *M. Schmidt*. De λέξεων Aristophaneorum et Suetonianorum excerptis byzantinis, de Fresenius.

29 juillet. *Klugmann*. Monuments grecs publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. — *M. Schmidt*. Glossen und Scholien zur Hesiod. Theogonie, de H. Flach.

5 août. *Delbrück*. Ein Problem der Homerischen Textkritik, de Karl

(1) D'après la *Revue des Revues*.

Brugmann. — *Hertlein*. Vollstaendiges Schulwörterbuch zu Xenophon's Anabasis, de Suhle.

12 août. *Hertlein*. De Xenophontis libro qui *Λακεδαιμονίων πολιτεία* inscribitur, auct. Naumann. — *Id.* Xenophon's Hellenika, I. v.-vii, de Breitenbach.

19 août. *H. Usener*. Notices et extraits des mss. t. xxv (contenant le commentaire d'Alexandre d'Aphrodisie sur le traité d'Aristote *π. αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν*, édition de Ch. Thurot). — *L. Mendelssohn*. Eusebii chronicorum libri II, ed. A. Schöne. — *E. Sievers*. The palaeographical Society. Fac-simile, etc. I. ed. Bond et Thomson. II. Ed. Zangemeister et Wattenbach (qq. fac-simile de mss. grecs).

26 août. *W. Dittenberger*. Fastes éponymiques d'Athènes, par Albert Dumont. *R. Schoell*. Hauptii opuscula. — *Wercklein*. Æschyli Persæ; — Commentationum Æschyl. specimen par Oberdick.

2 Septembre. *M. Schmidt*. Scholia græca in Homeri Iliadem, ed. W. Dindorf. — *F. Blass*. Lykurgos's Rede gegen Leokrates, ed. scol. de Rehdantz.

9 septembre. *Herlein*. Xenophontis De redivibus libellus, ed. Zurborg.

16 septembre. *Cantor*. Schiaparelli. Vorläufer des Copernicus im Alterthum, trad. M. Curtze. — *R. Schöll*. De J. Pollucis in publicis atheniensium antiquitatibus enarrandis auctoritate, par Fedor et Stojentin.

30 septembre. *A. Döring*. Lessing's Aristotelische Studien, par E. Gottschlich. — *A. Hug*. Ueber die Redaction der Demosth. Kranzrede, de A. Kirchhoff. — *C. Bursian*. Die Idealisirung der Naturvölker des Nordens in der griech. und röm. Literatur, de A. Riese.

21 octobre. *Walter*. Verhältniss der griech. Philosophen... Zur griech. Volksreligion, par Gilow. — *R. Volkmann*. De Argonautarum ad Colchos usque expeditione fabulæ historia critica, par Stender. — *C. Bursian*. Beiträge zur Kenntniss des attischen Theater, de Benndorf. — *Wecklein*. De Iouis Eurip. partibus choricis, par O. Hense. — *Id.* Beitr. zur Textkritik der Euripid. Medea, par Stadtmüller.

28 octobre. *G. Meyer*. Griech. Personennamen, par A. Fick. — *Hertlein*. Arriani Anabasis rec. Abicht. — *A. Hug*. Quæstio critica de Demostenis oratione philippica III, par Dräsecke. — *H. Siebeck*. Platonische Studien, de Bonitz; — Der Platonische *Thætetos*, de Krähenbuhl; — Echtheit des *Charmides*, de Spielmann.

18 novembre. *H. Peter*. Quellen Plutarchs im Leben des Pyrrhus, par Wetzell. — *M. Schmidt*. Ad Pindari carmina observationes, par A. Ciofi.

25 novembre. *R. Volkmann*. Commentar d. 24 B. der Ilias, de R. Peppmüller. — *M. Schmidt*. De Canone qui dicitur Aristophanis et Aristarchi, de Steffen.

16 décembre. *Wecklein*. Quæstiones Aristophanæ historicæ, de Keck; — De Verborum lusu apud Aristophanem, de Holzinger; — Accusativ bei Sophokles, par Escher. — *G. Meyer*. De Dialecto bœotica, de Fuhrer. — *Wecklein*. Des Euripides *Hippolyt*, ed. de Bauer.

23 décembre. *Volkmann*. Mark Aurels Meditationen, trad. en allemand par F.-C. Schneider.

MÉLANGES gréco-romains tirés du bulletin de l'académie impériale des sciences de St-Pétersbourg. Tome IV. Livr. 1 et 2. *St-Pétersbourg. Leipzig, Voss.* 236 S. gr. in-8. n. 2 M.

MEMORIAS de la R. Academia de la Historia, à Madrid. T. IX.

A. -Ed. Saavedra. Descripcion... Description de la voie romaine de Uxama à Augustobriga (aujourd'hui Osma et Muro de Agrada). (Appendice reproduisant la trad. espagnole de tous les textes grecs relatif à Numance.)

MITTHEILUNGEN des deutschen archäologischen Institutes in Athen.

1. Jahrg. 1. Hft. Mit 4 Tafeln. *Athen, Wilberg in Comm.* S. 1-96. Lex.-8. opl. 1-4. 15 M.

U. Koehler. D. griechische Politik Dionysius d. Aelteren. — *Th. Mommsen*. Die Dynastie v. Kommagene. — *H.-G. Lolling*. Alte Inschrift aus der Korinthia. — *O. Benndorf*. Bemerkungen zur griechischen Kunstgeschichte. I-III. — *Lolling*. Topographische Studien. I. Zur Topographie v. Marathon.

— Archaeologisch-epigraphische, aus Oesterreich. Recueil publié à Vienne par A. Conze et G. Hirschfeld.

MUSEUM, rheinisches, für Philologie. Hrsg. v. *Frdr. Ritschl, Otto Ribbeck, Ant. Klette*. Neue Folge. 31. Bd. Jahrg. 1876. *Frankfurt a/M., Sauerlander*. gr. 8.

Heft 3.: *Th. Barthold*. Kritisch-exegetische Bemerkungen zum Hippolytus des Euripides. — *F. Heidenhain*. Die Arten der Tragödie bei Aristoteles. — *K. Dziatzko*. Zur Kritik und Exegese der griech. und lateinischen Komikerfragmente. — *O. Ribbeck*. Ueber den Begriff des εἴρων. — *J. Wackernagel*. Nicanor und Herodian. — *L. Schmidt*. Zu Platon's Symposion. — *E. Rohde*. Zu Athenaeus.

Heft 4.: *Alb. Schmidt*. Zu Euripides Elektra. — *L. Morsbach*. Gregor von Corinth über den Dorischen Dialect. — *O. Hense*. Die Abtragödie des Callias und die Medea des Euripides. — *O. Ribbeck*. Zu Euripides' Hiketiden. — Miscellen: *W. Zipperer*. Zur vita des Periegeten Dionysios. — *E. Rohde*. Eine griechische Novelle. — *E. Baehrens*. Zu Corippus. — *A. v. Gutschmid*. Zu Pseudo-Xenophon de re publica Atheniensium.

PHILOLOGUS. Zeitschrift für das klassische Alterthum. Hrsg. von *E. v. Leutsch*. 34. Bd. 4. Heft. *Gottingen, Dieterichsche Buchh.* gr. 8.

Abhandlungen. *F. Schmalfeld*. Beiträge zur homerischen Worterklärung. — *C. Hartung*. Analecta critica in Theocriti carmina. — *Ernst von Leutsch*. Griechische Sprüchwörter. — *Otto Kaemmel*. D. Berichte üb. d. Schlacht bei Kunaxa und den Fall des Kyros am 3 September 401 v. Chr. Nebst Karte. (Schluss). — *Ernst von Leutsch*. Theogn. 242. — Miscellen. A. Zur Erklärung und Kritik der Schriftsteller. *E.-A.-J. Ahrens*. Ueber Soph. Oed. R. 1137. — *Heinrich Köstlin*. Bemerkungen zu griechischen Prosaiken.

— 35. Bd. 2. Heft.

Abhandlungen. *R. Wegener*. Die homerischen Hymnen auf Apollo. — *Ernst von Leutsch*. Sophokles als Feldherr. — *R. Wegener*. Der homerische Hymnos auf Demeter. — *Ernst von Leutsch*. Sophokles und Iophon. — *R. Rauchenstein*. Zu Pindars Isthmien. — *E. Rosenberg*. Handschriftliches zu Lysias. — *Ernst von Leutsch*. Zur vita Sophoclis. — Soph. Elect. 42. — Jahresberichte *d. A. Müller*. Scenische Alterthümer. — *Ernst von Leutsch*. Theogn. 39. — Miscellen. A. Zur Erklärung und Kritik der Schriftsteller. — *M. Schanz*. Platon. 1. Bemerkungen zum kritischen Apparate Platons. 2. Zu Platon's Kratylus. — *C. Liebhold*. Zu Platon's Politeia. — *Franz Kern*. Zu Timon Phliasius.

— 3. Heft.

Abhandlungen. *H.-L. Ahrens*. Die Webstühle der Alten. — *Ernst von Leutsch*. Soph. Elect. 514. — *Ph. Wegener*. Das fünfte Buch der Odyssee und das Prooemium des ersten Buches. — *Ernst von Leutsch*. Soph. Elect. 47. — *Friedrich Mezger*. Pindars zweite pythische Ode. — *Ernst von Leutsch*. Hesiod. Scut. Herc. 243. — Jahresberichte. *Ernst von Leutsch*. Eurip. Androm. 36. — Miscellen. A. Zur Erklärung und Kritik der Schriftsteller. *W. Skerlo*. Zu Homer. — *A. Weidner*. Zu Aeschines. — *G. Schoemann*. Etymologica.

— 4. Hefte.

I. Abhandlungen. *R. Rauchenstein*. Zu Thucydides Buch III. — *F. Schneider*. Zeno aus Elea. — *v. Leutsch*. Soph. Electr. 1. — *M. Schanz*. Untersuchungen über die platonischen Handschriften. — *v. Leutsch*. Soph. Electr. 11. — *v. Leutsch*. Soph. Electr. 13. — A. Zur Erklärung und Kritik der Schriftsteller. — *Fr.-A. von Velsen*. Mittheilungen aus einer Tzetzes Handschrift zum Plutus des Aristophanes. — *R. Schultze*. Zu Aeschyl. Eumen. 218. — *E.-A.-J. Ahrens*. Ueber Soph. Antig. 582. — *C. Schliack*. Zu dem Hippolytus des Euripides. — *Richard Förster*. Helladius und Libanus. — *C. Hammer*. Kritische Beiträge zu Demetrius περί ἐρμηνείας.

— 36. Bd. 1. H.

I. Abhandlungen. *H.-L. Ahrens*. Zu den kyprischen Inschriften (Nachtrag zu Philol. XXXV, 1). — *v. Leutsch*. Soph. Electr. 137. — *Ant. Göbel*. Homerische Etymologien. — *v. Leutsch*. Eur. Phoen. 60. — *R. Rauchen-*

stein. Zu Pindar. — v. *Leutsch*. Hom. II. Y, 47. — *P. Weyland*. Ueber das Epirrhema in den Wolken des Aristophanes. — v. *Leutsch*. Hom. II. Y, 49. — v. *Leutsch*. Hom. II. Y, 51. — *A. Weidner*. Zu Liv. XXX, 37, 4. — II. Jahresberichte. Die griechischen Historiker d. spätern Zeit. I. — *C. Jacoby*. Dionysios von Halikarnass. — *H. Köstlin*. Zu Plutarchos. — III. Miscellen. *Th. Barthold*. Zu Eurip. Hippolyt. — *N. Wecklein*. Zu Platons Timaios. — *R. Förster*. Ueber eine fälschlich dem Aristoteles oder dem Joannes Maueropes zugeschriebene Physiognomik. — *Fr. Mezger*. Liv. XXVI, 34. — *E. Wolfflin*. Paläographisches und Unpaläographisches.

PROPUGNATORE, il : Studii filologici, storici e bibliografici. Anno IX, disp. 4 e 5 : luglio, agosto, settembre e ottobre 1876.

REVISTA de Archivos, t. VI, 1876.

5 janvier (et n^{os} suivants). Catalogo... Catalogue des mss. que possède la bibliothèque de San Isidro, à Madrid (aujourd'hui à la bibliothèque de la Acad. de la Historia). — (Voir *Revue des Revues*, p. 173-174.)

— de la Universidad de Madrid. T. VI.

N^o 4 (janvier 1876) et n^{os} suivants. *Alfr.-A. Camus*. Studios... Etudes de littérature grecque. Comédie. Aristophane. §§ v-xiv.

REVISTA EUROPEA. III^e année.

14 et 21 mai 1876. *H. Wichmann*. La musica... La musique dans l'antiquité, article de *Allgemeine Zeitung* (trad. en espagnol) sur le livre de Gevaert : Hist. et théorie de la musique de l'antiquité.

1^{er} octobre. *C. de Raymond*. Les premiers peintres grecs.

REVISTA HISTORICA, de Madrid.

N^o 21. Janvier 1876. *Fidel-Fita*. Muros... Murailles antiques de Barcelone. I, 1. Colonies phocéennes de la côte méditerranéenne d'Espagne. — Compte rendu des fouilles d'Olympie. — *Fidel-Fita*. L'Æpida trilingue de Tortosa (hébreu, grec et latin).

N^o 22. Février. Achat, par la Bibliothèque nationale de France, de la grammaire grecque de Constantin Lascaris, éd. de Milan 1477, le premier essai d'application de l'imprimerie au grec.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE. 2^e semestre 1876.

Juillet. *G. Perrot*. Inscriptions d'Asie Mineure. — *Henri Weil*. Zeus Ke-raunos.

Août. *A. Choisy*. Notes sur les tombeaux lydiens de Sardes. — *Al. Sorlin-Dorigny*. Inscriptions céramiques byzantines. — *P. Foucart*. Fragment inédit d'un décret de la Ligue achéenne. — *A. Dumont*. Remarques sur les archontes athéniens postérieurs à la CXXII^e olympiade. — *Michel Bréal*. Sur l'inscription de Naupacte.

Septembre. *Charles Ravaisson-Mollien*. La critique des sculptures antiques au musée du Louvre, à propos des catalogues en préparation. — Ecole française d'Athènes. Institut de correspondance hellénique; séance du 24 avril 1876.

Octobre. *J. Chevrier*. Etude sur une statue de Vénus marine, de travail grec, en marbre de Paros, inédite et signée (avec 1 pl.). — *Ch. Ravaisson-Mollien*. La critique des sculptures antiques, etc. (suite). — *G. Perrot*. Inscription de Cyzique. Les fouilles de M. Carabella.

Novembre. Ecole française d'Athènes. Bulletin de correspondance hellénique. Séances des 8 et 22 mai 1876. — *Al. Sorlin-Dorigny*. Marque de brique d'un empereur français de Constantinople. — *Ch. Ravaisson-Mollien*. La critique des sculptures antiques, etc. (suite et fin, avec 1 planche).

Décembre (néant concernant les études grecques).

1^{er} semestre 1877.

Janvier, *G. Colonna Ceccaldi*. Découvertes en Chypre. Fouilles de Curium. — Lettre de M. le D^r A.-D. Mordtmann père à M. G. Perrot, sur un monument inédit de Byzance. — *Ch. Ploix*. L'Océan des anciens. — *G. Perrot*. Inscriptions d'Asie Mineure et de Syrie.

Février. *Al. Sorlin-Dorigny*. Sceaux et bulles des Commènes. — *N.-C. Sathas*. Sur les quatre B (des empereurs de Constantinople). Lettre à

M. Schlumberger. — *O. Rayet*. Inscriptions du musée de l'École évangélique à Smyrne.

Mars. *G. Colonna Ceccaldi*. Fouilles de Curium (suite et fin). — *Léon Renier*. Sur une inscription relative à l'historien Flavius Arrianus.

Avril. *P. Foucart*. Décret des Athéniens relatif à la ville de Chalcis. — *S.-S. Lewis*. Sur deux inscriptions trouvées à York.

Mai. *Mordtmann*. Plombs byzantins de la Grèce et du Péloponnèse. — *V. Duruy*. Un passage d'Hérodien. — *X. Gautier de Claubry*. Jupiter Dodonéen.

Juin. *J. de Witte*. Note sur un fragment d'Amphore panathénaique. — *P. Foucart*. Alliance des Athéniens avec Leontium et Rhegium en 433. — *Constantin Carapanos*, Dodone et ses ruines (avec 1 planche).

REVUE CRITIQUE. X^e année, 1876, 2^e semestre; t. II.

P. 42. Variétés : *Ch. Clermont-Ganneau*. Dernières découvertes dans l'île de Chypre : le trésor de Curium. — 138. *P. Decharme*. Daduchos Ainleitung... Introduction à l'étude des mythes grecs, du docteur P.-W. Forchhammer. — 141. *Ed. Tournier*. Thucydides libri I et II, etc. edid. Alfred Schoen. — 142. *Paul Guiraud*. De fide Procopii, de Auler. — 146. *Ed. Tournier*. Le Codex Bruxellensis du Florilège de Stobée, par P. Thomas. — 151. *Ch. Graux*. Les Etudes grecques en Espagne, de Don Julian Apraiz; les Orateurs grecs, de A. Roda. — 158. *E****. Histoire de la musique grecque, de W. Chappell. — 169. *Emile Legrand*. Histoire de Grèce, de G.-F. Hertzberg. — 181. *Ch. Thurot*. Galien sur les opinions d'Hippocrate et de Platon, éd. Irvan Müller. — 235. *G. Perrot*. La Seconde Confédération athénienne, de G. Busolt. — 239. *Paul Guiraud*. Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides, de Félix Robiou. — 241. *Emile Legrand*. Imberios et Margarona, édit. de Gustave Meyer. — 250. *G. Perrot*. Étude sur les plaidoyers d'Isée, par Léon Moy. — 254. *Henri Weil*. Les Perses d'Eschyle.

REVUE DE PHILOGOLOGIE, de littérature et d'histoire ancienne. dirigée par Ed. Tournier et Louis Havet. Paris, Klincksieck, in-8.

1^{re} livraison. Janvier 1877. *H. Weil*. L'Épithaphe des Athéniens morts à Chéronée, p. 25-34. — *Paul Foucart*. Note sur l'orthographe attique, p. 35-39. — *Ch. Graux*. Discours inédit de Chorikios, p. 55-84. — *Jules Lachelier*. Restitution d'un passage d'Epicure, p. 85.

2^e livraison. Avril. *P. Foucart*. Sur l'authenticité de la loi d'Évégoros citée dans la Midienne, p. 168-181. — *J. Sakkelion*. Scholies sur Thucydide, p. 182-186 (avant-propos et notes par l'abbé Duchesne). — *E. T.* Interprétation d'un passage d'Hérodote, p. 192. — Notes critiques, par *H. Weil*, *J. Lachelier*, *Max Bonnet*, *Ed. Tournier*, *H. Dulac*, p. 193-203. — *Ch. Graux*. Notes paléographiques, p. 206-207. — *T.* Fragment d'Hypéride, p. 208.

3^e livraison. Juillet. *Ch. Graux*. Chorikios, Apologie des mimes, publiée pour la première fois, p. 209-246. — *T.* Parodie chez Aristophane, p. 247. — *E. T.* Une acception de *πλείων*, p. 253. — *T.* Plutarque, de l'Exil (pp. 600-601), p. 261. — *J. Lachelier*. Les Dieux d'Epicure, d'après le *De natura deorum* de Cicéron, p. 264-266. — Notes sur divers auteurs grecs, par *H. Weil*, *Th. Mitschenko*, *Hippolyte Dulac*, *Albert Martin*, *Ed. Tournier* et *F.*, p. 267.

4^e livraison. Octobre. Revue des revues et publications d'académies relatives à l'antiquité (Fascicules publiés en 1876).

REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES. 10^e année. 40 livraisons. 1^{er} octobre 1876.

P. 482-543. L'Hymnographie de l'Eglise grecque. Du Rhythme dans les cantiques de la liturgie grecque, par Henry Stevenson (à propos des *Analecta*, vol. I, de dom Pitra).

REVUE HISTORIQUE. 1^{re} année, 1876.

1^{re} livraison, janvier-mars, *Alfred Maury*. Compte-rendu de l'histoire ancienne des peuples de l'Orient, par Maspero.

2^e livraison, avril-juin. *E. Chatel*. Destinées de la Bibliothèque d'Alexandrie. — *C. de la Berge*. Travaux sur l'antiquité pendant l'année 1875. (Compte-rendu de : Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, par Georges Perrot; — Histoire de la Grèce sous la domination romaine, par

Petit de Julleville; — Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins, par B. Aubé, etc.)

3^e livr., juillet-septembre. *P. Frédéric*. Mention favorable du Mémoire sur les guerres médicales, par P. Devaux; — Notes sur l'histoire militaire de l'antiquité, par B. Renard; — Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité, par F.-A. Gevaert.

REVUE PHILOSOPHIQUE. Année 1876.

Février. *P. Tannery*. Le nombre nuptial dans Platon.

Mai. *Jules Soury*. Histoire des systèmes matérialistes dans l'antiquité à propos du livre de Lange portant un titre analogue, 1^{er} article (2^e article dans la livraison de nov., 3^e et dernier dans le numéro de décembre).

Septembre. *P. Tannery*. L'hypothèse géométrique du Ménon de Platon.

RIVISTA di filologia e d'istruzione classica. Dir. E. Comparetti, G. Müller, G. Flechia, G.-M. Bertini. A. IV. fasc. 5-10.

G. Beloch. Sulla costituzione politica dell' Elide. — *F. Ramorino*. Ancora su Teognide Megarese. — *G. Lombroso*. Della spedizione di Maga re di Cirene contro Tolemeo Filadelfo. — *G. Meyer*. Il dialetto delle cronache di Cipro di Leonzio Machera e Giorgio Bustron. — *J. Dräseke*. Quæstio critica de Demosthenis oratione Philippica tertia. — *G. Lombroso*. Aneddoti di archeologia Alessandrina.

— Fasc. 11. 12.

G.-J. Ascoli. La genesi dell' esponente greco. — τζατο, e il ramollimento delle tenui in ἔβδομο- e ὄγδοο-. — *A. Coen*. Istruzione secondaria classica: dello studio della storia nei licei.

SAMMLUNG gemeinverständlicher wissenschaftlicher Vorträge, hrsg. von Rud. Virchow und Fr. v. Holtzendorff. 245-246. Hft. (11. Serie 5-6. Hft.) Berlin, Habel. gr. 8. Subscr.-Pr. à n. 50 Pf.

245. u. 246. Der Dornauszieher und der Knabe mit der Gans. Entwurf einer Geschichte der Genrebilderei bei den Griechen. Von *Adf. Furtwängler*. Mit 2 Holzchn. auf 1 Taf. 103 S. n. 2. M.

SCHRIFTEN der Universität zu Kiel aus dem Jahre 1875. XXII. Bd. Kiel, Univ.-Buchhandlung. gr. 4.

E. Lübbert. Syrakus zur Zeit des Gelon und Hieron. 12 S.

TIDSKRIFT, nordisk, for Filologi og Paedagogik. Ny Raekke. Andet Bind tredje — fjerde Hefte. Schwartz. 184 S. 8. 3 Kr.

Harald Hoffding. Nogle Bemaerkninger... Quelques remarques sur la psychologie de Platon.

TRANSACTIONS of the American Philological Association, 1874. London, Trübner. 116, 42 p. 8. f.

William-S. Tyler. On the prepositions in the Homeric poems. — *Lewis-R. Packard*. On a passage in Homer's Odyssey (X, 81-86). — *J.-B. Sewall*. On the distinction between the subjunctive and optative modes in Greek conditional sentences. — *Charles-D. Morris*. On the age of Xenophon at the time of the Anabasis. — *William-D. Whitney*. Φύσει or Θέσει, Natural or Conventional?

ZEITSCHRIFT für das Gymnasial-Wesen. Hrsg. von W. Hirschfelder, F. Hoffmann, P. Rühle. 30. Jahrg. Der neuen Folge 10. Jahrg. 12 Hfte. Berlin, Weidmann. 1 Hft. 80 S. gr. 8. baar n. 18 M.

1875. Nov. Decbr.

Goebel. Homerische Etymologien.

— 1876. Januar-Mai.

R. Grosse. Die Hellenikafrage und ihre Polemik.

— Juli-Nov.

Schürütz. Zur Erklärung von Plato's Protagoras. — *Eichler.* Der Unterricht in der griechischen Formenlehre. — *L. Paul.* Ueber den Begriff der Strafe in Platons Gorgias. — *G. Wendt.* Vier Stellen in Plato's Gorgias, die beiden Verse 87 und 88 der 5. Epode des Horaz zu erklären.

ZEITSCHRIFT für die österreichischen Gymnasien. Redd. : L. Tomasek, W. Hartel, K. Schenkl. Jahrg. 27. H. 5-10.

J. Oberdick. Zu Aischylos Sept. c. Theb. VII. Chorikon. v. 720-791. — *A. Schaefer.* Zur Sonnenfinsterniss vom 13. Juli 364 v. Chr. — *G. Meyer.* Ueber die neu gefundene elische Inschrift aus Olympia. — *J. Rohmoser.* Ueber den Gang des harpalischen Processes und das Verhalten des Demosthenes zu demselben. — *Al. Goldbacher.* Ein Fragment des Heraklit. — *J. Rappold.* Zu Sophocles' Antigone. — *P. Natorp.* Ueber die Quellen der griech. Geschichte für die Jahre 404-391 — *J. La Roche.* Grammat. Untersuchungen (Forts). — *Joh. Wrobel.* Zu Plato's Timaeus, p. 24. E. — *J. La Roche.* Grammat. Untersuchungen (Nachtrag). — *Js. Hilberg.* Zur Textkritik des Chariton von Aphrodisias.

— 27 Jgg. 1. 2. 3. 4. Hft.

P. Knoll. Neue Babrianische Fabeln. — *G. Hofmann.* Ueber eine von Diodor und Plutarch mit dem Tode des Pelopidas in Verbindung gebrachte Sonnenfinsterniss. — *A. Göbel.* Ueber den homerischen Ποσειδάων γατήχορος ἐννοσίγαιος.

ZEITSCHRIFT für Numismatik hrsg. von Alfr. v. Sallet. Bd. 3. H. 3.

J. Friedländer. Römisch-macedonische Münzen. — *P. Lambros.* Unedirte griechische Münzen. — *A.-D. Mordtmann.* Über eine bisher unbekannte Varietät arsakidischer Münzen. — *J.-P. Six.* Die Münzen von Abydos. — *A. v. Sallet.* Zur griechischen Numismatik.

ZEITSCHRIFT für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen. Unter Mitwirkg. von Ernst W. A. Kuhn, Aug. Leskien u. Johs. Schmidt hrsg. v. Adb. Kuhn. 23. Bd. Neue Folge. 3. Bd. 6 Hfte. Berlin, Dümmler's Verl. 1 Hft., 96 S. gr. 8. n. 16 M.

H. 1-3. *A. Kuhn.* Περιπλομένων ἐνιαυτῶν. — *L. Meyer.* Zur Lehre vom Digamma. — *J. Schmidt.* Ueber Metathesis von Nasalen und die Flexion vocalisch auslautender Wurzeln im Griechischen. — *Wackernagel.* Zum homerischen Dual.

ZEITSCHRIFT, numismatische, hrsg. von der numismatischen Gesellschaft in Wien durch deren Red.-Comité. 6. u. 7. Bd. Jahrg. 1874 u. 1875. Mit 10 Kpfr.-Taf. Münzabbildungen und 9 eingedr. Holzschn. Wien, Braumüller et Sohn in Comm. IX, 399 S. gr. 8. n. 12 M.

ZEITUNG, archäologische. Herausgegeben vom archäologischen Institut des Deutschen Reichs. Red : Max Fränkel. 35. Jahrg. 1876. 4 Hefte. Berlin, Reimer. gr. 4. (Traduction des titres.) n. 12 M.

E. Petersen. La dernière interprétation du groupe du fronton O. du Parthénon. — *W. Gebhard.* Le vase en onyx de Brunswick. — *P. Pervanoglū.* Diptyque du musée de la ville de Trieste (avec 1 pl.) — *C. Robert.* Iphigénie en Tauride (panneau peint d'une maison de Pompéi). — *Id.* Les fouilles de Tanagra (avec 1 plan). — *C.-D. Mylonas.* Trois miroirs grecs. — *R. Weill.* Trouvailles de monnaies au Dipsylon. — *E. Curtius.* Deux terres cuites du musée de Berlin. — Les fouilles d'Olympie (jusqu'au 27 janvier 1876).

T. xxxvi, n° 1. *A. Klugmann.* Les combats d'Amazones sur des reliefs en bronze et sur des pierres gravées. — *Frankel.* Offrandes consacrées à Artémis Limnatis et à Kora (1 pl.). — *J. Friedländer.* Addition à l'article précédent. — *Id.* Une monnaie des Eléens avec le Zeus de Phidias. — *A. Klugmann.* Sur les statues d'Attale. — *E. Curtius.* L'art de Glaukos

(soudure des métaux). — *A. Postolacca*. Pyxis de terre cuite. — Fouilles d'Olympie (février, mars et avril).

N° 2-3. *R. Neubauer*. Sur les inscriptions d'artistes grecs. — *B. Stark*. Fragment d'un bas-relief présentant un combat d'Amazones à Athènes. — *P.-W. Forchhammer*. L'Erechthéum et le temple d'Athéné Polias. — *G. Lœscheke*. Sur les représentations de la naissance d'Athènes. — *P. Knapp*. Niké poursuivant des éphèbes. — Athènes. Ouverture de l'Institut français de correspondance hellénique, 3 avril. Discours du directeur, *A. Dumont*, indiquant le but de l'institution. — *R. Neubauer*. Fouilles d'Olympie. Commentaire de l'inscription relative à la décision arbitrale des Milésiens attribuant aux Messéniens, contre les Lacédémoniens, la possession de l'Ager Dentheliatas. — *W. Dittenberger*. Publication de 5 autres inscriptions.

II. — RELIGION. — MYTHOLOGIE. — PHILOSOPHIE. — DROIT.

CHODOWIECKI, M. Zeus. Nach dem Spanischen d. T. M. Fioretti hrsg. *Leipzig, Mentzel*. XXXI, 364 S. 8. n. 6 M.

DAHLBÆCK, C.-J. Sokrates. En tidsbild. Sthlm., I. Seligmann. 65 S. och 1 pl. 8. 1 kr. 25 öre.

GILOW, Herm. Ueber das Verhältniss der griechischen Philosophie im Allgemeinen und der Vorsokratiker im Besondern zur griechischen Volksreligion. *Oldenburg, Schulze*. VII, 117 S. gr. 8. n. 2 M. 40 Pf.

LEWIS, George-Henry. Geschichte der neueren Philosophie. Geschichte der Philosophie von Thales bis Comte. 2. Bd. Deutsch nach der 4. Ausg. von 1871. 7-13. (Schluss-)Liefg. *Berlin, Oppenheim*. VIII, S. 385-811. gr. 8. à n. 1 M.

MANNHEIMER, Adolf. Die Ideenlehre bei den Sokratikern, Xenokrates und Aristoteles. *Darmstadt*. 1875. 57 S. 8. (Diss. Gotting.)

OHLERT, Beiträge zur Heroenlehre der Griechen. *Lauban*. 29 S. 4. (Progr.)

PLEW, Eugen. Die Griechen in ihrem Verhältniss zu den Gottheiten fremder Völker. *Danzig*. 24 S. 4. (Progr.)

SCHROETER, Reinhold. De draconibus Græcarum fabularum. Part. I. *Vratislaviæ*. 56 S. 8. (Diss.)

SIMON, H. Grundzüge der Mythologie und Sagengeschichte der Griechen und Römer. 2 Aufl. *Schmalkalden, Wilisch*. 32 S. gr. 8. n. 50 Pf.

TALAMO, Salvatore. L'Aristotélisme de la scolastique dans l'histoire de la philosophie. Etudes critiques. Traduit de la seconde édition italienne, par un prêtre du diocèse du Mans. *Paris, Vivès*. 547 p. 18.

TEICHMUELLER, Gust. Neue Studien zur Geschichte der Begriffe. 1 Heft. Herakleitos. *Gotha, F.-A. Perthes*. XVI, 269 S. gr. 8. n. 6 M.

THEDINGA, Frdr. De Numenio philosopho Platónico. *Bonnæ*, 1875. 71 S. 8. (Diss.)

- TIVIER, H. et RIQUIER, A.** Mythologie. Illustrations sur les dessins de Gluck. 2^e édition, revue et corrigée. Cours élémentaire. *Paris, Delagrave*. VIII, 332 p. 18. 1 fr. 25 c.
- UEBERWEG'S, Frdr.** Grundriss der Geschichte der Philosophie. 1. Thl. Das Alterthum. 5., mit einem Philosophen- und Litteratoren-Register versehene Aufl.; bearb. u. hrsg. von Max Heinze. *Berlin, Mittler et Sohn*. IX, 331 S. gr. 8. n. 4 M. 80 Pf.
- VAN DER REST, E.** Platon et Aristote. Essai sur les commencements de la science politique. *Bruxelles*. 602 p. 8. 9 fr.
- WENIGER, L.** Ueber das Collegium der Thyiaden von Delphi. *Eisenach*. 21 S. 4. (Progr.)
- WINTER.** Alkmene und Amphitryon, eine mythologische Abhandlung. *Breslau*. 36 S. 4. (Progr.)
- ZELLER, Édouard.** La Philosophie des Grecs considérée dans son développement historique. 1^{re} partie. La philosophie des Grecs avant Socrate, traduite de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur, par Emile Bontroux. *Paris, Hachette*. 1877, 1 vol. gr. in-8.

III. — ARCHÉOLOGIE. — ÉPIGRAPHIE. — NUMISMATIQUE.

- BLASCHKE, Sigism.** De Antidosi apud Athenienses. *Berlin, Calvary et Co.* 36 S. gr. 8. n. 1 M. 50 Pf.
- BOMPOIS, H.-Ferdinand.** Examen chronologique des monnaies frappées par la communauté des Macédoniens avant, pendant et après la conquête romaine. *Paris, Detaille*. 102 p. et 5 pl. 4.
— Observations sur un didrachme inédit de la ville de Cierium en Thessalie. *ibid.* 47 p. et pl. 8.
- BONNEL, Joseph.** La Découverte des mouvements réels de la terre dans l'astronomie grecque. Discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, prononcé dans la séance publique du 25 juillet 1876. *Lyon, imp. Riotor*. 28 p. 8. (Extr.)
- BURNOUF, Émile.** La ville et l'Acropole d'Athènes aux diverses époques. *Paris, Maisonneuve*, 1877, in-8, 215 p., 21 pl.
- CALVARY'S** philologische und archaeologische Bibliothek. 34-36. Bd *Berlin*, 1877, *Calvary et Co.* 8. Subscr.-Pr. à n. 1 M. 50 Pf. Einzelpr. à n. 2 M.
- Charikles. Bilder altgriech. Sitte, zur genaueren Kenntniss des griech. Privatlebens entworfen v. *Wilh.-Adph. Becker*. Neu bearb. v. Herm. Göll 1. Bd. XIX, 328 S.
- CARINI, Isidoro.** Nuove Iscrizioni greche nelle catacombe di Siracusa. *Palermo, tip. Virzi*. 76 p. 8.
- COHEN, Henry.** Guide de l'acheteur de médailles romaines et byzantines, ou Tableau du prix des médailles romaines et byzantines dans tous les métaux. *Paris, Dumoulin*. 19 p. 8.
- CONZE, Alex.** 2. Bericht über die Vorarbeiten zur Herausgabe der

griechischen Grabreliefs. (Aus : « Sitzungsber. d. kaiserl. Akad. d. Wiss. ») *Wien*, 1875, *Gerold's Sohn in Comm.* 14 S. Lex.-8. n.n. 30 Pf. (1. u. 2. : n.n. 70 Pf.)

CURTIUS, Ernst. Alterthum und Gegenwart. Gesammelte Reden und Vorträge. 2. Aufl. *Berlin*, 1877, *Hertz*. VII, 383 S. gr. 8. n. 7 M.

— Die Plastik der Hellenen an Quellen und Brunen. (Aus : « Abhandlungen d. k. Akad. der Wiss. zu Berlin. ») *Berlin*, *Dümmler in Comm.* 36 S. m. 9 eingedr. Holzschn. gr. 4. n. 2 M

CURTIUS, Carl. Urkunden und Denkmæler von Samos. *Leipzig*, Teubner, gr. in-4.

DAREMBERG ET SAGLIO. Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, contenant l'explication des termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, aux sciences, au costume, au mobilier, à la guerre, à la marine, aux métiers, aux monnaies, poids et mesures, etc., et en général à la vie publique et privée des anciens. Ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de Ch. Daremberg et Edm. Saglio. Avec 3,000 figures d'après l'antique, dessinées par P. Sellier et gravées par M. Rapine. 5^e fascicule. *Paris*, *Hachette*, p. 644-800 (BAC-CAE) avec 245 grav. in-4. à 2 col. 5 fr.

L'ouvrage se composera d'environ 20 fascicules, chaque fascicule comprend 20 feuilles d'impression.

DAVIDSON, Thos. A short Account of the Niobe group. One plate. *New-York*. 32 p. 8. 2 sh. 6 d.

DOBBERT, Ed. Das Wiederaufleben des griechischen Kunstgeistes. Vortrag gehalten am Schinkelfest den 13. März 1876. *Berlin*, *Ernst et Korn*. 28 S. gr. 8. n. 60 Pf.

ENGHOLM, Eduard.-Wilhelm. De epitaphiis Atheniensium. — Commentatio academica cujus partem primam (de genesiis, nekysiis, nemesiis, de publicis funeribus Atheniensium) p. p. *Upsaliæ*, 1872. — Pars II. *ibid.* 1873. 41-83 S. 8.

FOUCART, P. Voyage archéologique de Le Bas en Grèce et en Asie Mineure, ouvrage continué sous la direction de M. Waddington. Inscriptions du Péloponnèse. f. 23-28. Arcadie.

— Sur l'authenticité de la loi d'Évégoros citée dans la Midienne (*Revue de Philologie*).

— Décret des Athéniens relatif à la ville de Chalcis (*Revue archéologique*).

— Alliance des Athéniens avec Léontium et Rhégium en 433 (*Revue archéologique*).

FUSTEL DE COULANGES. La Ciudad antigua. Estudio sobre el culto, el derecho y las instituciones de la Grecia y de Roma. Obra premiada por la Academia Francesa, traducida de la quinta edicion por D. Pablo de Santiago y Perminon. *Madrid*, *Murillo*. 512 p. 8. 22r.

GYURKOVICS, G. v. Eine Studie über Lessing's « Laokoon ». *Wien*, *Rosner*. IV, 27 S. 8. n. 80 Pf.

- HASPER**, L.-W. Laocoon sive de limitibus artibus et fingendi et poeticae circumscriptis. II. Gross-Glogau. 24 S. 4. (Progr.)
- HERCHER**, Rud. Ueber die homerische Ebene von Troja. (Aus : « Abhandlungen d. k. Akad. d. Wiss. zu Berlin. ») *Berlin, Dümmler's Verl. in Comm.* 36 S. gr. 4. n. 1 M.
- HESS**, Wilh. Der Golf von Neapel, seine classischen Denkmale und Denkwürdigkeiten in Bildern aus dem Alterthum. Allen Italienern und Alterthumsfreunden gewidmet. Mit einer Ansicht des Golfs von Neapel in Farbendruck und 4 lith. Orientirungskarten in gr. 8. und qu. 4. *Leipzig*, 1877, *Weber*. XII-596 S. gr. 8. n. 20 M.
- IMHOOF-BLUMER**, Fr. Griechische Münzen in dem königlichen Münzkabinet im Haag und in anderen Sammlungen. Mit 4 Lichtdr.-Taf. (Aus : « Zeitschrift für Numismatik. ») *Berlin, Weidmann.* 85 S. gr. 8. n. 4 M.
- KNAPP**, Paul. Nike in der Vasenmalerei. *Tübingen, Fues.* 101 S. gr. 8. n. 2 M. 40 Pf.
- LENORMANT**, François. Les Antiquités de la Troade et l'histoire primitive des contrées grecques. 1^{re} partie. *Paris, Maisonneuve.* 91 p. 4.
Une portion de ce travail est extraite de la Gazette des beaux-arts 1875-1876.
— Monnaies royales de la Lydie. *Paris, Maisonneuve.* 43 p. 8.
- LESSING'S** Laokoon, herausgegeben und erläutert von Hugo Blümler. Mit Holzschn. auf 3 Taf. *Berlin, Weidmann.* XII, 336 S. gr. 8. n. 6 M.
— Hrsg. v. Rich. Gosche. Mit Illustr. nach Zeichnungen von Adf. Neumann u. F. Reimers, in Holzgeschn. von Aug. Neumann u. A. Berlin, Grote. *Berlin, Grote.* XXXII, 318 S. 8.
n. 3 M.; geb. n. 4 M.; geb. m. Goldschn. n. 4. M. 50 Pf
- LOESCHKE**, Georg. De Titulis aliquot Atticis quaestiones historicae. *Bonnæ.* 34 S. 8. (Diss.)
- MAHAFFY**, J.-P. Old Greek life. Classical antiquities. History primers. *London, Macmillan.* 101 p. 18. 1 sh.
- MICHAUT**, N. Pauca de bibliothecis apud veteres quum publicis tum privatis. *Nancy et Paris, Berger-Levrault et Co.; Paris, Thorin.* 70 S. gr. 8. n. 1 M. 80 Pf.
- MILLER**, E. Mélanges de philologie et d'épigraphie. 1^{re} partie. *Paris, Didier.* IV, 200 p. 8.
- PALMA DI CESNOLA**, L. Le ultime Scoperte nell'isola di Cipro : relazione. *Torino, tip. reale.* 32 p. ed 1 tav. geogr. 8. (Estr.)
- PARKER**, John Henry. The Archaeology of Rome. Vol. 2. The Forum Romanum and the Via Sacra. *London, Parker.* 8. 15 sh.
— — Part 7 : The Flavian Amphitheatre, commonly called the Colosseum. *ibid.* 8. 10 sh. 6 d.
- PELET**, Auguste. Description des monuments grecs et romains exécutés en liège à l'échelle d'un centimètre par mètre. *Nîmes, imp. Roger et Laporte.* IX, 388 p. 8.
- PRESTEL**, J. Der Tempel der Athena Nike kunstkritisch beleuchtet.

Mainz, 1873, von Zabern in Comm. VI, 65 S. m. 3 Steintaf. in qu.
gr. 4. gr. 8. n. 2 M.

RAYET, Olivier et **THOMAS**, Albert. Milet et le golfe Latmique; Tralles, Magnésie du Méandre; Priène, Milet, Didymes, Héraclée du Latmos. Fouilles et explorations archéologiques faites aux frais de MM. les barons G. et E. de Rothschild. 200 fr.

L'ouvrage formera deux volumes in-4 de texte et un atlas in-fol. Les premières livraisons ont paru.

ROCHET, Charles. Mémoire sur la loi des proportions du corps humain et l'emploi qu'en ont fait les artistes grecs. Lu à l'Académie des beaux-arts de l'Institut, dans la séance du 27 novembre 1875. Paris, imp. Jules Juteau. 16 p. 8.

— Quelques Considérations sur la géométrie des formes du corps humain et sur l'emploi qu'en ont fait les artistes grecs. Mémoire lu à la Société d'anthropologie les 18 février et 4 mars 1875. Paris, imp. Hennuyer. 14 p. 8. (Extr.)

ROHL, Herm. Beiträge zur griechischen Epigraphik. (Latein.) Berlin. 28 S. mit 1 lith. Schrifttafel. 4. (Progr.)

SAUPPE, Herm. Commentatio de titulis tegeaticis. Göttingen. Dietrich. 12 S. gr. 4. (Ind. lectt.) n. 80 Pf.

SCHMIDT, Leop. Commentatio de auctoritate προβουλεύματος in republica Atheniensium. Marburgi, VIII S. 4 (Ind. lectt.)

SCHMIDT, Mor. Memoire e. Obligarchen in Athen über die Staatsmaximen des Demos. Jena, Dufft. XII, 43 S. gr. 8. n. 1 M. 20 Pf.

SCHMITZ, Wilh. Schriftsteller und Buchhändler in Athen und im übrigen Griechenland. Darmstadt. 32 S. 4. (Progr.)

SCHLIEMANN, Hehr. Troia und seine Ruinen. Vortrag geh. in der Aula der Universität Rostock den 17. August 1875. Waren 1875. Rostock, Stiller. 21 S. gr. 4. n. 1 M. 20 Pf.

SCHLYTER, G.-R. Monvmenta antiqvitatıs. Minnen fran Greklands och Roms forntid. För vänner af antiken och tillika sasom askadningsmateriel för undervisningen i den klassiska fornkunskapen vid läroverken. Häft. 1-3. Text med pl. S. 1-49. 8. och pl. 1-9 in folio. 7 kr. 50 öre för subskr., 9 kr. köpare. Texten ensam 75 öre.

SCHUSTER, P. Ueber die erhaltenen Porträts der griechischen Philosophen. Mit 4 Taf. in Lichtdr. Leipzig, Breitkopf und Hartel. VIII, 27 S. Lex.-8. 4 M.

SIEGFRIED, Ernst. De Multa quae ἐπιβολή dicitur. Berlin, Mayer et Müller. 79 S. gr. 8. baar 1 M. 20 Pf.

SOURY, Jules. Études historiques sur les religions, les arts, la civilisation de l'Asie antérieure et de la Grèce. Paris, Reinwald. XII, 492 p. 8. 7 fr. 50 c.

SYBEL, Ludw. v. Das Bild des Zeus. Vortrag gehalten am 15. Decbr. 1875. Mit 2 Lichtdrucktaf. Marburg, Elwert. 24 S. gr. 8. n. 1 M. 50 Pf.

TAYLOR, Thos. The Elusinian and Bacchic Mysteries. A dissertation. Third ed. Edited by Alexander Wilder. New-York. XXII, 174 p. 8. 15 sh.

- THONISSEN, J.-J.** Le Droit pénal de la république athénienne, précédé d'une étude sur le droit criminel de la Grèce légendaire. *Bruxelles*. IX, 490 p. 8. 9 fr.
- TREU, Geo.** Griechische Thongefässe in Statuetten- und Büstenform. Nebst 2 Taf. in Lichtdr. *Berlin*, 1875, *Hertz in Comm.* 21 S. gr. 4. baar n. 3 M.
- VERKEHR.** Numismatischer. Ein Verzeichniss verkäuflicher und zum Ankauf gesuchter Münzen, Medaillen, Bücher, etc. Hrsg. von C.-G. Thieme. 14. Jahrg. 1876. ca. 4 Nrn. (B.) *Leipzig*, *Thieme*. gr. 4. à Nr. baar n. 40 Pf.
- WÆGNER, Wilh.** Hellas. Das Land und Volk der alten Griechen. Bearbeitung für Freunde des klassischen Alterthums, insbesondere für die deutsche Jugend. 2 Bde. 4 verb. Aufl. Mit 270 Textabbildungen, 8 Tonbildern, einer chromolith. Karte von Hellas in qu. gr. 4. und 1 Frontispice. *Leipzig*, 1877, *Spamer*. X, 372 und IV. 330 S. gr. 8. n. 9 M.; geb. n. 12 M.
- WIESELER, Frdr.** Ueber ein Votivrelief aus Megara. (Aus: « Abhandlungen d. k. Ges. d. Wiss. zu Göttingen. ») *Göttingen*, 1875. *Dieterich's Verl.* 39 S. m. 1 Steintaf. gr. 4. n. 2 M. 24 Pf.
- WILLISCH, C.-G.** Tre billeder af livet i Graekenlands oldtid. Oversat fra tydsk. *Christianssand, Grontoft*. 1 papbind 24 sk.
- WITTE, J. de.** La Dispute d'Athéné et de Posidon. *Paris, Franck; bureau de la Revue numismatique*. 12 p. 4.
Extrait des Monuments grecs publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, n° 4, 1875.
- WERMANN, Karl.** Die antiken Odyssee-Landschaften vom esquilinischen Hügel zu Rom. In Farben-Steindr. hrsg. u. erläutert. 6 farb. Taf., e. schwarze Taf. u. Text qu. gr. Fol. *München, Th. Ackermann*. VII, 18 S. In Mappe. baar n. 80 M.

IV. HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

- ARNOLD, Bernh.** De Atheniensium sæculi a. Chr. n. quinti prætoribus Dissertatio. I. et II. *Berlin, Calvary et Co.* baar n. 2 M.
1. Dresdæ. 34 S. gr. 8, n. 80 Pf. — 2. Budissæ. 19 S. gr. 4. n. 1. M. 20 Pf.
- AULER, Aug.** De fide Procopii Cæsareensis in secundo bello Persico Justiniani I imperatoris enarrando. *Bonnæ*. 48 S. 8. (Diss.)
- BEVAN, G.-L.** Manuale di geografia antica, pubblicato da Guglielmo Smith. — Prima traduzione italiana arricchita di molte piante topografiche. Terza edizione riveduta e corretta. *Firenze, Barbèra*. 732 p. 16. 4 L.
- BORNET, A.** Manuel d'histoire et de géographie anciennes à l'usage des athénées belges. 5^e édition. *Liège*. 364 p. 12. 2 fr. 50 c.
- BÜRCEL, Heinr.** Die pylæisch-delphische Amphiktyonie. Von der

- philosoph. Facultät der Universität München gekrönte Preisschrift. München, 1877, Ackermann. VI, 298 S. gr. 8. n. 5 M.
- COVINO**, A. Storia Greca, con alcune sommarie notizie storiche degli antichi popoli d'Oriente. 3. ediz. Torino, Scioldo. 68-XVI p. 16. 80 c.
- COX**, George-W. The Athenian empire. With 5 maps. Epochs of ancient history. London, Longmans. 255 p. 18. 2 sh. 6 d.
- The Greeks and the Persians. Epochs of ancient history. Longmans. 242 p. 18. 2 sh. 6 d.
- A general History of Greece, from the earliest period to the death of Alexander the Great; with a sketch of the subsequent history to the present time. London, Longmans, Green and Co. XXXII, 709 p. 8.
- CURTISS**, Samuel Ives. The name Machabee historically and philologically examined. Leipzig. 41 S. 8. (Diss.)
- CURTIUS**, Ernesto. Storia greca. Prima traduzione italiana fatta sulla quarta edizione originale tedesca da Giuseppe Müller e Gaetano Oliva, corredata di nuove aggiunte dall'autore. Torino, Loescher. Fasc. I e II. 1, 148, 149-308 p. gr. 8. Ciascuno 2 L.
- — fasc. III. 2 L.
- DAUBAN**, C.-A. Histoire grecque comprenant l'histoire de la Grèce depuis les temps primitifs jusqu'à la réduction de la Macédoine et de la Grèce en province romaine (1700 av. J.-C., 146 après J.-C.). Nouvelle édition, revue et augmentée. Cours de cinquième. Paris, Delagrave. 331 p. 12.
- DAVEAU**, R.-J. Carte de la Cyrénaïque, avec l'itinéraire suivi par R.-J. Daveau. Paris, imp.-lith. Monroq.
- DCERING**, E. Hellas. Geographie, Mythologie, Geschichte und Culturgeschichte von Alt-Griechenland. Für den Schul- und Selbstunterricht. Mit 140 eingedruckten Holzschn.-Abbildungen und einer chromolith. Karte in qu. gr. 4. Frankfurt a/M. Diesterweg. VIII, 456 S. gr. 8. n. 3 M. 80 Pf.
- EXPÉDITION** de Cyrus le Jeune et retraite des Dix Mille. — Grèce et ses colonies. (Atlas universel.) Paris, imp.-lith. Becquet.
- FORBIGER**, Alb. Hellas und Rom. Populäre Darstellung des öffentlichen und häuslichen Lebens der Griechen und Römer. 1. Abth. Rom im Zeitalter der Antonine. 1. Bd. 2., verb. und verm. Aufl. Leipzig, Fues. XIV, 479 S. gr. 8. n. 7 M.
- dasselbe. 2. Abth. Griechenland im Zeitalter des Perikles. 1. Bd. od. des ganzen Werkes 4. Bd. Ebd. XIV, 392 S. gr. 8. à n. 6 M.
- GOETZ**, Wilh. Der Hermokopidenprocesz. Nach den Quellen dargestellt. (Aus: « Jahrb. f. class. Philol. 8. Suppl.-Bd. ») Leipzig, Teubner. 47 S. gr. 8. n. 1 M. 20 Pf.
- GRIMM**, A.-L. Sagn og Eventyr fra Graekernes og Romernes Helte-tid, bearbejdet for Ungdommen. Oversat efter Originalens 4de Op-lag. Iste Samling. Alb. Cammermeyer. I Papbind 84 sk. i Shirtingsbind 105 sk.
- — Adent Samling. 60 sk.
- HEINZ**, Johann. Verhältniss des Kyros zur medischen Königsfamilie. Sein Abfall von Medien, Sigmaringen. 29 S. 4. (Progr.)

- HIRSCH**, Ferd. Byzantinische Studien. *Leipzig, Hirzel*. XI, 427 S. gr. 8. n. 9 M.
- HOECK**, Adb. De rebus ab Atheniensibus in Thracia et in Ponto ab anno a. Chr. 378 ad annum 338 gestis. Dissertatio. *Kiel, Haeseler*. 85 S. 4. n. 3 M.
- KIEPERT**, Heinr. Atlas antiquus. 12 lith. und color. Karten zur alten Geschichte. 6. neu bearb. Aufl. *Berlin, Reimer*. qu. gr. Fol. n. 5 M.; einzelne Karten à n. 60 Pf.
- KNOLL**, Paul. Die Ansiedlungen der Athener im fünften Jahrhundert. *Rostock, 1875*. 36 S. 8. (Diss.)
- KNÜTGEN**, Adolf. Die Ansichten der Alten über die Nilquellen. *Neisse*. 24 S. 4. (Progr.)
- LABAHN**, Joann. De rebus Clazomeniorum. *Gryphiswaldix 1875*. 40 S. 8. (Diss.)
- LAGNEAU**, Gustave. Les Ligures. *Paris, impr. Hennuyer*. 37 p. 8.
Mémoire communiqué en 1875 à l'Institut (Académie des inscriptions) et à la Société d'anthropologie.
- LEBÈGUE**, J-Albert. De oppidis e portibus Megaridis ac Bœotix in Corinthiaci sinus littore sitis. Thesim proponebat facultati litterarum Parisiensi. *Paris, Thorin*. 116 p. 8.
- Recherches sur Délos. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris. *ibid.* 339 p. et 3 pl. 8.
- MAMET**, Henricus. De insula Thera, thesim facultati litterarum Parisiensi proponebat. *Paris, Thorin*. 92 p. et 1 carte. 8.
- MARRAST**, Augustin. L'Alexandrie des Ptolémées. *Pau, imp. Véronèse*. 23 p. 8.
- METZUNG**. Beiträge zur hellenistisch-römischen Geschichte der Jahre 170-133 v. Chr. *Saargemünd.* 24 S. 4. (Progr.)
- NIEBUHR**, B.-G. Griechische Heroengeschichten. An seinen Sohn erzählt. 6. Ster.-Auf. *Gotha, F.-A. Perthes*. VIII. 104 S. 8. cart. n. 1 M. 60 Pf.
- Graeske Heltesagn. Oversatte efter Originalens 5te Oplag. *Christianssand, K.-C. Grontoft*. 1 Pappbind 24 sk.
- PARTCHS**, Joseph. Die Darstellung Europa's in dem geographischen Werke des Agrippa. *Breslau*, 80 S. 8. (Habilit.-Schrift.)
- ROBIOU**, Félix. Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides, avec une carte. *Paris, Impr. nationale*. XVI, 248 p. 8.
- ROQUE**, Phocion. Athènes, d'après le colonel Leake, ouvrage mis au courant des découvertes les plus récentes. Introduction de M. C. Wescher. Dessin de L. Breton, d'après des photographies. 2^e édition. *Paris, Plon*. XX, 340 p. 18.
- ROSSBERG**, Woldemar. Quæstiones de rebus Cyrenarum provincix Romanæ. *Frankenbergæ*. 67 S. 8. (Diss. Lips.)
- SCHWEN**, Bernh.-Guil. Historia Byzantium civitatis inde ab urbe ædificata usque ad ætatem Philippi Macedonis. *Halis Sax.* 68 S. 8. (Diss.)

SPITTA, Paul. De amicorum qui vocantur, in Macedonum regno, condicione. *Berolini*, 1875. 39 S., 8. (Diss.)

V. PHILOLOGIE. — LINGUISTIQUE.

- BAUER**, Wolg. Uebungsbuch zum Uebersetzen aus dem Deutschen ins Griechische. 2. Thl. Syntax. 3. Aufl. *Bamberg*, 1877, *Buchner*. IV, 227 S. gr. 8. n. 2 M. 50 Pf.
- BÄUMLEIN**, Wilh. Griechische Schulgrammatik. 5. Aufl. bearb. von W. Gaupp. *Stuttgart, Metzler*. XVI, 357 S. gr. 8. n. 3 M.
- BAUR**, Ferd. Die nominale Reduplication im Griechischen. *Tübingen, Fues*. 14 S. gr. 4. n. 60 Pf.
- Introduzione scientifica allo studio del greco e del latino. Trad. in italiano dal dott. Felice Ramorino. *Torino, Loescher*. XII, 96 p. 8. 1 L. 50 c.
- A philological Introduction to Greek and Latin for students. By C. Kegan Paul and E.-D. Stone. *London, King*. 162 p. 12. 6 sh.
- BEERMANN**, Ernest. De dialecto Bœotica. *Lipsiæ, Hirzel*. 86 S. 8. (Diss.)
- BIRKLER**, W. Die oratorischen Transitions- und Argumentations-Phrasen τί δέ; τί δὲ δὴ; τί οὖν; τί δαί; τί δῆτα; — ein Nachtrag zu den über das Gesamtgebiet dieser Figuren sich erstreckenden Programmen vom J. 1867 und 1868. Ehing. *Tübingen, Fues*. 43 S. gr. 4. (Progr.) n. 1 M. 50 Pf.
- BRÜLL**. Ueber den Dialect der Rhodier. *Leobschütz*, 1875. 20 S. 4. (Programm).
- CHASSANG**, A. Nouveau Dictionnaire grec-français. Ouvrage rédigé d'après les plus récents travaux de philologie grecque, comprenant les mots de la langue grecque depuis Homère jusqu'aux écrivains byzantins; les noms propres de la langue grecque; les formes irrégulières; des renvois aux mots simples et aux racines; et précédé d'une introduction à l'étude de la langue et de la littérature grecques. 3^e édition, revue et corrigée. *Paris, Garnier frères*. XII, 1167 p. à 2 col. 8.
- CLYDE**, James. Greek Syntax, with a rationale of the constructions, with prefatory notice, by John S. Blackie. 5th ed. Revised throughout and largely rewritten. *Edinburgh, Oliver and Boyd; Simpkin*. 284 p. 12. 4 sh. 6 d.
- COBET**, C.-G. Grieksch leesboek voor eerstbeginnenden, waarvan de tekst naar Attisch spraakgebruik gezuiverd is. Met voorbericht en woordenlijst voorzien door J.-J. de Gelder. 3^e zorgvuldig herziene druk. *Leiden, D. Noothoven van Goor*. XVI, 144 bl. 8. 1 fl. 20 c.
- CONGNET**, Henri. Cours de thèmes grecs élémentaires propres à familiariser avec les premiers principes, précédés de l'index alphabé-

tique français-grec, de la nomenclature analytique et de la nomenclature synthétique de tous les mots employés dans le volume, et suivis de deux questionnaires sur les simples éléments, le tout adapté aux grammaires grecques de l'auteur et à celle de Burnouf. 6^e édition, revue, corrigée et augmentée. T. 1^{er}. Paris, Lecoffre; Lyon, même maison. XIII, 196 p. 12.

— Lexique élémentaire grec-français à l'usage des classes de septième, sixième, cinquième et quatrième. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Lecoffre; Lyon, même maison. 276 p. 12.

COURTAUD-DIVERNERESSE, J.-J. Abrégé du Dictionnaire français-grec, plus complet qu'aucun des vocabulaires déjà publiés, avec indication de la quantité d'accentuation. Ouvrage entièrement neuf à l'usage des classes élémentaires. 3^e édition. Paris, Delagrave; Lecoffre. VIII, 1016 p. à 3 col. 8. 11 fr.

CURTIVS, Giorgio. Grammatica della lingua greca. 11^a ediz. originale riveduta e migliorata colla cooperazione di Bernardo Gerth e recata in italiano da Giuseppe Müller. Torino, Loescher. XII, 400 p. 8. 3 L. 50 c.

— Erläuterungen zu meiner griechischen Schulgrammatik. 3. Aufl. Prag, 1875, Tempsky. X, 226 S. gr. 8. n. 3 M.

— Das Verbum der griechischen Sprache seinem Bau nach dargestellt. 2. Bd. Leipzig, Hirzel. VIII, 442 S. gr. 8. n. 7 M. 80 Pf. cplt. : n. 15 M.

— Principles of Greek etymology. Translated by Augustus S. Wilkins and Edwin B. England. Vol. II. Murray. 530 p. 8. 15 sh.

DONA, Pietro. Grammatica elementare della lingua greca, con esercizi e prime letture. Quarta ediz. Padova, tip. del Seminario. 312 p. 16. 3 L.

DZIALAS, Gust. Griechisches Uebungsbuch zum Uebersetzen aus dem Griechischen ins Deutsche und umgekehrt für die unteren Stufen. 1. Thl. Das Nomen und das regelmässige Verbum excl. der Verba liquida. Breslau, Gosohorsky. IV, 96 S. gr. 8. n. 1 M. 60 Pf.

— Dasselbe. 2. Thl. Verba liquida, Verba auf μ und Verba anomala. Ebd. IV, 134 S. gr. 8. n. 1 M. 80 Pf. (1. u. 2. : n. 3 M. 40 Pf.)

ENGLAND, E.-B. Greek exercises for beginners. Translated with introduction and additions from G. Curtius's Greek Grammar. Manchester, Cornish; Simpkin. 48 p. 12. 1 sh.

ES, A.-H.-G.-P. van den. Grieksch woordenboek onder medewerking van C.-M. Francken. 3^e geheel herziene en verneterde druk. Groningen, 1877, Wolters. X, bl. 1-1504 in 2 kolommen gedrukt met dubbelde nummering en bl. 1505-1600. 8. In linnen. 9 fr. 75 c.

— Opstellen ter vertaling in het Grieksch. 1^e stuk. 4^e druk. Groningen, Wolters. 2 en 100 bl. 8. 1 fr. 25 c.

FEUILLET, L. Exercices et thèmes sur la grammaire complète de la langue grecque. Livre du maître. Paris, Belin. 199 p. 12.

— Exercices de thèmes et de versions sur la grammaire abrégée de la langue grecque. 8^e édition, corrigée. Ibid. VIII, 131 p. 12.

— — Partie du maître. *Ibid.* 138 p. 12.

FWOLE, Edmund. Second easy Greek reading book. *Longmans.* 290 p. 12.

FRANZ, Rud. De verbo apud Græcos conjuncto cum neutri generis subjecto plurali. *Bonnæ*, 1875. 53 S. 8. (Diss.)

FUHRER, Ant. De dialecto bæotica. *Gættingen, Vandenhoeck et Ruprecht.* 40 S. gr. 8. (Diss.) baar n. 1 M.

GOEBEL, Carol. De correptione Attica quæstiones duæ. *Argentorati.* 48 S. 8. (Diss. Bonn.)

GRETSER, Jacob. Institutionum linguæ græcæ libri tres, ad normam Emmanuelis Alvarez, juxta divisionem in ratione studiorum Societatis Jesu præscriptam recogniti et emendati. Editio Parisiensis quarta. II. Editio quinta. I. *Paris, impr. Chamerot.* 248 p. 8

GROSSER, Rich. Beobachtungen auf dem Gebiete des altsprachlicher Unterrichts. *Wittstock, Rother.* 19 S. 4. (Progr.) baar n. 1 M.

HAACKE, Aug. Materialien zu griechischen Exercitien, nebst einer kurzen Anleitung zum Uebersetzen und deutsch-griechischem Wörterverzeichnis für die oberen Gymnasialklassen. 3. Aufl. *Berlin, Weidmann.* IV, 355 S. gr. 8. n. 3 M.

HANSON, J.-Wesley. The Greek word Aiōn-Aiōnios, translated Everlasting-Eternal in the Holy Bible, shown to denote limited duration. *Boston.* 80 p. 8. 4 sh.

HASSENCAMP, Robert. Das anlautende P im Griechischen. *Posen.* 24 S. 4. (Progr.)

KERSTEN, Theob. De conjunctis particulis $\mu\lambda$ $\omicron\delta$. Dissertatio inauguralis. *Göttingen*, 1875, *Vandenhoeck et Ruprecht's Verl.* 47 S. gr. 8. baar n. 1 M.

KLOTZ, Oskar. Philosophorum Græcorum de linguæ natura sententiæ. *Stettin.* 14 S. 4 (Progr.)

KOCH, Ernst. Griechische Schulgrammatik auf Grund der Ergebnisse der vergleichenden Sprachforschung. 4 Aufl. *Leipzig, Teubner.* XX, 395 S. gr. 8. n. 2 M. 80 Pf.

LANGLOTZ, Otto. De Genetivi græci cum superlativo conjuncti ratione et usu. *Lipsiæ.* 51 S. 8. (Diss.)

LEUCHTENBERGER, Glieb. Materialien zum Uebersetzen aus dem Deutschen in das Griechische zur Repetition der syntactischen Hauptregeln für die oberen Klassen der Gymnasien. *Krotoschin.* 31 S. 4. (Progr.)

LINDNER, F.-G. Griechische Syntax. In den Hauptregeln übersichtlich zusammengestellt. 4 verb. Aufl. *Breslau, Gosohorsky.* IV, 48 S. gr. 8. n. 80 Pf.

MANNOURY, A.-F. Thèmes gradués sur la grammaire grecque, avec dictionnaire. 12^e édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. *Paris, Delagrave; Poussielgue.* 242 p. 12. 2 fr.

MEIERHEIM, C. De infinitivo Homérico. *Lingen.* S. 1-13 des Programms. 1.

- — Capita III. Specimina II. *Goltingen. Leipzig, Simmel et Co.* 77 und 13 S. gr. 8. und gr. 4. baar n. 2 M.
- MIDDENDORF.** Beiträge zur Lehre von den temporalen und hypothetischen Nebensätzen im Griechischen. *Weissenburg.* 15 S. 4 (Progr.)
- ΠΑΝΤΑΖΙΑΗΣ, Γεώργ.** Περὶ τῶν διαφόρων εἰδῶν τοῦ ἔτυμολογεῖν ἐν ταῖς σημιτικαῖς γλώσσαις καὶ ἰδίᾳ ἐν τῇ ἑβραϊκῇ. *Leipzig.* 36 S. 8. (Diss.)
- PAPILLON, T.-L.** A Manual of comparative philology, as applied to the illustration of Greek and Latin inflexions. *Macmillan.* 252 p. 8. 6 sh.
- PECHENINO, Marco.** Vocabolario italiano-greco. *Torino, tip. e lib. Salesiana.* VIII, 720 p. 8. 8 L.
- ROST und WÜSTEMANN.** Anleitung zum Uebersetzen aus dem Deutschen in das Griechische, hrsg. von Frdr. Berger. 1 Thl. 1. u. 2. Curs. 11. verb. Aufl. *Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht.* VIII, 279 S. gr. 8. n. 2 M.
- SCHPEPPS, Georg.** De solœcismo. *Argentorati, 1875.* 61 S. 8. (Diss.)
- SEYFFERT, Mor.** Hauptregeln der griechischen Syntax. Als Anhang der griechischen Formenlehre von Karl Franke. 9. verb. Aufl., besorgt von Alb. v. Bamberg. *Berlin, Springer's Verlag.* 46 S. gr. 8. n. 60 Pf.
- Lesestücke aus griechischen und lateinischen Schriftstellern für die mittleren und oberen Klassen der Gymnasien zusammengestellt. 5. durchgesehene Aufl. *Leipzig, Holtze.* XVIII, 214 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.
- STUDIEN** zur griechischen und lateinischen Grammatik. Herausgegeben von Geo. Curtius und Karl Brugman. 9. Bd. 1. Heft. *Leipzig, Hirzel.* 198 S. gr. 8. n. 4 M.
- E. Beermann.* De dialecto Bœotica. — *J. Siegismund.* Epigraphisch-Grammatisches: 1. Pamphylishes; 2. Kyprisches. — *G. Curtius.* Nachwort. — *A. Fick.* Beiträge zur griechischen Namenssystematik. — *G. Curtius.* Ἐκατος. — *A. Funck.* De præpositionis μετὰ in vocabulis compositis usu exemplis maxime Euripideis probato. — *K. Brugmann.* Zur gebrochenen Reduplication. — *A. Fick.* Die namenartigen Bildungen der griechischen Sprache. — Mittheilung wegen der Curtiusstiftung.
- TALBOT, E.** Nouveau Dictionnaire français-grec, suivi d'un vocabulaire des noms propres. Ouvrage rédigé sur un plan méthodique d'après les travaux lexicographiques les plus récents. 6^e édition. *Paris, Delalain.* XII, 572 p. 8. 7 fr.
- TIROCINIUM** poeticum græcum. Attische verzen met opgave der voornaamste metrische regels door J.-G. Voegler. *Leiden, E.-J. Brill.* XII en 78 bl. 8. 90 c.
- WEISKE,** Griechische Extemporalien im Anschluss an die Odyssee und Halm's Uebungsbuch. *Halle, 1875.* 4. (S. 1-14 d. Progr. d. Lat. Hauptschule.)
- Die griechischen anomalen Verba für den Zweck schriftlicher Uebungen in der Schule. 4. verb. Aufl. *Halle, Buchh. d. Waisenh.* 34 S. gr. 8. n. 50 Pf.

V bis. MUSIQUE. — MÉTRIQUE.

- ALEXANDERSON, A.-M.** Den grekiska metriken senaste utvecklingsperiod. (Upsala universitets arsskrift 1875. Philosophi, sprakvetenskap och historia. III.) *Upsala, Akademiska bokhandeln.* 30 S. 8. 50 öre.
- BOURGAULT-DUCOUDRAY, L.-A.** Mélodies populaires de Grèce et d'Orient, recueillies et harmonisées par L.-A. Bourgault-Ducoudray. Traduction italienne en vers adaptée à la musique et traduction française en prose de M. A. de Lauzières. Paris, Henri Lemoine, gr. in-8. Édition de luxe 10 fr. Édition populaire. 7 fr.
- Souvenirs d'une mission musicale en Grèce et en Orient. Paris, Baur, in-8. 2 fr.
- Études sur la musique ecclésiastique grecque. Mission musicale en Grèce et en Orient (janvier-mai 1876), par L.-A. Bourgault-Ducoudray. — Appendice : Traduction d'un abrégé de la théorie de la musique byzantine de Chrysanthé de Madytos. Paris, Hachette, 1877, gr. in-8.
- COURTAUD-DIVERNERESSE (J.-J.)** Étude de métrique grecque et latine à l'usage des professeurs, des écoles, des érudits et gens du monde. Paris, chez l'auteur, rue de Madame, 29 ; Delagrave, et tous les libraires. 1 fr. 50 c.
- ἘΓΚΥΚΛΟΠΑΪΔΕΊΑ...** Encyclopédie de la musique ecclésiastique ou bouquet de l'Anthologie, comprenant tout l'office annuel, etc. Constantinople, 1877.
- GUHRAUER, Heinr.** Der pythische Nomos. Eine Studie zur griech. Musikgeschichte. (Aus : « Jahrb. f. class. Philol. 8. Suppl.-Bd. ») *Leipzig, Teubner.* 45 S. mit 1 Tab. in qu. 4. gr. 8. n. 1 M. 20 Pf.
- JOHNSEN, Wilh.** Die Lyra. Ein Beitrag zur griechischen Kunstgeschichte. *Berlin, Mittler et Sohn.* VI. 65 S. gr. 8. n. 1 M. 60 Pf.
- KLUGE, Herm.** Ueber das Wesen des griechischen Accenten. *Cöthen.* 47 S. 4. (Progr.)
- MANGELSDORF, Guil.** Anecdota Chisiana de re metrica edidit et commentario instruxit. *Carolsruhæ.* 35 S. 4. (Progr.)
- PITRA, J.-B.** Analecta sacra spicilegio solesmensi parata. Tom. I. *Parisiis, Jouby et Roger.* 1876, gr. in-8.
Prolegomena : De re rhythmica melodorum in Tropologio.
Tropologium (184 pièces de liturgie grecque).
- STEVENSON, Henry.** Du Rhythme dans l'hymnographie de l'Église grecque. *Paris, Palmé.* 64 p. 8. (Extr.)
- WICHMANN, Herm.** Ueber Gevaert's Histoire et théorie de la musique de l'antiquité. Bericht an Herrn V... H... *Berlin, Mitscher et Rastell.* 55 S. gr. 8. n. 1 M.

VI. LITTÉRATURE. — GÉNÉRALITÉS.

- AARSBERETNINGER** og Meddelelser fra det Store Kongelige Bibliothek. (Les mss. à enluminures de la grande bibliothèque royale.) Tome III, livr. 1. *Copenhague*. 1876.
- BACHOF**. Die Handschriften und älteren Drucke der Gymnasialbibliothek. *Hameln*. 24 S. 4. (Progr.)
- BRÜHL**, Heinr.-Carl. Ueber das klassische Alterthum in seinem pro-pädeutischen Verhältnisse zum Christenthum. *Köln*. 17 S. 4. (Progr.)
- BRUEYRE**, Ernest. Rapport sur l'ouvrage intitulé : *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise*, de M. Ambroise Firmin-Didot, de l'Institut, président d'honneur de la Société des correcteurs. *Paris, imp. Didot*. 24 p. 8. (Extr.)
- CATALOGUE** descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Tours, par A. Dorange. *Tours, imp. Bouserez*. VIII, 586 p. à 2 col. 4.
- CHAIGNET**, E.-Ad. La Tragédie grecque. *Paris, Didier*, 1877, in-18, XLIV-372 p. 3 fr. 50 c.
- CHASTEL**, E. Destinées de la bibliothèque d'Alexandrie. *Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley*. 15 p. 8. (Extr.)
- CHIROGRAPHORUM** in bibliotheca academica Bonnensi servatorum catalogus. Vol. II. quo libri descripti sunt præter orientales relicui, composuerunt Ant. Klette et Jos. Staender. *Bonn, Weber's Verl.* VII, 250 S. gr. 4. n. 12 M. : Index à part (VII u. S. 187-250.) n. 2 M. 25 Pf.
- CORAY**. Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette (1790-1796) suivies d'un recueil de ses lettres françaises à divers savants, de sa dissertation sur le testament secret des Athéniens, du mémoire sur l'état de la civilisation dans la Grèce en 1793 et de ses thèses de médecine réimprimées pour la première fois. *Paris, Firmin-Didot*, 1877, in-8, xxxix-660 p. (Edition préparée par feu Brunet de Presles, le marquis de Queux de Saint-Hilaire et M. Em. Egger, précédée de l'autobiographie de Coray, traduite en français par M. le baron d'Estournelles de Constant.)
- CROISSET**, Maurice. L'Esprit scientifique et le Sentiment littéraire dans les études grecques. Leçon d'ouverture. *Montpellier, impr. Martel*. 32 p. 8.
- DRIOUX**. Histoire de la littérature grecque depuis les temps les plus anciens jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. 4^e édition, revue et corrigée. *Paris, Belin*. VI, 305 p. 12.
- ESPINAY**, G. d'. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Tours, par M. Dorange, bibliothécaire. Compte rendu. *Angers, impr. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau*. 6 p. 8. (Extr.)
- FISCHER**, Heinr. Die Reform der höheren Schulen. Ein Versuch zur Verständigung. *Greifswald, Bamberg*. 47 S. gr. 8. n. 1 M.

- FREYER.** Verzeichniss der in der Bibliothek der Klosterschule vorhandenen älteren Drucke und Handschriften. *Nordhausen*. S. 35-47. d. Progr. von Ilfeld. 4.
- HAWTHORNE, N.** Grekiska sagor berättade för barn. Oefvers. Med illustrationer. I. (Saga. Bibliotek för ungdom). *Stockholm, Samson og Wallin*. 157 S. 8. kart. 2 kr. 50 öre.
- HEIMSOETH, Frdr.** Epistola Florentina de codice Laurentiano IX. Plut. XXXII. *Bonn, Behrendt*. 16 S. gr. 4. (Index lect.) baar n. 80 Pf.
- HERWERDEN, H. van.** Quæstiunculæ epicæ et elegiacæ. *Utrecht, Kemink et Zoon*. IV, 90 S. gr. 8. n. 3 M.
- MORATTI, Carlo.** Civiltà moderna e studi classici. Discorso letto nella solenne distribuzione di premi per le scuole secondarie e tecniche. *Palermo, tip. Virzi*. 48 p. 16. 1 L.
- MÜLLER, Otto.** Zur Reform der höheren Unterrichtsanstalten. *Berlin, 1875, Weidmann*. 25 S. gr. 8. n. 40 Pf.
- MÜLLER'S, Karl-Otfried.** Geschichte der griechischen Literatur bis auf das Zeitalter Alexander's. Nach der Handschrift des Verfassers hrsg. von Ed. Müller. 3. Ausg., mit Anmerkungen und Zusätzen bearbeitet von Emil Heitz. 2. Bd. *Stuttgart, Heitz*. 388 S. gr. 8. à n. 6 M.
- PIERRON, Alexis.** Histoire de la littérature grecque. 7^e édition. *Paris, Hachette*. VIII, 604 p. 18. 4 fr.
- ROHDE, Erwin.** Der griechische Roman und seine Vorläufer. *Leipzig, Breitkopf et Härtel*. XII, 552 S. gr. 8. n. 11 M.
- TRAVERSA, Giacomo.** Utilità degli studi classici specialmente greci e latini : discorso inaugurale. *Bra, tip. Casalis*. 40 p. 8.
- USENER, Herm.** Ad historiam astronomiæ symbola. *Bonnæ*. 37 S. 4. (Progr.)
- USSING, J.-L.** Den yngre attiske Komædie og dens latinske Bearbejdere Plautus og Terents. Fra Videnskabens Verden Nr. 12. *Gad-* 60 S. 8. 1 kr. 25 öre. (2den Raekke kpl. 4 kr.)

VII. AUTEURS GRECS ANCIENS.

ANDOCIDE.

Francke, Walther. De Andocidis oratione quæ est de pace. *Halis Sax.* 35 S. 8. (Diss.)

ANTIPHON.

Both, Philipp, De Antiphontis Rhamnusi tetralogiis. *Oldenburg*. 17 S. 4. (Progr.)

Wagener, A. Étude sur l'authenticité du discours d'Antiphon περί τοῦ χορεύτου. *Gand, Muquardt*. 28 p. 8. (Extr.)

ARISTÉNÈTE. Les Épistres amoureuses, tournées de grec en françois par Cyre Foucault, sieur de la Coudrière, avec l'image du

- vray amant, discours tiré de Platon. Réimprimé sur la première édition, Poitiers, 1597; notice par A. P.-Malassis. *Paris, Liseux.* XII, 228 p. 18. 5 fr.
- ARISTOPHANE** (le poëte), ausgewählte Komödien. Erklärt von Thdr. Kock. 1. Bdchn. Die Wolken. 3. Aufl. *Berlin, Weidmann.* 215 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.
- Ausgewählte Komödien. Erklärt von Theodor Kock. 4. Bdchn. Die Vögel. 2 Aufl. *Berlin, Weidmann.* 260 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf. (1—4.: 6 M. 90 Pf.)
- Acharnians. Revised, with preface and full explanatory notes, by F.-A. Paley. *London, Bell and Sons.* 148 p. 12. 4 sh. 6 d.
- I Cavalieri : commedia politica. Secondo saggio di traduzione di Augusto Franchetti. *Firenze, tip. della Gazzetta d'Italia.* 20 p. 8.
- Wasps. Acted at Athens at the Lenaeon Festival, B. C. 422. The Greek text revised, with a translation into corresponding metres and original notes by Benjamin Bickley Rogers. *Bell and Sons.* 324 p. 4. 7 sh. 6 d.
- Plutus, comédie, avec des notes en français par A.-J. Ducassau. *Paris, Hachette.* 131 p. 12. 1 fr.
- Plutus. Édition abrégée, accompagnée d'analyses et de remarques philologiques et historiques, par J. Helleu. *Paris, Delalain.* 64 p. 12. 75 c.
- Holzinger**, Carl. De verborum lusu apud Aristophanem. *Wien, Hölder in Comm.* 54 S. gr. 8. n. 1 M.
- Keck**, Otto. Quæstiones Aristophanæ historicæ. *Halle, Buchh. des Waisenh.* 81 S. gr. 8. n. 1 M. 50 Pf.
- Leeuwen**, Jons. van. De Aristophane Euripidis censore. Specimen literarium inaugurale. *Amstelædami, Leipzig, Harrassowitz.* VIII, 155 S. gr. 8. baar. n. n. 3 M. 40 Pf.
- Prause**, Oswald. De particulæ ΠΙΝ usu tragico et Aristophaneo. *Halis Sax.* 40 S. 8. (Diss.)
- Schnee**, Rudolph. De Aristophanis codicibus capita duo. *Halis Saxon.* 46 S. 8. (Diss.)
- ARISTOPHANE** (le grammairien).
- Steffen**, Geo. De canone qui dicitur Aristophanis et Aristarchi. *Leipzig, Kruger et Rokoschny.* 58 S. gr. 8. (Diss. Lips.) n. 1 M.
- ARISTOTE.** Philosophische Bibliothek, oder Sammlung der Hauptwerke der Philosophie alter und neuer Zeit. Unter Mitwirkg. namhafter Gelehrten hrsg., beziehungsweise übers., erläutert u. m. Lebensbeschreibungen versehen von J.-H. v. Kirchmann. 223—227. Lfg. *Leipzig, Koschny,* 8. à n. 50 Pf.
- Des Aristoteles Nikomachische Ethik. Uebersetzt u. erläutert von J.-H. v. Kirchmann, XXXVII, 245 S.
- 228-230. Hft. Ebd. gr. 8. à n. 50 Pf.
- Erläuterungen zur Nikomachischen Ethik d. Aristoteles von J.-H. v. Kirchmann. VI, 209 S.
- Nicomachean Ethics. Translated by R. Williams. New ed. *London, Longmans.* 8. 7 sh. 6 d.
- Poétique. Texte grec, avec une notice biographique, des notes historiques et philologiques par E. Cougny. *Paris, Belin.* 87 p. 12.

- Poétique, expliquée littéralement et annotée par F. de Parnajon, et traduite en français par E. Egger. *Paris, Hachette*. 192 p. 12.
4 fr.
- Politics. Aristotelis de Republica, Libri 1, 3, 4, (7) (Bekker's Text); with notes by R. Broughton. (Oxford Texts.) *London, Parker*. 296 p. 18.
2 sh. 6 d.
- La Politique. Traduction entièrement nouvelle, accompagnée de commentaires, etc., par Edm. Cougny. *Paris, Belin*. 70 p. 12.
- Rhétorique, liv. I, chap. 1—17. Traduction littérale, suivie d'un commentaire, par A. Legouéz. *Paris, imp. Lahure*. 56 p. 12. (Extr.)
1 f. 50 c.

Averroë. Il testo arabo del Commento medio alla Retorica di Aristotele, pubblicato per la prima volta da Fausto Lasinio. *Firenze, 1875, tip. Monnier*. 32 p. 8.

Bender. Kritische und exegetische Bemerkungen zu Aristoteles' Politik. *Hersfeld*. 30 S. 4. (Progr.)

Döring, A. Die Kunstlehre des Aristoteles. Ein Beitrag zur Geschichte der Philosophie. *Jena, Dufft*. VIII, 341 S. gr. 8.
n. 6 M.

Fresenius, Aug. De λέξεων Aristophanearum et Suetonianarum excerptis Byzantinis. *Wiesbaden, Kreidel*. 146 S. gr. 8.
n. 4 M.

Luthard, Chrph. Ernst. Die Ethik des Aristoteles in ihrem Unterschied von der Moral des Christenthums. Fortsetzung und Schluss. *Leipzig, Dürr'sche Buchhandlung*. 54 S. gr. 4.
baar 1 M 80 Pf.
(cpl. : 3 M. 30 Pf.)

Michaelis. Aristotelisches. *Neu-Strelitz*. 12 S. 4. (Progr.)

Preis, Herm. Des Aristoteles Stellung zur Platonischen Ideenlehre. *Wriezen a/O*. 25 S. 4. (Progr.)

Silberstein, Adf. Dichtkunst des Aristoteles. Versuch eines Systems der « Poetik ». 1. Bd. *Budapest, Zilahy*. 190 S. 8.
n. 3 M.

Strehke, Wilh. De commentario anonymo in Aristotelis de anima libros conscripto. Dissertatio inauguralis. *Gedani, Berlin, Calvary et Co*. 80 S. gr. 8.
n. 1 M. 60 Pf.

Trendelenburg, Adf. Erläuterungen zu den Elementen der aristotelischen Logik. Zunächst für den Unterricht in Gymnasien. 2. Aufl. *Berlin, Weber*. XXIII, 128 S. gr. 8.
n. 2 M. 60 Pf.

ARISTOXÈNE.

Brih, Bernh. De Aristoxeni fragmentis quibusdam gravissimis atque de senarii græci cæsura inde dijudicanda. Dissertatio inauguralis. *Jena, Deistung*. 40 S. gr. 8.
baar n. 80 Pf.

ARRIEN. Anabasis. Recogn. Carol. Abicht. *Leipzig, Teubner*. XV, 366 S. 8.
1 M. 20 Pf.

BABRIUS. Fabulæ ex rec. Alfr. Eberhard. *Berlin, 1875, Weidmann*. XII, 100 S. gr. 8.
1 M. 50 Pf.

CALLINUS

Cæsar, Jul. Quæstionum de Callini poetæ elegiaci ætate supplementum. *Marburgi*. 12 S. 4. (Ind. lectt.)

CLÉMENT, Romain. — S. Clement of Rome. An appendix, containing the newly received Portions, with Introductions, Notes and Translations by J. B. Light, fort in-8, 240 p. *London, Macmillan*.
8 sh. 6. d.

DÉMOSTHÈNE. Harangues de Démosthène. Nouvelle édition, par H. Weil. *Paris, Hachette*, gr. in-8. (Collection d'éditions savantes des principaux classiques grecs et latins.)
8 fr.

— Plaidoyers politiques (même collection).
8 fr.

- Werke. Griechisch und deutsch mit kritischen und erklärenden Anmerkungen. 3. Theil. Die 3. Philippische Rede und Rede über die Chersonesische Frage. 2. verb. Aufl. *Leipzig, Engelmann*. 136 S. 8. n. 1 M.
- Des Reden. Uebersetzt v. Carl Beck. 1. u. 2. Bdchn. *Halle, Buchh. d. Waisenh.* 8. à n. 2 M. 40 P f.
1. Zwölf Staats-Reden. VIII, 240 S. — 2. Drei Gerichts-Reden. 222 S.
- Discours sur la couronne. Édition classique, accompagnée d'arguments et de notes grammaticales, philologiques, littéraires et historiques, par J.-A. Marion. *Paris, Delalain*. X, 160 p. 12.
1 fr. 25 c.
- Les Olynthiennes, texte grec, contenant des sommaires et des notes historiques et philologiques par D. Marie. *Paris, Belin*. 63 p. 12.
- Les Olynthiennes. Édition classique, précédée d'analyses et accompagnée de notes philologiques, littéraires et historiques par L. Vendel-Heyl. *Ibid.* 40 p. 12. 50 c.
- Les Olynthiennes. Texte grec accompagné d'analyses, de notes en français, et conforme à l'édition des harangues de Démosthène publiée par H. Weil. *Paris, Hachette*. 82 p. 16. 60 c.
- Les Trois Olynthiennes, expliquées littéralement, traduites en français et annotées par C. Leprévost. *Paris, Hachette*. 119 p. 12. 1 fr. 50 c.
- Première Olynthienne, expliquée en français suivant la méthode des lycées, par une double traduction, l'une mot à mot dite intralittérale et l'autre correcte, précédée du texte grec, par F. Prieur. *Paris, Delalain*. 35 p. 12. 60 c.
- Deuxième Olynthienne, expliquée en français suivant la méthode des lycées, par une double traduction, etc. par F. Prieur. *Paris, Delalain*. 38 p. 12. 60 c.
- Troisième Olynthienne, expliquée en français, etc. par F. Prieur. *ibid.* 43 p. 12. 60 c.
- Les Philippiques. Édition classique, accompagnée d'analyses et de notes grammaticales, philologiques, littéraires et historiques, par P. Chéron. *Paris, Delalain*. 94 p. 12. 80 c.
- Schwarze, C.** De Demosthenis orationibus suppositiis commentatio *Stade*. 16 S. 4. (Progr.)

DENYS D'HALICARNASSE.

Baumann, Car. Observationes grammaticæ de modorum usu in Dionysii Halicarnassensis Antiquitatibus romanis. *Gryphiswaldiæ*, 1875. 78 S. 8. (Diss.)

DION CASSIUS.

Sickel, Wilh. De fontibus a Cassio Dione in conscribendis rebus inde a Tiberio usque ad mortem Vitellii gestis adhibitis. *Göttingen, Peppmüller* 46 S. gr. 8. n. 1 M.

ÉLIEN. Extraits. Texte grec, contenant des notes historiques, géographiques et grammaticales en français, suivi d'un lexique grec-français, par Chamban. *Paris, Belin*. VIII, 68 p. 12.

ÉPICTÈTE. Manuel. Texte grec, avec introduction et notes, par Alfred Fouillée. *Paris, Belin*. XIX, 95 p. 12.

- Manuel. Traduction Naigeon, revue, avec introduction et notes. Suivi d'extraits et d'éclaircissements relatifs à l'histoire du stoïcisme, par A. Fouillée. *Paris, Belin.* 376 p. 12.

ÉPICURE.

Gomperz, Th. Neue Bruchstücke Epikurs, insbesondere über die Willensfrage. (Aus.: « Sitzungsberichte d. k. Ak. d. Wiss. ») *Wien, Gerold's Sohn.* 14 S. Lex. 8. 30 Pf.

ESCHINE.

Baeker, Ferdin. De interpolationibus orationis Æschinæ contra Timarchum habitæ. *Berolini*, 1875. 45 S. 8. (Diss. Gryph.)

Gaemmerer, Bruno. De duplici recensione orationis Æschinæ contra Ctesiphontem habitæ. *Arnstadix.* 33 S. 8. (Diss. Jenens.)

Marchand, Geo. Charakteristik des Redners Aeschines. Inaugural-Dissertation. Kassel *Jena, Deistung.* 105 S. gr. 8. baar n. 2 M.

ESCHYLE. I Persiani, tragedia, tradotta da G. Fraccaroli. *Torino, Loescher.* 52 p. 8. 80 c.

Berch, Ernst. Die Bedeutung der Ate bei Aeschylus. *Frankfurt a/M.* S. 27—39 d. Progr. 4.

Dindorf, Guil. Lexicon Aeschyleum. Fasc. 2. Schluss. *Leipzig, Teubner.* S. 225—432. Lex.-8. à n. 8 M.

Koilsch, Alex. Der Prometheus des Aeschylus nur zu verstehen aus der Eigenthümlichkeit seiner Entstehungsweise. *Berlin, Mayer et Müller.* VII, 79 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Schmidt, Maurit. Emendationes Æschyleæ. *Jenæ.* 12 S. 4. (Ind. lectt.) baar n. 1 M. 20 Pf.

Schultze, Reinhard. Æschyli Eumenidum versus 234—388. Herm. emendati et explicati. *Königsberg i. d. N.* 37 S. 4. (Progr.)

Seelmann F. De Prometheo Æschyleo. *Dessau.* 24 S. 4. (Progr.)

Susemihl, Frz. De vita Æschyli questiones epicriticæ. *Gryphiswaldix, Berlin, Calvary et Co.* 16 S. gr. 4. (Ind. lectt.) baar n. 1 M. 20 Pf.

ÉSOPE. Choix de fables. Texte grec, avec des notes grammaticales où sont comparées les trois langues classiques. Suivies de fables imitées d'Ésope par La Fontaine et d'un lexique complet, par M. Aniel. *Paris, Belin.* XII, 130 p. 12.

— Choix de fables, suivies de fables de Babrius. Edition classique, précédée d'une notice littéraire, par T. Budé. *Paris, Delalain.* VIII, 118 p. 12. Sans lexique, 40 c.; avec lexique, 80 c.

— Fables. Texte revu et annoté en français par J. Griez. *Paris, Pous-sielque.* XII, 115 p. 12.

— Fabulas en griego y castellano. Traducción de Don Miguel de Silva. Nueva edición. *Paris, Bouret.* 252 p. 12.

EUDOCIE.

Flach, Hans. Die Kaiserin Eudocia Macrembolitissa. Eine Skizze aus dem byzantinischen Gelehrtenleben des 11. Jahrhunderts. Vortrag gehalten im Königsbau zu Stuttgart. *Tübingen, Fues,* g. 38 S. gr. 8. n. 50 Pf.

EURIPIDE. Deutsch in den Vermassen der Urschrift von J.-J. Donner. 3. Aufl. 2. 3. (Schluss-)Bd. *Leipzig, Winter.* 378 u. 396 S. gr. 8. à n. 5 M.

— Skuespil, oversatte af C.-P.-C. Schmidt. Andet Hæfte. Samfundet til den danske Literaturs Fremme. *Wroblewsky.* 352 S. 8. 4 kr.

— Alcestis. With grammatical analysis, translation and explanatory notes. Analytical series of Grec and Latin classics. *Simpkin.* 226 p. 8. 5 sh.

- Hecuba. With brief notes for young students. By F.-A. Paley. Cambridge Texts. *London, Whittaker.* 80 p. 18. 1 sh. 6 d.
- Hercules Furens. With introduction, notes and analysis, by J.-T. Hutchinson and A. Gray. Pitt press series. *Cambridge Warehouse.* 98 p. 12. 2 sh.
- Hercules Furens. Translated into English. With notes by a graduate. *Cambridge, Hall; London, Whittaker.* 52 p. 12. 2 sh.
- Hippolyt, zum Schulgebrauche mit erläuternden Anmerkungen versehen von Wolfg. Bauer. *München, Lindauer.* 76 S. gr. 8. n. 1.
- Jon. Recensuit et commentario instruxit H. van Herwerden. Traiecti ad Rhenum, 1875. *Kemink et fil.* XII, 270 bl. 8. 3 f. 75.
- Medea. With brief notes for the use of schools, by F.-A. Paley. Cambridge Texts. *Whittaker.* 94 p. 12. 1 sh. 6 d.
- Müller, Heinr. Kritische Bemerkungen zu Euripides. *Burg, Hopfer.* 14 S. gr. 4.

Albert, Paul. De Rheso tragœdia. *Halis Sax.* 45 S. 8. (Diss.)

Arnold, Bruno. De Rebus scenicis in Euripidis Cyclope. Dissertatio inauguralis. *Nordhusæ*, 1875, *Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht.* 37 S. gr. 8. baar n. 80 Pf.

Bühler. Aehnlichkeiten und Verschiedenheiten der Medea des Euripides, Seneca und Corneille. *Donaueschingen.* 2 S. 4. (Progr.)

Funke, Cl. Augustinus. Legem stichomythiæ quibus rationibus observaverit Euripides. *Rostochii*, 1875, 53 S. 8. (Diss.)

Funck, Anton. De præpositionis *μετά* in vocabulis compositis usu exemplis maxime Euripideis probato. *Lipsiæ.* (Diss.)

Aus : Curtius Studien, p. 115—163.

Gomperz, Th. Beiträge zur Kritik und Erklärung griechischer Schriftsteller. II. Zu Euripides. (Aus : Sitzungsberichte der kaiserl. Akademie der Wissenschaften.) *Wien*, 1875, *Gerold's Sohn in Comm.* 24 S. Lex.-8. n. 40 Pf. (I. u. II. : n. 1 M. 20 Pf.)

Hense, Otto. De Ionis fabulæ Euripidiæ partibus choricis commentatio. *Leipzig, Teubner.* 36 S. gr. 8. (Diss. Friburg.)

Mommsen, T. Gebrauch von *σύν* und *μετά* c. Gen. bei Euripides. *Frankfurt a/M.* S. 1—25 d. Progr. 4.

Müller, Kritische Bemerkungen zu Euripides. *Burg.* 14 S. 4. (Progr.)

Regel, Georg. Inter Euripidis Medeam, Philoctetam, Dictyn, quæ fabulæ una traduntur datæ esse quænam rationes intercesserint quæritur. *Gothæ*, 1875. 37 S. 8. (Diss. Rostoch.)

Stadtmüller, H. Beiträge zur Texteskritik der Euripideischen Medea. *Heidelberg.* 37 S. 4. (Progr.)

Tischer, Paul. Illustratio loci Euripidis Helenæ inde a versu 1301 usque ad vers. 1369 ed. Kirchhoff. *Glogau.* S. 87—102 d. Festschr. z. 250jähr. Jubelfeier d. Gymn. 4.

Weyhe, Ferd. Zur sittlichen Würdigung des Euripideischen Hippolytos. *Seehausen i. d. A.* 8 S. 4. (Progr.)

Wilke, Guil. De ellipsis copulæ verbi *εἶναι* in fabulis Euripideis. *Javoriæ.* 24 S. 8. (Diss. Vratisl.)

EUSTATHE. Eustathii Macrembolitæ protonobilissimi de Hysmines et Hysminæ amoribus libri XI. Rec. Isidorus Hilberg. Accedunt eiusdem auctoris ænigmata cum maximi Holoboli Protosyncelli solutionibus nunc primum edita. *Wien, Hölder.* LXXXVIII, 236 S. 8. n. 8. M.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.

Benolt, A. Saint Grégoire de Nazianze, archevêque de Constantinople et docteur de l'Eglise. Sa vie, ses œuvres et son époque. *Paris, Poussielgue.* VI, 796 p. et portr. 8.

Dräseke, J. Quæstionum Nazianzenarum specimen. *Wandsbeck*. XXS. 4. (Progr.)

GRÉGOIRE DE NYSSA.

Bergadis, Johannes C. De universo et de anima hominis doctrina Gregorii Nysseni. — Ἰωανν. Κ. Βεργάδου, ἡ περὶ τοῦ σύμπαντος καὶ τῆς ψυχῆς τοῦ ἀνθρώπου διδασκαλία Γρηγορίου τοῦ Νύσσης. — *Thessalonica*, 92 S. 8. (Diss. Lips.)

HARPOCRATION.

Boysen, Carl. De Harpocratonis lexicis fontibus quæstiones selectæ. Accedunt fragmenta lexicorum rhetoricorum ex codd. Coisl. n. 347 et Paris. n. 2635 nunc primum excerpta. *Kiel, Haeseler*. 105 S. gr. 4. n. 5 M.

HÉRACLITE.

Mohr, Jak. Ueber die historische Stellung Heraklits von Ephesus. *Würzburg, Stahl*. IV, 51 S. gr. 8. (Diss. Gotting.) n. 1 M. 40 Pf.

HÉRODIEN.

Armbruster. Animadversiones in Herodiani librum περὶ παθῶν. *Jauer*. 4. (Progr.)

HÉRODOTE. Ἱστορίας ἀπόδειξις, Mit erklärenden Anmerkungen von K. W. Krüger. 3. Heft. (V—VI. Buch.) 2. verb. Aufl., besorgt von W. Pökel. *Leipzig*, 1875, K.-W. Krüger. 134 S. gr. 8. n. 2 M.

— History. New English version. Edited, with copious notes and appendix, by George Rawlinson, assisted by Major-General Sir Henry Rawlinson and Sir J.-G. Wilkinson, with maps and illustrations. 3rd ed. *Murray*. 4 vols. 8. 48 sh.

— Delle Istorie di Matteo Ricci. Volgarizzamento con note. Tomo secondo. *Torino, Loescher*. IV, 364 p. 8. 6 L.

— Premier livre, Clio. Édition classique, publiée avec des arguments et des notes en français, par E. Sommer. *Paris*. 197 p. 12.

— Morceaux choisis. Traduction française, par P. Giguet. Avec le texte grec et des notes. *Ibid.* 370 p. 12. 3 fr.

— Morceaux choisis, expliqués littéralement par F. de Parnajon, traduits en français par A. Giguet. *Paris, Hachette*. 707 p. 12. 7 fr. 50 c.

— Morceaux choisis d'Hérodote, précédés d'une introduction historique, par E. Personneaux. Traduction française de Larcher, revue et corrigée. *Paris, Delalain*. X, 96 p. 12. 1 fr. 60 c.

— Récits (texte grec), précédés d'un commentaire sur le dialecte ionien et accompagnés de notes historiques, etc., par Ch. Lebaigue. *Paris, Belin*. XXI, 191 p. 12.

Glassen, Johs. Herodotus. Lebensabriss. Abweichungen seines ionischen Dialekts vom attischen. (Aus : « Jacobs' Attika. 10 Aufl. ») 2. Aufl. *Jena, F. Frommann*. 24 S. 8. 30 Pf.

Norén, E. E. De contractione verborum in εω exeuntium apud Herodotum commentatio. *Upsalæ*. 42 S. mit einer Tabelle in qu. 4. 8. (Diss.)

Winkler, Joseph. Vergleich des universalhistorischen Plans des Herodot mit dem des Diodor. *Jülich*. 9 S. 4. (Progr.)

HÉRON D'ALEXANDRIE. La Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie, par Victor Prou. (Notices et extraits des mss., t. XXVI, 2^e partie.)

HÉSIODE.

Flach, Hans. Das dialektische Digamma des Hesiodos. *Berlin, Weidmann*. VII, 77 S. gr. 8. n. 2 M

Kausch, Joan. Bernh. Eduard. Quatenus Hesiodi in Theogonia elocutio ab exemplo Homeri pendeat. *Regimonti Pr.* 46 S. 8. (Diss. Lips.)

Rzach, Alois. Der Dialekt des Hesiodos. (Aus: «Jahrb. für class. Philol. 8. Suppl.-Bd.») *Leipzig, Teubner.* 112 S. gr. 8. n. 2 M. 80 Pf.

HOMÈRE.

Homer's Werke (Ilias und Odyssee), übersetzt von Joh. Heinr. Voss. Mit 25 Radirungen nach Zeichnungen von Bonaventura Genelli. Neue Ausgabe in 4 Bde. 2—6. (Schluss-)Lfg. *Stuttgart, Cotta.* S. 97—562. Lex.-8. à n. 1 M. 50 Pf.

Homer's Werke (Ilias u. Odyssee), übers. v. Joh. Heinr. Voss. Mit 25 Radirgn. nach Zeichngn. v. Bonaventura Genelli. Neue Ausg. in 4 Bde. (In 6 Lfgn.) 4. Lfg. *Stuttgart, Cotta.* VI, 96 S. Lex.-8. n. 1 M. 50 Pf.

- Iliad and Odyssey. Translated by A. Pope. *London, Routledge.* 8 3 sh. 6 d.
- L'Iliade et l'Odysée, abrégées et annotées par Alphonse Feillet sur la traduction de P. Giguet et illustrées de 33 vignettes par Olivier. Nouvelle édition. *Paris, Hachette.* XII, 372 p. 18. 2 fr. 52 c.
- Iliade, texte grec. Édition classique, précédée d'une notice littéraire, par T. Budé. *Paris, Delalain.* XII, 572 p. 18. 2 fr
- Iliade (texte grec). Nouvelle édition, imprimée en gros caractères; précédée d'une étude sur Homère, et accompagnée de sommaires et de notes philologiques, littéraires et grammaticales en français, par P.-A. Bach. *Paris, Belin.* VI, 687 p. 12.
- Iliad. Book VI. Edited with notes giving the meanings of all the less common words, by J. Surtees Phillpotts. Homer without a lexicon, for beginners. *London, Rivingtons.* 48 p. 8. 2 sh.
- Iliad rendered into English blank verse, to which are appended translations of poems, ancient and modern, by Edward, Earl of Derby. 10th ed. 2 vols. *London, Murray.* 700 p. 12. 10 sh.
- Iliade. Texte revu, avec des notes en français, par A. Cartelier. *Paris, Delagrave.* VIII, 744 p. 12.
- Iliad. First book, with a vocabulary, by John T. White. White's Grammar School Series. *London, Longmans.* 148 p. 18. 1 sh
- Odyssee. Schulausgabe von K.-F. Ameis. Anhang. 2 Heft. Erläuterungen zu Gesang VII-XII. 2. bericht. Aufl., besorgt von C. Hentze. *Leipzig, Teubner.* 128 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.
- Odyssee. Vossische Uebersetzung. Mit 40 Orig.-Compositionem von Frdr. Preller, in Holzschn. ausgeführt von R. Brend'amour und K. Oertel. 3. Aufl. *Leipzig, 1877, Dürr.* 311 S. Fol.
- Odyssey. Edited, with English notes, appendices, etc., by W. Walter Merry and the late James Riddell. Vol. 1. Books 1—12. *London, Macmillan.* 560 p. 8. 16 sh.
- L'Odysée expliquée littéralement, traduite en français et annotée par E. Sommer. Chants I, II, III, IV. *Paris, Hachette.* 344 p. 12. 4 fr.
- Odyssey rendered into English by M. Barnard. Williams and Norgate. 8. 7 sh. 6 d.

— The Odyssey. Transl. into English verse by William Cullen Bryant. Boston, 8. 1 L.

Adam. Das doppelte Motiv im Freiermord oder der ursprüngliche Schluss der Odyssee. *Wiesbaden*. 27 S. 4. (Progr.)

Brugmann, Karl. Ein Problem der Homerischen Textkritik und der vergleichenden Sprachwissenschaft. *Leipzig, Hirzel*. X, 147 S. gr. 8. n. 4 M.

Dindorf, Wilh. Scholia græca in Homeri Iliadem ex codicibus aucta et emendata. 2 Tomi. *Oxonii*, 1875, *Leipzig, T.-O. Weigel*. L, 434 u. 392 S. m. 2 phototyp. Fcsm. aus dem Codex Venetus in Imp.-4. gr. 8. n. 24 M.

Ebeling, H. Edid. Lexicon Homericum, composuerunt C. Capelle, A. Eberhard, E. Eberhard, etc. Vol. I, fasc. 11—12. Vol. II, fasc. 1 et 2. *Leipzig, Teubner*. S. 1—112. Lex.-8. à 2 n. M.

Friedländer, L. De Dindorfii præfatione ad Scholia Veneta et de fragmento Pseudaristoniceo. *Regimonti*. 4 S. 4. (Ind. lectt.)

Grulich, Osc. Quæstiones de quodam hiatus genere in Homeri carminibus. *Halle, Lippert'sche Buchh.* 123 S., wovon 37 autogr. gr. 8. n. 2 M. 40 Pf.

Heraeus, Carl. Zur Einführung in die Homerlecture : Vocabular zum 1. Buche der Odyssee nebst kurzem Abriss der Homerischen Formenlehre. *Hamm.* 32 S. 4. (Progr.)

Hölscher, Uvo. Die Entwicklung und der Zusammenhang der ionischen Prosa mit den homerischen Epen. *Aurich*, 1875. 42 S. 8. (Diss. Rostoch.)

Kayser, W. C. Annotationes criticæ ad Odysseæ exordium. *Sagan*, 1875. 12 S. 4. (Progr.)

Kleemann, Maximil. Vocabula Homericæ in Græcorum dialectis et in cotidiano sermone servata collegit. *Colmar*. 36 S. 4. (Progr.)

Kirchenbauer, Ant. Die Irrfahrt des Odysseus am seine Umschiffung Afrika's erklärt. *Berlin*, 1877, *Calvary et Co.* 136 S. gr. 8. n. 4 M.

Koehn, Alb. Observationes de Homericæ in Pana hymno. *Guben*. 18 S. 4. (Progr.)

Kröcher. Der homerische Dämon. *Stettin*. 16 S. 4. (Progr.)

Melzerheim, Car. De infinitivo Homericæ capita III. Specimen I. *Gotingæ*, 1875. 77 S. 8. (Diss.)

Peppmüller, Rud. Commentar des 24. Buches der Ilias mit Einleitung. Als Beitrag zur homerischen Frage bearb. *Berlin, Weidmann*. LXXXII, 384 S. gr. 8. n. 14 M.

Rehbronn, Engelbert. De interpretationibus quæ feruntur in Odysseæ libro undecimo. *Rostochii*, 1875. 33 S. 8. (Diss.)

Kuhlbars, Cur liber Iliadis decimus e contextu carminis Homeri emendandus sit. *Ludwigslust*, 21 S. 4. (Progr.)

Richter, Frid. Rob. Quæstiones Homericæ. *Chemnitz*. 28 S. 4. (Progr.)

Schmalfeld, Frdr. Zehn homerische Wörter nach Abstammung und Bedeutung erklärt. (Aus : « Jahrb. f. class. Philol. 8. Suppl.-Bd. ») *Leipzig, Teubner*. 17 S. gr. 8. 60 Pf.

Tomaszewski, Ant. De Iliadis libro XXIV. Pars prior. Dissertatio inauguralis. *Thorunii, Jena, Deistung*. 18 S. gr. 4. (Progr.) baar n. 60 Pf.

Willmann, O. Lesebuch aus Homer. Eine Vorschule zur griechischen Geschichte und Mythologie. 3. verb. Aufl. Mit chromolith. Karte in qu. 4. *Leipzig, Gräbner*. IV, 144 S. 8. n. 1 M. 69 Pf.

Wolf, Fr. Aug. Prolegomena ad Homerum, sive de operum homericorum prisca et genuina forma variisque mutationibus et probabili ratione emendandi. Cum notis ineditis Imman. Bekkeri, Ed. II., cui accedunt partis II. prolegomenorum quæ supersunt ex Wolfii mscr. eruta. IV, 179 S.

(Calvary's) philologische und archaeologische Bibliothek. 1 Bd. *Berlin, Calvary et Co.* 8.

Präparationen zu Homer's Odyssee. Von einem Schulmanne. 6—8. Gesang. *Köln und Neuss, Schwann*. 106, 91 und 116 S. 32. à n. 40 Pf.

ISÉE.

Moy, Léon. Étude sur les plaidoyers d'Isée. *Paris, Thorin*. IX, 277 p. 8.

ISOCRATE. Avvertimenti morali a Demonico, tradotti in italiano da Podalirio Petri. *Lucca, tip. Benedini*. 24 p. 8. 50 c.

— Panégryrique (éloge d'Athènes). Texte grec avec une introduction,

- des arguments et des notes, etc., par P. Lucas. *Paris, Belin*. XII, 72 p. 12.
- Girardi**, Errico. Cenno storico-critico della vita ed opero d'Isocrate. *Napoli, tip. De Angelis*, 1875. 62 p. 8.
- JULIANI** imperatoris quæ supersunt præter reliquias apud Cyrillum omnia. Rec. Frdr. Carl. Hertlein. Vol. II. *Leipzig, Teubner*. VIII u. S. 433—643. 8. 2 M. 25 Pf. (cplt. : 6 M. 75 Pf.)
- LONGUS**. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé. Traduites en français par Jacques Amyot et complétées par P.-L. Courier. *Paris, Delarue*. IV, 191 p. 12. 1 fr.
- LUCIEN**. Vingt-trois dialogues des morts, cinq dialogues des dieux. Texte revu avec notice, arguments, notes en français et lexique, par Fr. Dübner. *Paris, Lecoffre; Lyon, même maison*. IV, 163 p. 12.
- Choix de dialogues des morts. Édition classique avec lexique, précédée d'une notice littéraire par T. Budé. *Paris, Delalain*. XII, 163 p. 18. 80 c.
- Dialogues. With a vocabulary by John T. White. (White's Grammar School Texts.) *London, Longmans*. 100 p. 18. 1 sh.
- Œuvres choisies. Traduction Belin de Ballu. Nouvelle édition, revue et corrigée par Emile Pessonneaux. *Paris, Charpentier*. 469 p. 18. 3 fr. 50 c.
- Dialoghi. Venere ed Amore, Menippo e Mercurio : versione dal greco di Antonio Orsini. *Pisa, tip. Mariotti*. 16 p. 8.
- Le Songe, ou le Coq, dialogue. Traduction française de Belin de Ballu, revue et corrigée par A. Lebobé. *Paris, Delalain*, 23 p. 12. 50 c.
- De la Manière d'écrire l'histoire. Nouvelle édition, publiée avec un argument analytique et des notes en français par H. Lehueur. *Paris, Hachette*. 84 p. 16.
- Jenni**, A. Beiträge zum Verständniss der Schriften d. Lucian. *Frauenfeld, J. Hubers Buchdruckerei*. Beigabe zum Programm der thurg. Kantonschule. J. 1875/76. 27 Stn. 4.
- LYCOPHRON**.
- Scheer**, E. Nonnullos Lycophronis locos explicabat, emendabat. *Ploen*. 26 S. 4. (Progr.)
- LYKURGOS'** Rede gegen Leokrates. Für den Schulgebrauch erklärt von C. Rehdantz. *Leipzig, Teubner*. III, 189 S. gr. 8. 2 M. 25 Pf.
- Rosenberg**, Emil. Zur äusseren und inneren Kritik der Rede des Lycurg gegen Leocrates. (Mit einem Annex über die Randglossen der Hamburger Aldina der attischen Redner). *Ratibor*. 26 S. 4. (Progr.)
- LYSIAS**. Ausgewählte Reden. Erklärt v. R. Rauchenstein. 7. verb. Aufl. *Berlin, Weidmann*. XII, 278 S. gr. 8. 2 M. 25 Pf.
- Select orations. With introductions and explanatory notes, by W. A. Stevens. *Chicago*. XXVIII, 192 p. 12. 7 sh. 6 d.
- Thalheim**. Des Lysias Rede für Polystratos. *Breslau*. 40 S. 4. (Progr.)
- MARC-AURÈLE**. Pensées. Traduction nouvelle par J. Garthélemy Saint-Hilaire. *Paris, Germer-Baillière*. XII, 531 p. 18.
- MUSÆUS**. Ludovici Schwabii de Musæo Nonni imitatore liber. *Tubingæ, typ. Fues*. VI, 85 S. 4. 3 M.

OPPIANUS.

Ausfeld, Adolf. De Oppiano et scriptis sub eius nomine traditis. *Gothæ*. 46 S. 8. (Diss. Lips.)

ORIBASE.

Hagen, Herm. De Oribasii versione Latina Bernensi commentatio. *Bernæ*, 1875. 24 S. 4. (Progr.)

ORIGENIS contra Celsum. Libri 1, 2, 3, 4. Edit. by W. Selwyn. *London, Bell and Sons*. 8. 12 sh.

ORPHEUS' Lithika, ein theurgisches Epos über die Wunderkraft der Steine, im Versmasse der Urschrift übersetzt von Karl Seidenadel. *Bruchsal*. 25 S. 4. (Progr.)

PALÉPHATE. Fables and myths from Palæphatus. With a vocabulary by John T. White. White's Grammar School Texts. *Longmans*. 72 p. 18. 1 sh.

PAPPUS.

Pappi Alexandrini collectionis quæ supersunt, e libris manu scriptis ed., latina interpretatione et commentariis instructis Frdr. Hultsch. Vol. I. Insunt librorum II—V reliquiæ. *Berlin, Weidmann*. XXIV, 471 S. m eingedr. Holzschn. gr. 8. n. 15 M.

PHILISTUS.

Stern, Wilh. Philistus als Quelle des Ephorus bei Diodor XII. 33, 2. *Pforzheim*, 15 S. 4. (Progr.)

PHILON. Trattato del rispetto ai genitori. Versione dal greco da Antonio Zaccaria. *Lucca, tip. Benedini*. 15 p. 8. 50 c.

Soulier, Henry. La Doctrine du Logos chez Philon d'Alexandrie. *Torino, Loescher*. VIII, 165 p. 8. 3 L.

PHILOSTRATE. Lettres galantes, traduites en français par Stéphane de Rouville. 3^e édition. *Paris, Rouquette*. 142 p. 16.

PINDARE. Odes. Translated into English verse. Rivingtons. 8. 7 sh. 6 d.

— Pythiques, odes I, II, III. Traduction littérale, précédée d'une introduction et suivie d'un commentaire et d'un appendice, par A. Legouéz. *Paris, impr. Lahure*. 40 p. 12. (Extr.) 76 c

— Versezeteti kritikai és Magyarazo jegyzetekkel kiadta Homan Otto. I Kötet. *Leipzig, Teubner*. XXXVI, 227 S. gr. 8. n. 4 M.

Wiskemann, Aug. Beiträge zur Erklarung Pindar's. *Marburg*. 31 p. in-4. (Progr.)

PLATON'S ausgewählte Schriften. Für den Schulgebrauch erklärt von Chrn. Cron u. Jul. Deuschle. 2. Thl., 3. Thl. 1. Heft. u. 5. Thl. *Leipzig, Teubner*. gr. 8. 5 M. 55 Pf.

Inhalt : II. Gorgias. Für d. Schulgebrauch erklärt v. Jul. Deuschle. 3. Aufl. von Chrn. Wilh. Jos. Cron. VI, 226 S. 1 M. 80 Pf. — III. 1. Laches. Für d. Schulgebrauch erklärt v. Chrn. Cron. 3. Aufl. VIII, 78 S. 75 Pf. — V. Symposion. Erklärt von Arnold Hug. LXII, 222 S. 3 M.

— La prima Tetralogia platonica, cioè l'Eutifrone, l'Apologia di Socrate, il Critone ed il Fedone; tradotti in volgar lingua ed annotati; con un' appendice sul processo Attico per Alcide Oliari. *Roma, Loescher*. VIII, 224 p. 16. 3 L.

— Phédon, dialogue sur l'immortalité de l'âme. Traduction fran-

- caise de F. Thurot, complétée avec celle de Dacier et publiée avec le texte grec par E. Sommer. *Paris, Hachette.* 199 p. 12. 1 fr. 60 c.
- Phédon, Traduction de Schwalbé, précédée d'une introduction, d'un plan analytique des matières, etc.; revue par Charpentier. *Paris, Belin.* XXXVI, 100 p. 12.
- La République. 7^e livre. Texte grec avec notes, par Alfred Fouillée. *Paris, Delagrave.* LXIII, 115 p. 12. 3 fr. 50 c.
- La République. 7^e livre. Nouvelle traduction française, précédée d'une introduction et d'une analyse, et accompagnée d'appréciations philosophiques, par L. Carrau. 2^e édition. *Paris, Delalain.* XL, 43 p. 12. 1 fr. 10 c.
- Symposium in usum scholarum, ed. Otto Jahn. Ed. II. ab H. Usenero recognita. *Bonn, 1875, A. Marcus.* X, 128 S. m. 3 eingedr. Holzschn. gr. 8. n. 3 M.
- Symposion mit kritischem und erklärendem Kommentar von Geoferd. Rettig. 2. Bd. Platons Symposion erklärt. *Halle, Buchh. des Waisenh.* VIII, 368 S. Lex.-8. n. 10 M. (1. u. 2. : n. 12 M. 50 Pf.)
- Timæus interprete Chalcidio, cum eiusdem commentario ad fidem librorum manuscriptorum rec., lectionum varietatem adiecit, indices auctorum, rerum et verborum, descriptiones geometricas et astronomicas et imaginem codicis Cracoviensis photogr. addidit Joh. Wrobel. *Leipzig, Teubner.* XXIV, 398 S. mit 10 Steintaf. gr. 8. n. 11 M. 20 Pf.
- Auermann, Gust.** Platons Cardinaltugenden vor und nach Abfassung des Euthyphron. Inaugural-Dissertation. *Jena, Deistung.* 29 S. 8. baar n. 60 Pf.
- Dieck.** Untersuchung zur Platonischen Ideenlehre. *Naumburg.* 48 S. 4. (Progr. von Pforta.)
- Κλεάνθης, Κ. Ἑρμηνεία εἰς πέντε χωρία τοῦ Πλάτωνος Γοργίου. Ἐν Ἀθήνῃς. *Wilberg.* 76 S. 8.
- Liebhold.** Ueber die Bedeutung des Dialogs Phädon für die platonische Erkenntnisstheorie und Ethik.—Corollarium emendationum Platoniarum. *Riedolstadt.* 22 S. 4. (Progr.)
- Mueller, Iwan.** Quæstionum criticarum de Chalcidii in Timæum Platonis commentario specimen alterum. *Erlangen, Deichert.* 13 S. gr. 4. n. 60 Pf. (1. u. 2. : n. 1 M. 40 Pf.)
- Pansch, B.** De Deo Platonis. *Gottingæ.* 67 S. 8. (Diss.)
- Sahlén, C. Y.** Oefverensstämmer Platos sedelära med kristendomens? Föredrag vid filos. doctorspromotionem i Upsala d. 31maj 1875. *Upsala, E. Edquist.* 18 sid. 8. 25 öre.
- Schedte, Frz.** Die Reihenfolge der platonischen Dialoge Phaedros, Phaedon, Staat, Timæos. *Innsbruck, Wagner.* 36 S. gr. 8. n. 1 M. 20 Pf.
- Schramm,** Quæstionum de locis nonnullis legum Platoniarum part. VIII. *Glatz, 1875.* 14 S. 4. (Progr.)
- Steketeë, A.** De studie van Plato, met het oog op de theologische vorming. Rede. uitgesproken bij het nee leggen van 't rectoraat den 16en December 1875. *Kampen, G. Ph. Zalsman.* 52 bl. 8. 50 c.
- Teichmüller, Gust.** Die Platonische Frage. Eine Streitschrift gegen Zeller. *Gotha, F. A. Perthes.* XVI, 127 S. gr. 8. n. 3 M.
- PLUTARQUE.** Lives. Langhorne. Translation, text and notes. Complete and revised. *London, Murray and Sutherland.* 690 p. 8. 5 sh.
- Ausgewählte Biographien. Für den Schulgebrauch erklärt von Otto Siefert und Frdr. Blass. 1 Bdchn. Philopœmen und Titus, Quinctius Flaminius von Otto Siefert. 2. Aufl., besorgt von Frdr. Blass. *Leipzig, Teubner.* IV, 83 S. gr. 8. 90 Pf.

- Vie des hommes illustres de la Grèce. Traduction de Ricard, revue par E. Du Chatenet. *Limoges, Ardant*. 239 p. 8.
- Vies des hommes illustres. Analyses et extraits accompagnés de notes historiques, etc., par Paul Feuilleret. *Paris, Belin*. XI, 264 p. 12.
- Le Vite degli uomini illustri. Versione italiana di Girolamo Pompei, con note de' più celebri letterati. *Milano, Guigoni*, 1875. 6 vol. 468, 472, 492, 524, 500, 520 p. 32. 10 L. 80 c.
- Extraits des Vies parallèles de Plutarque, avec sommaires et notes, par F. Lécuse. 5^e édition. *Paris, Delalain*. VI, 135 p. 12. 1 fr. 50 c.
- Vie d'Alexandre. Édition classique, accompagnée de notes et remarques grammaticales et historiques, par T. Lemeignan. *Ibid.* 112 p. 12. 1 fr.
- Vie de César. Nouvelle édition, contenant des notes historiques, géographiques et littéraires en français, etc., par Gidel. *Paris, Belin*. 116 p. 12.
- Vie de Démosthène. Nouvelle édition, contenant des notes historiques, etc., précédée d'une introduction, par Em. Personneaux. *Paris, Belin*. 48 p. 12.
- Skrifter udgivne af Selskabet til historiske Kildeskrifters Oversættelse. I. Plutarks Levnetsskildringer. 1^{ste} Hefte. I Kommission hos A. Cammermeyer. Pris pr. I komplet 1 Spd.
- Sur l'Éducation des enfants. Traduction française de Ricard, revue et corrigée par A. Lebobé. *Paris, Delalain*. 28 p. 12. 60 c.
- Ueber die Seelenschöpfung im Timæus hrsg. v. Berth. Müller. *Breslau, Koebner*. 55 S. 4. n. 1 —
- Panck**. Gliederung und Inhalt des Platonischen Sophistes. *Stralsund*. 20 S. 4. (Progr.)
- Patzig**, Herm. Quæstiones Plutarchæ. Dissertatio inauguralis. *Berlin, Mayer et Müller*. 66 S. gr. 8. baar 1 M. 20 Pf.
- Wetzel**, Karl. Die Quellen Plutarchs im Leben des Pyrrhus. Inaugural-Dissertation. *Leipzig, Berlin, Mayer et Müller*. 42 S. 8. baar n. 1 M.

POLLUX.

- De Stojentin**, Fedor. De Julii Pollucis in publicis Atheniensium antiquitatibus enarrandis auctoritate. *Breslau*, 1875, *Leuckart*. 112 S. gr. 8. n. 2 M. 40 Pf.
- De Julii Pollucis in publicis Atheniensium antiquitatibus enarrandis auctoritate pars 1. *Vratislaviæ*, 1875. 30 S. 8. (Diss.)

POLYBE.

- Lübbert**, Eduard. Polybius von Megalopolis. Rede. *Kiel*. 14 S. 4.

PROCOPE.

- Auler**, Aug. De fide Procopii Cæsarensis in secundo bello persico Justiniani I imperatoris enarrando. Dissertatio inauguralis. *Bonn, Behrendt*. 48 S. gr. 8. 60 Pf.

PSSELLUS, Michel.

- Rambaud**, Alfred. Michel Psellos, philosophe et homme d'État byzantin au XI^e siècle. Sa vie et ses œuvres, d'après les récentes publications de M. Constantin Sathas. *Paris, Bureaux de la Revue historique*, 1877, in-8, 42 p.

- SOPHOCLE.** Théâtre, texte grec. Édition classique, précédée d'une notice littéraire, par T. Budé. *Paris, Delalain.* XX, 412 p. 18.
- Ausgewählte Tragödien, zum Schulgebrauche mit erklärenden Anmerkungen versehen von N. Wecklein. 2 Bdchn. : Oedipus Tyrannos. *München, Lindauer.* 96 S. gr. 8. à n. 1 M. 25 Pf.
- Universal-Bibliothek. Nr. 711—760. *Leipzig, Ph. Reclam jun.* gr. 16. baar à 20 Pf.
711. Sophokles. Uebersetzt von Geo. Thudichum. 3., neu durchgesehen. Aufl. 7. Bd. Elektra. 66 S. 1—7 cplt. geb. n. 1 M. 50 Pf. — 712.
- Sophokles erklärt von F.-W. Schneidewin. 2. und 7. Bdchn. 7. Aufl., besorgt von Aug. Nauck. *Berlin, Weidmann.* gr. 8. à 1 M. 50 Pf.
Inhalt : 2. Oedipus Tyrannos. 182 S. — 7. Philoktetes. 168 S.
- Sophokles für den Schulgebrauch erklärt v. Gust. Wolff. 4. Theil. König Oedipus. 2. Aufl. bearb. v. Ludw. Bellermann. *Leipzig, Teubner.* XI. 168 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.
- Œdipe à Colone. Texte grec revu par Fr. Dübner, avec sommaires et notes, par Lemoine. *Paris, Lecoffre; Lyon, même maison.* VIII, 104 p. 12.
- Les Chœurs de l'Antigone. Traduction et analyse, précédées d'une introduction et suivies d'un commentaire, par A. Legouéz. *Paris, imp. Lahure.* 28 p. 12. (Extr.)
- Antigone. Deutsch in den Versmassen der Urschrift v. J.-J.-C. Donner. 8. verb. Aufl. *Leipzig, 1875, C.-F. Winter.* 80 S. gr. 8. n. 1 M.
- Électre, tragédie, traduite en vers français par J.-H. Curé. *Provincs, imp. Le Hériché.* 94 p. 8.
- Philoctète. Texte grec, publié avec une notice, un argument analytique et des notes en français, par Ed. Tournier. 5^e tirage, revu et corrigé. *Paris, Hachette.* 112 p. 16.
- — Texte grec, publié avec des notes pour les plus beaux passages et une traduction française pour les autres, par L. Mingasson. *Paris, Poussielgue.* VIII, 102 p. 12.
- — Recensuit, prolegomenis et commentario instruxit Chr. Cavallin. *Lund, C.-W.-K. Gleerup.* LIII och 313 sid. 4. 8 kr.
- — Expliqué littéralement et annoté par M. Benloew, et traduit en français par M. Bellaguet. *Paris, Hachette.* 206 p. 12. 2 fr. 50 c.
- — Traduction française par E. Talbot. *Paris, Delalain.* 49 p. 12. 80 c.
- Berthold,** Georg. Ab Atheniensi Sophocle scriptam esse Aiaceum, ex ipsa fabula intellegitur. *Rostochii.* 34 S. 8. (Diss.)
- Blaurock,** Richard. De oratione quæ in Sophoclis Œdipo Rege v. 216—275 exstat observationes criticæ. *Ibid.* 39 S. 4. (Diss.)
- Escher,** Ed. Der Accusativ bei Sophocles unter Zuziehung desjenigen bei Homer, Aeschylus, Euripides, Aristophanes, Thucydides und Xenophon. Inaugural-Dissertation. *Zürich, Leipzig, Hirzel.* IV, 180 S. gr. n. 2 M.
- Fritzsche,** F.-V. Lectionum Sophoclearum P. II. *Rostochii.* 8 S. 4. (Ind. lectt.)
- Goldmann,** Fr. Quæstionum Sophoclearum specimen. *Halle, 1875.* 4. S. 15—32 (d. Progr. d. Lat. Hauptschule).
- Hertel,** Theodor. Leidet die Sophokleische Antigone schuldig oder uns-

chuldig? Nebst kritischen und exegetischen Anmerkungen. *Torgau*, 21 S. 4. (Progr.)

Hukestein, Wilh. Sophocles quam sententiam et qua arte in Aiace fabula persecutus sit. *Recklinghausen*. 19 S. 4. (Progr.)

Juris, Arnold. De Sophoclis vocibus singularibus. *Halis Sax.* 49 S. 8. (Diss.)

Loeschhorn, Carl. Quæstiones Sophocleæ. Commentationes philologicæ. *Magdeburg*, 1864, *Klotz*. 15 S. gr. 8. baar n. 1 M.

Muff, Chr. Die chorische Technik des Sophokles. *Halle*, 1877, *Mühlmann*. VII, 318 S. gr. 8. n. 7 M. 60 Pf.

Müller, Gerh.-Henr. Emendationes Sophocleæ. *Wongrowitz*. 24 S. 4. (Progr.)

Nieberding, Rob. Ueber Schulausgaben des Sophokles. *Glogau*. S. 25—38 der Festschrift zur 250jähr. Jubelfeier d. Gymn. 4.

Otto, Clemens. Quæstiones Sophocleæ criticæ. *Köln*. 24 S. 4. (Programm).

Rhode, Albert. Emendationes Sophocleæ. *Wittenberg*. 8 S. 4. (Programm).

Stier, Martin. Ueber die Trachinierinnen des Sophocles. *Neu-Ruppin*. 28 S. 4. (Progr.)

Tornar, Raffaello. Sofocle e la tragedia greca : studi critici. *Napoli*, tip. De Angelis, 1875. 50 p. 8. 1 L. 50 c.

SYNÉSIOUS.

Βαρεῖδης. Φιλάρετ. I., Ὁ Συνέσιος πλωτινίζων ἦτοι ἡ περὶ θεοῦ φιλοσοφικὴ διδασκαλία τοῦ Συνεσίου ἐπισκόπου Ἰεροσολιμῶν ἐν τῇ Κυρηναϊκῇ. Ἐν Κωνσταντινουπόλει, 1875. — De Synesio plotinizante, etc. *Constantinopoli*. 56 S. 8. (Diss. Lips.)

Schneider, Ed. Reinhold. De vita Synesii, philosophi atque episcopi. *Grimmæ*. 46 S. 8. (Diss. Lips.)

THÉOCRITE.

Futh, Gustav. De Theocriti, poetæ bucolici, studiis Homericis. *Halis Saxon.* 36 S. 8. (Diss.)

THÉOPHRASTE.

Heybut, Gust. De Theophrasti libris περὶ φιλικίας. Dissertatio philologica. *Bonn*, *Behrendt*. 44 S. gr. 8. baar n. 80 Pf.

THUCYDIDE. Thukydidēs erklärt von J. Classen. 6. Bd. 6. Buch. Mit 2 Karten (Kupferstich) von H. Kiepert. *Berlin*, *Weidmann*. 208 S. gr. 8. 2 M. 25 Pf.

—Guerre du Péloponnèse. Livre 1^{er} (texte grec), contenant des sommaires et des notes, etc., par A. Henry. *Paris*, *Belin*. VI, 130 p. 12.

Curschmann, Freder. Thucydidea. *Giessen*. 22 S. 4. (Schul-Progr.)

Glogau, Gustav. Die Entdeckungen des Thukydidēs über die älteste Geschichte Griechenlands. *Neumark W. Pr.* 34 S. 4. (Progr.)

Hampke, H. Studien zu Thucydides. *Lyck*. 35 S. 4. (Progr.)

Hellwig, Paul. De Thucydidei operis libri octavi indole ac natura. *Halsæ Sax.* 53 S. 8. (Diss.)

Helmbold, Julius. Ueber die successive Entstehung des Thucydideischen Geschichtswerkes. *Colmar*, 32 S. 4. (Progr. v. Gebweiler.)

Kleist. Ueber den Bau der Thucydideischen Reden. *Dramburg*. 23 S. 4. (Progr.)

Lenmann, Joan. Thucydidem in orationibus suis vere habitas minus respicere demonstratur et genus dicendi quo historicus in illis usus est cum Antiphontis dictione comparatur. *Putbusii*. 19 S. 4. (Progr. u. Diss. Jenens.)

Reifferscheid, Aug. Coniectanea in Thucydidem. *Vratislaviæ*. 12 S. 4. (Ind. lectt.)

Sheppard, John G. and Lewis **Evans**. Notes on Thucydides, original and compiled. Books 1, 2, 3. New ed. *London*, *Longmans*. 390 p. 8.

3 sh. 6 d.

Tillmanns, Ludw. Commentar zu Thucydides' Reden, zum Gebrauch

der Schüler. 1. Heft : Reden in Buch 1 und 2. *Leipzig, Teubner.* VI, 116 S. 8.
1 M. 20 Pf.

XÉNOPHON. Kyros fälttäg. Ofvers. af S. G. Dahl. (Grekiska och romerska författare i svensk öfversättning). *Sthlm. Linnström.* 222 S. 8.
2 kr.

— Cyropædie. Erklärt von F.-K. Hertlein. 2. Bdchn. 3. Aufl. *Berlin, Weidmann.* 234⁸S. gr. 8.
2 M. 25 Pf.

— Cyropédie. Livre I. Nouvelle édition, contenant des notes en français, précédée d'une notice littéraire par M. Lesans. *Paris, Belin.* 88 p. 12.

— — Livre second. Texte revu avec notice, sommaire et notes en français par Fr. Dübner et E. Lefranc. *Paris, Lecoffre; Lyon, même maison.* 54 p. 12.

— Griechische Geschichte. Für den Schulgebrauch erklärt von B. Büchschütz. 1. Heft. Buch I—IV. 4. verm. und verb. Aufl. *Leipzig, Teubner.* 204 S. gr. 8.
1 M. 50 Pf.

— Memorabilien. Für den Schulgebrauch erklärt von Raph. Kühner. 3. verb. Aufl. Ebd. IV, 186 S. gr. 8.
1 M. 50 Pf.

— I quattro libri dei Memorabili di Socrate : nuova traduzione dal greco di Michelangelo Giacomelli. *Milano, Guigoni.* 252 p. 16.

Löhle. Der Character des Cyrus, nach Xenophons Cyropædie. (2. Thl.) *Tauberbischofsheim.* 16 S. 4. (Progr.)

Naumann, Ernst. De Xenophontis libro qui Λακεδαιμονίων πολιτεία inscribitur. *Berlin, Weber.* 62 S. gr. 8.
n. 1 M. 20 Pf.

Schenkl, Carlo. Crestomazia di Senofonte tratta dall' Anabasi e dalle Memorie Socratiche, annotata e preceduta di un Vocabolario. Nuova edizione riveduta sulla quarta originale da Giuseppe Müller. *Torino, Loescher.* XXIII, 317 p. 8.
3 L.

Suhle, Berth. Vollständiges Schulwörterbuch zu Xenophons Anabasis. Mit einer lith. Karte zur Orientirg. (in qu. gr. 4.) *Breslau, Kern's Verl.* VII, 148 S. gr. 8.
1 M 50 Pf.

Vollbrecht, Ferd. Wörterbuch zu Xenophons Anabasis. Für den Schulgebrauch bearb. 3. verb. u. verm. Aufl. Mit 75 in den Text eingedr. Holzschn., 3 lith. Taf. (in qu. gr. 4.) u. m. e. lith. Uebersichtskarte (in qu. gr. 4.) *Leipzig, Teubner.* VII, 240 S. gr. 8.
1 M. 80 Pf.

Wilsch, E.-G. Das indirecte Reflexivpronomen in Xenophons Anabasis und Hellenica. *Zittau, 1875. Berlin, Calvary et Co.* 10 S. gr. 8.
baar n. 1 M.

VIII. — AUTEURS DIVERS. — ANONYMES.

COBET, C.-G. Miscellanea critica quibus continentur observationes criticae in scriptores Græcos præsertim Homerum et Demosthenem. *Lugduni Batavorum, Brill.* XX en 616 bl. 8.
7 f.

DAWSON, John. A Greek-English lexicon to the New Testament. With an outline of Greek grammar, by the late W.-C. Taylor. New ed., revised and corrected. *London, Whittaker.* 8.
9 sh.

ETYMOLOGICUM MAGNUM,

Garnuth, Otto. De Etymologici magni fontibus. Altera pars : De iis locis qui ex Herodiani iliaca prosodia in Etymologicum magnum translati sunt. *Berlin, Bornträger.* 40 S. gr. 4. n. 2 M. 40 Pf.
1. u. 2.: n. 4 M.

FLEISCHMANN, Joh. Karl. Kritische Studien über die Kunst der Charakteristik bei Aeschylos und Sophokles. I—IV. Abschnitt. *Nürnberg, 1875.* 42 S. 8. (Diss. Erlang.)

FREUND'S Schüler-Bibliothek. 1. Abth. Präparationen zu den griechischen und römischen Schulklassikern. Präparation zu.
Homer's Odyssee, 2. Heft. 4. Aufl., 13. Heft. 3. Aufl. — 3. Aufl. —
Homer's Ilias. 1. Heft. 5. Aufl. — Sophokles' Werken. 3. Heft.
3. Aufl. *Leipzig, Violet.* à ca. 80 S. gr. 16. à n. 50 Pf.

GERLACH, Fr. Dor. Aristophanes und Sokrates. Ein Vortrag. *Basel, Meyri in Comm.* 30 S. gr. 8. n. 80 Pf.

MATRANGA, Filippo. Περὶ Πνευμάτων. Regole degli spiriti, raccolte dalle grammatiche greche di Costantino Lascaris e Teodoro Gaza, e tradotte in lingua italiana. *Palermo, Amenta.* 20 p. 16.

MEYER, Petrus. Ὁ θυμός apud Aristotelem Platonemque. Commentatio præmio publico ornata. *Bonn, Neusser.* III, 65 S. gr. 8. (Diss.)
baar n. 1 M. 60 Pf.

NATORP, Paul. Quos auctores in ultimis belli Peloponnesiaci annis describendis secuti sint Diodorus, Plutarchus, Cornelius, Justinus. (Dissertatio inauguralis.) *Strasbourg, Trübner.* 58 S. gr. 8.
baar n. 1 M.

NIEBERDING, R. Sophokles und Herodot. *Neustadt, O. Schl.* 1875. 2½ S. 4. (Progr.)

OPUSCOLI, trasportati dal greco in italiano da varj. *Milano, Guigoni.* 2 vol. 254 e 224 p. 32. 2 L. 40 c.

ORATEURS.

Wachendorf, H. Coniectanea in oratores Atticos. *Breslau, 1875.* X. S. 4. (Progrm.)

PHILOSOPHES. Apoftegmi o detti memorabili politico-morali di filosofi greci, Aristotile, Socrate e Platone, raccolti e recati in lingua italiana, con note e commenti di Giannantonio Bessone. Quarta ediz. *Mondovi, tip. Bianco.* 160 p. 16. 2 L. 50 c.

POÈTES CHRÉTIENS. Songs and hymns of earliest Greek christian poets, bishops, and others. Translated into English verse by Alfred W. Chatfield. *London, Rivingtons.* IX, 166 p. 8. 5 sh.

RIEDER, Adolf. Ueber die mit mehr als einer Präposition zusammengesetzten Verba im griechischen Texte des neuen Testaments. *Gumbinnen.* 30 S. 4. (Progr.)

ROHRMANN, W. Oratio quæ est contra Macartatum num Demosthenis esse judicanda sit. Dissertatio inauguralis. *Gottingen, 1875, Vandenhoeck et Ruprecht.* 59 S. gr. 8. baar n. 1 M. 20 Pf.

SIBYLLINI LIBRI. Studien, katholische. 1. Jahrg. 1875. 12 Hfte. *Würzburg, Woerl.* gr. 8. à Hft. 75 Pf.

5 Die sibyllinischen Weissagungen, ihr Ursprung u. ihr Zusammenhang m. den afterprophetischen Darstellgn. christl. Zeit. Von H. Lüken. 52 S.

SYMONDS, John Addington. Studies of Greek poets. 2nd series. London, *Smith and Elder*. 8. 10 sh. 6 d.

TRAGIQUES.

Methner, Rudolf. De tragicorum Græcorum minorum et anonymorum fragmentis observationes criticæ. *Guesnæ*. 32 S. 8. (Diss. Vratisl.)

IX. LITTÉRATURE NÉO-HELLÉNIQUE.

DRAIKIS, Jean. Ἑλληνικὴ γραμματικὴ... Grammaire grecque à l'usage des écoles helléniques. 3^e éd., revue et corrigée. Athènes, S.-K. *Vlastos*, 1877, in-8.

GOUDAS, N.-A. Βίοι παράλληλοι... Vies parallèles des hommes qui se sont distingués dans l'œuvre de régénération de la Grèce. Athènes, in-8.

Les tomes I à VIII ont paru.

JEANNARAKIS (Antonios). Neugriechische Grammatik nebst Lehrbuch der neugriechischen Volkssprache und einem methodischen Wörteranhang. Hannover, *Hahn'sche Buchhandlung*, 1877, in-8.

prix : 5 fr. 35 c.

— Kretas Volkslieder nebst Distichen und Sprichwörtern. Leipzig, *Brockhaus*, 1876, in-8. 10 fr. 75 c.

LEGRAND, Émile. Chansons populaires grecques, publiées avec une traduction française et des commentaires historiques et littéraires. Paris, *Maisonneuve*, 71 p. 8.

— Recueil de poèmes historiques en grec vulgaire relatifs à la Turquie et aux principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés. Paris, *Ernest Leroux*, 1877, gr. in-8. 15 fr.

Forme le tome V des publications de l'École des langues orientales vivantes.

MORAITINIS, Pierre-A. La Grèce telle qu'elle est. Précédé d'une lettre de M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Paris, Firmin-Didot; Athènes; Berlin 1877, gr. in-8, xii-589 p.

NICOEAI, Rud. Griechische Literaturgeschichte in neuer Bearbeitung. 2. Bd. Die nachklassische Literatur. 1. Hälfte. Aristoteles und die Literatur des alexandrinischen Zeitraums. 2., umgearb. und verm. Aufl. Magdeburg, *Heinrichshofen*. 308 S. gr. 8.

n. 4 M (I.-II, 1. : n. 9 M 25 Pf.

PAPARRIGOPOULOS, Constantin. Ἐπίλογος... Épilogue de l'histoire du peuple grec (suite et résumé des cinq volumes précédents de cette histoire). Athènes, 1877, in-8. (Une traduction française de l'Ἐπίλογος s'imprime actuellement en France.)

PAPARRIGOPULOS (D.). Galatea, traduzione dal greco per A. Frabasile. Atene, 1876, in-8. 2 fr.

RANGABÉ, A.-R. Contes et nouvelles. Traduction du grec autorisée par l'auteur. Tome 1^{er}. Vienne, 1877, in-8.

- Histoire littéraire de la Grèce moderne. *Paris, Calmann-Lévy, 1877.* 2 vol. in-8. 3 fr. 50 c. chacun.
- RODIS** (Emmanuele). La Papessa Giovanna traduzione dal Greco per Antonio Frabasile. *Atene, 1876,* in-8. 5 fr.
- RIZOS NÉROULOS**, Jacovaky. Ἰακωβάκη Ριζοῦ Νερουλοῦ ἀνέκδοτα ποιημάτια, ἐκδοθέντα ὑπὸ τοῦ marquis de Queux de Saint-Hilaire. Poésies inédites de Jacovaky Rizos Néroulos, précédées d'une introduction, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. *Paris, impr. Chamerot, 51 p.* et portr. 8.
- SATHAS**. Bibliotheca græca mediæ ævi, nunc primum edidit C.-N. Sathas. Vol. VI : Assisæ et leges Cypriæ et alia. *Paris, Maisonneuve, 1877,* in-8, de cxvi-693 pages.
- SCHMIDT** (Bernhard). Griechische Märchen, Sagen und Volkslieder, gesammelt, übersetzt und erläutert. *Leipzig, Teubner, 1877,* in-8. 8 fr.
- SPIRIOTAKIS**, Jean. Ὁ Ἑλληνισμός... L'Hellénisme au point de vue ethnologique. 1877, in-8.
- SYNVET**, A. Carte ethnographique de la Turquie d'Europe et dénombrement de la population grecque de l'Empire ottoman. *Paris, Lasailly, 1877,* in-8, viii-56 p.
- ΠΕΡΙ ἁγάπης πατρίδος.** (Bibliothèque de l'Hestia, à 10 c., n° 2.) Contient un fragment d'un discours prononcé en 1817 par K. Iconomos et une traduction en vers néo-helléniques du chant de Thurium, de Tyrtée, par S. Tricoupis, in-32.
- ΑΔ. ΚΟΡΑΗΣ...** Adamantios Koray (Bibliothèque à 10 c., publiée par le périodique Ἑστία, n° 3) d'après le discours prononcé le 10 mai 1850 en séance annuelle de l'Université d'Athènes, par feu P. Argyropoulos. *Athènes, 1877,* in-32 de 30 p.
- ΚΡΙΣΙΣ...** Concours Vucina pour la poésie en 1876; rapport lu à l'Université nationale d'Athènes, le 13 mai 1876, par M. Théod. Orphanidis. *Athènes, 1877,* in-8.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

Nos confrères sont témoins des sacrifices que nous faisons depuis 1872 pour mettre chaque année sous leurs yeux quelques beaux ouvrages de l'art grec, dont les reproductions, exécutées par des artistes habiles, ont obtenu le suffrage de tous les connaisseurs. Malgré les dépenses qu'entraînent toujours les publications de ce genre, le COMITÉ DE L'ASSOCIATION désire que les fascicules de nos *Monuments Grecs* puissent toujours être envoyés, comme l'Annuaire, à tous les Membres de l'Association, sans aucun changement dans le prix de la cotisation annuelle de 10 francs.

En conséquence, le Comité a résolu de s'adresser à la générosité déjà éprouvée des Membres de l'Association, et d'ouvrir une souscription permanente et toute volontaire, à l'effet de former peu à peu un fonds de réserve pour le dessin et la gravure des planches. Il recommande vivement cette souscription à tous ceux de nos confrères qui s'intéressent au développement de cette partie de notre œuvre.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

ART. 1^{er}. — La souscription pour les *Monuments Grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

ART. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres Fondateurs pour les Monuments Grecs*, leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique.

ART. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

ART. 4. — Les souscriptions qui dépasseraient le chiffre de 100 francs seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier.

ART. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique*, et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Pepin-Lehalleur trésorier, 14, rue de Castiglione, à Paris.

LISTE

DES

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION.

(1868-1877.)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, édition de Sophocle.
— Mention honorable. M. Boissée, 9^e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.
1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, édition de sept tragédies d'Euripide.
— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines*.
— Mention très-honorable. M. Bernardakis, 'Ελληνική γραμματική.
1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, édition de l'Iliade.
— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce*.
1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène
— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. Valettas (Δονάδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων).
1872. Prix de l'Association (n'a pas été décerné).
— Prix Zographos (n'a pas été décerné).
— Médaille de 500 fr. M. Politis (Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων).
1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.
— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ἑμβλήματα, *textes inédits attribués à J. Pollux*.
— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance*.

- Prix Zographos. M. Coumanoudis (Ét.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφῶν ἐπιτύμβιοι.
- Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi*.
1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quæ supersunt; græce et latine*.
- Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites en français pour la première fois*.
- Mention très-honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès*.
- Mention très-honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent*.
1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas (*Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula*) et M. Petit de Julleville (*Histoire de la Grèce sous la domination romaine*).
- Prix Zographos. Partagé entre M. Méliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).
1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1^o *De Critiæ tyranni vita ac scriptis*; 2^o *Condition de la femme dans la famille athénienne au v^e et au iv^e siècle avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).
- Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.
1877. Prix de l'Association (n'a pas été décerné).
- Prix Zographos : MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos*.
-

ASSOCIATION
POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES
EN FRANCE.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES
DIX PREMIÈRES ANNÉES DE L'ANNUAIRE.
(1867-1876).

PREMIÈRE ANNÉE, 1867.

Documents administratifs (Statuts, liste des Membres, composition du Bureau, etc.).....	1
---	---

DEUXIÈME ANNÉE, 1868.

Documents administratifs.....	1
Nécrologie	49
Fragments d'Aristodème, publiés par M. Wescher.....	53
Bibliographie des ouvrages relatifs aux études grecques.....	79
Supplément à l'Annuaire de 1868. — Observations sur quelques réformes pour l'enseignement du grec dans les établissements secondaires.....	5
Deuxième supplément à l'Annuaire de 1868. — Documents administratifs.....	3

TROISIÈME ANNÉE, 1869.

Documents administratifs.....	v
Les Estienne, hellénistes et imprimeurs de grec au seizième siècle, par M. E. Egger.....	1

Notice critique sur le <i>Parisinus L</i> d'Eschyle, manuscrit de la Bibliothèque impériale, par M. A. Pierron.....	22
C. Thurot (1). Notice sur la Grammaire grecque de G. Curtius.	42
De la Prononciation nationale du grec et de son introduction dans l'enseignement classique (fragment d'un travail sur l' <i>Usage pratique de la langue grecque</i>), par M. Gustave d'Eichthal.	65
Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, par M. Constantin Sathas. 2 vol. in-8, Athènes, 1867. — Compte rendu par M. Ch. Gidel.....	96
Une Inscription en dialecte thessalien, publiée par M. L. Heuzey.	114
Fragment inédit d'Appien, publié par M. Miller, de l'Institut..	124
Liste chronologique des thèses pour le doctorat ès lettres, traitant des matières de littérature, de philosophie, d'histoire et de géographie grecques.....	134
Bibliographie des ouvrages relatifs aux études grecques publiés en 1868.....	149

QUATRIÈME ANNÉE, 1870.

Documents administratifs.....	v
Rapport de la commission sur les ouvrages proposés pour le prix Zographos (M. E. Talbot, rapporteur).....	1
Rapport sur cette question : Quel est le meilleur auteur grec à mettre entre les mains des élèves de sixième ? (M. Rinn, rapporteur.).....	10
Lettres de MM. Giguet et Sainte-Beuve.....	15
Le droit de tester à Athènes, par M. E. Caillemer.....	19
Notice sur un poids grec inédit, par M. Albert Dumont.....	40
Notice sur les Κοραϊστικά de Rizos Néroulos, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.....	67
Observations critiques sur quelques fragments d'Aristote, par M. Charles Thurot.....	95
Observations sur la réforme progressive et sur l'état actuel de la langue grecque, par M. Gust. d'Eichthal.....	105
Discours du président de la Société littéraire hellénique de Constantinople, M. Hiroclis Basiadis (texte et traduction).....	150
Notice sur Athanase Diakos et Astrapoghiannos, poèmes de M. Aristoclis Valaoritis, par M. Ad. de Circourt.....	184
Liste des ouvrages relatifs aux études grecques publiés en 1869.	189

(1) Cet article avait été omis dans la table de l'Annuaire; nous le restituons ici.

CINQUIÈME ANNÉE, 1871.

Documents administratifs	v
Rapport de la commission du prix Zographos.— M. Albert Dumont, rapporteur.	1
Observations sur l' <i>Eroticos</i> , inséré, sous le nom de Lysias, dans le Phèdre de Platon, par M. E. Egger.	17
Observations sur l'emploi des modes dans les propositions positives, par M. Charles Thurot.	39
Chronique du règne de Mahomet II, par Critobule d'Imbros. — Notice, par M. Ubicini.	49
Deux homélies de Photius au sujet de la première expédition des Russes contre Constantinople (855). — Notice, par M. A. Chassang.	75
Sur l'édition de l'Iliade et de l'Odysée publiée par Emmanuel Bekker à Bonn, en 1858.— Remarques, par M. Meunier.	86
Étude sur une Apocalypse de la vierge Marie, par M. Gidel.	99
Les Supplices de l'Enfer, d'après les peintures byzantines, par M. Léon Heuzey.	114
Lettre à un membre du comité du Cobden Club, à Londres, et considérations préliminaires sur une langue internationale universelle, lues à la séance du 20 juillet 1871, par M. Gustave d'Eichthal.	120
Note relative au dialecte de l'île d'Andros, par M. Carle Wescher.	137
La presse dans la Grèce moderne, depuis l'indépendance jusqu'en 1871, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.	147
Notice sur M. Dehèque, par M. Léon Heuzey.	180
Littérature néo-hellénique. — Conseils à Franceschi, par Sakhlíkis, publiés et annotés par M. Émile Legrand.	205
Adieux à l'Italie, de Rizos Néroulos, publiés avec une préface par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.	243
Notices bibliographiques. — I. Les synonymes du Nouveau Testament de M. le docteur Treuch. — Appréciation analytique, par M. Talbot.	251
II. Mélanges de littérature grecque, contenant un grand nombre de textes inédits, par E. Miller, membre de l'Institut. — Notice, par M. A. Chassang.	259
III. Fragmenta historicorum græcorum (tome V), de la collection grecque-latine de MM. Firmin-Didot. — Notice, par M. Chassang.	262

IV. Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurement à la CXXII ^e olympiade, et sur la succession des magistrats éphébiques, par M. Albert Dumont. — Compte rendu par M. Ch.-Ém. Ruelle.....	265
Tableau chronologique des archontes éponymes postérieurs à la CXXII ^e olympiade, dressé d'après les recherches de M. Albert Dumont, par M. Ch.-Ém. Ruelle.....	273

SIXIÈME ANNÉE, 1872.

Documents administratifs.....	VII
Tryphiodore. — La Prise de Troie. Traduction inédite par feu F.-D. Dehèque, membre de l'Institut.....	1
Observations critiques sur une Apocalypse de la vierge Marie, par M. Henri Weil.....	26
Description d'une chasse à l'once, par un écrivain byzantin du douzième siècle de notre ère, publiée par M. E. Miller.....	28
Histoire de Ptocholéon, étude sur un texte grec inédit, par M. Gidel.....	53
Notes sur l'Histoire de Ptocholéon, par M. Émile Legrand....	82
Lettres de Constantin Stamaty à Kodrikas sur la Révolution française, — janvier 1793, par M. Émile Legrand.....	103
Inscriptions grecques inédites de Thasos, publiées par M. E. Miller.....	167
De la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire en Russie, Rapport lu à la séance du 23 janvier 1872, par M. G. d'Eichthal.....	190
Un essai de théâtre national dans la Grèce moderne, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.....	204
La Théogonie d'Hésiode, traduction nouvelle par M. Patin, de l'Académie française.....	217
Étude sur les composés syntactiques en grec, par M. Francis Meunier.....	245
Les Exploits de Thésée, coupe peinte par Euphronius. Description, par M. le baron J. de Witte.....	453
Bibliographie d'ouvrages divers relatifs aux études grecques, publiés en 1871-1872.....	466

SEPTIÈME ANNÉE, 1873.

Documents administratifs.....	v
I. Poèmes d'Hésiode, traduction nouvelle par M. Patin. —	
II. Le Bouclier d'Hercule. — III. Les Travaux et les Jours..	1
Observations nouvelles sur le genre de drame appelé <i>satirique</i> , par M. Egger.....	40
Recherches sur le rapport de la déclinaison des thèmes en O à la déclinaison des thèmes terminés par une consonne, en grec et dans les langues congénères, par M. Francis Meunier....	61
Sur une inscription de Théra, par M. Francis Meunier.....	87
Inscriptions inédites de Thrace, recueillies par G. Deville, pu- bliées par M. P. Foucart.....	94
Extrait d'un lexique manuscrit latin-grec et grec moderne, par M. Decharme.....	100
Remarques sur la prononciation du grec. A M. le président de l'Association, par M. R. Rangabé.....	114
Note sur le texte publié par M. Emm. Miller, p. 47 et suivantes de l'Annuaire de 1872, par M. C. Wyndham.....	133
Préface d'un auteur byzantin, par M. Emm. Miller.....	135
Deux morceaux inédits de Georges Pachymère sur l'arc-en-ciel, par M. Ch.-Ém. Ruelle.....	156
Étude sur un poème grec inédit, intitulé <i>ὁ Φυσιολόγος</i> , par M. Ch. Gidel, suivie du texte grec édité par M. Émile Le- grand.....	188
Lettres autographes inédites de Coray à Chardon de la Rochette, publiées par M. Brunet de Presle.....	296
Des traductions et des imitations en grec moderne, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.....	330
Compte rendu des Inscriptions céramiques de Grèce et du Rap- port sur un voyage archéologique en Thrace de M. Albert Dumont, par M. Ch.-Ém. Ruelle.....	358
Liste des prix décernés jusqu'à ce jour par la Société.....	363
Catalogue de publications relatives aux études grecques (1871- 1873), par M. C.-E. R.....	364
Errata.....	378

HUITIÈME ANNÉE, 1874.

Documents administratifs.....	v
Le site de Troie selon Lechevalier ou selon M. Schliemann, par M. Gustave d'Eichthal.....	1

Excursion à Troie et aux sources du Mendéré, par M. Georges Perrot.....	58
Le plaidoyer d'Apollodore contre Callippe, traduit et annoté par M. Rod. Dareste.....	75
Étude sur les Géoponiques, par M. L. de Raynal.....	89
Traduction de quelques textes grecs inédits recueillis à Madrid et à l'Escorial, par M. Ch.-Èm. Ruelle.....	122
Les Oracles de l'empereur Léon le Sage, expliqués et interprétés en grec vulgaire au treizième siècle, et publiés pour la première fois par MM. Gidel et Legrand.....	150
Deux lettres inédites de l'empereur Michel Ducas Parapinace à Robert Guiscard, rédigées par Michel Psellus et publiées avec traduction française par Constantin Sathas.....	193
Lexiques grecs inédits (texte), par Emm. Miller.....	222
La légende d'Aristote au moyen âge, par M. Gidel.....	285
La bataille de Varna, par Paraspondylos Zoticos, témoin oculaire, poème grec publié pour la première fois par M. Èm. Legrand.....	333
Quelques croyances et superstitions populaires des Grecs modernes. Notes recueillies en Grèce par M. G. Perrot.....	373
Alexandre Soutzos, le poète national de la Grèce moderne; sa vie et ses œuvres, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.....	405
Notes sur la transcription des manuscrits grecs au couvent de Grotta-Ferrata, par M. l'abbé Tougard.....	441
Lettres inédites de R.-F. - Philippe Brunck sur les ouvrages grecs qu'il a publiés (1771-1776), par M. E. Cougny.....	447
Les Syllogues en Turquie, par M. Albert Dumont.....	527
Liste des prix décernés par l'Association (1868-1874).....	539
C. E. R. Thèses de M. Paul Foucart : 1° De Collegiis scenico-rum artificum apud Græcos. — 2° Des Associations religieuses chez les Grecs, etc.....	541
Catalogue des publications relatives aux études grecques (1872-1874), dressé par M. Ch.-Em. Ruelle, bibliothécaire de l'Association.....	548

NEUVIÈME ANNÉE, 1875.

Documents administratifs.....	v
Des documents qui ont servi aux anciens historiens grecs, par M. E. Egger.....	1

Fragment d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote, par M. G. Maspéro.....	16
Poème moral de Constantin Manassès, par M. Miller.....	23
Notice et extrait d'un manuscrit grec de Bâle, par M. Ch. Graux.....	76
Théorie du vers iambique (poème de Jean Nomicos le Botaniate), par M. Edm. Cougny.....	90
Sur une traduction néo-hellénique du <i>Prométhée</i> et sur la métrique contemporaine, par M. D. Bikélas.....	97
Lettres inédites de Philippe Brunck sur les ouvrages grecs qu'il a publiés, par M. Edmond Cougny, éditeur.....	106
Le Plaidoyer d'Isée sur la succession d'Astyphele, traduit et annoté par M. Ex. Caillemer.....	164
Sur les commentaires byzantins relatifs aux comédies de Ménandre, aux poèmes d'Homère, etc. (Notice et textes grecs inédits), par M. Const. Sathas.....	187
Nicolas Machiavel et les écrivains grecs, par M. le M ^{is} de Queux de Saint-Hilaire.....	223
Discours historique sur les couvents des Météores. Texte grec (avec traduction française), par M. Léon Heuzey.....	232
Poésies inédites de Jacovaky Rizos Néroulos.....	252
Inscriptions de l'île de Kos, par M. O. Rayet.....	266
Inscription inédite de Mantinée, par M. Paul Foucart.....	327
M. Brunet de Presle, par M. le M ^{is} de Queux de Saint-Hilaire..	342
Notice des principales publications grecques faites en Orient et en France pendant l'année 1874-1875..	373
Μεσαιωνική βιβλιοθήκη, de M. Sathas, par M. Ch.-Émile Ruelle.	391
L'île de Chypre d'après M. Loukas, par M. d'Estournelles de Constant.....	395
Le Site de Troie. Compte rendu de M. Vidal-Lablache. — Réponse de M. G. d'Eichthal.....	405
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques (1873-1875).....	443

DIXIÈME ANNÉE, 1876.

Documents administratifs.....	v
Chansons populaires grecques, publiées avec une traduction française, par M. Em. Legrand.....	
Callimaque considéré comme bibliographe, etc., par M. Ém. Egger.....	70

Observations sur le sens du mythe d'Ixion dans la II ^e Pythique de Pindare, par M. A. Croiset.....	83
Index du Commentaire de Boissonade sur les <i>Heroica</i> de Philostrate. — Avertissement de M. E. Egger.....	97
Notice et collation d'un manuscrit grec de la bibliothèque de Smyrne, contenant des lexiques grecs, par M. Pappadopoulos, avec les observations de M. Miller.....	121
Note sur la tribu appelée Προεδρεύουσα, par M. P. Foucart....	137
Lettres inédites de Brunck sur les ouvrages grecs qu'il a publiés, par M. Edmond Cougny.....	142
Un titre de fondation à Athènes, par M. Ex. Caillemer.....	163
De la rédaction et de l'unité du discours de la Couronne, par M. Henri Weil.....	170
Nouveau fragment d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote, par M. G. Maspéro.....	185
Poésies inédites de Rizos Néroulos. 2 ^e et dernière partie, par M. le M ^{is} de Queux de Saint-Hilaire.....	194
Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par M. Ambroise Firmin-Didot, par le même.....	225
Notice sur M. George Wyndham, par le même.....	260
École française d'Athènes. — Institut de correspondance hellénique. — Allocution de M. Albert Dumont, directeur de l'École, relative à la fondation de cet Institut.....	277
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques (1875-1876).....	285

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES CINQ PREMIÈRES ANNÉES

DU RECUEIL DES MONUMENTS GRECS

(1872-1876).

N° 1. Année 1872 (deux planches). — Les Exploits de Thésée, coupe peinte par Euphronios, par M. J. de Witte.....	1
N° 2. Année 1873 (trois planches). — Lettre inédite de Fauvel, consul de France à Athènes, publiée par M. Félix Ravaisson.....	1
Recherches sur les figures de femmes voilées, dans l'art grec (1 ^{er} article), par M. Léon Heuzey.....	5
Miroirs grecs ornés de figures au trait; miroir de Corinthos et de Leukas, par M. Albert Dumont.....	23
N° 3. Année 1874 (deux planches). — Recherches sur les figures de femmes voilées, dans l'art grec (2 ^e article), par M. Léon Heuzey.....	1
L'Enlèvement d'Orithyie par Borée, cœnochoé du musée du Louvre, par M. Georges Perrot.....	29
N° 4. Année 1875 (deux planches doubles). — Le Combat des Dieux et des Géants, amphore grecque du musée du Louvre, par M. Félix Ravaisson.....	1
La Dispute d'Athéné et de Posidon, par M. J. de Witte...	13
Le Zeus Kéraunos de Mantinée, par M. P. Foucart...	23
Le Parthénon de Néopolis, par M. Léon Heuzey.....	27
N° 5. Année 1876 (trois planches). — Nouvelles Recherches sur les terres cuites grecques. Groupe de Déméter et de Coré. Les Cueilleuses de fleurs et les Joueuses d'osselets, par M. Léon Heuzey.....	1
Le Triomphe d'Hercule, caricature grecque, d'après un vase peint de la Cérénaïque, par M. Georges Perrot...	25



TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES MATIÈRES

POUR L'ANNUAIRE ET LES MONUMENTS GRECS.

(1867-1876.)

N. B. Les chiffres romains indiquent le numéro de l'année, les chiffres arabes la page. Les lettres MG renvoient au recueil des Monuments grecs.

-
- ANDROS (dialecte de l'île d'), V, 137.
ἄνεκδοτα ἑλληνικά, de C. Sathas
(compte rendu), III, 96.
ANECDOTA GRÆCA, II, 53; III, 124;
V, 75; VI, 28; VII, 135, 156;
VIII, 122 (traduction seule), 150,
193, 222; IX, 23, 76, 90, 187.
APOCALYPSE DE LA VIERGE MARIE,
V, 99; VI, 26.
APIEN, III, 124.
ARC-EN-CIEL (deux morceaux inédits sur l'), VII, 156.
ARISTODÈME, II, 53.
ARISTOTE, IV, 95; VIII, 285.
ATHÉNÉ (la dispute d' — et de Posidon), MG, IV, 13.
ATHÈNES (un titre de fondation à),
X, 163.
AUTEUR grec pour la sixième, rapport par M. Rinn, IV, 10.
BASIASIS (H.). Discours, IV, 150.
BATAILLE DE VARNA, VIII, 333.
BEKKER, V, 86.
BIBLIOGRAPHIE des ouvrages relatifs
aux études grecques, II, 79; III, 149; IV, 189; VI, 466; VII, 364;
VIII, 548; IX, 443; X, 285.
BIKELAS (D.). Sur une traduction
néo-hellénique du *Prométhée*, IX,
97.
BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE. Voir
NÉCROLOGIE.
BOISSONADE. Index de son com-
mentaire sur les *Heroica* de Phi-
lostrate, X, 97.
BORÉE (enlèvement d'Orithye par),
MG, III, 29.
BOUCLIER D'HERCULE, VII, 1.
BRUNCK. Ses lettres, VIII, 447; IX,
106; X, 142.
BRUNET DE PRESLE. Lettres de
Coray, VII, 296; IX, 106.
— Notice sur Brunet de Presle,
IX, 342.
CAILLEMER. Droit de tester à Athè-
nes, IV, 19.
— Plaidoyer d'Isée sur la succession
d'Astyphile, traduit et annoté,
IX, 164.

- Un titre de fondation à Athènes, X, 163.
- CALLIMAQUE considéré comme bibliographe, X, 70.
- CATALOGUE des publications relatives aux études grecques. Voir BIBLIOGRAPHIE.
- CHANSONS populaires grecques, texte et traduction française, X, 1.
- CHASSANG. Deux homélies de Photius; notice, V, 75.
- Sur les *Mélanges de littérature grecque et textes inédits* publiés par Emm. Miller, V, 259.
- Sur les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. V, 262.
- CHASSE A L'ONCE, VI, 28.
- CHRONOLOGIE des archontes athéniens, V, 265 et 273.
- CHYPRE (l'île de), IX, 395.
- CIRCOURT (A. de). Sur deux poèmes d'Arist. Valaoritis, IV, 184.
- COMBAT DES DIEUX ET DES GÉANTS, MG, IV, 1.
- COMMENTAIRES BYZANTINS sur Méandre, Homère, etc., IX, 187.
- COMPOSÉS SYNTACTIQUES en grec, VI, 245.
- CONCOURS. Rapport de M. Talbot, IV, 1.
- Rapport de M. A. Dumont, V, 1.
- N. B. Les autres rapports sur les concours font partie de celui du secrétaire sur les travaux de la Société.
- CONSEILS A FRANCESCHI, de Sakhlikis, V, 205.
- CONSTANTIN MANASSÈS. Texte de son poème moral, IX, 23.
- CORAY. Lettres inédites à Chardon de la Rochette, VII, 296.
- COUGNY. Lettres inédites de Brunck, VIII, 447; IX, 106; X, 142.
- Théorie du vers iambique, poème de Jean Nomicos le Botaniate, IX, 90.
- CRITOBULE D'IMBROS, V, 49.
- CROISSET (Alfred). Observations sur le mythe d'Ixion dans la 2^e Pythique de Pindare, X, 93.
- CROYANCES et superstitions populaires des Grecs modernes, VIII, 373.
- DARESTE (Rodolphe). Plaidoyer d'Apollodore, traduit et annoté, VIII, 75.
- DECHARME. Extrait d'un lexique latin-grec, VII, 100.
- DÉCLINAISON des thèmes en O, VII, 61.
- DEHÈQUE (Notice sur M.), V, 180.
- Tryphiodore, *la Prise de Troie*, traduction inédite, VI, 1.
- DÉMOSTHÈNE, VIII, 75; X, 170.
- DEVILLE (G.). Inscriptions de Thrace, VII, 94.
- DEZEIMERIS. Index du Commentaire de Boissonade sur les *Heroica* de Philostrate, X, 97.
- DIAKOS (Ath.) et Astrapoghiannos, poèmes d'Arist. Valaoritis, IV, 184.
- DIDOT (Ambroise-Firmin). Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par —, X, 225.
- DISCOURS de M. Basiadis, IV, 150.
- DISCOURS historique sur les couvents des Météores, texte grec et traduction française, IX, 232.
- DISPUTE (la) d'Athéné et de Posidon, MG, IV, 13.
- DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, *passim* (en tête de chaque volume de l'*Annuaire*).

- DOCUMENTS (des) qui ont servi aux anciens historiens grecs, IX, 1.
- DRAME SATYRIQUE, VII, 40.
- DROIT de tester à Athènes, par E. Caillemer, IV, 49.
- DUMONT (Albert). Poids grec inédit, IV, 40.
- Rapport sur le concours ouvert pour le prix Zographos, V, 1.
- Sur la *Chronologie des archontes* athéniens, V, 265.
- Sur ses *Inscriptions Céramiques de Grèce* et son *Rapport sur un Voyage Archéologique en Thrace*, VII, 358.
- Les Syllogues en Turquie, VIII, 527.
- Allocution sur la fondation de l'Institut de correspondance hellénique, X, 277.
- Miroirs grecs ornés de figures au trait. — Miroir de Corinthos et de Leukas, MG, II, 23.
- ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES. Discours prononcé par M. A. Dumont à l'inauguration de l'Institut de correspondance hellénique, X, 277.
- EGGER (Émile). Sur l'*Eroticos*, dans le *Phèdre* de Platon, V, 17.
- Sur le drame satyrique, VII, 40.
- Des documents qui ont servi aux anciens historiens grecs, IX, 1.
- Callimaque considéré comme bibliographe, X, 70.
- Avertissement de l'index du Commentaire de Boissonade sur les *Heroica* de Philostrate, X, 97.
- EICHTHAL (Gustave d'). Usage pratique de la langue grecque, III, 65.
- Réforme et état actuel de la langue grecque, IV, 105.
- Lettre sur une langue internationale universelle, V, 120.
- Nouvelle loi sur l'enseignement secondaire en Russie, VI, 190.
- Le Site de Troie, VIII, 1. — Réponse à l'analyse de ce travail, IX, 405.
- ENFER (Supplice de l'), V, 114.
- ENLÈVEMENT D'ORITHYIE par Borée, MG, III, 29.
- ENSEIGNEMENT DU GREC, II, 1^{er} supplément, 5.
- secondaire en Russie, VI, 190.
- EROTICOS, V, 17.
- ESCHYLE (sur le *Parisinus L d'*), III, 22.
- Son *Prométhée* traduit en grec moderne, IX, 97.
- ESTIENNE (les), III, 1.
- ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron d'). L'île de Chypre d'après M. Loukas, IX, 395.
- EXPLOITS DE THÉSÉE, VI, 453 ; MG, I, 1.
- FAUVEL. Lettre inédite (concernant la Vénus de Milo), MG, II, 1.
- FEMMES VOILÉES (figures de), MG, II, 5.
- FOUCART (P.). Inscriptions de Thrace, VII, 94.
- Sur ses thèses pour le doctorat ès lettres, VIII, 541.
- Inscription inédite de Mantinée, IX, 327.
- Sur la tribu appelée *προεδρεύουσα*, X, 137.
- Le Zeus Keraunos de Mantinée, MG, IV, 23.
- FRAGMENTA historicorum græcorum, t. V. Notice, V, 262.
- GÉANTS (combat des Dieux et des), MG, IV, 1.

- GÉOGONIQUES, VIII, 89.
- GEORGES PACHYMÈRE, VII, 156.
- GIDEL. Compte rendu des *Ἀνέκδοτα* de C. Sathas, III, 96.
- Sur une Apocalypse del a Vierge Marie, V, 99. — Voir aussi, VI, 26.
- Histoire de Ptocholéon, VI, 53.
- Étude sur le *Φυσιολόγος*, VII, 188.
- (Avec M. Ém. Legrand). Les Oracles de Léon le Sage expliqués au XIII^e siècle, VIII, 150.
- La légende d'Aristote au moyen âge, VIII, 285.
- GIGUET. Lettre sur les auteurs à expliquer en sixième, IV, 15.
- GRAUX (Charles). Notice et extrait d'un manuscrit grec de Bâle, IX, 76.
- GROTTA-FERRATA (transcription des manuscrits grecs au couvent de), VIII, 441.
- HERCULE (le triomphe d'), MG, V, 25.
- HÉRODOTE, IX, 16 ; X, 185.
- HÉSIODE, VI, 217 ; VII, 1.
- HEUZEY (Léon). Inscription en dialecte thessalien, III, 114.
- Les supplices de l'Enfer, d'après les peintures byzantines, V, 114.
- Notice sur M. Dehèque, V, 180.
- Discours historique sur les couvents des Météores, texte grec et traduction française, IX, 232.
- Recherches sur les figures de femmes voilées dans l'art grec, 1^{er} article, MG, II, 5. — 2^e art., MG, III, 1.
- Le Parthénon de Néopolis. MG, IV, 27.
- Nouvelles recherches sur les terres cuites grecques. Groupe de Déméter et de Coré. Les Cueilleuses de fleurs et les Joueuses d'osselets, MG, V, 1.
- HOMÈRE, V, 86 ; IX, 187.
- INSCRIPTION en dialecte thessalien, III, 114.
- inédites de Thasos, VI, 167.
- de Théra, VII, 87.
- de Thrace, VII, 94.
- céramiques de Grèce (compte rendu), VII, 358.
- De Kos, IX, 266.
- De Mantinée, IX, 327.
- INSTITUT de correspondance hellénique. Voir École française d'Athènes.
- ISÉE, IX, 164.
- IXION (mythe d'), X, 93.
- JEAN NOMICOS. Théorie du vers iambique, IX, 90.
- KOPAKISTIKA de Rizos Néroulos, IV, 67.
- Kos (inscriptions de l'île de). IX, 266.
- LANGUE GRECQUE, III, 65 ; IV, 105 ; V, 120.
- LÉGENDE d'Aristote au moyen âge, VIII, 285.
- LEGRAND (Émile). Conseils à Franceschi, de Saklikis, publiés et annotés, V, 205.
- Notes sur l'histoire de Ptocholéon, VI, 82.
- Lettres de C. Stamaty, VI, 103.
- Texte grec inédit d'un *Φυσιολόγος*, VII, 188.
- (Avec M. Gidel). Oracles de Léon le Sage expliqués au XIII^e siècle, VIII, 150.

- La Bataille de Varna, poème de Paraspondylos Zoticos, publié, VIII, 333.
- Chansons populaires grecques, texte et traduction française, X, 1.
- LÉON LE SAGE, VIII, 150.
- LETTRÉS de M. Giguet et de M. Sainte-Beuve. IV, 15.
- à un membre du comité du Cobden Club, par G. d'Eichthal, V, 120.
- de Constantin Stamaty, VI, 103.
- de Coray, VII, 296.
- de l'empereur Michel Ducas Parapinace, VIII, 193.
- De Brunck, VIII, 447; IX, 106; X, 142.
- LEXIQUE latin-grec, VII, 100.
- grecs inédits, VIII, 222. Voir aussi X, 121.
- LOUKAS (l'île de Chypre d'après M.), IX, 395.
- MACHIAVEL, IX, 223.
- MANASSÈS. Voir Constantin Manassès.
- MANTINÉE (inscription de), IX, 327.
- Zeus Keraunos de, MG, IV, 23.
- MANUSCRIT grec de Smyrne, contenant des lexiques grecs, X, 121.
- MANUSCRIT grec de Bâle (notice et extrait d'un), IX, 76.
- MASPERO (G.). Commentaire sur le second livre d'Hérodote, IX, 16; X, 185.
- MÉNANDRE, IX, 187.
- ΜΕΣΑΙΩΝΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ de C. Sathas. Compte rendu, IX, 391.
- MÉTÉORES (couvents des), IX, 232.
- MÉTRIQUE contemporaine des grecs, IX, 97.
- MEUNIER. Sur l'édition d'Homère publiée par Emm. Bekker, V, 86.
- Composés syntactiques en grec, VI, 245.
- Déclinaisons des thèmes en O, VII, 61.
- Inscription de Théra, VII, 87.
- MICHEL DUCAS, VIII, 193.
- MICHEL PSELLUS. Lettres de Michel Ducas Parapinace, rédigées par —, VIII, 193.
- Ses commentaires sur Ménandre, Homère, etc., IX, 187.
- MILLER. Fragment inédit d'Appien, III, 124.
- Sur les *Mélanges de littérature grecque, avec texte inédit*, V, 259.
- Chasse à l'once, texte inédit, VI, 28. — Voir aussi, VII, 133.
- Inscriptions inédites de Thasos, VI, 167.
- Lexiques grecs inédits, VIII, 222. — Voir aussi, X, 121.
- Poème moral de Constantin Manassès, IX, 23.
- MIROIRS GRECS. Miroir de Corinthos et de Leukas, MG, II, 23.
- MODES Emploi des, V, 39.
- MYTHE D'IXION dans Pindare, X, 93.
- NÉCROLOGIE ET BIOGRAPHIE, II, 49; V, 180; VIII, 405; IX, 342; X, 225, 260.
- NÉOPOLIS (le Parthénon de), MG, IV, 27.
- NÉROULOS. Voir Rizos Néroulos.
- NOMICOS. Voir Jean Nomicos.
- ORACLES de Léon le Sage, VIII, 150.
- ORITHYIE (enlèvement d' — par Borée), MG, III, 29.
- PACHYMÈRE. Voir Georges Pachymère.
- PAPADOPOULOS. Notice et collation

- d'un manuscrit grec de Smyrne, contenant des lexiques grecs, X, 121.
- PARASPONDYLOS ZOTICOS, VIII, 333.
- PARTHÉNON (le) de Néopolis, MG, IV, 27.
- PATIN. Théogonie d'Hésiode, traduction, VI, 217.
- Poèmes d'Hésiode (suite). Bouclier d'Hercule; les Travaux et les Jours, VII, 1.
- PERROT (Georges). Excursions à Troie, VIII, 58.
- Quelques croyances et superstitions populaires des Grecs modernes, VIII, 373.
- Enlèvement d'Orithyie par Borée, œnochoé du musée du Louvre, MG, III, 29.
- Le Triomphe d'Hercule, caricature grecque d'après un vase peint de la Cyrénaïque, MG, V, 25.
- PHILOSTRATE, X, 97.
- PHOTIUS, V, 75.
- PHYSIOLOGUS, VII, 188.
- PINDARE, X, 93.
- PLAIDOYER D'APOLLODORE contre Callipe, VIII, 75.
- d'Isée sur la succession d'Astyphile, IX, 164.
- PLATON. Voir *Eroticos*.
- POIDS grec inédit, IV, 40.
- POSIDON (la dispute d'Athéné et de), MG, IV, 13.
- PRÉFACE d'un auteur byzantin, VII, 135.
- PRESSE dans la Grèce moderne, V, 147.
- PROMÉTHÉE D'ESCHYLE, IX, 97.
- PRONONCIATION du grec, III, 65; VII, 114.
- PSELLUS. Voir Michel Psellus.
- PTOCHOLÉON, VI, 53 et 82.
- PUBLICATIONS GRECQUES. Notice des principales — faites en Orient et en France pendant l'année 1874-75, IX, 373.
- QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de). Κοραϊστικά de Rizos Néroulos, IV, 67.
- La presse dans la Grèce moderne, V, 147.
- Adieux de R. Néroulos à l'Italie, publiés, V, 243.
- Sur un essai de théâtre national en Grèce, VI, 204.
- Des traductions et imitations en grec moderne, VII, 330.
- Alexandre Soutzos, sa vie et ses œuvres, VIII, 405.
- Nicolas Machiavel et les écrivains grecs, IX, 223.
- Poésies inédites de Rizos Néroulos, IX, 252; X, 194.
- M. Brunet de Presle, IX, 342.
- Notice des principales publications grecques faites en Orient et en France pendant l'année 1874-75, IX, 373.
- Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par Ambroise-Firmin Didot, X, 225.
- Notice sur M. G. Wyndham, X, 260.
- RANGABÉ. Remarques sur la prononciation du grec, VII, 114.
- RAPPORTS par M. E. Talbot, IV, 1.
- par M. Rinn, IV, 10.
- RAVAISSON (Félix). Lettre inédite de Fauvel, MG, II, 1.
- Le Combat des Dieux et des

- Géants, amphore grecque du musée du Louvre, MG, IV, 1.
- RAYET (O.). Inscriptions inédites de Kos, IX, 266.
- RAYNAL (L. de). Étude sur les géométriques, VIII, 89.
- RIZOS NÉROULOS (Jacovaky). Sur ses Κορακιστικά, IV, 67.
- Ses Adieux à l'Italie, publiés, V, 243.
- Poésies inédites, IX, 252; X, 194.
- RUELLE. Sur la chronologie des archontes athéniens, V, 265 et 273.
- Deux morceaux inédits de Georges Pachymère sur l'arc-en-ciel, VII, 156.
- Compte-rendu des Inscriptions céramiques de Grèce et d'un Rapport sur un voyage archéologique en Thrace, de M. A. Dumont, VII, 358.
- Traduction de textes inédits recueillis à Madrid et à l'Escurial, VIII, 122.
- Compte rendu des thèses de M. P. Foucart, VIII, 541.
- RUSSIE (enseignement secondaire en), VI, 190.
- SAINTE-BEUVE. Lettre sur les auteurs à expliquer en sixième, IV, 15.
- SAINTE-HILAIRE (marquis de). Voir Queux de Saint-Hilaire.
- SAKHLIKIS, V, 205.
- SATHAS (Constantin). Compte rendu de ses Ἀνέκδοτα νεοελληνικά, III, 96.
- Deux lettres inédites de Michel Ducas Parapinace, rédigées par Michel Psellus, publiées avec traduction française, VIII, 193.
- Commentaires byzantins sur Méandre, Homère, etc., IX, 187.
- Compte rendu de sa Μεσαιωνική βιβλιοθήκη, IX, 391.
- SITE DE TROIE, VIII, 1; IX, 405.
- SOUTZOS (Alexandre), VIII, 405.
- STAMATY (Constantin). Lettres, VI, 103.
- SYLLOGUES (les) en Turquie, VIII, 527.
- TALBOT, rapporteur de la commission du prix Zographos, IV, 1.
- Sur les synonymes du Nouveau Testament, du docteur Treuch, V, 251.
- THASOS (inscriptions de), VI, 167.
- THÉÂTRE national en Grèce (essai de), VI, 204.
- THÉOGONIE d'Hésiode, traduction, VI, 217.
- THÉRA (inscription de), VII, 87.
- THÉSÉE (exploits de), VI, 453; MG, I, 1.
- THÈSES pour le doctorat ès lettres (liste des), III, 134.
- de M. P. Foucart (compte rendu), VIII, 541.
- THUROT. Sur la grammaire grecque de G. Curtius, III, 42.
- Sur quelques fragments d'Aristote, IV, 95.
- Sur l'emploi des modes dans les propositions suppositives, V, 39.
- TITRE de fondation (un) à Athènes, X, 163.
- TOUGARD (l'abbé). Sur la transcription des manuscrits grecs au couvent de Grotta Ferrata, VIII, 441.
- TRADUCTIONS et imitations en grec moderne (des), par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, VII, 330.
- TRANSCRIPTIONS des manuscrits grecs au couvent de Grotta Ferrata, VIII, 441.

- TREUCH.** Sur ses *Synonymes du Nouveau Testament*, V, 251.
TRIBU appelée *προεδρεύουσα*, X, 137.
TRIOMPHE (le) d'Hercule, MG, V, 25.
TROIE (site de), VIII, 1 ; IX, 405.
 — Excursions à, VIII, 58.
TRYPHIODORE, VI, 1.

UBICINI. Chronique du règne de Mahomet II, par Critobule d'Imbros; notice, V, 49.

VALAORITIS. Sur deux poèmes de, par A. de Circourt, IV, 184.
VARNA (bataille de), VIII, 333.
VÉNUS DE MILO. (Lettre de Fauvel sur la), MG, II, 1.
VERS IAMBIQUE (théorie du), IX, 90.
VIDAL-LABLACHE. Compte rendu du *Site de Troie* de M. G. d'Eichthal, IX, 405.
VOYAGE archéologique en Thrace (compte rendu), VII, 338.
- WEIL (Henri).** Sur une Apocalypse de la Vierge Marie, VI, 26.
 — De la rédaction et de l'unité du discours de la Couronne, X, 170.
WESCHER. Fragments d'Aristodème, II, 53.
 — Sur le dialecte d'Andros, V, 137.
WITTE (baron J. de). Exploits de Thésée, coupe peinte par Euphronius, VI, 453.
 — Reproduction de cet article, MG, I, 1.
 — La Dispute d'Athéné et de Posidon, MG, IV, 13.
WYNDHAM (Ch.). Note sur un texte publié par M. Em. Miller, VII, 133.
WYNDHAM (notice sur G.), X, 260.

ZEUS KÉRAUNOS de Mantinée, MG, IV, 23.

TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE ADMINISTRATIVE.

	Pages
Statuts.....	v
La médaille de l'Association.....	ix
Liste des membres fondateurs de l'Association.....	x
— membres fondateurs pour les <i>Monuments grecs</i>	xi
— anciens présidents.....	xiii
Bureau pour 1877-78.....	xiii
Membres du Comité.....	xiii
Membres des Commissions.....	xiv
Membres donateurs.....	xv
Liste générale des membres au 1 ^{er} septembre 1877.....	xix
Sociétés correspondantes.....	lii

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 AVRIL 1877.

Discours de M. Egger, président sortant.....	lv
Rapport de M. Alfred Croiset, secrétaire, sur les travaux de l'année 1876-1877.....	lix
Prix décernés par l'Association dans les lycées et collèges en 1876.....	lxv
Publications reçues d'avril 1876 à mars 1877.....	lxvi
Rapport de la Commission administrative.....	lxxi
Circulaire relative à la souscription pour la publication des <i>Monuments grecs</i>	lxxvii

MÉMOIRES ET NOTICES.

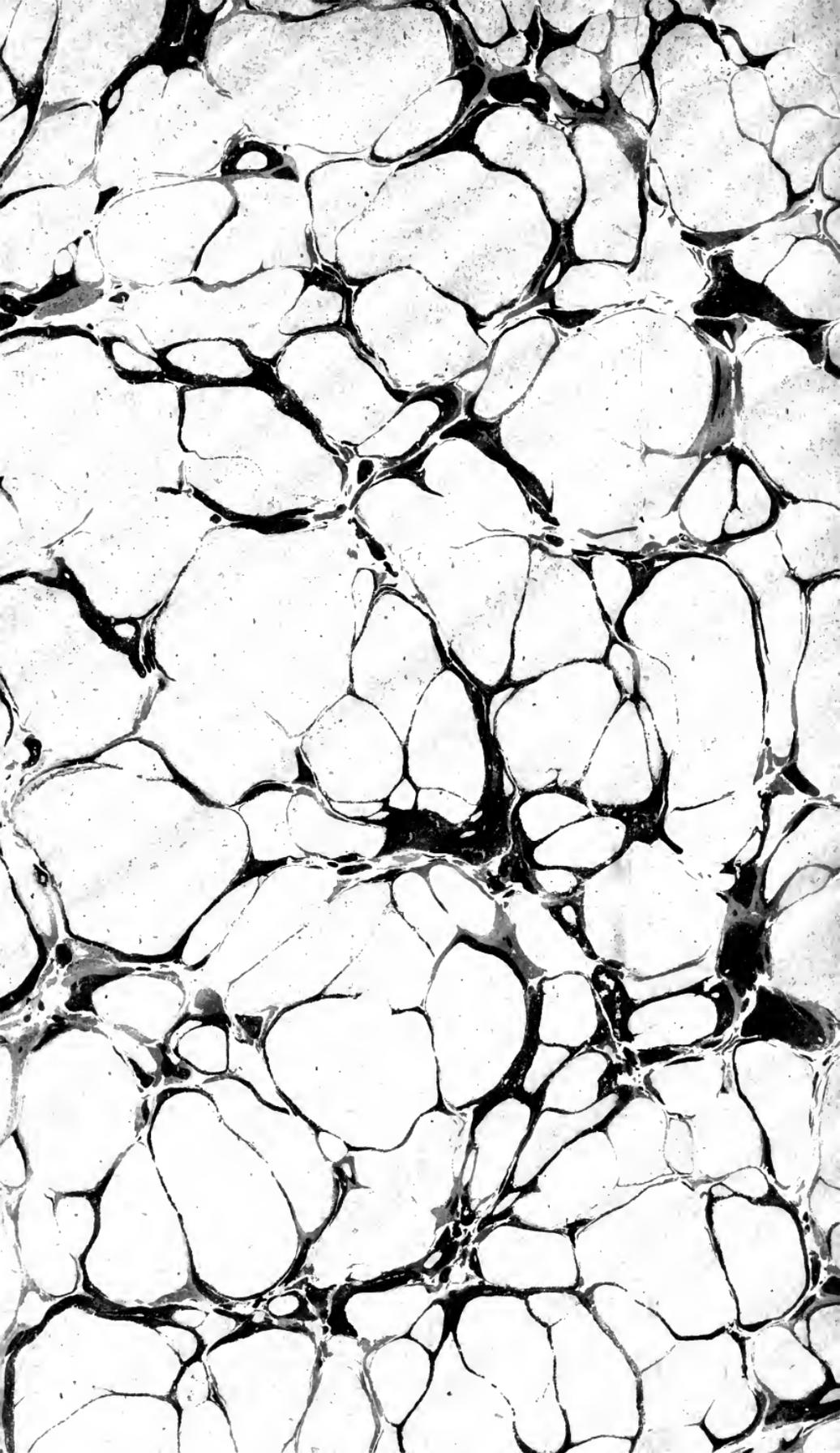
EICHTHAL (Gustave d'). Notice sur la fondation et le développement de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France (avril 1867-avril 1877).....	1
---	---

	Pages
COUAT (A). La querelle de Callimaque et d'Apollonius de Rhodes.....	71
DARESTE (R.). Mémoire sur les entreprises de travaux publics chez les Grecs.....	107
GRAUX (Ch.). Sur un texte nouveau relatif à Ménandre....	118
MASPÉRO (G.). Nouveau fragment d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote.....	124
EGGER (E.). Observations sur le vocabulaire technique des grammairiens et des rhéteurs anciens.....	138
RUELLE (Ch.-E.). Deux textes grecs anonymes concernant le canon musical (avec une introduction par C. G.).....	147
CHASSANG (A.). La Grammaire de Denys de Thrace.....	170
QUEUX DE ST-HILAIRE (M ^{is} de). Nouvelles lettres françaises inédites de Coray adressées à M. P. Prevost, de Genève.....	189
PATIN. Traduction française des sentences de Théognis (publiée par M. J. Girard).....	219
LE BLANT (E.). Étude archéologique sur le texte des actes de sainte Thècle..	260
ROCHAS (A. de). Coup d'œil sur la balistique et la fortification dans l'antiquité.....	273
QUEUX DE ST-HILAIRE (M ^{is} de). Des Syllogues grecs et du progrès des études littéraires dans la Grèce de nos jours.....	286

BIBLIOGRAPHIE.

C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques.....	323
Table générale des matières contenues dans les dix premières années de l'Annuaire (1867-1876).....	373





DF
11
A73
année
11

Association pour l'encourage-
ment des études grecques en
France, Paris
Annuaire

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

